

UNIVERSITÉ PARIS 13
U.F.R. LETTRES SCIENCES DE L'HOMME ET DES
SOCIÉTÉS

Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université Paris 13

Discipline : Littérature comparée

Présentée et soutenue publiquement par

Augustin RUDACOGORA

Le 06 Novembre 2008

Titre :

FICTIONS, TÉMOIGNAGES ET AUTRES GENRES
LITTÉRAIRES DU GÉNOCIDE DANS LE CHAMP LITTÉRAIRE
RWANDAIS APRÈS 1994

Directeur de thèse :

Professeur Xavier Garnier

Co-encadrement :

Madame Véronique Bonnet

JURY :

1. Monsieur Papa SAMBA DIOP, Professeur à l'Université Paris 12, Président.
2. Madame Anne TOMICHE, Professeur à l'Université Paris 13.
3. Monsieur Xavier GARNIER, Professeur à l'Université Paris 13.
4. Madame Véronique BONNET, Maître de conférences à l'Université Paris 13.

Remerciements

Nous voulons adresser notre gratitude à Monsieur Xavier Garnier et à Madame Véronique Bonnet qui ont dirigé cette recherche.

Introduction générale

Problématique

Tel que le titre se donne à lire, il s'agira, dans ce travail, d'une étude générale de la littérature rwandaise produite sur le génocide de 1994 perpétré contre les Tutsi et sur les massacres des opposants hutu. Le nombre des victimes varie de 800 000 selon l'ONU à plus de 1 000 000 de personnes selon le gouvernement rwandais. Le Rwanda, un petit pays enclavé (26 340 km²) au centre de l'Afrique a connu, comme plusieurs autres pays africains, la colonisation européenne, d'abord allemande (1894-1916), ensuite l'occupation belge (1916-1923) et le mandat belge accordé par la SDN¹ en 1923 jusqu'à l'indépendance en 1962. Les colonisateurs ont gouverné le pays en s'appuyant sur un régime monarchique pluriséculaire. La cohabitation de l'administration royale et coloniale ne s'est pas avérée bénéfique pour le peuple rwandais. Certes, cette administration mixte a permis le développement des voies de communication, l'implantation de grandes exploitations agricoles, le passage à l'économie du marché, cependant sa politique ethnique aura été un mauvais héritage légué au Rwanda indépendant, elle a abouti au génocide de 1994.

Durant la période coloniale l'école moderne à l'europpéenne est implantée au Rwanda, et remplace l'« école » des pages, école informelle qui se trouvait à la cour royale et dans les cours de quelques seigneurs influents. L'école moderne a introduit l'écriture qui vint compléter la mémoire des aèdes et des conteurs traditionnels. La

¹ Société des Nations (actuelle Organisation des Nations Unies).

littérature rwandaise était jusqu'alors orale et le restera encore longtemps malgré la présence de l'école.

Le Rwanda compte parmi les pays dont les violences de l'histoire politique ont préoccupé autant les intellectuels rwandais qu'étrangers. La fréquence des conflits depuis l'indépendance et le temps de la remise en route des structures étatiques après le génocide pourraient faire penser que le Rwanda fut un pays en perpétuelle transition politique. Cet état des choses affecta tous les domaines de la vie, l'éducation a subi plusieurs réformes dont la plus injuste fut la répartition des places par quotas ethniques.

L'économie rwandaise fonctionne grâce à l'aide internationale, la société rwandaise est composée de trois « ethnies » victimes des conflits politiques malgré le fait de partager la même culture, la même langue. La religion traditionnelle était partagée, les religions chrétiennes apportées par les missionnaires européens ne firent pas non plus de préférence ethnique parmi les adeptes. Les historiens trouveront que cette affirmation est simplifiante ou généralisante car l'Église catholique, la plus répandue au Rwanda était très liée à l'administration coloniale, puis très proche des gouvernements de deux républiques. L'éducation, entre les mains des Églises, a toujours balisé la littérature, les missionnaires étaient parfois contre son enseignement et sa vulgarisation dans les écoles, la qualifiant d'immorale et de subversive. Au 20ème siècle, les Églises continuent de véhiculer une morale cléricale qui recommande de ne pas lire une certaine littérature afin de ne pas compromettre le salut de l'âme. La lecture des romans surtout est considérée comme un péché. Il convient de rappeler que l'école moderne au Rwanda fut et reste en majorité œuvre des églises² et que la morale chrétienne au Rwanda est restée des plus radicales longtemps après la laïcisation des pays originaires des missionnaires. Après l'indépendance, la censure politique a pris le relais de la censure d'obédience religieuse. La littérature rwandaise moderne a pris de ce fait un retard évident : l'anonymat restant le trait le plus patent du champ littéraire rwandais.

² Les écoles privées laïques sont rares jusqu'au lendemain du génocide où l'éducation devient un commerce rentable, peut-être aussi suite à l'effondrement des valeurs morales que les écoles chrétiennes véhiculaient jusqu'alors.

Existe-il un « champ littéraire »³ rwandais ? Quand commence-t-il ? Comment se manifeste-t-il ? De quoi se compose-t-il ? Telles sont les questions primordiales qu'il convient de poser car toutes les autres parties de la problématique en dépendent. Il convient de comprendre en premier ce qu'est la littérature rwandaise moderne à l'aune de travaux antérieurs. Ceci me permettra d'aborder la section de cette littérature constituant l'objet de la présente thèse, limitée entre 1994 et 2004, et surtout à un aspect singulier, d'une part la façon dont le génocide a précipité le Rwanda et son histoire, voire une partie de sa littérature au devant de la scène internationale, d'autre part la façon dont la littérature rwandaise moderne intègre le génocide de 1994, sa mémoire et son histoire. C'est ce bouleversement événementiel qui a malheureusement sorti le Rwanda d'un mutisme ou plutôt de l'indifférence dont il faisait l'objet surtout du point de vue littéraire.

On n'a jamais vu paraître autant de livres sur le Rwanda en une décennie: les auteurs de témoignages, les romanciers, les poètes, les dramaturges se sont prêtés au jeu, sans parler des ouvrages d'historiens, de sociologues, et d'autres spécialistes. L'engouement provoqué plus par les récits des faits que par la volonté de comprendre ce qui s'est vraiment passé au Rwanda en 1994 encourage les Rwandais eux-mêmes à écrire car ils savent qu'ils auront nécessairement un lectorat. Il ne s'agit plus exactement de l'exotisme dont parlaient certaines critiques de la littérature africaine à une autre époque, mais de « l'ère du témoin » qu'analyse A. Wieviorka⁴. Un champ testimonial rwandais se constitue ainsi, principalement à partir de l'Europe où se font éditer les Rwandais, et la concurrence se restreint aussi à cette zone. Au Rwanda même, il en va autrement. Il n'y a pas beaucoup de témoignages édités, à l'exception de quelques brochures contenant les témoignages de jeunes enfants. En effet, les autres témoignages, oraux, se font dans un cadre juridique de procès des présumés génocidaires. Le devoir de vérité (qui contraint chaque témoin à raconter la même version de faits concernant la même affaire) et la peur de l'insécurité constituent deux

³ Pierre Bourdieu décrit le champ littéraire comme « un champ de forces agissant sur tous ceux qui y entrent, et de manière différentielle selon la position qu'ils y occupent (soit pour prendre des points très éloignés, celle d'auteur de pièces à succès ou celle de poète d'avant-garde), en même temps qu'un champ de luttes de concurrence qui tendent à conserver ou à transformer ce champ de forces. » in « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 89, septembre 1991, pp. 4-5.

⁴ Wieviorka, Annette, *L'ère du témoin*, Paris, Hachette Littératures, 1998, 189 p.

éléments inhibiteurs de la parution d'ouvrages de ce genre, les écrivains se réfugient dès lors dans la fiction. Au Rwanda, plusieurs ouvrages de fiction ont été publiés, la sécurité personnelle étant moins menacée par une fiction que par un témoignage.

La partie du champ littéraire qui fera l'objet de mon étude se veut donc doublement hybride : il touche à la fois au Rwanda et à l'Europe, qui plus est, il est bilingue. Il concerne des ouvrages de deux genres : la fiction produite en majorité au Rwanda et écrite en kinyarwanda et les témoignages écrits en français, édités et diffusés surtout en Europe. La comparaison n'est pas évidente, le seul critère commun que je retiens pour ces deux types d'ouvrages est la nationalité des auteurs : mes analyses se limiteront aux ouvrages écrits ou coécrits par des Rwandais.

Une périodisation m'a paru nécessaire. Comme je focalise mon travail sur le génocide, j'ai jugé qu'une décennie est une période suffisante et représentative pour évaluer une certaine évolution et, s'il y a lieu, pour établir un bilan à moyen terme. En outre, la dixième commémoration du génocide, en 2004 s'est symboliquement et matériellement accompagnée d'une manifestation nationale solennelle et d'un retentissement diplomatique international⁵ qui l'impose comme une référence critique.

Une définition hésitante

La littérature rwandaise moderne est une adaptation plus ou moins fidèle des règles de la littérature moderne française et internationale au contexte littéraire rwandais traditionnel. Les analyses ont montré un attachement encore persistant narration propre aux genres oraux de la littérature traditionnelle, transposés ou mélangés aux modèles occidentaux⁶. La littérature rwandaise moderne se trouve ainsi dépourvue de toute définition unique et stricte tant sur le plan formel que fondamental. S'il n'existe pas de doute quant à la façon de définir la littérature rwandaise traditionnelle caractérisée exclusivement par l'oralité, par un nombre restreint et codifié de genres puis un contexte d'énonciation propre à chaque genre, la littérature moderne ne pourrait pas se

⁵ Les Nations Unies ont institué la journée internationale de Réflexion sur le génocide des Tutsis, le 7 avril de chaque année depuis 2004, l'Union Africaine a enjoint une minute de silence à tous le continent en cette date en mémoire des victimes.

⁶ Nsengimana, Joseph, « Connaître la littérature rwandaise moderne. Six « nouveaux conteurs rwandais quatre tendances formelles du récit. » in *Linguistique et Sémiologie des Langues au Rwanda II*, GERLA, n° 4, octobre 1982, pp. 151-152

prévaloir du seul passage à l'écrit. C'est un facteur déterminant, auquel il faut ajouter l'apparition de l'auteur c'est-à-dire une littérature qui devient ouvrage de création individuelle (par opposition aux genres oraux qui, même en ayant des spécialistes, gardent leur caractère collectif), et la description d'un monde différent du merveilleux et clos, un monde tenant compte des réalités rwandaises et étrangères. Il existe ainsi un double mouvement de fusion de la littérature traditionnelle et de la littérature rwandaise moderne, l'adaptation des genres littéraires occidentaux à la manière de conter et au style rwandais. Un style friand de métaphores et de suggestions, un style qui exige de lire derrière les mots où le non-dit est souvent plus important que l'explicite.

« Nous avons d'abord établi une bibliographie de tous les ouvrages littéraires concernant le Rwanda, qu'ils aient été écrits par des Rwandais ou par des étrangers, qu'ils soient des œuvres de création ou des recueils ou analyses de textes traditionnels »⁷, telle est la conception de S. Houdeau sur ce qu'est la littérature rwandaise. Il adopte cette démarche générale pour amplifier son corpus, étant donné qu'à cette époque, comme il l'admet lui-même, la plus grande partie de la littérature rwandaise est produite en kinyarwanda. Ainsi, l'incorporation des auteurs étrangers aujourd'hui étendrait indéfiniment le corpus et ranimerait un débat stérile. Pris sous cet angle, les ouvrages issus de Fest' Africa 2000 : « écrire par devoir de mémoire » ; feraient partie de la littérature rwandaise moderne, malgré les différentes nationalités des auteurs qui y ont participé. Mais appartiendraient-ils seulement à la littérature rwandaise ? Pour une littérature sans limites déjà à cette époque, et pour un pays sans grande littérature, Serge Houdeau n'a pu trouver autant d'étrangers qu'il l'annonçait. Un seul nom est mentionné, celui du Père Luc Moës, un moine bénédictin, le seul étranger de son corpus qui lui-même emprunte un pseudonyme kinyarwanda. Bref une exception qui matérialise la règle. D'ailleurs, il hésite longtemps sur le paramètre à privilégier pour sa recherche, la qualité ou la quantité :

« une bibliographie met en valeur le volume réel des productions. Mais elle n'est qu'une liste : comment y distinguer les œuvres de talent des productions qui ne doivent leur éphémère honneur qu'au fait qu'elles existent, dans un pays « neuf » où le sentiment national tient à valoriser tout ce qui est produit par les siens. Une anthologie, qu'elle soit par genres ou par auteurs, corrige ce défaut.

⁷ Houdeau, Serge, *Panorama de la littérature rwandaise : Bilan – bibliographie, Choix de textes en français*, Butare, 1979, p.1.

Mais elle tombe dans le travers inverse : privilégiant certains textes ou écrivains (de façon plus ou moins justifiée...), elle laisse les autres dans l'ombre. »⁸

Il a finalement opté pour une bibliographie, car, ainsi que nous le verrons, les écrivains rwandais dont la notoriété a dépassé les limites nationales ne sont pas nombreux.

Joseph Nsengimana à la suite de Houdeau, tente une définition de la littérature rwandaise moderne, tenant compte surtout des paramètres suivants : le support ou le mode de diffusion (oral *vs* écrit), l'usage linguistique (kinyarwanda *vs* langues étrangères), et la nationalité de l'écrivain. Il prend soin de dissocier les différents termes composant l'objet de sa définition :

» Qu'est-ce que la littérature rwandaise moderne ?

« Moderne » s'oppose ici à « traditionnelle ». Si la littérature traditionnelle est entièrement orale et n'a été transcrite que récemment, la littérature moderne elle se fait dans la majorité directement par écrit. Cependant plus que la littérature traditionnelle, la littérature rwandaise moderne pose des problèmes de définition. Ne fut-ce qu'au niveau de la langue en effet la traditionnelle est unilingue : elle est entièrement faite en Kinyarwanda et, jusqu'à preuve du contraire, elle est le fruit des seuls rwandais. »

« Rwandaise » a ici essentiellement deux ou trois référents : la nationalité de celui produit cette littérature et la matière dont elle est faite soit une référence au contenu. Ceci nous amène à accepter comme « rwandaise », et c'est la conclusion à laquelle aboutit Serge Houdeau quand il traite du même problème, toute œuvre écrite par un rwandais ainsi que toute œuvre dont le contenu de base est typiquement rwandais.

» Au niveau linguistique, lequel peut être une troisième référence, on distinguera, bien sûr, la littérature de langue rwandaise (le Kinyarwanda) qui est, au sens absolu, la seule littérature rwandaise véritable, de la « littérature rwandaise en langues étrangères ». [...] il reste acquis que la véritable littérature

⁸ *Idem*, p. 2. : C'est l'auteur qui souligne.

rwandaise est celle produite en Kinyarwanda et sur les réalités essentiellement rwandaises. »⁹

Cette définition, peut-être valable à l'époque de cet article, me paraît incohérente dans la situation actuelle. La situation qui m'intéresse, l'après-génocide (1994 – 2004) me pousse à ajouter quelques modifications majeures nécessaires à la compréhension du champ littéraire rwandais.

En parlant de la nationalité de celui qui écrit, je pense que les ouvrages littéraires écrits par des non Rwandais et parlant du Rwanda ne pourraient pas tous être automatiquement rattachés à la littérature rwandaise. La première raison qui me paraît essentielle, c'est l'absence de leur diffusion au Rwanda. Un ouvrage qui paraît en Occident et qui n'est pas diffusé au Rwanda, pourrait être lu par la diaspora rwandaise, mais il n'entre pas dans le champ littéraire rwandais. Partons d'un exemple précis, les ouvrages de Fest' Africa 2000. Certes des exemplaires existent dans les bibliothèques de l'UNR ou du Centre culturel franco-rwandais, des mémoires ont été faits sur certains d'entre eux, cependant ces ouvrages restent considérés comme faisant partie de la littérature africaine francophone. La littérature rwandaise moderne devrait prendre en considération la question de la réception, le lectorat potentiel rwandais en langue étrangère est constitué d'un petit lot de *happy few* qui malheureusement n'accorde pas d'importance à la littérature ne serait-ce qu'en raison du prix des ouvrages.

Le facteur national est déterminant, de même que l'identité ou les frontières géographiques. Cependant, tout ouvrage littéraire, écrit par un Rwandais, au Rwanda ou en exil, sur le Rwanda, fait forcément partie de la littérature rwandaise. L'identité de l'auteur suffit, comme ce fut toujours le cas, pour le placer dans un champ littéraire national. Ainsi en va-t-il de tous les écrivains africains vivant en France, même après acquisition de la nationalité française, et dont les ouvrages feront longtemps partie d'une littérature francophone avant de rejoindre ceux de la littérature française. La façon dont les dictionnaires et les anthologies présentent ces auteurs en dit long sur la face occultée ou le premier réflexe de la critique : Senghor LS., « homme politique et

⁹ Nsengimana, Joseph, « Connaître la littérature rwandaise moderne. Six « nouveaux conteurs rwandais quatre tendances formelles du récit. » in *Linguistique et Sémiologie des Langues au Rwanda II*, GERLA, n° 4, octobre 1982, pp. 151-152.

poète sénégalais »¹⁰; Ahmadou Kourouma, « romancier ivoirien », etc. Les origines restent une référence perpétuelle dans le classement d'auteurs par champ littéraire.

Il est ainsi délicat de prétendre que les ouvrages littéraires écrits par les non Rwandais font partie de la littérature rwandaise. Je prends l'exemple de ces trois romans :

Catherine Fradier, *Un poison nommé Rwanda*, Éd. La Baleine, 1998, (roman policier) ; Gil Courtemanche, *Un dimanche à la piscine à Kigali*, Boréal, 2000, (roman). Gérard de Villiers, *SAS : Enquête sur un génocide*, Malko production, n°140, octobre 2000 (roman d'espionnage).

S'il est facile d'affirmer que c'est une littérature sur le Rwanda, il serait illogique d'écrire, Catherine Fradier, romancière rwandaise, de même que les autres, eussent-ils consacré tout leur ouvrage au seul sujet Rwanda. Ce critère me paraît nécessaire, pour avoir un corpus raisonnable. Peut-on avancer que les témoignages de Yolande Mukagasana¹¹ (rescapée du génocide, exilé et vivant en Europe), édités et beaucoup plus lus en France qu'au Rwanda font partie de la littérature française ? La réponse est évidemment négative, par contre, les ouvrages de Jean Hatzfeld¹², écrits à partir de témoignages rwandais, se situent à l'intersection des deux champs littéraires, même si, au vu de ce que j'ai formulé plus haut, ils sont plus connus en France en terme de réception et de médiatisation qu'au Rwanda, ce qui les orientera beaucoup plus du côté de la littérature française que rwandaise.

L'hésitation subsiste donc quant à une définition unanime de ce qu'est la littérature rwandaise moderne, on peut d'ailleurs retrouver ce malaise dans n'importe quelle littérature. Cet état des faits fragilise l'hypothèse d'une "république mondiale des lettres"¹³ tout en lui procurant une raison de plus d'exister. En revanche, en ce qui concerne le champ littéraire rwandais, certains faits deviennent plus clairs. On peut établir, conformément aux règles de tout champ, en l'occurrence la concurrence et la

¹⁰ Dictionnaire Hachette 2005, Noms communs, noms propres, Paris, Hachette, 2004 (Entrée Senghor).

¹¹ Mukagasana, Yolande, *La mort ne veut pas de moi*, Paris, Fixot, 1997, 268 p. ; *N'aie pas peur de savoir*, Paris, Robert Laffont, " J'ai lu ", 1999, 349 p. ; *Les blessures du silence*, Arles, Actes Sud, 2001, 159 p.

¹² Hatzfeld, Jean, *Dans le nu de la vie. Récits des marais rwandais*, Paris, Seuil, 2000, 238 p. et Hatzfeld, Jean, *Une saison de machettes*. Paris, Seuil, 2003, 312 p.

¹³ Casanova, Pascale, *La République mondiale des Lettres*, Paris, Seuil, 1999, 492 p.

sélection, des critères d'exclusion peut-être discutables mais admissibles. Beaucoup plus de détails seront fournis quand il sera question de circonscrire le champ littéraire rwandais et le sous champ faisant objet de cette thèse : les littératures sur le génocide dans le champ littéraire rwandais.

La littérature rwandaise dans son état actuel et telle qu'enseignée comporte deux subdivisions principales : le volet de la littérature traditionnelle avec ses formes et genres, tous oraux, codifiés et permanents et le volet de la littérature moderne, écrite, issue de la colonisation et des écoles dont elle tire ses ressources et ses modèles. Certaines formes de la littérature traditionnelle tendent à disparaître ou à se dissoudre dans la modernité. Il faut admettre *a contrario* le fait qu'elle est la plus étudiée depuis les premiers travaux de collecte des missionnaires et les premières publications des chercheurs rwandais ou étrangers depuis les années 1950 à nos jours. En effet, elle était surtout produite au sein d'une structure organisée autour du roi et des seigneurs (régime monarchique) pour les genres nommés majeurs (poésie dynastique, odes guerrières, poésie pastorale). Les genres mineurs (contes moraux ou initiatiques, proverbes, fables, récits, ...) dits encore genres populaires, qui transcendaient le cadre officiel¹⁴, ont survécu et existent encore. Ils font partie d'un patrimoine qui s'adapte à la situation actuelle (introduits dans les manuels scolaires de tous les régimes politiques), affranchis des règles strictes car ils sont liés à la vie quotidienne de la société rwandaise. Toute cette littérature a fait l'objet des travaux de collectes, d'analyse et de publications notamment par Alexis Kagame¹⁵, Pierre Smith¹⁶, André Coupez et Thomas Kamanzi¹⁷, Cyprien Rugamba¹⁸ et autres chercheurs¹⁹ des années d'après l'indépendance. Ils

¹⁴ Houdeau, Serge « [...] la royauté disparue, toute littérature la concernant et écrite par des Rwandais a pratiquement cessé de paraître », *op.cit.*, p. 57 (situation de 1979).

¹⁵ Auteur très connu pour ses travaux en philosophie, en anthropologie et en littérature. Il a publié entre autres travaux en littérature : *La poésie dynastique au Rwanda*, Bruxelles, mémoire de l'Institut Royal Colonial Belge, 1951 ; *Introduction aux grands genres lyriques de l'ancien Rwanda*, Butare, Éditions universitaires du Rwanda, 1969, prêtre et poète aussi auteurs d'épopées religieuses : *La Divine pastorale*, Bruxelles, Éditions du Marais, 1953 ; *La Naissance de l'univers*, Bruxelles, Éditions du Marais, 1955, et plusieurs autres longs poèmes en kinyarwanda.

¹⁶ Smith, Pierre, *Le Récit populaire au Rwanda*, Paris, Armand Colin, 1975.

¹⁷ Coupez, André et Kamanzi, Thomas, *Récits historiques au Rwanda*, Tervuren, M.R.A.C., 1962 ; *Littérature de cour au Rwanda*, Oxford, Clarendon Press, 1970.

¹⁸ Rugamba Cyprien, chercheur et directeur de l'Institut national de recherche scientifique, écrivain poète, compositeur, metteur en scène, assassiné pendant le génocide, il est l'auteur de plusieurs ouvrages de

avaient pour but principal la conservation des données qui ne pouvaient survivre hors de leur cadre « originaire ».

Comparée à la littérature moderne, apportée par l'école occidentale, la littérature orale présente une autre particularité : elle a fait objet d'études beaucoup plus anthropologiques, ethnologiques et linguistiques que purement littéraires. Le souci des chercheurs fut surtout de comprendre la société rwandaise à travers ses œuvres de création qui étaient la meilleure façon d'aborder une société dans laquelle l'ésotérisme constituait une marque essentielle du pouvoir. Depuis l'indépendance et l'enseignement des genres de la littérature moderne (roman, poésie, théâtre, nouvelles), la littérature rwandaise s'est profondément modifiée même si elle n'a pu aboutir à des auteurs reconnus tels qu'on en trouve dans les anciennes colonies françaises ou anglaises. Plusieurs raisons sont à l'origine de ce fait.

Les colonisations allemande puis belge n'avaient toutes deux aucune politique linguistique spécifique. L'Allemagne n'est pas restée longtemps et a apporté le swahili, langue régionale de l'Afrique centrale et orientale ; quant à la Belgique, elle a introduit le français, une langue qui n'était pas sa seule langue nationale.

La seconde raison est le problème de l'analphabétisme. L'école s'implante au début du 20^{ème} siècle mais n'est pas populaire, elle est au début réservée aux enfants de la noblesse et constitue un privilège jusqu'au moment où les enfants du reste de la population y furent admis ou poussés par force. Actuellement, le taux d'analphabétisme diminue, les statistiques de l'Unicef²⁰ donnent un taux d'alphabétisation assez évolutif et encourageant, mais le phénomène est récent car l'accès à l'école n'était pas automatique pendant les périodes des quotas ethniques.

création (poésie) : *Umusogongerero (Le Prélude)*, Butare, I.N.R.S., 1979 ; *Amibukiro (Mémorial)*, Butare, I.N.R.S., 1979 ; *Cyuzuzo (Complément)*, Butare, I.N.R.S., 1981 ; *Turirimbane (Chantons à l'unisson)*, Butare, I.N.R.S., 1987 et d'essai : *La Poésie face à l'histoire*, Butare, I.N.R.S., 1987.

¹⁹ Beaucoup plus de travaux universitaires : mémoires de Licence, de DEA voire des thèses ont été soutenus sur la littérature orale rwandaise et la linguistique du kinyarwanda que sur la littérature rwandaise moderne qui peine à s'affirmer dans le champ littéraire international.

²⁰ http://www.unicef.org/french/infobycountry/rwanda_statistics.html#2 consulté le 05/03/05, donne des taux d'alphabétisation des adultes hommes : 63% en 1990 et 74% en 2000, et les adultes femmes : 44% en 1990 et 60% en 2000.

La question de la maîtrise et du choix de la langue d'écriture : la langue apportée par le colonisateur. Le français, n'est pas bien maîtrisé en plus il est resté restreint à une petite fraction de la population. Quant au kinyarwanda, langue nouvellement écrite, comprise par toute la population, il ne permet pas une large diffusion et confine tous les écrits dans des limites d'un lectorat national ou régional. Le choix est, de plus, motivé par l'objectif que visent les écrivains : « L'écrivain rwandais qui se veut « engagé », « efficace », a donc la possibilité de s'exprimer dans sa langue maternelle. Et il ne s'en prive pas. Pour en revenir à la poésie, il faut noter que le kinyarwanda est employé surtout pour les œuvres qui veulent le plus avoir un effet immédiat sur les populations [...] »²¹

Il n'y avait aucune structure forte encourageant l'écriture, sauf quelques rares concours de la radio (qui subsistent) ou des concours interscolaires de théâtres, de déclamation poétique, phénomènes simplement paralittéraires. Pas de revue littéraire à large diffusion, les écoles des lettres et langues modernes forment de futurs enseignants de littérature et animent à la limite de petites revues où les jeunes exercent leur talent de poètes. Plus tard, ces jeunes écrivent dans les rubriques littéraires de revues de diverses associations à l'Université Nationale du Rwanda : *La Source* est publié par la Communauté catholique, *Le Diapason* est un mensuel de l'Association Générale des étudiants de l'UNR, *Ifumba* est tenu par la Faculté des Lettres. Les maisons d'édition sont en nombre limité et n'étant pas alimentées, elles font faillite les unes après les autres ou éditent irrégulièrement, seules subsistent quelques imprimeries tenues par l'Église et l'État donc peu accessibles ou soumettant les auteurs à une autocensure sévère. D'ailleurs les statistiques et la critique que fait Houdeau en 1979 à ce sujet restent valables.

Le Rwanda a connu avant et après l'indépendance, des régimes pratiquant l'exclusion politique de l'un des groupes sociaux y vivant. À l'époque de la monarchie il est évident que la libre expression était très limitée, même les seigneurs ne pouvaient pas émettre tout ce qu'ils pensaient. C'est aussi l'époque où l'école s'implante. Personne ne peut donc envisager une littérature rwandaise moderne, c'est-à-dire à l'occidentale avant le contact des cultures par le biais de l'éducation. Dans le Rwanda monarchique, la censure n'existait pas en soi, on peut plutôt l'envisager dans le sens où Bourdieu l'exprime : « La censure n'est jamais aussi parfaite et aussi invisible que

²¹ Houdeau, Serge, *op.cit.*, p. 86.

lorsque chaque agent n'a rien à dire que ce qu'il est autorisé à dire : il n'a même pas à être, en ce cas, son propre censeur, puisqu'il est en quelque sorte une fois pour toute censuré, à travers les formes de perception et d'expression qu'il a intériorisées et qui imposent leur forme à toutes ses expressions. »²² Il me paraît important d'explicitier cette notion en référence à l'histoire politique du Rwanda, car, comme premier constat, au Rwanda, le champ politique était dominant si bien que ne se constituaient pas d'autres champs autonomes, surtout du point de vue intellectuel. Il se trouve qu'il n'a jusque là pas été favorable à la création littéraire et à la diffusion de la littérature. Celle-ci ayant été stigmatisée par les missionnaires à travers les écoles. La censure revêtit une autre forme discriminative après l'indépendance du Rwanda. La décision politique de massacrer et de chasser une partie de la population (les Tutsi et les opposants au Parmehutu) constituait pour les exilés, une interdiction d'expression à cause des familles otages, de l'espoir de retour au pays ; mais aussi pour tous les autres (Hutu ou Tutsi) restés au Rwanda une démonstration du rapport de forces existant et de la punition qui peut frapper toute dissidence. Il s'agit dans ce cas d'une autre forme de censure que Bourdieu décrit comme suit :

« Parmi les censures les plus efficaces et les mieux cachées, il y a toutes celles qui consistent à exclure certains agents de la communication en les excluant des groupes qui parlent ou des places d'où l'on parle avec autorité. Pour rendre raison de ce qui peut et ne peut se dire dans un groupe, il faudra prendre en compte non seulement les rapports de force symboliques qui s'y établissent et qui mettent certains individus hors d'état de parler (par exemple les femmes) ou les obligent à conquérir de vive force leur droit à la parole, mais aussi les lois mêmes de formation du groupe (par exemple le logique de l'exclusion consciente ou inconsciente) qui fonctionnent comme une censure préalable. »²³

Bref, la littérature proprement dite a toujours été marginalisée, elle ne constitue pas une priorité politique et ne présente aucun intérêt particulier sauf dans le seul cas où elle est au service du pouvoir en tant que propagande. Ce rapport au pouvoir politique constitue, pour le cas du Rwanda, un paramètre essentiel, ce que montre un bref aperçu

²² Bourdieu, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Éditions du Seuil, « Essais Points », 2001, p. 345.

²³ *Idem*, p. 245.

historique. Après l'indépendance (1962), l'Université nationale du Rwanda est créée (1963). Les seuls cadres plus autonomes capables de traiter la littérature furent les départements de Langue et littérature de la Faculté des Lettres et l'Institut National de Recherche Scientifique (I.N.R.S) devenu ensuite Institut de Recherche Scientifique et Technologique (I.R.S.T). Cependant, même au sein de ces institutions, la littérature rwandaise reste minoritaire. Elle est enseignée dans le département de Langue et Littérature Africaines où le swahili est privilégié, il n'existe qu'un cadre particulier réservé à cette littérature à l'I.R.S.T., le département d'Études rwandaises. Par conséquent on peut envisager la littérature rwandaise moderne comme un élément marginal, à la limite d'un corps étranger mal greffé et qui, sans être totalement rejeté, n'a pas trouvé l'épanouissement qu'on aurait escompté, si l'on compare avec les autres pays d'Afrique. Ce n'est pas tant que la littérature rwandaise moderne n'existe pas vraiment, qu'il n'existe pas un département de littérature rwandaise, mais la politique universitaire ne privilégie pas un domaine qui ne présente aucun intérêt matériel immédiat sur le plan de la recherche. Ce problème n'est pas particulier au Rwanda, et la question que les décideurs posent chaque fois est « à quoi sert la littérature ? ».

Au vu de tout ce qui précède, on peut établir le constat qu'il reste beaucoup à faire pour que la littérature rwandaise moderne, essentiellement écrite en kinyarwanda sorte de l'anonymat. Existe-t-il alors un champ littéraire rwandais ? Inconnu ou très peu connu, local, national, monolingue, tels sont les qualificatifs que l'on pourrait lui attribuer. La littérature rwandaise doit conquérir un « territoire » propre au sein de l'espace social rwandais d'abord, puis international, pour reprendre les termes de Bourdieu, avant de gagner son « autonomie » en se « délocalisant » afin de constituer un champ littéraire. La littérature rwandaise, tout comme le Rwanda en général, fut longtemps inconnue du reste du monde. Les anthologies du 20^{ème} siècle ne citent toutes que quelques auteurs et toujours les mêmes (Nayigiziki Saverio, Mutabaruka Jean Baptiste, Kagame Alexis)²⁴. Le Rwanda commence à être plus connu sur la scène internationale par et après le génocide, et précisément sur le plan littéraire, surtout par la

²⁴ Kagame Alexis (voir supra) ; Nayigiziki Saverio, auteur de *Escapade rwandaise* (récit autobiographique, 1949), de *l'Optimiste* (pièce de théâtre, 1954) et *Mes transes à trente ans*, 1955 ; Jean Baptiste Mutabaruka, *Feuilles de mai* et *Chants de tam-tam* (poésies) enfin, Cyprien Rugamba (voir supra). Après cette première génération on peut dire que la littérature rwandaise se tourne vers la langue de la population, et la littérature en français devient rare.

voie des témoignages sur cet événement et des ouvrages historiques, anthropologiques, cinématographiques et littéraires (dans une moindre mesure) s'y rapportant²⁵.

On peut dire que cet événement constitue comme un point zéro à partir duquel tous les domaines de la société semblent prendre une orientation nouvelle. Le Rwanda entre dans l'âge de la médiatisation, rupture considérable entre l'avant et l'après génocide. La configuration linguistique change (trilinguisme officiel mais multilinguisme social effectif). De plus l'ampleur du sujet (le génocide) ne tolère pas le silence même si la prise de parole doit être réfléchie et exige moyens, pudeur et réserve. En effet, dans le cas des génocides en général, il existe un certain nombre de faits irréfutables et d'affirmations indiscutables au sujet desquels toute sorte de discours différent est dénoncée comme révisionniste ou négationniste. La présente étude ne portera pas sur cette polémique, il ne s'agit pas de m'interposer en juge, car, d'abord, il ne me revient pas de maîtriser les enjeux politiques qui accompagnent ce genre d'analyse et ensuite, la question dépasse le cadre littéraire où s'inscrit ma démarche. Je citerai toutefois les travaux publiés dans d'autres domaines des sciences humaines plus directement concernés par la question.

À propos des ouvrages littéraires écrits sur le génocide, un premier travail d'analyse a déjà été fait²⁶. C'est dans sa continuité que je voudrais étudier les littératures du génocide des Tutsi en me limitant aux écrits des auteurs rwandais, les autres pouvant me procurer une matière de comparaison. Du même coup je voudrais vérifier si la littérature rwandaise post-génocide répond, mieux qu'avant, aux exigences de la notion de champ littéraire, son étendue et son existence effective à travers des ouvrages propres et des manifestations littéraires ou culturelles. Qui sont les écrivains rwandais actuels ? Quelles sont leurs motivations ? Comment se présentent leurs productions ?

²⁵ Pensons aux ouvrages issus de Fest' Africa 2000, et aux témoignages qui, depuis Yolande Mukagasana, *La mort ne veut pas de moi*, Fixot, 1998 ne cessent de paraître de plus en plus politiquement orientés au point que la visée littéraire s'en trouve amoindrie. Ils débordent l'aspect d'un simple récit de vie et défendent plutôt des positions idéologiques. (Voir corpus, *infra*).

²⁶ *Histoire, mémoire, témoignage et littérature : étude des romans de Fest' Africa 2000 sur le génocide rwandais*, mémoire de DEA, Université Paris 13, juin 2002, où j'analyse les romans écrits par des auteurs africains non rwandais, leur façon d'aborder le génocide de 1994 qui s'est avérée une sorte de paraphrase de l'actualité et de l'histoire rwandaises ainsi qu'une reprise sans distance des stéréotypes sur le Rwanda.

Quels sont les thèmes récurrents ? Dans quelle langue écrivent-ils ? Toutes ces questions partiront d'un unique arrière-plan : peut-on écrire actuellement au Rwanda sans parler du génocide ? Ce qui permettra d'examiner comment le discours littéraire représente cet événement et d'étudier la question de la mémoire, c'est-à-dire de voir si la littérature rwandaise d'après 1994 peut porter le qualificatif de « mémorielle »²⁷.

²⁷ Robin, Régine, *Le roman mémoriel*, Montréal, Les éditions du Préambule, 1989. Ici j'emprunte seulement le titre que j'utilise dans un autre contexte. En effet Régine Robin l'envisage en ces termes : « Nous parlerons analogiquement de *roman mémoriel* par lequel un individu, un groupe ou une société pense son passé en le modifiant, le déformant, s'inventant des souvenirs, un passé glorieux, des ancêtres, des filiations, des généalogies, ou, au contraire, luttant pour l'exactitude factuelle, pour la restitution de l'événement ou sa résurrection. » p. 48. À cet égard, les témoignages peuvent se lire comme des romans mémoriels.

Revue de la littérature

Les études faites sur la littérature rwandaise montrent une préférence pour la littérature orale ou traditionnelle. Cela est dû au fait que la littérature rwandaise moderne ne s'est jamais illustrée, comme j'ai eu l'occasion de le signaler, par des auteurs d'une envergure importante au sein de la littérature africaine et mondiale. Et même ceux qui ont émergé n'ont pu bénéficier d'une notoriété mondiale, ils sont plus connus par leur formation et carrière universitaire que par leurs ouvrages de création.

Dans le numéro 14 des ELA²⁸, le Rwanda est perçu comme faisant partie d'un sous champ littéraire, celui de la région des Grands Lacs. Cette région est abordée à travers ses premiers textes en français ou en anglais mais aussi ceux écrits en langues nationales. Pour le cas du Rwanda, ce numéro présente comme les anthologies qui l'ont précédé, les mêmes auteurs. Nayigiziki, Kagame, Rugamba, à côté desquels règne un grand vide, suivi d'une étude laconique sur les « écrivains et artistes » face au génocide rwandais de 1994[...]. Cette dernière traite plutôt des artistes européens (photographes, documentaristes, journalistes, comédiens, ...) ou africains vivant en Europe, et du seul témoignage de Yolande Mukagasana. Il est encore évident que la barrière linguistique constitue un des facteurs de non représentation de la littérature rwandaise. Les auteurs repris sont ceux qui ont écrit en français ou ceux qui se sont eux-mêmes traduits en français²⁹ se rendant compte de l'inconvénient entraîné par l'usage exclusif du kinyarwanda. Ainsi se sont-ils rendus disponibles au moins dans le champ littéraire francophone si tant est qu'ils purent s'y intégrer. En effet, les études sur leurs œuvres restent très rares. Qui plus est ils ont eu une cote fluctuante aux yeux de la moindre critique qui s'y est intéressée : « la pensée de Naigiziki est prisonnière de contraintes et de clichés dont elle a du mal à s'affranchir et je me permets de dire que tel est bien le problème de l'écrivain "moyen" »³⁰, écrit Alain Ricard. Si le premier romancier francophone rwandais est à la limite de la « médiocrité », qu'en est-il de ceux qui l'ont

²⁸ Halen, P et Ricard, A (dir.), *Études Littéraires Africaines*, n° 14, « La littérature des Grands Lacs », 2002.

²⁹ Alexis Kagame et Cyprien Rugamba se sont traduits eux-mêmes, malgré ce fait, la diffusion de leurs ouvrages est restée trop faible.

³⁰ « Échos du silence : remarques sur la littérature des Grands Lacs... », ELA, *op.cit.*, p. 6.

imité ou considéré comme modèle ? Les disciples ont-ils dépassés leur maître ? Le bilan que donnent quelques études antérieures est aussi mitigé.

Serge Houdeau³¹ a le mérite de s'être intéressé, sur le terrain, à la littérature rwandaise moderne. Il a cherché la "perle rare", les écrits en français. Lui-même avoue n'avoir pas trouvé grand-chose avant d'étendre son corpus aux ouvrages en kinyarwanda. Son travail a abouti à la publication de l'ouvrage faisant office de cours d'anthologie à l'Université Nationale du Rwanda. Il dresse d'abord un bilan sur la présence de la littérature rwandaise dans les anthologies. Il existe une méconnaissance de la littérature rwandaise manifeste à travers son absence dans les anthologies établies par Léopold S. Senghor³²; Langston Hughes et Christiane Reynault³³. Cependant, il reconnaît que « Les Rwandais ne sont [pourtant] pas absent du « Gotha » de la littérature africaine. Quelques ouvrages y font référence, mais c'est alors de façon succincte, soit, même, avec des erreurs. »³⁴ Ainsi Alexis Kagame est présenté dans la veine traditionaliste comme Hampaté Bâ par Lilyan Kesteloot³⁵, elle retranscrit ensuite quatre poèmes de Mutabaruka Jean-Baptiste critiqués par François Salien³⁶, ancien enseignant et chercheur canadien à l'UNR.

Selon Houdeau, il existe un décalage entre l'absence du Rwanda littéraire sur la scène internationale et la richesse de ses productions dû au « fait que le Rwanda

³¹ Houdeau, Serge, *Panorama de la littérature rwandaise : Bilan – bibliographie, Choix de textes en français*, Butare, 1979, 209p. (Texte ronéotypé)

³² Senghor, L. S., *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*, Paris, Puf, 1972 (3^e éd., 1^{ère} éd. en 1948).

³³ Hughes Langston, et Reynault, Christiane : *Anthologie africaine et malgache*, Paris, Seghers (coll. Melior), 1962.

³⁴ Houdeau, S., *op.cit.*, p. 9.

³⁵ Kesteloot, Lilyan, *Anthologie négro-africaine*, Verviers, Marabout Universités, n° 129, 1976 (1^è éd. en 1967).

³⁶ « Bien qu'insuffisamment initié à la poésie rwandaise dynastique, Mutabaruka a accepté de se laisser interviewer sur la poésie traditionnelle de son pays et s'est même lancé dans la composition de textes en kinyarwanda. [...] Mais il n'y a pas de commune mesure entre le superficiel – parfois assez brillant pour faire illusion – de ces menus poèmes « à-la-manière-de » composés à Louvain par des universitaires rwandais pour se moquer de l'engouement factice pour une Afrique caricaturée, et la profondeur de l'inspiration poétique qui caractérise la littérature traditionnelle dynastique du Rwanda » in Kom, Ambroise, *Dictionnaire des œuvres littéraires de langue française en Afrique au sud du Sahara, Vol.1 : Des origines à 1978*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 245.

appartienne à l'ancienne « zone d'influence » belge ; la plupart des critiques sont français et méconnaissent aussi bien le Zaïre et le Burundi que le Rwanda », il décrit la situation de 1979 ; en outre « le Rwanda est un des rares pays africains à posséder une langue unique sur toute l'étendue de son territoire ; cette réalité incite bon nombre d'auteurs à écrire surtout en kinyarwanda [...] »³⁷, il faut noter qu'à l'époque où écrit Houdeau le Rwanda utilise deux langues officielles : le kinyarwanda et le français ; « enfin, il existe très peu de moyens d'édition dans ce pays très pauvre. »³⁸ Je souscris à cette analyse de Serge Houdeau, reprise par Joseph Nsengimana³⁹, et comme on peut le constater sur le terrain, la situation actuelle n'a pas beaucoup évolué. L'introduction du multilinguisme officiel (kinyarwanda, anglais, français) n'a pas amélioré la situation. Bien au contraire, ceux qui étaient réticents face au français, pour des raisons de non maîtrise de la langue ou de manque de lectorat, trouvent une raison de plus pour écrire en kinyarwanda, plus maniable et permettant d'atteindre tous les lecteurs rwandais ou « kinyarwandophones ». Le kinyarwanda est la seule langue possible pour ceux qui veulent être lus par un plus grand nombre de leurs compatriotes. Nous supposons que tous les Rwandais comprennent le kinyarwanda – postulat hasardeux maintenant que la population rwandaise est issue de plusieurs pays d'exil où toute une génération est née et a grandi – ; même si nous sommes conscient du fait qu'une bonne partie des Rwandais ne sait pas lire.

En 1982, le constat de Joseph Nsengimana n'est pas des plus optimistes à propos de la littérature rwandaise moderne :

« Quand on parcourt les écrits critiques faisant état de la littérature rwandaise, on se rend vite compte que la littérature orale est la plus étudiée. Cette situation, normale jusqu'à l'époque où la littérature écrite n'était pas suffisamment abondante pour susciter l'intérêt du critique, devient quelque peu inquiétante à notre époque où la production écrite, malgré les carences de l'édition, est quand même pas négligeable pour ne pas dire considérable. »⁴⁰

³⁷ Houdeau, S., *op.cit.*, p. 13.

³⁸ Idem, p. 13.

³⁹ Nsengimana, J., « Connaître la littérature rwandaise moderne. Six « nouveaux conteurs rwandais quatre tendances formelles du récit. » in *Linguistique et Sémiologie des Langues au Rwanda II*, GERLA, n° 4, octobre 1982, pp. 146-182.

⁴⁰ Nsengimana, J., *art.cit.*, p. 146.

Toutefois, le problème qu'évoque ce dernier ne porte plus seulement sur la littérature, mais aussi sur sa critique et par extension sur sa réception. Le silence de la critique est à la mesure du succès d'un ouvrage. Seulement au Rwanda, les ouvrages à « succès » n'ont vraiment pas existé. La lecture ne fait pas partie des activités quotidiennes de plusieurs personnes ou foyers. Les chroniques littéraires sont presque inexistantes, les ouvrages politiques ou historiques sont les plus prisés par les grands médias qui sont en majorité la propriété de l'État ou par les intellectuels. La lecture de la littérature rwandaise n'intéresse pas, malheureusement, même les personnes qui sont supposées plus proches du monde du livre. Chaque fois que j'entrais à la Librairie Caritas-Butare pour acheter des ouvrages en kinyarwanda, la première question qui m'était posée par les vendeurs était : « Tu lis les choses en kinyarwanda ! ». Pour eux le kinyarwanda écrit est destiné aux paysans, ils s'étonnaient de voir un universitaire acheter ce genre de livres. L'idée d'une littérature rwandaise rencontre des résistances surtout dans le milieu intellectuel qui préfère un roman en français ou en anglais que ce qu'ils considèrent comme une « littérature de jeunesse »⁴¹.

Quelle place prend le Rwanda dans les anthologies et autres ouvrages recenseurs postérieurs aux premiers publiés sur la littérature africaine ? Le *Dictionnaire des œuvres littéraires de langue française en Afrique au sud du Sahara* dirigé par Ambroise Kom⁴² ne mentionne le Rwanda que dans le premier volume où le chercheur canadien François Salien signe trois articles suffisamment développés sur Mutabaruka Jean-Baptiste (poète), Nayigiziki Saverio (romancier) et Ntirushwa Joseph⁴³ (dramaturge).

Pius Ngandu Nkashama⁴⁴ fournit un effort supplémentaire en y ajoutant, outre les « classiques » Kagame, Nayigiziki et Rugamba, quelques autres écrivains et essayistes qu'il classe de façon non pertinente. C'est le cas de Ruti qu'il classe parmi

⁴¹ Dans un entretien avec la secrétaire de l'association Ibarwa, celle-ci m'a confié que les ouvrages publiés par leur édition avaient pour cible principal la jeunesse rwandaise, citadine ou rurale, mais surtout étudiante et qu'ensuite rien n'empêchait les adultes à lire ces ouvrages.

⁴² Kom, Ambroise, *Dictionnaire des œuvres littéraires de langue française en Afrique au sud du Sahara*, Paris, L'Harmattan, 2001 : Vol.1 : *Des origines à 1978*, 669 p et Vol.2 : *De 1979 à 1989*, 629 p.

⁴³ Auteur de pièces historiques *Raison d'état*, Kigali, 1978 et *Légitime vengeance*, Paris, Pensée Universelle, 1983.

⁴⁴ Ngandu Nkashama Pius, *Les années littéraires en Afrique (1912-1987)*, Paris, L'Harmattan, 1993, 445 p. et *Les années littéraires en Afrique (1987-1992)*, Paris, L'Harmattan, 1994, 125 p.

les écrivains rwandais dans son premier volume et au Congo – Zaïre dans son deuxième volume. Ce problème se pose encore au sujet d'une certaine Nyangoma Nadine classée successivement au Cameroun – Belgique, puis au Burundi – Belgique et enfin au Rwanda – Belgique. Cette hésitation est une preuve supplémentaire de l'ignorance qui plane autour de la littérature rwandaise. Les travaux littéraires qui traitent de la littérature rwandaise moderne n'ont pas été nombreux depuis, il faut tout de même mentionner la thèse de Joseph Nsengimana⁴⁵ portant sur la poésie moderne où il tombe lui-même dans la tendance générale, celle d'analyser les écrivains les plus connus. Il consacre le gros du travail à Kagame Alexis et Rugamba Cyprien, poètes savants, auxquels il ajoute quelques poètes populaires ou néophytes. Il convient de rappeler que ces deux poètes ont eu le privilège d'être édités en bonne forme, chacun par les éditions de leurs institutions d'attache ; Kagame par l'UNR et Rugamba par l'INRS.

Outre cette thèse on peut mentionner le Groupe d'Étude et de Recherche en Linguistique Appliquée (GERLA) rattachée à la Faculté des Lettres qui publiait une revue scientifique contenant des articles sur la littérature rwandaise. Ce groupe n'est plus dynamique depuis 1994 par manque de financement et la plupart de ses publications antérieures ont péri dans les pillages pendant le génocide et sont rares.

Actuellement des efforts sont fournis par l'Université Nationale du Rwanda qui a créé une unité spéciale de recherche, la Commission de recherche, qui publie la revue *Études Rwandaises*⁴⁶. Le seul inconvénient étant qu'elle publie les articles de toutes les facultés et sciences, sous forme cyclique, ainsi il faut attendre le numéro consacré aux sciences humaines pour lire des articles de littérature ou de linguistique rwandaises.

Il est certain que dans un pays où les maisons d'édition sont rares, les manifestations culturelles autour du livre le sont aussi : rares sont les expositions de livres, la parution des ouvrages est presque souterraine, le circuit du livre est artisanal. On aurait tendance à dire qu'il s'agit presque d'une *underground literature* érigé en système faute de moyens, la clandestinité ici envisagée n'ayant rien à voir avec un certain interdit de publier ou une quelconque illégalité, elle est inhérente à la manière de

⁴⁵ Nsengimana Joseph, *La poésie moderne de langue rwandaise : continuité et rupture*, Université de Limoges, 1987-1988. (Thèse de doctorat).

⁴⁶ Un numéro portant pour titre « Littérature et société » a été publié : *Études rwandaises*, n° 7, Série Lettres et sciences humaines, Butare, Éditions de l'Université Nationale du Rwanda, septembre 2003.

production incomplète et à l'invisibilité. Je la conçois comme telle en comparaison avec l'organisation livresque dans les pays occidentaux ou dans d'autres pays d'Afrique.

Pour échapper à cet état de fait et publier dans les "normes", les écrivains ont recours aux associations d'écrivains et ils attendent les concours annuels ou occasionnels d'écriture. L'écrivain rwandais moyen et représentatif est dépendant des concours littéraires, il est motivé par l'intérêt matériel d'abord, la consécration passe par les prix gagnés. D'ailleurs, le nombre des prix et la somme correspondante sont directement proportionnels à l'affluence de la participation. La participation aux concours est directement proportionnelle à la somme (d'argent) des prix. Plus le chiffre annoncé est grand, plus grand sera le nombre des participants et plus grande la consécration.

Le nombre d'écrivains rwandais paraît monumental par rapport à leur quasi absence de la scène littéraire internationale. Voici les différents inventaires qu'en ont faits des chercheurs :

« Serge Houdeau et François-Xavier Munyarugerero dénombrent, le premier, en 1979, 113 auteurs et l'autre, en 1982, 794 auteurs. Précisons que pour ces chiffres, les deux auteurs ne prennent pas en compte le facteur édition, qui ailleurs est important sinon déterminant pour la connaissance de la qualité d'écrivain, mais qui au Rwanda risquerait de réduire injustement le nombre d'écrivains étant donné l'insuffisance de l'édition et le peu de moyens dont disposent les écrivains. Ceux-ci gardent des fois un bon nombre de manuscrits mais ne parviennent pas à se payer les frais d'imprimerie. »⁴⁷

Somme toute, il faut définir l'écrivain rwandais en dehors de tout contexte éditorial, de tout circuit normal du livre, à l'occidental. C'est ce que semblent suggérer les études de Serge Houdeau et de Munyarugerero François-Xavier⁴⁸ ainsi que les remarques de Joseph Nsengimana. Tout revient à dire, de façon plus simple, que la qualité éditoriale ne peut pas servir de critère déterminant dans un pays où les maisons d'édition sont rares et où les écrivains ne peuvent être financièrement autonomes. Au Rwanda il existe de petites maisons d'éditions qui ne sont pas très bien organisées ou

⁴⁷ Nsengimana, J., *art.cit.*, p. 146.

⁴⁸ Munyarugerero François Xavier, *La littérature rwandaise : bilan, problèmes et perspectives*, Ruhengeri, UNR, 1982, 244 p. (Mémoire de Licence).

qui dépendent des subventions extérieures. Je reviendrai plus amplement sur ce point dans la première partie du travail. La quantité de textes que j'ai rapportés sur le sujet précis du génocide paraîtrait impressionnante, j'avoue cependant que je me suis imposé des limites. Je ne suis pas allé directement frapper aux portes des écrivains reconnus, d'eux je garde les ouvrages publiés, alors que les nouveaux arrivants dans le champ m'ont offert manuscrits et tapuscrits.

Présentation du corpus

Depuis le génocide des Tutsi en 1994, les ouvrages sur le Rwanda se sont rapidement multipliés, surtout en Europe. Les anciens ouvrages ont été réédités, de nouveaux chercheurs se sont aussi intéressés à la question. Le Rwanda est devenu un cas à étudier et constitue un point de référence, pour l'Afrique noire et parfois pour les autres parties du monde, où l'on observe une tendance générale à prendre le Rwanda comme symbole "historique" chaque fois qu'un conflit politique éclate, surtout quand il est teinté d'ethnisme ou de racisme. Concernant la Côte d'Ivoire, le Soudan, nombreux sont les discours qui font un détour par le Rwanda. Les comparaisons avec la Shoah deviennent courantes, certains chercheurs construisent leur recherche en faisant des analogies de situation mais aussi en établissant une identité voire une parenté entre les deux génocides⁴⁹. Seulement à propos du génocide des Tutsi du Rwanda, les ouvrages d'analyse qui ont eu un retentissement mondial ne sont pas nécessairement ceux écrits par les Rwandais eux-mêmes.

Le lectorat occidental surtout, par un procédé de généralisation, catégorise les Rwandais en victimes et en bourreaux, et se trouve du coup confronté, face aux livres, à un choix cornélien d'empathie et d'identification selon les identités des auteurs ethniquement situés. C'est ainsi que les ouvrages des Rwandais, écrits en dehors du Rwanda sont chaque fois étiquetés. Les auteurs eux-mêmes prennent soin de mentionner leurs ethnies avant de commencer une sorte de plaidoyer pour soi et pour

⁴⁹ Aurélia Kalisky, « D'un génocide à l'autre. Des références à la Shoah dans les approches scientifiques du génocide des Tutsi » in *Revue d'Histoire de la Shoah. Le monde juif, « Génocides. Lieux (et non-lieux) de mémoire »*, n° 181, juillet – décembre 2004. Ce numéro contient 6 articles sur le génocide commis au Rwanda en 1994 à côté d'autres articles traitant de la Shoah, du génocide des Tsiganes, du génocide des Arméniens et du Cambodge.

son groupe ethnique⁵⁰. Il existerait comme un pacte ethnique d'écriture et de lecture, nécessaire à leur crédibilité. Cela répond à une demande virtuelle et réelle à la fois, la mention ethnique étant comme un point de vue duquel parlent les écrivains et par lequel les lecteurs non rwandais les évaluent. Ils veulent gagner la sympathie d'un lectorat et pour y parvenir, on expose le catalogue ethnique, le même qui a contribué à l'extermination de centaines de milliers de Rwandais en 1994. Ainsi deux mouvances se créent, les ouvrages des rescapés du génocide qui sont obligatoirement crédibles et les ouvrages des autres Rwandais [exilés], soupçonnés ou accusés de révisionnisme ou de négationnisme, dont certains ne sont pas mis en vente au Rwanda. Venant de la plume des Rwandais même, la réception, friande d'authenticité, y trouve son compte.

Les ouvrages publiés en Occident sont en majorité idéologiquement orientés. L'aspect idéologique engagé et propagandiste n'entrera pas dans mon cadre d'étude. Les ouvrages qui intéresseront ma recherche sont essentiellement des témoignages individuels.

Au Rwanda, ce sont des témoignages collectifs qui ont été publiés dans deux petites maisons d'édition Bakame et Ibarwa (voir *infra*), et ceux-ci ont en commun d'être des témoignages de jeunes enfants, ou de ceux qui étaient mineurs en 1994 (moyenne d'âge de 10 ans) et font partie d'une littérature rwandaise de jeunesse. Que font les adultes ? La question ne peut avoir de réponse définitive : ils sont publiés en Europe, ils n'ont pas les moyens de se faire publier ou bien ils n'écrivent pas et attendent la commémoration pour raconter (récit oral) et les comparutions en justice pour témoigner.

Critères de sélection

Les ouvrages retenus sont de plusieurs ordres. Pour les besoins de l'analyse et par souci d'exhaustivité, tous les ouvrages littéraires de fiction, dans tous les genres (roman, poésie, théâtre, nouvelles) pourvu qu'ils aient été écrits par un Rwandais. Ce critère de nationalité m'a paru assez restrictif mais aussi satisfaisant pour l'objectif de départ, à savoir analyser le discours des Rwandais sur le génocide, leur propre discours et non celui de non-Rwandais. Cela disqualifie *ipso facto* les ouvrages écrits par les étrangers sur le Rwanda, même s'ils peuvent faire partie d'un sous champ littéraire

⁵⁰ J'analyserai la désignation de soi et de l'autre plus loin, dans mes analyses du discours social rwandais dans les témoignages et les fictions où notamment on rencontre l'usage fréquent "des miens", "des nôtres", de "mon peuple", etc. très restrictifs.

rwandais, plus structuré que le champ mère, et que l'on peut nommer littérature rwandaise d'auteurs étrangers.

Ces ouvrages de fiction sont, pour certains édités au Rwanda et écrits en kinyarwanda, d'autres, édités en Europe et principalement en France et écrits en français. Je n'ai pas pu trouver à ce jour des ouvrages littéraires en anglais en dépit de l'existence d'un roman anglais paru aux USA sous la plume d'un Rwandais⁵¹. S'il existe d'autres livres en anglais, il demeure difficile de les trouver, ils ne sont pas diffusés au Rwanda ni en France. Cela exclut ainsi de mon corpus d'analyse les ouvrages réels ou hypothétiques qui auraient été écrits en anglais durant la période considérée 1994 - 2004. Ces ouvrages de fiction devront aussi répondre à une autre exigence, leur thématique devra aborder le génocide ou l'une de ses facettes : les causes, les faits, l'histoire et les conséquences.

À côté des ouvrages fictifs, mon corpus comprendra également les ouvrages factuels, les témoignages. Ici intervient encore le critère de nationalité, il s'agira des témoignages écrits par des Rwandais. Mais le risque qui me guette est celui de rencontrer des ouvrages d'analyses historiques ou de propagandes politiques. Pour éviter ce problème, je prendrai seulement les ouvrages répondant à deux exigences : 1) être principalement autobiographique (critère générique) et 2) traiter du génocide d'avril à juillet 1994 (limite temporelle). De préférence les témoignages des rescapés⁵² du génocide des Tutsi et des massacres des opposants hutu. Je me servirai aussi d'autres ouvrages parlant de cette période mais tablant sur l'après, comme corpus secondaire et pour varier les points de vue sur la représentation du génocide et de la mémoire. C'est le cas de plusieurs récits autobiographiques publiés à l'Harmattan dont une grande partie raconte trop brièvement le génocide avant se consacrer à la vie dans les camps des

⁵¹ Twagilimana, Aimable, *Manifold annihilation : A Novel*, New York – Orlando, Rivercross Publishing, 1996, 256 p. Dans son article « Les méandres du récit du génocide dans l'Ainé des orphelins » pp. 101-115, in *Études littéraires (théories, analyses, débats) : Afrique en guerre*, Vol. 35, N° 1, Hiver 2003, Josias Semujanga affirme que c'est le premier texte de fiction écrit par un Rwandais et « demeure le seul récit fictif réalisé par un Rwandais ». Cette affirmation de 2003 ne prend pas en compte ou néglige tous les ouvrages qui s'écrivent au Rwanda depuis un certain temps et ceux qui paraissent en Europe.

⁵² Je conçois un rescapé du génocide de 1994 comme toute personne d' "ethnie" tutsi ou non qui était physiquement au Rwanda en 1994, qui a subi des menaces de mort ou des blessures de la part des planificateurs et des miliciens "Interahamwe" pendant le génocide et qui raconte les faits dont elle fut témoin direct ou indirect.

réfugiés du Zaïre ou de la vie en exil. De ces ouvrages je garderai la partie parlant de la période du génocide qui est souvent minuscule. Ainsi j'entrerai en contradiction ou mieux en confrontation avec la recommandation de Philippe Lejeune : « il ne s'agit pas seulement d'une question de proportion entre les matières intimes et les matières historiques. [...] Il ne faut pas juger seulement les quantités, mais voir laquelle des deux parties est subordonnée à l'autre, si l'auteur a voulu écrire l'histoire de sa personne, ou celle de son époque. »⁵³ En plus les témoignages devront manifester les marques de l'autobiographie⁵⁴ telles que formulées par le même Philippe Lejeune : écrits à la première personne, avec identité entre l'auteur, le narrateur et le personnage principal. Mais puisque la plupart des auteurs rwandais coécrivent leurs témoignages, je prendrai en compte la présence des coauteurs des ouvrages où l'on retrouve la signature du « metteur en écriture »⁵⁵.

Mon corpus couvrira une période de dix ans (1994-2004) et comprendra prioritairement les ouvrages publiés au Rwanda après 1994 et les ouvrages publiés à l'étranger (surtout en France) par les Rwandais (les témoignages et récits sur le génocide). Je traiterai différemment les ouvrages choisis tout au long du travail en établissant une différence nette entre la fiction et le témoignage, je ne prendrai pas en compte les ouvrages propagandistes politiques ou ceux qui se lisent comme tels. Néanmoins, les témoignages non politisés ou moins politisés pourront faire objet d'une analyse au même titre que les autres genres. Pour ce faire il me faudra aussi déterminer des critères objectifs de différenciation des témoignages, le principal étant qu'ils doivent *a priori* porter d'abord sur le génocide.

La plupart des ouvrages publiés au Rwanda sont écrits en kinyarwanda. Ils sont œuvre d'écrivains néophytes ou amateurs et sont souvent produits dans un cadre socioculturel bien précis. Tous ces ouvrages ont en commun le faible volume, quelques dizaines de pages, la plupart ont été produits pour répondre à un concours « littéraire » thématique, notamment sur l'unité et la réconciliation, les droits de l'homme, les droits

⁵³ Lejeune, Philippe, *L'autobiographie en France*, Paris, Armand Colin, 1988, pp. 15-16.

⁵⁴ « Des récits écrits par l'individu concerné lui-même (ce qui exclut les biographies), présentés comme directement référentiels (ce qui exclut les romans) et portant sur une vie entière ou l'essentiel d'une vie (ce qui exclut à la fois les récits d'enfance, les récits détachés d'épisodes de la vie adulte et les journaux intimes). » Philippe Lejeune, *Moi aussi*, Paris, Seuil, 1986, p. 265.

⁵⁵ Pineau, Gaston et Le Grand, Jean-Louis, *Les histoires de vie*, Paris, PUF, « Que sais-je », 1993, p. 10.

de la femme et de l'enfant, la lutte contre le SIDA, où ils sont primés et bénéficient d'une publication. Ils sont écrits en kinyarwanda et visent un lectorat local, mais ils sont surtout subventionnés par des ONG, des missions de coopération et des ambassades étrangères.

Si les pièces de théâtre issues de ces concours sont radiodiffusées ou représentées en public à travers tout le pays dans le cadre de sensibilisation à ces différents enjeux de société, les autres genres ne bénéficient pas des mêmes avantages. Rares sont les concours qui intègrent le roman, car ce dernier impose une publication et invite à la lecture, par contre la poésie est parfois sollicitée pour être déclamée ou enregistrée et diffusée sur les ondes de la radio. Ce mode opératoire, caractérisé par une oralité technologique, occupe l'essentiel du champ littéraire rwandais, j'y reviendrai plus largement. Ceci explique la difficulté qu'éprouve tout chercheur à trouver la littérature écrite rwandaise. Il faut négocier avec les différentes instances (ONG, institutions étatiques, ministère, associations), fouiller dans les archives si l'on parvient à obtenir l'autorisation, le résultat ne répond pas toujours aux attentes. Voici la récapitulation du travail de terrain que j'ai mené de juillet à octobre 2004 au Rwanda :

- Entretien avec Ahishakiye Naphtal, chargé du mémorial et des archives à IBUKA⁵⁶ et président de l'Association des Orphelins Chef de Ménages (AOCM), à Kigali le 13/09/2004.
- Entretien à IBARWA (Association des écrivains du Rwanda) avec Mukangarambe Spécieuse, Chargée de Programmes, Gender et Plaidoirie, à Kigali le 23/09/04.
- Visite aux archives de l'AERG- UNR- Butare (Association des Étudiants/élèves Rescapés du Génocide – Université nationale du Rwanda) le 22/09/2004. Six poèmes de commémorations reçus.
- Entretien avec Mwiseneza Abd-El-Aziz, rescapé du génocide, écrivain, étudiant à l'UNR, membre de l'AERG, d'IBUKA et de *Never Again International*⁵⁷ – *Rwanda Chapter*. Il m'a confié l'ensemble de ses tapuscrits.

⁵⁶ IBUKA : (*Souviens-toi*), association générale des associations des rescapés du génocide de Tutsi de 1994.

- Accès aux textes du dernier concours d'écriture organisé par *Never Again* préparant la dixième commémoration du génocide de 1994 : récolte de 5 textes par genres (Poésie, Chanson, Dissertation), textes des lauréats.
- Visite à la Direction du Mémorial du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture à Kigali et à l'association "*Rwanda Genocide10*" le 08/09/2004.
- Entretien avec Uwilingiyimana Jean-Claude, écrivain, enseignant à l'UNR et étudiant de troisième cycle à Limoges ; ancien secrétaire général d'INKESHANGANZO – La Muse⁵⁸ et lauréat de plusieurs concours d'écriture dramatiques. Entretien fait à Paris le 13 février 2005.

Ce travail a permis de collecter les appréciations de différentes personnes et institutions et de constituer un corpus. Concrètement, mon corpus d'analyse dans la deuxième et la troisième partie de ce travail sera plus restreint que le catalogue d'ouvrages que j'aurai présenté tout au long de la première partie de mon travail, spécialement au Chapitre 4. Ce chapitre est une sorte de panorama de la littérature relative au génocide entre 1994 et 2004. J'y présenterai les auteurs par genres, les ouvrages retenus pour la suite des analyses seront suivis d'un résumé pour les romans et les pièces de théâtre. Concernant les poèmes, ils seront regroupés suivant leur origine, concours ou cérémonie ; ceux qui feront partie du corpus restreint seront indiqués au moment opportun.

⁵⁷ Association internationale d'étudiants pour la lutte contre le génocide, basée à Londres pour la zone Europe et à New York pour l'Amérique. Cette association a une branche au Rwanda essentiellement dans le milieu étudiant. Association accessible par le Web : www.neveragaininternational.org.

⁵⁸ Association d'écrivains étudiants de l'UNR, le nom « Inkeshanganzo » peut se traduire littéralement : « perfectionnement de l'inspiration ».

Approches théoriques et méthodologiques

Pour aborder le sujet et le grand nombre de textes constituant le corpus, je m'appuierai sur un ensemble de méthodes et techniques d'analyse littéraire.

Il s'agira d'abord des théories sur la généricité qui concernera le classement des textes et ouvrages du corpus. Ce travail sera fait dans la première partie de cette étude et concernera aussi bien les ouvrages édités suivant les normes que les manuscrits que j'ai collectés lors d'un travail de terrain. En effet, pour rassembler les textes de mon étude, j'ai dû aller à la rencontre des écrivains et d'associations d'écrivains ou de rescapés, parcourir les librairies et les bibliothèques rwandaises. Ce classement par genre exige en soi une étude particulière car la question du genre littéraire appliquée aux écrits produits au Rwanda ne s'adapte pas automatiquement. Encore que le débat autour du concept « genre » en lui-même reste d'actualité car la notion même est flexible. Caluwé a bien vu en affirmant que : « [...] le genre n'est pas une donnée immuable. Il est soumis à une double série de pressions : pressions émanant du macro-contexte socio-culturel et pressions à l'intérieur du contexte littéraire, qu'on pourra assimiler à la dialectique des genres, et en-deçà, des œuvres. Aussi les genres ne sauraient-ils exister en dehors de l'histoire. »⁵⁹

Tant il y a de textes hybrides ou des indications génériques parfois farfelues dans la littérature rwandaise moderne qu'on en vient à remettre en question les conventions classiques sur ce qu'est un genre littéraire. Il s'ensuit que la tentation devient grande de poser en règle ce qui n'est qu'un handicap – en l'occurrence la méconnaissance du système littéraire par les « écrivains » rwandais – ou de vouloir l'analyser en tant que système singulier. L'analyse consistera à rechercher, décrire et examiner les écarts à la norme (occidentale) qui servira de standard de comparaison en matière de genres et d'édition littéraires. Les théoriciens de la généricité des œuvres littéraires partent de plusieurs principes. Ainsi Dominique Combe prétend que « la résonance affective d'une œuvre, l'humeur dans laquelle elle plonge le lecteur comme arraché à lui-même,

⁵⁹ Caluwé, J.-M., « Les genres littéraires », p. 150 in Delcroix, Maurice et Hallyn, Fernand (sous la direction de), *Introduction aux études littéraires, méthodes du texte*, Paris, Duculot, 1995 (1^è édition, 6^è tirage).

constitue assurément un facteur déterminant des genres littéraires, même s'il paraît particulièrement évanescent. »⁶⁰ Cette vision des choses suppose une critique de la réception parce qu'elle place au centre le point de vue du lecteur, d'où la réserve émise à la fin de l'assertion. Il ajoute que tous les genres n'ont pas nécessairement la même valeur :

« car le problème majeur reste celui de la hiérarchie entre les catégories. De même que le “conte” et le “récit” ne sont pas sur le même plan que le “roman”, la “poésie” ou le “théâtre” – constituant en somme des “sous-genres” de la “fiction narrative” – , le “pathétique” ou l’ “élégiaque” ne se situent pas sur le même plan que le “lyrique”, l’ “épique”, le “dramatique” : en un sens, “pathétique”, “élégiaque” sont des “sous-catégories” du “lyrique” ou du “dramatique”. »⁶¹

Cette citation qui allie la plupart de désignations de genres possibles et de nuances tonales qu'ils inspirent prouve combien il est difficile, dès la première lecture, de ranger une œuvre dans un créneau générique immuable.

La position de Gérard Genette à ce sujet laisse la priorité de décision à celui que Bourdieu nomme le « créateur-prophète »⁶², et sa distinction entre le récit fictionnel et le récit factuel me paraît essentiel, malgré la perméabilité des frontières : « les “indices” de la fiction ne sont pas tous d'ordre narratologique, d'abord parce qu'ils ne sont pas tous d'ordre textuel : le plus souvent, et peut-être de plus en plus souvent, un texte de fiction se signale comme tel par des marques *paratextuelles* qui mettent le lecteur à l'abri de toute méprise et dont l'indication générique *roman*, sur la page du titre ou la couverture, est un exemple parmi bien d'autres. »⁶³

Ces deux types de récit constituent une grande partie du corpus, la distinction entre le factuel et le fictionnel fera aussi partie du travail d'analyse externe des ouvrages. La présentation externe des ouvrages publiés au Rwanda manifeste un défaut d'incomplétude qui constitue un écart à la norme. Pourtant il ne s'agit pas seulement de le dire, il faudra le prouver et l'étude du paratexte et de la forme m'y mènera. C'est

⁶⁰ Combe, Dominique, *Les genres littéraires*, Paris, Hachette, 1992, p. 18.

⁶¹ *Idem*, p. 19.

⁶² *Les règles de l'art*, Paris, Seuil, 1998, p. 108.

⁶³ Genette, Gérard, *Fiction et diction*, Paris, Seuil, « Poétique », 1991, [153p], p. 89.

encore G. Genette qui, à travers ses ouvrages critiques⁶⁴, a produit une théorie abondante et indispensable à ce sujet.

Écrire sur un génocide exige la connaissance de l'événement, la maîtrise de certaines techniques basiques de l'histoire en tant que discipline (la chronologie en particulier), et de l'histoire en tant que mode de narration et d'argumentation pour amener le lecteur à partager les convictions. Les témoignages sont en particulier concernés par ce point car, même sans soutenir une thèse quelconque, ils sont beaucoup plus comparables aux documents d'historiens. Les récits des témoins constituent des micro-histoires car ils relatent les événements à partir d'un récit de vie individuel ou d'un point de vue personnel et sélectif. Les défaillances de la mémoire humaine et le temps qui passe constituent les éléments essentiels qui peuvent altérer le récit du témoin, lequel est considéré de toute façon subjectif. Selon Dulong « le contexte normal d'un témoignage est judiciaire [...]. Le fait rapporté soutient un procès, l'exemple nourrit un débat, la connaissance de la vérité introduit un jugement au for intérieur...La réception naturelle d'un témoignage fait de son récipiendaire un juge. »⁶⁵ Ce destinataire, dans le cadre moins formalisé *i.e.* en dehors des institutions judiciaires, en l'occurrence pour le cas de récit de vie, de biographie suscitée, certains le nomment le « témoignaire⁶⁶ », ceci ajoute à l'ambivalence du témoignage dont l'essence est d'être individuel, original et crédible. Le témoignage change de facettes selon le contexte d'énonciation ; « en raison de la place particulière qu'il occupe entre le privé et le public, le témoignage est cet objet ambigu. Parce qu'il conjugue le regard du sujet sur sa vie et le récit de l'événement qui l'a constitué témoin, le témoignage est à la fois confession, plaidoyer, document et réflexion sur le passé. »⁶⁷ Ces deux chercheurs n'abordent pas le témoignage à partir d'un même angle, R. Dulong, sociologue, analyse un phénomène socio-juridique, le témoignage judiciaire l'intéresse en particulier, alors

⁶⁴ Genette, Gérard, *Seuils*, Paris, Seuil, coll. Points. Essais, 2002, 426 p. [1^è éd., Seuil, coll. « Poétique » 1987] ; *Introduction à l'architexte*, Paris, Seuil, 1979, 89 p. ; Genette, Gérard et Todorov, Tzvetan (sous la direction de), *Théorie des genres*, Paris, Éditions du Seuil, "Points", 1986, 209 p.

⁶⁵ Dulong, Renaud, *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, EHESS, 1998, p. 92.

⁶⁶ Waintrater, Régine, « Le pacte testimonial », in Chiantarello, J.-F. et al., *Témoignage et trauma. Implications psychanalytiques*, Paris, Dunod, coll. « Inconscient et culture », 2004, pp. 65-97 définit le « témoignaire » « comme celui qui recueille le récit » d'un témoin. C'est une création sur le modèle du schéma de la communication : « destinataire ».

⁶⁷ *Idem*, p. 65.

que Waintrater entre dans l'analyse du témoignage en tant que récit ou texte et l'analyse d'un point de vue psychanalytique. Ils se recoupent cependant car ils sont d'accord pour affirmer qu'un témoignage, outre la reproduction d'une expérience vécue, de faits, est en soi un jugement porté par le témoin⁶⁸ et une matière de jugement de la part du récepteur peut importe le contexte.

Qui plus est tout témoignage constitue une « autodésignation »⁶⁹, le récit du témoin parle d'un événement mais doit être attesté par les traces personnelles et fait ainsi partie des « écritures de soi ». Concernant la catégorisation des écrits des témoins, le point de vue Waintrater ressemble à celui, non moins intéressant, de J. Poirier, S. Clapier - Valladon et P. Raybaut : « seules mériteraient l'appellation d'*autobiographies* les biographies directes, c'est-à-dire celles qui sont élaborées sans intermédiaire par le sujet lui-même, qui se raconte librement. »⁷⁰ Point n'est besoin de rappeler qu'un témoignage est forcément un récit mêlant le « je » aux autres personnes associées à l'événement et à l'évolution du récit en tant que personnages. C'est d'ailleurs toute la pertinence de la remarque présente dans un certain nombre de témoignages sur l'anonymat ou l'emploi de pseudonymes, les faits rapportés sont réels, quelques noms sont volontairement falsifiés donc fictifs suivant les enjeux. Cela reste valable même pour les cas extrêmes où l'événement ne concerne pas immédiatement le narrateur, sa narration doit être à la première personne. Ici s'ajoute une notion très proche du témoignage envisagé suivant l'auteur. Quand il est suscité, dicté, coécrit, coédité, bref quand le témoignage écrit bénéficie d'une certaine collaboration, le produit fini est appelé par Poirier *et alii* « autobiographie indirecte » c'est-à-dire celle « qui emprunte le truchement d'un intermédiaire, le “narrataire” (auditeur, enquêteur, l'interrogateur) [qui] devient le *partenaire* à part entière d'un processus de créativité commune.»⁷¹

Ces constatations m'amèneront, pour les ouvrages du corpus qui se présentent comme des témoignages, à paramétrer toutes ces modalités car, à première vue, rares

⁶⁸ « Tout témoignage a un enjeu éthique dès lors qu'il fait accéder au mystère d'un événement perceptible dans les seules limites de la parole du témoin. », Dulong, R, *op.cit.*, p. 207.

⁶⁹ Dulong, R., *op.cit.*, p. 163 *sq.*

⁷⁰ Poirier, J ; Clapier - Valladon, S et Raybaut, P, *Les récits de vie, théorie et pratique*, Paris, PUF, « le sociologue », 1983, p. 35.

⁷¹ *Idem*, p. 41.

sont les témoignages des Rwandais, surtout des femmes⁷², qui n'aient pas bénéficié d'un concours extérieur : co-écriture, préfaciers, dont certains sont ce que l'on nomme traditionnellement des « nègres » ou des « écrivains publics ». C'est toute la différence qu'établissent Poirier et ses collaborateurs entre une autobiographie directe et une autobiographie indirecte.

En outre, les témoignages seront analysés, comparés et confrontés à la notion de devoir de mémoire qui est d'actualité. Cette notion est surtout évoquée à propos de grandes catastrophes : la Shoah, le génocide arménien, le génocide des Tutsis, le 11 septembre 2001. Concevoir le témoignage comme un devoir ou une injonction pour rendre hommage à ceux qui sont morts n'est donc pas chose récente, étant donné que le deuil et la commémoration en dépendent. Cette notion est en passe d'être supplantée par une autre, plus détaché, le devoir d'histoire. Cela se conçoit aisément si l'on tient compte du fait que la transmission d'une mémoire passe nécessairement par l'histoire. Si l'histoire est faussée, la mémoire ne peut qu'être biaisée. Ainsi tout témoignage se doit de relier une histoire personnelle à une Histoire générale de toute la collectivité. Mise par écrit, l'histoire personnelle est récit susceptible d'être analysé comme tout autre récit : factuel il se rattache plus au domaine des historiens, fictionnel, il est du ressort de la littérature. Il sera intéressant d'examiner le passage d'un statut à l'autre, d'un mode de narration fictionnelle à une argumentation historique et les différents intertextes qu'ils intègrent.

Partant du contexte de production littéraire, on peut soutenir que le champ littéraire rwandais intérieur s'inscrit dans une certaine homogénéité linguistique et culturelle qui le présente comme un terrain inaltéré car les écrivains rwandais n'ont jamais eu besoin d'une *lingua franca* pour atteindre leurs compatriotes, en revanche, ils en ont besoin dès qu'il faut émerger des limites territoriales. Cette homogénéité ne l'exempte pas des règles caractéristiques de tout champ littéraire, bien au contraire, l'absence de diversité ou d'alternance ne tolère pas les écarts. Pierre Bourdieu décrit le champ littéraire comme « un champ de forces agissant sur tous ceux qui y entrent, et de manière différentielle selon la position qu'ils y occupent (soit pour prendre des points très éloignés, celle d'auteur de pièces à succès ou celle de poète d'avant-garde), en même temps qu'un champ de luttes de concurrence qui tendent à conserver ou à

⁷² Bonnet, Véronique, « La "prise d'écriture" des Rwandaises rescapées du génocide » in *Notre Librairie*, N° 157, janvier – mars 2005 « Littérature et développement », pp. 71-76.

transformer ce champ de forces. »⁷³ Parmi les nombreux principes qui régissent le fonctionnement de tout champ, certaines sont immédiatement décelables dans le champ littéraire rwandais, à savoir, la guerre de positions, la recherche du capital symbolique, la création et le contrôle de pôles de consécration, la soumission des écrivains (position dominée) par rapport au champ du pouvoir (dominant). Cette subordination constitue ce que Bourdieu dépeint à juste titre comme l' « autonomie menacée » car un champ littéraire devrait se distinguer entre autre par une autonomie malgré le constat selon lequel « nombre des pratiques et des représentations d'artistes et des écrivains [...] ne se laissent expliquer que par référence au champ du pouvoir, à l'intérieur duquel le champ littéraire (etc.) occupe lui-même une position dominée. »⁷⁴

Cette soumission au champ du pouvoir a toujours caractérisé la littérature rwandaise, que ce soit la littérature traditionnelle qui constituait parfois immédiatement un organe du pouvoir sous le régime monarchique⁷⁵, et même après l'indépendance durant les Républiques, cette tendance demeure. La sacralisation du pouvoir fait partie des réalités caractérisant le Rwanda. Il n'est pas seulement question d'autonomie, on peut parler de dépendance du champ littéraire, de parasitage. La littérature la plus connue est celle qui fait l'éloge des partis, du roi ou du président, celle qui est financée et qui est utilisée à des fins de propagande politique. Seul ce genre de littérature possède les moyens économiques et médiatiques lui permettant une large diffusion, c'est une littérature populaire et très éphémère en quelque sorte, elle existe à côté de la littérature d'auteurs, cette dernière moins connue.

Ainsi, le champ littéraire rwandais se compose des sous-champs plus ou moins autonomes ou directement dépendants du pouvoir qui se livrent à des petites rivalités d'occupation de terrain, d'émulations et parfois de jalousies. C'est à qui courtisera mieux les institutions car il est le plus connu du public (surtout illettré), en revanche les écrivains indépendants n'ont pas beaucoup de chance. Ceci semble confirmer, pour le cas du Rwanda, la distinction qu'établit Bourdieu ;

« selon le *principe de hiérarchisation externe*, qui est en vigueur dans le champ du pouvoir (et aussi dans le champ économique), c'est-à-dire selon le critère de

⁷³ Bourdieu, Pierre, « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 89, septembre 1991, pp. 4 -5.

⁷⁴ *Idem*, p. 5.

⁷⁵ Les aèdes et les poètes dynastiques étaient des agents du roi et leur fonction était héréditaire.

la *réussite temporelle* mesurée à des indices de succès commercial (tels que le tirage des livres, le nombre de représentation des pièces de théâtre, etc.) ou de notoriété sociale (comme les décorations, les charges, etc.), la primauté revient aux artistes (etc.) connus et reconnus par le “grand public”. Le *principe de hiérarchisation interne*, c’est-à-dire le degré de consécration spécifique, favorise des artistes (etc.) qui sont connus et reconnus par leurs pairs et d’eux seuls (au moins dans la phase initiale de leur entreprise) et qui doivent, au moins négativement, leur prestige au fait qu’ils ne concèdent rien à la demande du grand public. »⁷⁶

Tous les aspects du champ littéraire rwandais seront abordés dans la première partie de ce travail sur la sociologie du champ littéraire rwandais. Je privilégierai une démarche mixte, à la lisière entre l’anthologique classique par la sélection d’auteurs qui entrent dans mon objet d’études ainsi que, *ipso facto*, quelques extraits qui figureront en annexe et la bibliographie sélective qui me permettra d’inventorier et de classer, sans nécessairement entrer en profondeur, tous les autres ouvrages ayant paru durant la période concernée sans nécessairement faire partie du corpus d’analyse. Cette combinaison de deux approches présente un avantage, c’est que les critères de sélection d’ouvrages à étudier dans les autres parties de l’analyse en dépendent. C’est une sorte de socle panoramique à partir duquel, ayant embrassé d’un regard à peu près tout ce qui a été écrit par les Rwandais sur le génocide, la description matérielle des ouvrages (genre, volume), la façon dont ils ont pu les publier (édition) ou non, leur rapport à l’écriture et surtout leur façon d’y incorporer le génocide, je pourrais progresser vers d’autres horizons sur base des différences observées.

J’userai ensuite de la sociocritique comme méthode d’analyse dans les autres parties, elle sera sous-tendue par les théories de l’analyse du discours et les techniques du comparatisme. Selon Régine Robin, elle pourrait se comprendre de façon simple : « La visée de la sociocritique, c’est le statut du social dans le texte et non le statut social du texte, c’est le statut de l’historicité dans le texte et non le statut historique du

⁷⁶ Bourdieu, Pierre, *art. cit.*, p. 7.

texte. »⁷⁷ Cette manière de voir permet une transition, car la première partie se sera basée sur le statut social du texte, des auteurs, des ouvrages, leur naissance et leur vie, l'établissement de leur fiche d'identité, les autres parties traiteront du contenu. C'est en bref une autre façon de dire qu'à partir de la forme j'analyserai le contenu des ouvrages. Régine Robin a bien circonscrit la sociocritique en tant que modalité opératoire d'analyse en définissant les notions-clés qui « permettent d'analyser à la fois des processus de textualisation et d'esthétisation qui convertissent le discursif en textuel et les processus d'idéologisation qui balisent l'écart, la distance entre les projets idéologiques du départ et le travail idéologique du texte. »⁷⁸ Ces notions sont suffisamment importantes aussi je les paraphrase rapidement. Le « *co-texte* », qui fait partie intégrante du textuel, est « ce qui accompagne le texte, l'ensemble des autres textes, des autres discours qui lui font écho, tout ce qui est supposé par le texte et écrit avec lui. »⁷⁹. Cette notion autorise ainsi un raisonnement de type comparatiste parce qu'étant inscrit dans un réseau de références, le texte mentionne nécessairement d'autres textes ou discours lui permettant plusieurs type de relations (citation, parodie, pastiche, paraphrase, etc.).

Il va de soi que, pour un ensemble de textes traitant du même sujet (en l'occurrence le génocide), le co-texte reste le même, la différence réside dans la mise en écriture. Régine Robin définit ensuite le « *hors-texte* » qui « est un espace imaginaire, une zone poreuse où communiquent le système des référents textuels et les références co-textuelles ; zone frontière, moment du texte où l'on n'est plus dans le texte, on n'est pas dans le co-texte, on passe de l'un à l'autre », mais ce qui est encore plus intéressant c'est la restriction que la compréhension du hors-texte impose à la critique littéraire car « pour interpréter les effets du hors-texte, il faut être capable de décoder les signaux déclenchés par la mobilisation sociolectale et idiolectale autour des mots chargés de sens, des unités culturelles chargées. »⁸⁰ En d'autres termes tout texte est accessible à tout le monde abstraction faite des limites linguistiques, et enlevé de son contexte historico-culturel voire idéologique. Or tous les éléments constitutifs du contexte sont

⁷⁷ Robin, Régine, « Pour une socio-poétique de l'imaginaire social », p. 101 in Neefs, Jacques et Ropars, Marie-Claire (éds.) *La politique du texte. Enjeux sociocritiques*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1992.

⁷⁸ *Idem*, p. 101.

⁷⁹ *Idem*, p. 101.

⁸⁰ *Idem*, p. 103.

importants dans la compréhension d'un texte. En conséquence une analyse sociocritique complète passe nécessairement par la connaissance de l'histoire et de la société concernée, la pratique de la langue étant un atout non négligeable. Ces éléments pourraient se comprendre en une phrase riche en notions toutes constituées. Tout texte véhicule un « discours social » (Marc Angenot) qui se structure autour de thèmes et de points de repères précis constituant une « grille d'écriture et de déchiffrement, passage de la référence au référent, à travers ce que Claude Duchet a proposé d'appeler les sociogrammes »⁸¹, notion qui change d'appellation et de contenu selon les auteurs : « *Grungfigur* ou *topos* culturel (Curtius), modèle idéologique (H. H. Wetzell), grille culturelle (M. Mougnot), l'aura (Walter Benjamin), le symbole de masse (Canetti), le complexe discursif (P. Tort), le socle discursif (Régine Robin), l'idéologème (F. Jameson), le mot-enjeu (Michel Tournier), le cliché culturel (Jauss), le thème révélateur (P. Macherey) »⁸².

Cela rend la sociocritique complexe en tant que méthode d'analyse d'un texte car, on peut le constater, elle est déduite de la facture individuelle d'écriture de chaque auteur et ne constitue donc pas une formule générale, elle est déduite d'une combinatoire société et écriture dont on ignore, à la fin, qui engendre qui. L'écriture met en place une société imaginaire calquée sur la critique de la société réelle que vise l'auteur, mais le bon sens veut que ce soit une société viable où les personnages s'épanouissent (ou l'inverse, quand il s'agit d'une dénonciation d'un état des choses). Ceci nous mène à un ensemble de notions chères aussi bien à la sociocritique qu'à l'analyse du discours social : le cliché, le stéréotype, la doxa, l'idéologie qui constituent un soubassement des ouvrages littéraires ou non ayant pour objectif la vulgarisation ou le dénigrement. Tout champ littéraire est, à une époque déterminée, dominé par une certaine *doxa* par rapport à laquelle les auteurs doivent se situer (adhésion, neutralité ou agression). C'est ce que Régine Robin nomme successivement le « *cadre idéologique de départ* » qu'il convient de chercher dans les textes, elle présente la démarche à suivre :

« au sens de l'affrontement polémique (même dans des sociétés ou des conjonctures consensuelles), il s'agit de cerner l'hégémonie, le système de valeurs qui domine, que l'auteur partage ou avec laquelle il va entrer en conflit,

⁸¹ *Idem*, p. 105.

⁸² *Idem*, p. 106.

ou encore par rapport à laquelle il va être obligé de se situer, en hostilité participante, en rupture, en distance, etc. »⁸³,

ensuite « *l'idéologie de référence* : celle qui gouverne plus ou moins l'auteur, l'horizon idéologique dans lequel l'auteur écrit » et enfin, « *l'idéologie du texte* : issue du travail du texte, des processus de textualisation, d'esthétisation et de l'idéologisation de l'écriture sur la matière verbale co-textuelle. »⁸⁴

Cette catégorisation d'instances idéologiques paraît assez opératoire pour le cas du Rwanda, car, on ne pourra le dire assez, écrire sur un sujet grave comme le génocide suppose ou mieux exige nécessairement une prise de position. Cependant, il se pourrait que l'on rencontre des auteurs sans engagement idéologique manifeste. Dès lors appliquer cette catégorie requiert une vigilance qui s'inscrit dans une démarche double. L'idéologie peut occasionner le texte littéraire, ce dernier la transpose d'une façon nécessairement différente à travers les mots, les phrases, les textes.

Les ouvrages du corpus seront chaque fois sollicités pour une comparaison à propos d'un thème précis. La technique comparatiste s'appliquera tout au long du travail, surtout dans la deuxième et dans la troisième parties qui constituent la portion de l'analyse interne. Je passerai du statut social des œuvres au statut du social dans les œuvres (voir *supra*). Cette étape permettra d'analyser les intertextes historiques, sociaux, politiques et interindividuels qui seront fréquents car, comme le titre de la thèse le laisse entrevoir, le corpus s'étend sur une période assez longue. Seul un regard sociocritique diachronique allant parfois au-delà des limites posées (1994-2004), qui restent plus ou moins subjectives, peut permettre d'en établir les rapports entre ce que Barbéris nomme « HISTOIRE-Histoire-histoire »⁸⁵. Les ouvrages parlant d'un même sujet (le génocide) se recoupent nécessairement. Ce postulat est valable pour les ouvrages appartenant particulièrement au même genre ou édités par la même association d'écrivains ou encore issus des textes de commémoration bref d'un même contexte d'énonciation particulièrement codifié. Raison pour laquelle une approche structurale et narratologique succincte viendra renforcer l'analyse chaque fois qu'il sera utile.

⁸³ *Idem*, p. 118.

⁸⁴ *Idem*, p. 118.

⁸⁵ Barbéris, Pierre, « La sociocritique », in Bergez, Daniel (sous la direction de), *Méthodes critiques pour l'analyse littéraire*, Paris, Nathan, coll. « Lettres Sup. », 2002, pp. 172-173. Je reviendrai à ces notions plus loin.

Des réserves ont souvent été émises à l'égard de l'efficacité de la sociocritique que les partisans de la critique de l'érudition considèrent comme un passe-partout et un fourre-tout. Le contexte est mal choisi pour défendre cette méthodologie qui en rallie plusieurs et qui permet une latitude suffisante de critique. Je prends soin de mentionner certains fervents défenseurs de cette dernière dont Barbéris qui pense que le lien qui unit le réel et le textuel (*i.e.* la littérature) est essentiel et apparaît grâce à la sociocritique :

« *Sociocritique* désignera donc la lecture de l'historique, du social, de l'idéologique, du culturel dans cette configuration étrange qu'est le texte : il n'existerait pas sans le réel, et le réel à la limite, aurait existé sans lui ; mais le réel, alors, tel que nous pouvons le percevoir, serait-il le même, exactement ? Toute la question est là : si le réel ne nous est connu que par les discours tenus à son sujet, quel est, parmi eux, la place du discours proprement littéraire ? »⁸⁶

Cette place, il la définit à partir des trois concepts et trois graphies du mot « histoire ». La littérature se situe au troisième degré, celui de l' « histoire » en lettres minuscules :

« - HISTOIRE : réalité et processus historique objectivement connaissables. - Histoire : le discours historique qui propose une interprétation, volontiers injonctive et didactique, de la réalité et du processus historiques. - histoire : la fable, le récit, les thèmes et leurs agencements qui fournissent une autre interprétation, hors une idéologie et hors projet sociopolitique clair, de ce même processus et de cette même réalité historiques dans leur relation avec le sujet vivant, pensant, écrivant, mais aussi avec les masses-publics à naître. »⁸⁷

Il pense, avec raison, que c'est grâce à cette histoire (aux "histoires") que les autres disciplines déjà établis (Histoire, Sociologie, Psychologie) doivent se remettre en question et se défaire de l'emprise de « textes fondateurs », tout comme la sociocritique le fait,

⁸⁶ Barbéris, P., *art.cit.*, p. 153.

⁸⁷ *Idem*, p. 172.

« c'est pourquoi elle ne saurait être un mode d'emploi débouchant dans un sens ultime, dans un dernier recours et dans un « après tout » réducteur. Elle est attentive à tout ce qui émerge de nouveau, et qu'elle contribue à faire émerger, dans l'Histoire et dans l'historiographie, dans la connaissance des mentalités, des diverses temporalités de l'HISTOIRE et des difficiles relations moi-HISTOIRE, et enfin dans la connaissance de l'évolution des manières d'écrire et de raconter. »⁸⁸

On constate que cette méthodologie fédératrice est la seule qui puisse mieux questionner adéquatement l'Histoire (officielle) et permettre l'émergence de l'« HISTOIRE » objective en même temps qu'elle analyse l'inscription personnelle, publique ou intime de l'auteur dans son texte, l'invention d'une société idéale et parfois idéale, une société de papiers traduisant les aspirations profondes (agrément ou frustrations) d'un individu ou de toute une collectivité. En effet, parmi les autres écrits informels ou officiels ; les lois, les rapports, les sondages, les études spécialisées, qui tous ont un commanditaire et un destinataire défini par avance, il n'y a que la littérature qui bénéficie d'une liberté d'expression large.

« La littérature qui ne demande jamais la permission à personne et n'a pas à la demander, la littérature sera toujours une avant-garde de la pensée et de réaction au monde parce que la transparence ne sera jamais à jamais conquise et parce qu'il y aura toujours nécessairement dans l'expérience humaine de l'historique non dominé. »⁸⁹

Malgré sa position de dominée par rapport au champ du pouvoir (Bourdieu), la littérature est le lieu le plus libre, le lieu où l'on peut aborder les sujets qui fâchent sans avoir des comptes à rendre. L'on peut considérer ceci comme un axiome, tout change d'un contexte politique à l'autre, d'un pays à l'autre et dépend d'autres aléas de la censure⁹⁰.

⁸⁸ *Idem*, p. 154.

⁸⁹ Barbéris, Pierre, *L'écriture du réel*, Paris, Éditions Sociales, 1973, p. 172.

⁹⁰ Il n'y a qu'à penser à la fatwa lancée contre Salman Rushdie à la parution des *Versets sataniques* en 1988 ou au nombre de procès intenté aux écrivains (essayistes en particulier) ou encore au nombre d'écrivains qui s'exilent pour mieux s'exprimer.

De la traduction des textes du corpus

Une question supplémentaire de méthodologie se pose en rapport avec la langue des textes du corpus dont certains sont en kinyarwanda. Il faut souligner que la plupart des fictions et des poèmes que je vais analyser sont écrits dans cette langue. Seuls les témoignages sont en majorité écrits en français. Bref il s'agira de traduire et d'analyser ensuite. Néanmoins faudra-t-il traduire la totalité des ouvrages, un extrait choisi représentatif ou les seuls extraits cités ? Enfin comment arranger ces citations ? Quelles méthodes de traduction utiliser ?

Concernant la traduction totale des textes entiers du corpus, je traduirai seulement ceux dont les auteurs m'ont expressément donné l'autorisation de traduction et de reproduction. Il s'agit par exemple des tapuscrits du jeune auteur Mwiseneza Abd-El-Aziz, écrivain engagé dans la littérature de commémoration et de tous les manuscrits reçus des associations. Je pourrais ensuite mettre certaines traductions dans les annexes du travail.

Des ouvrages publiés et commercialisés dans les librairies et qui sont protégés par un copyright, je ne traduirai que les extraits pour répondre au besoin de la citation. Je mettrai le texte en français à l'intérieur de mes analyses et la version originale en note de bas de page.

Passé cette commodité technique, j'aimerais réfléchir un peu sur les pratiques de traduction dont j'aurai besoin pour mieux m'acquitter de cette tâche.

L'ouvrage d'Inès Oseki-Dépré⁹¹ recense une multitude d'écoles théoriques de traduction qui se complètent en s'opposant depuis que la traduction est devenue une discipline à part entière et traducteur, un métier. Les techniques de traduction, quant à elle, n'ont pas beaucoup évolué, les écoles se diversifient selon le point de vue qu'ils privilégiaient : langue de départ ou langue d'arrivée, culture de départ ou d'arrivée, respect du texte de l'auteur ou recherche esthétique du traducteur, tout ce qui précède dépendant du genre de texte concerné.

Paraphrasant Umberto Eco, Oséki-Dépré affirme que :

⁹¹ Oseki-Dépré, Inès, *Théories et pratiques de la traduction littéraires*, Paris, Armand Colin, 1999.

« la question fondamentale posée par le traducteur est [...] de savoir si, en traduisant, il faut amener le lecteur à comprendre l'univers culturel de l'auteur ou bien s'il faut transformer le texte original en l'adaptant à l'univers culturel du lecteur – comme si l'auteur était prêt à récrire son propre livre dans la langue de l'autre, comme s'il avait écrit selon le génie de la langue de destination et non de la langue d'origine. »⁹²

Effectivement, cette question me concerne aussi en tant que devant traduire des extraits de texte, ou des textes entiers (poèmes par exemples) qu'il faudra que je contextualise. La traduction de la prose est différente de celle de la poésie.

Cependant pour pallier ce problème, le “commentaire” me sera de grand secours car ma tâche principale est l'analyse, les textes traduits ne servent qu'en guise d'illustration.

Ceci ne veut en rien dire que les versions que je donnerai seront de moindre qualité. Au contraire, mes traductions n'étant pas très formelles ni destinées à une édition d'ouvrage entier, les explications par notes ou parenthèses permettront la contextualisation nécessaire à la compréhension du lecteur d'arrivée sans léser le texte du départ. L'avantage est que la plupart des auteurs rwandais ont été scolarisés, connaissent suffisamment le français dont ils copient les modèles fondamentaux, ainsi produisent-ils des ouvrages hybrides ; la norme formelle prétend être française (roman, théâtre, etc.) ; le fond et la langue restent rwandais.

Pour un roman écrit en kinyarwanda, le paratexte générique est en français, on trouve “Roman” en couverture. Cette première influence est unilatérale, il serait absurde d'imaginer un roman en français où l'auteur rwandais apposerait l'étiquette « *inkuru ndende* », mot désignant le roman en kinyarwanda, que l'on peut traduire littéralement et mot à mot « nouvelle longue ». La version faite du mot « roman » suffit déjà à montrer la gêne que les critiques rwandais éprouvent à trouver des équivalences entre les mots désignant les genres. Car, à vrai dire, le roman rwandais présente plusieurs aspects du conte ou de la nouvelle (« *inkuru* » au sens anglais de “news” et non de “short story” ni de “novel”) car « *inkuru* » fait immédiatement appelle à l'oralité, aux verbes « *kubara* » (raconter) et « *kumva* » (écouter), et secondairement, au verbe « *kwandika* » (écrire) et « *gusoma* » (lire), deux activités importées. Cette distinction est accrue par la radio et, récemment, par la télévision qui ont pris le relais des conteurs traditionnels

⁹² *Idem*, p. 15.

avec des émissions culturelles vespérales « *Igitaramo* = veillée » qui diffusent des contes (*Imigani*) ou des pièces de théâtre (*Ikinamico*) et des poèmes (*Imivugo*) préenregistrés. Ainsi, le Rwandais moyen dira avoir écouté tel théâtre ou tel conte à la radio, il pourrait ignorer jusqu'à l'existence d'un livre le contenant. D'ailleurs l'analyse sémantique de « *ikinamico* » préjuge du contenu de ce genre [« *I-* article, - *kina* du verbe *gukina*- “jouer”, - *mico* (plur. de *muco*)= “mœurs, cultures, coutumes”)] à savoir l'exposition (représentation) de la société tandis que « *umuvugo* » (poème) substantif du verbe « *kuvuga* » = “dire, parler” ; peut se traduire simplement par éloquence (rhétorique) ou déclamation.

La poésie et le théâtre se partagent la scène et les ondes, la prose se trouve marginalisée. Les traducteurs seront aussi tentés de se baser sur ce qu'il y a de plus connu. On trouve ici l'explication au fait que la majorité des travaux de recherche qui se font au Rwanda accordent plus de préférence à ces deux domaines, au détriment de la prose. Comme je l'ai dit précédemment le paratexte des ouvrages publiés en kinyarwanda écrit en français constitue la première preuve d'une superposition de systèmes ou de champs littéraires, l'un servant de référence, l'autre d'adepte, d'imitateur. Hiérarchiquement, la littérature rwandaise moderne est subordonnée à la littérature occidentale et particulièrement à la littérature française. Les écrivains rwandais rencontrent aussi un problème de gestion du kinyarwanda dû à la situation plurilingue du Rwanda actuel. Le kinyarwanda écrit et même parlé actuel opère des multiples emprunts au français, à l'anglais (les deux autres langues officiels) et au swahili, kiganda, kirundi, lingala, langues de la sous-région.

Je peux affirmer que la langue d'écriture de l'écrivain rwandais n'est pas nécessairement épurée. L'écriture apportée par la colonisation a laissé un nombre considérable de mots et de concepts difficilement traduisibles en kinyarwanda. Ils ont été simplement adaptés au système phonétique et scriptural. Ces mots étant plus assimilables font parties d'un lexique actif, alors que leurs équivalents, mots inventés après coup, nécessitent parfois une traduction inverse (du kinyarwanda au français) pour être compris par les locuteurs du kinyarwanda. Tout paraît comme si la tâche se trouve allégée par cette cohabitation linguistique qui aboutit à ce que Maingueneau a appelé « “une **interlangue**”. Par là on entendra les relations, dans une conjoncture donnée, entre les variétés de la même langue, mais aussi entre cette langue et les autres,

passées ou contemporaines. »⁹³ Le kinyarwanda a évidemment des variétés régionales à l'oral mais pas à l'écrit, ce qui me pousse à postuler que les écrivains rwandais utilisent au minimum la même interlangue écrite sous réserve évidemment d'autres facteurs pouvant entrer en jeu car « en fonction de l'état du champ littéraire et de la position qu'il y occupe, l'écrivain négocie à travers l'interlangue un **code langagier** qui lui est propre. »⁹⁴. Cette individualité peut ressortir par exemple en étudiant la fréquence et les occurrences de mots empruntés, ce qui traduit une plus ou moins grande instruction de l'auteur, ou une stratégie d'occupation du champ, ou enfin, une marque tout autre comme le snobisme ou la recherche des effets de style. Relevant plus de la sociolinguistique, le phénomène d'emprunt ne fera pas objet de notre étude, quoiqu'un commentaire occasionnel pourra servir d'illustration car la pratique des langues au Rwanda recèle tout au moins les traces de l'ancien pays d'exil.

Si je m'en tiens à la grille de types de traductions poétiques établie par Efim Etkind, je vais combiner deux procédures majeures : la « Traduction-Information (T-INFO) » qui « vise à donner au lecteur une idée générale de l'original ». On peut, selon lui [Etkind], énoncer comme règle que la T-INFO est de la prose ; elle reste en deçà de la prétention esthétique. [...] et La Traduction-Interpétation (T-INT) qui « combine la traduction avec la paraphrase et l'analyse. Elle est l'auxiliaire des études historiques et esthétiques. »⁹⁵

Toutes les techniques seront mises à profit, le mot à mot, l'adaptation, l'emprunt, l'équivalence, la paraphrase, afin d'aboutir à une traduction à la fois : explicative qui tient en compte le lexique, la syntaxe et la sémantique des deux langues et interprétative qui se base sur le cadre de la communication (situation énonciative) et sur l'analyse du discours.

⁹³ Maingueneau, Dominique, *Le contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod, 1993, p. 104. (C'est l'auteur qui souligne)

⁹⁴ *Idem*, p. 104.

⁹⁵ Oseki-Dépré, Inès, *op.cit.*, p. 86-93, paraphrasant Efim Etkind, *Un art en crise, Essai de poétique de la traduction poétique*, Lausanne, L'Âge d'homme, 1982.

Première partie : Sociologie du champ littéraire rwandais

Introduction : existence d'un champ littéraire autonome (ante et postgénocide)

Dans cette introduction il s'agira, au préalable, d'exposer une histoire commentée de la littérature rwandaise moderne. Le croquis que je vais tracer s'inspirera très largement des travaux antérieurs⁹⁶ et visera à établir s'il existe une différence fondamentale entre la littérature d'avant 1994 et celle d'après. Je m'appuierai également sur les entretiens que j'ai effectués durant mes recherches de terrain en 2004 et sur les ouvrages produits durant cette deuxième période, car, même en littérature, il y a eu un avant et un après 1994.

La littérature rwandaise moderne, comme j'ai eu l'occasion de le souligner dans l'introduction générale est celle que le Rwanda hérite principalement de la colonisation à travers les écoles. Elle est tardive, elle existe surtout en kinyarwanda, assez rare en français et en d'autres langues, elle est écrite et/ou radiodiffusée. Le champ littéraire rwandais est esclave de diverses institutions qui le sollicitent, le financent et en conséquence le contrôlent. C'est une littérature de commande car elle vit au rythme de concours d'écriture en dehors desquels elle devient invisible.

J'essaierai subséquemment de démontrer en quatre points quelles sont les conditions matérielles de production de la littérature rwandaise moderne, que ce soit au Rwanda ou à l'étranger, les proportions génériques et la raison de cet état. J'analyserai ensuite le phénomène des concours d'écriture et ses conséquences sur tout le champ à savoir l'existence d'une littérature à thèse⁹⁷ ou à propagande sociopolitique, expression

⁹⁶ Pour cette histoire de la littérature rwandaise surtout les ouvrages, les thèses ou mémoires l'ayant bien synthétisé dont principalement : Houdeau Serge, *Panorama de la littérature rwandaise*, Butare, 1979, 209 p. ; Nsengimana Joseph, *La poésie moderne de langue rwandaise : continuité et rupture*, Université des Limoges, 1987-1988, 461p. (Thèse de doctorat)

⁹⁷ Suleiman Susan Rubin définit « comme roman à thèse un roman « réaliste » (fondé sur une esthétique du vraisemblable et de la représentation) qui se signale au lecteur principalement comme porteur d'un

de l'engagement les écrivains rwandais. Peut-on affirmer que ce fait constitue une originalité de la littérature rwandaise ? Une littérature de propagande ou de commande est forcément une littérature prévisible.

À ce sujet Bourdieu constate à juste titre :

« S'agissant de la production symbolique, la contrainte que le marché exerce par l'intermédiaire de l'anticipation des chances de profit prend naturellement la forme d'une *censure* anticipée, d'une autocensure, qui détermine non seulement la manière de dire, c'est-à-dire le choix du langage – le *code switching* des situations de bilinguisme – ou du « niveau » de langage, mais aussi ce qui pourra ou ne pourra pas être dit. »⁹⁸

Enfin j'aborderai particulièrement la littérature rwandaise de la période cible de ma thèse (*i.e.* 1994-2004) marquée par les séquelles du génocide et de la guerre. Car après le génocide, on peut aussi affirmer que la littérature, comme tous autres domaines de la vie, avait besoin de se reconstruire et cela passe par les associations, les concours. D'où la présence d'une littérature de réhabilitation.

Pour commencer j'aimerais retracer un survol de la littérature rwandaise moderne depuis ses débuts. On peut convenir que la littérature rwandaise moderne commence avec l'introduction de l'écriture et de l'école au Rwanda, bref au début du 20ème siècle. On ne peut pas avancer une date précise à propos de la littérature rwandaise écrite par des Rwandais, mais le premier livre écrit par un Rwandais fut l'œuvre d'un prêtre dans le cadre de l'éducation en 1929, *Igitabu chy'Abany'ekoli (Le livre des écoliers)* de Gafuku Balthazar.

C'est à partir des années 1940 avec l'avènement d'une génération d'intellectuels, tous de formation plus ou moins cléricale, l'abbé Kagame Alexis, monseigneur Bigirumwami Aloys et des chercheurs rwandais associés à des anthropologues, sociologues, littéraires et linguistes européens pour la plupart mandatés par le clergé, que sont mis par écrit d'abord les œuvres du patrimoine culturel et de la littérature orale

enseignement, tendant à démontrer la vérité d'une doctrine politique, philosophique, scientifique ou religieuse. » *Le roman à thèse ou l'autorité fictive*, Paris, PUF, « écriture », 1983, p. 14. ; définition que nous pouvons appliquer à toute littérature à thèse.

⁹⁸ Bourdieu, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Éditions du Seuil, « Essais Points », 2001, p. 115.

traditionnelle. En 1926, Eugène Hurel⁹⁹, un prêtre, avait publié le premier dictionnaire bilingue mais entre temps l'église, pour le besoin de l'évangélisation entreprend de traduire la Bible¹⁰⁰ et les dogmes¹⁰¹. Ensuite se succèdent les publications de missionnaires et de colons tous décrivant le Rwanda du point de vue anthropologique et exotique, rien de plus classique, comme chaque fois que les colonisateurs occupaient un pays. Delmas L. publie "La vache au Rwanda"¹⁰² en 1930, Louis de Lacger¹⁰³ (prêtre), *Le Rwanda* en 1939.

Quand Alexis Kagame entre dans le champ de la recherche, il ne le trouve pas vierge cependant il le maîtrise mieux, il gagne la confiance du Mwami Rudahigwa¹⁰⁴ et des seigneurs, il a accès même aux codes ésotériques¹⁰⁵. Je ne reprendrai pas ici ses ouvrages scientifiques¹⁰⁶, le fait est qu'il constitua la transition entre la littérature rwandaise traditionnelle et la littérature rwandaise moderne. Il se situe entre deux époques, ses ouvrages de création sont marqués par la versification classique rwandaise, sur des thèmes religieux ou humoristiques. Ses ouvrages scientifiques étaient rédigés en français, alors qu'il publiait ses créations littéraires en kinyarwanda avant de s'auto-traduire en français. C'est encore le portrait de l'intellectuel rwandais actuel, partagé entre plusieurs langues. Les obligations académiques ne lui donnent pas de choix. Actuellement, à l'Université nationale du Rwanda, les mémoires s'écrivent soit en français ou en anglais et rarement en kinyarwanda, alors que les écrivains préfèrent le

⁹⁹ Hurel, Eugène, *Dictionnaire Français-Runyarwanda ou Runyarwanda-Français*, s.l., s.e., 1926, dictionnaire qui sera complété et achevé par Pierre Schumacher sous le titre *Dictionnaire Phonétique Français-Runyarwanda, Runyarwanda-Français*, Kabgayi, 1956, 364p.

¹⁰⁰ La Bible existe déjà en kinyarwanda : *Bibliya gatolika yanditswe mu runyarwanda*, Kabgayi : Vicariat apostolique du Rwanda, 1927, 304 p.

¹⁰¹ *Gatikisimu (petit catéchisme en Kinyarwanda)* / Ruanda. Vicariat apostolique, Kabgayi : Imprimerie de Kabgayi, 1946, 119 p.

¹⁰² Delmas, L., "La vache au Rwanda" in *Anthropos*, 1930, pp. 945-952

¹⁰³ Lacger, L. de, *Le Rwanda. Tome I. Le Rwanda ancien*, Namur, 1939 et l'ouvrage final *Rwanda*, Kabgayi, 1959, 729 p.

¹⁰⁴ Premier roi ayant fréquenté les écoles des colonisateurs, artisan de la conversion de masse au catholicisme et grand mécène.

¹⁰⁵ Ensemble de textes mémorisés par les sages, transmis de père en fils qui renfermaient la constitution à l'époque monarchique, les règles de succession, les cérémoniels d'investiture et différents codes civils et sociaux.

¹⁰⁶ Voir Introduction générale.

kinyarwanda. La situation actuelle du Rwanda dans les écoles, le français et l'anglais cohabitent et se partagent les enseignements avec un hic : c'est que les écoles privilégient l'une ou l'autre langue suivant les pays d'origine de la majorité de leurs élèves et enseignants. Bien entendu, rien n'empêche un francophone d'origine de fréquenter une école anglophone où le français est un cours au programme et non une langue d'enseignement et vice versa.

Je propose de diviser la littérature rwandaise moderne en trois grandes périodes spécifiques, plus ou moins parallèles à chaque changement de régime ou pouvoir politique. L'époque monarchique couvre la période de cohabitation entre la monarchie et la colonisation (1895 – 1962), toutes proportions gardées car la pratique de l'écriture est une réalité plus postérieure au contact avec la civilisation occidentale. L'époque des Républiques à monopartisme (1962 – 1990) dont le *terminus ad quem* est la guerre d'octobre 1990 et enfin la période post-génocide (de 1994 - ...), avec un régime politique de multipartisme. De 1990 à 1994 s'inscrit une petite période transitoire.

La littérature rwandaise moderne s'est toujours façonnée, comme plusieurs de ses consœurs africaines, suivant ou contre les doxa et idéaux politiques en place. Elle est étroitement liée à l'histoire du pays, à l'histoire politique particulièrement. Cette subdivision paraît hasardeuse à première vue, pourtant, elle se justifie par un certain nombre d'éléments historiques démontrant une certaine continuité. Le facteur politique est lié au facteur historique, les deux domaines préférés de la chronologie. Je postule donc, pour mieux écrire une histoire de la littérature rwandaise, qu'elle est très liée à l'histoire politique du Rwanda. Les changements politiques ont toujours été déterminants dans le changement de l'écriture, du style, des auteurs, des thèmes et aussi des rapports à la langue.

Je puis qualifier la première période de "primitive" et de "cléricale" par les faits d'abord évidents que c'est le commencement (du contact avec l'Occident) ensuite que c'est l'Église qui détient l'« écrit » par sa mainmise sur les écoles. C'est la période de la traduction des écrits de la doctrine chrétienne : la Bible, la catéchèse et de leur vulgarisation à travers les missions et les écoles. Les premiers intellectuels rwandais sont divisibles en deux catégories : d'une part les prêtres et religieux, d'autre part les clercs au service de l'administration coloniale à l'image des écoles en place : d'une part les séminaires de religieux, de l'autre les écoles de clercs. Parmi les premiers, Kagame

Alexis et Bigirumwami Aloys se sont distingués, parmi les clercs on peut retenir Nayigiziki Saverio.

La littérature ne fut pas facilitée par la politique coloniale, comme j'ai eu l'occasion de le dire dans l'introduction générale. La littérature était même proscrite, sujet à une censure systématique de la part de l'église catholique qui détenait une grande part des écoles. L'image de la littérature comme perversion est d'ailleurs restée dans l'inconscient collectif rwandais, ainsi, même des années après la colonisation, il y a des thèmes qui ne peuvent ouvertement être écrits, dont la sexualité est une illustration patente. De la colonisation, le Rwanda a finalement hérité un christianisme puritain qui constitue un supplément d'inhibition et d'autocensure ayant marqué la littérature dès le début. Tout tourne autour de l'église et du pouvoir. La tradition rwandaise anté-coloniale ne permettait pas aussi la libre expression. Le roi régnait sur tout le pays, tous les hommes étaient sujets du roi, toutes les femmes étaient sa propriété, toutes les terres et tout le bétail. Que reste-t-il ? L'expression dans tel contexte ne peut dire que ce qui ne heurte pas le cadre monarchique. C'est l'époque de la grande littérature rwandaise de cour avec ses différents genres.

Malgré la cohabitation des administrations monarchique et coloniale, le Rwanda ne s'est pas mis tout de suite ni à l'écriture et ni à la louange ou au blâme de la colonisation¹⁰⁷ ; la littérature moderne n'existe presque pas. La littérature dynastique elle-même régresse face à l'imposition d'une littérature biblique et à la conversion massive des populations vers la fin des années 1930. La littérature rwandaise traditionnelle, qui était principalement fonctionnelle, cérémonielle et performative disparaît avec les cérémonies qualifiées de païennes par les missionnaires. Paradoxalement nous la connaissons grâce aux travaux de collecte et aux écrits des missionnaires même et de chercheurs rwandais tous rattachés à l'église. Il était question d'archivage ou de muséification des formes littéraires qui étaient condamnées à disparaître.

¹⁰⁷ Je rappelle le flou historique qui existe sur la terminologie à utiliser pour la colonisation du Rwanda. L'Allemagne l'a colonisé quelques années (1885-1918), période marquée par la Grande Guerre (1914-1918), puis le Rwanda a été placé sous « protectorat » de la Belgique : alors, colonisation, protectorat ou tutelle ? Cette situation intermédiaire et indéfinie a dû influencer aussi sur les comportements intellectuels de l'élite de cette époque.

La scène littéraire moderne de cette époque est partagée dans les anthologies de la littérature africaine et « nègre » par deux écrivains : Alexis Kagame et Nayigiziki Saverio.

La deuxième période correspond à la première et à la deuxième République. Cette époque voit naître, après plusieurs écoles secondaires, une université nationale à Butare. Cette institution, où enseigne Alexis Kagame, devient vite une pépinière de la littérature rwandaise. La faculté des Lettres commence avec l'université rwandaise et forme les futurs hommes des Lettres. Jusqu'en 1994, un grand nombre d'écrivains connus au Rwanda sont des anciens de l'UNR, d'ailleurs la plupart ont commencé leur carrière d'écrivain sur le banc des amphithéâtres. Cette période va de la fondation de l'UNR, 1963 (soit un an après l'indépendance) à 1990, période que je justifie par la succession de régimes politiques à parti unique et obligatoire (1965-1991), jusqu'à la veille de la guerre du FPR (01 octobre 1990). La littérature rwandaise y est marquée par un militantisme démesuré. Les chefs de l'État et la classe politique sont friands d'éloges et les hommes des lettres, à quelque exception près, les leur offrent bien¹⁰⁸.

La littérature est un objet de séduction du pouvoir, de flatterie ou de promotion. On ne peut pas trouver un adjectif unique pour qualifier cette période. Toutes les descriptions sur cette période sont toujours subjectives ou partisans. Voici l'avis d'un ancien dignitaire de l'époque, ancien universitaire aussi :

« Il n'est pas vrai que l'effondrement des structures féodales, du culte de la vache et du Mwami ont mis un terme à la création artistique, ni que le niveau de production se confine dans la médiocrité. [...] Il est vrai que les arts et les lettres marquèrent le pas

¹⁰⁸ Je reprends quelques poèmes panégyriques composés à l'honneur du parti unique ou du dirigeant en place que je tire de Houdeau, S., *op.cit*. On peut constater que chaque régime trouve ses aèdes : sur la première république Nteziryayo, Aloys, *Igisingizo cya Parmehutu* ("Éloge du Parmehutu") [parti unique de 1965-1973], in *Imvaho*, n° 113, janvier 1965, pp. 6-7 ; Rukebesha Aloys, *Umugambi wa Muganji* ("Les hauts faits du Victorieux") [le président Kayibanda] in *Revue Pédagogique*, VI, 20, oct. – déc. 1969, pp. 27-28., Sezibera, A., *Igisingizo cya Parmehutu mu Rwanda* ("Hymne au Parti Parmehutu du Rwanda") in *Urumuli rwa Demokrasi*, X, 59, septembre 1969, p. 5., sur la deuxième république on peut citer entre autres : Mukurira Xavier, *Icyivugo cya Coloneli Habyalimana Y.* ("Ode guerrière au colonel Juvénal Habyalimana"), in *Imvaho*, n° 220, juin 1969, p. 2., Ntagengwa, Félicien, *Ibigwi bya démocratie* ("La victoire de la Démocratie") et *Ibigwi by'uwagatanu nyakanga* ("La victoire du 5 juillet") [Habyalimana est le président de la Deuxième République, le 5 juillet est la date de son coup d'État et de sa prise du pouvoir].

pendant la période révolutionnaire où plus personne ne savait sur quel pied danser. [...] La monarchie avait mis des siècles pour mouler le canon esthétique rwandais dans les modèles précis et d'autant plus constants que la structure politique qui les engendra était restée immuable. Aujourd'hui rien de tel ne peut encore exister. »¹⁰⁹

Par contre ce qui est certain c'est que la littérature rwandaise moderne se libère partiellement de ses parangons (Kagame Alexis, Nayigiziki S.) et voit apparaître dans le champ une diversité d'écrits, dans tous les genres. Les traditionalistes poursuivent leurs recherches, et ils sont plus nombreux que les modernes qui essaient de se trouver une place au soleil. Et ce n'est pas exagérer que de dire que la littérature rwandaise moderne a vécu à l'ombre de la littérature traditionnelle, elle en constituait une forme de paralittérature. Jusqu'aujourd'hui, une plus value est accordée aux ouvrages qui imitent beaucoup plus les genres traditionnels, d'où l'ascendant de la poésie sur d'autres genres (roman et théâtre) dans tous les cadres de solennité. Dans son bilan de la littérature rwandaise, S. Houdeau établit les statistiques suivantes en 1979 : « 113 écrivains : 66 poète(s) « pur(s) », 4 dramaturges « purs », 5 romanciers, nouvellistes « purs », 20 essayistes, critiques, compilateurs « purs », 18 polygraphes »¹¹⁰. On verra plus loin (voir Préférences génériques) les causes de cette répartition inégale qui n'ont guère beaucoup changé.

À côté des écrivains "engagés" dans les causes politiques, on trouve la littérature commune qui aborde les thèmes plus triviaux : l'amour, le mariage, la famille, ou les thèmes plus graves comme l'histoire. Cette période "républicaine"¹¹¹ des dictatures aura été marquée en littérature par une expression végétative sauf dans le cas des éloges du parti unique ou du président-messie. Mfizi Christophe qui fustigeait tantôt « le culte de la vache et du Mwami », ne porte pas les mêmes critiques sur le système qu'il sert :

« [...] l'âme rwandaise prend le dessus : chorales, solistes et orchestres produisent des compositions inspirées de la belle tradition rwandaise remodelée, et qui abordent librement les thèmes les plus divers : l'amour, la beauté du pays, la solitude, l'amitié,

¹⁰⁹ Mfizi, Christophe et alii, *Les lignes de faites du Rwanda indépendant*, Kigali, Office rwandais d'information, 1983, p.125.

¹¹⁰ Houdeau, Serge, *op. cit.*, p. 20.

¹¹¹ République, c'est le mot le plus utilisé dans les discours politique et social, beaucoup plus que la démocratie, pour rappeler la Révolution sociale de 1959 et la fin du régime monarchique 1962, les présidents ont remplacés les monarques.

mais aussi les thèmes patriotiques : avènement de la République, action des organisations politiques, qualités des Chefs d'État successifs, lutte pour le développement national, etc. »¹¹²

De 1990 à 1994, intervient une période transitoire. Sur le plan politique et social, le Rwanda est traversé par une guerre de rapatriement de réfugiés externes exilés à l'occasion de différentes vagues de massacres de Tutsis. Elle commence le 1 octobre 1990, menée par le FPR (Front patriotique rwandais) opposé aux FAR (Forces armées rwandaises). Elle permet un déblocage de la politique, notamment l'acceptation du multipartisme par le président Habyalimana Juvénal, mais elle entraîne aussi des morts et des déplacements intérieurs des populations. La littérature de cette période aborde ouvertement un thème jusqu'alors tabou : la question ethnique. Le multipartisme, la liberté d'expression tournent à l'abus de la liberté d'expression. La presse caricature les hommes politiques en animaux plus féroces les uns que les autres selon la mouvance politique des journalistes¹¹³. Les ouvrages littéraires se montrent modérés alors que la presse extrémiste se déchaîne. Quelques titres :

NSENGIMANA, Joseph, *Tous pour la nation*, Kigali, ACODEC, 1991, 55 p. L'auteur, ancien professeur d'université, rescapé du génocide, a occupé différents postes ministériels au gouvernement d'unité nationale après le génocide avant d'être nommé actuellement ambassadeur du Rwanda à l'ONU. Il a écrit une thèse sur la poésie rwandaise moderne à l'université de Limoges et plusieurs articles sur la littérature rwandaise.

GASIMBA, François-Xavier, *Icyivugo cy'Imfizi « Bangaheza »* (Autopanegyrique du taureau « Ingrat »), Kigali, Chez l'auteur, 1991.

¹¹² Mfizi, Christophe et al., *op.cit.*, p. 126. c'est moi qui souligne, et ce point de vue pourrait s'appliquer actuellement car ce que l'auteur évite de dire est que le culte du Mwami est remplacé par le culte du "Mwami" remodelé, républicain.

¹¹³ Chrétien, Jean-Pierre (en collaboration avec J.-F. Dupaquier, M. Kabanda et J. Ngarambe), *Le défi de l'ethnisme. Rwanda et Burundi 1990-1997*, Paris, Karthala, 1997, 400p. et Braeckman, Colette, *Rwanda, Histoire d'un génocide*, Paris, Fayard, 1994, 341 p. ont largement traité le rôle de la presse dans la rupture du tissu social rwandais avant le génocide.

NDUWAYEZU Augustin, *Imburagihana : urubanza rwa Sebahutu na Sebatutsi*, Kigali, Éditions Barama, 1991, 220 p. (“Les incorrigibles : le procès de Sebahutu et Sebatutsi”)

GASEKE, Augustine, *Nta mutima nama mu noti*, s.l., s.éd., 1992, 26 p. (“L’argent n’a pas de conscience” – Théâtre)

GATABAZI, J.D., *Inkota izunga amoko*, s.l., s.éd., 1991, 37 p. (“L’épée qui réconciliera les ethnies” – Théâtre).

La littérature de cette période est symptomatique du conflit qui sévit dans le pays, elle analyse le conflit, joue l’intermédiaire, le conciliateur, bref anticipe la rupture interethnique qui se profile. Malheureusement, la littérature n’a pas autant de pouvoir que la presse, ces ouvrages sont tombés, oubliés dans les rayons des bibliothèques. S’il fallait rapprocher cette période de celles qui précède ou qui suit, je la ramènerais plutôt vers l’après génocide car, littérairement, les thèmes de l’après génocide se profilent déjà.

La période actuelle va de 1994 à nos jours : on y observe d’abord une nouvelle orientation politique et une gestion des conséquences du génocide et des massacres. C’est cette dernière période qui occupe une grande part de notre travail. Elle regorge d’écrits sur le génocide. Ce dernier constitue un point de repère nécessaire, d’ailleurs les thèmes abordés par les écrivains convergent tous vers la lutte contre l’idéologie qui l’a généré, la justice, la réconciliation, l’unité, les droits de l’homme, une somme d’éléments rentrant dans la doxa politique du moment et constituant un même champ lexico-sémantique. Relativement proche et prolixe, cette période est caractérisée par la réorganisation dans tous les domaines y compris celui de la littérature. Le champ littéraire est directement affecté par les exactions du génocide, des auteurs ont péri (le plus connu est Cyprien Rugamba), d’autres sont partis en exil, enfin, ceux qui sont restés ne se hasardent pas sur un terrain miné qui est celui de la pratique de l’expression écrite et ouverte de la pensée. C’est pour cela que presque la totalité d’ouvrages factuels sont publiés en Occident (les témoignages et essais politiques), tandis que beaucoup plus d’ouvrages empruntent le détour de la fiction au Rwanda.

Pour conclure cette introduction, une réflexion s’impose à propos de l’existence d’un champ littéraire proprement rwandais. Nous avons vu (et nous verrons par la suite) que

différents pouvoirs – religieux et politique surtout – exerçaient une forte pression sur la littérature. Cette dernière n’a jamais eu une libre expression au Rwanda. Sur une échelle virtuelle, la littérature apparaîtrait loin derrière la presse, même si cette dernière constitue un domaine stratégique et influent par conséquent plus contrôlé et plus sujet à la censure. Les raisons de ce retard d’autonomisation sont multiples, j’en reprendrai ici quelques unes (au risque de me répéter) :

L’histoire du pays : la succession plus ou moins rapide de régimes politiques et les changements idéologiques entraînent des ruptures. Les écrivains rwandais sont des “Sisyphes” modernes qui doivent se positionner plusieurs fois dans leur vie par rapport au pouvoir en place et tout reprendre à zéro le cas échéant.

La culture rwandaise : basée sur l’oralité, elle privilégie la parole et les ondes plutôt que les écrits ; du coup, pour remédier à ce problème la Radio nationale, la seule depuis l’indépendance jusqu’en 2004, (sauf les intermittentes Radio Télévision Mille Collines (RTL) ¹¹⁴ des années 1993-1994 et la Radio Muhabura ¹¹⁵) a créé des programmes culturels. La lecture n’est pas dans les habitudes de la majorité des Rwandais y compris ceux qui ont été scolarisés jusqu’à un niveau raisonnable.

L’analphabétisme : ce problème partagé par plusieurs autres pays en voie de développement ne vient que pour renforcer l’argument précédent. La seule voie d’accès à la littérature pourrait être une lecture publique. Or ce mode de diffusion n’est pas facile à organiser dans un pays pauvre où la préoccupation primaire est la subsistance. C’est dire que le facteur économique – vraiment général – constitue une explication à tous les échelons.

Le manque de structures appropriées : pas d’institution littéraire ou apparentée. Une Académie rwandaise de la culture a été créée en 1971 mais elle n’a pas eu les moyens nécessaires pour se développer. Actuellement elle est inexistante. Il y eut un temps où des bibliothèques municipales voulaient être mis en place, l’idée est restée sans suite, on a vu à la place des centres d’alphabétisation dont le but premier était de

¹¹⁴ Radio mise en fonction par les idéologues extrémistes hutus pour vulgariser l’idéologie génocidaire. Pour comprendre le mécanisme de cette radio, lire Chrétien, Jean-Pierre, *op.cit.* L’ouvrage recense et analyse l’usage des médias rwandais dans la préparation et l’exécution du génocide

¹¹⁵ Radio de propagande du FPR, qui émettait en ondes courtes de 1990 à 1994.

permettre aux paysans de pouvoir lire un minimum en kinyarwanda tels que les papiers administratifs, les actes juridiques ou les journaux locaux.

La liberté d'expression : dans un pays à très petite superficie, il est facile de contrôler les écrits. La littérature de dénonciation n'a pas beaucoup existé au Rwanda parce que la liberté d'expression (écrite ou orale) et même la culture de l'opposition n'ont pas eu de place. Bref, la démocratie rwandaise excluait ces deux paramètres essentiels. Là où il n'y a pas de liberté d'expression, il est évident qu'il n'y aura pas la liberté d'impression, d'imprégnation et même d'importation. La censure des livres au Rwanda fût telle que les livres non désirés, sans être publiés sur une liste officielle, ont toujours été intuitivement connus d'avance par ceux qui s'intéressent à la lecture et à la recherche. La lecture d'un livre « suspect » pouvait constituer un délit d'atteinte à la sûreté de l'État.

Après 1994, les langues et les plumes se délient, des radios privées ou communautaires naissent depuis 2005, toutefois leur puissance est encore limitée par l'inexpérience et le spectre d'une certaine radiodiffusion d'endoctrinement auxiliaire du génocide. La presse écrite privée fonctionne non sans difficulté mais elle existe au moins. Les contentieux et différends avec les hommes politiques (la plupart du temps) de résolvent devant la justice.

L'enseignement des Lettres : les écoles des Lettres sont nombreuses à travers le pays et produisent des bons intellectuels. Lettres modernes, latin ou grec combinés aux sciences dans les écoles secondaires donnent des élèves hybrides. La faculté des Lettres commence dès l'inauguration de l'UNR, en 1963, ainsi l'histoire de la littérature rwandaise moderne se trouve liée à l'école et à l'université. Les écrivains recensés par Serge Houdeau (1979) et François-Xavier Munyarugerero (1982) sont issus de différentes facultés et se publient dans des revues édités par l'université à travers diverses facultés ou des revues animés par les enseignants d'écoles secondaires. L'enseignement des Lettres n'a pas souffert d'un manque d'encadrement, le problème crucial restait la réception. La littérature rwandaise moderne s'est retrouvée ainsi dans un cercle vicieux par rapport au lectorat, elle offre, en y réfléchissant *a posteriori* l'image d'un club littéraire limité. Les éventuels "écrivains" étaient lus par d'autres "écrivains" potentiels et quelques intellectuels.

On peut conclure qu'avant le génocide, le champ littéraire rwandais était encore naissant et malmené par tous les facteurs ci-dessus résumés ; et qu'après le génocide, tout semblait à recommencer. Dans les chapitres qui suivent, j'approfondirai cette question en examinant les caractéristiques particulières au champ littéraire rwandais et à la littérature rwandaise en insistant sur les dix ans post-génocide qui constitue notre cible. Il s'agit d'une première percée dans le corpus de notre étude, une critique extérieure du corpus appliquée à l'histoire littéraire du Rwanda.

Chapitre 1 : Conditions matérielles et circonstances de production

Pour qu'un livre parvienne aux mains d'un lecteur il passe par plusieurs instances qui toutes font défaut au Rwanda, sauf la première, l'écrivain qui confectionne un manuscrit (tapuscrit). Carence d'éditeurs (maisons d'édition), carence d'imprimeurs (où impression à prix exorbitant), carence de librairie, et surtout manque de budget dédié à l'achat de livres. Ce dernier point concerne à la fois l'auteur et le lecteur. Le livre constituant un commerce non rentable, le nombre de personnes physiques ou morales qui s'y aventure au Rwanda se compte sur les bouts des doigts. Je commenterai cette particularité du circuit du livre au Rwanda suivant les axes suivants : les manuscrits (tapuscrits) et la tendance à recourir aux journaux, l'autoédition (ou auto-impression) des écrivains, les subventions aux auteurs et aux éditeurs.

Les manuscrits (ou tapuscrits).

Au Rwanda, le nombre de personnes qui déclarent écrire régulièrement dans le domaine littéraire dépasse de loin ceux qui se font publier. Cette situation dure depuis longtemps¹¹⁶.

Il suffit, actuellement, de parcourir les quelques livres d'auteurs rwandais pour s'en rendre compte. Il n'existe pas un seul auteur qui ne mentionne ses inédits. Certains d'entre eux même qui n'ont jamais publié un ouvrage relié se créent une renommée grâce à la radio (théâtre et poésie radiophoniques). Les manuscrits finissent dans les

¹¹⁶ Cf. supra Introduction générale, Revue de la littérature.

archives familiales ou personnelles en attendant l'amélioration du système éditorial. Seulement, cette littérature étant éphémère et malmené par l'Histoire, qui en constitue l'inspiration principale, atteint vite sa date d'expiration. Tous les manuscrits d'écrivains rwandais pourraient porter la remarque : « à publier de préférence avant...date de la fin ou de l'oubli de tel événement, avant telle ère politique » car c'est une littérature conjoncturelle basée sur l'actualité, et cela se comprend bien vu qu'il n'y a que le présent (ponctuel) que les Rwandais essaient de partager mieux, le passé étant marqué par des discordes lourdes à la mémoire et difficiles à rappeler sans se faire taper sur les doigts. Le passé commun est un sujet de débat de spécialistes (historiens, sociologues, politologues) et un sujet d'évitement de tous les autres.

Pour contourner ce problème, quelques écrivains (une infime partie) font appel aux rubriques « littératures » ou « cultures » de la presse écrite d'information et aux revues d'associations pour caser un poème, un roman sous forme de feuilleton ou encore une nouvelle ou bien ils vendent leur âme aux concours littéraires. Ces périodiques sont par exemple l'hebdomadaire officiel *Imvaho* devenu après le génocide *Imvaho Nshya* (*i.e.* « Nouvel Imvaho »), le mensuel officiel *La Relève* devenue devenu le bimensuel puis l'hebdomadaire *La Nouvelle Relève* ; mais aussi le bimensuel de l'armée *Ingabo* (depuis 1994), l'hebdomadaire de l'Église catholique *Kinyamateka*, les revues des associations: *Le Diapason* de l'Association Générale de l'Université Nationale du Rwanda, *La Source* de la communauté catholique de l'UNR, *Urunana* du Grand séminaire de Nyakibanda. Plusieurs autres périodiques ont cessé de paraître : *Ifumba* de la faculté des Lettres avant 1994, *Le Périscope*, *La Jeunesse nouvelle*, *Jeunesse éclosse*, *Inganzo*, *Jeunesse vivante*¹¹⁷.

En parcourant le « péritexte »¹¹⁸ éditorial, notamment la rubrique « Du même auteur », les « préfaces » ou les « biographies » en quatrième de couverture, on se rend compte

¹¹⁷ Cet inventaire est en partie tiré de la bibliographie établie par Houdeau Serge, *op.cit.*, concernant les périodiques qui ont cessés de paraître faute de financement.

¹¹⁸ Gérard Genette définit le « péritexte » comme « un élément de paratexte, si du moins il consiste en un message matérialisé, [qui] a nécessairement un *emplacement*, que l'on peut situer par rapport à celui du texte lui-même : autour du texte, dans l'espace du même volume, comme le titre ou la préface, et parfois inséré dans les interstices du texte, comme les titres de chapitres ou certaines notes [...] », *Seuils*, Paris, éditions du Seuil, Points-Essais, 2002 [1987, 1^{ère} édition], pp. 10-11. Il y définit d'autres notions connexes dont l' « épitéxte » : « autour du texte encore, mais à distance plus respectueuse (ou plus prudente), tous les messages qui se situent au moins à l'origine, à l'extérieur du livre : généralement sur

que, pour un auteur donné, les inédits sont beaucoup plus nombreux que les ouvrages publiés. Les inédits sont souvent les ouvrages qu'il rédige sans contraintes formelles, institutionnelles ou spatio-temporelles liées aux concours ou à la conjoncture sociopolitique.

Chez Karenzi, Flora, *Ishavu ry'abato*, sl., se., sd.¹¹⁹, 88 p. ("L'amertume des jeunes"); l'une des auteurs qui se sont autoédités mais qui ne savent pas le mentionner, on peut lire en quatrième de couverture : « Ce petit livre a été écrit par Karenzi Flora. Elle a également écrit des pièces de théâtre, des poèmes qui ont fait plaisir à plus d'un. Elle prépare la publication d'autres ouvrages qu'elle a fini d'écrire dont *Ibanga* ("Le secret"), *Igihozo* ("La consolation"), *Mu minsi ya mbere...* ("Durant les premiers jours..."). »¹²⁰ Elle n'est pas seule dans ce cas de figure d'écrivains qui se déclarent prolifiques mais manquent preneurs de leurs œuvres. Mugiraneza Apollinaire écrit en quatrième de couverture de sa bande dessinée *Impamvu ikomeye* : « Autres ouvrages n'ayant pas pu être publiés (inédits) sont *Mu mudugudu wa Kizenga* ("Dans la cité de Kizenga", BD), *Nyamara si jye gusa* ("Pourtant je ne suis pas le seul", BD), *Ubupfura bwa Tonton* ("La charité de Tonton", BD), *Komezwa ukenyere uracyakenewe* ("Garde ton uniforme on a encore besoin de toi", théâtre), *Wimutatira siwe wabiteye* ("Ne le trahis pas il n'est pas responsable", théâtre), *Kazarusenywa* ("Celui {celle} qui détruira le foyer", théâtre), *Irimbukiro ry'imiryango* ("La destruction des familles", théâtre) et

un support médiatique (interviews, entretiens), ou sous le couvert d'une communication privée (correspondances, journaux intimes, et autres). », *idem*, p.11. La somme de ces deux notions constituent ce qu'il nomme « paratexte » : « comme il se doit désormais aller de soi, péri-texte et épitexte se partagent exhaustivement et sans reste le champ spatial du paratexte ; autrement dit, pour les amateurs de formules, *paratexte* = *péri-texte* + *épi-texte*. », *idem*, p. 11.

¹¹⁹ Cette situation étrange de manque de repères temporels, spatiaux et éditoriaux est fréquente chez les auteurs rwandais par manque de professionnalisme. Les ouvrages passent des mains des écrivains à celles des imprimeurs sans autres formes de travail de composition. Ces derniers exécutent un travail mécanique, aucun effort intellectuel n'est fourni, d'ailleurs un grand nombre de livres de mon corpus ne mentionnent pas l'imprimeur, la date ou la période de l'impression, le numéro d'impression, l'imprimeur de couverture, etc. Cet arrangement dépendant de l'éditeur et de l'imprimeur en pâtit. Le livre de KARENZI Flora porte uniquement le logo de l'« Unesco » qui ne peut représenter l'éditeur vue la médiocrité de la présentation matérielle du livre, mais pourrait représenter plutôt le bailleur de fonds.

¹²⁰ Version originale : « Aka gatabo kanditswe na KARENZI Flora. Yanditse ikinamico, imivugo byashimishije benshi. Aretegura gusohora n'ibindi bitabo yarangije birimo IBANGA, IGIHOZO, MU MINSI YA MBERE... » (quatrième de couverture).

Bangamwabo (“Ennemi de son peuple”, théâtre).¹²¹ Toujours en quatrième de couverture, endroit choisis pas les “éditeurs” rwandais pour promouvoir leurs livres, les publicités sur les talents de différents auteurs passent par le recensement de leurs inédits et de leur capital intellectuel (écoles fréquentées, métier exercé. Les éditions Ibarwa publient deux ouvrages d’une même écrivaine, Mukeshimana Fayina. On apprend alors qu’elle a des inédits ou des ouvrages n’ayant pas participé à leur concours. Elle a publié *Impeke ikenya*, Ibarwa, 2003 et *Abahuza bo mu Kabyeyi*, Ibarwa, 2004. Sa présentation biographique fait mention de *Ubutare buhenze* (“Les minerais chers”). Il est logique que par manque d’éditeurs, les manuscrits inédits s’entassent. Si l’on tient en compte les règles de l’édition et de l’imprimerie à l’occidental, on peut penser que les ouvrages publiés au Rwanda sont dans un état intermédiaire, fœtal¹²². Ils sont imprimés avec l’encre noire sur papier blanc, reliés en “brochure” et vendus en librairie mais il leur manque encore les détails paratextuels qui en faciliteraient la lecture et la circulation. Plusieurs exemples peuvent être donnés mais empièteraient au point suivant sur l’autoédition. J’y reviendrai donc.

J’ai reçu les copies de manuscrits et tapuscrits de mon corpus en mains propres de la part des leurs auteurs et/ou propriétaires. Pour prendre connaissance de leur existence il m’a fallu participer aux cérémonies de commémoration où l’on récitait des poèmes. Après une prise de contact, les associations de rescapés ont accepté de me donner des copies de leurs archives en poèmes commémoratifs. Ce fut le cas aussi des pièces de théâtre qui sont représentées, gratuitement, au cours des veillées de la mémoire. Ces manuscrits sont signés du nom de l’auteur, et parfois, irrégulièrement, de

¹²¹ Version originale : « Ibindi bihangano bitashoboye gusohoka ni « MU MUDUGUDU WA KIZENGA » (inkuru ishushanyije), « NYAMARA SI JYE GUSA » (inkuru ishushanyije), « UBUPFURA BWA TONTON » (inkuru ishushanyije), « KOMEZA UKENYERE URACYAKENEWE » (ikinamico), « WIMUTATIRA SI WE WABITEYE » (ikinamico), « KAZARUSENYA » (ikinamico), « IRIMBUKIRO RY’IMIRYANGO » (ikinamico), « BANGAMWABO » (ikinamico). »

¹²² « Au Rwanda où l’écriture et surtout l’édition sortent à peine du stade de nourrisson et commencent une enfance rendue difficile par des carences financières, pareilles structures d’authentification n’existent pas encore. Le peu de moyens condamnent certaines œuvres à une existence de maquis qui les frapperait presque de nullité dans les normes occidentales en la matière [d’édition]. En effet, un bon nombre de textes se présentent sous la forme ronéotypée. D’autres, particulièrement en poésie et en théâtre, genres destinés à une profération orale à la radio ou en public, restent manuscrits. », Nsengimana Joseph, *op.cit.*, p 50.

la date de déclamation et du lieu de la cérémonie de commémoration ou d'inhumation. Les organisateurs de concours m'ont aussi fait don de quelques manuscrits.

Le paratexte nécessaire à un manuscrit est, à mon sens, limité à l'identité de l'auteur, au titre et sous titres (le cas échéant) et à la date de fin d'écriture ou de publication (verbale, scénique et non livresque). Néanmoins, malgré cette apparente facilité, certains manuscrits manquent ces références, où manifestent des ajouts, des corrections étagées sur plusieurs années postérieures à la première « pseudo-édition ». Je n'entrerai pas dans ces considérations qui sont plus du ressort de la critique génétique ou philologique. Ma constatation se rapporte, non sur un ouvrage unique et précis, mais sur une période, un phénomène qui transcende l'analyse d'un corpus limité. Cependant, sur l'ensemble de textes que j'ai rassemblés concernant mon thème « le génocide », un nombre minime de ces derniers est anonyme ou présente des lacunes de référence. Pour plus de détails, se rapporter au sous-titre suivant et pour plus d'exemple, au Chapitre 4 de cette partie.

Les ouvrages édités

Ces derniers constituent une bonne partie de mon corpus, car, pour le constituer, j'ai puisé dans les deux tendances, textes manuscrits et ouvrages édités. Ces ouvrages sont facilement trouvables dans les rares librairies au Rwanda¹²³. L'édition pose tout de même un problème sérieux au Rwanda : il n'existe presque pas de maison d'édition comme on en trouve en Occident¹²⁴ ou dans quelques pays africains tels que le Cameroun, le Sénégal ou la Côte d'Ivoire. Les écrivains ont ainsi recours à des organismes étatiques, à des organismes non gouvernementaux, à des représentations diplomatiques ou encore à leur fonds personnel pour payer l'imprimerie. Peut-on dire qu'il s'agit là d'une édition à compte d'auteur ? À mon avis, comme l'édition n'existe

¹²³ Je voudrais signaler qu'au Rwanda il n'y a que deux librairies connues à ce jour : la Librairie Caritas (avec trois branches dans le pays, propriété de l'Église catholique) et la Librairie Ikirezi (privée). À côté de ces deux librairies qui se taillent la part du lion existent des kiosques à journaux et des « book stores » qui vendent seulement les livres en nombre limité et qui sont des sous-traitants de ces librairies ou encore qui vendent des livres de littérature anglaise et américaine. Le store le plus connu est le **KIGALI A to Z Book Store**.

¹²⁴ Certains témoignages de Rwandais édités en Europe et non censurés au Rwanda pour cause de « révisionnisme » ou de « négationnisme » se vendent dans ces libraires.

pas, il s'agit d'une impression de livres signés du nom de l'auteur, parfois sans éditeurs, parfois avec un auteur-éditeur, auquel cas on parlera plutôt de l'autoédition. Un écrivain illustre parfaitement cette catégorie l'autoédition et d'une composition bien présentée, Munezero Gasimba (François-Xavier), *Indege y'ubumwe Rwanda rw'ubu*, Kigali, M. Gasimba F.-X. Éd., 1999, 40 p. ("L'avion de l'unité, Rwanda actuel"). Il prend soin de mentionner, contrairement à d'autres, qu'il est l'éditeur de son ouvrage, d'apposer le copyright aussi. Diplômé d'Université en Langue et Littérature¹²⁵, le monde du livre ne lui est pas étranger. C'est différent quand on prend un autre exemple plus caractéristique du manque d'expérience. Le recueil de témoignages du prêtre Karangwa (Hildebrand), *Le génocide au centre du Rwanda. Quelques témoignages des rescapés de Kabgayi (le 2 juin 1994)*, Kabgayi, s.e., s.d., 126 p. Outre le fait qu'il en soit l'auteur on ignore tout de l'éditeur alors on suppose que c'est l'auteur même, la date de publication ne figure pas sur cet ouvrage (cependant l'ouvrage le plus récent cité par son post-face date de 2000, j'en conclus que le recueil a été publié après 2000) qui présente pourtant un couverture bien travaillé (montage de photos couleurs, papier cartonné). Ces vices de composition sont courants sur les livres édités au Rwanda.

Les écrivains rwandais, comme ceux de la plupart de pays africains, ne vivent pas de leur plume. Ils ont un travail "officiel" qu'ils exercent d'habitude et font de la littérature comme un loisir ou un acte d'engagement. Étant donné qu'ils ne gagnent pas beaucoup d'argent grâce à leur écriture, ils ne peuvent pas s'y investir. C'est dans ce contexte qu'ils font appel aux institutions citées précédemment pour espérer être publiés. Les ouvrages subventionnés sont reconnaissables grâce à un « remerciement » placé en début d'ouvrage où le préfacier (souvent l'auteur lui-même car ce paratexte n'échappe pas à l'inexpérience) ne manque pas de louer les qualités du donateur. En voici quelques exemples.

Pour l'autoédition, Semaliza Ben, *Ababisha mu rugogwe*, Kigali, Éditions Centrales, 1997, 131 p. ("Les malfaiteurs dans le piège") écrit : « Je remercie tous ceux qui m'ont aidé (financièrement [sic]), surtout : Isidro, Nkejabahizi, les autorités du MINITRAPE (Ministère des travaux publics et énergie) et MINESUPRES (Ministère de l'enseignement supérieur, primaire et secondaire. »¹²⁶

¹²⁵ Licence en Langue et littérature, Université Nationale du Rwanda, en 1984.

¹²⁶ « Ndashimira abanteye inkunga bose, cyane cyane : Isidro, Nkejabahizi, Abayobozi ba MINITRAPE na MINESUPRES » (page de titre, c'est moi qui développe les sigles).

Tous les ouvrages des éditions Ibarwa n'auraient pas vu le jour sans l'aide des ambassades de Suisse et des Pays-Bas au Rwanda. Les remerciements sont formulés en deux langues ; français et kinyarwanda en page de garde : « Le présent “livre” a été publié grâce à l'appui financier de l'Ambassade des Pays-Bas au Rwanda. IBARWA ASBL saisit cette occasion pour remercier ce pays ami de la culture et de la littérature pour la Paix et les Droits de la Personne Humaine. »¹²⁷ Les éditions Ibarwa remercient de la même façon l'ambassade de Suisse.

Il existe aussi des ouvrages qui, pêchant par excès de zèle, voulant ressembler aux ouvrages occidentaux, sont publiés dans des maisons d'édition fantômes, édition uniquement de nom, sans adresse et qui disparaissent avec la parution de l'ouvrage ou qui changent de nature. Ce fut le cas avec Nduwayezu Augustin, *Imburagihana : urubanza rwa Sebahutu na Sebatutsi*, Kigali, Éditions Barama, 1991, 220 p. (“Les incorrigibles : le procès de Sebahutu et Sebatutsi”)¹²⁸. Les Éditions Barama n'ont existé que pour ce seul ouvrage, par ailleurs très bien présenté, ceci étant encore lié au fait que l'auteur était un ancien universitaire, enseignant d'histoire et de géographie à l'UNR, néanmoins confronté à la carence d'éditeurs. Bref, le niveau d'instruction de l'autoéditeur joue un rôle primordial dans la composition de l'ouvrage. Plus proche et dans les limites de mon sujet, les éditions mutantes ou provisoires existent aussi. Koulsy Lamko, écrivain tchadien ayant participé au Festival panafricain Fest'Africa 2000 consacré au Rwanda a publié son récit¹²⁹ aux « éditions Kuljaama » à Butare. Il a créé ces éditions par manque d'éditeur et par souci de bonne présentation. Il a ensuite vécu

¹²⁷Page de garde des ouvrages publiés de 2001 à 2004 dans le cadre du Projet « Créativité Littéraire pour la Paix et les Droits Humains – C.L.P.D.H », « Iki gitabo tugitangaje dutewe inkunga n'Ambassade y'Igihugu cy'Ubuholandi mu Rwanda. Ishyirahamwe IBARWA ASBL, rinejejwe no gushimira ku mugaragaro abo bakunzi b'umuco n'ubuvanganzo bwimakaza amahoro n'uburenganzira bw'ikiremwanuntu. »

¹²⁸ Cet ouvrage qui sort des limites de mon sujet (1991) m'a intéressé pour examiner ce qui s'écrivait dans les années proches précédant le génocide, et l'on voit à la lecture que tout le débat tournait autour de l'identité ethnique (Sebahutu = père des Bahutu ; Sebatutsi = père des Batutsi), mais aussi pour illustrer certains aspects formels du champ littéraire rwandais. C'est la même année que paraît sous la plume de Gasimba François Xavier, *Icyivugo cy'Imfizi « Bangaheza »* (“Autopanegyrique du taureau « Ingrat »”) critiquant le pouvoir de Habyarimana.

¹²⁹ LAMKO, Koulsy, *La phalène des collines*, Butare, Éditions Kuljaama, 2000, 157 p. En cet état l'ouvrage de Koulsy Lamko ne circulait pas bien car l'éditeur était inconnu, jusqu'à ce qu'il soit réédité aux Éditions du Serpent à plumes en 2002.

au Rwanda jusqu'à son départ en 2002. En 2001, il a édité un poète rwandais, Nkongori Ngoga (Laurent), *Vers d'espoir*, Butare, Éditions de l'UNR, Coll. Kuljaama-CUA, 2001, 63 p. On constate cette fois-ci que « Kuljaama – CUA¹³⁰ » est présenté comme une collection des Éditions de l'Université Nationale du Rwanda.

Toutes les institutions étatiques ou privées et les grandes associations du Rwanda ont chacune leur propres éditions ou presses. Ainsi en est-il de l'UNR, de l'I.R.S.T, de différents ministères et agences de l'État et ceci depuis longtemps.

Les éditions subventionnées

Les différentes maisons d'édition qui ont existé au Rwanda se sont effondrées par manque de fonds propre de roulement ou par le seul fait qu'au Rwanda, en général la littérature et l'écriture n'ont jamais constituées une priorité politique et un marché rentable. Par contre les ouvrages idéologiques, les essais politiques plaidant pour ce dernier ont de tout temps bénéficié d'aide des gouvernements successifs. Je n'aborderai pas cette "littérature" vraiment spécialisée et engagée, d'autant qu'elle déborde mes limites thématiques et chronologiques. Les autres maisons d'éditions ont également édité des ouvrages commandés par le gouvernement ou les hommes politiques, plutôt que la littérature pure.

Voici quelques noms de maisons d'édition qui ont existés à une époque au Rwanda ou existent encore :

Les **Éditions rwandaises**, ont édité des ouvrages durant les années 1970 selon le catalogue de la bibliothèque de l'Université Nationale du Rwanda. Après 1994, elles n'ont pas été opérationnelles jusqu'à la publication de l'essai sociologique et politique de Mugesera Antoine, *Imibereho y'abatutsi kuri repubulika ya mbere n'iya kabiri (1959-1990)*¹³¹, Kigali, Éditions rwandaises, 2004, 445 p. Elles appartiennent à la Caritas (une institution de l'Église catholique alliant l'humanitaire et le commercial comprenant une chaîne de librairies).

¹³⁰ CUA : Centre Universitaire des Arts, est une institution chargée de chapeauter les manifestations culturelles de l'Université nationale du Rwanda, constituée d'un théâtre, d'un orchestre et qui offre des formations dans le domaine culturel. Koulsy Lamko en fut le premier directeur.

¹³¹ Titre à traduire "La vie des Tutsis durant la première et la deuxième république (1959 – 1990)"

Le **Club Rafiki**, d'abord centre de loisirs et de lecture pour jeune situé dans un quartier très populaire, il comportait une bibliothèque et des terrains de sports. Dans les années 1980, la branche **édition Rafiki** a publié plusieurs écrivains dans les domaines surtout du théâtre. Manifestement, l'édition Rafiki n'a pas survécu aux affres de la guerre et du génocide car la plus récente de ses publications disponibles à la bibliothèque de l'UNR date de 1990. Actuellement c'est à peine si les gens s'en souviennent. Un informateur contacté par courriel sur la situation actuelle a été catégorique : « les éditions Rafiki n'existent pas ». Ces éditions ont publié principalement les ouvrages du dramaturge Byuma François-Xavier, actuel directeur de l'association des écrivains rwandais.

Les **Éditions centrales**, privées, elles apparaissent en 1993 et jusqu'en 1995 elles éditent seulement trois ouvrages. Parmi ses publications un roman policier en kinyarwanda et un essai politique¹³² en français.

Les **Éditions Barama**, comme dit précédemment concernant les maisons éditions fantômes, ces dernières n'ont existé que pour figurer sur un seul ouvrage, par souci de forme.

Les **Éditions Kuljaama**, occasionnelles, muées en collection des éditions de l'UNR (voir *supra* Koulsy Lamko).

La Librairie Ikirezi (privée) possède aussi les “ **Éditions Urukundo**” qui se disent opérationnelles mais qui n'ont pas encore publié d'ouvrages connus.

Les plus efficaces sont les éditions appartenant à diverses associations ou institutions.

Seules les éditions des institutions publiques ou politiques sont financièrement autonomes, les autres dépendent des aides extérieures. Ces éditions sont ponctuelles et rattachées à ces institutions dont elles publient tous les documents à usage public. En principe tous les ministères, toutes les commissions nationales, toutes les agences étatiques éditent en leurs noms tous les documents qu'ils émettent.

Quelques éditeurs internationaux ont aussi des représentations au Rwanda. Il s'agit principalement des **éditions Macmillan** et **Oxford** qui se sont implanté au Rwanda à partir du moment où l'anglais est devenu l'une des langues officielles, 1994.

¹³² Rutazibwa, Privat, *Espérance pour mon peuple et pour le monde*, Kigali, Éditions centrales, 1995, 181 p.

Ces maisons d'éditions travaillent surtout dans les domaines de l'édition des manuels d'enseignement de la langue anglaise dans les écoles.

L'imprimerie, auxiliaire indispensable de l'édition, coûte cher au Rwanda. Les plus grandes imprimeries étaient avant 1994 propriétés de l'État¹³³ de l'Église¹³⁴, deux pouvoirs qui contrôlaient et orientaient ainsi tout ce qui devait paraître. Après 1994 et l'ouverture du Rwanda sur le commerce sous régional l'imprimerie rwandaise a subi la concurrence des imprimeurs des pays voisins, l'Ouganda notamment, plus expérimentés et moins onéreux. C'est ainsi que la presse privée du Rwanda est imprimée en Ouganda avant d'être vendue dans les kiosques au Rwanda, n'empêche que l'Église et l'État continuent à occuper l'essentiel du marché de l'imprimerie.

Les **éditions Bakame** et les **éditions Ibarwa** qui fonctionnent actuellement sont spécialisées dans la littérature de jeunesse.

Les **éditions Bakame** sont privées. Néanmoins elles font parfois recours aux subventions externes : l'Ambassade de Belgique par exemple. Elles éditent pour les plus jeunes comme le nom même donne à comprendre – « bakame », personnage de contes et logo de la maison d'édition, signifie « lièvre » et symbolise l'intelligence dans la littérature orale rwandaise. Ses publications, qu'elles appellent à juste titre « brochures »¹³⁵ ne dépassent guère les 30 pages, une alternance de récit en caractères de grande taille et d'illustrations ou photographies, sur le modèle des ouvrages occidentaux pour enfants.

Les **éditions Ibarwa** dépendent des subventions notamment celles de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas. Leurs ouvrages visent tout type de lecteur, mais sa préférence se porte vers les jeunes scolarisés du primaire cycle terminal et du secondaire. Ceci m'a été confirmé par la secrétaire de l'Association Ibarwa : « Le lectorat visé ? Tout public même si les jeunes constituent la grande partie de lecteurs fidèles. C'est dommage que

¹³³ Notamment : l'Imprimerie Nationale du Rwanda (INR, créée en 1967, imprimant tout ce qui est d'ordre politique et administratif), la Régie de l'Imprimerie scolaire (IMPRISCO, chargé de l'impression des manuels scolaires).

¹³⁴ L'imprimerie Pallotti-Press, rattachée à l'Église catholique, compte parmi celles qui fonctionnent convenablement. Cette Église possède des imprimeries dans presque chaque diocèse. Pallotti-Press est souvent assimilé à une maison d'édition par défaut.

¹³⁵ On peut lire: « L'Ambassade du Royaume de Belgique au Rwanda a soutenu la publication de cette brochure » dans Éditions Bakame, N° 23, *Tambours pour la paix*, Kigali, 2003, 32 p.

les plus âgés ne lisent pas ces ouvrages parce qu'il leur incombe d'inculquer de bonnes ou de mauvaises habitudes aux jeunes surtout autour de la question des droits de l'homme. Le genre le plus consommé c'est le roman chez les adolescents et la bande dessinée chez les plus jeunes. »¹³⁶ Cette même personne m'a confié que les éditions ne pouvaient fonctionner sans l'aide extérieure étant donné que la mission de l'association ressemble à une action sociale, d'où la production d'une littérature ciblant une tranche de la société et sur une thématique sociale : « L'association n'a pas d'autonomie financière, elle fonctionne grâce aux bailleurs de fonds externes. Le prix dérisoire des ouvrages publiés ne peut pas suffire au fonctionnement de l'association. Le prix de vente est nettement inférieur au coût de publication. »¹³⁷ À propos de la réception des ouvrages et leur commercialisation : « Une évaluation a prouvé que les livres d'Ibarwa sont les plus vendus par rapport aux autres de leur catégorie... cependant dans le milieu rural, un seul livre peut parcourir toute une région. Les lecteurs se les passent. Évidemment qu'ils ne se vendent pas comme des pommes de terres (le livre ne se mange pas). Ibarwa ne vise pas à faire des bénéficiaires avec ces livres, l'important c'est le message. »¹³⁸

En comparant le champ littéraire rwandais aux champs littéraires occidentaux et africains de longue tradition, sur le seul critère de l'édition, on se rend compte que la littérature rwandaise pourrait bien porter le qualificatif « en voie de développement » pour ne pas dire du « tiers monde » quoique ce dernier terme y convienne mieux :

C'est d'abord une littérature locale, vivrière ou de « subsistance », la comparaison n'est pas anodine car cette littérature est encore attachée aux modes traditionnels d'écriture, de production et de diffusion. Exactement comme dans une société du tiers-monde. La littérature industrielle, ou industrialisée n'existe pas encore, le circuit livresque peine à s'instaurer, les quelques écrivains qui émergent sont vite submergés par une foule analphabète. L'indifférence des intellectuels qui frise l'illettrisme, l'analphabétisme des paysans et la définition d'autres priorités nationales par le pouvoir politique ne font que subordonner le champ littéraire rwandais aux autres champs de production de savoir ou de bien matériel et la concurrence se passe à arme inégale.

¹³⁶ Entretien fait à Kigali le 23/09/2004.

¹³⁷ *Idem.* Ces livres se vendent entre 200 francs rwandais et 300 francs rwandais, c'est-à-dire moins de 0,50 euros. L'impression d'une seule page coûte 500 francs rwandais (90 centimes).

¹³⁸ *Ibid.*

C'est ensuite une littérature pauvre. Je ne parle pas de la matière traitée – celle-ci fait partie des universaux – mais de la façon dont elle est traitée et des moyens économiques mis en œuvre pour l'extérioriser. La pauvreté porte atteinte à la santé fragile de cette littérature ; malgré le prix dérisoire (0,50€ prix moyen par livre) des livres édités sur place, il faut se souvenir que le paysan moyen rwandais vit avec moins de 1€ par jour. Ainsi la situation en devient plus complexe. Cet état de fait explique qu'il n'y ait pas assez d'investissement dans ce secteur plus proche du "tertiaire" ; qui, dans l'absolu, serait considéré comme secteur marginal.

Enfin, cette marginalité habituelle tend à s'institutionnaliser, ainsi fait-on appel à la littérature comme à une pièce de rechange, de substitution provisoire. C'est visible à travers la culture des "concours littéraires" implantée au Rwanda depuis longtemps, comme va nous le montrer le chapitre qui suit.

Chapitre 2 : Associations, concours et engagement littéraires

Dans tout champ littéraire, il existe une guerre symbolique de position réelle ou virtuelle. Pierre Bourdieu avait bien compris que ce combat est interne et externe et se mène conjointement sur ces deux fronts. Il s'agit d'occuper la position de dominant dans son propre champ et d'essayer de dominer les autres champs d'influence. Les champs du pouvoir politique et économique ont toujours eu la suprématie et la littérature ne fait pas contrepoids face à ces autres domaines qui disposent de moyens matériels de lutte plus importants.

Le champ littéraire postgénocide doit rendre compte d'un monde fragmenté c'est-à-dire un monde où la langue se heurte à l'inexprimable. Il va de soi que l'écrivain doit inventer une langue individuelle, langue difficile à trouver par peur de choquer ou de l'être soi-même. Pour garantir une langue distincte, admissible mais régulée ; le champ littéraire rwandais emprunte la caution des associations d'écrivains. Ces dernières se définissent différemment, mais ils ont en commun de militer pour une cause explicite, souvent extralittéraire, du ressort du domaine social ou politique. Elles servent aussi bien de plateforme de réflexion stratégique sur le temps présent et sur les nouveaux desseins mais également, dans un autre registre, elles sont l'interlocutrice des bailleurs de fonds et intermédiaires entre ces derniers et les écrivains (individus), une sorte de syndicat pour un domaine où le travail n'a pas de règles précises.

Les associations d'écrivains et organisateurs de concours détiennent les pouvoirs de trois sortes :

- (1) économique ; représenté par les prix (en argent) qu'ils remettent aux lauréats ;
- (2) symbolique ; ils s'imposent comme une institution de consécration et de vulgarisation (sens premier) en dehors de laquelle l'écrivain se retrouve orphelin et sans reconnaissance immédiate;
- (3) idéologique ; à travers la détermination et l'orientation de thèmes des concours, de l'attitude politique à prendre et du résultat voulu.

L'auteur isolé survit à la sueur de son front, même s'il est plus original dans sa création. Qui plus est, ce dernier s'exprime plus librement (l'écrivain orphelin), fixe lui-

même les thèmes à traiter et sa façon de les aborder, le genre qui lui convient, en fait il est à la fois créateur et auteur. Ceci le distingue du participant au concours littéraire qui suit à la lettre les indications fournies en vue d'être admis : le thème, le genre, le nombre de pages ou de signes, les dates butoirs, l'orientation à prendre. Tous ces éléments constituent déjà un métarécit encore abstrait, conçu par un métacréateur avant de se concrétiser à travers une multitude de sous récits de la plume d'auteurs, certains ayant plus que d'autres la complicité de l'instance évaluative (la même qui organise le concours) garant de la conformité du contrat d'écriture. Les critères littéraires (style, règles génériques) constituent une partie des critères d'évaluation même si l'essentiel est dans le fond des textes (orientation idéologique et politique). L'originalité du sujet traité et de la façon plus ou moins libre de l'exposer est directement proportionnelle au rattachement (« ralliement » plus ou moins forte ou absente) à ces institutions périodiques (notion de projet.) que sont les concours. C'est ce que Bourdieu¹³⁹ oppose dans les concepts « conservation » *versus* « subversion ». L'auteur isolé rwandais est nécessairement un subversif, car l'association et les concours font la règle. Dans la suite de Bourdieu, la dichotomie de Maingueneau localisation – délocalisation s'applique bien à la situation de la littérature rwandaise en général qui doit se trouver une position¹⁴⁰ supportable à défaut d'une position confortable à côté du champ du pouvoir politique et économique dont elle dépend.

Le champ littéraire se comporte comme cet auteur individuel face aux autres champs, se conformer ou s'effacer en attendant un ordre nouveau. On remarque une structure du champ littéraire par pallier ou par terrassement. Le champ littéraire subit une pression pareille à celle qu'elle impose elle-même aux auteurs individuels.

¹³⁹ « Aussi longtemps que le nouveau principe de légitimité, qui permet de voir dans la malédiction présente un signe d'élection future, n'est pas reconnu de tous, aussi longtemps donc qu'un nouveau régime esthétique ne s'est pas instauré dans le champ, et, au-delà, dans le champ du pouvoir lui-même [...], l'artiste hérétique est voué à une extraordinaire incertitude, principe d'une terrible tension. », Bourdieu, Pierre, *Les règles de l'art. Genèse, structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992, p. 97.

¹⁴⁰ « La littérature définit bien un « lieu » dans la société, mais on ne peut lui assigner aucun territoire. Sans « localisation » il n'y a pas d'institutions permettant de légitimer ou de gérer la production et la consommation des œuvres, par conséquent pas de littérature ; mais sans la « délocalisation » il n'y a pas de littérature véritable. » Maingueneau, Dominique, *Le contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod, 1993, p. 28.

Les associations d'écrivains existent au Rwanda depuis l'adoption de la littérature moderne, mais ils n'ont jamais fait école à la manière de la "Pléiade", des "Parnassiens" ou du "Surréalisme" en France de façon à se transformer en courant littéraire. On peut affirmer qu'à propos du Rwanda, pays sans longue tradition littéraire écrite, on ne considérera pas ces associations comme des mouvements littéraires au sens fort, mais, avec réserve, comme des groupes de pression sociale. Ils ne défendent pas des idéaux littéraires (stylistique, scriptural, transformation du *statu quo* littéraire) toutefois ils réagissent à des situations sociales précises.

Le génocide n'est pas abordé directement, les concours littéraires choisissent un aspect spécifique en rapport avec ce dernier, par exemple les droits de l'homme, la justice, l'unité, la réconciliation. Par contre les auteurs autonomes osent affronter ce "monstre" et produire un discours, jamais neutre mais personnel et non issu d'un diktat. Car, la littérature des associations est un produit de concours littéraires, autre fait important pour la littérature rwandaise. Et ces concours limitent la créativité et obligent l'écrivain participant à s'inscrire dans un engagement auquel il n'adhère pas nécessairement. Examinons à présent les associations¹⁴¹, leurs objectifs et leurs réalisations.

Les Associations d'"écrivains"

Inkeshanganzo – La muse¹⁴²

Association d'écrivains étudiants de l'UNR, fondée en juin 1996, ses objectifs étaient principalement de mettre en relation les écrivains, de collecter des inédits en vue d'établir un bilan général de tout ce qui a été écrits par les individus, de rechercher les subventions pour la publication, participer à différents concours par exemple de sensibilisation sur la lutte contre le SIDA, les droits de l'homme, répondre à diverses commandes d'écriture en tant qu'association. Un autre objectif opposé était de lutter contre la création par commande pour une littérature organisée [sic]. La création

¹⁴¹ Je tiens à souligner que durant mon enquête je me suis heurté à des refus d'information, les résultats et commentaires seront proportionnels aux données collectées.

¹⁴² Information fournie par Uwilingiyimana Jean-Claude, ancien membre et secrétaire de l'association, actuellement enseignant à l'Université nationale du Rwanda et écrivain ; entretien en kinyarwanda et français mêlés fait à Paris le 13 février 2005.

et la diffusion des œuvres des membres. La troupe théâtrale de **La Muse** joue les pièces écrites par les membres. *La muse* (revue), à tirage très restreint et à publication interne à l'UNR par affichage, 10 pages, contenant Idées, publication d'extraits inédits et de cartoons n'est restée que projet. Cette association s'est essoufflée à cause d'un manque de relève étant donné que les membres fondateurs et dynamiques sortaient de l'université pour entrer dans la vie active après leurs études.

Parmi les réalisations de cette association, pendant sa période active on peut énumérer la représentation de *Impuruza y'urugumye* ("Alerte pour une guerre lassante"), de Jean-Claude Uwilingiyimana, théâtre-ballet joué par la troupe théâtrale "La muse" et la troupe culturelle "URUGANGAZI" du Musée national du Rwanda. Ce théâtre mélange de genres afin de « dépasser le théâtre classique pour un théâtre qui puise dans le terroir traditionnel rwandais. Il s'agit de l'adaptation d'une guerre historique de l'époque monarchique contre un royaume voisin du Rwanda, le Gisaka. La pièce démontre la corrélation entre la danse traditionnelle "intore" et les manœuvres militaires et redéfinit l'héroïsme à travers la cérémonie de "Inzoga ishunitse" (= "Boisson en laisse"), symbole de couardise, de lâcheté et les "Ibyivugo" ("poèmes guerriers") vantant la bravoure et exprimant le refus de boire à la cruche de la honte. »¹⁴³ La troupe de l'association a joué également *Yarimo gishagesha* de Rukundo Charles Lwanga sur l'unité et la réconciliation.

On ne voit pas l'originalité de cette association car l'inspiration de la littérature ne change pas, c'est soit l'histoire ancienne, soit l'actualité récente, et cela a toujours été la préoccupation des auteurs rwandais longtemps avant. Kayishema Jean Marie Vianney, *Pitié pour la reine* (s.l., s.éd., 1978, 57p.) et Munyarugerero François-Xavier, *Il ne mourra pas seul*, (s.l., s.éd., s.d., 76p.) avaient déjà expérimenté la veine tragique historique avec succès. Ces créations suscitaient, à l'époque de la deuxième République, un débat sur le passé monarchique et pouvaient être considérés comme anti-révolutionnaires.

¹⁴³ Entretien avec l'auteur fait à Paris le 13 février 2005. Pour plus de compréhension, cet épisode réel des expéditions extensives du Rwanda ancien concerne une désertion de l'armée qu'avait rencontré le roi de l'époque. Pour motiver ses généraux il organisait une fête autour d'une cruche de bière ayant une laisse comme un chien. Quiconque acceptait de boire à la cruche exprimait par là même son refus et son opposition au roi, mais surtout sa lâcheté et tombait en disgrâce.

Ibarwa

Sigle de *Ishyirahamwe ry'abAnditsi b'u Rwanda* (Association des Écrivains du Rwanda). Elle a vu jour en 1997 sous l'initiative de différents écrivains unis pour faire front commun. Selon l'entretien¹⁴⁴ que j'ai eu avec la chargée de programmes, c'est une association agréée par l'état (reconnaissance juridique en 1998 – contrairement à la première – la Muse) et qui œuvre dans le domaine des droits de l'homme essentiellement. Son logo (présent sur la quatrième de couverture de chaque livre qu'ils éditent proclame la vocation militante : « L'Association des Écrivains du Rwanda « IBARWA » rassemble les écrivains (poètes, romanciers, dramaturges, essayistes, nouvellistes, humoristes, pamphlétaires, critiques littéraires, bandes dessinateurs, collationneurs de textes...) décidés à promouvoir de façon fondamentale la créativité littéraire et artistique au Rwanda ». Bien structurée, elle comporte des organes : une assemblée générale, un comité directeur et un statut auquel je n'ai pu avoir accès. Mon informatrice m'a seulement dit que pouvait être membre de l'association toute personne majeure (18 ans) ayant soumis une demande écrite et après approbation de l'assemblée générale. Cette association est la seule à la fois dynamique et semi-autonome. Elle dépend de l'aide extérieure pour son fonctionnement, elle ne fait pas beaucoup recours aux finances publiques sauf pour un marché acquis par sa troupe culturelle et n'a aucun attachement politique manifesté. Elle a une troupe théâtrale et culturelle. La troupe a joué *Mignonne*, pièce théâtrale de Byuma¹⁴⁵ F.-X., de janvier à août 2004 à Gitarama, Ruhengeri et Kigali rural. Cette pièce parle de la réconciliation et de l'amour. À partir d'août 2004 la troupe représente *Kura ujye ejuru*, de Byuma F.-X. pour l'association **HAGURUKA**¹⁴⁶ sur les droits de l'enfant. »¹⁴⁷

¹⁴⁴ Entretien avec Madame Mukangarambe Spéciose, chargée de programme, gender et plaidoirie le 23/09/04 à Kigali.

¹⁴⁵ Byuma François-Xavier est le président de cette association. C'est aussi un dramaturge très populaire par ses pièces radiodiffusées depuis les années 1980. Comme le souligne la citation il écrit et met en scène des pièces sur commande pour les associations œuvrant dans le domaine social. On voit que les métiers liés à la littérature se trouvent combinés. C'est dû aux contraintes économiques. *Kura ujye ejuru* se traduit "Grandis"

¹⁴⁶ Association militant pour les droits des enfants, « haguruka » se traduit « lève-toi ».

¹⁴⁷ *Idem*. J'ajoute que les tournées de troupes théâtrales sont aussi subventionnées comme la publication des livres. Les comédiens (souvent ayant un emploi parallèles) gagnent ainsi un petit cachet, supplément à

Il existe d'autres associations hybrides touchant le champ littéraire rwandais. Il s'agit essentiellement des troupes culturelles dont les prestations rallient divers arts : la danse traditionnelle en premier, puis la poésie et le théâtre. Ces associations ne se définissent pas comme association d'écrivains. C'est pour cette raison que je n'ai pas approfondi la recherche à leur sujet. Je peux citer deux groupes, les plus connus et les plus anciens dans ce champ artistique : Le Ballet National URUKEREREZA¹⁴⁸ créé en 1974 et AMASIMBI N'AMAKOMBE de l'I.R.S.T fondé et longtemps dirigé par feu Rugamba Cyprien, chercheur et poète. Après 1994, les troupes de cette obédience se sont multipliées, chaque région, chaque commune, chaque quartier, chaque école, chaque coopérative sont sensés avoir une troupe culturelle de danse traditionnelle surtout. Cet engouement existe depuis la Deuxième République, mais ces troupes ont beaucoup servi après le génocide comme moyen de dialogue et comme mode de vulgarisation de la politique de l'unité et de la réconciliation.

Les concours d'écriture

Même si le phénomène des concours littéraire est universel ou mondial, il poursuit un but précis dans la plupart de cas : recherche de nouveaux talents ou de jeunes talents (d'où la limite d'âge imposé aux participants) ou bien le rassemblement d'un maximum de point de vue sur un thème précis. Rares sont les concours littéraires permanents qui ne changent cycliquement ou régulièrement de thèmes. Les concours d'écriture existent au Rwanda depuis assez longtemps. Déjà le roi Mutara III (1931-1959 : règne) contribuait à l'organisation des concours quand il n'en proposait lui-même, au niveau sous-régional des colonies belges. Kadima Nzuji écrit : « Dans le domaine culturel, le monarque ruandais, profondément intéressé par les arts « indigènes » et le « folklore », fonda des bourses scolaires pour la musique et la littérature du Ruanda. Il institua dans le courant de l'année 1946 un prix littéraire

leur salaire. C'est d'ailleurs pour cela que Ibarwa constitue un complexe : association d'écrivains (présidé par un écrivain), maison d'édition mais ayant aussi une troupe culturelle. Je cite l'entretien : « Les théâtres édités par Ibarwa sont représentés sur scènes par sa troupe culturelle GIRAMAHORO (théâtre et danse) dans les écoles secondaires ; les ouvrages sont offerts aux bibliothèques des écoles partenaires ». Bref l'engagement social prime sur le professionnalisme.

¹⁴⁸ Le nom peut se traduire « Le retardant » du verbe kinyarwanda « gukererwa », être en retard, métaphore de la distraction qu'occasionnent les spectacles.

destiné aux évolués des territoires belges. »¹⁴⁹ Le premier écrivain rwandais détaché des traditions (Nayigiziki) s'est révélé grâce à un concours littéraire, lauréat du prix de littérature de la Foire coloniale de Bruxelles en 1949. Ceci s'est transmis presque comme une tradition autrement dit au Rwanda, le succès à un concours détermine la cote de l'écrivain.

Les écrits des concours doivent impérativement anticiper les intentions du jury à travers les schémas proposés afin d'espérer gagner un prix. Les candidats non admis au concours après lecture des manuscrits sont ceux qui ne s'autocensurent pas pour aller dans le sens des organisateurs des concours, autrement dit ceux qui sont souvent plus **originaux et plus créatifs**. À propos de ce qu'il constate au sujet de « la censure et la mise en forme », Bourdieu note que : «[...] c'est la structure même du champ qui régit l'expression en régissant à la fois l'expression et la forme de l'expression, et non quelque instance juridique spécialement aménagée afin de désigner et de réprimer la transgression d'une sorte de code linguistique. Cette censure structurale s'exerce par l'intermédiaire des sanctions du champ fonctionnant comme un marché où se forment les prix des différentes sortes d'expression ; elle s'impose à tout producteur de biens symboliques sans excepté le porte-parole autorisé dont la parole d'autorité est plus que toute autre soumise aux normes de la bienséance officielle, et elle condamne les occupants des positions dominées à l'alternative du silence ou du franc-parler scandaleux. »¹⁵⁰. On peut en conclure que les ouvrages littéraires issus de différents concours du Rwanda véhiculent un discours prédéterminé et manquent une certaine particularité nécessaire à la rupture d'avec un schématisme dicté et à l'émergence d'une littérature moins éphémère. Car, j'ai eu l'occasion de le dire, la plupart du temps, une fois passés les concours et les prix, les ouvrages et manuscrits sont vite oubliés, il faut travailler au concours suivant.

Un autre fait (dé)marquant les concours littéraires au Rwanda est qu'ils ne sont pas souvent organisés par une académie ou une institution ayant directement trait aux lettres comme le Ministère de l'éducation ou le Ministère ayant la Culture dans ses attributions. La plupart de ces derniers sont organisés par des organismes étatiques

¹⁴⁹ Kadima-Nzujj, Mukala, *La littérature zaïroise de langue française*, Paris, Karthala - ACCT, 1984, p. 172

¹⁵⁰ Bourdieu, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Éditions du Seuil, « Essais Points », 2001, p. 344.

poursuivant un but politique ou social de sensibilisation ou de propagande. Par exemple, on diffuse des spots sur la constitution pour l'expliquer aux analphabètes et à tous ceux que les livres ne peuvent atteindre, on organise des concours sur la lutte contre le sida, sur la parité des sexes, sur l'usage de l'eau potable, le contrôle des naissances (planning familial), la lutte contre la médication traditionnelle incontrôlée, la lutte contre l'érosion des sols, la lutte contre les violences domestiques, sexuelles, et surtout en ce moment la justice et le Gacaca¹⁵¹. Cette publicité est parfois confiée aux associations culturelles. Les associations d'écrivains qui s'y impliquent dépendent financièrement des ces institutions politiques ainsi agissent selon leurs vœux. Les genres les plus utilisés sont alors le théâtre (scénique ou radiophonique) et la poésie déclamée, viennent ensuite le roman, la nouvelle et la bande dessinée.

Voici un panorama de concours d'écriture comprenant parfois des concours de performance (de représentation scénique ou déclamation publique) tel que les concours étaient organisés.

Le concours de la Radio Rwanda.

Le concours de l'ORINFOR¹⁵² s'est essentiellement focalisé sur l'écriture dramatique de théâtre radiophonique. Ce concours aboutit à l'enregistrement de pièces des lauréats, ensuite leur diffusion dans l'émission théâtrale du mardi à 20h45. Cette précision est due à l'ancienneté de cette émission, à son succès et à son institutionnalisation. C'est l'une des émissions qui a ont traversé tous les régimes sans trop de changements dans les plannings et les thèmes. On y diffuse des pièces radiophoniques enregistrées depuis les années 1980. Le concours d'écriture théâtrale est normalement annuel, mais quand les subventions manquent, il arrive des années sans concours.

Depuis 2003, le concours n'existe plus et la troupe de production théâtrale qui enregistrait les pièces radiophoniques « INDAMUTSA » a été dissoute en 2004. Nous

¹⁵¹ Système judiciaire mis en place pour juger les catégories légères du génocide. Justice locale et populaire dont le jury est constitué de personnes jugées « intègres » par la communauté avec la participation publique requise.

¹⁵² Fondé en 1974, l'Office rwandais d'information gère actuellement la Radio Nationale et les journaux officiels *Imvaho Nshya* et *La Nouvelle Relève*.

verrons plus bas, concernant le théâtre, que la consécration des dramaturges passait par la conquête du prix de l'ORINFOR. Le prestige de ce prix, la diffusion et les rediffusions de pièces primées permettait d'asseoir les racines des écrivains dramaturges. Le concours disparu, l'émission est devenue irrégulière car elle rediffuse les pièces enregistrées depuis les années 1980. J'ai reçu ces bribes d'information grâce à quelques retraités et licenciés de la troupe INDAMUTSA, les textes des pièces de théâtre sont inexistantes car personne n'a jamais songé à les archiver après enregistrement sonore.

Le concours d'Ibarwa : annuel, thématique et littéraire.

Il concerne les droits de l'homme et la justice. On trouve en quatrième de couverture des ouvrages publiés à l'issue du premier concours « [...] est une pièce de théâtre qui a été premier lors du concours d'écriture de novembre 2000 par le projet "Créativité Littéraire pour le Paix et les Droits Humains-C.L.P.D.H." dans le cadre du renforcement de la culture de la paix et des droits de la personne humaine. »¹⁵³ La formule change quand il s'agit d'un roman ou d'une bande dessinée.

Les chiffres sur la participation sont assez parlants quant à la soif d'écrire des jeunes rwandais par rapport au manque des cadres dédiés à cet effet. Ce concours existe depuis l'an 2000. Il a débuté par la sollicitation des plus jeunes : enfant de l'école primaire ou de moins de 16 ans sur le thème du témoignage. Cependant comme il y avait les éditions **Bakame** premières occupant du terrain de la littérature illustrée enfantine depuis 1996, **Ibarwa** a ciblé la tranche d'âge suivante¹⁵⁴, celle de la jeunesse avec pour thème principal les droits de l'homme. Le succès de l'idée ou du thème a profité d'un concours de circonstances à savoir un système judiciaire qui peinait à se mettre en place et les procès du génocide qui commençaient. La participation au concours est allée *crescendo* comme nous le montre le tableau qui suit.

¹⁵³ Version originale « [...] ni ikinamico yabaye iya mbere mu irushanwa ry'ubwanditsi ryateguwe mu kwakira 2000 n'umushinga « Créativité Littéraire pour la Paix et les Droits Humains » mu rwego rwo kwimakaza umuco n'uburenganzira bw'ikiremnamuntu ».

¹⁵⁴ « De 2001 à ce jour, le concours est ouvert à tout le public cependant la cible privilégiée reste les jeunes lycéens et collégiens ainsi que leurs enseignants. » extrait de l'entretien.

Tableau 1 : Récapitulatif concours Ibarwa.

	BD	Roman	Théâtre	Total manuscrits sur tout le territoire
2002	20	44	78	142
2003 ¹⁵⁵	-	-	-	95 participants 92 retenus
2004	-	-	-	202 participants 172 retenus

Cette association d'écrivains, la seule qui marche encore au Rwanda, est l'unique cadre véritablement littéraire qui organise des concours. Il existe d'autres concours plus anciens. Ce concours se perpétue parce que le financement est étranger notamment celui de l'Ambassade des Pays-Bas continue. Dans l'entretien à Ibarwa j'ai appris que le contrat de financement était renouvelé chaque année. Les autres modalités du déroulement du concours son repris ci-dessous tels que me les a communiqué mon interlocutrice :

« Un jury permanent lit, corrige et prime les meilleurs ouvrages dans les trois genres : roman, théâtre et BD, le membre du jury ayant participé à un concours est remplacé, les tapuscrits sont anonymes pour éviter la subjectivité du jury. [...] Les critères essentiels d'évaluation sont le respect des règles du genre et l'inscription de l'ouvrage dans le thème annuel donné. Les ouvrages publiés ne sont pas nécessairement ceux qui ont eu le premier prix, la publication est conditionné par le temps présent : c'est-à-dire l'actualité politique. Par exemple *Imbutu y'umwijima* sur le Gacaca avait reçu le quatrième prix. Ceci aboutit à plusieurs ouvrages en attente de publication : 72 manuscrits. »¹⁵⁶

¹⁵⁵ Je n'ai pas pu trouver les chiffres par genre pour les années 2003 et 2004 parce que les rapports de concours ne les mentionnent pas.

¹⁵⁶ Extrait d'entretien avec Ibarwa, traduit du Kinyarwanda.

On peut se permettre de dire que la littérature issue de ce concours est non seulement socialement orientée par le thème général soumis au public, mais encore qu'elle évite toute accusation de la part du pouvoir politique. C'est alors une sorte de création collective, l'auteur, l'association et les facteurs externes contribuent à la naissance de l'ouvrage.

Le concours de Never Again International Rwanda Chapter.

Ce concours étant celui pour lequel j'ai rassemblé un maximum d'éléments, je vais m'en servir pour approfondir mes analyses de la littérature issue des concours. Tous les concours ont un thème, des objectifs, un exposé des motifs et une évaluation du coût financier. L'offre du concours détaille en plus la répartition des prix. À propos du présent concours, voici les détails :

« **Thème des concours:** « Partant de l'histoire du Rwanda, que peut-on faire pour que le génocide ne se répète pas »

Objectif des concours : Promouvoir les dialogues entre les temps passés et actuels dans le but de réfléchir sur la contribution et sur la vie de la jeunesse dans le futur. Juin 2004»¹⁵⁷

L'âge des participants était limité entre 16 et 30 ans et ceux-ci devaient être élèves du secondaire et étudiants d'université ou d'institutions assimilables.

Cette première contrainte montre que les concours littéraires ont une cible bien définie et qu'ils excluent une partie de la population plutôt expérimentée. Qui plus est, l'on sait qu'au Rwanda les universités sont pleines d'étudiants de tous âges, dont une part non négligeable dépasse les 30 ans. L'argument de limitation de l'âge est pertinent sur un seul point : le but du concours était de rechercher les différentes opinions sur le génocide et ses conséquences vus par une tranche d'âge bien déterminée et ayant subi un moindre endoctrinement sur le conflit rwandais.

¹⁵⁷ Traduit par nous du Kinyarwanda : « Insanganyamatsiko y'amarushanwa : UHEREYE KU MATEKA Y'U Rwanda, ni iki twakora ngo jenoside ntizongere kuba. Intego y'amarushanwa : kwimakaza ibiganiro hagati y'ibihe byashize n'ibya none hagamijwe gutekereza ku ruhare n'imibereho by'urubyiruko ejo hazaza. Kamena 2004. »

De la limitation des écrits : ce concours est original parce qu'il explore deux genres les moins exploités en littérature, la dissertation et la chanson ainsi qu'un genre plus consensuel, la poésie. Une dissertation ne doit pas dépasser 5 pages ; la chanson ne doit pas dépasser 5 minutes, les poèmes ne doivent pas dépasser 6 minutes. De la matérialité de la dissertation on passe à l'immatérialité chronologique en poésie (en considérant que les paroles des chansons constituent des vers). On voit bien que cette poésie chronométrée est un apanage de l'oralité. On ne compte pas en nombre de pages ou de vers, mais en minutes. Il va de soi que les textes de dissertation sont remis au jury et non lus sous forme de conférence, dans ce dernier cas on est totalement dans l'écrit, l'exercice de style, tandis que les poèmes et les chansons sont évalués sur le tas, les textes écrits sont ensuite remis au jury. Cette façon de procéder économise du temps.

Les points importants du contenu : « le jeune (ou le groupe de jeunes) qui participera au concours devra insérer les points suivants dans leurs créations : la part des jeunes et leur mode de vie avant le génocide ; pendant le génocide et la part des jeunes et leur pensée dans la reconstruction du pays et la lutte contre l'idéologie du génocide. »¹⁵⁸ Dans ce sens, la thématique est précisément orientée. Les créations devront être individuelles pour la dissertation et la poésie, la chanson peut impliquer un groupe de 8 personnes ou moins. D'autres modalités sont fixées : l'œuvre de création devrait être originale et non encore publiée ailleurs, les voix peuvent être accompagnées d'instruments musicaux traditionnels ou modernes, mais ce qui nous intéresse plus c'est la langue d'écriture ; il est stipulé que les œuvres devront être dans l'une des langues officielles du Rwanda (kinyarwanda, français ou anglais).

¹⁵⁸ Document exposant le concours de Never Again, p. 2. Il convient de rappeler que le Rwanda est actuellement mobilisé dans la lutte contre l'idéologie du génocide à tel point que la Constitution la pose parmi les principes fondamentaux **Article 9** « L'État Rwandais s'engage à se conformer aux principes fondamentaux suivants et à les faire respecter :

- 1° la lutte contre l'idéologie du génocide et toutes ses manifestations ;
- 2° l'éradication des divisions ethniques, régionales et autres et la promotion de l'unité nationale ; [...]

Constitution rwandaise de 2003 consultable sur internet, <http://www.minijust.gov.rw/Doc/Itegeko%20Nshinga%20rya%20Repubulika%20y%27u%20Rwanda%20nk%27uko%20ryahujwe.doc> consulté le 05/06/2006.

Les critères d'évaluation sont aussi parlants quant à la ténacité des organisateurs à atteindre leur but, la répartition de points se présente comme suit :

Pour la chanson : l'exactitude de la thématique compte pour 20 points, l'originalité sur 10 points, le rythme sur 15 points, le timing sur 5 points ; total = 50 points.

Les poèmes : 20 points de respect de la thématique, la versification 15 points, la diction sans faille 10 points, le timing 5 points : total= 50 points.

La dissertation : thématique 30 points, présentation formelle 15 points, respect du nombre des pages 5 points.

Du point de vue de la présentation, ce concours n'est pas différent d'autres concours, les organisateurs se sont inspirés des modèles déjà existants.

En ce qui concerne les prix à gagner, il convient de souligner que pour ce concours, organisé à l'échelle nationale, il fallait un grand budget. Le prix le plus petit était de 3000 francs rwandais (\pm 5 euros) le plus gros était de 132 000 francs rwandais (\pm 200 euros) répartis par palier. En plus de l'argent, il y a une promesse d'enregistrement des chansons et poèmes lauréats.

Il va de soi que l'importance des prix promis¹⁵⁹ est une raison suffisante pour que la participation soit massive et que la conformation aux règles soit quasi automatique.

Le rapport final du concours atteste cette affluence des participants : 2810 individus participant à la présélection ; 517 troupes ou groupes culturels répartis sur 360 établissements scolaires. Un concours de cette envergure n'est possible qu'avec l'aval de l'autorité politique.

Comme le nom de l'association l'indique « never again », il est logique que la thématique du concours embrasse les objectifs de cette association internationale qui sont entre autres : « d'examiner les conflits du passé afin de concevoir des idées de prévention de conflits à venir, de faciliter le contact, l'esprit critique et l'approche créative de la diversité dans la jeunesse de la planète ; d'encourager le contact, la coopération et l'action des jeunes du monde entier dans la création de projets pour la

¹⁵⁹ Le premier prix équivalait, pour la petite comparaison, en 2004, à 2 mois de salaire d'un enseignant détenteur d'un Bac+4.

paix. » ¹⁶⁰ *Never Again International –Rwanda Chapter* est une association des jeunes qui s’inscrit dans ces objectifs.

Les créations littéraires récoltées sont considérables : 1578 poèmes, 708 chansons, 1210 dissertations.

Rappelons que seulement 5 lauréats ont été primés au niveau national, et qu’ils avaient été premiers dans chaque province. Le reste des manuscrits va rejoindre une masse de ce que l’on peut appeler une littérature passive. Les manuscrits non primés et non sélectionnés pour la compilation finale à publier sont perdus.

Les autres concours

Il s’agit de concours sporadiques organisés par les institutions étatiques ou internationales au Rwanda : très thématiques et politiquement pilotés, ces concours se font en préparation ou à l’occasion d’un événement précis. J’en ai rassemblé un certain nombre en consultant les entretiens avec les auteurs et le paratexte des ouvrages du corpus qui mentionnent occasionnellement d’autres concours dont les auteurs ont été lauréats. Les concours dont la thématique n’entre pas dans mon cadre de recherche ne sont mentionnés qu’à titre informatif, mais ces précisions permettent de comprendre l’ampleur du phénomène des concours, sa diversification et sa quantification.

- Les organisations onusiennes organisent parfois, en collaboration avec les institutions locales des concours d’écriture en vue d’une sensibilisation bien ciblée. C’est dans ce cadre, qu’en décembre 1996, l’UNICEF a organisé un concours sur le thème AMAZI N’ISUKU, (l’eau et la propreté).
- 1997, concours ARBEF (Association Rwandaise pour le Bien-Être Familial), sur les droits de la femme. Elle organise aussi des concours sur le planning familial, mais tous ces textes une fois primés, disparaissent de la circulation. C’est la

¹⁶⁰ Version originale sur www.mdonkin.f2s.com/neveragain/index.php/Never_Again:Constitution consulté le 22 février 2006 : “The general purpose and objectives of the Network shall be the following: to examine past conflict in order to generate ideas for the prevention of future conflicts; to facilitate connectivity, critical thinking and a creative approach to diversity among global youth; and to encourage global youth connectivity, cooperation and action to create projects for peace.”

facette usage unique ou jetable de la littérature rwandaise moderne, produit des concours.

- 1999, le CNLS (Commission Nationale de Lutte contre le Sida), et plusieurs fois les années suivantes, cette institution se sert de la littérature pour vulgariser la lutte contre la pandémie du sida. Elle organise principalement des tournées de troupes théâtrales dans le milieu urbain mais surtout rural.
- Concours Fest’Africa 2000 : autour du devoir de mémoire. Des jeunes étudiants rwandais d’université ont participé en masse. Les textes de ce concours destinés à la publication n’ont malheureusement pas encore été publiés et demeurent introuvables.
- La Commission Nationale de l’Unité et Réconciliation (CNUR) créée en 1999, organise un sommet périodique sur le thème de l’unité et de la réconciliation ainsi qu’elle organise des concours littéraires régulièrement. Cependant, les plus populaires de ses concours sont ceux de la chanson. Cette dernière est immédiatement accessible au public à travers la radiodiffusion.
- Novembre 2000 : Atelier d’écriture « Les écrits du lac », co-organisé par le MIJESPOC, le CUA et l’Institut Charles Perrault de Paris. Cet atelier s’est tenu à Kibuye. Animé sur l’écriture des nouvelles et des poèmes, cet atelier assez médiatisé, n’a été suivi d’aucune publication même si les participants étaient supposés être des écrivains professionnels et des écrivains amateurs. Seul l’animateur, de retour à Paris, a publié un recueil de poèmes¹⁶¹.
- Deuxième Sommet des premières dames sur le Sida¹⁶², au Rwanda, juin 2003. Et comme les réunions politiques ne vont jamais sans spectacles en Afrique, les troupes culturelles et les hommes des lettres sont sollicités. C’est une consécration supplémentaire pour ces derniers, surtout de recevoir une commande du cabinet de la Première dame de la République. Il ne s’agit plus de

¹⁶¹ Foucault, Jean, *Rwandonnée. Poésies des grands lacs et des milles et une collines*, Paris, l’Harmattan, 2002, 159 p.

¹⁶² L’Organisation des premières dames d’Afrique contre le VIH/SIDA existe depuis son premier sommet à Libreville en 2000. La revue *Politique africaine*, n° 95 – octobre 2004 intitulé *Premières dames en Afrique* a analysé leur implication dans la politique nationale ou régionale notamment l’article de Christine Messiant et Roland Marchal : « Premières dames en Afrique : entre bonnes œuvres, promotion de la femme et politiques de la compassion. ».

concours mais de commande. Jean Claude Uwilingiyimana m'a parlé de ce genre d'événement où l'écrivain exerce son style et pas nécessairement son imagination. Cependant, c'est, dit-il, une reconnaissance dont l'écrivain peut être fier. Il a écrit et mis en scène trois sketches à cette occasion : *Faiseur d'espoir* (contre la discrimination et la stigmatisation des malades du sida), *Les barrières* (sur les blocages culturels qui favorisent l'expansion du sida) et *À quand le salut*.

D'autres organismes financés par l'État organisent périodiquement des concours en rapport avec leur mission au sein de la vie sociale rwandaise.

Ainsi en est-il de l'Office national de la population (ONAPO), de la Caisse sociale du Rwanda (CSR), de la Commission nationale de lutte contre le paludisme, le Rwanda Revenu Authority. Chaque institution organise son concours selon le besoin de communication politique du moment.

Le Ministère de la jeunesse, des Sports et de la Culture participe aussi au financement de différentes manifestations culturelles (Festivals de danse, de musique et d'arts) et de concours littéraires. Il existe une direction des arts au sein de ce ministère dont la mission est le soutien aux artistes de tout genre même si certains ne sont pas satisfaits du résultat¹⁶³. Ce ministère a cofinancé entre autres le Concours organisé en 2004 par *Never Again International – Rwanda Chapter*, pour la dixième commémoration du génocide de 1994.

¹⁶³ « La littérature rwandaise n'est pas institutionnalisée, et sans institution elle peine à exister. Il existe une Direction des arts au Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, mais on ne voit pas de résultats concrets ; il existe aussi une Fédération rwandaise des artistes (FERART), mais on ne voit pas des actions concrètes. Il n'existe pas d'éditeurs connus et réguliers, ni un système. », Jean-Claude Uwilingiyimana, entretien cité plus haut. Je ne partage pas ce point de vue depuis le début parce que une aide financière suppose aussi un suivi et une sorte de contrôle, donc une restriction de liberté pour la création ou la diffusion.

La question de l'engagement littéraire

Depuis Sartre¹⁶⁴, la notion d'engagement chez les écrivains renvoie à une conception militante de la littérature. Les textes littéraires que l'on qualifie d'engagés devraient avoir vocation d'agir immédiatement sur la société d'un point de vue moral mais surtout politique et idéologique. Un écrivain engagé est ainsi celui qui non seulement milite dans un mouvement, mais écrit pour exprimer ses opinions et met son talent au service d'une cause. Il va de soi que ces types d'écrivains existent dans toutes les littératures.

En Afrique surtout, la négritude a constitué, durant le 20^{ème} siècle et la période des indépendances, un mouvement collectif par le biais duquel les écrivains « négro-africains » ont exprimé leur pensée et ont extériorisé leur contestation du pouvoir colonial. Après les indépendances en Afrique, les écrivains engagés se sont retrouvés sans machine de contestation face aux dictatures qui se sont multipliés sur le continent, l'engagement est alors devenu une affaire individuelle de l'écrivain face à son destin. Quel destin pour quelle littérature et avec quel dessein ? Laissons Senghor, co-fondateur de la négritude, s'exprimer : « Parce qu'engagé, l'artisan-poète ne se soucie pas de faire œuvre pour l'éternité. L'œuvre d'art est périssable. Si l'on en conserve l'esprit et le style, on se dépêche de remplacer l'œuvre ancienne – en actualisant - dès qu'elle se démode ou se détruit. C'est dire qu'en Afrique noire, « l'art pour l'art » n'existe pas ; tout art est social. Le griot qui chante le noble à la guerre le fait plus fort et participe à la victoire. Quand il psalmodie la geste d'un héros légendaire, c'est l'histoire de son peuple qu'il écrit avec sa langue, en lui restituant la profondeur divine du mythe. »¹⁶⁵

¹⁶⁴ « Chacun situe également le cadre historique de l'engagement littéraire et en identifie les acteurs principaux : il s'est développé de part et d'autre de la Seconde Guerre, est souvent associé à l'essor du communisme, dont beaucoup d'écrivains furent les « compagnons de route », et trouve en Jean-Paul Sartre sa figure de proue. » ; Denis, Benoît, *Littérature et engagement. De Pascal à Sartre*, Paris, Seuil, « Points-Essais », 2000, p. 9.

¹⁶⁵ SENGHOR, L.S : « L'esprit de la civilisation ou les lois de la culture négro-africaine » (Présence Africaine, 1e Congrès International des Écrivains et Artistes noirs – 1956) in *Premiers jalons pour une politique de la culture*, Présence Africaine, 1968, pp 16-17

Ni le mouvement de négritude, ni la vague d'écrivains contestataires ne sont parvenus au Rwanda que sous formes livresques à travers l'enseignement de la littérature. Ces mouvements n'ont pas pu avoir des adeptes au Rwanda, car très peu d'écrivains rwandais ont pu dépasser les limites nationales physiquement ou par leur production. Qui plus est le contexte politique rwandais n'a jamais soufflé une libre expression d'opinion surtout à travers le nouveau support considéré comme redoutable, le livre. Ce qui est écrit prend une grande valeur symbolique telle qu'il faille l'empêcher de circuler à défaut d'interdire sa parution. Il y avait ainsi un retard quant à la conception de l'écriture mais aussi une différence politique majeure d'un Rwanda, ex-colonie belge, donc appartenant à un ensemble colonial moins important et moins développé du point de vue des institutions livresques.

Le peu d'écrivains qui ont existé au cours de la courte existence de la littérature rwandaise moderne ne se sont pas risqués sur le terrain de l'engagement sinon pour se trouver du côté du plus fort, pour chercher protection¹⁶⁶. Les écrivains rwandais vivent un certain « engagement » rangé. Cet engagement existe depuis la période monarchique et s'est poursuivi jusqu'actuellement. On peut l'envisager dans un sens unique, celui des écrivains qui sans nécessairement le déclarer, font que la littérature participe à la vie sociopolitique du Rwanda. Ici, je prends une réserve par rapport à la définition que soumet Denis de l'écrivain engagé : « au sens strict, l'*écrivain engagé* est celui qui a pris, explicitement, une série d'engagements par rapport à la collectivité, qui s'est en quelque sorte lié à elle par une promesse et qui joue dans cette partie sa crédibilité et sa réputation. »¹⁶⁷ J'exprime cette réserve encore pour une raison qui va émailler tout mon travail : le caractère plus ou moins récent du Rwanda littéraire c'est-à-dire sa courte période sous le statut de littérature moderne, car on n'a pas la même matière de comparaison du genre « de Pascal à Sartre » surtout que cette littérature n'as pas eu un retentissement pouvant engendrer des « Pascal » ou des « Sartre ».

S'il est vrai que la littérature engagée réfère à une littérature qui exprime le politique suivant un point de vue choisi par l'auteur, s'il est vrai que l'écrivain engagé est celui qui met son art au service de la société, alors tous les écrivains rwandais sont engagés. J'ai affirmé antérieurement que la littérature rwandaise était fonctionnelle et lié à la doxa ou aux doxas hégémoniques depuis longtemps. Mais, le Rwanda n'est pas un

¹⁶⁶ Ce ne fut pas le cas d'Alexis Kagame, écrivain nationaliste engagé au moment de la colonisation.

¹⁶⁷ Denis, Benoît, *op. cit.*, p. 30. C'est moi qui souligne.

cas particulier, en Afrique, car les contextes sociopolitiques des pays africains s'y prêtaient presque tous ; Suleiman affirme qu' « on peut supposer, par exemple, que le roman à thèse prospère dans des contextes historiques et nationaux qui connaissent des conflits idéologiques et sociaux aigus, et qui ont en plus une tradition d'engagement social et intellectuel parmi les écrivains. »¹⁶⁸ Denis recense les genres de la littérature engagée et constate que tous les genres classiques s'y prêtent : le théâtre engagé de l'époque de l'existentialisme, le roman à thèse, cependant les essais, les pamphlets et manifestes par leur caractères réels sont les plus expressifs.

Que pensent les écrivains rwandais de ce concept d'engagement ? Le seul écrivain qui m'a jusqu'à ce jour accordé un entretien sur la littérature rwandaise et sa propre littérature s'exprime quand je demande ce qu'il pense de la littérature de commande : « le côté positif c'est l'implication des écrivains dans la solution des problèmes de la société ; le côté négatif, c'est une littérature sans positionnement, une littérature dictée qui manque d'inspiration, le créateur n'a pas droit à ses idées, la censure est grande, c'est une littérature limitée enfin, [...]. L'artiste n'est pas engagé, il est appelé à faire [il peut produire des idées auxquelles il ne souscrit pas, sic] »¹⁶⁹ Cet écrivain n'est pas dupe de la qualité de la littérature produite au Rwanda, cependant il se plie aux normes du champ parce qu'il n'y a pas d'alternative.

Cela dit il existe aussi des écrivains engagés au sens de motivés non par les prix à gagner mais par des opinions politiques. C'est le cas par exemple des auteurs des témoignages de toute sorte. Ces derniers comportent parfois plus de caractéristiques des essais politiques parfois celles des autobiographies, mémoires ou autres littératures intimes. Les essais politiques contestataires et engagés sont obligatoirement publiés dans les pays d'exil essentiellement, les témoignages autobiographiques quant à eux peuvent être publiés au Rwanda. Il y a une motivation personnelle combinée à une volonté politique pour certains, une mise en cause politique pour d'autres.

On ne peut épuiser le sujet dans ce petit chapitre car pour illustrer mes propos il me faudrait rentrer dans la thématique des ouvrages, chose qui sera faite dans la suite. Je reviendrai à ce genre particulier qu'est le témoignage dans la quatrième partie de mon travail.

¹⁶⁸ Suleiman Susan Rubin, *Le roman à thèse ou l'autorité fictive*, Paris, Puf, « écriture », 1983, p. 26.

¹⁶⁹ Entretien cité.

Le paratexte, déjà exploité pour illustrer l'abondance d'ouvrages inédits et périssables au Rwanda tous inscrits dans un cadre de concours, peut aussi nous informer sur le degré d'engagement. Il s'agit maintenant d'un engagement des organisateurs du concours et tous les participants au concours individuellement, entendu qu'ils adhèrent au moins aux termes et conditions de participation. Ce contrat peut-être assimilé à une acceptation des idéaux des organisateurs par conséquent un engagement derrière un pare-feu.

On sait que le concours annuel de l'association Ibarwa porte sur « la justice et les droits de l'homme », ce thème rejoint facilement la notion d'engagement dans un pays qui sort d'un génocide. Le concours de Never Again vise la jeunesse (on sait que les miliciens qui ont exécuté le génocide se recrutaient essentiellement dans cette tranche de la société) et traite directement du « génocide, ses conséquences et les stratégies pour empêcher sa répétition ». Nul besoin de redire qu'il s'agit là de thèmes politiques actuels (comme l'unité et la réconciliation) au Rwanda, auxquels il faut ajouter les autres thèmes plus sociaux (la santé, le VIH-Sida) qui sont proposés par les décideurs politiques ou leurs proches collaborateurs. C'est cette partie de la littérature rwandaise qui est accessible, même si, pour reprendre la métaphore de l'iceberg, beaucoup plus d'œuvres échappent à la parution.

Bref, la littérature rwandaise moderne est une littérature engagée comme la plupart de ses consœurs africaines, ce qui ne la dispense pas d'écrivains pratiquant l'art pour l'art mais qui réduisent par ce fait leur chance d'être publiés. Puisque l'engagement se mesure souvent à l'aune de l'opposition que l'écrivain exprime par rapport à l'idéologie hégémonique ou encore en relation avec sa position dans un ensemble d'idéologies en présence, on peut dire que les écrivains engagés rwandais écrivent de l'exil ou du Rwanda selon qu'ils sont opposés ou adhérents aux idéaux politiques actuels. On pourra vérifier cette hypothèse en analysant les différences entre les témoignages publiés en France par les rescapés du génocide et ceux des exilés politiques. Cet état existe depuis les régimes qui ont précédés ; les écrivains engagés, comme Rurangwa Jean Marie Vianney, avait même subi des pressions du Rwanda pour une représentation théâtrale au Burundi où il était exilé depuis les vagues d'exil de 1959. Il consacre un chapitre intitulé « Les artistes rwandais censurés à Bujumbura »¹⁷⁰ à un incident diplomatique qu'a occasionné sa pièce de théâtre *Les enfants du soleil* en

¹⁷⁰ Rurangwa, Jean Marie V., *Un Rwandais sur les routes de l'exil*, Paris, l'Harmattan, 2005, pp. 67-75.

mars 1990. La contestation politique trouve dans la littérature rwandaise moderne sa domiciliation à l'étranger, celle qui se fait au Rwanda doit emprunter un mouvement musical : « *moderato* ».

Je parlerai de l'engagement plus ou moins manifeste des écrivains dans le chapitre 4 dans l'approche anthologique de la littérature de la décennie choisie comme corpus.

Chapitre 3 : Préférences génériques et choix linguistique

Comme je l'ai souligné dans l'introduction, le champ littéraire rwandais moderne occupe, dans un rapport de force dominant – dominé, la position du dominé. Ce champ est « minoritaire »¹⁷¹ par rapport aux autres champs ; le champ politique essentiellement. Le langage littéraire est obligé de s'adapter au discours social généré à son tour pas une forte influence politique. C'est l'un des caractères de la littérature mineure, comme l'ont affirmé Deleuze et Guattari ; « une littérature mineure n'est pas celle d'une langue mineure, plutôt celle qu'une minorité fait dans une langue majeure. »¹⁷² Pour le cas précis du Rwanda, la littérature écrite a été introduite par l'école dans une langue différente du kinyarwanda, « langue vernaculaire » *i.e.* le français. Cette langue est devenue la langue d'une minorité rwandaise (les « évolués » et les intellectuels) qui devait s'intégrer dans un monde francophone assez bien constitué. Les écrivains rwandais ont essayé d'écrire en français, à la fois « langue véhiculaire » (de la matière littéraire et de la culture moderne) et « langue référentielle »¹⁷³. Cette « reterritorialisation » ne s'étant pas bien passé à cause des facteurs historiques (tutelle belge avec cohabitation des pouvoirs : colonial avec l'« *indirect rule* » et monarchique local), les écrivains rwandais se sont repliés sur leur langue nationale. L'usage du kinyarwanda leur permet une re-territorialisation, une sorte de retour aux sources, une volonté d'écrire pour une majorité incapable d'accéder à la langue du dominant.

¹⁷¹ Deleuze, Gilles et Guattari, Félix, « Qu'est-ce que la littérature mineure » in *Kafka, pour une littérature mineure*, Paris, éditions de Minuit, 1989, pp. 29sq.

¹⁷² *Idem*, p. 29.

¹⁷³ Ces deux chercheurs rappellent le modèle tétralinguistique de Henri Gobard à propos de usage des langues dans une situation multilingue, mais un usage non exclusif : « la langue vernaculaire, maternelle ou territoriale, de communauté rurale ou d'origine rurale ; la langue véhiculaire, urbaine, étatique ou même mondiale, langue de société, d'échange commercial, de transmission bureaucratique, etc., langue de première déterritorialisation ; la langue référentielle, langue du sens et de la culture, opérant une reterritorialisation culturelle ; la langue mythique, à l'horizon des cultures, et de reterritorialisation spirituelle et religieuse. », *idem*, p. 43.

Après l'indépendance et actuellement, ce retour ne rend pas la littérature rwandaise une littérature majeure pour autant, car c'est encore une littérature faite par quelques écrivains (une minorité) dans une langue majoritaire (le kinyarwanda) mais dans un contexte de mobilisation politique importante (surtout après le génocide de 1994).

« Le second caractère des littératures mineures, c'est que tout y est politique. Dans les « grandes » littératures au contraire, l'*affaire individuelle* (familiale, conjugale, etc.) tend à rejoindre d'autres affaires non moins individuelles, le milieu social servant d'environnement et d'arrière-fond, [...] La littérature mineure est tout à fait différente : son espace exigü fait que chaque affaire individuelle est immédiatement branchée sur la politique »¹⁷⁴

Il n'y a qu'à revenir un peu en arrière et voir les thèmes proposés par les concours littéraires au Rwanda pour se rendre compte que la politique submerge tout, et que l'individuel cède place au collectif. C'est précisément le but des concours, de susciter des créations presque homogènes ; issues de toutes les catégories de gens, et pas nécessairement des spécialistes ou des écrivains professionnels (qui sont rares au Rwanda). Ceci concorde encore avec le troisième caractère de la littérature mineure, « c'est que tout prend une valeur collective. En effet, précisément parce que les talents n'abondent pas dans une littérature mineure, les conditions ne sont pas données d'une *énonciation individualisée*, qui serait celle de tel ou tel « maître », et pourrait être séparée de l'*énonciation collective*. »¹⁷⁵

Quelques écrivains rwandais opèrent un usage de langues sous forme d'alternance nette ou de mélange. Cette position inconfortable vise à rallier deux mondes, à initier ou à impressionner la partie du lectorat qui ignore l'autre langue mais aussi, l'usage des langues est une affaire de politique nationale, de patriotisme.

En ce qui concerne la littérature sur le génocide, c'est déjà un acte révolutionnaire de vouloir en faire. Révolution ou engagement ? Ce qui est certain est que la littérature sur cet événement est écrite principalement en kinyarwanda au Rwanda, et principalement en français en Occident, puis en anglais et dans d'autres langues. Le choix de la langue d'écriture est assez simple au Rwanda, déterminé par le

¹⁷⁴ *Idem*, p.30.

¹⁷⁵ *Idem*, p.31.

lectorat visé, alors qu'en Europe l'écrivain rwandais n'a pas de choix parce que souvent expatrié. La petite portion de littérature rwandaise produite à l'étranger subit l'imposition linguistique ; quant à la question générale de la maîtrise de la langue étrangère d'écriture, Deleuze et Guattari questionnent : « combien de gens d'aujourd'hui vivent dans une langue qui n'est pas la leur ? Ou bien ne connaissent même pas la leur, ou pas encore, et connaissent mal la langue majeure dont ils sont forcés de se servir ? Problème des immigrés, et surtout de leurs enfants. Problèmes des minorités. Problème d'une littérature mineure [...]. »¹⁷⁶ Une concurrence de langues est observable donc à propos du champ littéraire rwandais moderne, concurrence sans gagnant apparent car les langues se partagent les fonctions selon la visée de l'écrivain ou les différentes formes d'intérêts et enjeux en face ou encore leur localisation géopolitique.

Il ne faut pas oublier aussi que la littérature rwandaise moderne est marquée par une concurrence entre les genres littéraires, une répartition proportionnelle en grande partie à la demande des organisateurs de concours, ou aux exigences des circonstances de référence. Les genres littéraires se partagent le champ littéraire et le champ social de façon à ce qu'ils aient chacun son cadre préféré où l'intrusion d'autres genres devient difficile.

Ainsi les poèmes et la poésie, durant cette décennie, ont continué à être oraux et déclamés en public à l'occasion de rassemblements de tout genre. Ces rassemblements peuvent être politiques, commémoratifs ou associatifs. La poésie écrite est un genre de l'engagement politique, de l'exposition d'une thèse, de louange des personnalités ou encore de contestation.

On retrouve le roman chez les écrivains indépendants surtout et dans les concours d'écriture permanents qui excluent la poésie. (Voir concours d'Ibarwa). Peut-être est-il difficile d'organiser un concours de poésie à cause de sa forte fonction émotive et subjective. Selon Sartre « [...] on comprendra facilement la sottise qu'il y aurait à réclamer un engagement poétique. Sans doute l'émotion, la passion même – et pourquoi pas la colère, l'indignation sociale, la haine politique – sont à l'origine du poème. Mais elles ne s'y expriment pas, comme dans un pamphlet ou dans une confession. À mesure que le prosateur expose des sentiments, il les éclaircit ; pour le

¹⁷⁶ *Idem*, p. 35.

poète, au contraire, s'il coule ses passions dans son poème, il cesse de les reconnaître : les mots les prennent, s'en pénètrent et les métamorphosent [...]. »¹⁷⁷ Le débat sur les fonctions de genres et leur suprématie existe depuis Aristote et mon travail ne vise pas à trancher mais à analyser ce phénomène à propos du Rwanda.

À ce propos, le théâtre occupe les cadres des concours dans les mêmes proportions que le roman, avec la différence que le théâtre se diffuse plus facilement dans une société où l'oralité prime toujours sur l'écriture. Avec le relais de la radio et de la télévision, le théâtre radiophonique est devenu le relais de diffusion et de consécration. Ce théâtre emprunte plusieurs formes : "théâtre-ballet" ou "spectacle complet" pour la mise en scène où le théâtre rwandais est allié à la danse et à la chanson traditionnelles ; "théâtre-forum" où l'interactivité avec les « spect-acteurs »¹⁷⁸ est mis à contribution ; "théâtre-feuilleton"¹⁷⁹ sur les couvertures, la diversité lexicale est à l'image de l'engouement qu'ont les auteurs envers ce genre.

Le roman ne pourra remplacer les contes traditionnels qui circulent encore à la radio et dans l'enseignement du kinyarwanda. Le roman rwandais n'est pas au programme des

¹⁷⁷ Sartre Jean-Paul, *Qu'est-ce qu'est la littérature*, Paris, Gallimard, « folio-essais », 1997 [1948, 1^{ère} éd.], p. 24.

¹⁷⁸ Terme utilisé par l'inventeur du théâtre-forum, le dramaturge brésilien, Augusto Boal. « Le **théâtre forum** est une technique mise au point dans les années 1960 par l'homme de théâtre brésilien Augusto Boal, dans les favelas de São Paulo.

Le principe en est que les comédiens improvisent puis fixent une fable de 15 à 20 minutes sur des thèmes illustrant des situations d'oppression ou des sujets problématiques de la réalité sociale, économique, sanitaire d'une communauté. Ils vont ensuite la jouer sur les lieux de vie de la communauté à qui est destiné le message. À la fin de la scène, - dont la conclusion est en général catastrophique - le meneur de jeu propose de rejouer le tout et convie les membres du public à intervenir à des moments clé où il pense pouvoir dire ou faire quelque chose qui infléchirait le cours des événements. Il s'agit d'une technique de théâtre participative qui vise à la conscientisation et à l'information des populations opprimées d'une façon ou d'une autre. », http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Th%C3%A9%C3%A2tre_forum&action=histor consulté le 23 février 2006 08:58. Ce genre de théâtre est surtout prisé dans des pays en situation post-catastrophique où il est utilisé comme outil d'analyse ou comme thérapie de groupe à l'instar du psychodrame. Au Rwanda, ce genre de théâtre est régulièrement utilisé pour enrichir des débats sur plusieurs problèmes de la vie nationale notamment le génocide. Les écrivains rwandais s'y sont essayés.

¹⁷⁹ Mot introuvable dans les lexiques spécialisés du théâtre que j'ai trouvé sur la couverture de l'une des pièces de théâtres de mon corpus n'ayant pas été diffusée en épisode sur la radio ou publiée par étape dans un périodique. Une autre aberration d'écrivain inexpérimenté.

enseignements littéraires au Rwanda pour la simple raison qu'aucune anthologie de littérature rwandaise moderne n'a été publiée à ce jour. Un projet d'anthologie¹⁸⁰ de la littérature rwandaise moderne (auquel je suis associé) existe à la faculté des Lettres et Sciences humaines de l'UNR.

La nouvelle est presque inexistante, surtout qu'il n'existe pas une limite entre le roman et la nouvelle au Rwanda. Les romans présentent bien d'égard des caractéristiques d'une nouvelle. La majorité de ces romans est moins volumineux que *Boule de Suif* de Guy de Maupassant. Le roman rwandais moderne, s'il était à classer par les critères internationaux, se trouverait dans une catégorie générale de « récits brefs ». Marie-Claire Thomine-Bichard et Sylvie Cadinot étudient le « récit bref »¹⁸¹ et y classent entre autre le conte et la nouvelle. Deux genres très proches du roman rwandais moderne, le premier par son style oral, le second par sa brièveté et sa référence à l'actualité. Les règles que donnent ces deux chercheurs au sujet de la nouvelle sont extrapolables au roman rwandais :

« D'abord, on peut parler d'une spécificité thématique, car la nouvelle a pour sujet un événement ponctuel, elle relate une anecdote frappante, étonnante, qui marque une rupture par rapport au quotidien. C'est le cas dès les origines du genre. On peut ensuite faire état d'un traitement narratif particulier. La nouvelle exclut en effet la multiplicité des points de vue et des personnages [...] »¹⁸² Concernant ce point, le roman rwandais se nourrit d'anecdote parce que très rattaché à l'actualité. Quant à la narrativité, je dirai qu'elle est hybride dans le roman rwandais, parfois multiple et parfois simple.

« Astreinte à la brièveté, la nouvelle est, en outre, centrée sur la notion d'unité qui conduit au resserrement de l'action, à l'élimination de l'accessoire, des descriptions notamment, à la prise en compte de chaque détail. [...] La nouvelle

¹⁸⁰ Ce projet qui est encore en phase initiale est dirigé par le Dr Nkejabahizi Chrysostome, chef de département de Langue et littérature africaines, et rassemble 5 enseignants chercheurs de différents départements.

¹⁸¹ Thomine-Bichard, Marie-Claire et Cadinot, Sylvie avec le concours de Féray Serge pour la science-fiction, « Le récit bref », in Mortier, Daniel (études recueillies et présentées par), *Les grands genres littéraires*, Paris, Honoré Champion, 2001, [225p.], pp. 89 – 120.

¹⁸² Thomine, Bichard et al, *art.cit.*, p.104.

raconte, en dernier lieu, une histoire et restitue la situation de « récit » par la présence d'un narrateur. [...] »¹⁸³

Cette deuxième règle constitue ce qui différencie plus le roman et la nouvelle. Appliquée à la littérature rwandaise moderne, on se rend compte qu'il y a soit une ignorance de règles chez les écrivains rwandais qui apposent le mot "roman" à la couverture d'une brochure de quelques dizaines de pages, dont le style sobre et la simplicité de l'intrigue rappelle la nouvelle, soit que l'écrivain rwandais moderne ne se soucie pas des règles et prends plaisir à les enfreindre délibérément. Nouvelle ou Roman, j'ai déjà évoqué leur équivalent en kinyarwanda (voir De la traduction des textes) "*inkuru ngufi*" et "*inkuru ndende*" où l'accent est seulement mis sur la longueur du récit "court" dans le premier cas et "long" dans le second. La grande relativité de ce critère constitue une bonne échappatoire. De toute façon, les recueils de nouvelles n'existent pas au Rwanda, toutefois les romans qui y sont publiés peuvent bien entrer dans un recueil ou une sérialisation surtout qu'ils proviennent souvent d'un même concours littéraire.

Joseph Nsengimana avait tenté, en 1982, de classer les types de « récit » rwandais en quatre tendances : « le roman ou récit en vers » c'est-à-dire « des récits en vers d'une longueur dépassant dans tous les cas un millier de vers et centrés sur une seule intrigue »¹⁸⁴ inauguré au Rwanda par KAGAME Alexis, *Indyoheshabirayi* sur le modèle européen du *Roman de Renart*. Un seul écrivain est resté sur ce genre de récit après cette date à savoir Gasimba François Xavier (voir Chapitre 4)

Ensuite le « Roman en prose » majoritaire et construit suivant le modèle occidental du roman ; « sous l'expression « roman en prose » se trouve désigné le type de récit empruntant l'expression prosaïque, généralement long, mettant en scène plusieurs personnages participant tous au dénouement d'une même intrigue. Le « roman en prose » est la forme la plus courante du récit néo-rwandais. »¹⁸⁵

Puis il parle de « Récit composite » où il regroupe « quelques récits en prose allant de la longueur d'une nouvelle à celle d'un roman, épousant dans leurs

¹⁸³ *Idem*, p. 104.

¹⁸⁴ Nsengimana Joseph, « Connaître la littérature rwandaise moderne. Six « nouveaux conteurs rwandais quatre tendances formelles du récit. » in *Linguistique et Sémiologie des Langues au Rwanda II*, GERLA, n° 4, octobre 1982, [pp146 – 182], p. 155.

¹⁸⁵ *Idem*, p. 156.

formulations et présentation à la fois d'allure romanesque et dramaturgique. On pourrait se demander de quelles influences remonte ce genre de création. Parmi elles figurent certainement, à côté de la liberté du créateur, le manque de maîtrise des techniques narratives du genre visé. »¹⁸⁶

Enfin, le dernier type est la nouvelle, que Nsengimana trouve récente à cette époque, produit des concours radiophoniques de la meilleure nouvelle de langue française, elle est largement francophone. Il y en a deux à cette époque ; UZAYAZANA (Kantengwa Vénérand), « Elle s'appelait Kana », 1978 in *Les Cahiers de l'Auditeur* et KATERPILARI Pierre Claver, « La tache de sang de Jef », 1981.

Je n'ai pu trouver qu'une seule nouvelle publiée dans un recueil¹⁸⁷ pour toute la période de 10 ans que j'étudie.

Cette classification ne concerne qu'un seul genre, le roman. Elle interpelle l'attention sur le fait que le roman rwandais moderne ne s'est pas totalement émancipé des formes traditionnelles de conte et de poésie d'où la qualification de « nouveaux conteurs » attribuée aux écrivains. Après avoir tenté de chiffrer cette littérature j'essaierai de commenter les disparités éventuelles entre les genres.

Les manuscrits de poèmes sont plus nombreux que les pièces de théâtre éditées cependant moins volumineux. Ils paraissent déséquilibrés car les poèmes sont isolés et non en recueil. La publication de poèmes passe par les journaux. Les pièces de théâtres ont été plus éditées. Les chiffres fournis sont basés sur une recherche complète autour d'un thème précis : le génocide. Ils ne se comprendront ainsi que dans ce seul cadre, en sachant que quelques auteurs écrivent sur des sujets autres que génocide. Je vais essayer de donner, en une suite de tableaux, une idée du nombre d'ouvrages littéraires rwandais sur la seule décennie 1994-2004. Je ne prétends pas atteindre l'exhaustivité, car certains écrivains n'ont pas accepté de me procurer leur manuscrits et /ou tapuscrits, d'autres ouvrages sont introuvables. Je considère seulement que c'est une étude de cas et que l'on peut extrapoler, en matière de chiffres, la situation particulière de la littérature sur le génocide à la situation de la littérature en général car les paramètres de production, de diffusion et les cadres d'écriture n'ont pas beaucoup changé depuis le début de la littérature rwandaise moderne.

¹⁸⁶ *Idem*, p. 156.

¹⁸⁷ Voir Nouvelles, chap. 4.

Tableau 2 : Les genres et les modes de diffusion.

	Témoignage	Poésie	Roman	Théâtre	Bande dessinée	Nouvelle	Essai
Manuscrits	-(a)	14 poèmes isolés	-(c)	-(d)	-	-	(e) dissertation
Tapuscrits ou dactylographiés	-(a)	2 recueils	1	8 dont 1 non encore représenté sur scène	-	-	(e) dissertation
Représentés / déclamés sur scène/ en public	-(a)	(b)	-	9 pièces de théâtres (dont 2 théâtre-forum)	-	-	-
Édités	3 en kinyarwanda + plusieurs en français.	4 recueils	10 romans	7	8 BDs édités au Rwanda	1 nouvelle parue dans un ouvrage collectif	-(e) 1 en kinyarwanda + plusieurs en français

(a) À propos des témoignages, nous n'avons pas cherché à recenser les manuscrits et les tapuscrits parce que les témoignages sont souvent oraux ou enregistrés (magnéto ou vidéo) ainsi difficilement accessibles. Les témoignages écrits au Rwanda sont seulement

accessibles sous forme de dépositions dans les tribunaux, or ce genre de document juridique n'intéresse pas ma recherche. Pour expérimentation, j'ai enregistré en 2004, les aveux publics d'un prisonnier ex-étudiant de l'UNR lors de la cérémonie de mémoire du génocide au campus de Butare. Il cite des noms des victimes qui me sont inconnus qu'il ne prend pas le temps de décrire comme le font les auteurs de témoignages écrits. Il parle ensuite des opérations qu'ils ont effectuées et avec qui il les a faites, encore des noms sans plus. On n'a pas l'impression qu'il raconte sa vie mais qu'il rend compte d'une situation. L'orientation autobiographique est presque absente alors qu'elle est déterminante dans mon choix de témoignages à étudier. Le récit est entrecoupé de trous de mémoire et de silences, il n'est pas suivi et serait difficile à reconstituer. Après ce premier enregistrement ce genre de matériaux a été exclu du corpus.

Le témoignage se fait oralement dans le cadre des cérémonies, il aurait fallu l'enregistrer. Mais ce type d'enregistrement exige d'abord l'accord de l'intervenant et des organisateurs de la cérémonie, puis un long travail de retranscription. Le texte issu de ces témoignages oraux est court et non structuré car les orateurs, limités dans le temps, veulent faire références à plusieurs situations à la fois et tout raconter. Le récit part dans tous les sens et exige même de grands efforts de compréhension.

(b) Tous les poèmes isolés reçus des associations des rescapés ont été déclamés en public à l'occasion de diverses cérémonies commémoratives. C'était l'objectif de ma recherche. Sinon au Rwanda, chaque cérémonie est accompagnée de poésie déclamée par des poètes locaux, cependant, même les orateurs normaux qui prennent la parole dans d'autres circonstances : mariages, inaugurations, ouvertures de manifestations culturelles, visite d'une personnalité ; empruntent un langage poétique s'ils n'ont pas engagé un griot professionnel. Une recherche englobant ces textes pourrait aboutir à une importante quantité et n'est envisageable qu'à long terme.

(c) Les manuscrits de roman n'ont pas aussi été faciles à trouver car les auteurs contactés estimaient que leurs manuscrits en attente d'éditeur ne pouvaient pas intéresser la recherche, une façon polie de mes les refuser. Je n'ai pu obtenir qu'un seul manuscrit, lui-même écrit en 2005 donc débordant le cadre temporel de ma recherche.

(d) Des manuscrits de théâtre ou des tapuscrits peuvent être représentés sur scène. Les dramaturges contactés n'étaient pas enchantés à l'idée de donner des pièces de théâtre non publiées ou surchargées des annotations de différents metteurs en scène.

(e) Les essais des Rwandais sur le génocide ne sont pas assez nombreux au Rwanda. Un essai en kinyarwanda est paru en 2004 (voir Éditions Rwandaises, chap. 1.). Plusieurs essais politiques ont déjà parus sur la question à l'étranger, essais écrits par des Rwandais ou par des non-Rwandais. Les dissertations issues du concours de *Never Again* sont classées dans cette catégorie d'essais parce qu'elles se lisent comme des analyses sociopolitiques et non comme des fictions et à ce titre, elles ne feront pas partie de mon corpus d'analyse.

Tableau 3 : L'usage des langues.

Genre Langue	Témoignage	Poésie	Roman	Théâtre	Bande dessinée	Nouvelle
Kinyarwanda	3	1 recueil + 16 poèmes isolés	10	7	Toutes	-
Français	Plusieurs (majoritaire)	4 recueils + 1 poème isolé	1	3	-	1
Anglais	1		(a)	-	-	-
Bilingues ou multilingues	? les auteurs parlent des traductions de leurs ouvrages.	2	-	3 dont 2 kinyarwanda-français et 1 français anglais	-	-

Le choix de la langue dépend des préférences des écrivains ; la maîtrise de la langue ou encore la langue la plus maîtrisée sera la plus dominante. Le kinyarwanda est à cet égard plus utilisé par les écrivains, au Rwanda même.

Le lectorat influence aussi ce choix, ainsi les ouvrages édités en Europe et destinés aux lecteurs européens et à quelques Rwandais locuteurs de langues européennes seront édités selon le cas en français ou en anglais. Les ouvrages édités en français sont régulièrement traduits en d'autres langues européennes.

Chapitre 4 : Petite anthologie de la littérature rwandaise de 1994 à 2004.

Le titre qui conviendrait de donner à ce chapitre serait « dix ans de littérature » et c'est dans cette optique qu'il faudra comprendre l'inventaire biographique et bibliographique des auteurs et ouvrages littéraires édités par les Rwandais durant la période cible. Je procéderai par le classement générique, et au sein de chaque genre, je traiterai les auteurs par ordre alphabétique. Il faut retenir que la plupart d'écrivains rwandais sont polygraphes c'est-à-dire qu'ils s'exercent à tous les genres. Il y a cependant un genre dominant chez chacun d'eux. Ils apparaîtront ainsi dans la partie qui correspond à la tendance générique dominante de leur œuvre.

Romanciers

Gasimba, Munezero François-Xavier, « né en 1959 à Muko (Gikongoro) »¹⁸⁸, ancien de l'Université Nationale du Rwanda où il eu son Diplômé d'Université en Langue et Littérature en 1984. Il va continuer son travail dans le domaine de la société civile et écrira des satires politiques sous forme de vers, genre dans lequel il s'inscrit à la suite de Kagame Alexis. Il a écrits :

- *Isiha rusahuzi*, 1987 (“Les taupes pilleuses”)
- *Icyivugo cy’Imfizi « Bangaheza »* (“Autopanegyrique du taureau « Ingrat »”), Kigali, Chez l’auteur, 1991.
- *Indege y’ubumwe Rwanda rw’ubu*, Kigali, M. Gasimba F.-X. éd., 1999, 40 p. (“L’avion de l’unité, Rwanda actuel”).

Récit en vers plutôt romanesque. Il critique, sur un ton humoristique, le gouvernement de l'Unité dirigé par Pasteur Bizimungu et met en intrigue les membres du parti FPR, les membres du gouvernement et du parlement. C'est l'aventure de toutes ces personnalités (désignées par leurs vrais noms) dans un avion en passe de s'écraser pendant la traversée de l'Atlantique. Le débat à l'intérieur consiste à trouver des

¹⁸⁸ Information tirée de Houdeau, Serge, op.cit., p. 96. À cette époque Gasimba était encore étudiant.

candidats à jeter par-dessus bord pour alléger l'avion, les différentes personnes se justifient l'une après l'autre montrant leur rôle important à leur poste. Secouru *in extremis* par un porte-avion américain, le corps politique rwandais peut jubiler et continuer sa « propagande » aux États-Unis.

Hagabimana, Ferdinand, la seule information biographique trouvable sur son roman est que cet auteur étudiait au Grand séminaire de Nyakibanda à Butare. Il a participé au concours d'Ibarwa avec son roman *Ntirenganya*, Kigali, Éditions Ibarwa, 2004, 44 p. (roman éponyme, le titre se traduit "Dieu n'est pas injuste").

Ntirenganya est un père de famille tranquille, qui tente de sauver toute une famille pendant le génocide. Son ami Mageza convoite sa femme et parvient à faire incarcérer l'homme. Aussitôt la femme tombe dans ses bras croyant trouver consolation au près du meilleur ami de son mari. Cet ami n'hésite pas à emménager chez Hélène, ils vivent désormais comme un couple, aux dépens du prisonnier. Ntirenganya est surpris en apprenant que son accusation porte sur la mort de la famille qu'il cachait chez lui. Il sera sauvé par Mizero, militaire et seul rescapé de cette famille anéantie, qui vient témoigner pour son ancien protecteur. La femme infidèle est pardonnée, l'on découvre le vrai délateur et on le met en prison.

Itangirubuntu, Jean-Pierre, est né à Bukinanyana, Karago, Gisenyi, en 1973. Il a fréquenté l'école primaire dans son village, puis l'école secondaire au Groupe scolaire Notre Dame d'Afrique de Nyundo. Il poursuit des études supérieures à la Faculté des Sciences et Technologie de l'UNR à Butare. Son roman court a été lauréat du concours d'Ibarwa puis publié en 2002 sous le titre : *Giraso*, Kigali, Éditions Ibarwa, 2002, 36 p. (titre éponyme du héros, giraso = "aie ton père").

Roman historique ou roman d'actualité, roman-témoignage retraçant le déroulement du génocide dans une localité nommée Jenda. Un jeune « rescapé » du génocide est caché et nourri par une jeune fille du voisinage avant de fuir au Zaïre. La guerre s'approchant de leur village, la famille de la fille se réfugie dans un camp au Zaïre où le père meurt du choléra. La fille et sa mère traversent le pays jusqu'à Kisangani en fuyant l'avancée d'une rébellion. De là, elles sont rapatriées au Rwanda. Giraso (héros éponyme) travaille pour le Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR), une collègue hollandaise

veut l'épouser mais il ne cesse de penser à sa salvatrice et amie d'enfance Isugi. Giraso retrouve Isugi parmi les autres réfugiés de Kisangani, la rapatrie avec sa mère qui décède durant la guerre des « infiltrés » (*amasata* dans le roman) de 1996-1999. La fille perd le goût de vivre, sombre dans la dépression et le désespoir jusqu'au jour où Giraso décide d'abandonner son poste au HCR-Burundi pour travailler à la sensibilisation au droits de l'homme dans sa région. Il n'est pas très bien reçu, une suspicion pèse sur ce « rescapé » qui parle « droits de l'homme », deux réalités contradictoires dans l'esprit de la population. Le héros épouse Isugi malgré l'opposition de sa propre sœur qui considère cet acte comme un sacrilège et qui tente d'empoisonner Isugi. Giraso parvient à réconcilier les deux femmes et rompt ainsi la barrière ethnique. Le mariage a lieu en grande pompe et symbolise l'espoir d'un succès éventuel de l'unité et de la réconciliation nationale.

Karenzi, Flora, aucune information biographique sur l'auteur malgré la présence de sa photo en quatrième de couverture. Sous cette photo une liste de ses inédits. (cf. chap.1. Conditions matérielles et circonstances de production, Manuscrits.). Elle a publié deux romans : *Ishavu ry'abato*, sl., se., sd., 88 p. ("L'amertume des jeunes") dont le résumé suit et *Igihozo* (La consolation), 2005.

Roman en kinyarwanda. La trame se passe dans une école secondaire où il est question de l'amour difficile entre Musoni, jeune rescapé du génocide et Uwitonze, jeune fille orpheline, née d'un couple mixte¹⁸⁹ divorcé. Sa mère est morte pendant le génocide. Cette fille est traitée d' « Interahamwe » (milicien) à l'école. Malgré ces médisances, Musoni continue à l'aimer non sans quelque hésitation. L'oncle de Musoni, ancien exilé revenu du Burundi veut empêcher cet amour entre ceux qu'il appelle des « ennemis ». Les deux amoureux, élèves brillants, réussissent leur Bac et reçoivent une bourse pour l'Angleterre. Une panne de véhicule à Butare occasionne la rencontre et l'estime réciproque des oncles des jeunes protagonistes. Ils se racontent leurs situations familiales propres, parlent d'orphelins qu'ils hébergent et des calvaires qu'ils ont endurés. Uwitonze, l'héroïne rencontre son futur beau-père à cette occasion car il loge dans sa famille d'accueil. Cet oncle et père adoptif de son fiancé l'apprécie beaucoup.

¹⁸⁹ Un couple mixte dans le contexte du Rwanda est à comprendre comme celui d'un homme d'ethnie hutu et d'une femme d'ethnie tutsi ou vice versa.

Le roman s'achève sur le départ, à l'aéroport de Kigali, pour l'Angleterre où les deux jeunes gens vont poursuivre leurs études. Leurs familles d'accueil réconciliées considèrent ce départ comme un voyage de noces

Niyonzima, Pascal, « est né dans le district de Kamonyi, ex-commune Runda de la province de Gitarama. Il a étudié à l'école de droits et administration de Birambo en province de Kibuye jusqu'à l'obtention de son diplôme de secondaire en 1987. Depuis juin 1987 jusqu'au 19 avril 1995, jour de son arrestation provisoire, il travaillait au ministère de l'Intérieur et du développement communal. »¹⁹⁰ Son roman *Imbutu y'umwijima*, Kigali, Éditions Ibarwa, 2003, 53 p. ("Le germe de ténèbres") est un récit sur l'incarcération arbitraire et le dysfonctionnement du système judiciaire. De la part d'un prisonnier, ne s'agit-il pas d'un acte politique.

Une religieuse, Dariya, tombe amoureuse d'un jeune homme, Sibó, dont elle a un enfant qu'elle envoie aussitôt dans un orphelinat pour ne pas compromettre sa vocation de religieuse. Mwariwase, la fiancée de Sibó, est assassinée en sortant de chez lui. Il devient ainsi le coupable idéal, la police l'emprisonne aussitôt. Condamné à mort, il est sauvé par les aveux d'un ancien "mayibobo" (enfant de la rue) qui reconnaît avoir assassiné la victime. Critique du système judiciaire, ce roman ne parle pas du génocide en tant que tel.

Niwese, Maurice, « né en 1970 au Rwanda. Étudiant en lettres, il préside en 1994 l'Association Générale des Étudiants de l'Université Nationale du Rwanda. Réfugié au Sud Kivu en 1994, il fuit en 1996. De retour au Rwanda en 1997, il enseigne pendant deux ans puis œuvre dans une ONG rurale (Coforwa). Mais il doit s'exiler de nouveau, cette fois en Europe. »¹⁹¹ Il est l'auteur d'un témoignage sur la vie dans les camps des réfugiés rwandais dans l'ex-Zaïre intitulé *Le peuple rwandais un pied dans la tombe*, L'Harmattan, 2001 et d'un roman *Celui qui sut vaincre*, Paris, L'Harmattan, 2003, 114 p.

« Ancien diplomate rwandais, Ngenda se retrouve en exil après le 6 avril 1994. Le rejoignant plus tard en Europe, son épouse a bien du mal à reconnaître cet homme qui

¹⁹⁰ Quatrième de couverture de son roman. Il

¹⁹¹ Quatrième de couverture de son roman.

vit de la charité et de la mendicité publique, le mari si important d'hier. Ngenda est arrêté et mis en prison. De quoi est-il accusé ? Ses crimes varient selon les intéressés. Accablé mais poussé à se défendre, Ngenda réfléchit aux responsabilités aussi bien de l'ancien que du nouveau régime en place à Kigali dans le drame qui endeuille toute la Région des Grands Lacs. » (Quatrième de couverture).

Rukundo, Charles Lwanga, jeune écrivain, diplômé de l'école de Journalisme de l'UNR, ex-membre de l'association Inkeshanganzo – La muse. Il a écrit et co-édité avec les éditions Bakame son roman *Kanyana* (titre faisant référence au nom de l'héroïne), Kigali, éditions Bakame, n° 17, 2002, 48 p. (illustrations de Heuberger Hermenegild). Il avait déjà écrit et fait jouer le pièce de théâtre *Arimo gishigisha*, Butare, s.ed., sd., sur l'unité et la réconciliation. (cf. Inkeshanganzo – La Muse).

Roman d'amour morbide qui est construit autour d'une contamination en chaîne au VIH-SIDA. L'aventure commence dans un collège où deux adolescents s'amourachent. Kanyana, la jeune fille naïve entretient plusieurs relations en même temps, jusqu'au jour où elle faiblit devient très malade. L'un de ses amants, sur son lit de mort, lui envoie une lettre expliquant qu'il est responsable de la contamination et demande pardon avant de s'éteindre. D'un bout à l'autre, la mort est présente, on va d'enterrement à hospitalisation. En annexe du roman, quelques commentaires d'adolescents sur le SIDA et la prévention.

Semaliza, Ben, « né à Nyanza, secteur Busasamana en 1950. Il a fait ses études primaires à Nyanza, il a achevé ses études secondaires et universitaires au Congo (Kinshasa). Il a écrit un essai sur les proverbes *Inshamarenga* ("récits éthiques") en 1987, des poèmes : *Umubyeyi* ("Le parent"), *Mariza* (nom d'une fille), *Ukuri* ("Vérité") en 1991 ; et une pièce de théâtre : *Nta mubano ubura kidobya* ("Toute relation trouve son rabat-joie") en 1993. »¹⁹² Il a écrit un ouvrage qu'il nomme « roman policier » intitulé *Ababisha mu rugogwe*, Kigali, Éditions Centrales, 1997, 131 p. ("Les malfaiteurs dans le piège") basé sur une enquête policière avec plusieurs péripéties.

¹⁹² Quatrième de couverture de son roman.

Calqué sur le roman policier français. Un inspecteur de police et son équipe doivent démanteler un gang de trafiquants d'armes qui s'appêtent à commettre un deuxième génocide. Les mercenaires sont de plusieurs nationalités de la région, le livreur d'armes tanzanien est assassiné par un tueur à gage burundais engagé par un médecin congolais pour le compte d'une dame richissime rwandaise qui collabore avec un fabricant de faux papiers ougandais sur la mise en place de bunker à travers tout le pays. De fil en aiguille, l'enquête sur la mort du commerçant tanzanien éveille des soupçons dans la police qui place sous surveillance toute la bande. Les faits sont seulement établis à la fin, quand la police vient de récupérer plusieurs caches d'armes. L'énigme qui parcourt tout le roman autour d'un « WSS », *white suit and shoes*, les derniers mots de la victime décrivant la tenue de l'assassin servent de preuve irréfutable pour emprisonner toute la bande.

Shyirambere, Valens, auteur de *Iyizire wowe nakunze*, Kigali, Éditions IBARWA, 2003, 43 p. ("Viens, toi que j'ai aimée"). L'auteur y écrit une préface où il dédie le roman à la jeunesse. On ne retrouve aucune indication biographique le concernant.

Histoire d'amour entre deux adolescents qui grandissent ensemble. Le père de Rose, un agriculteur prospère est assassiné par ses voisins parce « qu'ils ne sont pas de même ethnie » (p.6), sa femme est contrainte à migrer avec ses trois enfants dont Rose est l'aînée. La nouvelle vie est difficile, Rose est obligée d'aller travailler comme bonne à Kigali dans une famille riche. Elle tombe amoureuse de Rukundo, fils de son patron dont l'on fête les bonnes notes scolaires. La patronne accepte de payer des études à Rose. Un ancien instituteur de Rose, reconverti en militaire tente de l'enlever et de l'épouser par force, cependant la voiture qui l'emmène est accidentée. Rose doit se faire soigner à Nairobi. Rukundo vit mal cette séparation. Entre temps a lieu le génocide, le père de Rukundo participe activement, qui plus est, assassine de sang froid la mère de Rose. Quant à Rose, elle parvient à sortir d'un amas de cadavres, elle se cache chez un milicien qui l'héberge mais n'arrête pas de tuer les autres. Elle refuse de coucher avec cet homme marié au nom de sa fidélité pour Rukundo parti aux études en Europe. Après le génocide, Rose, nommée juge, elle préside le jury de l'assassin de sa mère et père de son fiancé. Ce dilemme ressemble étrangement à celui que vit Rukundo, fils d'un assassin. Il se résout à soutenir sa fiancée et à ne pas essayer d'influencer le jugement, au nom de la vérité. Il est arrêté à l'aéroport en rentrant d'Europe mais il est vite relaxé

grâce à sa fiancée. Le roman s'achève sur une cérémonie de réconciliation des familles de Rose et de Rukundo où ils annoncent leur mariage prochain.

Umulisa, (pseudonyme de Byuma Fr-X), l'omission du prénom est délibéré et fait partie de différentes façons d'exprimer le « pseudonymat » selon les termes de Roland Barthes¹⁹³. Tout ce que l'on peut déduire est que l'auteur est une femme parce qu'elle porte un nom féminin. Puis une épigraphe citant Gandhi en kinyarwanda nous informe sur le niveau d'instruction de l'auteur qui a nécessairement les capacités de lecture dans une autre langue que le kinyarwanda. *Agasaro*, Kigali, Éditions IBARWA, 2001, 43 p. (roman avec titre éponyme de la héroïne : *agasaro* = perle).

Roman-témoignage, imitant les événements de 1993 à 1994. À travers 16 chapitres le lecteur trouve raconté, sous forme de dialogue, la vie des protagonistes. Une fille rentre au Rwanda après le génocide, apprend la mort de son père de la bouche de sa mère, une rescapée. *Agasaro*, l'héroïne, était au Sénégal pour ses études pendant le génocide. Elle apprend que l'attaque qui a emporté son père était commandée par son fiancé *Imenamikore*, enseignant à la faculté de Droit. D'une structure assez sinueuse, ce roman raconte la succession rapide des assassinats politiques, puis des massacres des « tutsi » et des « hutu opposants » sans jamais écrire une seule fois ces mots désignant les ethnies. Il les suggère seulement par l'actorisation et seul un lecteur ayant connaissance de l'Histoire peut immédiatement établir un lien avec le référent. *Agasaro* passe l'essentiel de son temps à convaincre sa mère de la laisser épouser *Imenamikore*. Ce dernier est jeté injustement en prison, sur une confusion avec son frère génocidaire, puis libéré grâce à l'obstination de sa fiancée. Le *happy end* se concrétise dans la réconciliation avec la fille qui était à l'origine de l'incarcération, l'obtention d'un travail à l'USAID, une grande cérémonie de mariage des amants à Kigali et leur voyage de noces à Los Angeles.

¹⁹³ Genette, Gérard, *Seuils*, Paris, éditions du Seuil, Points-essais, 2002, pp. 41-58.

Dramaturges

Amani, Athar, né à Birambizo (Congo, ex-Zaïre) en 1968. Licencié en Langue et littérature françaises à l'Université Nationale du Rwanda en 2000, il a ensuite travaillé en tant que directeur de la section théâtre radiophonique à la Radio Rwanda, avant d'être embauché à l'ambassade des États-Unis à Kigali. Il écrit des pièces de théâtre. *The Murderer*, en 2000, théâtre-forum posant la question de la réconciliation. Il a aussi écrit *Les dernières victimes*. Il a été lauréat du prix ORINFOR de théâtre 1995 avec sa pièce *Agasaro ka Nsiga* (La perle de Nsiga) d'obédience historique. Il s'est fait connaître avec sa pièce *Les chaînes de la haine* (Titre original : *Quand se brisent les chaînes de la haine*) représentée à l'UNR et au Centre Culturel Franco-Rwandais de Kigali en 1995.

La trame de cette pièce se situe dans le Rwanda d'après le génocide et concerne un mariage interethnique contesté par les parents de la jeune fille Mariama qui veulent éliminer physiquement leur futur gendre Fofana parce qu'il a le « sang tutsi, éthiopien, hamite » et non le sang « hutu ». Le père de Mariama est un génocidaire, sa maman est une femme soumise et terrorisée par un mari tyran. L'amour finit par triompher, la leçon est tirée, la morale est du côté des jeunes, la vieille génération est ridiculisée.

Byuma, François-Xavier, né en 1952 à Nyakabanda, Gitarama. Actuel Secrétaire-exécutif de l'association des écrivains du Rwanda (voir IBARWA, Chap. 2). Auteur très prolifique, il a écrit dès le banc de la faculté une vingtaine de pièces de théâtre¹⁹⁴ depuis 1971. Il écrit aussi des romans. (**Umulisa** est son pseudonyme pour le roman, *Agasaro*, voir supra). Il participe au concours et publie sous pseudonymat à Ibarwa. N'empêche que ses ouvrages raflent les premiers prix chaque fois. Il est devenu militant des droits de l'homme, membre de plusieurs associations nationales et régionales de droits de l'homme où il occupe des places honorables. Il a beaucoup voyagé hors du Rwanda

¹⁹⁴ Cf. CV établi par lui-même au 30/06/2004 (4 p.) : il commence sa carrière littéraire par l'obtention du 1^{er} prix du concours organisé par la Caritas Rwanda avec sa pièce de théâtre intitulée *Ibereho nkindi*, publiée aux Éditions rwandaises en 1971.

(Canada, France, Zimbabwe) pour des formations en droit de l'homme. Avant le génocide, il écrit pour le concours de Radio Rwanda et obtient des prix de 1986 à 1988. Sa thématique préférée est l'amour. Après le génocide, il change de registre et écrit des pièces « engagées » : *Mbabazi* (Pardon, en 1996), « contre la violence faites aux jeunes filles pendant la guerre », *Imburagihana* (L'impuni, en 1996) : « contre l'impunité », *Amizero* (L'espoir, en 1997) « pour le retour et l'accueil des réfugiés », *Malayika* (L'ange, en 1998) « pour la liberté de mariage », *Munyana* (Munyana, en 1998) « pour les droits de l'enfant-fille », *Ni amararo* (C'est un campement, en 1998) sur les « droits à la sécurité et à la tranquillité », *Kura ujye ejuru* (Grandis vers le haut, en 2002) « pour les droits de l'enfant-fille à l'éducation », *Minyone* (Mignonne, en 2004) « pour l'Unité et la Réconciliation Nationale ». On remarque que son œuvre est circonstancielle et en relation avec des événements marquants le Rwanda socio-politique, (voir la thématique qu'établit l'auteur pour chaque pièce. À ces ouvrages il faut ajouter ceux écrits sous pseudonymat dont la pièce qui nous intéresse :

K. Hussein, (pseudonyme de Byuma Fr-X) auteur de la pièce *Gisa na Feza*, "Théâtre-feuilleton", Kigali, Éditions Ibarwa, 2001, 50 p. (*Gisa et Feza*). Il a été lauréat du premier prix de théâtre du concours d'Ibarwa 2000, « Créativité Littéraire pour la Paix et les Droits Humains »¹⁹⁵.

Une jeune fille rescapée du génocide veut épouser un jeune homme dont les oncles sont les assassins de sa famille. L'entourage de Feza, fait de sa sœur et de ses amis, est contre cette union qu'ils conçoivent comme une alliance avec l'ennemi et « tabou ». La famille du jeune Gisa s'y oppose aussi car la fiancée, avocate, a fait incarcérer le futur beau-père avant le procès qui l'a innocenté. Échappant à la conspiration visant sa liquidation physique par une bande de la famille Feza, le jeune homme n'échappera pas au complot de mariage forcé que fomentent ses parents en introduisant dans son lit une riche commerçante qui crie au viol. Gisa est emprisonné puis libéré avec l'aide de sa fiancée, l'avocate Feza. La fin, digne d'un conte de fée, consiste dans le mariage des amants qui déclarent être dans un paradis. Une sorte de *Roméo et Juliette* avec une fin heureuse.

¹⁹⁵ Idem, pp. 3-4.

Mukahigiro, Perpétue, écrivaine polygraphe, plus connue comme dramaturge grâce à la co-écriture de pièces radiophoniques diffusées dans le Service kinyarwanda – kirundi de la radio anglaise BBC, elle est membre de l’association des écrivains du Rwanda IBARWA. Elle a travaillé pour le projet *Urunana* (Hand in Hand, main dans la main) de l’ONG anglais Health Unlimited qui produit un théâtre informatif sur le domaine de la santé. Très populaire, ce théâtre en série passe à la radio chaque mardi et jeudi à 18 h 45 après les informations kinyarwanda – kirundi de la BBC. Elle s’est essayé au roman avec: *Undutira abandi*, Kigali, Éditions Bakame, 2002, 48 p. (Tu es la plus belle). Ensuite elle a été engagée par l’ONG Radio La Benevolencija¹⁹⁶ productrice des feuilletons théâtraux radiophoniques *Kuki* (Pourquoi) et *Musekeweya* (L’aube) où elle est co-auteur de plusieurs épisodes. Ces théâtres-séries rencontrent un succès considérable et un auditoire national dans le Rwanda actuel.

Elle participe aussi aux concours d’IBARWA, c’est dans ce cadre qu’elle a pu publier *Ni urugamba nk’urundi*, Kigali, Éditions Ibarwa, 2003, 46 p. (“Tous les fronts se valent”)

Pièce construite autour d’un amour entre deux étudiants d’université. Gwiza est une rescapée du génocide, Alphonse provient d’une famille qui n’a pas réussi à protéger des personnes qui s’étaient réfugiés chez eux pendant le génocide. Il est, par ce fait considéré, comme génocidaire par la famille de son amie. Pour éviter la pression et imposer leur amour, les amants décident d’avoir un enfant. La grossesse est vécue comme une trahison dans la famille de Gwiza, sa mère et son frère la contraignent à l’IVG. Par chance, le médecin qu’ils ont soudoyé pour leur procurer les pilules est un demi-frère d’Alphonse, à qui il révèle ensuite ces manigances. À la fin du théâtre les amants vivent ensemble dans l’illégalité (sans mariage), chose rare au Rwanda, l’enfant naît, les opposants décident enfin d’aller demander pardon et de se réconcilier.

Mukeshimana, Faïna, originaire du district de Nyaruguru, province de Gikongoro. Quand elle écrit sa première pièce de théâtre éditée et gagnant d’un prix au concours

¹⁹⁶ Radio La Benevolencija est un ONG fondée en 2002 au Pays-Bas. Il intervient dans les pays à situation post-conflictuelle où elle diffuse des émissions visant la réconciliation et la cohabitation interethnique. Il est fonctionnel au Rwanda et en RD du Congo (<http://www.labenevolencija.org/about.htm>) consulté le 10/06/2007.

2002, elle est encore élève dans un TTC (Teacher Training School). Cette pièce s'intitule *Impeke ikenya*, Kigali, Éditions Ibarwa, 2003, 81 p. (théâtre): ("La semence qui fait mourir jeune", i.e. : "La mauvaise semence"). Elle fait partie d'une génération montante : « Mukeshimana Faïna, malgré son jeune âge, a déjà démontré du talent en écriture de sorte qu'elle remporte souvent des prix dans différents concours organisés à travers le pays. Concernant les concours d'Ibarwa et hormis *Impeke ikenya*, Faïna Mukeshimana a aussi écrit *Ubutare buhenze* ("Les minerais chers") qui a reçu une bonne place. »¹⁹⁷ Lorsqu'elle remporte un autre prix dans le même concours en 2003, elle est devenue enseignante dans son district d'origine, en milieu rural. Sa deuxième pièce s'intitule *Abahuza bo mu Kabyeyi*, Kigali, Éditions Ibarwa, 2004, 55 p. ("Les réconciliateurs du Kabyeyi"). C'est manifestement une consécration de remporter deux fois le prix dans un même concours, la tentation est grande d'affirmer qu'il y a des habitués des concours qui finissent par s'imposer comme des écrivains normaux.

Abahuza bo mu Kabyeyi : La trame concerne une rivalité entre deux familles voisines de Kabyeyi (nom d'une localité). Les Rurinda sont des éleveurs, leur fille Gihozo travaille dans un tribunal cantonal. Les Rwagatore sont des agriculteurs, leur fils Gashema poursuit une formation universitaire en droit à l'UNR à Butare. Les rivalités naissent au sujet de l'exploitation d'un lopin de terre, le Kabyeyi, chaque chef de famille voulant se l'approprier et l'exploiter seul souvent sans l'assentiment de leurs épouses très réservées, ni de leurs enfants, fiancés. Rurinda va marier sa fille de force au vétérinaire qui l'emmène vivre loin de ses parents. De là elle s'enfuira de son foyer pour aller rencontrer son ancien amant en Ouganda, puis en Afrique du Sud où il fait ses études. Les deux familles volent de procès en procès, d'appel en appel, jusqu'au jour où ils retrouvent le fils de l'agriculteur à la cour de cassation. Il vit avec la fille de l'éleveur. Ce couple offre l'hospitalité à deux vieillards dépaysés par la ville de Kigali, puis convainc les parents de la futilité de vouloir occuper seuls le terrain. Les deux vieillards passent aux aveux, acceptent de partager le terrain pour arrêter la famine et la honte de deux familles jadis prospères vivant actuellement grâce aux rations du programme alimentaire mondial (PAM). Ils acceptent enfin de partager le terrain avec leur autre voisin, Rwerere, le potier.

Sans envisager une seule fois le génocide, ni parler une seule fois de l'ethnie des personnages, cette pièce de théâtre reprend, sans grande originalité, le vieux poncif du

¹⁹⁷ Quatrième de couverture de *Impeke ikenya*, op.cit.

conflit entre l'agriculteur (hutu) et l'éleveur (tutsi) qu'elle désigne comme des ennemis permanent, et du presque absent chasseur-potier (twa).

Rurangwa, Jean Marie V., « né le 1^{er} février 1959, à Runyinya, province de BUTARE (Rwanda). Suite aux événements sanglants à caractère politico ethnique survenus la même année, ses parents se réfugient en 1961 au Burundi voisin où il entreprend ses études primaires, secondaires puis supérieures jusqu'à la Licence en langue et littérature françaises. De 1986 à 1992, il enseigne les français dans plusieurs lycées en même temps qu'il écrit des pièces de théâtre. Décembre 1992 ; il part en Italie où il s'inscrit à la Faculté des Sciences sociales de l'Université Pontificale Grégorienne de Rome. Il y fera jouer ses pièces traduites en italien et deviendra un Licencié en Sociologie. En 1999, il part en Belgique où il suit des cours de linguistique africaine à l'Université Libre de Bruxelles. Il écrit un essai et une pièce de théâtre sur le génocide des Tutsi du Rwanda. Depuis mai 2000, il réside à nouveau au Rwanda où il enseigne les Sciences sociales à l'Université Nationale du Rwanda et à l'Université Libre de Kigali. Parallèlement à ses activités d'enseignant, il dirige la Troupe Théâtrale « Izuba » qui joue ses pièces ». ¹⁹⁸ Écrivain prolifique et polygraphe, il a commencé par les pièces de théâtre. Il est plus connu en tant que dramaturge, ce qui explique que je le classe parmi les dramaturges. Ses pièces de théâtres inédites mais en attente d'édition :

- *L'amour cannibale* (Rutovu, Burundi, 1986)
- *La voix du Vautour* (Rutovu, Burundi, 1987)
- *Les enfants du soleil* (Rutovu, Burundi, 1987)
- *La traversée du désert* (Bujumbura, Burundi, 1990)
- *Le prix de la liberté* (Bujumbura, 1992)
- *La voce del popolo* (Rome, 1997)
- *Butera bwa Bugabo ou le Fils d'un Survivant* (Bruxelles, 1999)

Cette pièce reprend en trois actes, la tragédie du génocide. Elle met en scènes des personnages opposés par la vie et les relations interethniques avant, pendant et après le génocide de 1994 au Rwanda. Bugabo Charles prépare son mariage et sa lune de

¹⁹⁸ Quatrième de couverture de ses ouvrages. Cet auteur m'a envoyé ses clichés

miel avec sa fiancée Kamagaju Jeanne lorsqu'il s'aperçoit d'un signe précurseur de catastrophe « Vers dix-huit heures, le ciel était rouge. Rouge sang. Les vautours, les aigles et les éperviers criaient horriblement au-dessus des toits. Et [...] les hiboux hululent sans cesse. » (p. 7). Sa compagne ne comprend pas cette montée de pessimisme alors que « les accords d'Arusha ont déjà été signés. Et qu' « Un Rwanda libre et prospère. Un Rwanda dont tous les Rwandais seront fiers » est en construction. Elle se leurre car, dans la foulée, ils apprennent par un ami « la radio dit que le Père de la Nation a été tué par les soldats du Front Patriotique Rwandais et a invité le peuple à se venger. » (p. 9).

Cette vengeance est incarnée par les miliciens “*Impuzamugambi*” et “*Interahamwe*” au nombre desquels figure Semasaka Isidore, collègue professeur du couple fiancé, et plusieurs autres « délinquants ». Les événements se précipitent, Kamagaju est violée et assassinée sous les yeux de son fiancé agonisant, un coup savamment organisé par le collègue jaloux qui ne rate pas une seule occasion pour afficher sa différence et sa force : « Dieu créa le Rwanda et le donna aux Hutu. Puis il créa le Nil et le donna aux Tutsi. Mais les Tutsi insatisfaits du Nil envahirent le Rwanda et assujettirent les Hutus » (p. 21) extrait d'un Bible imaginaire des miliciens intitulé « Le Rwanda des Hutu. ». Bugabo est sauvé in extremis par un Juste du nom de Habiyakare, médecin dont l'immunité pendant le génocide était garantie par ses frères miliciens Impuzamugambi et son père « un irréductible de la CDR¹⁹⁹ » (p. 26). Bugabo s'exile en Belgique après le génocide, poursuit des études et essaie de rassurer certains autres rescapés traumatisés dont le toxicomane Banziziki. Il épouse enfin une femme belge et donne au garçon issu de leur union le nom constituant le titre de la pièce, *Butera bwa Bugabo ou le Fils du Survivant*.

- *Rubebe rwa Rubamba* (Kigali, 2001)
- *Katabirora ka Nzikoraho* (Kigali, 2002)
- *Le dangereux séducteur* (Kigali, 2003)
- *Essuie les larmes et tiens toi debout !* (Caire, septembre 2003 ; Kigali, juin 2005 : dates de représentation). Spectacle qui « est une compilation des extraits

¹⁹⁹ CRD = Coalition pour la Défense de la République, parti politique d'extrémistes hutu qui ont organisés et exécuté le génocide. Les miliciens de ce parti portaient le nom d'*Impuzamugambi*.

de "Butera Bwa Bugabo," de "Poèmes pour mon peuple" et de "Antoinette" comme vous le verrez) »²⁰⁰

- *Nyabuzana* (Kigali, 2005)
- *Les Caprices du Destin* (Kigali, 2005)

Ses sketches sont :

- *Qu'est-ce que c'est la patrie ?* (Bujumbura, 1989)
- *Antoinette l'exilée* (Bujumbura, 1990) suivi de *Antoinette la rapatriée* (Rome, 1998)

Ce sketch est construit en une scène et cinq personnages qui dialoguent en vers. Il vante la beauté de l'héroïne, Antoinette, convoitée par plusieurs hommes dont un prince, un poète, un richard et un guérillero. Tous ces personnages, épris par « une beauté surnaturelle » (p. 5) d'une dame qui « a le charme d'une nymphe et les grâces d'une fée », sosie de « la Vierge Marie » (attribut qu'ils lui affublent), apprennent qu'elle est inconsolable à cause de la situation des exilés rwandais d'après 1959. Les personnages mâles proposent leurs services à cette dame de leur pensée jusqu'à ce à ce que surgisse le guérillero, ancien maquisard. Celui-ci sort gagnant d'une sorte de joute autour d'Antoinette, mais il a perdu ses organes virils à la guerre de libération. Parlant du maquis du FPR avant lettre, ce sketch écrit entre 1989 et 1990, vante la bravoure du maquisard auquel Antoinette déclare « Déjà avant votre mort vous êtes devenu héros » (p. 10) et les idéaux de la lutte armée en cours de préparation :

Je suis un combattant, je suis un guérillero
 Je mène une lutte qu'ont menée les héros.
 Et sans devoir chercher à être votre époux
 Je ferai n'importe quoi pour que vous rentriez chez vous.
 Je suis de ces gens-là qu'on appelle libérateurs
 Qui combattent toujours les auteurs des malheurs
 Nous n'aimons pas le mensonge, nous aimons la vérité
 Nous haïssons la zizanie, nous prêchons l'unité
 Nous n'aimons pas l'injustice, nous aimons l'équité

²⁰⁰ Extrait d'e-mail envoyé par l'auteur en accompagnement de ses tapuscrits le 12 décembre 2005.

Nous combattons le racisme, nous aimons la fraternité
 Notre rêve est qu'il n'y ait plus de réfugiés au monde
 Qu'il n'y ait plus de haine ni de crimes immondes. (p. 9)

L'héroïne, revenue au pays natal après 1994, reste encore insatisfaite, pendant que les autres jubilent. Elle constate la désolation et le chaos qui caractérisent ce « pays de rêve » et en devient plus dégoûtée. La consolation lui vient de la bouche d'un prophète qui présage les jours meilleurs :

Quand les tartuffes rendront leurs armes aux prêcheurs de la vérité
 Quand les semeurs de zizanie écouteront les chantres de l'unité
 Quand les fils de Gihanga boiront tous à la coupe de la fraternité
 Et quand les pêcheurs en eau trouble se rendront compte de leur animalité
 Quand tous les gens comprendront le danger de l'impunité
 Quand les femmes de ce pays au nom de l'égalité
 Auront tous leurs droits sans renoncer tout autant à leur maternité
 Quand vagabondage sexuel sera dans ce pays synonyme de vanité
 Quand la faim dans ce pays ne sera plus une fatalité
 Et quand le crime n'accroîtra plus le taux de mortalité
 Ces temps-là, Madame, vous pouvez bien me croire
 Et je le jure sur les mânes de mon grand-père Grégoire
 Le Rwanda ne sera pas nécessairement un paradis
 Mais ce qui est sûr, il fera bon vivre dans ce pays (p. 20)

Ses œuvres poétiques sont :

- *Cœur apatride* (Bujumbura, 1989)
- *Regard sur le monde* (Rome, 1996)
- *Laissez-le vivre* (Rome, 1998)
- *Poèmes pour mon peuple* (Kigali, 2005)

Ce dernier titre est un recueil de poèmes composé de textes que l'auteur a écrits de 1986 à 1999. La première partie intitulée « Exil » comprend une dizaine de poèmes écrits en exil au Burundi dans les années 1980. Elle est caractérisée par l'expression du souvenir d'un pays lointain, d'un paradis perdu et les malheurs de l'exil. Les titres de

poèmes suffisent à indiquer la tendance : « Un cri dans la nuit », « Je ne te dis pas adieu » qui s'adresse au pays que l'exilé abandonne contre son gré, « Souviens-toi », « O toi peuple qui pleures... », etc. La deuxième partie s'intitule « Lutte pour la patrie », elle a été composée en grande partie de mars 1990 (sept mois avant la guerre du FPR) et durant l'année 1991. L'engagement des recrues, la séparation avec leurs familles, l'humeur qui les entoure, l'engouement et le patriotisme sont les thèmes qui y les plus développés.

La troisième partie, qui intéressera plus notre recherche, s'intitule : « Génocide et mémoire ».

Le poète se met aussi à composer une poésie-témoignage et reprend souvent les noms des victimes du génocide. Poète du détail, il décrit souvent les circonstances de mort de certaines victimes, les plus connues dont certaines ont été mises sur la liste des héros nationaux. Il y définit aussi le génocide qu'il faut comprendre d'emblée comme le résultat d'« une terrible leçon d'histoire » (p. 30). Partant de l'histoire officielle des migrations du Rwanda tel qu'enseignée durant les deux premières républiques, le poète déconstruit les hypothèses de savants de l'époque à l'aide d'exemples tirés de l'histoire précoloniale – période souvent idéalisée par tous les écrivains rwandais – puis montre les ravages, cas par cas, de ce que l'idéologie du génocide a laissé derrière. De la mémoire, il en est question par la nomination de noms de victimes réels, de leur mort courageuse. Le poète justifie sa démarche au passage à travers le poème « Par devoir de mémoire » : Il fustige d'abord ceux qui seraient opposés à la mémoire du génocide « Je suis sûr et certain Qu'il y a certaines gens Qui n'auront pas de joie A lire ce que j'écris. » qu'il nomme « Loups en peau d'agneau » (p. 52). Son écriture est un engagement contre tous ceux-là, un engagement pour les victimes, mortes de diverses façons, les unes plus cruelles que les autres. C'est de ces dernières qu'il parle quand il dit :

« Tous ceux-là m'exigent
De perpétuer leur mémoire.
Et si je ne l'ai pas fait
En écrivant un livre d'histoire
Permettez que je le fasse
En écrivant des vers. » (p. 53)

La quatrième partie, remplie de poèmes composés en 1987 et 1988 s'intitule « Espoir des lendemains meilleurs », ne peut pas ainsi avoir de rapport au génocide.

Il a écrit aussi des essais, parmi lesquels il classe lui-même son témoignage :

- *Le génocide des Tutsi expliqué à un étranger*, Le Figuier, Bamako/ Fest' Africa, Lille, 2000
- *Afrika, wem är du ?* (Afrique, qui es-tu ?) in *Emergencia* (Bild Museet, Umea universitet, Sweden, 2000)
- *Un Rwandais sur les routes de l'Exil*, Paris, L'Harmattan, 2005, 153 p. (Récit de vie)

L'écriture de Rurangwa Jean Marie est très marquée par trois thèmes principaux : l'exil, le génocide et la société. Il mélange les genres sans modération ainsi trouve-t-il dans son récit de vie, l'occasion de placer quelques poèmes inédits de sa création. L'abondance de sa production et le peu d'édition dont elle a bénéficié sont une preuve supplémentaire du manque des infrastructures dans le domaine de l'édition et du livre en général. En plus il n'est pas le seul dans son cas, je dirai même qu'il compte parmi les plus chanceux car il a pu sortir du Rwanda et voir ce qui se passe ailleurs. Il compte parmi ceux qui ont un potentiel de publication important vue l'importance de son capital symbolique. Ses attributs : enseignant d'université, écrivain, essayiste, voyageur, polyglotte; ne sont pas communs à tous les écrivains rwandais. Il constitue ce que l'on peut appeler un « écrivain idéal » dans le Rwanda actuel, mais sur ce point c'est une exception.

Twizeyimana, Albert Baudouin, « né en 1968. Il est en même temps un écrivain et un poète. Il a suivi la filière Latin- langues modernes au Petit Séminaire Saint Kizito à Zaza (1984-1990) puis la Sociologie à l'Université Libre de Kigali. Il est marié et père de trois enfants. Il est journaliste à Kinyamateka. »²⁰¹ Sa pièce de théâtre *Umurashi w'ikinyoma*, Kigali, Éditions IBARWA, 2002, 70 p. ("Le tueur du mensonge ou le chasseur du mensonge") critique le système judiciaire dans son fonctionnement parfois brutal.

Cette pièce relate l'enquête et le procès en 1996 concernant un crime banal (un suicide datant de 1992) au cours d'une période instable juridiquement. Les scènes sont éparpillées dans les tribunaux, chez le procureur, chez les témoins, chez les accusés, en

²⁰¹ Quatrième de couverture de sa pièce.

prison. Deux frères sont injustement condamnés à perpétuité et à mort en première instance. La cour d'appel alourdit leur peine en les condamnant tous deux à la peine capitale. La sœur du suicidaire qui avait fourni un faux témoignage se rétracte grâce aux conseils du président du tribunal qui veut l'épouser. Ils écrivent une lettre de désaveu qu'ils expédient par poste mais qui arrive trop tard à la cour d'appel. La veille de l'exécution, suite à un coup de théâtre, les deux frères sont libérés *in extremis* avec le concours du juge qui les avait condamnés avant, et qu'ils surnomment le « destructeur du mensonge ». Il s'agit d'une critique intemporelle des systèmes judiciaires successifs au Rwanda.

Uwilingiyimana, Jean Claude, né en 1972 à Gitarama, il a suivi la filière Lettres modernes au secondaire, puis les Langues et littérature africaines à l'Université Nationale du Rwanda. Il a travaillé à la Télévision nationale (TVR) avant d'enseigner à l'UNR et de remplacer *ad interim* Koulsy Lamko à la direction du Centre Universitaire des Arts. Il a ensuite poursuivi des études à Limoges où il eu son diplôme de DEA. Il excelle surtout dans le domaine dramaturgique où il a acquis une certaine reconnaissance. On peut l'évaluer au nombre de commandes qu'il a reçu et de manifestations où il était invité à faire jouer ses créations. Voici chronologiquement ses ouvrages tous inédits:

- *Ikinyobwa nyabwenge* ("La boisson de l'intelligence"), 1995 (poème)
- *Impuruza y'urugumye* ("Alerte pour une guerre lassante")²⁰², 1996 (théâtre-ballet)
- *Iyo umuze umeze umuzi* ("Quand le fléau s'enracine"), décembre 1996, pièce de théâtre, troisième prix d'un Concours de l'Unicef.
- *Ibigwi bya Simbi* ("Les hauts-faits de Simbi"), 1997, poème retenu pour publication dans un concours de l'ARBEF (Association Rwandaise pour le Bien-Être Familial).
- *Intore y'ijisho* ("L' élu des apparences"), 1999 ; pièce de théâtre sur le Sida, primée par la Commission Nationale de Lutte contre le Sida – C.N.L.S.

²⁰² Voir Associations d' "écrivains", Inkeshanganzo – La Muse (Chap. 1).

- *Ibanga ry'ibamba* (“Le secret du risque”), mars 2000, pièce de théâtre sur le viol des mineures dans l’actualité de ce moment, « représentée à Butare puis à Kigali en présence de certains ministres ».
- *Twemeze iki* (“Quelle solution prendre”), 2000, théâtre-forum pour sensibiliser les étudiants de l’Université nationale du Rwanda sur la nécessité de faire un dépistage volontaire du VIH/Sida.
- *Urwandiko rw'inzira* (“Le laissez-passer”), 2000, premier prix de la nouvelle en kinyarwanda du concours de Fest’Africa 2000. Cette nouvelle est un « métaphore des barrières érigées partout pendant le génocide.
- *Souvenirs d'un charognard*, 2000, deuxième prix de la nouvelle en français du concours de Fest’Africa 2000.
- *Faiseur d'espoir* (contre la discrimination et la stigmatisation des malades du sida); *Les barrières* (sur les blocages culturels qui favorisent l’expansion du sida); *À quand le salut*, 2003 ; trois sketches joués au 2^{ème} Sommet des premières dames d’Afrique sur le Sida.
- *Itegeko rirunga ntiriteranya*, (“La loi unit mais ne divise pas”), 2003, pièce de théâtre sur les droits de l’homme, écrite pour l’AJPRODHO (Association de la jeunesse pour la promotion des droits de l’homme).
- *Ibirungo bw'ubwiyunge* (“Les ingrédients de la réconciliation”) et *Ikiruta ikindi* (“Ce qui est mieux”), 2005, deux sketches joués à l’occasion du sommet de 2005 de la Commission nationale de l’unité et réconciliation.

Poètes

Dans cette partie je présenterai quelques poètes que je qualifierai de majeurs dans leur genre parce qu’ils ont pu s’imposer comme tel au public rwandais ou bien parce qu’ils ont pu publier un recueil de poème. De ces quelques auteurs je ferai une petite biobibliographie et donnerai un résumé de leurs ouvrages qui font partie du corpus d’analyse de mon étude. Les autres, que je nomme les « poètes en herbe », figureront suivant l’origine de leurs textes.

Ainsi y aura-t-il une rubrique textes de commémoration et textes de concours. Il faut garder à l'esprit que je ne m'écarterai pas de mon sujet, le génocide, auquel cas j'aurai trouvé beaucoup plus de poètes que ceux que je vais présenter. Les ouvrages poétiques publiés sont rares au Rwanda. La poésie rwandaise étant essentiellement orale, elle ne motive pas trop le lectorat qui préfère l'écouter à la radio dans des émissions de veillée traditionnelle ou en public durant diverses cérémonies. La voix du poète joue un double rôle : elle économise le temps et l'argent aux lecteurs éventuels mais elle permet aussi une meilleure compréhension des mots homographes qui changent de sens selon la tonalité, la longueur syllabique, le contexte aussi, très fréquent en kinyarwanda. Il n'y a pas de risque de confusion, ni des mots, ni du contexte, ni du référent, ce dernier élément étant généralement latent et perceptible beaucoup plus à l'oral qu'à l'écrit. Des ouvrages poétiques qui suivent, seuls quelques ouvrages ont été édités en bonne et due forme, d'autres sont des manuscrits collectés au Rwanda auprès des auteurs ou des ayants droits.

Les auteurs majeurs ou publiés

Habiyakare, Tito, « l'auteur est né en 1964 à Nyakinama, Rwanda. Après avoir fini ses études supérieures il a travaillé six ans dans son pays avant de continuer ses études universitaires en Belgique où il s'est installé depuis 1992. »

Son unique ouvrage est un recueil de poèmes intitulé *Lettres rwandaises* pastiche Montesquieu, *Lettres persanes*. Il s'agit dans ce recueil d'une poésie sur le génocide, mais aussi sur la réconciliation. Il y procède différemment de Montesquieu parce qu'il écrit en vers, mais il s'adresse, comme dans les lettres des personnages de *Lettres persanes*, successivement à un frère virtuel (un Rwandais) dans une forme d'échange à sens unique. L'auteur s'y positionne entre les deux ethnies du Rwanda, « ni Hutu, ni Tutsi, mais les deux » mais encore il se place hors de toute ethnie « dessine-moi un Hutu, dessine-moi un Tutsi ». Il faut remarquer que l'auteur se permet d'énoncer ces vocables (hutu, tutsi) et de débattre à leur sujet, parce qu'il écrit de l'extérieur.

Mwiseneza, Kanyamupira Abd-El-Aziz, né en 1975. Il a ses études secondaires dans l'École des Lettres de Gahini dans l'actuelle région Est jusqu'en 2000. Puis il a poursuivi ses études à l'université nationale du Rwanda, au département des Sciences

Politiques. Ses activités d'écriture sont intimement liées à son engagement dans les associations de rescapés du génocide (AERG et IBUKA) et aux cérémonies de commémoration du génocide. Il a écrit une pièce de théâtre : *Inkuru mbarirano iratuba* ("Une nouvelle rapportée est toujours incomplète") représentée pour la première fois en 2001. Dans son introduction, l'auteur fait le résumé de cette pièce qui depuis sa première représentation est reprise chaque année durant les commémorations :

« Cette pièce « *Inkuru mbarirano iratuba* » montre certains traits caractéristiques du génocide qui est tombé sur le Rwanda et qui a emporté une multitude de Tutsi pour la simple raison d'avoir été créés ainsi par Dieu et des Hutus morts pour leur idées combattant l'injustice. Le premier acte montre les injustices commis à l'égard des Tutsis depuis 1990 et même avant ; le deuxième acte rejoue les scènes du génocide de 1994, la participation et le résumé de l'arrêt des massacres ; le troisième acte expose les problèmes graves laissés par le génocide surtout le problème des orphelins, des veufs et veuves, des mutilés et handicapés, des traumatisés par ce qu'ils ont vu ou connu. »²⁰³

Malgré le succès de cette pièce de théâtre, ce jeune écrivain est avant tout un poète engagé dans la cause des rescapés et investi dans la mémoire du génocide. Il a écrit un certain nombre de poèmes à l'occasion de cérémonies et il a l'intention de les rassembler en un recueil :

- *Ndose Imana igaruye abacu ! (Intimba mu ntiti z'i Gasabo)*, Butare, 2001, 200 vers ["Je fais un rêve des nôtres revenant" ("Le chagrin chez les érudits de Gasabo")].
- *Rutemikirere siyo gitara*, Butare, 2004, 200 vers, ("L'avion n'était pas la cause").

²⁰³ Tapuscrit de la pièce, p. 1 (présentation) , en kinyarwanda : « Muri uyu mukino, « *Inkuru mbarirano iratuba* », ugaragaza bimwe mu biranga amahame y'itsembabwoko yagwiriyeye u Rwanda agahitana imbaga y'abatutsi bazize uko Rurema yabaremye ndetse n'abahutu bazize ibitekerezo byabo byarwanyaga akarengane. Ugizwe n'ibice bitatu by'ingenzi : igice cya mbere : kigaragaza akarengane kakomeje kugirirwa abatutsi kuva muri 90 ndetse na mbere yaho ; igice cya kabiri, kigaragaza uko itsembabwoko risesuye ryibasiye abatutsi muri 94, uko ryitabiriwe ndetse n'incamake y'ihagarikwa ryaryo ; igice cya gatatu kigaragaza ibibazo by'ingutu byasizwe n'itsembabwoko cyane ikibazo cy'impfubyi, icy'abapfakazi, ibimuga, abahamuwe n'ibyo babonye cyangwa byababayeho ndetse n'ibindi. »

- *Intimba yatimbuye no mu rwunge, Gahini, 1998, 198 vers, (“Le chagrin a frappé même dans l’école”).*
- *Ndahanuza ku iyampanze, Mukarange/ Kigali, 1999, 200 vers, (“Je consulte mon Créateur”)*
- *Mfuye kabiri mwa Gasabo, Butare, 2002, 240 vers, (“Je meurs doublement au pays de Gasabo”).*

Nkongori, Ngoga Laurent, « né en 1914 au Rwanda, [il] a été prêtre du clergé de son pays puis a quitté les ordres pour s’exiler au Zaïre où il a exercé comme professeur de latin et de français pendant une vingtaine d’année à l’Athénée de La Gombe à Kinshasa. Chercheur émérite, poète et essayiste de renom, il a laissé une œuvre immense dont la plus grande partie attend d’être publiée et surtout a implanté dans les cœurs de tous ceux qui l’ont connu, compatriotes, amis ou élèves, la joie de vivre, le sens de l’abnégation et l’incommensurable amour de la culture et de la patrie. Ces « *Vers d’espoir* » se veulent refrains d’un hymne d’espérance pour les enfants d’hier et de demain ; les enfants du Rwanda certes ; mais aussi ceux d’ailleurs, de partout, du monde. C’est avec beaucoup d’émotion et beaucoup de respect que je les ai rencontrés. »²⁰⁴

Son recueil de poème *Vers d’espoir* est composé de 9 poèmes dont le premier est intitulé « Prélude à mes poèmes » qui donne le ton de tout le recueil :

« Fustiger le vice en exaltant la vertu,

Ce n’est en vérité que suivre un chemin trop battu.

C’est souvent pourtant un devoir nécessaire. »²⁰⁵

Le dernier poème intitulé « Curriculum vitae de l’auteur » est une suite de 62 quatrains autobiographiques où l’auteur retrace sa généalogie, sa vie de prêtre, son exil et son mariage.

Le poète exalte l’indépendance, la patrie, l’Afrique, les héros africains de l’indépendance, etc. On pourrait l’inscrire dans la poésie de la négritude. Ce recueil étant posthume, l’éditeur n’a pas mentionné l’année de composition de chaque poème,

²⁰⁴ Nkongori Ngoga Laurent, *Vers d’espoir*, Butare, éditions de l’UNR, 2001 : Quatrième de couverture écrit par Koulsy Lamko, à cette époque directeur du Centre Universitaire des Arts à Butare.

²⁰⁵ *Idem*, p. 5.

cependant la lecture prouve que ces poèmes s'étalent sur une longue période, allant des indépendances africaines à la guerre d'octobre 1990 du FPR.

Twagiramungu Noël, *Amugi y'iminsi*, Kigali, Éditions Centrales, 1996, 50 p.

L'auteur est « né à Gahungeli, secteur Kimbagiro, commune Gishoma à Cyangugu le 25 décembre 1966. Il a fait [...] ses études secondaires au Petit Séminaire de Nyundo (1982 – 1988) et universitaires à l'Université nationale du Rwanda (1989 – 1996) où il a obtenu une licence en langue et littérature africaines [...]. Dans sa vie, Twagiramungu a deux objectifs primordiaux : protéger et diffuser les biens de l'héritage ancestral et militer pour le respect de l'intégrité de chaque personne. C'est le thème principal de son recueil *Amugi y'iminsi*, et des autres recueils inédit *Sauti ya utu* et *Les humeurs d'un cœur houleux*. »²⁰⁶

Il a œuvré ensuite au Rwanda dans la société civile en qualité de militant de droits de l'homme au sein de plusieurs organisations :

FACT (Forum des activistes contre la Torture) ; LIPRODHOR (Ligue pour la promotion des droits de l'homme au Rwanda) ; PAPG (Programme d'aide au procès Gacaca) ; POER (Programme d'observation des élections au Rwanda) ; ACNR (Association pour la conservation de la nature au Rwanda) ; LDGL (Ligue des Droits de la personne dans la région des Grands Lacs). L'auteur vit actuellement au États-Unis où il prépare une thèse en droit à Harvard University. Il a publié un article : “Cyiza ou l'incarnation de la bonne puissance” in T. Cuintveller et al., *Augustin Cyiza : Un homme Libre au Rwanda* (Paris : Karthala, 2004). L'auteur a plusieurs inédits : *Nkundiye* (théâtre) ; *Umuhindo w'amahindura* (Les tumultes des mutations)

Son recueil de poèmes se compose en deux parties : une première partie éponyme (*Amugi y'iminsi*) écrite entre avril 1994 et 1996 est une restitution des événements (le génocide, les massacres, les changements politiques, la mémoire des victimes) au fil du

²⁰⁶ Quatrième de couverture du recueil. *Amugi y'iminsi* (Les tranchants des jours). Le titre de l'inédit *Sauti ya utu* se traduit La voix de l'humanité. Texte original : Noheli Twagiramungu yavukiye i Gahungali, Segiteri Kimbagiro, Komini Gishoma i Cyangugu kuwa 25 ukuboza 1966. Yize amashuri abanza i Hangabashi mu Bugarama (1974 -1982) ayisumbuye mu iseminari nto ku Nyundo (1982 – 1988) n'amakuru muri Kaminuza y'u Rwanda (1989 – 1996) aho yakuye impamyabushobozi ihanitse mu bumenyi bw'indimi nyafurika, [...])

temps. On y trouve un poème en hommage à son maestro en poésie en la personne de Rugamba Cyprien intitulé *INTASHYO kuri Rugamba Sipiriyani* (Salutations à Rugamba Cyprien). L'auteur mentionne les dates de composition de quelques poèmes : « Mbaze he Imbabazi » (où demanderai-je la pitié), le 8 avril 1994 ; « Itabaro » (Le secours), 9 avril 1994 ; « Ibisiga » (Les éperviers), le 21 avril 1994 ; ces poèmes ont été inspirés par le génocide qui se déroulait, événement qu'il compare en plusieurs occasions à des calamités naturelles : « *amahindu* » (coulées de laves), « *umuhindo* » (pluies torrentielles), « *inkongi* » (incendies) et autres images fortes de ce genre. La seconde partie est un hommage à sa famille et contient des acrostiches et des poèmes en hommage aux différents membres.

Les poètes des commémorations

➤ **AERG/IBUKA**

Les textes suivants ont été trouvés dans les archives de l'Association des Étudiants Rescapé du Génocide (AERG/IBUKA) de l'Université nationale du Rwanda :

Anonyme, *Ibuka*, sd., sl., 60 vers, ("Souviens-toi").

Anonyme 2, *Mfura twafumbanye ifumba...*, sd., sl., 76 vers, ("Nobles compagnons du feu de camp...").

Byiringiro, Jean Paul, *Zirikana*, sd., sl. ~314 vers, ("Recueille-toi").

Kamanzi, V., *Ibuka nanjye nibuke*, sd., sl., 102 vers, ("Souviens-toi comme je me souviens").

Ndayiringiye, Ferdinand, *Rwanda, back on the source*, 2004, 115 vers, ("Rwanda, retour aux sources").

Niragire, Triphine, *Arimo giseswa ntavura*, sd., EAV- Kabutare, Butare, 72 vers, ("Le lait qui risque d'être renversé ne peut se coaguler").

Mukandahiro, Léonille et Mukamanzi, Jacqueline, *Mvurugire inshike*, sd., sl., 49 vers, ("Je plaide pour le rescapé unique").

➤ **Poètes des journaux**

1. **Ingabo, numéro 109, avril 2004.** Ce numéro a été retenu parce qu’il correspond à la dixième commémoration du génocide et qu’il traite spécialement de la question. On y trouve trois poèmes de commémoration écrits par des militaires :

Muvunyi, Apollinaire (Lieutenant), *Harabaye ntihakabe*, idem, p. 41, 84 vers, (“Plus jamais”).

Sibomana, André (Caporal), *Urwibutso*, Gabiro school of Infantry, in *Ingabo*, n°109, p. 38, 110 vers (traduire “Mémorial”).

Uwineza, Jean-Claude (Sergent), *Karabaye turanababara*, Gako, idem, p. 40, 103 vers, (“C’est arrivé, nous en sommes tristes”).

2. **Imvaho, numéro 1545 du 15-25/04/2004** consulté 30/04/2004 sur <http://www.orinfor.gov.rw/DOCS/imvaho1545.htm>

Umulisa, Aimée Josiane, *Ntibizongere ukundi ndabinginze*, Kibungo, 79 vers, (“Plus jamais ça, je vous en conjure”).

Les poètes du concours de Never Again

Cyimana, Cyitatre Jean-Paul, *Jeunesse responsable pour un avenir agréable*, Byimana, 2004, 196 vers (poème en français, premier prix national du concours Never Again).

Nirere, Jeannine, *Ndangurure impanuro*, Kigali, Lycée N.-D. de Cîteaux, 2004, 105 vers (“Que je crie la prophétie”).

Nsengimana, Oswald, *Ntibikazongere mu mateka*, UNR-Butare, 2004, 138vers. (“Plus jamais ça dans l’histoire”).

Nzabandora, Fabien, *Hora se Rwanda udasesa amagara*, Tyazo, 2004, 161vers (“Ne pleure pas Rwanda pour ne pas faire tomber la matrice”).

Sebanani, Vincent, *Tugane impinga nzima rubyiruko*, Butare, 2004 (poème 85 vers, concours Never Again 2004), (253 vers : “Allons vers un bon sommet, Jeunesse”).

Uwiringiyimana, Donatien, *Mbohe inyabutatu nubake u Rwanda*, Kibogora, 2004, 184 vers (“Que je noue une triade pour construire le Rwanda”).

La chanson de commémoration

Le génocide et les cérémonies de commémorations ont fait naître une musique spéciale de commémoration alliant la plupart du temps la poésie et le témoignage. La structure que j’ai pu prélever d’un échantillon de cinq chansons qui revenaient chaque année et qui passaient en boucle à la radio nationale se présente comme suit : Un refrain + une récitation des lieux de massacre + un récital de noms de personnes victimes en ces lieux ou encore un refrain + la récitation d’un poème commémoratif sur fond de musique instrumental. Pour les besoins d’illustration j’ai retenu les paroles de la chanson de Munyanshoza Dieudonné, *Genda Mibilizi*²⁰⁷, chanson sur cassette audio stéréo, 6’05, © Buchana. Re transcrite et traduite à Paris, le 16 février 05. Je ne m’attarde pas sur la chanson parce qu’elle constitue un sous genre de la poésie par le texte, mais c’est un objet d’étude particulier et composite qui se suffirait à elle seule.

Auteurs de témoignages

Les témoignages ont la particularité d’avoir été publiés en Europe quand il s’agit de livre individuel. Au Rwanda, les témoignages passent par des recueils effectués par des rescapés eux-mêmes et déposés dans des associations. Ils sont en majorité oraux. Ils ne sont, par conséquent, pas assez volumineux car ils durent le temps d’une prise de parole (chronométrée) en public lors des cérémonies.

Des associations de rescapés j’ai pu avoir un ouvrage publié en anglais de l’Association des Orphelins Chefs de Ménages (AOCM) :

²⁰⁷ Partie du premier verset du refrain : « Genda Mibilizi ukuntu wari nziza / Comme tu étais belle Mibilizi ».

- Donald E. Miller et Lorna Touryan Miller, *Orphans of the Rwanda Genocide*, USC Center for Religion and Civic Culture, 2004, 81 p. (avec les photographies de Jerry Berndt).

Il existe aussi des ouvrages pour la jeunesse, recueils de textes sélectionnés après un concours d'écriture autour des événements de 1994. On pourrait les appeler des récits de vie (au sens où l'entend Daniel Bertaux²⁰⁸) car ils ne racontent qu'une petite tranche de vie, limitée à la période du génocide et en réponse aux questions précises posées.

Voici quelques recueils :

Éditions Bakame n° 4, *Ubuhamya bw'abana bacitse kw'icumu*, Kigali, Éditions Bakame, 1996, 31 p. (*Témoignages d'enfants rescapés*).

IBARWA, *Harabaye ntihakabe*, « Plus jamais ça », « Impumeko y'Abana kuri Genocide 94 », Kigali, Éditions Ibarwa, 2000, 52 p. (titre hybride en kinyarwanda et français à traduire littéralement : « Il y eût, qu'il n'y eût plus, « Plus jamais ça », « Les impressions des enfants sur le génocide 94 »).

Éditions Bakame n° 16, *Nkumbuye iwacu*, Kigali, Éditions Bakame, 2001, 48 p. (*Je me souviens de chez nous* ou *Ma famille me manque*).

Les témoignages livrés pendant les cérémonies soit d'inhumation, soit de commémoration, difficilement accessibles (nécessitant un travail de retranscription pour ceux enregistrés sur des supports audio ou vidéo) ne feront pas partie du corpus.

On peut d'ores et déjà remarquer que le champ testimonial autour du génocide de 1994 présente des particularités : il est plus étendu que le champ littéraire fictionnel relatif au même événement, les témoignages écrits sont en majorité produits à l'extérieur du Rwanda. Les récits concernant cette période sont de tous ordres, la tendance dominante est autobiographique mêlée à des analyses politiques. La narration

²⁰⁸ Bertaux, Daniel, *Les récits de vie*, Paris, Nathan université, 2001, 128 p. Nous exploiterons, parmi tant d'autres, les méthodes d'analyses des récits de vie à savoir les méthodes compréhensive, comparative et thématique car nous considérons d'emblée que les récits publiés par les Rwandais sur le génocide et sa proche période constituent une sorte de narration autobiographique où le « je » constitue le centre d'intérêt et où l'événement est représenté et raconté selon le point de vue (variable) propre à chaque scripteur. Les méthodes s'appliqueront sur les recueils des témoignages et sur les témoignages plus élaborés publiés en Occident.

des faits vise soit d'abord à raconter l'histoire propre de chaque scripteur puis à soutenir des thèses politiques sur le génocide, autant dans la tentative d'en expliquer l'origine que pour défendre une position idéologique. Dans cette partie anthologique, je considérerai tous les témoignages écrits et publiés au Rwanda ou en Europe par des Rwandais depuis 1994.

Comme pour les autres genres seuls les témoignages marqués d'un astérisque feront partie de mon corpus d'études en troisième partie de mon travail. Les autres apparaîtront à titre comparatif le cas échéant.

- **Kabagema, Édouard**, *Carnage d'une nation. Génocide et Massacres au Rwanda en 1994*, Paris, L'Harmattan, « coll. Mémoires africaines », 2002, 250 p.

Récit de vie d'un témoin rapportant les massacres et les exactions durant la guerre et le génocide de 1994. L'auteur soutient une thèse proche de celle du double génocide et exprime une haine certaine contre les Tutsi. Les extraits choisis par l'éditeur en quatrième de couverture démontrent cette hypothèse :

« Dans ma commune natale et dans toutes les régions du Rwanda où le destin m'entraîna en 1994, je n'ai pas vu seulement le génocide des Tutsi perpétré par leurs voisins Hutu, sur bases d'accusation souvent spécieuses servant d'alibi pour les massacrer. [...] J'ai vu aussi beaucoup de Hutu inventer 1000 astuces pour sauver leurs voisins Tutsi menacés [...] J'ai vu aussi les Rebelles Tutsi du FPR conquérir le pays et prendre « le relais » : massacrer les Hutus, [...], pour venger les leurs et finalement pour asseoir leur pouvoir exclusif. [...] »

D'obédience plus politique qu'auto-testimonial, cet ouvrage ne fera pas partie de mon corpus.

- **Kajeguhakwa, Valens**, *Rwanda. De la terre de paix à la terre de sang et après ?*, Paris, éditions Remi Perrin, 2001, 359 p.

Ces mémoires politique et autobiographique exposent à partir de la vie d'un témoin privilégié la genèse des problèmes ethniques rwandais. Kajeguhakwa est un millionnaire à l'époque de Habyarimana, son ami intime jusqu'au jour où le FPR

attaque le Rwanda. L'auteur, d'ethnie tutsi, tombe en disgrâce et s'exile pour rejoindre le maquis du FPR. Après le génocide et la guerre, il sera député FPR (1994 – 1998) au parlement avant de se réexiler aux États-Unis où il a été arrêté sous mandat international pour malversation et détournement de fonds. L'éditeur note « En 1994, un génocide emporta près d'un million de Rwandais, décimant la minorité tutsi avec l'appui de la majorité politique du pays. Les organisations mondiales invoquèrent les « rivalités ethniques ancestrales »...Ce livre dément cette analyse en dévoilant les causes réelles de la guerre civile. »²⁰⁹

À partir de l'histoire de sa famille, déjà illustre à l'époque coloniale, l'auteur raconte les relations excellentes entre Hutu et Tutsi de son village jusqu'à la rupture occasionné par la Révolution de 1959 et le génocide de 1994. Il établit la généalogie des divisions ethniques, qu'il réfute ailleurs, à partir de la généalogie de sa famille dont il établit l'arbre des ascendants depuis le 11^{ème} siècle.

- **Karangwa, Hildebrand**, *Le génocide au centre du Rwanda. Quelques témoignages des rescapés de Kabgayi (le 2 juin 1994)*, Kabgayi, s.e., s.d., 126 p.

Ce prêtre témoin des massacres de Kabgayi où il était au séminaire au moment du génocide a collecté, traduit et publié un certain nombre de témoignages de rescapés de cette ville. Il place son témoignage après les autres dans ce recueil. Les témoins sont de tout âge, venus d'un peu partout, des environs de Kabgayi mais aussi de Kigali et d'autres régions où le front de la guerre avance. Deux camps de déplacés se constituent, il y a d'une part des familles de militaires ex-Far et des fonctionnaires fuyant la guerre, d'autre part les Tutsi fuyant les massacres dans leurs villages ou leurs villes. Ils se concentrent en cet endroit parce que c'est un lieu hautement symbolique dans l'église catholique du Rwanda, et tout le monde y espère la protection. Les miliciens organisent des rafles dans ce camp, ils sélectionnent d'abord les intellectuels, les hommes, ensuite les femmes, les riches. Ce recueil s'achève sur le témoignage personnel de l'auteur où il explique la sélection que les miliciens ont effectuée parmi les religieux et des séminaristes sur présentation de cartes d'identité après un passage inhabituel de l'évêque. L'auteur parvient à échapper parce qu'il a oublié sa carte d'identité.

²⁰⁹ Kajeguhakwa, Valens, *Rwanda. De la terre de paix à la terre de sang et après ? ?*, Paris, éditions Remi Perrin, 2001, 359 p. (quatrième de couverture).

- **Karege, Anicet**, *Les médias du Rwanda toujours au service du pouvoir*, Paris, l'Harmattan, 2004, 140 p.

Cet ancien journaliste rwandais de la radio officielle écrit un essai sur les médias au Rwanda et leur rapport à l'autorité politique d'une part, leur influence dans la population d'autre part. Il met en évidence « la tradition rwandaise du non dit, du respect sacré et de l'obéissance aveugle à toute autorité »²¹⁰ qui a offert un terrain favorable aux exactions sur ordre.

Le même auteur s'est essayé à la littérature pure en publiant un roman : *Sous le déluge rwandais*, Paris, l'Harmattan, 2005, 232 p. ; qui raconte l'histoire d'un professeur rwandais victime de son origine régionale, incarcéré puis libéré. Gustave Giraneza, héros de ce roman se convertit en prêcheur de solidarité et de tolérance, avant que le génocide ne replonge le pays dans le noir.

- **Karemano, Charles**, *Au-delà des barrières. Dans les méandres du drame rwandais*, Paris, L'Harmattan, 2003, 152 p. (Préface de Claudine Vidal).

Cet ouvrage que je classerai comme un essai et une mémoire politique traite en mêlant l'histoire personnelle et familiale de l'homme politique et la concurrence des partis politiques qui a mené au génocide et massacres au Rwanda en 1994. Il raconte aussi la traversée de ces événements de sa famille élargie qui les a subis dans une totale résignation. L'ouvrage retrace une chronologie, jour après jour, suivant le choix, la mémoire et l'amnésie de l'auteur, les événements successifs, à partir du 6 avril au soir, après l'attentat contre l'avion présidentiel. L'ouvrage rend aussi hommage aux disparus et aux victimes des exactions, membres de la famille élargie de l'auteur.

- ***Kayimahe, Vénuste**, *France – Rwanda : Les coulisses d'un génocide. Témoignage d'un rescapé*, Paris, Dagorno, 2002, 361 p.

Récit du génocide de 1994 essentiellement construit autour des relations entre la France et le Rwanda. L'auteur, ancien employé de la coopération française au Rwanda

²¹⁰ Quatrième de couverture.

en tant que technicien opérateur vidéo raconte les problèmes rencontrés dans la ville de Kigali depuis 1990 par sa famille et les familles tutsi. Son récit culmine dans la dénonciation d'un comportement qu'il qualifie d'inhumain de ses employeurs qui l'ont abandonné ainsi que sa famille aux affres du génocide. Il perd sa fille et sa mère ainsi que d'autres membres de sa famille élargie. Il retrace son parcours personnel depuis son éviction de l'école officielle dans les années 1959 par la politique des quotas ethniques. Il narre aussi d'une façon pathétique, suivant les témoignages recueillis après son retour d'exil du Kenya, les circonstances de l'extermination des Tutsi de sa région natale, le Nyaruguru. Enfin, il s'en prend ouvertement au gouvernement français pour son refus d'intervention au début du génocide pour sauver sa fille, et pour son intervention tardive et infructueuse. Quand il demande au contingent de militaires français d'intervenir en sa faveur, on lui répond « Nous ne sommes ici pour sauver les Rwandais », idée qui constitue un chapitre et une charpente du témoignage.

- ***Kayitesi, Annick**, *Nous existons encore*, Neuilly-sur-Seine, éditions Michel Lafon, 2004, 248 p.

Témoignage d'une jeune femme rwandaise sur le génocide qui a emporté sa mère, son petit frère et plusieurs autres membres de sa famille quand elle avait 14 ans. Ce long récit écrit « avec la collaboration d'Albertine Gentou » est organisé suivant les étapes de la vie du témoin-narrateur. L'enfance, l'adolescence puis la jeunesse...étape à laquelle elle est encore. Le génocide a lieu quand elle a quatorze ans, dans le livre, c'est un âge psychologiquement indéterminé car cet événement ne pouvait permettre le cours normal de la vie. Elle se considère comme adolescente seulement quand elle arrive en France où l'attend sa tante. Sa vie familiale au Rwanda, faite du bonheur d'appartenir à une famille instruite (un père médecin, une mère infirmière) et aussi « privilégiée », matériellement aisée (deux voitures, plusieurs domestiques) sont des éléments constitutifs de son *habitus* qui facilite la prise de parole que l'on remarque tout au long du livre. Le but de l'écriture reste, comme pour la plupart des rescapés, le devoir de mémoire envers les membres de sa famille, la dénonciation du système judiciaire rwandais qui se cherche, une thérapie personnelle.

- **Mpayimana, Philippe**, *Réfugiés rwandais entre marteau et enclume. Récit du calvaire au Zaïre (1996-1997)*, Paris, L'Harmattan, 2004, 154 p.

Récit sur le périple des réfugiés rwandais au Zaïre de Mobutu sur son déclin et de Kabila montant soutenu par le Rwanda. Le pays qui constitue le référent est en dehors des limites géographiques de mon travail.

- ***Mukagasana, Yolande**

Première rescapée du génocide des Tutsi de 1994 à publier un témoignage, elle occupe ainsi une position de pionnière car elle ouvre la voie à d'autres rescapés et exilés rwandais vivant en Europe. Elle a publié plusieurs livres sur le génocide, puis s'est engagée dans le Collectif des parties civiles pour témoigner dans les tribunaux rwandais et dans le Tribunal Pénal International pour le Rwanda d'Arusha. Enfin elle a joué dans une pièce théâtrale engagée, *Rwanda 94*, montée sur le génocide par la troupe Groupov constitué de comédiens de plusieurs pays. Elle est d'ailleurs présentée comme co-auteur parce qu'elle y joue son propre rôle en racontant son témoignage personnel sur le génocide.

Ses autres ouvrages qu'elle publie toujours en collaboration sont :

- *La mort ne veut pas de moi*, Paris, Fixot, 1997, 268 p. livre qui raconte le génocide tel que vécu par l'auteur et sa famille, qu'elle a perdu en totalité : mari et enfants. Son départ pour la Belgique, bref une histoire qui s'étale sur les périodes d'avant, de pendant et d'après le génocide. Cet ouvrage est conçu par l'auteur, comme pour la plupart d'auteurs rwandais de témoignage, comme un acte de deuil et de mémoire des siens, mais encore comme une critique politique. Elle a été assistée de Patrick May pour l'écriture de ce témoignage, auteur qui assistera une autre Rwandaise.

- *N'aie pas peur de savoir*, Paris, Robert Laffont, " J'ai lu ", 1999, 349 p. réécriture de son premier livre, ce témoignage en est une version revue et améliorée. Elle y ajoute une partie racontant sa vie après le génocide, son exil en Europe et son engagement pour la mémoire du génocide et la reconnaissance des responsabilités internationales et la justice.

- *Les Blessures du silence*, Arles, Actes Sud, Collection "Photographie", 2001, 159 p. avec Alain Kazinierakis (Photographies) ; ouvrage reprenant les témoignages de 70

personnes dont des rescapés mais aussi des personnes accusées d'avoir participé au génocide. Ouvrages dans la lignée de ceux de Jean Hatzfeld qui sont devenus des références pour un lectorat occidental non averti sur la question du génocide de 1994.

- ***Mujawayo Esther et Belhaddad, Souâd, *Survivantes, Rwanda, dix ans après*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2004, 300 p.**

Mujawayo raconte, Belhaddad retranscrit. Son enfance, sa jeunesse, ses études, son engagement dans son église, seul moyen de contourner, un peu, l'interdit : celui du droit à l'éducation. Elle raconte aussi son mariage, sa vie au foyer avec un mari charismatique et modèle. C'est l'avant scène. Ensuite elle parle du génocide, des attaques des miliciens, de la mort de son mari, de la chance d'avoir survécu avec ses deux filles. Elle raconte l'après aussi, sa lutte au Rwanda pour les soins des rescapés dans l'association IBUKA, surtout de la réhabilitation psychologique qui doit être subordonnée à une aide concrète en soins médicaux et en matériels. Sociologue et psychothérapeute, elle a refait sa vie en Europe en se remariant. Son récit est surtout précis concernant les noms des membres de sa famille élargie tués pendant le génocide.

Le livre contient un supplément : « l'entretien croisé entre Simone Veil et Esther Mujawayo. » (pp. 279-300). Ouvrage cosigné, l'on sent que l'oralité est respectée par la « témoignaire », les mots du témoin ne sont pas altérés, la première se retranche d'ailleurs derrière le texte, on la rencontre sporadiquement dans les prologues, les titres et l'entretien avec Simone Veil. De formation universitaire, on comprend bien qu'il n'y ait pas eu besoin de traducteur entre témoin et témoignaire, ce qui notamment facilita la collaboration.

- ***Musayidire, Eugénie, *Ma pierre qui parle*, Villeurbanne, Golias, 2004, 120 p.**

Récits en vers libres reprenant les paroles de deuil d'une Rwandaise tutsi vivant en Allemagne. Son père a été tué en 1959, au cours des premiers massacres ethniques au Rwanda. Sa mère et son frère ont péri par la main de leur voisin pendant le génocide d'avril 1994, à Nyanza, capitale royale avant le renversement de la monarchie. Ayant déjà fait objet d'un film, ce livre reprend mot à mot les idées de l'auteur sur la mémoire du génocide, mais surtout sur la croyance en Dieu. Très pratiquante, tout le livre fait

référence à la Bible, reprend les sermons des pasteurs, leurs oraisons funèbres au cours des cérémonies de deuil en Allemagne, mais aussi critique en général l'inaction de la communauté internationale et de « certains pays ». ...Au passage, le témoin ne manque pas de louer le FPR.

- **Nduwayo Léonard**, *Giti et le génocide rwandais*, L'Harmattan, 2002, 260 p.

Ce récit de vie et récit politique est écrit par un exilé rwandais qui n'a pas connu directement le génocide parce qu'il était en Europe en 1994. Basé sur des témoignages recueillis dans les camps de réfugiés en Tanzanie et au Zaïre, cet ouvrage revoit les massacres dans une commune du Rwanda, Giti, où les habitants Hutu n'ont pas obéi à l'ordre de tuer. Selon l'auteur, ces derniers n'ont pas pour autant été épargnés par les exactions des militaires de l'APR.

- ***Ngulinzira, Boniface par Mukeshimana – Ngulinzira, Florida**, *Un autre Rwanda possible. Combat posthume*, Paris, L'Harmattan, 2001, 108 p. (Préface de Jean-Pierre Roobrouck. Postface de Thierry Arnold).

Récit écrit par la veuve du politicien rwandais Boniface Ngulinzira pour rendre hommage au travail de son époux qu'elle présente comme une victime innocente du système, victime de son identité floue et de sa position politique à contre-courant des idéologues du génocide. Cet homme est tué le 11 avril par le garde présidentielle de Habyarimana.

- **Niwese, Maurice**, *Le peuple rwandais un pied dans la tombe. Récit d'un réfugié étudiant*, Paris, L'Harmattan, 2001, 212 p. (Préface de Filip Reyntjens). Cf. Romanciers pour plus de détails sur l'auteur.

« Étudiant en 1994 au Rwanda, lors du génocide des Tutsi doublé des massacres de certains Hutu, l'auteur retrace son calvaire, dévoilant ainsi un peu du cataclysme des Grands Lacs. Il décrit deux microcosmes : l'Université et Nyakabanda sa commune d'origine, avant et pendant le génocide. Puis l'exil au Kivu parmi deux millions d'autres Rwandais... Rescapé, l'étudiant rattrapé par ses poursuivants est rapatrié volontaire au

Rwanda grâce aux Agences de l'ONU, mais là son calvaire n'est pas terminé. Il devra reprendre la route de l'exil. »²¹¹

- **Rugumaho, Benoît**, *Hécatombe des réfugiés rwandais dans l'ex-Zaïre. Témoignage d'un survivant*, Paris, l'Harmattan, 2004, 146 p.

« En 1994, suite au génocide des Tutsi et au massacre des opposants Hutu, une grande partie de la population passe au Zaïre voisin. En 1996, le FPR au pouvoir à Kigali envoie l'APR "balayer" les camps de réfugiés qu'il assimile aux génocidaires. L'auteur raconte sa propre histoire de rescapé, et il a le mérite de découvrir au monde ce que les grands médias ainsi que les institutions internationales ont sciemment ignoré: une hécatombe programmée et exécutée par le régime militaire tutsi de Kigali, un crime contre l'humanité nié jusqu'ici. »²¹²

- **Collectif**, *Augustin Cyiza. Un homme libre au Rwanda*, Paris, Karthala, 2004, 217 p.

Un ensemble de témoignages sur une personnalité que les auteurs ont côtoyée ou accompagnée au cours de sa carrière militaro-politique dans le Rwanda de l'époque Habyarimana puis le Rwanda de l'époque actuelle c'est-à-dire après le génocide. Porté disparu, Augustin Cyiza reçoit les hommages de ses compatriotes (en exil) et des étrangers qui lui portent une estime posthume.

- ***Umurerwa, Marie Aimable, en collaboration avec Patrick MAY**, *Comme la langue entre les dents. Fratricide et piège identitaire au Rwanda*, Paris, L'Harmattan, 2000, 208 p.

« "Hier encore j'étais une femme rwandaise. Mais aujourd'hui, je ne suis plus rien. La guerre a jeté son acide sur mon pays, sur mon couple et même sur ma conscience. Ma vie qui était simple et heureuse, simplement heureuse, la guerre en a fait un casse-tête.

²¹¹ <http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=2618> consulté le 05/03/2006.

²¹² <http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=17579> consulté le 05/03/2006

Oui, je peux dire que sans la guerre je n'aurais pas d'histoire. Je suis au milieu de mes ennemis comme la langue entre les dents. Mes ennemis sont mes proches, ils ne sont ennemis que parce que la politique en a décidé ainsi ». Une femme tutsi et son mari hutu pris dans la tourmente rwandaise qui n'en finit pas d'aspirer et de tuer. »²¹³

- **Umutesi, Chantal**, *La paix dans l'âme*, Paris, Klanba Éditions, 2004, 112 p.

Récit d'une femme rwandaise vivant actuellement en France, mariée à un Français qu'elle a rencontré en exil au Congo – Brazza après une traversée incroyable du Zaïre. Elle raconte le récit de toute sa famille : la première moitié du livre décrit la vie de ses parents d'ethnies différentes au Rwanda durant la Première République et durant la deuxième, son enfance heureuse à la campagne après licenciement du père, originaire du Sud et traître de son ethnie par son mariage. Elle raconte ensuite ses études secondaires et ses amours avec un militaire. L'auteur qualifie le génocide de « guerre civile », elle fuit le Rwanda avec sa famille et sa fille, les ex-FAR après la mort de son compagnon (un ex-FAR) au front au Rwanda. D'un bout à l'autre elle désigne comme « ennemis » les militaires du FPR ainsi que les rebelles du Congo – Zaïre. Elle termine son récit en rendant un hommage à sa mère et à sa fillette, mortes, et à son père disparu au Zaïre.

- **Umutesi, Marie Béatrice**, *Fuir ou mourir au Zaïre : le vécu d'une réfugiée rwandaise*, Paris, L'Harmattan, 2000, 312 p. (préface de Catherine Newbury) ouvrage traduit en anglais en 2004 sous le titre *Surviving the Slaughter, The Ordeal of a Rwandan refugee in Zaïre*, Madison, London, The University of Wisconsin Press, 2004, 261 p.

« L'auteur, une réfugiée parmi les centaines de milliers de condamnés, a réussi à passer à travers tous les massacres et les pièges. Elle témoigne pour que l'Histoire de cette

²¹³ <http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=7656> consulté le 05/03/2006

gigantesque chasse à l'homme au grand jour se fasse et que les responsables politico-militaires soient poursuivis pour " crimes contre l'humanité ". »²¹⁴

Bande dessinateurs

Bigirabagabo Jean Marie Vianney, « né en 1973, dans la commune Nyamabuye, préfecture de Gitarama, il a étudié son école primaire à Kabuga, ses études secondaires à l'École d'arts de Nyundo. ». C'est un dessinateur de talent parce qu'il remporte souvent les concours organisés par Ibarwa. Ses bandes dessinées :

Yiturwa indi, Kigali, Éditions Ibarwa, 2002, 30 p. ("Un bienfait n'est jamais perdu")

Akabando k'iminsi, Kigali, Éditions Ibarwa, 2004, 30 p. ("La canne de vieux jours")

Kalinda, dessinateur et illustrateur de *Naciye ku ndahiro*, Kigali, Éditions Ibarwa, 2001, 30 p. ("J'ai violé le pacte"). La préface et en quatrième de couverture, le président de l'association des écrivains du Rwanda présente, non l'auteur mais l'ouvrage comme ayant remporté le premier prix en novembre 2000 dans la catégorie bande dessinée.

Mugiraneza Apollinaire, « né à Kibari lez Kigarama en province de Kibungo en 1968 où il a fini son école primaire. Ses études secondaires, il les a effectués dans le Groupe scolaire de Zaza de 1983 à 1989 dans la section Pédagogie générale. Après quelques années d'enseignement au primaire et au secondaire, il s'est inscrit à l'École supérieure militaire (ESM), actuellement il est officier dans l'armée rwandaise.

C'est un artiste passionné par les bandes dessinées, les pièces de théâtres, les romans et la chanson, grâce à son goût pour l'autodidactie. Parmi les autres concours qu'il a gagné on peut citer celui de l'ONAPO²¹⁵ où il a gagné le premier prix avec sa bande dessinée *Urwa Kazuba ruzaduhame* ("Nous sommes responsable de la mort de Kazuba"), et un deuxième prix pour le dessin du logo de URUNANA et du nouveau logo de

²¹⁴ <http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=8122> consulté le 05/03/2006

²¹⁵ Office National de la Population

l'ONAPO. »²¹⁶ Comme les autres écrivains rwandais, il essaie tous les genres et a écrit d'autres ouvrages²¹⁷.

Munyambibi Emmanuel René, « est né à Byumba dans le district de Kigali, il habite à Gikondo dans la ville de Kigali. Il travaille actuellement dans l'enseignement en même temps il dessine. »²¹⁸. Auteur de *Uzampora ku mutima*, Kigali, Kinyamateka imprimeur, sd., 20 p. ("Tu resteras dans mon cœur"). Texte et dessin de l'auteur, avec le concours financier de « madame Elisabeth Shanone »²¹⁹.

Musabyimana Joseph, (aucune information biographique), auteur de *Kibondo mukiza*, Kigali, Éditions Ibarwa, 2003, 29 p. ("Enfant, sauveur")

Safari Frédéric, « originaire de Rutongo, district de Buliza, il a fait ses études à l'école d'arts de Nyundo où il a acquis les connaissances de bon dessinateur. [...] L'auteur est plus connu par les lecteurs de *Kinyamateka* par son feuilleton dessiné "*Nyiramiraho*" et par plusieurs autres beaux dessins qui démontrent sa compétence. »²²⁰

Auteur de deux bandes dessinées :

Inkovu y'urukundo, Kigali, Éditions Ibarwa, 2003, 30 p. ("La cicatrice de l'amour")

Subira ku ndahiro, ("Reviens à ton serment"), bande dessinée inédite lauréate d'un autre prix du concours Ibarwa.

²¹⁶ Quatrième de couverture de sa bande dessinée intitulée *Impamvu ikomeye*, sl., Bralirwa S.A., 2003, 52 p. ("Cas de force majeure").

²¹⁷ Voir chap.1. Conditions matérielles et circonstances de production.

²¹⁸ Quatrième de couverture de son unique bande dessinée publiée.

²¹⁹ En première de couverture.

²²⁰ Quatrième de couverture de *Inkovu y'urukundo*, *op.cit.*

Nouvellistes

Presque tous les écrivains rwandais affirment avoir écrits dans plusieurs genres. Comme je l'ai dit tout au long de cette partie, si l'on s'en tient à la littérature rwandaise éditée, on ne verrait qu'une infime partie de cette dernière. Il faut reconnaître cependant que le statut vague du roman rwandais moderne, concis et d'intrigue simple le rapproche de la nouvelle. C'est peut-être pour cela que les concours de nouvelles sont rares au Rwanda. Il n'y en a eu qu'un seul entre 1994-2004, celui de Fest' Africa 2000, dont les textes attendent toujours la publication. Cela montre la moindre importance que ce genre suscite. Dans les chapitres qui ont précédés, j'ai mentionné quelques titres de nouvelles inédites écrites par certains écrivains. Un seul rwandais a pu se faire publier dans un recueil de nouvelles en Europe, dans la période considérée, 1994-2004.

Ntarindwa Diogène a fait paraître sa nouvelle « Le silence...en parole »²²¹ dans un recueil de nouvelles collectif. Dans cet ouvrage on présente sa biographie : « Né le 6 avril 1977 au Burundi de parents rwandais qui ont fui les massacres des années 1959, il rejoint, jeune adolescent, l'armée rebelle du Front patriotique rwandais (FPR). En 1994, il entre à Kigali en plein génocide. Se pose alors pour lui la question du récit : quand, poussé par le refus de l'exil et prenant les armes, il ne rencontre sur le chemin du retour au pays natal que corps décapités et humanité souillée, comment porter la parole et raconter cette perte extrême qu'est le génocide ? En 1996, il retourne à l'université de Butare, intègre en 1999 le spectacle de Koulsy Lamko, *Corps et voix, paroles rhizome* et tourne plusieurs années en tant que comédien de la troupe de l'Université nationale du Rwanda. Il rejoint le Belgique en 2002 et suit actuellement des cours d'art dramatique au Conservatoire royal de Liège. Ce texte est le premier qu'il publie. »²²² De cette dernière phrase on peut en déduire qu'il possède d'autres textes inédits.

Sa nouvelle raconte, dans une prose presque poétique et nourrie de nombreuses images, le « contact entre le Nord et le Sud, entre le Blanc et le Noir, entre celui que la

²²¹ Collectif, *Dernières nouvelles de la Françafrique*, La Roque d'Anthéron/ Ouagadougou, Vents d'ailleurs/Sankofa et Gurli, 2003, pp. 179-205.

²²² *Dernières nouvelles de la Françafrique, op.cit.*, p. 179.

prétention civilisatrice avait transformé en barbare, et le civilisé non civilisateur. »²²³
C'est une interrogation interminable et sans issue sur la parole, sa valeur et ses impacts, le témoignage agrémenté d'un vrai-faux clin d'œil autobiographique. Sa vie d'exil et son corps marqué par la guerre y sont évoqués pour interroger en fin de compte, la bonne attitude à prendre sur la question de la mémoire et du discours justes face aux injustices et à la conjoncture. C'est enfin, un éloge de la guerre du FPR dans la libération d' « un pays jusque-là légendaire »²²⁴ à laquelle il a participé et une réfutation du discours officiel français sur cette guerre, car il cite les « propos de l'amiral Jacques Lanxade, chef d'état-major français de 1991 à 1995 [...] : "L'agression menée par le FPR est une action déterminée contre une zone francophone" »²²⁵.

²²³ *Idem*, p. 182.

²²⁴ *Idem*, p. 195.

²²⁵ *Idem*, p. 199.

Deuxième partie : Fiction et génocide.

Introduction : écrire en dehors du génocide ?

Le terme « génocide » vient de s'intégrer dans le vocabulaire quotidien du Rwanda. Il est surtout utilisé par le cadre politique, c'est d'ailleurs ce champ qui lui a donné la légitimité qu'il a acquise. Les massacres de 1994 contre l'« ethnique »²²⁶ tutsi du Rwanda et les opposants d'« ethnique » hutu au régime de Habyarimana ont pris un certain temps pour être nommés « génocide ». Outre les Rwandais qui l'ont vécu et les médias internationaux qui ont couvert l'événement, c'est le Pape Jean Paul II qui, le premier, a osé attribuer le nom de « génocide » à ces massacres. Ensuite la communauté internationale par la voix des Nations-Unis a « homologué » le mot. Il n'empêche, qu'actuellement, une dizaine d'années après, l'hésitation subsiste chez certaines personnes, certains organismes parlent encore de « guerre civile » ou encore des « génocides ».

Le mot « génocide » a lui-même connu un long cheminement au Rwanda. Immédiatement après les massacres des Tutsis et des opposants hutus, le mot « génocide » a été traduit en kinyarwanda « itsembabwoko n'itsembatsemba ». En français et en anglais, il n'y a pas eu d'hésitation, on parlait de « génocide » ou « genocide ». Du verbe « gutsemba = décimer, ravager, épuiser provision, égaliser (en taillant), tout perdre »²²⁷, ce mot contient plusieurs références sémantiques dans le langage courant kinyarwanda. Ainsi une pluie de grêle pouvait « gutsemba » ravager un champ de céréales, un émondeur pouvait « gutsemba » tailler en égalisant les haies des habitations traditionnelles, ou encore une famille pouvait « gutsemba » terminer ses réserves de vivres.

²²⁶ Je mets entre parenthèses ce « terme » qui n'a jamais gagné l'unanimité des chercheurs pour le cas du Rwanda, certains préférant « catégories sociales » (Claudine Vidal), d'autres « groupes humains », etc. pour qualifier les Hutu, Tutsi et Twa. Voir *infra* chap. 3.

²²⁷ Schumacher, Pierre, *Dictionnaire phonétique Français-Runyarwanda, Runyarwanda-Français*, Kabgayi, 1956, p. 338.

Le nombre de morts en un temps record a motivé la substantivation du verbe après 1994 en « itsembabwoko » d'abord par composition avec le mot kinyarwanda désignant l'ethnie, la famille, le clan, la tribu, la race « ubwoko » = itsembabwoko ; ensuite par itération « itsembatsemba »²²⁸. Un flou sémantique existait ainsi, le premier terme faisait référence aux Tutsis, le second aussi bien aux Tutsis qu'aux Hutus opposants.

Avec l'apparition des thèses de double génocide, prenant racine sur cette désignation imprécise, les instances politiques, les associations des rescapés et l'intelligentsia ont opté pour un emprunt « jenocide » qui était d'usage courant dans la presse et dans le langage quotidien depuis 1994. Il convient de préciser que ce mot apparaît toujours accompagné : ainsi dit-on « jenocide y'abatutsi » le génocide contre les Tutsis, pour déjouer le problème évoqué précédemment. Un mot spécial kinyarwanda est même utilisé pour signifier cette précision : « itsembabatutsi »²²⁹, encore une composition, qu'on pourrait traduire par « tutsicide », un mot qui n'a été utilisé que rarement et dans un contexte spécial, celui de la poésie et du discours commémoratif.

Le terme « jenocide » (qui se lit [jenocid] ou [djenosaid] selon qu'on emprunte la prononciation française ou anglaise) fait son apparition dans les textes légaux avec la nouvelle constitution du Rwanda de 2003 où il apparaît 16 fois dans le texte kinyarwanda. Plusieurs articles légifèrent sur cet événement, en voici des extraits :

« *IRANGASHINGIRO* Twebwe, Abanyarwanda,

Nyuma ya *jenocide*²³⁰ yateguwe ikanashyirishwa mu bikorwa n'abayobozi babi n'abandi bose bayigizemo uruhare, igahitana abana b'u Rwanda barenga miliyoni ;

Twiyemeje kurwanya ingengabitekerezo ya *jenocide* n'ibyo igaragariramo byose, ndetse no kurandura burundu amacakubiri ashingiye ku moko, ku turere n'andi macakubiri ayo ari yo yose;

[...]

²²⁸ L'on ne peut négliger la terminologie utilisée par la Radio extrémiste RTLM et les chansons miliciennes qui contenaient dès 1992 le verbe « gutsemba ».

²²⁹ Ce mot est surtout utilisé sur internet par la presse numérique. En kinyarwanda la composition est un procédé lexical relativement facile, ainsi trouve-t-on aussi « irimburabatutsi » (extermination des Tutsi), etc.

²³⁰ L'italique-gras est de nous.

Dushimangiye ko ari ngombwa kubumbatira no guharanira ubumwe n'ubwiyunge bw'Abanyarwanda bwashegeshwe na *jenocide* n'ingaruka zayo; [...] »²³¹

Outre le préambule qui annonce l'orientation idéologique du Rwanda nouveau, le «jenocide» revient dans les articles 09, 11, 13, 51, 152 tantôt pour énoncer les « principes fondamentaux »²³² de la constitution, tantôt pour définir la gravité du crime de génocide²³³ ou pour définir le génocide dans le temps²³⁴ et annoncer les mesures

²³¹ Constitution de la République du Rwanda du 04/06/2003, révisée le 02/12/2003 et le 08/12/2003 disponible sur <http://www.minijust.gov.rw/Doc/Itegeko%20Nshinga%20rya%20Repubulika%20y%27u%20Rwanda%20nk%27uko%20ryahujwe.doc> consulté le 05/06/2006. (Version trilingue).

En français : « *PREAMBULE* Nous, Peuple Rwandais,

Au lendemain du génocide, planifié et supervisé par des dirigeants indignes et autres auteurs, et qui a décimé plus d'un million de filles et fils du Rwanda ;

Résolus à combattre l'idéologie du génocide et toutes ses manifestations ainsi qu'à éradiquer les divisions ethniques et régionales et toute autre forme de divisions;

[...]

Soulignant la nécessité de consolider et promouvoir l'unité et la réconciliation nationales durement ébranlées par le génocide et ses conséquences ; [...] »

²³² Article 9, al.1 :

« Leta y' u Rwanda yiyemeje kugendera ku mahame remezo akurikira no gutuma yubahirizwa:

kurwanya ingengabitekerezo ya jenocide n'ibyoyigagariramo byose;

L'État Rwandais s'engage à se conformer aux principes fondamentaux suivants et à les faire respecter :

la lutte contre l'idéologie du génocide et toutes ses manifestations ; [...] », *Web cité*.

²³³ Ingingo ya 13

Icyaha cya jenocide, ibyaha byibasiye inyokomuntu n'ibyaha by'intambara ntibisaza.

Guhakana no gupfobya jenocide bihanwa n'itegeko.

Article 13

Le crime de génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre sont imprescriptibles.

Le révisionnisme, le négationnisme et la banalisation du génocide sont punis par la loi.

²³⁴ Ingingo ya 14

Leta, mu bushobozi bwayo, iteganya ibikorwa byihariye bigamije imibereho myiza y'abasizwe iheruheru na jenocide yabaye mu Rwanda kuva ku wa 1 Ukwakira 1990 kugeza ku wa 31 Ukuboza 1994, abantu bafite ubumuga, abatindi nyakujya, abageze mu zabukuru n'abandi batagira kivurira.

Article 14

L'État, dans les limites de ses capacités, prend des mesures spéciales pour le bien-être des rescapés démunis à cause du génocide commis au Rwanda du 1^{er} octobre 1990 au 31 décembre 1994, des

prises dans le cadre de la mémoire du génocide²³⁵, du jugement des présumés génocidaires²³⁶ et de l'éradication de l'idéologie du génocide et ses conséquences²³⁷. Je

personnes handicapées, des personnes sans ressources, des personnes âgées ainsi que d'autres personnes vulnérables.

²³⁵ Ingingo ya 51

Leta ifite inshingano zo kurengera no guteza imbere imigenzo myiza gakondo, ishingiyeye ku mibereho no ku mitekerereze gakondo ndetse no ku biranga umuco w'Igihugu muri rusange, mu gihe bitabangamiye uburenganzira bwa muntu, ituze rusange n'imyifatire iboneye. Leta ifite kandi inshingano yo kwita ku mutungo ndangamurage w'Igihugu no ku nzibutso za jenocide.

Article 51

L'État a le devoir de sauvegarder et de promouvoir les valeurs nationales de civilisation et les traditions culturelles dans la mesure où elles ne sont pas contraires aux droits de la personne, à l'ordre public et aux bonnes mœurs. L'État a également le devoir de veiller à la conservation du patrimoine culturel national ainsi que des mémoriaux et sites du génocide.

²³⁶ Ingingo ya 152

Hashyizweho Inkiko Gacaca zishinzwe gukurikirana no gucira imanza abakoze ibyaha bya jenocide n'ibindi byaha byibasiye inyokomuntu byakozwe hagati y'itariki ya 1 Ukwakira 1990 n'ya 31 Ukuboza 1994, uretse ibyaha amategeko ashingira izindi nkiko.

Article 152

Il est institué des Juridictions Gacaca chargées des poursuites et du jugement du crime de génocide et d'autres crimes contre l'humanité commises entre le 1^{er} octobre 1990 et le 31 décembre 1994, excepté ceux qui relèvent de la compétence d'autres juridictions.

²³⁷ Ingingo ya 179

Komisiyo y'Igihugu yo kurwanya jenocide ni urwego rw'Igihugu rwigenga ; mu byo rushinzwe harimo ibi bikurikira :

gushyiraho uburyo buhoraho bwo kungurana ibitekerezo ku byerekeye jenocide, ingaruka zayo n'ingamba zigamije kuyirinda no kuyirandurana n'imizi ;

gushyiraho ikigo cy'ubushakashatsi, ububikoshakiro n'isomero ry'inwandiko zerekeye jenocide ;

kuvuganira abacitse ku icumu rya jenocide haba mu Gihugu cyangwa hanze yacyo ;

gutegura no guhuza ibikorwa byose bigamije kwibuka jenocide yo mu wa 1994 ;

gufatanyana n'izindi nzego z'Igihugu cyangwa z'amahanga bisangiye intego.

Article 179

La Commission Nationale de lutte contre le génocide est une institution publique autonome chargée notamment de :

organiser une réflexion permanente sur le génocide, ses conséquences et les stratégies de sa prévention et de son éradication ;

mettre en place un centre de recherche et de documentation sur le génocide ;

plaider la cause des rescapés du génocide à l'intérieur comme à l'extérieur du pays ;

concevoir et coordonner toutes les activités en vue de perpétuer la mémoire du génocide de 1994 ;

reprends tous ces articles pour montrer la fréquence du mot dans un texte légal fondamental et pouvoir, par la suite, établir une comparaison avec les textes profanes.

Ainsi, dans la littérature le mot « génocide » a suivi un parcours parallèle par rapport à son usage en politique. Le lexique politique a emprunté au langage oral (*verba volant*), ainsi a-t-il ouvert la voie à l'écrit en général (exception faite de la presse écrite qui inspire plutôt la politique). Cependant les référents et mots du champ lexico-sémantique de « génocide » sont nombreux dans les textes du corpus. L'étude qui suit va s'atteler à l'analyse des occurrences et à la thématisation de ces derniers. Cette partie de mon étude porte sur la fiction (roman, théâtre et BD) et la création littéraire (poésie de circonstance). Un chapitre sera enfin consacré à une analyse de l'Histoire et de la société rwandaise telle qu'elle est réfléchie par la littérature à l'aune du génocide.

La question posée dans l'introduction : « peut-on écrire en dehors du génocide » c'est-à-dire faire de la littérature au Rwanda, sur le Rwanda, en kinyarwanda ou dans toute autre langue, en tant que Rwandais sans faire une seule référence au génocide de 1994 trouvera ici des éléments de réponse. Au préalable, même en excluant toutes les considérations particularisantes de l'étude, on peut avancer qu'il est difficile, en général, d'écrire sur le Rwanda d'après 1994 sans parler du génocide, que l'on soit étranger au pays et à l'événement, a fortiori quand on est Rwandais.

Dans la littérature, le mot kinyarwanda « jenocide » a longtemps hésité en attendant son usage dans les textes légaux. Dans mon corpus, il apparaît pour la première fois en 2003, non pas dans le texte de l'auteur mais en quatrième de couverture (écrite par l'éditeur) du roman *Iyizire wowe nakunze* : « *Iyizire wowe nakunze* yerekana urukundo ruhebuje abato Rukundo na Roza bagaragarije abanyarwanda n'isi yose nyuma y'ibyari byarabagwiriye muri **jenocide** yo mu w'i 1994 »²³⁸ Ce roman a participé au concours Ibarwa de 2002, soit une année avant la Constitution, mais il a été édité en 2003. Les textes écrits dans d'autres langues n'avaient pas le choix car le mot existait déjà en anglais et en français, les auteurs

entretenir des relations avec d'autres institutions nationales et internationales qui partagent la même mission.

[...]

²³⁸ « *Iyizire wowe nakunze* » raconte l'amour passionnel que les jeunes Rukundo et Rose ont montré au Rwandais et au monde entier après les malheurs qui les avaient frappés durant le génocide de 1994.

l'utilisent le plus naturellement possible, alors que les « écrivains » en kinyarwanda se méfiaient encore de ce néologisme.

Mais ce mot n'effraie pas seulement les seuls écrivains rwandais, les institutions internationales ont mis du temps avant de l'utiliser, et encore avec de nombreuses précautions. En parcourant les Résolutions du Conseil de Sécurité de Nations Unies de l'année 1994 concernant le Rwanda, j'ai constaté qu'aux Nations Unies les événements d'avril 1994 portent une panoplie de noms et qualificatifs suggérant tout en évitant le mot « génocide ». À partir d'avril 1994 à la fin de cette année, et plusieurs fois les années suivantes, le terme qui revient souvent est « les actes de génocide », et cela commence seulement dans la Résolution 925 (1994) du 08 juin 1994²³⁹. Les Résolutions 912 du 21 avril 1994 et 918 du 17 mai 1994, en plein milieu du génocide, ainsi que plusieurs résolutions par la suite préfèrent utiliser d'autres mots plus évocateurs cependant moins gênant dans le contexte juridique qui est celui des Nations Unies. Seules deux sur trois résolutions parlent explicitement de « génocide ».

La Résolution 955 (1994) du 08 novembre 1994 portant création du Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) définit le « génocide » dans son annexe décrivant le statut du TPIR.

« [...] »

Statut du Tribunal international pour le Rwanda

Créé par le Conseil de sécurité agissant en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, le Tribunal criminel international chargé de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit

²³⁹ « Prenant note avec la plus vive préoccupation des informations suivant lesquelles des actes de génocide ont été commis au Rwanda et rappelant dans ce contexte que le génocide constitue un crime qui tombe sous le coup du droit international, [...] », <http://www.un.org/french/docs/sc/1994/94s925.htm> consulté le 30/07/2007. Autres Résolutions du Conseil de sécurité utilisant « actes de génocide » : Résolution 935 (1994) du 1^e juillet 1994 ; Résolution 955 (1994) du 08 novembre 1994 ; Résolution 978 (1995) du 27 février 1995 ; Résolution 1161 (1998) du 9 avril 1998 ; etc.

international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 (ci-après dénommé "Tribunal international pour le Rwanda") exercera ses fonctions conformément aux dispositions du présent statut.

Article premier

Compétence du Tribunal international pour le Rwanda

Le Tribunal international pour le Rwanda est habilité à juger les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de telles violations commises sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994, conformément aux dispositions du présent statut.

Article 2

Génocide

1. Le Tribunal international pour le Rwanda est compétent pour poursuivre les personnes ayant commis un génocide, tel que ce crime est défini au paragraphe 2 du présent article, ou l'un quelconque des actes énumérés au paragraphe 3 du présent article.

2. Le génocide s'entend de l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel :

- a) Meurtre de membres du groupe;
- b) Atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe;
- c) Soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle;
- d) Mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe;
- e) Transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe.

3. Seront punis les actes suivants :

- a) Le génocide;
- b) L'entente en vue de commettre le génocide;
- c) L'incitation directe et publique à commettre le génocide;

- d) La tentative de génocide;
 - e) La complicité dans le génocide.
- [...] »²⁴⁰

J'ai cité ce long texte pour démontrer la difficulté de précision au sujet du génocide et mon idée selon laquelle parler de « génocide » c'est déjà en soi un acte d'engagement. Ce texte donne une dénomination à l'institution et pose des limites temporelles du « génocide » du **1^{er} janvier au 31 décembre 1994**, différentes de celles posées par la Constitution rwandaise de 2003 (**1^{er} octobre 1990 au 31 décembre 1994**). On remarque déjà une première grande contradiction, on ignore dès lors le texte qui donne la « bonne » référence temporelle quand on parle de « génocide », étant donné la différence des objectifs de ces deux institutions.

Ce texte stipule ensuite que ce tribunal poursuivra « les personnes ayant commis un génocide ». On remarquera le vague qui plane au dessus de cet indéfini « un » si le texte n'avait pas développé en 5 points de quoi il s'agit. Ces détails restent dans la description générale, ainsi il suffit de remplacer « Rwanda » par n'importe quel autre pays sans dénaturer le texte. On a le sentiment que le « génocide » est une chose difficile à cerner, par conséquent à utiliser même verbalement. Au contraire deux résolutions complétant celle-ci deviennent plus précises dans la désignation de cet événement :

Résolution 1011 (1995) du 16 août 1995

« Soulignant qu'il est nécessaire que des représentants de tous les secteurs de la société rwandaise, à l'exclusion des dirigeants politiques soupçonnés d'avoir planifié et dirigé le génocide l'an dernier, entament des pourparlers afin de s'entendre sur une structure constitutionnelle et politique permettant de parvenir à une stabilité durable, [...] »²⁴¹ et
Résolution 1029 (1995) du 12 décembre 1995

« Rappelant sa résolution 955 (1994) du 8 novembre 1994, portant création du Tribunal international pour le Rwanda, et sa résolution 978 (1995) du 27 février 1995, concernant

²⁴⁰ <http://www.un.org/french/docs/sc/1994/94s955.htm> consulté le 30/07/2007.

²⁴¹ <http://www.un.org/french/docs/sc/1995/95s1011.htm> consulté le 30/07/2007.

la nécessité d'arrêter les personnes soupçonnées d'avoir participé au génocide au Rwanda, [...] »²⁴²

En lisant ces extraits il n'y a pas de doute possible, on comprend bien qu'il s'agit du génocide de l' « an dernier », l'année précédant 1995 et qu'il s'agit du génocide qui s'est passé au Rwanda. J'ai évoqué ci-dessus le retard que la plus grande instance internationale a pris avant de qualifier ce qui se passait au Rwanda, voici les substituts qu'elle a employés à la place. On constate des similitudes avec le lexique utilisé par les écrivains rwandais.

La première Résolution prise au début du génocide envisage ce qui se passe de la façon suivante (voir les mots en *gras et italique*) :

« [...] »

Bouleversé par le tragique incident qui a coûté la vie aux Présidents du Rwanda et du Burundi le 6 avril 1994,

Atterré par les *violences généralisées* qui ont suivi au Rwanda et qui ont causé la mort de *milliers de civils innocents*, dont des femmes et des enfants, le déplacement d'un nombre important de Rwandais, y compris ceux qui avaient cherché refuge auprès de la MINUAR, et une augmentation considérable du nombre des réfugiés cherchant asile dans les pays voisins, [...]

3. Déploie également les *violences* qui ont suivi et ont coûté la vie au Premier Ministre, à des ministres siégeant au cabinet, à des personnalités gouvernementales et à des milliers d'autres civils; [...]

4. Condamne la *violence* qui se poursuit au Rwanda, *en particulier à Kigali*, mettant en danger la vie et la sécurité des civils; [...]

6. Exige que les *hostilités* entre les forces du Gouvernement rwandais et le Front patriotique rwandais cessent immédiatement et qu'il soit mis fin *à la violence et au carnage insensés* dans lesquels sombre le Rwanda; [...] »²⁴³

Il est vrai que le génocide en cours se traduit par des « violences », cependant toute violence ne signifie pas génocide. Violence, carnage, hostilités sont plus des attributs de la guerre. Jusque là, on ne nomme pas quel genre de carnage a lieu, ce qui ne se fera pas du tout dans tous les textes des Nations Unies sur cette question. On ne

²⁴² <http://www.un.org/french/docs/sc/1995/95s1029.htm> consulté le 30/07/2007.

²⁴³ <http://www.un.org/french/documents/sc/res/1994/94s912.html> consulté le 30/07/2007.

trouve nulle part "hutu", "tutsi" ou toute autre catégorie qu'on rencontre par exemple dans les journaux et les essais, alors que dans les résolutions relatives au Cambodge on trouve "khmers rouges", dans le cas de l'Ex-Yougoslavie on trouve "Serbes", "Yougoslaves", "Croates". Ceci se justifie-t-il par une certaine complexité de la situation rwandaise et du malaise à parler d'« ethnies » au Rwanda ou bien d'une certaine prudence institutionnelle que d'aucuns ont condamné *a posteriori* ?

Un autre mot que les résolutions déclinent fréquemment est « massacre » :

« [...] »

Condamnant vigoureusement les violences en cours au Rwanda et réprouvant en particulier les *très nombreux massacres de civils* qui ont été commis dans ce pays et l'impunité avec laquelle des individus armés ont pu y opérer et continuent d'y opérer, [...] »²⁴⁴

« [...] Condamnant de nouveau énergiquement la *violence* qui se déchaîne au Rwanda, et en particulier le *massacre systématique de milliers de civils*,

Profondément indigné que les auteurs de *ces massacres aient pu opérer impunément* à l'intérieur du Rwanda et continuent de le faire, [...] »

6. Exige que toutes les parties au conflit cessent les hostilités, acceptent un cessez-le-feu et prennent immédiatement des mesures pour mettre fin *aux massacres systématiques* dans les régions qu'elles contrôlent; [...] »²⁴⁵

Plusieurs autres résolutions par la suite reprennent les mêmes concepts. Ce qui se dégage c'est que le mot « génocide » fait peur même dans les plus hautes institutions. Peut-on, dès lors, s'étonner que des écrivains rwandais, qui ont vécu la situation d'une façon ou d'une autre, veuillent esquiver le mot ou insister sur l'usage du mot et la nécessité d'écrire sur le génocide ? Peut-on s'étonner que les écrivains rwandais, qui n'ont pas nécessairement lu les résolutions des Nations Unies pour se mettre à la plume, privilégient les mots se rapprochant de « génocide », ou des mots désignant d'autres faits qui ont marqués le génocide pour le désigner ? On se retrouve dans une désignation métonymique, la partie pour le tout, un trait pour l'ensemble, ou bien dans des paraphrases. Si les Nations Unies se refusent à nommer frontalement la « chose »,

²⁴⁴ <http://www.un.org/french/documents/sc/res/1994/94s918.html> consulté le 30/07/2007, l'italique-gras est de nous.

²⁴⁵ <http://www.un.org/french/docs/sc/1994/94s925.htm> consulté le 30/07/2007, même remarque.

comment l'écrivain isolé la nommera-t-il lui-même? « Nombreux massacres de civils », « massacre systématique de milliers de civils », « massacres impunis », l'accent est mis sur le nombre, sur l'organisation ou sur le désordre. Pour quelqu'un qui ne connaît pas le Rwanda la conclusion serait simple : guerre civile, car quand on parle d'un génocide, le minimum est d'en déterminer les caractéristiques des victimes car elles sont définies par avance ou sur le coup, alors qu'il est plus difficile d'en déterminer les exécutants sans risque d'amalgame.

Toutes les analyses qui vont suivre auront un soubassement thématique, et constitueront des interprétations du discours social, de la sémantique, du style et enfin de la société, tels que les ouvrages littéraires les représentent.

Chap. 1 : Le «Génocide », occurrences et représentations

Le mot kinyarwanda « itsembabwoko n’itsembatsemba » n’est pas si fréquent dans la littérature rwandaise d’après 1994. Il est utilisé pour désigner le « génocide » des Tutsi et des hutus opposants. Il est repris dans plusieurs ouvrages que je qualifierai de téméraires car on ne le retrouve pas dans la totalité des ouvrages. Dans les ouvrages en kinyarwanda du corpus, le mot revient moins de dix fois. Si le mot génocide a une amplitude hégémonique dans le discours politique, testimonial et médiatique, il l’est moins dans d’autres types de discours et cadres sociaux.

Les romans, pièces de théâtre et BD édités par Ibarwa l’exploite en tant que thème. Il s’inscrit dans le projet même poursuivi par le concours annuel d’écriture de cette association « Créativité Littéraire pour la Paix et les Droits Humains – C.L.P.D.H ». Or, le génocide constitue la négation des droits de la personne. Curieusement, « Itsembabwoko n’itsembatsemba » est utilisé par un seul auteur²⁴⁶, lui-même l’utilise seulement quatre fois.

On peut en déduire que le mot en soi devient autant indicible que son référent est inintelligible. Cette thèse est contredite par ceux qui écrivent dans d’autres langues justement parce qu’ils ont pris conscience de la rareté des ouvrages sur le sujet au Rwanda et de la tendance générale à passer sous silence, à contourner, à paraphraser le mot. Un manque d’engagement ? Une peur ? On ne saurait motiver leur choix de mots.

« *Le chapelet et la machette* est ainsi donc un livre qui s’inspire entièrement du génocide rwandais de 1994 et qui traite une matière que les uns considèrent à tort comme un sujet tabou. Il décrit des réalités rwandaises pendant et après le génocide. »²⁴⁷ L’auteur de ce roman-témoignage s’insurge contre le fait qu’on ne parle pas assez du génocide au Rwanda. Le kinyarwanda, comme d’autres langues, possède un lexique riche en comparaisons, métaphorisations, euphémismes, paraphrases, ... Ceci permet un large choix de mots similaires selon l’un ou l’autre des procédés évoqués ci-dessus.

²⁴⁶ Hagabimana, Ferdinand, *Ntirenganya*, Kigali, Éditions Ibarwa, 2004, 44 p.

²⁴⁷ Karangwa, Camille, *Le chapelet ou la machette*, Pretoria, Éditions du jour, 2003, p. 7.

Je vais établir, c'est la langue du corpus qui l'impose, une comparaison lexicologique des termes substitutifs de « génocide » que ce soit en kinyarwanda ou en français. Je voudrais attirer l'attention sur le fait que, conscients de l'ignorance du kinyarwanda et du Rwanda par leur lectorat, les auteurs rwandais écrivant dans une langue différente du kinyarwanda prennent soin d'expliquer les xénismes (mots kinyarwanda en l'occurrence) et les sigles en rapport avec l'histoire, la politique du Rwanda. Certains utilisent des notes de bas de page, d'autres des notes de fin du document qui s'avèrent être de petits glossaires.

Karangwa motive ainsi ses 27 « notes explicatives » :

« En écrivant ce livre, nous avons voulu être le plus proche possible du langage utilisé couramment dans le contexte du génocide par la presse, les politiciens et la masse populaire. La langue de communication était presque exclusivement le kinyarwanda. Le traduire en français risquerait d'altérer le sens premier [...] c'est pourquoi nous avons jugé bon de garder certains termes dans la langue originale là où le sens l'exigeait et donner leur traduction approximative ci-dessous. On y retrouvera aussi l'explication de différentes abréviations utilisées dans le livre. »²⁴⁸

Les *Lettres rwandaises* soumettent aussi une trentaine de notes²⁴⁹ qui sont, dans leur totalité, des définitions contextuelles des mots en kinyarwanda, en swahili et les autres xénismes que l'auteur utilise.

Il n'est pas le seul dans son cas, les auteurs de témoignages avaient longtemps appliqué cette procédure, pratique courante dans le genre essai. Il existe une lacune quant aux ouvrages en kinyarwanda, mais pas seulement, l'objectif de notre analyse est d'inventorier les termes utilisés pour désigner le génocide par un commentaire lexicosémantique. Nous essayerons de grouper les mots selon les champs, la définition ordinaire (dénotative) sera suivie des significations contextuelles selon les auteurs. Ces termes récurrents dans plusieurs ouvrages construisent une sorte de champ lexical autour de la notion qu'ils remplacent.

²⁴⁸ *Le chapelet ou la machette, op.cit.*, p. 120.

²⁴⁹ *Lettres rwandaises, op.cit.*, pp. 145-150.

INTAMBARA – GUERRE – GUERRE CIVILE

Guerre = Intambara en kinyarwanda

Plusieurs ouvrages préfèrent utiliser « guerre » à la place de « génocide », que ce soit ceux écrits en kinyarwanda ou en français. D’abord parce que le génocide s’est déroulé en même temps que la guerre ou dans un contexte plus large de la guerre, et qu’il était parfois difficile de dissocier les deux réalités. Le mot « génocide » n’était connu que dans le milieu politique et intellectuel au Rwanda, par contre, les miliciens ont chanté « *tubatsembatsembe* » (exterminons-les) longtemps avant l’exécution finale du génocide. Car le verbe « *gutsemba* existait et porte toujours le sème d’« anéantissement ». L’événement ayant dépassé l’imagination (notamment véhiculé par les slogans de miliciens où on se disait que ce n’était qu’un chant partisan) les écrivains ont mis du temps avant d’intégrer le mot dans leur lexique courant.

Le principal substitut est alors ce qui était visible : « *intambara* », la « guerre ». On peut retrouver ce mot chez la plupart des écrivains de 1994-2004. Parfois ce mot fait réellement référence à la guerre entre les ex-FAR et le FPR, parfois ce mot y allie aussi le génocide.

C’est l’occasion pour les écrivains de décrire quel genre de guerre sévit, de le caractériser, de l’expliquer, de le justifier, reprenant chaque fois les thèses connues :

« La guerre prit une autre tournure, les deux côtés belligérants s'acharnèrent sur les fronts. Particulièrement les "*amasata*" accélérèrent les massacres de personnes, affligés car leur dirigeant qu'ils surnommaient le Père venait de mourir suite à un accident inexplicable, certains prétendant qu'il s'était suicidé, d'autres disant que ses proches l'avaient assassiné pour lui succéder. Les "*amasata*", quant à eux, affirmaient sans aucun doute qu'il était tombé dans le piège de ceux qu'on appelait les "*injuru*" parce qu'ils appartenaient à l'opposition politique et armée ». ²⁵⁰

²⁵⁰ « Intambara ifata indi ntera, impande zombi zirakarira itabaro. By'umwihariko, *amasata* yongera umurego mu kwica abantu, ababajwe n'uko umukuru wayo bakundaga kwita Umubyeyi yari aguye mu mpanuka idasobanutse, bamwe bavuga ko ngo yiyahuye, abandi bemeza ko ngo ari bene wabo bamuhitanye kugira ngo bamusimbure ku mwanya we. Amasata yo yahamyaga adashidikanya ko yaguye mu mutego w'abo bitaga *injuru* kuko batavugaga rumwe muri politiki akaba ari na bo barwanaga na bo. », *Giraso, op.cit.*, p. 5.

Ce roman utilise des noms fictifs mais prégnants en image « *amasata* » (trad. trombe d'eau, orages) et « *injuru* » (descendus du ciel, foudres [sic]) pour désigner les belligérants, « *amasata* » se réfère aux ex-FAR et surtout aux miliciens *interahamwe* alors que « *injuru* » réfère aux militaires du FPR. Il y a ici confusion entre la guerre qui se passe sur différents fronts et les massacres qui se perpètrent dans l'arrière pays. De ces massacres, le même roman établit une autre description le rapprochant de la guerre civile, mais une guerre entre voisins, entre frères, bref un fratricide (reprenant le sème contenu dans la thèse de l'unité des Rwandais, le mythe selon lequel les Rwandais seraient issus d'un ancêtre commun) :

« La guerre entre "*injuru*" et "*amasata*" avait dépassé leur simple confrontation, mais s'était muée en guerre entre les voisins frères, guerre de toute la population, et sur toute l'étendue du pays. Chacun se battait du côté de ceux dont il était lié par un lien de sang ou bien du côté de ses intérêts. »²⁵¹

Guerre civile ou génocide ?

Cette confusion est palpable dans le roman en français *Le feu sous la soutane*. Ce roman est entièrement écrit à la première personne et le héros est en même temps le narrateur donc intra-homodiégétique. Le héros est un prêtre rwandais exilé en France, soupçonné de génocide qui écrit dans sa cellule de prison « par la fenêtre du cachot je peux voir l'immeuble d'en face : une barre de bureaux aux grandes fenêtres éclairées par la lumière blanche des tubes électriques, dominée au loin pas les Cévennes d'un vert foncé, presque noir, qui me rappellent tant le Rwanda que j'ai fui »²⁵². Le roman est écrit sur le modèle des *Confessions*. Et ce personnage, qui se défend bec et ongles, ne veut pas prononcer le mot « génocide » et lui préfère « guerre civile » même s'il décrit des massacres ethniques très sélectifs du début à la fin. :

« Qu'aurais-je pu faire - qu'aurais-je dû faire? - après la mort du président et la reprise de la **guerre civile**? Rapidement, j'ai vu mon église se remplir de réfugiés. En deux

²⁵¹ « *Intambara* y'injuru n'amasata ntiyari ikiri hagati ya bo gusa, ahubwo yahindutse iy'abaturanyi b'abavandimwe, iy'abatwaga bese muri rusange, kandi mu gihugu hose. Buri wese yarwanaga ku ruhande afitanye narwo isano cyangwa urumukamira kurusha urundi. », *Giraso*, p. 8.

²⁵² *Le feu sous la soutane*, Paris, L'esprit frappeur, 2005, p. 5. J'ai ajouté ce roman dans mon corpus même s'il fut édité en mai 2005 parce qu'il est proche des limites que je me suis fixées, et pour combler la lacune que je remarquais pour la littérature fictionnelle en langue française sur le génocide de 1994. Ceci m'offre plus de matière de comparaison.

semaines, ils étaient plus de deux mille. [...] Me fallait-il les renvoyer? Difficile au moment où les canons tonnaient dans toute la ville et que les miliciens tuaient à tour de bras tout ce qui ressemblait à un Tutsi. »²⁵³

En plusieurs endroits dans le roman, le mot « guerre » est répété. L'auteur a su concilier la mentalité de son personnage principal avec la situation qu'il vivait car, pour les miliciens et les ex-FAR, ceux qu'actuellement on désigne indifféremment comme génocidaires, il s'agissait d'une guerre. La conscience du génocide a été imposée par la justice nationale ou internationale longtemps après les faits.

Soucieux des problèmes de santé publique que pourraient causer les cadavres en détérioration, le prêtre va à la Commune pour demander une autorisation d'inhumer et s'étonne : « Pour entrer, il faut noter nom, adresse et but de la demande d'audience avec le bourgmestre. Enfin on signe un grand livre noir. Il y a d'autres questions, encore un autre livre à remplir dans un autre bureau. Il est incroyable qu'en pleine **guerre civile** subsistent de telles formalités. »²⁵⁴

Dans ce roman le mot « génocide » apparaît pour la première fois dans la bouche des personnages quand Stanislas (le protagoniste) est arrêté par des gendarmes français et mis en prison. Alors seulement, accusé de « génocide », il peut utiliser ce mot pour s'en défendre.

Dans *Le chapelet ou la machette*, le génocide est une guerre particulière, comme une guerre inspirée de Dieu, de la Bible. Célestin exploite des exemples bibliques pour convaincre ses compatriotes du bien fondé de tuer, d'exterminer ceux qu'il appelle l' « ennemi » :

« Je suis sûr que Dieu veut nous utiliser pour venger le sang de l'innocent. Oui, ils souffriront plus que dix fléaux qui se sont abattus sur le Pharaon d'Égypte quand il ne voulait pas relâcher son peuple. Je dirais même plus que nous allons terminer cette guerre une fois pour toute, dit Célestin d'une voix de plus en plus rassérénée. »²⁵⁵

Cet antihéros use des arguments bibliques pour justifier la mission dont il se sent investi en tant qu'intellectuel :

²⁵³ *Idem*, p. 5.

²⁵⁴ *Le feu sous la soutane, op.cit.*, p. 83.

²⁵⁵ *Le chapelet ou la machette, op.cit.*, p. 17.

« Tu as bien dit: le peuple attend notre geste. Le premier est de lui dire la vérité. Il a tout de même droit de tout savoir sur la mort de son président. Le deuxième est de le conduire à la guerre sainte, à la campagne de purification. [...] Souviens-toi de ce qu'a dit Jésus au sujet de la mauvaise herbe. "Enlever d'abord la mauvaise herbe et liez-la en battes pour la brûler, puis vous rentrerez le blé dans mon grenier." Nous sommes le blé, ils sont la mauvaise herbe. »²⁵⁶

La dichotomie « nous » et « eux » est posée. La purification peut emprunter plusieurs voies, dont celle du feu. Le génocide est un grand incendie. En effet le terme « **Umuyonga** »²⁵⁷ signifie “cendre” au premier degré, mais il faut surtout le comprendre comme les restes d’un grand incendie. Associé au contexte du génocide, le Rwanda est décrit comme un pays consumé.

« Plus le temps passait plus le pays se réduisait en cendres et plus de gens se dispersaient à la recherche d'un endroit retiré où ils se cacheraient de leurs voisins qu'ils considéraient comme des loups parce qu'ils les pourchassaient à longueur des journées, afin de tuer sans épargner les nourrissons. En ville comme à la campagne lointaine, la guerre faisait rage et la balle sifflait, le pays devint trop petit et la fuite à l'étranger devint chose impossible. »²⁵⁸

C'est l'idée même d'extermination, d'anéantissement, de « purification » ethnique qui rappelle ce que les ouvrages nomment « guerre », « guerre sainte », « intambara » et qui configure les contours du génocide.

D'autres caractéristiques de cet événement reviennent. Cet événement est constitué des massacres « **ubwicanyi** »²⁵⁹ mais d'un genre nouveau, décrits comme « inhumains », en kinyarwanda « **Ubwicanyi bw'indengakamere** »²⁶⁰ : « À l'école, il n'y avait aucun de

²⁵⁶ *Le chapelet et la machette, op.cit.*, p. 25.

²⁵⁷ Du verbe “*ku-yonga*” qui signifie fondre, se consumer, maigrir. La dénotation contient principalement le sème [feu] ou [chaleur].

²⁵⁸ « Uko iminsi yagiye ikurikirana ni ko igihugu cyarushagaho kugenda kiba **umuyonga** ari na ko abantu birirwa bayagara bashaka aho bakwihisha bagenzi babo bari basigaye bababonamo nk'ibirura kuko birirwaga babahigisha uruhindu ngo babice nta n'iyonka isigaye. Haba mu migi ndetse nomu byaro bya kure, **intambara** irabica riravuga abantu igihugu kibabana gito no kujya mu mahanga biba ikintu kitagishoboka », *Iyizire wowe nakunze, op.cit.*, p. 28.

²⁵⁹ Du verbe “*kwica*” (ku-ica) tuer, le substantif signifie « tuerie, massacre ».

²⁶⁰ « *Kamere* » (substantif) = nature, caractère, qualité, particularité, ainsi le composé de “*kurenga*” (verbe) = dépasser. « *Indengakamere* » = qui dépasse la nature, l'entendement.

ses anciens condisciples, ceux qui n'étaient pas morts étaient alors en exil ou en prison parce qu'ils avaient plongé dans les massacres inhumains qui avaient eu lieu dans le pays. »²⁶¹ Cet extrait pose à la fois les nouveaux espaces sociaux de l'immédiat après génocide : l'espace présent (école dans ce cas), tombes (fosses communes), prison et exil (pays étranger).

Génocide et superlatifs.

Hors d'entendement donc indicible, le génocide est qualifié par les expressions suivantes, toutes exprimant le superlatif absolu en kinyarwanda. Appliquées à une réalité, un concept, un événement, cela veut dire qu'il n'y a pas de comparaison possible ou d'équivalents, ils deviennent les meilleurs ou les pires dans leurs propres cas ou catégories.

Agahomamunwa : du verbe “*gu-homa*” couvrir, boucher un trou et du nom “*u-munwa*” bouche, c'est l'équivalent du français indicible, indescriptible, bref quelque chose qui pousse à un grand étonnement et interdit tout commentaire. Le génocide est ainsi considéré comme quelque chose qui vous obstrue la bouche. Cette expression ne réfère pas seulement au génocide, elle est courante en kinyarwanda, c'est un lieu commun qui a acquis une force expressive supplémentaire après 1994.

« Ils leurs dirent que celui qui était président de la République était mort fusillé dans l'avion. Ils déclarèrent qu'ils avaient laissé derrière une situation indescriptible et indicible. »²⁶²

En gras, “*agahomamunwa*” (voir note) suivi de son paraphrase en kinyarwanda “*birenze uruvugiro*” (qui dépasse tout discours) forment un pléonasme. Ainsi, le génocide est une chose tellement nouvelle que personne ne peut le décrire en entier, sa nature empêche de parler.

Ishyano (pluriel Amahano) : « beauté extraordinaire, chose surprenante, accident, malheur, mauvais sort ; *nagushije ishyano*, j'ai eu un accident, un mauvais sort, action inconvenant (femme qui trait, siffle) ; *uyu mwana si mwiza ni ishyano*, cet enfant n'est

²⁶¹ « Ku ishuri ariko nta bana biganaga bari bakiriho kuko abatari barapfuye muri kiriya gihe bari barahunze abandi bafunze kubera ko bijanditse mu **bwicanyi bw'indengakamere** bwari bwarabereye mu gihugu. » *Iyizire wowe nakunze, op.cit.*, p. 33.

²⁶² « Bababwiye ko uwari umukuru w'igihugu yitabye Imana arasiwe mu ndege. Babatangeriza ko ibyo basize inyuma ari **agahomamunwa**, ko **birenze uruvugiro**. » *Iyizire wowe nakunze, op.cit.*, p. 27.

pas beau seulement, c'est une merveille, *ni ishyano*, c'est une merveille, quel malheur »²⁶³

Le génocide est ainsi décrit comme un accident, un malheur, un mauvais sort, une anti-merveille. Il existe des mots neutres en kinyarwanda pour désigner un accident (*impanuka*), un malheur (*ibyago*), un mauvais sort (*umwaku*). Tous ces sèmes additionnés donnent alors "*ishyano*" (plur. *amahano*).

« [...] Il nous a encore dit: "puisque le *grand malheur* est tombé en plein jour, chacun a le devoir de montrer celui qu'il vu participer pour que la justice examine son cas, ainsi les innocents seront relâchés, les coupables punis, les gens pourront revivre sans soupçons". »²⁶⁴

Participe-t-on à un malheur ? Ici, le mot "*ishyano*" ne fait pas référence au génocide, c'est un synonyme de génocide, car la justice ne juge pas un malheur (fait du hasard) comme cela est dit dans cette réplique d'une pièce de théâtre.

Par contre, "*ishyano*" associé à « génocide » prend le sens d'action inconvenante, évidemment dans le mal : « Quand on lui [à Hélène] racontait que son mari avait commis des grands **forfaits** durant le période du génocide et des massacres, elle n'y croyait pas. »²⁶⁵

Tous ces mots sont tellement proches, et utilisés, dans le langage courant d'après 1994, pour référer au même événement que parfois on les retrouve en relation de complémentarité : « Oh! Ces choses qui se passent sont indicibles, plutôt c'est une calamité car ça n'est jamais arrivé ailleurs dans le monde!! Défendre son pays ne signifie pas le détruire et détruire ses habitants. »²⁶⁶

²⁶³ Définitions du *Dictionnaire phonétique Français –Runyarwanda, Runyarwanda – Français, op.cit.*, p. 311. Dans ce dictionnaire, « ishyano » signifie chaque fois une chose et son contraire.

²⁶⁴ « Bagaragaza: [...] Yatubwiye ati kuko **ishyano** ryaguye kumanywa y'ihangu, buri muntu wese afite inshingano zo kwerekana uwo yabonye warigizemo uruhare kugira ngo ubutabera busuzume ibye, bityo nurengana arenganurwe, uhanwa ahanwe, ubundi abantu babane nta kwishishanya. *Yarimo gishegesha, op.cit.*, p. 15.

²⁶⁵ « Iyo bamubwiraga ko umugabo we yakozwe **ishyano** mu gihe **cy'itsembabwoko n'itsembatsemba** ntiyabyemeraga », *Ntirenganya, op.cit.*, p. 3.

²⁶⁶ « Yo yo yo! Ibi bintu ni agahomamunwa, nako ni amahano kuko ntaho byabaye ku isi yose pee!! Kurwanira igihugu ntibivuga kukirimbura n'abagituye! », *Akabando k'iminsi, op.cit.*, p. 1.

Icuraburindi : « obscurité totale » en est la dénotation, après, selon les contextes il peut signifier « confusion générale », « ignorance ». Ce mot est aussi utilisé métaphoriquement pour désigner le génocide, conçu comme l'obscurité la plus noire possible.

« Bien sûr qu'elles étaient décourageantes, les nouvelles, n'étions-nous pas ici chez nous dans les ténèbres, on entendait plus que les cris de détresse seulement, les yeux pleins de larmes, et les flots de sang dévalant les collines. »²⁶⁷ On retrouve ici les représentations de l'enfer.

Akaduruvayo : « désordre généralisée, chaos ». Certains ouvrages abordent le thème des massacres multilatéraux sans trop d'engagement. Cette affirmation est subtilement masquée derrière un mot inhabituel (*akaduruvayo*). Mais encore, ces massacres ne signifient pas encore exactement « génocide ».

« En ce temps là, les militaires de deux côtés s'en étaient pris à la population, certains les massacrant, d'autres les sauvant! En fait c'était devenu une guerre généralisée. »²⁶⁸ Guerre généralisée, guerre civile, ces mots passent plus facilement que génocide. En effet, dire ou écrire le mot « génocide » était à une époque et reste, concernant le Rwanda, un acte d'engagement dans le contexte des écrivains rwandais.

Amarorerwa : « action éclatante (en bien ou en mal) »²⁶⁹. Ce mot est beaucoup plus utilisé dans son sens négatif que positif, il signifie alors calamité, désastre, malheur ; sous condition d'une intervention d'un agent humain. Dans les faits divers, il est souvent associé, aux vols, viols, suicides, infanticides. Dans le contexte du génocide, ce mot est utilisé comme son synonyme. Dans le préambule à sa pièce de théâtre Rukundo Charles-Lwanga décrit d'abord les antécédents qui ont mené à cette situation :

« L'ethnisme, le régionalisme, l'égoïsme, la suspicion, les magouilles, les coups bas et plusieurs autres maux ont plantés leurs racines dans les cœurs de la plupart des enfants de Gihanga. Cette situation a empiré après le **désastre** qui est tombé sur le Rwanda, alors les gens mangèrent d'autres gens à cause de leur ethnie de naissance ou de leur

²⁶⁷ « Ataba urucantege se wa gacwa we, aha iwacu ntihari mu **icuraburindi**, hacura imiborogo gusa gusa, n'amaso yuzuye amansonza, imisozi itemba imivu y'amaraso? », *Agasaro, op.cit.*, p. 6.

²⁶⁸ « Muri icyo gihe, abasilikare bo mu mpande zinyuranye bari bashotse mu baturage, bamwe babica abandi babatabara! Mbese byari byabaye akaduruvayo. », *Agasaro, op.cit.*, p. 18.

²⁶⁹ Schumacher, Pierre, *op. cit.*, p. 288.

idéologie politique. »²⁷⁰ Gihanga est un personnage mythique, père de Gahutu, Gatutsi et Gatwa, trois autres aïeux mythiques des « ethnies » rwandaises.

Génocide et sang

Le génocide des Tutsi de 1994 a été commis majoritairement à l'arme blanche. S'en sont suivis des images de sang qui coule à flot que l'on retrouve dans la littérature. « Le sang des innocents », « le torrent de sang », « les rivières de sang », « les laves de sang », « se couvrir de sang », sont des expressions qu'on rencontre dans presque tous les ouvrages et textes sur le génocide.

Imivu y'amaraso : torrents de sang. On retrouve cette image et ses variantes dans la description du génocide, surtout dans la poésie :

« Je rentrais au beau pays des mille collines

Mais ce que j'ai vu était écœurant

Des ruisseaux de sang coulaient

Les cours d'eau charriaient des cadavres.

Tout le pays était à feu et à sang. »²⁷¹

Inkaba y'amaraso : les laves de sang

L'extrait suivant fait une allusion explicite à la religion (1^{er} vers) et aux massacres qui se sont déroulés dans les églises chrétiennes (vers suivant), allusion rendue par les "missionnaires blancs".

NGO YAPFUYE IMANA-NTUTSI !! / Ils disaient qu'il est mort le Dieu-Tutsi !!

²⁷⁰ « Irondakoko, irondakarere, ubwikanyize, urwikekwe, ubutitiganye, amatiku n'ibindi bibi byinshi, byameze imizi mu mitima y'abatari bake mu bana ba Gihanga. Ibyo byaje guhumira ku mirari nyuma y'amarorerwa yaruguyeho abantu bakarya abandi bazira uko bavutse cyangwa ibitekerezo byabo. », *Yarimo gishagesha, op.cit.*, p. 1.

²⁷¹ « Naje ntashye mu Rwanda rwa Gasabo

Ariko ibyo nabonye biteye agahinda

Amaraso yatembaga nk'uruzi

Mu mfuruka z'igihugu ho hafumbaga umuriro. »

Essuie tes larmes, extrait en kinyarwanda, p. 17, la traduction est de l'auteur et se trouve p. 30.

NKA ZA NZAMBARIRO Z'ABERA / ainsi que les sacristies des missionnaires blancs
 INKABA Y'AMARASO IJYA KUHATEMBA / quand des laves de sang allaient y
 couler

IMPINJA NYINSHI ZIGONGERA / plusieurs nourrissons pleuraient

ZONKA AMARIRA AMARASO ATEMBA / en tétant leurs larmes, le sang
 ruisselant²⁷²

Kwisiga amaraso : « se recouvrir de sang, s'embaumer de sang ».

« Ils l'inhumèrent [une vieille femme] dans le bois des environs de Nyarusange, ses fils et belles-filles étaient trop tristes, ils ne savaient pas que la loi ordonnant de les arroser des balles venait d'être arrêtée par les **Ntibindeba**. Ces derniers sont ceux qui s'étaient décidé de s'enduire du sang des innocents, en commettant des crimes contre l'humanité en plein jour, sans savoir qu'ils le paieraient le moment venu. »²⁷³

Crimes contre l'humanité a été adapté en kinyarwanda par "*ibyaha byibasiye inyoko muntu*" qui se traduirait mot à mot : « les péchés commis contre la "race" humaine ».

Le nom « *Ntibindeba* », en gras dans le texte, du verbe *ku-reba* qui signifie voir, regarder ; se traduit : "ça n'est pas mon affaire, je suis indifférent, ça ne me regarde pas" et renvoie au discours d'investiture d'un nouveau préfet prononcé à Butare (province du Sud qui avait résisté au génocide) le 19/04/1994 par le président intérimaire Théodore SINDIKUBWABO, discours d'inauguration du génocide au cours duquel il utilisa les mots « *akazi* » (travail) et « *gukora* » (travailler) pour dire « massacres » et « tuer ». Il fustigeait les indifférents (les *Ntibindeba*) de cette province

²⁷² Kanyamupira Abdel Aziz, « *Rutemikirere siyo gitara* », poème inédit (voir Annexes)

²⁷³ « Baje kumushyngura mu gashyamba hakuno ya Nyarusange, abahungu be n'abakazana bababaye bitavugwa, batazi nabo ko itegeko ryo kubamishamo urusoro ryari rimaze gusinywa na ba **Ntibindeba**. Abo ni babandi bari biyemeje **kwisiga amaraso y'inzirakarengane**, bakora ibyaha byibasiye inyoko muntu ku manywa y'ihangu, batazi ko igihe kizagera bakabiryoza. », *Agasaro, op.cit.*, p. 24.

et incitait implicitement à tuer. Les victimes innocentes se traduisent en kinyarwanda « *inzirakarengane* » (ceux qui meurent injustement, sans raison).

Génocide et travail

Les textes littéraires utilisent aussi le sens du verbe « travailler » pour dire « tuer », et « travail » pour « mise à mort, massacre », acquis pendant le génocide (voir *supra*). Je ne reprendrai pas ici les discours émis sur ce glissement de sens, discours qui nourrissent les débats dans tous les tribunaux (nationaux ou internationaux) jugeant le génocide de 1994. Je voudrais seulement illustrer le fait que ce sens n'est pas cantonné au seul discours politique, mais que la mémoire collective l'a gardé dans la littérature. Certains auteurs utilisent ce mot en donnant son sens particulier :

« À son arrivée [Ndegeya], il fut étonné de constater que les paysans n'avaient pas encore commencé à "travailler", c'est ainsi qu'ils nommaient le fait d'aller tuer les gens et détruire leurs maisons. »²⁷⁴

D'autres l'utilisent avec des guillemets pour montrer qu'il s'agit d'une expression imagée, connue et datable : « Malgré l'averse, des miliciens rôdent encore alentour. La nuit leur appartient, comme aux loups. Ils raillent, m'insultent et menacent de revenir demain pour "finir le travail". »²⁷⁵

Enfin, on trouve un usage normal du mot, auquel cas le sens particulier provient des références extratextuelles des phrases annexes et du contexte :

« Au moment du génocide, elle appela d'autres femmes à sortir de leur passivité traditionnelle pour aider leurs maris à faire le **travail**. Elle tua d'autres femmes tutsis en commençant pas ses collègues. »²⁷⁶

Rwanda 94, qui se lit comme un ouvrage oscillant entre fiction, témoignage et document "historique" reprend aussi cette conception du génocide, prêtée à une personnalité actuellement en prison au Mali après sa condamnation à 25 ans de prison par le TPIR. On la trouve dans la dernière partie du livre intitulé « La cantate de Bisesero », lieu constituant l'endroit où cet homme a commis le génocide :

²⁷⁴ « Akihagera yatangajwe no kubona abo baturage bataratangira gukora nk'uko icyo gihe iyo babaga bagiye kwica no gusenyerera umuntu babyitaga. » *Iyizire wowe nakunze*, *op.cit.*, p. 28.

²⁷⁵ *Le feu sous la soutane*, *op.cit.*, p. 17.

²⁷⁶ *Le chapelet ou la machette*, *op.cit.*, p. 56.

« Tandis que j'étais sous ces buissons

Les tueurs sont venus

Pour affûter leurs armes.

Avec eux :

Obed Ruzindana

Il les encourageait.

Il disait qu'il devait « travailler »

Jour et nuit. »²⁷⁷

Une équation génocidaire est lisible dans cet extrait par une sorte de déduction : tueurs = travailleurs, armes = outils de travail, « travailler » = tuer, « travail » = génocide.

Le préfet de Kibuye commente les massacres : « Le bourgmestre de la commune de Gishyita a mieux « travaillé » que celui de la commune de Gisovu »²⁷⁸ rapporte le personnage du témoin femme dans le même ouvrage.

Génocide et échange lexical.

Le Rwanda chrétien emprunte plusieurs termes désignant le génocide à la Bible et à la tradition littéraire occidentale. Ici, les ouvrages concernés sont ceux évidemment écrits en langue occidentale, en l'occurrence le français. C'est l'occasion aussi de voir comment les conceptions sur le génocide ne changent pas beaucoup d'une langue à l'autre. Le génocide est ainsi une « tragédie », un « drame », ayant des « auteurs », la littérature rejoint la presse parlée ou écrite dans l'usage des tropes. Le vocabulaire technique littéraire est transposé au langage courant :

« Mais quand il [Coulibaly, avocat de Célestin) pensa à un million de tutsis qui a été massacré, aux restes des corps qu'il avait vus entassés à Ntarama et Murambi, il se sentit ridicule. Non, Célestin avait tout à fait raison. Il fallait que justice soit rendue. Il fallait qu'on sache ce qui s'était réellement passé. Il fallait qu'on

²⁷⁷ *Rwanda 94, op.cit.*, pp. 156-157.

²⁷⁸ *Idem*, p. 157.

punisse sévèrement les **auteurs** de cette **tragédie humaine**. La vie d'un homme, par-dessus tout tueur, ne vaut pas plus que celle d'un million d'innocents. »²⁷⁹

Il faut comprendre le terme 'tragédie' avec tous les sèmes négatifs qu'il véhicule, sèmes de dysphorie, mais encore par la représentation des « scènes » de massacres comme au théâtre. Le point de vue omniscient du narrateur qui analyse la pensée du personnage impose cette interprétation.

Calvaire des Tutsi

Le calvaire est connu dans la Bible comme la colline sur laquelle Jésus a été crucifié après l'avoir gravi chargé d'une croix. Dans le langage courant il exprime une « suite d'épreuves douloureuses ». Ce sens est repris par Rurangwa Jean Marie qui fait du « calvaire » un complément du génocide :

« Il n'y a pas en effet de meilleure façon d'honorer
La mémoire de ceux qui sont entassés dans cette tombe
Que de raconter au grand jour à qui voudra t'entendre
Et surtout à celui qui ne voudra pas t'entendre
Le **calvaire** des Tutsi pendant le génocide. »²⁸⁰

Karangwa Camille fait de même, avec la différence que pour cet autre écrivain le calvaire concerne les rescapés du génocide et la vie après :

« Dites-moi, Monseigneur, pensez-vous un seul instant à la souffrance silencieuse des survivants, à leur déchirure interne, à leur consommation lente et douloureuse? Vous arrive-t-il de croiser leurs regards vides? Je vous assure, monseigneur, ce sont les gens qui ont tout perdu. Ce sont les gens qui ne croient plus en rien, en personne. Ne me demandez pas d'en rajouter à leur **calvaire** en cachant la vérité. »²⁸¹

²⁷⁹ *Le chapelet ou la machette, op.cit.*, p. 105.

²⁸⁰ Rurangwa, J-M, « La voix d'outre-tombe », in *Poèmes pour mon peuple, op.cit.*, p. 48. Ce poème traite du génocide à Biseseo / Kibuye qui était en zone turquoise.

²⁸¹ *Le chapelet ou la machette, op.cit.*, p. 116.

L'enfer

Pour désigner le génocide, les massacres et la violence qui l'accompagnaient, les écrivains rwandais ne pouvaient échapper à la plus vieille image du mal ou du châtement du mal absolu. L'enfer c'est parfois ces supplices que connaissent les victimes du génocide, et c'est, aussi bizarre que cela puisse paraître, l'endroit où les miliciens les envoient en les tuant.

Dans une pièce de théâtre Mariama, jeune fille qui se rebelle contre ses parents en raison de leur mauvais comportement pendant le génocide s'écrie : « Chacun avait une liste des indésirables innocents à envoyer à "l'enfer". Maintenant que l'industrie de la machette ne produit plus, et que l'enfer a fermé ses portes, on se souvient que j'existe. »²⁸² Et sa sœur définit cet enfer : « Des gens qui meurent, des machettes qui assassinent, des bouches qui crient, des démons qui se lèvent contre les innocents; des mains qui se tendent à la recherche d'une main secourable et qui ne rencontrent que la machette et son agilité, des gorges qui versent le sang, des hommes qui vont à l'enfer. »²⁸³ Ce mot apparaît cinq fois dans le même texte.

Apocalypse

« Dernier livre du Nouveau Testament [...] qui décrit les sept visions de l'apôtre sur la fin du monde », son sens s'est restreint à désigner « la fin du monde » ou encore « une destruction brutale et importante. »²⁸⁴

Ce mot a été rendu célèbre dans le contexte réel du génocide rwandais par un politicien de la mouvance extrémiste *Hutu-Power* qui, revenant des négociations d'Arusha en 1993 et ayant traité ces accords de paperasses, a déclaré qu'il allait préparer « l'apocalypse de Tutsi » ; il parlait de l'anéantissement, de la fin (entre autres thèmes de ce livre biblique) et non de la révélation. Rurangwa se livre à une explication des tenants et aboutissants du génocide en y incluant une grande partie des substantifs qui servent à le remplacer :

« Car n'oublie pas, Butera Bwa Bugabo, la cause lointaine de la **tragédie** qui a endeuillé le pays de tes aïeux en 1994 est l'idéologie divisionniste forgée et diffusée par les pêcheurs en eau trouble, que ceux-ci fussent blancs ou noirs,

²⁸² *Les chaînes de la haine, op.cit., p. 5.*

²⁸³ *Ibidem.*

²⁸⁴ *Dictionnaire Hachette 2005.*

belges ou rwandais. [...] Quand tu auras des enfants, tu leur diras de dire à leurs enfants et ceux-ci à leurs enfants ainsi de suite qu'en 1994 au pays de tes pères, un régime raciste a perpétré le **génocide** des Tutsi et massacré les Hutu qui n'avaient pas adhéré à l'idéologie de la haine et qu'au cours de cette **apocalypse**, plus d'un million de vies humaines furent anéanties. Tu leur diras aussi que c'est au cours de ce **drame** inouï que furent horriblement massacrés les parents de ton père, tes tantes, tes oncles pour le seul et simple fait qu'ils étaient tutsi. »²⁸⁵

Ce terme est aussi repris plusieurs fois par le même auteur dans le recueil *Poèmes pour mon peuple* du même auteur.

Hécatombe

« Du grec *hécatombé*, sacrifice de cent bœufs, le sens courant de ce mot est « massacre, tuerie d'être humains ou d'animaux »²⁸⁶. Le rapprochement avec le mot génocide passe par ce sens.

Un des écrivains rwandais l'utilise comme synonyme de génocide, la référence temporelle ne permet aucune hésitation à ce sujet. Karangwa Camille, dans son avertissement aux lecteurs, souligne :

« Les personnages sont des prototypes des gens qui ont existé ou qui vivent encore aujourd'hui. Tant il est vrai, ce ne sont ni les noms des personnes ni ceux des lieux qui importent. On ne saurait d'ailleurs pas les énumérer tous si on s'y hasardait. L'essentiel est que l'on sache qu'ils sont là pour nous aider à mieux nous représenter ce qui s'est réellement passé durant **l'hécatombe rwandaise de 1994** et dans les années qui ont suivi. »²⁸⁷

Il reprend le même terme dans le texte du roman, et non plus dans le paratexte quand il décrit le début du génocide dans le secteur dit "Gasenyi" où le meneur l'inaugure en tuant le conseiller (autorité à la tête d'un Secteur). Le narrateur montre l'ampleur de cette "hécatombe" qui n'épargne aucune contrée du pays.

²⁸⁵ Butera bwa Bugabo, *op.cit.*, p. 58.

²⁸⁶ Dictionnaire Hachette 2005.

²⁸⁷ *Le chapelet ou la machette*, *op.cit.*, p. 7.

« Célestin regarda avec dédain le corps étendu par terre, lui crache dessus et dit d'une façon solennelle : "ainsi meurt quiconque ose se faire l'avocat du diable tutsi". Le conseiller Stanislas fut ainsi la première victime **d'une hécatombe** qui allait balayer son secteur et endeuiller tout le pays. Il n'eut même pas droit à un enterrement. Son corps fut exposé au carrefour pour que tous les passants puissent voir la punition qu'on avait réservée au grand traître de Gasenyi. »²⁸⁸

Holocauste rwandais

Le mot **holocauste** désigne d'abord, en histoire des religions, un « sacrifice en usage chez les juifs, au cours duquel l'animal sacrifié était entièrement consumé par le feu ; et l'animal ainsi sacrifié » mais le sens qui intéresse la présente étude est « massacre des Juifs par les nazis »²⁸⁹ auquel cas ce mot s'écrit avec une majuscule.

Ce terme, utilisé depuis les années 1950 surtout au cinéma pour désigner le génocide des Juifs d'Europe par les Nazis, a été adopté aussi pour le cas du Rwanda. Son utilisation par assimilation reste rare et exprime un certain snobisme.

On lit en quatrième de couverture : « Il y a des faits qu'on apprend avec gêne et stupeur. Tel risque être le cas avec *Le chapelet ou la machette* qui raconte l'holocauste rwandais de 1994. [...] Qui aurait pu penser que certains membres de l'église, des religieux même, se compromettent aussi dans le péché collectif du génocide. »²⁹⁰

L'"holocauste rwandais" de 1994 désigne le génocide, que ce roman définit comme un "péché collectif". Cet aspect de « collectivisation » du péché se retrouve dans plusieurs autres ouvrages²⁹¹. Le langage théologique sert de filon ironique pour ce roman composé sur un ton satirique contre l'Église catholique. Mais c'est surtout la comparaison avec la Shoah qui est de mise.

Ainsi, outre le fait contestable que le génocide soit un holocauste, celui du Rwanda emprunte le langage théologique pour en faire un péché au sens religieux. Un

²⁸⁸ *Le chapelet ou la machette, op.cit.*, p. 35.

²⁸⁹ Dictionnaire Hachette 2005.

²⁹⁰ *Le chapelet ou la machette, loc.cit.*

²⁹¹ Je reviendrai sur cette vision du génocide comme une responsabilité partagée qui risque parfois l'amalgame entre les vrais actants (qui sont sans doute nombreux) et les autres membres de leur ethnie qui sont associés à un mal qu'ils n'ont pas commis. La littérature débat longuement cette question.

sacrifice vise l'expiation des péchés et ne peut constituer lui-même un péché. L'essentiel de cette définition se trouve dans le point de vue holiste du mot produit par l'épithète « collectif ».

L'explication de cette recherche lexicale équivoque se trouve dans un autre ouvrage. Dans *Rwanda 94*, une tentative d'explication de la pragmatique du kinyarwanda, le rapport du Rwandais à sa langue dans une situation qualifiée d'anormale :

« Non seulement notre langue, le kinyarwanda, fait un abondant usage de métaphores, proverbes, sentences, qui substituent au message explicite des "images", mais la culture rwandaise tout entière préfère l'allusion à l'expression directe. Je vais vous donner un exemple extrême, mais éclairant. Le mot "viol" n'existe pas dans notre langue. Dieu sait, hélas, que la chose existe pourtant bien chez nous aussi, et qu'elle a connu une extension monstrueuse pendant le génocide. Mais nous n'avons pas le mot. Cette absence signifie d'abord qu'un Rwandais répugne à évoquer pareille réalité, ensuite que s'il se trouve absolument contraint à le faire, il faut employer des formes dont l'interlocuteur devinera le sens, mais incompréhensibles à l'étranger. »²⁹²

Pour ce qui est du mot « viol » en kinyarwanda, un conflit de traduction s'est souvent révélé lors des audiences de jugements du génocide au TPIR, conflit linguistique poussant le tribunal à faire appel aux spécialistes linguistes et à statuer d'abord sur la valeur à donner aux mots kinyarwanda transposés en français. Voici un extrait de jugement concernant le sujet du viol²⁹³ sur l'interprétation du kinyarwanda en

²⁹² Groupov, *Rwanda 94, Une tentative de réparation symbolique envers les morts, à l'usage des vivants*, Paris, éditions Théâtrales, p. 40.

²⁹³ « Les termes *gusambanya*, *kurongora*, *kuryamana* et *gufata ku ngufu* ont été utilisés indifféremment par les témoins et traduits par les interprètes par "viol". La Chambre a consulté ses interprètes d'audience officiels pour évaluer précisément le sens de ces mots et de l'interprétation qui en était faite. Le mot *gusambanya* signifie "amener (une personne) à commettre l'adultère ou la fornication". Le mot *kurongora* signifie "avoir des rapports sexuels avec une femme". Ce terme est utilisé dans ce sens, que la femme soit mariée ou non, et qu'elle soit consentante ou non. Le mot *kuryamana* signifie "partager un lit" ou "avoir des rapports sexuels", selon le contexte. Il rappelle les expressions familières française et anglaise "coucher avec". Le terme *gufata ku ngufu* signifie "prendre (quoi que ce soit) par la force" ainsi que "violer".

langues française et anglaise, long extrait illustrant la complexité des non-dits du kinyarwanda.

Le lexique pour désigner le génocide sans écrire ce mot est abondant en kinyarwanda mais aussi en français, c'est surtout le contexte qui est déterminant pour la compréhension, non seulement du référent historique, mais aussi du texte entier. Le mot « jenocide », qui fut adopté par le kinyarwanda, n'était pas encore beaucoup utilisé dans la littérature jusqu'en 2004, année de la fin de mon enquête. Cependant, la réalité étant omniprésente, les substituts se sont multipliés avec différentes nuances.

Le contexte dans lequel ces termes sont utilisés est essentiel pour comprendre leur signification et les traduire. La définition donnée par le dictionnaire du mot *kurongora*, le terme générique pour désigner les "rapports sexuels", comporte un exemple d'utilisation de ce mot : la phrase "Mukantwali yahuye n'abasore batatu baramwambura **baramurongora**", dont la traduction, telle que donnée par le dictionnaire, est la suivante : "Mukantwali a rencontré trois jeunes gens qui l'ont dévalisée et **violée**".

La Chambre note que dans un cas, l'accusé a fait objection à ce que les propos du témoin JJ ("Batangira kujya babafata ku ngufu babakoresha ibyo bashaka") aient été traduits par : "Ils ont commencé à les violer". Il a été précisé que le témoin avait dit "ils ont abusé d'elles". La Chambre constate que, dans ce cas précis, le terme utilisé, *babafata ku ngufu*, est celui qui, des quatre termes identifiés au paragraphe ci-dessus, évoque le plus l'idée de force. Après avoir examiné en détail les références au "viol" dans les procès-verbaux d'audience avec le concours des interprètes d'audience officiels, la Chambre a acquis la conviction que les expressions kinyarwanda ont été traduites fidèlement. », <http://69.94.11.53/FRENCH/cases/Akayesu/judgement/4.htm> consulté le 28/07/2007.

Chap. 2 : Stylistique de la littérature sur le génocide

Le style étant défini comme « une manière d'écrire propre à une personne (le style personnel), à un mouvement ou à une école littéraires (le style du Parnasse, par ex.), à une langue entière [...], à une période (le style baroque) ou à un genre (le style épistolaire) »²⁹⁴, nous nous trouvons dans une impasse par rapport à l'amplitude de notre corpus et aux choix de l'analyse à opérer. Notre étude concerne tous les aspects du style comme vu plus haut, car, il s'agira de montrer les particularités stylistiques du kinyarwanda ou du français écrits par des Rwandais – une sorte de stylistique de la langue²⁹⁵ – cependant restreint à un corpus littéraire – la stylistique littéraire²⁹⁶ interviendra également – traitant le même sujet, en l'occurrence le génocide de 1994 au Rwanda.

L'objectif poursuivi n'est pas de prouver qu'il existe une école littéraire du génocide malgré l'abondance des ouvrages sur ce sujet²⁹⁷ mais d'examiner les ressemblances et les différences dans la manière dont les auteurs s'approprient "scripturalement" cet événement. C'est dans l'optique comparatiste que cette étude stylistique des ouvrages du corpus est possible.

Ils ont en commun de traiter du génocide comme thème ou bien de l'envisager comme prétexte principal. Ces ouvrages ont tous été écrits après le génocide et/ou en réaction à celui-ci. Les ouvrages choisis ont été écrits par les auteurs de nationalité

²⁹⁴ Hendrik van Gorp et alii, *Dictionnaires des termes littéraires*, Paris, Honoré Champion, « Champions classiques », 2005, p. 457.

²⁹⁵ « C'est-à-dire l'analyse et l'inventaire de l'ensemble des marques variables (s'opposant aux marques obligatoires du code) propres à une langue donnée ; on parle ainsi d'une stylistique du français, de l'allemand, de l'anglais, etc. », Ducrot, O et Schaeffer, J-M, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, éditions du Seuil, 1999, p. 182.

²⁹⁶ Qui « a de tout temps privilégié les œuvres – ou du moins les auteurs – dans leur singularité. [...] et qui « [...] a été et continue souvent à être une stylistique de l'écart, le style littéraire étant conçu comme singularité s'opposant aux normes collectives. », *Idem*, p. 182-183

²⁹⁷ Ce travail est envisageable mais il nécessite une période plus étendue, un nombre suffisant d'analyses et de débats dans la critique littéraire. Concernant l'histoire du génocide ce travail a commencé. On trouve un nombre suffisant d'ouvrages, articles, enquêtes se répondant et se contredisant.

rwandaise, qui ont en commun d'être des locuteurs du kinyarwanda, y compris ceux qui ont écrit dans une autre langue. Cette langue, maternelle pour les uns (ceux qui ont toujours vécu au Rwanda), ancestrale ou maternelle pour ceux qui sont revenus d'exil (elle pouvait être maternelle aussi dans certains pays d'exil), est un point d'ancrage commun dont le style est palpable dans tous ces ouvrages. J'adhère à l'idée selon laquelle il existe un style propre à chaque langue (stylistique du français, de l'anglais, etc.), en plus des particularités propres à chaque auteur.

La présente analyse se situera entre ces deux conceptions de la stylistique, et le commentaire vise une analyse globalisante et ne dissociera pas les styles personnels des auteurs du style général, mais pourra les mentionner le cas échéant. Ce sont les traits communs qui frappent le plus à la lecture de ces ouvrages : que ce soit la conception d'une œuvre littéraire en soi – marquée par un moindre volume (concision)²⁹⁸ pour le cas du Rwanda –, une imitation irrégulière du canon littéraire occidental, l'intrusion inévitable du vocabulaire kinyarwanda dans les ouvrages en français, les marques des autres langues dans les ouvrages en kinyarwanda, une omniprésence des traces de l'oralité, une surexploitation d'un nombre limité de figures de style similaires. Les aspects précédents aussi bien linguistiques, sémantiques que rhétoriques feront l'ossature de ce chapitre. Un avant goût a été donné dans le premier chapitre de cette deuxième partie en étudiant les occurrences et les définitions du « génocide » selon les ouvrages du corpus.

Le roman, le théâtre et la poésie édités en kinyarwanda ont en commun d'être concis. Le roman prend les proportions et les caractéristiques d'une longue nouvelle, la nouvelle en kinyarwanda n'existe presque pas, elle est confondue avec le conte. La poésie kinyarwanda moderne est libre et hétérométrique, elle ne suit aucune des règles strictes qui ont caractérisé la poésie dynastique ou pastorale traditionnelle rwandaise²⁹⁹. Les ouvrages édités en français imitent le canon occidental sur le plan du volume, quant à leur style, il mélange les éléments des deux traditions : les traits de l'oralité et de l'écriture sont superposés.

²⁹⁸ Se référer à l'analyse du champ littéraire et de l'institution éditoriale rwandais dans la première partie.

²⁹⁹ Parmi ces règles on peut citer le rythme et l'intonation réguliers, la structure en refrain, envoi, et strophe calculés selon les genres.

Des registres littéraires

Partant du principe qu'il n'existe pas de texte homogène du point de vue du registre, je vais essayer de classer les ouvrages selon la tonalité dominante. La redondance de certaines figures de styles facilite la détection d'une disposition générale guidant l'auteur et qu'il voudrait transmettre au lecteur et que celui-ci rencontre tout au long de sa lecture. Selon Marielle Macé « Un registre est défini par une vision du monde, un *ethos*, une puissance émotionnelle ancrés dans l'histoire humaine et engagés dans une forme. »³⁰⁰

Le registre littéraire, synonyme de ton et de tonalité « correspond à la nature particulière de l'émotion que le texte vise à communiquer indépendamment du « genre » dans lequel il s'inscrit : ainsi un texte romanesque peut être traversé du registre épique, le registre réaliste peut caractériser tel passage d'une épopée, *etc.* »³⁰¹

Les romans et pièces de théâtre du corpus se rangent facilement dans un registre principal. Pour le cas de la poésie commémorative, normalement destinée à la déclamation – raison pour laquelle elle est comparse et n'est pas éditée par ailleurs – il est plus subtil d'imposer un ton. Le contexte est déterminant puisqu'elle peut véhiculer plusieurs sensations : lyrisme, révolte, morale, *etc.* Quant aux témoignages³⁰² publiés, ce serait un truisme que de dire qu'ils sont condamnés au réalisme pour leur crédibilité cependant divers tons peuvent s'y retrouver, le pathétique et le tragique par exemple.

Registres épique et pathétique

« La célébration des prouesses et des exploits est caractéristique de l'épopée [...]. Pour cela, le vocabulaire sera emprunté au lexique guerrier. L'exaltation des vertus héroïques s'inscrira aussi dans le vocabulaire mélioratif des qualités morales (sacrifice, énergie,

³⁰⁰ *Le genre littéraire*, Garnier Flammarion, « Corpus Littérature », 2004 ; extrait accessible sur le web : <http://www.fabula.org/atelier.php?action=browse&id=Registres&imprimer=1> consulté le 17/07/2007

³⁰¹ <http://www.site-magister.com/registres.htm> consulté le 17/082007.

³⁰² Cf. Partie III.

hauteur stoïque [...]). Parce qu'il est confronté à des obstacles surhumains ou des déchaînements cosmiques, le héros épique est souvent accompagné d'un vocabulaire mythologique et panthéiste »³⁰³ tandis que « Le **pathétique** (le registre pathétique) privilégie aussi les émotions intenses, mais pas les mêmes ; il essaie de faire réagir le destinataire devant une situation inhumaine, de le bouleverser, d'exciter sa pitié, sa souffrance, son horreur voire sa terreur »³⁰⁴ et il « utilise le lexique de la compassion : termes évoquant la misère et la douleur associés à un vocabulaire affectif (tristesse, lamentation) »³⁰⁵

La composition de tout le spectacle *Rwanda 94* embrasse tous les registres mais le pathétique en est à l'origine : « Le projet Rwanda 94 est né d'une révolte très violente. Devant les événements eux-mêmes : le génocide perpétré dans l'indifférence et la passivité générales. Les morts n'avaient pas de nom, pas de visage, pas d'importance. »³⁰⁶

Après une représentation au festival d'Avignon de 1999, le but semble être atteint à en croire la critique théâtrale :

« L'émotion, parfois insoutenable, prend le spectateur dès le début. La première personne à entrer sur scène est Yolande Mukagasana qui déclare : " Je ne suis pas une comédienne, je suis une rescapée du génocide ". [...] La dernière partie, très émouvante, est basée sur des témoignages de rescapés des collines de Muyira accompagnés d'une partition impeccable de l'orchestre, une sorte d'évocation épique en hommage aux milliers de femmes, hommes et enfants qui ont résisté plusieurs semaines aux massacreurs dans le Bisesero. »³⁰⁷

Dans *Rwanda 94*, la représentation de la cantate de Bisesero est subdivisée en plusieurs scènes ou épisodes : l'exode vers Bisesero, la résistance, l'implacable massacre, l'agonie, les soldats français et l'épilogue. Un chœur revient à la fin de chaque témoignage et magnifie les victimes :

³⁰³ <http://www.site-magister.com/registres.htm> consulté le 17/08/2007

³⁰⁴ <http://www.ac-grenoble.fr/webcurie/pedagogie/lettres/francais/methode/registres.htm> consulté le 17/08/2007.

³⁰⁵ *Ibidem*.

³⁰⁶ *Rwanda 94, op.cit.*, p. 6.

³⁰⁷ <http://www.voltairenet.org/article3109.html> consulté 07/08/2007.

« Sur la colline de Muyira

Couverte de forêts et de buissons

Vivaient avant le génocide

De nombreux hommes forts.

MUYIRA MUYIRA MUYIRA [...] »³⁰⁸

C'est dans la résistance que les « abasesero » (habitants de Bisesero) sont décrits comme des héros de la résistance, leur organisation est mise en évidence, leur bravoure aussi, avant de raconter leur déperdition.

« Même si la pluie tombait sur nous,

Même si nous ne dormions pas,

Nous avions le moral.

Nous réalisions que l'ennemi reculait

Bien qu'il eût des fusils. »³⁰⁹

C'est le seul épisode où l'épique prime sur le pathétique car ce dernier marque cet ouvrage du début à la fin.

Il n'y a pas que dans *Rwanda 94* où l'héroïsme des victimes du génocide est mis en exergue. C'est un des traits essentiels de la poésie commémorative. Voici l'extrait d'un poème intitulé « Intimba yatimbuye no mu rwunge »³¹⁰ sur le génocide dans une école secondaire dirigée par des protestants :

« [...]

KABAGEMA RUGEMAHAKOMEYE / Kabagema, le perceur-des-situations-difficiles

IMPUNGENGE UMAZE KUGENDA / Les frayeurs après ton départ

ZARAGEMUWE BIZIRA IKIGERO / Furent ravitaillées sans mesure

UBA URAGIYE TUKIGUKENEYE / Tu partis alors que nous avons besoin de toi

GENDA NTWARI NTABAJYANA ! / Va-t-en héros, les gens ne meurent pas

ensemble ! [...] »

³⁰⁸ *Rwanda 94, op.cit.*, p. 136, passim.

³⁰⁹ *Idem*, p. 143.

³¹⁰ Kanyamupira Abd-El-Aziz, « Le chagrin a aussi frappé le groupe scolaire », poème inédit (voir Annexes).

Dans ce genre de poèmes³¹¹, l'épique est au service du pathétique, les victimes sont revalorisées pour susciter plus d'émotions, d'où la combinaison de ces deux registres.

Registre polémique

La polémique est un « débat passionné (par ex. en politique, en théologie, en littérature), où chacun tente de l'emporter pas des effets de rhétorique ou d'émotion, voire par l'invective ou la disqualification de son contradicteur, plus encore que par une argumentation logique. L'art de la formule [...] est l'arme du polémiste. »³¹² L'essence du registre polémique est d'« inspirer au récepteur une adhésion intellectuelle à des valeurs jugées menacées. Pour ce faire, il utilise un lexique moral mélioratif (vertu, liberté, beauté) qu'il oppose à celui du dérèglement et de la dépravation (termes violemment péjoratifs). »³¹³ Les textes de ce ressort font souvent recours au destinataire par apostrophe et ironie provocante.

Nous en trouvons une illustration parfaite dans le recueil *Lettres rwandaises*.

Dans le poème introductif éponyme du recueil, l'auteur annonce le ton de ce que sera la suite :

« Lettres rwandaises
 Ou lettres simplement...
 Quand vous pourrez les parcourir,
 Souvenez-vous de moi,
 Essayez de me connaître.
 Je suis peut-être Hutu,
 Ou je suis né Tutsi.
 Et pourquoi pas Serbe,
 Je suis peut-être Croate,
 Je suis probablement Juif

³¹¹ Nous reviendrons à ce genre de poésie dans la troisième partie.

³¹² Hendrik van Gorp et alii, *op.cit.*, p. 376.

³¹³ <http://www.site-magister.com/registres.htm> consulté le 17/08/2007.

Ou sûrement Palestinien

J'ai été Arménien

Je suis peut-être Kurde

Et pourquoi pas Turque

Je suis indien d'Amérique

Ou Black American

Ou Noir Africain

Et on m'appelle Africain.

Tentez de me connaître,

Souvenez-vous de moi

N'oubliez pas

S'il vous plaît !

[...]

Je suis enfin athée

Mon père est catholique

Ma mère est fervente protestante

Mon petit frère est musulman, convaincu

Mon grand frère aspire au bouddhisme

Mon cousin est amateur coraniste...

Et nous ne nous battons jamais,

Non vraiment, jamais !

S'il vous plaît, souvenez-vous de moi »³¹⁴

³¹⁴ Habiyakare, Tito, *Lettres rwandaises*, Louvain-la-Neuve, Actuel, 2000, p. 3-4.

La polémique de ce poème et tout le recueil table sur un jeu de contraires. En un seul poème, on retrouve tous les grands conflits qui ont marqué le 20^{ème} siècle et dont certains continuent. Le narrateur se pose à la fois de deux côtés des parties en conflits ou de la barrière, une façon de brouiller l'identité et ainsi de tourner en ridicule les constructions identitaires et les discriminations qui les accompagnent. Dans l'extrait omis, d'autres groupes humains sont évoqués : Tchétchène, Tzigane, Mexicain, Zapatiste, Tibétain, afrikaner, Peau-Rouge, Tamoul, Iranien, Irlandais, islamiste. Les frontières entre ces communautés, nations, peuples cités s'estompent à coup d'ironie, de formule et de rimes : « Je suis Afrikaner Et je ne suis pas criminel [...] Et je suis islamiste Et je ne suis pas terroriste. »³¹⁵. L'anaphore est omniprésente. Tout le recueil (une vingtaine de poèmes) est construit suivant ce schéma binaire, lequel est courant dans la poésie kinyarwanda. Le ton et le militantisme de ce recueil convoque celui d'Aimé Césaire dans *Cahier d'un retour au pays natal*. On y lit une solidarité transhistorique avec tous les opprimés de l'histoire.

Dans le roman *Celui qui sut vaincre*, la critique du gouvernement rwandais d'après le génocide sourd de la bouche d'un « expert » à l'occasion d'une réunion des « stratèges ». Une longue interrogation oratoire anime une polémique étendue sur une dizaine de pages. Les revendications politiques de l'opposition extérieure empruntent un faux relais du personnage appartenant au régime critiqué :

« Comment se présente aujourd'hui notre régime politique ?

» Notre gouvernement est perçu comme un système minoritaire, miné de tous côtés. Il évolue de mal en pis car confrontés à des antagonismes qui ne font qu'augmenter. [...]

» Notre État est accusé, souvent avec raison, d'avoir organisé des bandes de pillards à la tête de chaque entité. [...]

» L'État actuel est devenu un terrain où tout est possible. La corruption sévit dans tous les domaines. Les services publics sont vendus au citoyen. [...]

» Notre État est menacé par la justice. Oui, par la justice. Les crimes de guerre et de génocide pèsent lourdement sur les leaders tant civils que militaires de notre société. [...]

» La première force de notre gouvernement repose sur la terreur. [...]

» La deuxième force est l'ignorance de la plupart des Rwandais. [...]

³¹⁵ *Idem*, p. 4.

» Une autre force est liée au fait que dans tous nos systèmes nous avons des comptes parallèles. [...]

» Les cachots remplis de personnes détenues constituent une autre force. [...] »³¹⁶

Ce long extrait comporte aussi bien une volonté affichée de convaincre propre au registre didactique qu'une satire politique. Le personnage use des données objectives que l'auteur tourne à son avantage. Allusion est faite du génocide dont sont accusés « les ex-FAR (Forces Armées Rwandaises) et les miliciens Interahamwe que nous [le pouvoir en place] avons sortis des prisons » ; mais aussi d'autres événements historiques de la sous région comme la guerre de 1996-1997 en République démocratique du Congo et les procès au TPIR³¹⁷. Cette critique est réitérée tout au long de ce roman qui insiste sur les massacres des réfugiés rwandais en RDC mais qui ne fait que de sporadiques allusions sur le génocide des Tutsi. Ceci classe ce roman dans une littérature d'opposition, de dénonciation.

Registre satirique

La satire désigne d'abord un genre poétique latin précis, mais en matière de tonalité, « plus généralement, on nomme « satire » tout texte littéraire qui dénonce par la raillerie. [...] Celle-ci [la satire] offre beaucoup de variétés, selon les objets ciblés et les procédés utilisés. On distingue habituellement la satire directe, la satire ironique où l'attaque est détournée en feignant de louer (v. ironie) et qui utilise souvent l'antiphrase, la satire par analogie, où l'attaque porte sur un autre objet, simple objet de ce qui est visé [...], et la satire par contraste, qui fait sentir un mal en posant avec force le bien inverse. »³¹⁸

Le chapelet ou la machette, est une sorte de pamphlet à peine masqué contre la religion en général mais spécialement contre l'Église catholique. Ce roman présente une intensité virulente à l'égard de l'institution cléricale par des comparaisons saugrenues, les citations de la Bible pour justifier les massacres des Tutsi, bref une interprétation biaisée des textes saints vise à provoquer le scandale. Les personnages sont élaborés à cet effet ; un héros endoctriné (religion et politique) qui ne jure que par la Bible et la

³¹⁶ Niwese, Maurice, *Celui qui sut vaincre*, Paris, L'Harmattan, 2003, pp. 21-33, passim.

³¹⁷ Tribunal pénal international pour le Rwanda.

³¹⁸ Hendrik van Gorp et alii, *op.cit.*, p. 438.

Révolution de 1959, puis un prêtre qui considère l'ancien président du Rwanda comme un christ crucifié. La provocation commence par le titre même, le mariage entre un outil de prière (le chapelet) et un outil domestique d'usage champêtre (la machette) devenu l'arme synonyme de génocide. Si le roman avait paru avant le génocide et le conflit des années 1990 à lui seul le titre aurait fait penser à un roman du terroir. Cependant dans le contexte d'après le génocide, ce titre constitue en soi tout un programme narratif antithétique, car la machette³¹⁹ a été détournée de son usage premier pour devenir une arme d'extermination. Ce roman est une satire complète incluant toutes les variantes : elle est directe car le préambule déclare sans détour que l'ouvrage va dénoncer la participation de l'Église dans le génocide, elle est ironique par un usage fréquent de l'ironie et le détournement des textes bibliques, enfin une satire par contraste (voir plutôt registre didactique).

Registre lyrique

« Le registre lyrique se caractérise par une fonction expressive très marquée (prédominance du vocabulaire affectif, interrogations, exclamations, invocations). Importance des figures de style qui expriment l'accord avec le monde (métaphores, animisme, personnifications). »³²⁰

Ce registre concerne l'expression des sentiments, des états d'âmes et des émotions personnelles, il développe le thème de la tristesse, de la nostalgie, de la joie, du regret. « Le mot vient de ce qu'à l'origine il était le domaine d'une poésie faite pour être chantée avec accompagnement à la lyre, mais le lyrique ne se limite pas à la poésie. »³²¹

Toute la poésie commémorative, de par son contexte, constitue un échantillon incontestable de ce registre. La mémoire du génocide, surtout la mémoire des victimes passe par leur personnification, leur apostrophe, et leur invocation pour les croyants qui supposent qu'ils sont au ciel. La déclamation de ces poèmes est parfois accompagnée de musique instrumentale, mais cette poésie se présente aussi sous forme de chants.

³¹⁹ Ce titre fait écho à un autre ouvrage publié la même année : *Une saison de machettes* de Jean Hatzfeld, Paris, Seuil, 2003, 302 p., document contenant les témoignages des auteurs du génocide.

³²⁰ <http://www.site-magister.com/paggenr.htm> consulté le 18/08/2007.

³²¹ <http://www.ac-grenoble.fr/webcurie/pedagogie/lettres/francais/methode/registres.htm> consulté le 18/08/2007.

Kanyamupira Abd-El-Aziz³²² a composé un certain nombre de poèmes de commémoration devenus à usage collectif. Il existe aussi un répertoire de chants à l'usage du deuil national.

Registre didactique

Le genre didactique désigne une « dénomination communément donnée à toute littérature qui possède une fonction explicite d'instruction. »³²³ Les ouvrages écrits dans le but d'instruire, de sensibiliser s'inscrivent dans ce courant. Ici on pensera spécialement aux ouvrages de la littérature engagée et les ouvrages décrits dans la première partie comme de la littérature de commande.

En effet, la thématique abordée par ces derniers ouvrages respecte une visée soit politique, soit sociale tracée par avance. Ces ouvrages sont destinés à une propagande idéologique sur la justice, les droits de l'homme, de la femme ou de l'enfant, l'unité et la réconciliation, ce qui les classe d'emblée. On ne peut dissocier la littérature de commande de la vocation didactique, de même que la littérature à thèse. La différence entre les deux est que l'une peut-être une création d'inspiration individuelle alors que l'autre est toujours presque dictée.

Se retrouvent dans ce registre tous les ouvrages édités par l'association et édition IBARWA³²⁴

On peut aussi y inclure la pièce théâtrale *Butera bwa Bugabo ou le fils du survivant*³²⁵, sur un autre sujet : la transmission de la mémoire et l'écriture de l'histoire du génocide, et *Le chapelet ou la machette* sur la conversion de l'être humain.

³²² Cf. Troisième partie.

³²³ Hendrik van Gorp et alii, *op.cit.*, p. 141.

³²⁴ Cf. première partie, le Concours Littéraire pour la Promotion des Droits de l'Homme organisé par Ibarwa.

³²⁵ Rurangwa Jean-Marie-Vianney, inédit. C'est une réécriture du *Génocide des Tutsis expliqué à un étranger*, du même auteur, édité en 2000 dans le cadre de Fest'Africa : « écrire par devoir de mémoire ».

Registre tragique

Parler du registre tragique dans la littérature rwandaise sur le génocide n'est-il pas une tautologie, surtout que le génocide lui-même comprend « tragédie » parmi ses substituts. Une tragédie est souvent classée dans le théâtre et académiquement définie par rapport au drame qui s'y déroule et à l'effet attendu : « genre dramatique apparue dans l'Antiquité grecque, qui présente des événements saisissants autour d'un conflit psychologique, moral ou encore social et qui vise à susciter chez le spectateur une interrogation morale et mentale (catharsis) »³²⁶

Dans presque toutes les pièces de théâtre d'Ibarwa et dans les pièces d'autres auteurs, le héros doit se marier, non sans difficultés, avec une personne de l'autre « ethnie » pour sceller une réconciliation. Les oppositions entre les deux familles sont dignes de celles du *Roméo et Juliette* ou du *Cid*, deux références de la tragédie occidentale. C'est tout le débat sur la cohabitation interethnique qui est entrepris à travers une thématique dont les jalons ont été posés déjà en 1954 par la pièce de Nayigiziki Saverio, *L'optimiste*.

Cependant le registre tragique s'étend aux autres genres littéraires et dépasse le cadre du genre théâtral. « Le tragique exprime la prise de conscience par l'homme des forces qui pèsent sur lui, le dépassent et le dominent. »³²⁷ Les formes empruntées par le registre tragique sont « les interrogations, les exclamations [qui] expriment la détresse de l'individu pris au piège. Apostrophes et invocations prennent à témoin les instruments du *fatum*, dans la plainte ou la colère (imprécations, lamentations). La phrase ou le vers, amples et solennels, contribuent à inspirer au public horreur, effroi et compassion devant un destin exemplaire. »³²⁸

Parmi les ouvrages à grande allure tragique citons : *Les chaînes de la haine*³²⁹. L'amour entre un jeune homme Tutsi et une jeune femme Hutu était, pour les spectateurs de l'immédiat après génocide, un choc et une cause de débat à la fois. C'est

³²⁶ Hendrik van Gorp et alii, *op.cit.*, pp. 483-484.

³²⁷ <http://www.ac-grenoble.fr/webcurie/pedagogie/lettres/francais/methode/registres.htm> consulté le 18/08/2008.

³²⁸ <http://www.site-magister.com/registres.htm> consulté le 18/07/2008.

³²⁹ Amani Athar, 1995 : Cette pièce a été représentée plusieurs fois à l'Université Nationale du Rwanda où étudiait l'auteur à l'époque et au Centre culturel franco-rwandais.

une réécriture inversée de *L'optimiste*. D'autres publications ont suivi régulièrement au rythme des concours d'écriture :

Yarimo gishegesha de Rukundo Ch-Lwanga, 1998

Iyizire wowe nakunze de Shyirambere Valens, 2003

Abahuza bo mu Kabyeyi de Mukeshimana Faïna, 2004

Registre fantastique

Pour ce registre, le lexique s'ancre principalement dans le surnaturel et la mort. Les ouvrages font apparaître des personnages imaginaires. Les champs lexicaux insistent sur l'aspect morbide et la peur. Le délire et la folie font partie de la panoplie du fantastique. « La spécificité du fantastique réside dans le fait que le personnage (et le lecteur avec lui) sont un temps désarçonnés face aux événements narrés (T.Todorov) : soit ceux-ci procèdent d'une illusion, auquel cas les lois du monde habituel et de l'imagination demeurent intactes ; soit ces événements ont bien eu lieu, et dans ce cas le monde est régi par des lois qui nous sont inconnues. »³³⁰

Cette vision du fantastique pousse à croire que le choix thématique et narratif au sujet d'un « génocide » ne peut y échapper. Étant donné que la nature de cet événement ne trouve pas d'explication rationnelle, la pensée se trouve subjuguée dès qu'on veut en parler comme de tout autre sujet banal, alors intervient le surnaturel, l'anormal, l'« indicible » surtout. Pourtant il n'y a pas tant d'ouvrages qui exploitent le registre fantastique dans la littérature sur le génocide de 1994 au Rwanda. Pour ceux écrits en kinyarwanda le bilan est nul contrairement à la majorité de ceux rédigés en français.

Butera bwa Bugabo contient plusieurs épisodes décrivant les traumatismes psychiques que traversent les personnages caractérisés par des souvenirs violents, des cauchemars, des apparitions des morts, mais aussi l'alcoolisme et la drogue comme refuge d'une réalité insupportable. « Je fus traumatisé par les scènes que j'avais vues et un ami belge me fit venir ici à Namur pour une thérapie appropriée. Mais cela ne servit à rien car toutes les fois que je suis lucide, je revois encore ces scènes qui me troublent. Je décidai alors de quitter le monde du réel pour entrer dans celui du haschisch et de

³³⁰ Hendrik van Gorp et alii, *op.cit.*, pp. 200-201.

l'alcool. Voilà comment j'ai résolu le problème de William Shakespeare »³³¹ dit un protagoniste pour justifier la dégradation de sa santé.

Le héros de la pièce, Bugabo, raconte à son ami ses visions : « Tu ne me croiras pas, mais je te dis que chaque fois que ma femme m'embrassait ou me caressait, je voyais Jeanne devant moi, attachée à un poteau en train de brûler vive tandis que les miliciens de la CDR dansaient autour d'elle au rythme de " Twasezereye Ingoma ya Cyami »³³². Et je criais tellement fort que des fois les voisins se réveillaient. »³³³ Bugabo est sorti d'affaire par une apparition dans un rêve de son ex-fiancée Jeanne « génocidée » qui lui accorde un permis de refaire sa vie : « [...] Tu as ma bénédiction. Aime Brigitte Van der Gotten. Je sais qu'elle t'aime beaucoup. Elle a vécu longtemps en femme frustrée sans jamais te haïr ni te trahir. Aime-la. Je te la recommande. Moi, je suis morte. Toi, tu vis encore. Vis pour moi mon chéri ! Vis pour les miens et pour les tiens qui sont morts ! Ne nous oublie jamais ! Je te le demande. [...] »³³⁴

Dans *Le chapelet ou la machette*, c'est l'envoi d'un prêtre dénonçant les crimes de son confrère dans un asile psychiatrique qui lui confère un air fantastique. Il est considéré comme traumatisé par son évêque qui use de cet enfermement pour écarter un témoin gênant et pour sauver l'honneur de son institution.

On peut aussi mentionner la double métamorphose d'un instituteur en un tueur, et de ce tueur en un converti, et surtout la façon dont cela est raconté le long du roman. Tous ces éléments plongent le lecteur dans un monde irréel, un monde des métamorphoses : « Le procès de Célestin se déroula comme prévu. Il répondit sereinement à toutes les questions et fournit d'amples détails sur la façon dont le génocide était conduit dans sa commune. Son procès fut très médiatisé et son exemple fut même cité par les chantres de la réconciliation. Comme du temps du génocide, son nom fut sur toutes les lèvres. Il était de nouveau un héros. C'était auparavant pour avoir

³³¹ *Butera bwa Bugabo ou le fils du survivant*, inédit, p. 42. L'évocation de Shakespeare constitue une mise en abîme de la littérature fantastique.

³³² "Nous avons dit adieu à la monarchie", chanson très partisane de la période de la guerre de 1990 à 1994 qui vante la "Révolution sociale de 1959".

³³³ *Idem*, p. 50.

³³⁴ *Idem*, p. 51.

tué beaucoup de tutsis. Cette fois-ci c'était pour l'avoir reconnu. Et qui a dit que l'ironie n'existe pas ? »³³⁵

Rwanda 94, présente des acteurs issus du fantastique : les morts numérotés de Mort 1 à Mort 6, puis un Chœur des morts. Ils interviennent beaucoup individuellement ou collectivement, ils hantent les survivants et les vivants tant qu'ils n'ont pas été enterrés dignement. On y remarque également la présence du traumatisme et d'un psychiatre pour interpréter les paroles délirantes des « abazimu » (les âmes des morts). On ne peut passer sous silence aussi l'intervention de personnages animaliers (Trois hyènes), institutionnels (Monsieur quai d'Orsay), etc.

Cette pièce de théâtre constitue une somme de tout ce que l'on peut dire, écrire, imaginer sur le génocide, ses causes, son exécution, ses conséquences et à ce titre il y apparaît plusieurs autres registres : didactique concentré dans l'épisode du conférencier qui en retrace l'histoire, tragique contenu dans la "Cantate de Bisesero". Cette pièce aurait pu remplacer un nombre suffisant d'ouvrages dans tous les genres.

Registre réaliste

Le réalisme est caractérisé, depuis ses débuts au 19^{ème} siècle, par « l'intérêt pour le petit et l'inhabituel, l'observation précise, la description de la couleur locale et de la vie quotidienne dans le roman historique. »³³⁶

Constituant un soubassement de tous les autres registres, le registre réaliste a pour fonction sociale de convaincre, ainsi : « le discours réaliste est un discours persuasif : il cherche à produire l'illusion référentielle. Le récit se veut conforme à la réalité socioculturelle du lecteur. Il représente des objets, des personnes et des enchaînements stéréotypés et attendus par l'énonciataire. Il renvoie au contexte extralinguistique. Il multiplie les procédés créateurs d'effet de réel. »³³⁷

Après 1994, c'est surtout le roman qui exprime le réalisme. Les autres genres l'expriment moins. Le théâtre, même s'il est social, ne peut contourner quelques exigences qui ont fondé sa popularité au Rwanda, dont une certaine idéalisation et

³³⁵ *Le chapelet ou la machette, op.cit.*, p. 107.

³³⁶ Van Gorp, H et al., *op.cit.*, p. 401.

³³⁷ <http://www.café.edu/genres/n-romrea.html> consulté le 18/08/2007.

exagération. Quant à la poésie, quand elle n'est pas romantique ou satirique, elle est alors circonstancielle et trop enveloppée dans le contexte.

Le réalisme du roman rwandais passe par la description de la vie quotidienne en ville ou à la campagne. Il n'y a pas beaucoup de survalorisation des personnages ni de choix distingué, ce sont des gens du commun, des agriculteurs, des éleveurs, des enseignants, des fonctionnaires, ils proviennent de tous les milieux, de toutes les classes sociales et de toutes les catégories socioprofessionnelles.

Les rares touches exotiques sont essentiellement thématiques et concernent souvent le déplacement des personnages hors du Rwanda (exil, voyage, ...), déplacement qui les idéalise ou les marginalise et les catégorise positivement ou négativement.

Le roman réaliste rwandais partage le but pédagogique que l'on lui assigne de même que le théâtre, avec une différence dans le rapport au destinataire : la lecture pour le premier – exige d'être alphabétisé –, l'audition pour le second, exige d'avoir un poste radio. Cela dit, le registre réaliste est un passe-partout, il n'existe pas d'ouvrage sans un peu de réalisme. Ainsi même pour les ouvrages spéciaux sur le génocide, tels que les témoignages, il reste de mise car la vraisemblance en dépend.

Le registre réaliste est associé au registre didactique dans les romans, les pièces de théâtre et les BD sur la justice, l'unité et la réconciliation. Il y a parmi ces ouvrages : *Iyizire wowe nakunze*³³⁸ de Shyirambere Valens ; *Agasaro*³³⁹ de Umulisa, *Ishavury'abato*³⁴⁰ de Karenzi Flora, *Giraso*³⁴¹ de Itangirubuntu Jean-Pierre et *Ntirenganya*³⁴² de Hagabimana Ferdinand.

³³⁸ Kigali, Éditions IBARWA, 2003, 43 p. (“Viens, toi que j'ai aimée”)

³³⁹ Kigali, Éditions IBARWA, 2001, 43 p.

³⁴⁰ sl., se., sd., 88 p.

³⁴¹ Kigali, Éditions Ibarwa, 2002, 36 p.

³⁴² Kigali, Éditions Ibarwa, 2004, 44 p.

Des figures de style

La société rwandaise a été caractérisée comme une société réservée où la prise de la parole et l'expression ouverte n'existaient pas réellement sauf dans des contextes d'énonciation permis. Cette réserve, longtemps entretenue par les pouvoirs successifs a affecté la langue. Le kinyarwanda utilise ainsi un nombre récurrent de figures de styles, ceux dont la finalité est de taire, de contourner une réalité ou une idée tout en l'exprimant, ceux qui servent de caution morale au locuteur. Ces figures de styles ont en commun d'exprimer le non-dit.

Le rapport du Rwandais à sa langue contamine son rapport à d'autres langues. Ainsi, quand il écrit en français, il ne change pas son atmosphère psycholinguistique, et retranscrit, ne fut-ce que par bribes, les expressions kinyarwanda en français, parfois il les traduit à l'intention des lecteurs étrangers, parfois il les laisse telles quelles. Ce genre d'expressions – qu'elles soient en kinyarwanda ou traduites en français – dans les ouvrages en français constitue une particularité qu'il conviendrait de nommer « rwandismes » sur le modèle « gallicisme ». Cette caractéristique, propre au kinyarwanda, de dire les choses à demi-mot, de tourner autour du pot, d'éviter le direct, emprunte les figures de style traduisant la neutralité, le « profil bas » quand il s'agit d'un sujet dysphorique, et les figures de l'intensification, de l'exagération, pour traiter les sujets euphoriques.

Les écrivains rwandais qui écrivent en d'autres langues conservent leur substrat linguistique, pourtant ils ne sont pas contraints de l'utiliser, ils en font le choix. Car ceux qui écrivent dans une autre langue ont un niveau intellectuel suffisant pour se faire comprendre. Ceux qui hésitent se font aider (j'y reviendrai à propos des témoignages).

Il faut noter qu'en littérature, les interférences linguistiques existent dans les deux sens : on retrouve des mots empruntés au français et intégrés au kinyarwanda depuis la colonisation, on retrouve aussi des termes français entrés dans l'usage courant du kinyarwanda³⁴³ et des pans entiers de textes kinyarwanda dans des ouvrages édités en français. Ces ouvrages ont une dimension bilingue équilibrée. On pense notamment à

³⁴³ Dans la pièce de théâtre *Umurashi w'ikinyoma* les personnages sont entre autres : Perezida (Président), Polisi (Policier, Police), Avoka mukuru (Avocat principal) ; les fonctions qui ont été kinyarwandisées.

*Essuie tes larmes et tiens-toi debout*³⁴⁴ et *Rwanda 94*. Depuis 1994, vient s'ajouter une troisième influence non négligeable, celle de l'anglais, devenue une mode. Certains ouvrages incorporent des mots en anglais dans le lexique des personnages représentant l'autorité militaire ou politique. On en déduit que l'emprunt de mots d'une langue à l'autre, dans les ouvrages littéraires, est régi par des règles implicites liées au contexte.

Parfois des quiproquos sarcastiques peuvent surgir de ce mélange des langues. C'est le cas dans la pièce de théâtre *Umurashi w'ikinyoma*, qui critique le système juridique de l'après génocide, où le Rwanda se retrouve dans une sorte de Tour de Babel chaque fois que les habitants utilisent une langue différente du kinyarwanda. C'est le cas avec le mot « nice », Nice [nisə] = ville de France, Nice [na:is] = agréable en anglais, Nice [niʃe] = du verbe « ku-ica, kwica » : tuer, « nice » = que je tue en kinyarwanda.

Gahire plaide son innocence en niant les accusations reposant sur une confusion linguistique :

« Tout ce que le ministère public dit n'est pas vrai. Comme je l'ai dit, à cette époque (de la mort de l'homme) j'étudiais à l'étranger, j'étais en France, dans la ville de Nice. C'est aussi le nom inscrit sur ce t-shirt. Ces lettres se lisent Nice University, ce qui signifie Université de Nice, ce n'est pas "que je tue" comme le procureur le lit en kinyarwanda. »³⁴⁵

La métaphore est omniprésente et constitue comme un socle à toutes les autres figures de style auxquelles elle est associée. Dans l'exemple suivant, une métaphore filée est associée à une alternance entre l'euphémisme et l'amplification.

« *Ese umukecuru (1) yagiye he ?*

(Ahigima) Imbwa n'inkongoro zamuririye ku gasi (2).

³⁴⁴ Son auteur Rurangwa Jean Marie V le classe « Spectacle complet » en page de couverture avec une annotation spéciale : « Ce spectacle a été conçu dans le cadre de la mémoire du Génocide des Tutsi perpétré au Rwanda en 1994 et de la Lutte contre l'idéologie génocidaire ». Cet ouvrage est une imitation plus concise (1 heure au lieu de 6 heures), de *Rwanda 94* dont il reprend le principe d'alternance du kinyarwanda et du français.

³⁴⁵ « Ibyo ubushinjacyaha buvuga byose ntaho bihuriye n'ukuri. Nk'uko nababwiye ko icyo gihe nigaga mu mahanga, nari mu gihugu cy'Ubufaransa, mu mugwi witwaga NICE (NISE). Ni naryo zina riri kuri uyu mupira. Izi nyuguti zivugaga NICE University, aribyo bisobanura Kaminuza ya NICE ntabwo ari "NICE" nk'uko umushinjacyaha abisoma mu kinyarwanda. », *Umurashi w'ikinyoma, op.cit.*, p. 26.

Yee ? Yitabye Imana se (3)?

Iyo ruba n'urupfu rusanze ntirube urw'agashinyaguro (4). Natwa dufaranga wansigiye bene Ngango (5) bari batunsinzeho. »³⁴⁶

(– Où est votre maman? – (soupirant) Les chiens et les vautours l'ont dévorée en plein air. – Quoi ? Elle est décédée ? – Si seulement c'était une mort ordinaire, et non une mort pleine de moqueries. Les truands ont failli me tuer à cause de l'argent que tu m'avais laissé.)

Cette traduction « littéraire » ne montre pas la prégnance du kinyarwanda en métaphores. Voici une explication plus approfondie :

(1) « *umukecuru* » désigne d'habitude une « vieille femme ». Le mot est passé dans l'usage courant pour désigner toute femme d'un certain âge, pas nécessairement vieille. C'est une marque de respect car le mot désignant la mère à quelqu'un [« *nyoko* » (ta mère) ou « *nyina* » (sa mère)] est qualifié de rustre. Pour un néo-pratiquant du kinyarwanda c'est plutôt l'inverse (être traitée ou traiter quelqu'une de vieille) qui serait choquant. On utilise « *mzee* ou *muzehé* » empruntés au swahili et entrés dans l'usage courant après 1994 ou « *musaza* » (mot habituel kinyarwanda signifiant « vieux ») en parlant des hommes mûrs par respect. Ces deux mots sont devenus, après 1994 surtout, des clichés à la mode. Dans le même cadre relationnel, le kinyarwanda utilise plusieurs autres mots. Ainsi l'homme est dit « *umutware w'urugo* » (le chef de la maison), la femme, « *umufasha* »³⁴⁷ (une aide) qui expriment les traits d'une société patriarcale³⁴⁸.

³⁴⁶ Giraso, *op.cit.*, p. 23.

³⁴⁷ « Ni nje mufasha wa nyakwigendera Karemera [...] » Giraso, *op.cit.*, p.18: (C'est moi la femme de feu Karemera). Nyakwigendera se traduit ainsi « celui qui est parti », donc qui est mort ; encore un cas de métaphore euphémisme.

³⁴⁸ *Celui qui sut vaincre* revient à cet aspect important de la société et à la rupture advenue après le génocide : « Le foyer classique rwandais connaît deux catégories de membres : Le père, chef de famille et les autres, femmes et enfants. La femme est considérée comme la fille aînée dans la famille. Le chef de ménage donne des ordres et les autres y obéissent. Notons dans tous les cas que la femme rwandaise reste considérée comme le cœur du foyer. Elle se sent bien dans son rôle de mère de famille. [...] Au Rwanda, l'homme constitue la principale référence. Il est le centre de tout. Lorsqu'il est absent, les autres membres de la famille se sentent dans l'insécurité. Depuis la crise qui a déchiré et qui endeuille encore ce pays, l'homme a perdu son statut d'être fort. Il n'a pas pu, dans plus d'un cas, défendre son épouse et ses enfants. pp. 67-68.

(2) (3) et (4) constituent une métaphore filée autour de la mort. Toutes ces phrases se résument pas « Elle est morte ». Cependant toutes les morts ne se ressemblent pas. Le terme neutre désignant la mort est « *urupfu* »(4), son euphémisme est « *kwitaba Imana* »(3) (« répondre à Dieu », rejoindre Dieu, une conception spirituelle de la mort), alors que « *urw'agashinyaguro* » à comprendre « *urupfu rw'agashinyaguro* » (une mort atroce et honteuse). « *Urw'agashinyaguro* » est une amplification péjorative.

(5) « *bene Ngango* » est un lieu commun désignant les bandits. Normalement on aurait dû traduire « *bene Ngango* » par les fils ou les descendants de Ngango (un truant mythique rwandais).

Tous les genres utilisent la métaphore. Il n'existe pas une seule phrase du kinyarwanda, qui une fois traduite en français, ne paraisse être métaphorique. Ceci dépend soit du système sémantique du kinyarwanda, soit de ce passage d'une langue à une autre, c'est-à-dire d'un univers sémantique à un autre. Alexandre Kimenyi mentionne plusieurs autres raisons expliquant les ambiguïtés linguistiques liées au Kinyarwanda :

« In addition to ambiguities found in other languages namely lexical, structural, idiomatic and pragmatic, Kinyarwanda uses very productively hyperboles, bipolar expressions, euphemisms, taboo language, onomastic expressions, vulgar language and many de-semantacized expressions in the regular everyday speech, which contributes to this ambiguity. »³⁴⁹

Contrairement à un linguiste ou à un locuteur novice, un locuteur du kinyarwanda, monolingue, n'ayant aucune autre référence linguistique trouverait

³⁴⁹ « En plus des ambiguïtés présentes dans d'autres langues, telles que les ambiguïtés lexicales, structurales, idiomatiques et pragmatiques, le kinyarwanda utilise abondamment les hyperboles, les expressions à double sens, les euphémismes, le langage tabou, les expressions onomastiques, le langage vulgaire et plusieurs expressions sans sens approprié dans le langage quotidien, tout cela contribue à cette ambiguïté. » (notre traduction) in Alexandra Kimenyi, « When does Kinyarwanda mean what it says? Towards a theory of sentence processing. », <http://www.kimenyi.com/whendoeskinyarwandameanwhatitsays.php> consulté le 29/07/2007. Alexandre Kimenyi est un professeur américain-rwandais à California University at Sacramento : linguiste de formation, ses domaines de recherches s'étendent aussi aux « ethnic studies » et aux « genocide and holocaust studies ». Il publie plusieurs de ses études sur son site web <<http://www.kimenyi.com/index.php>>.

certaines tournures fort banales et normales. Ce dernier, comme monsieur Jourdain, ignore qu'il fait des métaphores.

En voici une illustration, extrait du roman *Iyizire wowe nakunze* :

« Ange et sa mère l'accompagnèrent et transportèrent son sac et ses autres bagages, car quand un enfant va à l'internat il est *comme une fille qui va se marier*. Elles partirent en rapidement, *elles mangèrent le chemin jusqu'à le terminer*. Au lever du jour elles étaient arrivées. La mère implora le directeur de laisser l'enfant étudier en attendant qu'elle trouve et expédie les frais scolaires. »³⁵⁰

L'expression kinyarwanda « *kurya inzira* » (manger la route) veut dire dans la langue commune « marcher rapidement ». La métaphore est motivée par l'adverbe « rapidement » qui précède. Ainsi le texte original « *Inzira bayirira kuyimara* » est plutôt à traduire : « elles marchèrent rapidement, elles avaient hâte d'arriver ».

La comparaison qui précède touche un thème cher à la société rwandaise : le mariage, qui fera objet d'une autre analyse plus loin.

Des exemples de métaphores, de comparaison, et autre figures dites « de contiguïté et d'association »³⁵¹, sont nombreux, et leur simple inventaire serait un travail inutile étant donné le volume et la variété du corpus. Nous nous proposons de mentionner le cas échéant d'autres aspects stylistiques, thématiques et sociocritiques.

Les figures de construction dominent aussi la poésie rwandaise moderne. La répétition et l'accumulation sous toutes leurs variantes sont les plus utilisées. Elles se diversifient grâce à un jeu de mots subtil et une recherche des allitérations et assonances à tel point qu'un même mot ou verbe, la même particule peuvent être déclinés de plusieurs façons : négative, péjorative, antithétique ou aux divers temps de la

³⁵⁰ « Anje na nyina baramuherekeza bamutwaza igikapu n'indi mitwaro yose yari afite dore ko iyo umwana agiye kwiga uba wagira ngo ni umukobwa ugiye gushyingirwa. Bagenda bihuta inzira bayirira kuyimara. Umunsi waciye ikibu bagezeyo. Nyina atangira gutakambira diregiteri ngo abe amwihanganiye umwana abe yiga amafaranga y'ishuri azayohereza vuba yayabonye. », *Iyizire wowe nakunze*, *op.cit.*, p. 7.

³⁵¹ Beth, Axelle et Marpeau, Elsa, *Les figures de style*, Paris, Librio, 2006 [1^{ère} éd. 2005], pp. 23-37, *passim*.

conjugaison. Cette manière de faire est un équivalent systémique de la versification française que la plupart des écrivains ont appris à l'école.

Tous les textes modernes en kinyarwanda utilisent cet art poétique hérité de la poésie traditionnelle, mais avec un certain laxisme quant aux règles fondées essentiellement sur le rythme, non sur la rime ou le nombre régulier de syllabes comme en français. Un vers est composé de pieds, eux-mêmes composés de syllabes longues ou brèves comme en latin, auxquels il faut ajouter une alternance de tons hauts et de tons bas. Dans la poésie classique rwandaise (classique parce qu'elle est prise pour modèle) ces règles étaient strictes. La rime était libre, mais la tonalité et le rythme étaient réguliers.

La poésie moderne rwandaise, et celle d'après le génocide de 1994, est ainsi une poésie hybride qui garde de traditionnel toutes les contraintes liées au kinyarwanda oral et qui adopte la concision³⁵² et la composition apprises à l'école. Les textes écrits en français suivent parfois les modèles rwandais (on a alors des textes pensés en kinyarwanda mais écrits en français), soit le modèle français attaché à la rime mais sans la régularité syllabique.

Voici une comparaison de strophes tirées des poèmes et d'auteurs différents :

Extrait 1 : de la pièce théâtrale composée en vers et qui fait alterner le kinyarwanda et le français [de Rurangwa JMV intitulé *Essuie tes larmes et tiens-toi debout*]. Je reprends les deux premières répliques :

« Kanyange :

Munyarwanda *nkwi butse se kwibuka* / Ô Rwandais devrais-je te rappeler de te remémorer

Ko uhora *wibuka*, ukomwa na gato / Car tu te souviens perpétuellement, un rien te secoue

Ukamwibuka cyangwa se *ukabibuka* / Alors tu te souviens de lui ou tu te souviens d'eux

[...]

³⁵² La poésie traditionnelle rwandaise est marquée par des textes volumineux comparables aux épopées de l'antiquité.

Ndacyabunamiye sindata igiti. / Je fais toujours leur deuil, je n'y ai pas renoncé.

Bamara :

Je voudrais moi aussi m'endormir comme un loir

Et oublier à jamais ce passé noir

Qui a fait que du matin jusqu'au soir

Je suis grincheux et broie du noir

Mais le regard sévère et troublant de l'Histoire

M'exhorte à garder vive la mémoire

De ces héros inconnus et auréolés de gloire

Qui n'ont pas pu s'échauffer au soleil de la victoire

Après s'être acquittés dignement de leur devoir. »³⁵³

La première strophe est construite autour du verbe « *kwibuka* = se souvenir) qui est conjugué successivement au conditionnel « *nkwibutse* = te rappellerais-je », à l'infinitif « *kwibuka* » au premier vers, ensuite à l'indicatif présent avec la nuance du continu au deuxième vers « *wibuka* », enfin un présent continu avec un objet indirect qui passe du singulier « - *mu-* » dans « *uka-mw-ibuka* » au pluriel « - *ba-* (*ba-ibuka* => *bibuka*) dans « *uka-bi-buka* ». Cette répétition entraîne à la fois un effet de sens qui est celui de l'insistance mais aussi un effet esthétique : l'allitération et l'assonance contenues dans le verbe plusieurs fois conjugué.

La réplique en français enchaîne sur la même isotopie mémoire vs oubli. Elle affiche les caractéristiques d'une versification française par la recherche de la rime qui est plate (AAAAAAAAA) dans le cas présent, du premier au dernier vers, sinon le nombre de syllabes est irrégulier. On en conclut que c'est une poésie libre, car la strophe en français qui vient après suit un autre ordre : AABBBBBDD³⁵⁴ et comporte

³⁵³ Rurangwa JMV, *Essuie tes larmes et tiens-toi debout*, op.cit., p. 5.

³⁵⁴ « Mais le regard sévère et troublant de l'Histoire

M'exhorte à garder vive la mémoire

De ces brebis immolées sur l'autel de Satan

dix vers alors que notre exemple n'en compte que neuf. On remarque aussi un usage fréquent des clichés et des lieux communs.

Extrait 2 : du poème NDOSE IMANA IGARUYE ABACU (INTIMBA MU NTITI Z'I GASABO) [=Je rêve Dieu ressuscitant les nôtres (Chagrin chez les intellectuels de Gasabo)] de Kanyamupira Abd-El-Aziz.

GENDA Rwanda *WABUZE* INGENZI Rwanda, / tu as perdu les meilleurs, va ! Rwanda
HABURA BENSHI TUBURA BYINSHI /plusieurs personnes et biens sont disparus
TUBURA INTWARANE N'INTWARI /nous avons perdu les troupeaux et les héros
 NIBWO SAKINDI IBYAYE IKINDI /ainsi les jours se suivirent sans se ressembler
 UMWERA USENGA ISANGO I Rwanda ! / La crasse s'installa comme coutume au Rwanda !

NDAVUGA NKUMVA NDIHO *MVUGISHWA* / je parle mais je crois que je délire
SIMVUGISHWA N'UMUVUMERO /je ne délire pas à cause d'une malédiction
IMVUNE INDI KU MUTIMA NIYO **IMVUNA** / la fracture de mon cœur est lourde
 IBY'IMIVUMERO BYO SI IBYANJYE / les malédictiones ne sont pas mon affaire
 IMIVU YATEMBYE NIYO *IMVUGISHA*?! /Les torrents qui ont coulé me poussent à parler

Par des bouchers sadiques sous les yeux des titans
 De ces colombes dévorées par de cruels rapaces
 Sous le regard des dieux au cœur de carapace
 De ces zèbres qui furent conduits à la torture
 Pour le simple fait qu'ils portaient des zébrures.
 De tous ces êtres en un mot qui sans avoir fait aucun mal
 Furent pourtant livrés aux chiens et aux chacals. », *Idem*, p. 6.

N.B : Les mots de même famille lexicale sont typographiquement marqués par le même traitement de texte dans ces deux strophes.

La répétition des mêmes lexèmes aboutit non seulement à une poésie facile à mémoriser, mais également à une suite consonantique et vocalique qui entraîne le lecteur.

Pierre Bourdieu met en garde cependant qu'« il existe un risque de tomber dans le “verbalisme” si l'entrelacs des allusions morphologiques et des renvois étymologiques ne produisait l'illusion d'une cohérence globale de la forme, donc du sens et, par là, l'illusion de la nécessité du discours [...] »³⁵⁵ Cette remarque est valable aussi bien pour la poésie rwandaise moderne que pour les poèmes commémoratifs où les mots formellement proches, parfois de même radical et illustrant une gradation ou une régression parfois de ressemblance aléatoire aboutissent à une isotopie sémantique plus qu'une simple évocation.

Dans la première strophe, en italique, « *wabuze, habura, tubura* » du verbe « *kubura* » : perdre, manquer, s'étale sur trois vers. L'insistance est approfondie par les compléments « *benshi* : beaucoup de personnes, et *byinshi* : beaucoup de biens matériels. Ce jeu de mots reprend au troisième vers (souligné ondulé) avec une paronomase originale avec les paronymes « *intwarane* » et « *intwari* » ont commun le radical « - *twar-* » qui contient l'idée de gouverner, commander, diriger, et quatrième vers avec les paronymes « *sakindi* » et « *ikindi* ». On remarquera les allitérations suivantes : 1^{er} vers : allitération en [g] et en [z], 2^{ème} vers : [b] et -*nsh-*, 3^{ème} vers : - *ntw-*, 4^{ème} vers : reprise d'une expression colloquiale (double souligné) et au 5^{ème} vers une allitération en [s] et en [ŋ]

Dans la deuxième strophe, le même mode de répétition se remet en place autour du verbe « *kuvuga* = parler » qui donne le ton et le son [v] qui emplît toute la strophe. « *Umuwumero* = malédiction » est repris deux fois, « *imvune* = fracture » et « *imvuna*, du verbe *kuvuna* = casser, fracturer, être lourd (une charge) » sont corrélés. La strophe

³⁵⁵ Bourdieu, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Éditions Fayard, Collection Points. Série Essais, 2001, p. 349.

commence et termine par le même verbe, une variante d'anaphore proche de celle qu'on appelle l'antépériphore³⁵⁶

Extrait 3 : du poème « Lettre à mon cher frère muhutu ».

« Et un jour j'appris,
 Comme toi certainement,
 Que nous étions différents ;
 Que tu étais umuhutu,
 Que j'étais umututsi ;
 Que tu étais plus costaud,
 Que ton nez était plus court,
 Que ton nez était plus épaté ;
 Que j'étais plus posé,
 Que tu étais plus abruti ;
 Que tu étais plus irréfléchi,
 Que j'étais plus élégant,... »³⁵⁷

Cette manière d'écrire ne diffère pas de celles qui précèdent. L'anaphore en « que j'étais, que tu étais, que nous étions » est associée au chiasme relevant du thème développé à savoir les différences psychosomatiques que des anthropologues du début du 20^{ème} siècle ont établies entre les habitants du Rwanda. Cette construction symétrique s'étend sur tout ce recueil qui se compose sur un tempo rapide restitué par la concision des vers et un parallélisme de construction³⁵⁸.

³⁵⁶ « On parle d'antépériphore lorsqu'un même mot ou groupe de mots est répété en début et en fin de phrase, ou qu'un même vers commence et termine une strophe. L'antépériphore est aussi appelée symploque. », Beth, Axelle et Marpeau, Elsa, *op.cit.*, p. 45.

³⁵⁷ Habiyakare, Tito, *Lettres rwandaises, op.cit.*, p. 32.

³⁵⁸ « Répétition d'une même structure syntaxique [...] autrement dit, utilisation, à plusieurs reprises, d'une même construction dans un énoncé », <http://www.lettres.org/lexique/> consulté le 28/08/2007.

Extrait 4 : de *Rwanda 94*.

MORT 2. :

« Nous sommes ce million de cris suspendus
 Au dessus des collines du Rwanda
 Nous sommes ce nuage accusateur
 Nous attendons de vous réparation
 Pour nous les morts
 Et pour tous les survivants
 Pour tous les Rwandais
 Pour tous les hommes de la Terre. »³⁵⁹

Cet extrait est un autre exemple de l'usage fréquent de l'anaphore et de la répétition dans tout texte rwandais qui se veut poétique.

Outre cette répétition, on remarque la prosopopée qui consiste à imaginer le discours d'une personne morte ou absente, ou même d'une chose personnifiée. Dans tous les ouvrages sur le génocide de 1994, et dans *Rwanda 94* en particulier, la prosopopée est comme obligatoire dès qu'il s'agit de s'adresser aux morts ou de les faire parler. Cette pièce de théâtre va au-delà des mots et représente les morts sur scène. En effet, dans la poésie commémorative, les morts occupent une place prépondérante. Les poètes-témoins prennent la parole à la place des morts ou au nom des morts. Ils parlent aux morts et des morts comme s'ils étaient vivants. La prosopopée et la personnification trouvent leur explication dans la culture spirituelle rwandaise du « *Guterekera* » et « *Kubandwa* » (invocation des ancêtres, culte des ancêtres et initiation) qui se déroulaient en prévision d'un malheur (famine, épidémie, mort, guerre) dont les signes précurseurs s'étaient manifestés. Au cours de ces deux cérémonies, les officiants adressent des prières aux esprits des morts ou bien ils entrent en contact par le biais des trances.

³⁵⁹ *Rwanda 94, op.cit.*, p.

De l'oral dans l'écrit

Le style rwandais moderne est marqué par les séquelles du style oral de la langue du commun et non nécessairement le style de la littérature orale traditionnelle qui n'est parvenu aux contemporains que sous sa forme écrite. Ainsi au Rwanda, compte tenu du temps qui s'est écoulé entre la déperdition du pouvoir monarchique qui servit de cadre à cette littérature dite savante, compte tenu de l'espérance de vie, il devient difficile de rencontrer des « hommes de verbe ». Le plus âgé des auteurs du corpus est né dans les années 1950. Raison pour laquelle l'on trouve plutôt les séquelles de la littérature populaire restée active.

Les signes de l'oralité les plus marquants sont l'usage intempestif des proverbes et adages, la tendance à vouloir expliquer et définir les mots et expressions (fonction métalinguistique) et la volonté de tirer une morale de toute situation.

Il faut noter aussi la présence dans la majeure partie des ouvrages, d'un narrateur omniscient dont la phraséologie se rapproche plus de celle d'un conteur qui s'adresse directement au lecteur. Du point de vue narratif, les ouvrages de la littérature rwandaise d'après 1994 montrent essentiellement une narration linéaire. Cette narration est présente dans tous les genres, y compris ceux qui n'appartiennent pas habituellement à la littérature narrative. Le roman rwandais est fécondé par d'autres genres notamment la poésie, en témoignent les échanges épistolaires entre les personnages sous forme de poèmes³⁶⁰, mais également la théâtralité incarnée par nombreux dialogues. Cette remarque sur l'intergénéricité est aussi valable pour toute la poésie qui se présente comme une succession de récits, où l'on décèle parfois une intrigue, mais aussi des personnages en action, spécialement dans la poésie de commémoration.

Concernant l'oralité, deux exemples illustrent cette hybridité du roman rwandais moderne.

³⁶⁰ *Iyizire wowe nakunze, op.cit.*, p. 15, pp. 25-26 et pp. 36-37. Ce sont trois poèmes épistolaires d'amour adressés par un jeune homme à une jeune femme.

On trouve dans *Celui qui sut vaincre* un narrateur jusque-là extradiégétique qui fait irruption dans le récit et cède presque la place à un conteur-auteur « nous » qui s'excuse auprès du lecteur de rompre le fil de la narration :

« Avant de relater la poursuite des événements, il nous semble opportun de nous attarder un tout petit peu sur l'aspect homme-femme [...] »³⁶¹

« Ce qu'il écrivit – dont le contenu est repris ci-dessous – nous parvint plus tard, après l'issue fatale dont il sera question plus loin. Voici ses notes, [...] »³⁶² Les indices d'énonciation de la lecture emboîtent le pas à ceux de la fiction. « Ci-dessous », « plus loin » et « voici » font référence à la matérialité du texte, aux pages ; le texte emprunte ici les traits de l'exposé ou de l'essai.

Dans *Le chapelet ou la machette*, le lecteur est apostrophé directement et à plusieurs occasions. Le lecteur apparaît en corrélation avec des interrogations rhétoriques où le narrateur-auteur sollicite son avis ou mieux son attention sur une opinion qu'il juge universelle. L'auteur tutoie son lecteur, une connivence digne de celle du conteur face à un public. Ainsi trouve-t-on : « C'est ça l'homme aussi. Rarement il reconnaît ses torts. Il pense que c'est lâche de demander pardon. Il cherchera toujours à **te** prouver ses raisons. Des fois même, il **te** forcera à la croire malgré toi. [...] Dis-moi, **cher lecteur**, fait-il absolument que l'autre meure pour que moi je vive ? Faut-il nécessairement tuer pour survivre ? »³⁶³

Les proverbes rwandais ne se construisent pas différemment de ceux des autres cultures. Ils sont lapidaires, font référence à la société et servent à amender, critiquer, analyser une situation donnée ou à donner une morale.

Évoquant les attaques de 1997 à 1999 que l'on appelle communément au Rwanda la « guerre des infiltrés »³⁶⁴, le roman *Giraso* revient subtilement de la brutalité et de la répression qui l'ont caractérisée :

« Après ce temps, les "amasata" commencèrent à attaquer à plusieurs reprises et en plusieurs endroit comme à Mudende, au Bigogwe, à Bugarura et au Murera. Partout où ils passaient des personnes étaient tuées. À partir de ce moment ceux

³⁶¹ *Celui qui sut vaincre*, *op.cit.*, p. 74.

³⁶² *Idem*, p. 86.

³⁶³ *Le chapelet ou la machette*, *op.cit.*, p. 60. (La mise en **gras** est de nous)

³⁶⁴ « Intambara y'abacengezi ».

qui venaient de renouer avec la fraternité recommencèrent à se regarder d'un œil de léopard. Tout le monde se disait "*si quelqu'un te pète dessus et que tu ne pètes pas sur lui, il croit que tu n'as pas de derrière.*" »³⁶⁵

« *Ugusuriye ntumusurire agira ngo nta kibuno ugira* » est l'équivalent en français de « œil pour œil, dent pour dent » et évoque la vendetta, mais il emprunte une image scatologique afin d'éviter l'énonciation crue que l'on trouve dans le proverbe français. Au premier degré, ce proverbe est plutôt comique, cependant son sens second et sa référence sont graves. Cette dualité est inscrite dans l'exégèse même du proverbe³⁶⁶.

La thématique des proverbes est diversifiée et riche. Les proverbes paraissent chaque fois en corrélation avec un thème précis, une morale et leur choix est fonction du but poursuivi par l'auteur ainsi peuvent-ils servir d'ornement ou d'argument.

Pour sensibiliser sur les méfaits de la guerre et introduire ses recommandations sur l'unité et la réconciliation, un père mourant s'adresse à sa fille : « Un proverbe dit : "*celui qui te hais sans se privilégier te dit: battons-nous*". Tu devras veiller particulièrement à l'unité des tiens, cependant sache que ceux avec lesquels vous partagez l'humanité sont des hommes aussi. L'homme devrait être la sentinelle de son voisin, partager ses joies et peines. Un homme en vaut un autre. »³⁶⁷

« Un proverbe dit : "*une rivière torrentielle tarit toute seule*". Après les malheurs du génocide et de l'extermination, nous, Rwandais, avons été envahis par les haines pleines de ségrégation de toute sorte »³⁶⁸ lit-on dans la préface à cet ouvrage où l'auteure met en garde contre tous les extrêmes et les excès qui ont caractérisés le peuple rwandais

³⁶⁵ « Nyuma y'icyo gihe, amasata yakurikijeho ibitero byinshi i Mudende, mu Bigogwe, i Bugarura, mu Murera n'ahandi henshi. Aho banyuraga hose hapfaga abantu. Kuva ubwo abari bamaze kuba abavandimwe, barongeye barebana ay'ingwe. Bose bati "*ugusuriye ntumusurire agira ngo nta kibuno ugira.*" », *Giraso, op.cit.*, p. 21.

³⁶⁶ « Formule figée exprimant une vérité d'expérience, un conseil, et connue de tout un groupe social », définition basique du Dictionnaire Hachette, 2005.

³⁶⁷ « Baca umugani ngo "*Ukwanga atiretse aravuga ngo turwane*". By'umwihariko uzakomere ku bumwe bw'abawe, ariko kandi umenye ko nabo musangiye ubumuntu ari abantu. Umuntu yagombye kuba umuzamu wa mugenzi we noneho ibibi byaza mukabisangira n'ibyiza mukabisangira. Umuntu ni nk'undi. », *Giraso, op.cit.*, p. 13.

³⁶⁸ « Burya koko ngo umugezi w'isuri urisiba. Nyuma y'amahano y'itsembabwoko n'itsembatsemba, Abanyarwanda twajwemo n'inzangano zuzuye ivangura ry'ubwoko bunyuranye. » *Ni urugamba nk'urundi, op.cit.*, p. 3.

durant les événements décrits. Le torrent qui tarit seul est une métaphore de l'auto-anéantissement d'un pays.

Une femme qui s'indigne de voir son fils vouloir épouser une fille de l'autre ethnie s'exclame : « Giraso, tu bafoues notre culture, tu vas épouser Isugi. [...] L'amour, nos filles en ont aussi! En plus elles la dépassent en taille. Giraso, tu devrais savoir ta place! As-tu déjà vu un corbeau se marier avec un ibis blanc? [...] Dormir enlacé avec un ennemi juré! [...] oublies-tu que les siens ont brûlé papa et maman, qu'ils sont morts atrocement? On a dit vrai : "*une vendetta de longue date s'effectue sur un tronc de bananier*". »³⁶⁹

Cet extrait met en avant un argument d'autorité pour dissuader le jeune homme, la culture. Cette mère utilise une allégorie animalière frappante : celle du corbeau dont la couleur et le cri symbolisent la saleté, la laideur, la disgrâce, opposé à l'ibis blanc dont la beauté, l'innocence et la pureté sont positivement connotées. L'impossible entrecroisement d'espèces différentes est mis en exergue. On y remarque une certaine gradation argumentative, de l'argument commun (culture), l'on passe au particulier (sentiment et physique de « nos filles »), puis à l'universel. Ce proverbe rappelle les vertus de la mémoire à oublier, à faiblir. C'est une incitation non seulement à la vigilance mémorielle, mais surtout à l'urgence de la vendetta. Quand elle n'est pas immédiate, la vendetta devient symbolique, elle se fait sur un tronc de bananier de l'ennemi. Ce proverbe est une séquelle de la tradition ancienne³⁷⁰.

Dans la pièce de théâtre *Yarimo gishegesha*, le protagoniste principal, qui préfigure le changement dans les relations interethniques se fâche avec une congénère : « [...] informe-toi de la vérité des choses avant de parler. (*Fâchée*) Diras-tu de toute

³⁶⁹ « Niko Giraso, koko urenze ku muco wacu, ugiye kurongora Isugi. [...] Urukundo ko n'abacu barufite ra! Ndetse bo bamurusha n'igihagararo. Giraso, wagiye umenya umwanya we! Hari aho wigeze ubona ikiyoni kirongorana n'inyange? [...] Gupfumbata inzigo! [...] wibagiwe ko bene wabo aribo batwitse data na mama, bagapfa bashinyaguriwe? Koko ngo *inzigo imaze iminsi ihorerwa umutumba w'insina.* » *Giraso, op.cit.*, p. 30.

³⁷⁰ Voir l'importance que revêt le mot « inzigo » dans le point Culture et société.

personne que tu verras, que c'est un assassin? Le Rwandais avait dit juste : “*La méchanceté n'est pas l'apanage de la race, le prudent s'en distancie*” »³⁷¹

La formule « un rwandais a dit » est l'équivalent de « un proverbe dit » parfois formulé en kinyarwanda « *baca umugani bati* ». « *Umugani* » désigne à la fois le proverbe, le conte, les mythes, toutes sortes d'histoires. Le « Rwandais » dont il est question appartient justement à cette instance énonciatrice hors du temps et des lieux connus.

Parmi tous les ouvrages en kinyarwanda, un roman se présente comme une encyclopédie du proverbe dont il fait un usage presque automatique. Le roman *Ntirenganya* reflète l'usage que le « Rwandais moyen » fait du kinyarwanda. L'auteur a produit l'ouvrage le plus enclin à l'oralité. Avec 18 proverbes et adages sur les 44 pages que compte ce roman, le lecteur rencontre deux ou trois proverbes à chaque page.

La femme effarouchée du héros emprisonné pour soupçon de génocide repousse les avances d'un prétendant « Même l'aide que tu m'accordais, tu peux l'arrêter. Je vivrai de mes moyens, même un proverbe dit : “Seul celui qui l'a façonné peut le casser”. »³⁷² Cette femme rend visite à son mari en prison, et quand elle lui demande pourquoi il parle tristement celui lui rétorque : « Un cœur plein de chagrin ne peut expliquer les paroles. »³⁷³

Voici pêle-mêle quelques autres proverbes que l'on trouve dans ce roman ainsi que leurs traductions :

“*Umunywanyi w'impyisi niwe irya mbere*”³⁷⁴: celui qui pactise avec l'hyène est celui qu'il mange en premier. Ce proverbe est proféré en rapport avec la confiance qu'il faut accorder aux personnes.

“*Akaje karemerwa*”³⁷⁵ : il faut supporter tout ce qui arrive. Proverbe qui exprime la résignation face au destin.

³⁷¹ « Jya ubanza ubaze umenye ukuri uvuge icyo uzi. (N'umujinya) Uzajya ubona umuntu wese uhite umwita umwicanyi? N'umunyarwanda yaravuze, ngo "Ubugome si ubwoko uzi ubwenge arabwirinda." » p. 7.

³⁷² « Ahubwo n'ubwo wamfashaga nushaka ubihagarike. Nzibana, kandi baca umugani ngo Iyakaremye niyo ikamena. », *Ntirenganya*, *op.cit.*, p. 5. Ça veut dire que le sort de l'homme ne dépend d'aucune autre personne, mais de son créateur. « Iyakaremye » du verbe « kurema » : créer, fabriquer, façonner.

³⁷³ « Umutima wuzuye intimba ntusobanura amagambo », *idem*, p.7.

³⁷⁴ *Idem*, p. 8.

“*Ubamba isi ntakurura*”³⁷⁶: celui qui accroche la Terre ne tire pas. En d’autres mots il est inutile de se fatiguer, de fournir des efforts face à un travail de titan ou une situation sans issue.

“*Kugira agahinda si uguhora urira*”³⁷⁷: être triste ne signifie pas pleurer tout le temps. Il faut savoir cacher sa souffrance ou on peut souffrir en silence.

“*Amavuta masabano [nta] fata ku mubiri*”³⁷⁸: le beurre quémanté ne tient pas sur le corps. Il faut compter sur ses propres moyens et ne pas compter sur la générosité.

“*Uhishira umwanzi akakumaraho urubyaro*”³⁷⁹: si tu abrites un ennemi, il tue tous tes enfants. Il ne faut pas couvrir un ennemi, ou toute personne suspecte.

“*Akatari amagara bajya ku isoko*”³⁸⁰: il n’y a que la vie que l’on ne peut acheter au marché.

“*Kubaho ni ukubana*”³⁸¹: vivre, c’est vivre ensemble.

“*Uwicaye nabi ababaza imbere ye*”³⁸²: qui s’assied mal, fait mal à son « devant ». Ici le devant (*imbere*), contraire du « derrière » est un euphémisme pour dire : les organes génitaux. Ce proverbe est utilisé pour mettre en garde contre les dangers d’une sexualité débridée (au premier degré) mais il est étendu à tous les autres domaines. C’est une dissuasion à trop s’engager en quoi que ce soit, une invitation à la modération.

Dans le même registre des proverbes qui font référence au sexe - sujet devenu tabou avec la christianisation – on trouve dans la pièce de théâtre *Gisa na Feza*: « Tujye twibuka buri gihe ko *iyu umugabo aguye atari ko ibye bimeneka* »³⁸³ (Gardons toujours à l’esprit que quand un homme tombe, ses choses ne se cassent pas nécessairement).

³⁷⁵ *Idem*, p. 9.

³⁷⁶ *Idem*, p. 12.

³⁷⁷ *Idem*, p. 13.

³⁷⁸ *Idem*, p. 14.

³⁷⁹ *Idem*, p. 17.

³⁸⁰ *Idem*, p. 17.

³⁸¹ *Idem*, p. 21.

³⁸² *Idem*, p. 23.

³⁸³ *Gisa na Feza*, p. 49. Le proverbe a été intégré dans le texte, l’original est plus expressif: « *Iyo umugabo aguye siko amabya ye ameneka*: quand un homme tombe, ses testicules ne se cassent pas nécessairement ».

“*Inkoni ikubise mukeba uyireza urugo*”³⁸⁴ : le bâton qui a frappé ta rivale, tu le jettes par-dessus l’enclos. Ça veut dire simplement qu’il faut apprendre à partir de l’expérience de ceux avec lesquels l’on est en compétition.

“*Ba magambo meza asukuye sibo na miseke igoroye*”³⁸⁵ : les diseurs de bons mots propres ne sont pas toujours les chalumeaux droits. Méfiance face aux éloquents, ils ne sont pas obligatoirement les plus sages.

“*Uhiriye munzu wese ashaka aho apfunda umutwe*” : quand la maison brûle, on cherche où cacher sa tête. En cas d’extrême nécessité, toutes les solutions sont envisageables, même les pires.

Les ouvrages rédigés en français utilisent également les adages et proverbes kinyarwanda. Certains ouvrages les transcrivent traduits en français et utilisent une typographie particulière pour signifier leur présence. Parfois, ils sont fondus au corps du texte d’où une opacité pour le lecteur non rwandais.

« Tous contre nous et nous contre tous ! Il est évident que nous essayons de normaliser nos rapports. Diplomatiquement, nous sommes obligés d’y croire. Gardez à l’esprit que même guérie, une plaie laisse des cicatrices ! Et *je te hais* devient difficilement *je t’aime.* »³⁸⁶

Dans le roman *Celui qui sut vaincre*, cette dernière phrase est une traduction d’un adage kinyarwanda « *Ndakwanze ntivamo ndagukunze* ». C’est plutôt un adage qui exprime toujours la méfiance face à la personne que l’on a offensé même après la réconciliation.

Le héros de ce roman est emprisonné en Belgique pour assassinat. Il apprend par la bouche du commissaire que sa femme et ses enfants l’ont quitté. Il répond au commissaire : « les larmes d’un homme coulent vers l’intérieur »³⁸⁷ du kinyarwanda « *Amarira y’umugabo atemba ajya mu nda* » (littéralement : les larmes d’un homme coulent vers le ventre), et l’homme dont il est question c’est d’abord la personne de sexe

³⁸⁴ Ntirenganya, *op.cit.*, p. 25.

³⁸⁵ *Idem*, p. 25.

³⁸⁶ *Celui qui sut vaincre*, *op.cit.*, p. 25.

³⁸⁷ *Idem*, p. 61.

masculin, mais c'est aussi toute personne courageuse. C'est un proverbe qui incite au stoïcisme.

De l'intertexte

Selon Jocelyn Letourneau :

« L'intertexte, ou groupe de textes formant réseau, est, à la base, constitué par un ensemble d'énoncés qui sont agglomérés de telle manière qu'ils donnent lieu à l'apparition de tous cohérents (textes). Ces énoncés revêtent diverses formes, verbales, écrites, iconiques, allant des plus communes (injures, blagues, proverbes, sentences, préjugés, épithètes, platitudes, etc.) et des plus simples (graffiti, slogans, annonces publicitaires, clichés, caricatures, etc.) jusqu'aux plus célèbres et aux plus complexes (thèses, visions du monde, doctrines, etc.) »³⁸⁸.

La majorité des écrivains rwandais, qu'ils écrivent en kinyarwanda ou en français, ont fait des études qui leur ont permis d'acquérir une culture générale. Cette dernière constitue leur principale « source », quand il s'agit des références hors du Rwanda. Leurs ouvrages en témoignent amplement par le nombre de citations, d'allusions et de paraphrases qui y apparaissent : allusion historique (à l'histoire ou aux personnages historiques), allusion littéraire (y compris la citation d'autres ouvrages) et une abondante allusion biblique.

Dans les ouvrages écrits en kinyarwanda et destinés aux lecteurs rwandais, toute forme d'intertexte est un affichage et une démonstration de la culture. On peut se faire une idée du niveau d'instruction d'un écrivain à partir de ses citations-allusions, par extension à sa « bibliothèque virtuelle ».

Commençons notre parcours comparatif par les classiques français, vestiges d'un enseignement calqué sur celui de l'ex pays colonisateur.

³⁸⁸ LÉTOURNEAU, Jocelyn, « Le texte historique comme objet de l'analyse littéraire » in Duchet, Claude et Vachon, Stéfane (sous la direction de), *La recherche littéraire. Objets et méthodes*, Montréal, XYZ, 1993, p. 167.

Cet extrait de la pièce théâtrale *Gisa na Feza* réécrit *Le loup et l'agneau* de Jean de la Fontaine. La famille de Feza a été anéantie par les membres de la famille de son ex-ami. Pour se défendre, Gisa use d'une paraphrase. Si la réplique coïncide bien avec la distribution des acteurs (les deux jeunes gens ont étudié jusqu'à l'université, ils furent formés à l'étranger), elle sera difficilement comprise par un lectorat local n'ayant pas le même niveau d'études.

« **Feza** : Je sais bien que quand mes parents et frères ont été tués tu n'étais pas au pays, tu étais à l'école en Europe, cependant ce que les membres de ta famille ont fait, suffit. Ils ont travaillé pour toi!

Gisa (étonné) : Je deviens l'agneau dévoré par le loup qui l'accusait de l'avoir insulté l'année d'avant sa naissance. C'est étonnant. »³⁸⁹

En guise d'épigraphe, la romancière Umulisa (pseudonyme de Gasimba François Xavier, écrivain et militant des droits de l'homme) propose un précepte du maître à penser de l'auteur :

« "Chaque fois que tu es opposé à quelqu'un, essaie de le gagner par l'amour. Au cours de ma vie, j'ai essayé cette méthode qui m'a plusieurs fois tiré d'une mauvaise passe. " Paroles de Mahatma Gandhi. »³⁹⁰

Il évoque ensuite dans le texte une sœur italienne qui s'est opposé au génocide jusqu'à la mort, une personnalité que l'auteur a pu bien rencontrer au cours de ses investigations sur les massacres du génocide, dans des rapports d'autres organismes de droits de l'homme ou encore dans les ouvrages de Fest' Africa 2000³⁹¹ qui tous l'évoquent ; festival auquel cet auteur a participé lors de l'exhibition des livres à Kigali.

³⁸⁹ « Feza : Yego ndabizi bica ababyeyi n'abavandimwe banjye ntiwari uhari wigaga i Burayi, ariko ibyo bene wanyu bakoze birahagije. Barakagukoreye di!

Gisa (yimyozza) : Erega mpindutse akana n'intama kazize imikaka y'ikirura, kikabeshyera ngo karagitutse umwaka ushize, kandi icyo gihe ko kari kataravuka. Ni akumiro! », *Gisa na Feza, op.cit.*, p. 7.

³⁹⁰ « "Buri gihe hari abo muhanganye, ujye ugerageza kubatsindisha urukundo. Mu buzima bwanjye bwose, nagerageje ubwo buryo kandi bwankuye kenshi mu kaga" Byavuzwe na Mahatama Gandhi. », *Agasaro, op.cit.*, p. 4.

³⁹¹ Ce personnage réel apparaît spécialement dans *L'Aîné des orphelins*, Paris, Éditions du Seuil, 2000 de Tierno Monenembo ; *La phalène des collines*, Butare, Éditions Kuljaama, 2000 de Koulsy Lamko et dans *Murekatete*, Bamako/Lille, Le figuier/Fest' Africa éd., 2000 de Monique Ilboudo.

« Vous allez m'excuser nous ne parlerons pas plus longuement, ma grande sœur de Maranyundo au Bugesera a été assassinée hier par des malfaiteurs. Je voulais aller m'enquérir si ses enfants sont arrivés sains et saufs chez l'italienne Loccatelli de Nyamata où ils se sont réfugiés. »³⁹²

Un autre classique est présent dans le texte kinyarwanda : Pierre Corneille, dans une citation du *Cid* devenue comme une formule figée. Le texte est en français, isolé dans une pièce de théâtre en kinyarwanda. Ce fragment intertextuel montre que le lectorat et le public visés par l'œuvre ont été, au minimum, scolarisés dans le secondaire. Il s'agit d'une réplique du président d'un tribunal à une jeune femme qui s'étonne qu'il ait une telle grande responsabilité alors qu'il est jeune :

« C'est parce que j'ai fini mes études encore jeune en français l'on dit "aux âmes bien nées la valeur n'attend pas le nombre des années". Le fait que je sois encore jeune ne peut m'empêcher de résoudre des confits difficiles. »³⁹³

D'autres ouvrages évoquent soit à titre argumentatif soit à titre ornemental, les paroles célèbres des savants et personnalités.

La phrase : « [...] Sache que Galileo a dit que la terre tourne, ils le tuèrent en lui demandant de se rétracter pour être pardonné; mais il a soutenu sa vérité en disant: "et pourtant elle tourne" »³⁹⁴ sert d'argument de persuasion dans la pièce théâtrale qui l'évoque, tandis que « Giraso et Isugi s'en allèrent vivre ensemble éternellement dans la ville de Gisenyi, montrant au monde entier comme Martin Luther King que l'amour est fort »³⁹⁵ est plutôt une plus value au *happy end* d'un roman où les oppositions ethniques n'ont pas eu raison de l'union matrimoniale qui constitue l'intrigue. L'évocation de cette personnalité connue pour sa lutte contre le racisme aux États-Unis d'Amérique est

³⁹² « Yewe umbabarire ntituganiriye, hari mukuru wanjye utuye i Maranyundo mu Bugesera waraye ahitanywe n'ababagizi ba nabi. Nagira ngo njye kubaza niba abana bahungiyeye ku mutaliyanikazi Rocateli w'i Nyamata bagezeyo amahoro. », *Agasaro, op.cit.*, p. 13.

³⁹³ « Ni uko nize amashuri nkayarangiza nkiri muto. Kandi mu gifaransa baravuga ngo : "aux âmes bien nées la valeur n'attend pas le nombre des années". Kuba nkiri muto ntibyabuza gukemura ibibazo bikomeye. » *Umurashi w'ikinyoma, op.cit.*, p. 37.

³⁹⁴ « [...] Gusa Garire yavuze ko isi yikaranga bamwica bamusaba ko yavuguruzaga iryo hame kugira ngo bamureke; nyamara aremera ahagarara ku kuri kwe agira ati : "Nyamara isi irikaranga". » *Abahuza bo mu Kabyeyi, op.cit.*, p. 34.

³⁹⁵ « Naho Giraso n'Isugi bagiye kwibanira ubuziraherezo mu mujyi wa Gisenyi, bereka isi yose nka Martin Luther King ko urukundo rufite imbaraga. », *Girasoro, op.cit.*, p. 36.

un écho adéquat à la fin d'un ouvrage qui prône la cohabitation pacifique, ouvrage de la plume d'un militant des droits de la personne.

Il découle de tout ce qui précède que la littérature fictionnelle en kinyarwanda, comme toutes les autres en langues africaines ou locales, ne peut se passer de l'influence des littératures européennes qu'elle prend comme modèle. Qu'en est-il des ouvrages écrits en français ? J'ai déjà souligné le fait que, pour ces derniers, c'est le kinyarwanda qui contamine le lexique. L'intertextualité devient plus discernable, car les écrivains qui écrivent en français sont ceux qui ont une confiance supplémentaire et un niveau d'instruction avancée par rapport à ceux qui écrivent en kinyarwanda. Ils citent leurs sources et/ou les paraphrasent d'une manière plus limpide. Le texte ou l'idée originale ne souffrent pas du passage d'une langue à l'autre comme cela a pu arriver dans le premier cas.

On trouve des citations presque évidentes. Ainsi le lecteur s'attend dès la lecture du titre *Le chapelet ou la machette* à rencontrer un discours biblique. Le roman, qui se veut une critique de la religion recopie des pans entiers de la Bible. Un curé belge prêche devant les fidèles : « Comme Dieu a combattu pour les Israéliens, il le fera aussi pour les hutus. Vous êtes le peuple choisi, chers enfants. [...] Vous savez très bien que votre cause est ma cause. » Le narrateur prend le relais « Comme pour appuyer la véracité de ses mots, il leur lut Isaïe 41 : 8-13 : « Écoute, Israël, mon serviteur, peuple de Jacob que j'ai choisi [...] N'aie pas peur j'arrive à ton secours »³⁹⁶ le roman ne fait pas que donner la référence biblique mais retranscrit tout le texte. Cependant parfois il donne une référence sans soumettre le texte « La parole de l'Apocalypse 3 : 15 - 17 lui vinrent à l'esprit et il s'inquiéta du sort que lui réserverait le Christ à son retour »³⁹⁷ ce qui oblige le lecteur à effectuer une recherche et une lecture secondaire ; ou encore il cite un texte biblique sans en donner la référence :

« Il pensa aussitôt aux Saintes Écritures et les mots de Jésus s'adressant à ses disciples lui vinrent vives à la mémoire "Il y aura des faits qui entraînent les hommes à pécher. Mais malheur à celui qui en est la cause! Il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attache au cou une grosse pierre et qu'on le jette dans la mer,

³⁹⁶ *Le chapelet ou la machette, op.cit.*, pp. 50-51.

³⁹⁷ *Idem*, p. 78.

que s'il faisait tomber dans le péché un seul de ces petits. Prenez bien garde!"
Grave sentence en effet! »³⁹⁸

Même si l'intertexte biblique est dominant dans cet ouvrage, une certaine similitude de titres ne peut échapper au lecteur de la littérature africaine surtout. Ainsi « Chapelet au cou, machette à la main, Célestin marchait devant cette immense masse qui partait à l'assaut »³⁹⁹ est inspiré et rapproche encore plus *Le chapelet ou la machette* de celui qui l'a influencé : *Un fusil dans la main un poème dans la poche* d'Emmanuel Dongala⁴⁰⁰. L'un s'en prend au système clérical comme l'autre avait jadis critiqué les systèmes politiques africains. Et manifestement l'auteur étant un bon lecteur des classiques, une allusion à Senghor constitue le premier intertexte décelable :

« Le prélat le vit [le visage déçu de ses fidèles] et il s'y attendait déjà puisqu'il avait demandé à Célestin d'apprêter les chansons de deuil. Prétendant mieux connaître les Africains et les Rwandais en particulier, il affirmait qu'ils comprennent par les émotions que par le bon sens. Il déclarait le détenir d'un philosophe africain. »⁴⁰¹

Dans la pièce de théâtre *Butera bwa Bugabo ou le fils du survivant*, une pièce qui peut aussi se relier à l'existentialisme car elle discute des conditions de vie et des survivies des rescapés du génocide ; Banziziki, un de ces derniers se parle :

« “ Être ou ne pas être ” n'est pas pour moi un problème. (*Migabo et sa fiancée rient aux éclats*) Vous riez mais moi je répète que “ être ou ne pas être ” n'est pas pour moi un problème »⁴⁰² et Mukeshimana lui demande: « Tu as déjà trouvé la réponse pour

³⁹⁸ *Idem*, p. 78. Cet extrait tronqué est tiré du *Nouveau Testament, Luc 17, 1-3*. L'écrivain manipule le texte car il ne reprend pas tout le troisième verset : « Prenez garde à vous-mêmes. Si ton frère a péché, reprends-le; et, s'il se repent, pardonne-lui. ». La troncature sert l'objectif de critique du clergé de ce roman.

³⁹⁹ *Idem*, p. 36.

⁴⁰⁰ Emmanuel Dongala, *Un fusil dans la main, un poème dans la poche*, 1973, réédité chez Serpent à plumes, 2003.

⁴⁰¹ *Le chapelet ou la machette, op.cit.*, p. 21. Paraphrase à peine voilée de « L'émotion est nègre comme la raison est hellène », in *Liberté I : Négritude et humanisme*, Paris, Le Seuil, 1964, p. 24.

⁴⁰² *Butera bwa Bugabo ou le fils du survivant, op.cit.*, p. 39.

William Shakespeare ? »⁴⁰³ La citation et sa référence sont ainsi explicites dans une pièce qui a des airs du *Procès* de Kafka.

Le roman *Celui qui sut vaincre* recopie également deux extraits d'un livre. Il s'agit d'une citation dégressive : le narrateur rapporte ce que le personnage d'un anthropologue qui comparait en qualité d'expert cite d'un auteur américain célèbre qui, lui-même cite d'autres chercheurs. La situation est celle où un personnage lit un ouvrage pour le lecteur, par le biais du motif de plaidoirie : « Citant plusieurs travaux scientifiques sur et dans la société américaine, Dale Carnegie, auteur du célèbre ouvrage *Comment se faire des amis*, note dans le chapitre consacré aux illettrés du mariage que les désaccords conjugaux sont dus, par ordre d'importance, au manque d'harmonie sexuelle, aux divergences d'opinions sur l'emploi du temps, aux difficultés financières et aux anomalies mentales ou physiques. »⁴⁰⁴

Après avoir fourni sa source, le roman reprend deux extraits de cet ouvrage citant d'autres auteurs : « "D'où vient la discorde conjugale ?" Par le docteur G.V. Hamilton et Kenneth Macgowan. [...] » et « Le Révérend Pasteur Butterfield de New York. »⁴⁰⁵ Ces citations servent à augmenter le crédit du livre de l'auteur et à montrer ce dernier comme un lecteur critique qui appuie ses points de vue par des arguments diversifiés.

Ce roman poursuit son entreprise de citation en reprenant une blague machiste tirée d'internet, une cyber-citation :

« Tu ne connais pas la géographie des femmes. [...] Entre 18 et 20 ans, une femme est comme l'Afrique : à moitié sauvage, naturellement belle, pleine de mystérieux deltas et à la fertilité certaine. De 21 à 30 ans, elle est comme l'Amérique : développée et ouverte [...]. Entre 31 et 35, elle comme l'Inde : sensuelle, relaxée, [...]. Entre 36 et 40 ans, une femme est comme la France : délicieusement mûre et agréable à visiter. Entre 41 et 50 ans, elle comme la Yougoslavie, la guerre est maintenant perdue [...]. Entre 51 et 60 ans, elle est comme la Russie, [...] climat frigide décourage les visiteurs. Entre 61 et 70 ans, la femme est comme la Mongolie, un glorieux passé de conquêtes, mas hélas

⁴⁰³ *Idem*, p. 40.

⁴⁰⁴ *Celui qui sut vaincre*, *op.cit.*, p. 74.

⁴⁰⁵ *Idem*, p. 75.

aucun futur. Après 70 ans, elle devient comme l'Afghanistan : beaucoup savent où ça se trouve, mais personne ne veut plus y aller. Ça, c'est la parole des sages. »⁴⁰⁶

On peut conclure que les écrivains rwandais usant le français lisent plus que leurs congénères utilisant le kinyarwanda ; mais encore mieux, qu'écrire en français facilite l'intertextualité avec les classiques de la littérature française et de la littérature négro-africaine. On peut aussi croire que les auteurs n'ont pas nécessairement lu les ouvrages qu'ils citent (à quelque exception près) car ils ne citent souvent que les passages qui appartiennent à un patrimoine littéraire désormais mondial.

Le bilan stylistique des ouvrages du corpus montre que tous les procédés littéraires sont plus ou moins représentés dans la littérature rwandaise, à des degrés divers selon que l'on passe d'une langue à une autre, d'un genre à un autre et d'un écrivain à un autre. On pourrait même dire qu'un style littéraire spécifiquement rwandais existe et s'exprime par le biais des ressemblances que l'on rencontre dans divers ouvrages. Ce dénominateur commun est conditionné par l'habitus langagier réservé du Rwandais, un profond rattachement à la langue rwandaise et une subordination à l'autorité religieuse et politique. Il en ressort une description d'une société paisible moulée d'avance chez les écrivains locaux (écrivant en kinyarwanda au Rwanda) et d'une société révoltée, une société du débat chez les écrivains rwandais écrivant en d'autres langues, pour un autre type de lectorat. Ainsi la littérature rwandaise s'écrit selon des rythmes différents. L'histoire et la société rwandaises y sont interprétées à l'aune de l'histoire officielle et du discours social hégémonique.

⁴⁰⁶ *Idem*, pp. 92-93.

Chap. 3 : Histoire et Société rwandaise dans la littérature

La littérature rwandaise a souvent été caractérisée comme « sociale » de même que la plupart des littératures d’Afrique. L’art pour l’art est un genre à naître dans ce pays où le verbe, le discours et la parole portent souvent une vision du monde qui se veut “collective”. L’écrivain rwandais est un porteur de mémoire, un porte-parole, un moralisateur. Ainsi les ouvrages de cette littérature regorgent de références historiques réelles, de références à la société réelle, à une société imaginaire fantasmée et au système social de relations. L’écrivain rwandais dépeint la société, il effectue une modélisation de la société à partir du discours qui y circule. En d’autres termes, il puise dans la société la matière d’écriture et rend à la société un produit fini (ou un produit à finir, un projet) faite de ses vues, ses réflexions, ses appréhensions garnissant un noyau commun à tous.

La problématique de l’histoire et de la société dans la littérature est l’une des pistes des études sociocritiques. Ces dernières visent la détermination des règles du discours, l’analyse des discours sociaux dominants et des discours dissidents. Dans son article « Hégémonie, dissidence et contre-discours », Marc Angenot définit « le concept *d'hégémonie*, compris comme la résultante synergique d'un ensemble de mécanismes unificateurs et régulateurs qui assurent à la fois la division du travail discursif et l'homogénéisation des rhétoriques, des topiques et des *doxa*. »⁴⁰⁷

En effet, les œuvres littéraires occupent différentes positions dans cet univers énonciatif et même celles qui occupent la même position entretiennent une relation différente : face à face (opposition sur un sujet, critique), dos-à-dos (indifférence), côte-à-côte (consensus). Ce positionnement est intéressant à étudier selon des axes thématiques chers à la sociocritique.

Dans le cadre de cette recherche, j’examinerai trois axes majeurs : l’histoire (histoire du Rwanda et particulièrement histoire du génocide) telle que reproduite par les ouvrages du corpus ; la politique et la justice (deux *topoi* essentiels qui établissent un

⁴⁰⁷ <http://sociocritique.mcgill.ca/Pdf/Angenot2.pdf> consulté le 03/09/2007.

lien entre génocide et règles sociales) ; enfin la culture et la société (la question des relations sociales, de l'identité et de l'altérité, de la morale et des croyances).

Difficulté à écrire une Histoire du Rwanda

Un auteur de fiction peut-il prétendre à la véracité qui caractérise les recherches en Histoire ? L'histoire que reconstruisent les œuvres fictives peut-elle servir aux autres disciplines des sciences humaines plus scientifiques dont l'Histoire? Le débat sur le « vraisemblable » de la littérature que l'on oppose à la véracité des faits existe depuis longtemps. Il est évident que la littérature intègre l'histoire dans ses ouvrages, et cela paraît inévitable car l'écrivain doit placer l'action d'un personnage dans un espace et dans un temps. L'inverse n'est pas sûr c'est-à-dire que l'Histoire (discipline) utilise un matériau fictif. Cependant le personnage (les personnalités), le temps et l'espace constituent trois substances essentielles à l'analyse aussi bien historique que littéraire. Le factuel et le fictif se les partagent.

La littérature écrit une certaine histoire, parfois elle écrit une histoire plus audacieuse car on est parfois tenté de dire qu'il n'existe pas de déontologie littéraire. Les ouvrages littéraires sont diversifiées, les seules limites à la liberté créative étant celles que s'impose l'écrivain ou celles que la société trace comme garde-fou. Ces limites sociales sont de plusieurs ordres : idéologique, politique, religieux, culturels, etc. L'écrivain qui essaie de braver ces limites se confronte à des oppositions car il enfreint les normes (souvent tacites) de prise de parole ou de prise de plume. Toutes les sociétés ont leurs sujets plus ou moins tabous, certaines en ayant beaucoup plus que d'autres. Les écrivains qui les dépassent deviennent des pionniers, leurs ouvrages sont originaux. Souvent pour s'en emparer, certains écrivains s'exilent vers les pays où existe plus de liberté, ou bien optent pour l'usage de la langue de ces pays.

Il existe ainsi une différence entre les ouvrages écrits et édités en kinyarwanda et ceux écrits en français, quant à la conception de l'histoire. Les premiers reprennent l'histoire « officielle », celle qu'ils puisent dans le discours politique, les médias officiels tandis que les derniers n'ont pas de limite de sources d'information et d'inspiration. J'ai eu l'occasion de souligner le caractère propagandiste (ce qui n'a rien

de négatif) de la littérature écrite au Rwanda car issue des concours à objectifs sociopolitiques bien clairs.

Il faut d'emblée savoir que le Rwanda est un pays sans manuel d'histoire écrite officielle connue à ce jour. Cela ne veut pas dire que le Rwanda ne fait pas objet des recherches historiques, bien au contraire, le foisonnement de ces recherches et les contradictions qu'elles contiennent ont occasionné une sorte d'arrêt sur l'histoire. Les périodes ayant précédé le génocide (monarchie, colonisation, et deux républiques) ont été réinterprétées à l'aune de l'événement qui venait de troubler l'histoire, l'événement lui-même faisant objet de plusieurs dissertations antinomiques (et le qualificatif n'est pas assez fort) et passionnées, il n'y a que l'après qui est plus commode mais il n'intéresse guère les historiens, sauf les aspects en rapport direct. Cette division du Rwanda en périodes distinctes constitue la seule chose la plus partagée, mais, actuellement, il existe surtout un avant et un après 1994. Cette dernière conception, la plus simple, se retrouve dans les ouvrages édités au Rwanda, tandis que les ouvrages écrits en français développent plus les analyses. On peut tirer une sous-hypothèse dans cette partie à savoir que : l'histoire du Rwanda dans la fiction littéraire ressemble à l'histoire officielle contemporaine.

Pour nous faire une idée de l'histoire officielle actuelle du Rwanda (actuelle puisque que tous les pouvoirs en place ont réécrit chaque fois l'histoire) la consultation des sites web officiels du gouvernement et de certains ambassades rwandais a été enrichissante. L'histoire se présente sous forme de chronologie laconiquement commentée.

Ainsi, sur le site officiel du gouvernement rwandais, sous l'onglet HISTORY on trouve les sous-titres suivants :

PRE-COLONIAL, période précoloniale où il est mentionné :

« Pre-colonial Rwanda was a highly centralized Kingdom presided over by Tutsi kings who hailed from one ruling clan. [...] While the relationship between the king and the rest of the population was unequal, the relationship between the ordinary Bahutu, Batutsi and Batwa was one of mutual benefit mainly through

the exchange of their labour. The relationship was symbiotic. A clientele system called "Ubhake" permeated the whole society. »⁴⁰⁸

Dans la période suivante, COLONIAL, le même site mentionne : « In 1935 the Belgian colonial administration introduced a discriminatory national identification on the basis of ethnicity. Banyarwanda who possessed ten or more cows were registered as Batutsi whereas those with less were registered as Bahutu. »⁴⁰⁹

Ensuite se succèdent les points suivants : POST-INDEPENDENCE (l'après indépendance) ; THE RWANDESE PATRIOTIC FRONT (RPF) (le Front Patriotique Rwandais) ; THE ARMED STRUGGLE (La lutte armée, la guerre) ; THE SEARCH FOR PEACE (la recherche de la paix) ; THE ARUSHA PEACE AGREEMENT (les accords de paix d'Arusha) ; GENOCIDE (génocide) ; THE FALL OF THE GENOCIDAL REGIME (la chute du régime génocidaire) ; clôturés par les HIGHLIGHTS OF RWANDA'S RECENT HISTORY (Chronologie de l'histoire récente du Rwanda). La thématique est sélectionnée, le problème est que la chronologie s'arrête en 2000.

Sur le site internet de l'Ambassade du Rwanda en Belgique, la chronologie s'arrête le 19/07/1994 avec la formation du gouvernement d'unité nationale par le FPR et sept autres partis politiques. On n'y trouve rien sur l'après sous l'onglet histoire. Cette chronologie partielle, écrit une histoire qui intègre des détails soutenant l'idée selon laquelle l'histoire du Rwanda est écrite selon plusieurs points de vue. En guise d'introduction on trouve :

« Le Rwanda constitue une triple exception en Afrique : a - Depuis plusieurs siècles, il forme un État - Nation peuplé par trois grands groupes humains : les Twas, les Hutus et les Tutsis. b - Le Rwanda n'est pas une création du colonisateur qui aurait rassemblé les différentes zones en une nouvelle entité

⁴⁰⁸ « Le Rwanda précolonial était un royaume très centralisé dirigé par des rois tutsis descendant d'un seul clan régnant. [...] Même si l'inégalité existait entre le roi et le reste de la population, la relation entre les Bahutu, les Batutsi et les Batwa ordinaires était basée sur le bénéfice mutuel principalement à travers leur échange de travail. La relation était symbiotique. Le système de clientèle nommé "ubhake" a imprégné à toute la société. », <http://www.gov.rw/> consulté le 05/09/2007.

⁴⁰⁹ « En 1935, l'administration coloniale belge introduisit une carte d'identité nationale discriminatoire basée sur l'ethnicité. Les Rwandais qui possédaient dix ou plus de dix vaches furent enregistrés comme Batutsi, tandis que les autres possédant moins furent enregistrés comme Bahutu. », *Idem*.

politique composite et à laquelle il aurait imposé un nom de son invention. c - Ses trois groupes humains, les Twas, les Tutsis et les Hutus, constituent une seule et même ethnie : l'ethnie des Banyarwanda. »⁴¹⁰

Cette hypothèse d'une seule ethnie est l'un de chevaux de bataille du gouvernement actuel après 1994, elle balaye ainsi toutes les idéologies précédentes qui ne parlaient pas seulement de trois ethnies, mais ouvertement de trois races.

Parmi les dates qui paraissent dans les deux chronologies, on trouve sur le site officiel du gouvernement : 1994 : « April - President Habyarimana dies in a plane crash. Genocide begins. RPF launches the final campaign to stop the genocide »⁴¹¹ tandis que sur celui de l'ambassade du Rwanda en Belgique : « 6 avril 1994 : l'avion qui transportait les présidents rwandais et burundais, en provenance de Tanzanie, est abattu au-dessus de Kigali. »⁴¹² La précision chronologique et la mention des faits est différente de l'une à l'autre. L'ambassade du Rwanda en Belgique ajoute, « 7 avril - 3 juillet 1994 : début du génocide des Tutsis et le massacre des Hutus, par les milices du MRND et du « HUTU POWER » ; ce 7 avril, dix casques bleus belges seront tués en même temps que le Premier Ministre Agathe UWILINGIYIMANA, qu'ils protégeaient. Trois civils belges seront aussi tués dans la préfecture de Gisenyi (Rambura). »⁴¹³ Remarquez aussi l'insertion de la mort des ressortissants belges dans la chronologie.

Alors existe-t-il une histoire du Rwanda ou des histoires du Rwanda. Si deux organes officiels ne peuvent « raconter » la même Histoire, qu'advient-il chaque fois que les intérêts personnels ou nationaux sont en jeu ? L'on s'imagine la posture encore plus problématique et plus hésitante des écrivains du commun de mortels. Les autres ambassades proposent des onglets « génocide » et non « histoire », c'est le cas avec l'ambassade du Rwanda en Allemagne et l'ambassade du Rwanda en Grande Bretagne.

L'histoire du Rwanda apparaît dans la littérature sous forme, pour l'essentiel, d'allusions aux grandes dates et aux faits, et non sous forme de réflexion ou d'analyse historique telles que l'on peut les retrouver dans le roman historique. Elle y reflète l'hésitation qui persiste dans le monde scientifique et politique à ce sujet mais elle se

⁴¹⁰ <http://www.ambarwanda.be/pages/fhistoire.htm> consulté le 05/09/2007

⁴¹¹ Avril – le président Habyarimana meurt dans un crash d'avion. Le génocide commence. Le FPR lance la dernière campagne pour arrêter le génocide : <http://www.gov.rw/> consulté le 05/09/2007

⁴¹² <http://www.ambarwanda.be/pages/fhistoire.htm> consulté le 05/09/2007

⁴¹³ *Idem.*

conforme au discours officiel. La fiction invente des mots nouveaux pour contourner les noms réels et évite ainsi un débat.

De histoire du Rwanda dans la littérature d'après 1994.

La référence à l'histoire du Rwanda est effective dans plusieurs ouvrages de l'après génocide. Ce dernier constitue surtout le sujet le plus abordé (voir *supra* pour les mots qui le désignent). L'histoire est plus abondante dans les ouvrages édités en français et les ouvrages qui se concentrent sur le génocide et non sur l'après génocide. C'est la différence que l'on établit entre les ouvrages sur les droits de la personne des éditions Ibarwa et les ouvrages d'auteurs n'ayant pas écrit en réponse à un concours ; tel que le *Rwanda 94*, pour lequel les frontières entre la réalité à la fiction deviennent presque inexistantes.

Cet ouvrage (*Rwanda 94*) qui met en scène le génocide, ne manque pas d'évoquer ses origines lointaines. Il effectue un survol critique de l'histoire du Rwanda depuis la période précoloniale à nos jours. On y retrouve les dates, les faits et les différents acteurs politiques, cités par leurs noms authentiques. Il est à cet égard le plus audacieux et le plus complet.

Dans la troisième partie du spectacle intitulé « La litanie des questions »⁴¹⁴, plusieurs scènes portant les titres « RTLM », « l'ONU », « 1959 », « LES COLONS », « ÉGLISE » est plutôt une remémoration dégressive des événements de cette période et des grandes dates qui ont menés aux divisions et au génocide. Les personnages sont des morts numérotés mort1, mort2 ; mort3, ..., qui ressassent ces faits en commençant chaque fois par : « qu'ils n'oublient pas de dire que ... ; diront-ils que ..., parleront-ils de ... »⁴¹⁵

Le feu sous la soutane, roman qui réécrit la saga juridique d'un prêtre rwandais⁴¹⁶ exilé en France, lequel défraie les chroniques de journaux depuis 1994, ne cite pas de noms, mais quiconque connaît l'histoire du génocide perçoit les références implicites. Ainsi le nomme-t-il Stanislas, un nom qui rime avec le nom réel du prêtre en

⁴¹⁴ *Rwanda 94, op.cit.*, pp. 49-73.

⁴¹⁵ *Rwanda 94, op.cit.*, pp. 51-73, *passim*.

⁴¹⁶ Wenceslas Munyeshyaka.

question, par contre un autre personnage nommé Paul, gérant de l'hôtel de Milles Collines⁴¹⁷ avant et pendant le génocide y apparaît sous son vrai prénom.

Le recueil de poèmes de Rurangwa JMV, *Poèmes pour mon peuple*, composés de 1986 à 1999, suivent aussi un fil chronologique. Il est composé de trois parties : « Exil », « Lutte pour la patrie », « Génocide et Mémoire » et « Espoir des lendemains meilleurs ». Cet auteur a publié aussi un témoignage où il reprend ses années d'exil au Burundi puis en Europe⁴¹⁸, et tout récemment un roman dont la quatrième de couverture est la suivante : « Au Rwanda en 1994, la tempête génocidaire emporta plus d'un million de gens, victimes de ce qu'ils n'ont pas choisi d'être. Mais il y eut des survivants. Parmi eux, Jean-Léonard Benimana, un journaliste tutsi militant des droits de l'homme. Unique survivant de sa famille, il sent que rien ne l'attache plus à la terre du Rwanda. A travers son périple de Bruxelles à l'Ile Maurice et grâce à des rencontres surprenantes, il retrouve son identité et assume l'horrible histoire de son pays en s'engageant dans la lutte contre l'idéologie qui a mené au génocide des siens. »⁴¹⁹

L'histoire du génocide est au centre de tous ces ouvrages, et il arrive que l'histoire du Rwanda écrite après le génocide se confonde facilement avec l'histoire du génocide. En d'autres termes, même les recherches en histoire qui porteraient sur une période antérieure à 1994 mentionneraient inévitablement cette période comme référence.

Les ouvrages qui décrivent plus l'histoire du Rwanda sont les témoignages et feront l'objet de notre troisième partie.

Pour illustrer ce propos et analyser la conception de l'histoire qui ressort des ouvrages littéraires du corpus je procéderai aussi chronologiquement et thématiquement.

⁴¹⁷ Son histoire a été transposée au cinéma sous le titre *Hôtel Rwanda*, sorti en 2004. Sa version des faits a été très contestée par les associations des rescapés qui estiment qu'il a menti sur plusieurs points.

⁴¹⁸ *Un Rwandais sur les routes de l'exil*, Paris, L'Harmattan, « Mémoires africaines », 2005, 221 p.

⁴¹⁹ *Au sortir de l'enfer*, Paris, L'Harmattan, « Écrire l'Afrique », 2007, 198 p. (Préface de Boubacar Boris Diop.) Cette présentation du livre le rattache à la veine mémorielle.

Rwanda ancien : passée idyllique

Les ouvrages littéraires, à la suite du discours politique, décrivent cette période comme une époque de l'harmonie totale entre les Rwandais. Le roi est une figure autoritaire mais rassembleur, symbole de l'union, un statut qu'il n'a pas eu dans les ouvrages d'avant le génocide⁴²⁰. Le peuple rwandais est présenté comme en symbiose, c'est un passé radieux.

Rwanda 94 se révèle novateur en allant puiser dans ce qu'on peut appeler l'antiquité rwandaise : « demandez pour moi à ceux qui parlent du Rwanda, s'ils se rappellent du roi qui a intronisé le tambour emblème, Kalinga, igisumizi qui a repris le pays aux ennemis, c'est Ruganzu⁴²¹ défiant les Bahunde. [...] Parleront-ils du roi magnanime Gahindiro⁴²² celui qui décrété que dans chaque foyer il n'était pas permis de refuser du lait à celui qui le demandait »⁴²³

L'idylle de cette période tombe quand le Rwanda rencontre une autre culture et une autre religion selon le même ouvrage, un rencontre fatale : « Parleront-ils de tout ce qui nous fut interdit par l'Église et l'Administration coloniale et qui était gage de paix et d'unité, le rituel du Kubandwa, le culte de Ryangombe et les injures de son fils Binego, le tradition du pacte de sang, Kunywana, notre culte des ancêtres, Guterekera, notre pratique divinatoire, Kuraguza. »⁴²⁴

Ce passé glorieux n'était pas d'un calme total, il a été marqué par des conquêtes et donc forcément par des guerres et des violences, par des intrigues de cour, des coups d'État, l'ouvrage ajoute : « diront-ils que [...] jamais de mémoire d'homme avant la

⁴²⁰ Cf. Première partie, NDUWAYEZU Augustin, *Imburagihana : urubanza rwa Sebahutu na Sebatutsi*, Kigali, Éditions Barama, 1991, 220 p. ("Les incorrigibles : le procès de Sebahutu et Sebatutsi"). Cet ouvrage satirique est une parfaite illustration des revendications du peuple face aux injustices du système monarchique.

⁴²¹ Un des rois fondateurs du Rwanda qui régna vers le 14^{ème} ou le 15^{ème} siècle selon les historiens.(cf. note suivante pour les références)

⁴²² Roi qui aurait régné au 18^{ème} siècle selon Alexis Kagame, *Un Abrégé de l'ethno-histoire du Rwanda*, Butare, UNR, Collection « Muntu », 1972 ; au 19^{ème} siècle selon Jan Vansina, *Le Rwanda ancien, le royaume Nyiginya*, Paris, Karthala, 2001, 294 p.

⁴²³ *Rwanda 94, op.cit.*, p. 66.

⁴²⁴ *Idem*, pp. 66-67.

colonisation du Rwanda il n'y eut de conflit ethnique entre les Bahutu et les Batutsi ? »⁴²⁵

Dans *Butare bwa Bugabo*, cette période est décrite par la bouche d'un milicien interahamwe. Le point de vue est alors diamétralement contraire. Les ouvrages scientifiques sont convoqués pour justifier les massacres, et la suprématie d'un peuple sur un autre. Alors apparaissent les thèses de la propagande génocidaire, des thèses « scientifiques » des anthropologues et historiens sur le peuplement du Rwanda, considérées comme parole d'évangile.

Semasaka s'adresse à son collègue qu'il est venu tuer :

« Bugabo ! Tu es un homme très cultivé à ma connaissance. Tu as certainement lu les écrits de l'explorateur autrichien Oscar Baumann, du Comte von Götzen, du Chanoine Louis de Lacger, de l'évêque français Léon-Paul Classe, du Père Blanc suisse André Perraudin, du colon belge Jean-Paul Harroy, du chercheur français Paul del Perugia pour ne citer que ceux-là. Ces "lumières" dignes de foi ne nous ont-elles pas dit que les éleveurs tutsi venus du Caucase, du Tibet ou de la Mésopotamie en passant par l'Abyssinie se sont installés dans la région des Grands-Lacs où il y avait de beaux pâturages pour leur bétail ? Ne nous ont-elles pas dit que ces éleveurs étaient à l'origine clairs de peau et que, par après, le soleil d'Afrique les a noircis ? Et ceux qui disent que les Tutsi sont des "Blancs à peau noire" ne se réfèrent-ils pas à ce que je viens de dire ? »⁴²⁶

L'historiographie sur migrations de peuples dans cette région sert de preuve que les « Tutsi » ne sont pas des Rwandais, qu'ils sont des étrangers : « Mais ce qui ne peut jamais être mis en doute c'est que ces envahisseurs tutsi ont asservi nos aïeux pendant quatre siècles et que grâce à la Révolution Sociale de 1959, les Hutu ont reconquis le pouvoir au prix de mille sacrifices et que trente et un ans après les féodo-monarchistes sous le nom de "Inyenzi – Inkotanyi" ont attaqué le Rwanda pour restaurer le régime féodal [...] Nous avons dit adieu à la Monarchie ! »⁴²⁷

⁴²⁵ *Idem*, p. 67.

⁴²⁶ *Butera bwa Bugabo ou le fils du survivant*, *op.cit.*, pp.15-16.

⁴²⁷ *Idem*, p. 16. Inyenzi signifie le cafard, c'est un surnom donné aux combattants du FPR. Inkotanyi : infatigable, est le nom de guerre officiel des combattants du FPR

Ainsi la tranche d'histoire que certains conçoivent comme glorieuse constitue une honte pour les autres et vice versa. Il n'existe pas de consensus au sujet de cette période. Les personnages fictifs confrontent les thèses et les idées que les politiciens successifs ont exploitées depuis que le Rwanda est indépendant selon les objectifs poursuivis : la division ou l'unité. « Qu'ils n'oublient pas de dire que nous étions avant tout des Banyarwanda [...] Nous parlions la même langue, nous célébrions le même dieu, nous partageons la même culture »⁴²⁸

Cette dernière hypothèse est le credo du gouvernement actuel.

La période coloniale : endoctrinement, alliance et mésalliance.

Les ouvrages littéraires perçoivent cette période comme le début des malheurs du peuple rwandais. La division en ethnies et l'imposition de la carte d'identité ethnique. Le système colonial et l'Église sont stigmatisés.

Les travaux des ethnologues et anthropologues ayant prôné la différence entre les groupes humains qui peuplaient le Rwanda datent de cette période.

Dans *Rwanda 94*, ce sont encore les morts qui convoquent cette mémoire dont ils ont été victimes. Les qualificatifs sont récités sous forme de litanie alternativement par les morts :

« Mort 5 : Qu'ils n'oublient pas de dire que pour eux les Batutsi étaient ;

Mort 4 : les descendants de Cham

Mort 2 : ceux de Noé, ... »⁴²⁹.

Rangés les uns après les autres, ils forment un des textes les plus retenus par les historiens comme à la cause de la division des Rwandais :

« Qu'ils n'oublient pas de dire que pour eux les Batutsi étaient les descendants de Cham, ceux de Noé, des Tibétains, des Éthiopiens. Une race des seigneurs, la race hamitique, les Juifs d'Afrique. Le Mututsi était noble, envahisseur, féodal, éleveur, aristocratique, seigneur, oppresseur, grand, beau, intelligent, rusé,

⁴²⁸ *Rwanda 94, op.cit.*, p. 63.

⁴²⁹ *Idem*, p. 61.

étranger, paresseux, né pour commander, menteur, contre les Blancs, communiste. Le Muhutu était bantou, roturier, indigène, serf, cultivateur, paysan, esclave, opprimé, petit nègre, grossier, simple, docile, corvéable, authentique, autochtone, ami du Blanc, bon chrétien. Le Mutwa était un singe, un pygmée, à l'âme lourde, quantité négligeable, fourbe, féroce, sale. »⁴³⁰

Les critères pseudo-scientifiques n'ayant pas été probants pour distinguer les Rwandais, l'administration coloniale instaure la carte selon un critère arbitraire : « qu'ils n'oublient pas de dire que parmi les cinq frères de mon père, trois ont été désignés Batutsi parce qu'ils possédaient plus de dix vaches et deux, Bahutu parce qu'ils en possédaient moins d'une dizaine ? »⁴³¹

Les ouvrages rappellent aussi la date de l'acheminement vers les troubles qui ont traversé l'histoire du Rwanda :

« Qu'ils n'oublient pas de dire que c'est la tutelle belge qui instaura en 1931 le livret d'identité avec mention ethnique »⁴³²

Cette mention ethnique a beaucoup servi pour identifier les personnes à tuer pendant le génocide.

La Révolution sociale de 1959 a abouti à l'instauration de la République à la place de la monarchie et s'est terminée avec le premier pogrom des Tutsi et leur départ massif et par vagues en exil, de 1959 jusqu'après l'indépendance. Cette période charnière dans le changement de la politique au Rwanda est mentionnée dans plusieurs ouvrages littéraires. Elle est représentée de manières diverses.

Dans *Rwanda 94* : « de cette époque date l'alliance de la machette et du goupillon »⁴³³ ; la machette étant la métaphore désignant les milices (et les partis extrémistes) tandis que le goupillon, objet de culte catholique servant à asperger l'eau bénite, désigne l'église. Cette adaptation qui détourne l'expression française « alliance du sabre et du goupillon (armée et clergé) » concorde avec titre du roman, *Le chapelet ou la machette*. Cette période consacre l'alliance de l'Église catholique (le goupillon étant un accessoire lié à cette religion) et du pouvoir politique.

⁴³⁰ *Rwanda 94*, pp. 61-63. Texte connu de Louis de Lacger tiré de son ouvrage *Rwanda*, Kabgayi, 1939.

⁴³¹ *Idem*, p. 61.

⁴³² *Idem*, p. 64.

⁴³³ *Idem*, p. 60.

De l'histoire de cette période *Rwanda 94*, toujours sur le mode du souvenir amer mentionne : « Diront-ils que le sombre avenir du pays s'est dessiné le 17 décembre 59 à partir de la décision du colonel belge Guy Logiest de soutenir lui aussi la seule cause hutu ? Il était entré au Rwanda le 11 novembre, il ne connaissait rien de notre pays, il n'avait lu sur celui-ci qu'un seul livre. »⁴³⁴

Bref cette période est représentée négativement dans le discours social d'après 1994. Pourtant avant cette date, et pendant le génocide, elle était célébrée par une partie de la population. Ainsi un chef milicien harangue ses troupes en évoquant une mémoire héroïque : « Mais il va falloir que vous dépassiez vos divisions insensées. Il est temps que vous compreniez que vous avez un ennemi commun, que vous soyez du nord ou du sud. Oui il faut que vous retrouviez votre unité de 1959. Alors seulement vous pourrez compter sur la main puissante du Seigneur. »⁴³⁵ Le même personnage ajoute plus loin : « Fils et filles de **Sebahinzi**, où est votre courage d'antan? Où est votre intrépidité légendaire? Nous faisons la honte de nos pères qui furent de vrais héros en 1959 et 1973. »⁴³⁶

D'autres ouvrages littéraires reprennent le discours idéologique de cette période soit pour ironiser soit pour dénigrer sauf quand ça sort de la bouche d'un personnage prédisposé.

Le feu sous la soutane montre un prêtre qui effectue une critique de l'histoire des relations interethniques : « Comme la majorité des Hutu, Damascène est victime de la doctrine totalitaire du "peuple majoritaire", car la "révolution sociale" de 1959 nous a enfermés dans le rejet absolu, radical du Tutsi. Depuis, nous sommes habités par un sens d'appartenance "raciale" poussé à un niveau quasi-religieux : un fondamentalisme ethnique. »⁴³⁷

⁴³⁴ *Rwanda 94, op.cit.*, p. 60.

⁴³⁵ *Le chapelet ou la machette, op.cit.*, p. 18.

⁴³⁶ *Idem*, p. 32. Sebahinzi (trad. Père des cultivateurs) est un personnage mythique que le langage extrémiste courant des années 1990-1994 utilisait pour désigner l'ancêtre commun des Hutus, par opposition à Sebatunzi (trad. Père des éleveurs) et Sebahigi (trad. Père des chasseurs). Ces trois personnages paraissent aussi dans la fiction de NDUWAYEZU Augustin, *Imburagihana : urubanza rwa Sebahutu na Sebatutsi*, Kigali, Éditions Barama, 1991, 220 p. («Les incorrigibles : le procès de Sebahutu et Sebatutsi»), sous d'autres nominations.

⁴³⁷ *Le feu sous la soutane, op.cit.*, p. 61.

Ailleurs, l'ouvrage décrit un missionnaire belge qui a pris sa position dès son arrivée au Rwanda : « D'origine belge, ce vieux religieux avait débuté son service missionnaire au Rwanda et avait juré d'y mourir. [...] On lui avait proposé d'endosser la nationalité rwandaise en reconnaissance de multiples services rendus à la nation mais il hésitait beaucoup. Fierté belge! Et pourtant il était plus rwandais que tout autre. Il connaissait l'histoire du pays comme les doigts de sa main. Il avait collaboré avec le pouvoir colonial belge, il avait assisté aux événements de 1959, à l'indépendance de 1962, au coup d'état de 1973 et à l'avènement du multipartisme. »⁴³⁸

Rwanda indépendant : silence on dicte !

De cette période qui pourrait débiter avec l'indépendance (1962) et se terminer avec le début du génocide (1994) est une continuité simple de l'époque précédente. Elle est marquée par d'autres pogroms de Tutsis et par des rivalités politiques entre le nord et le sud du Rwanda. Ces rivalités aboutiront au renversement du pouvoir par un coup d'État en 1973. Cet événement est accompagné par les massacres de Tutsis et un nouvel exil massif.

La littérature fait une impasse là-dessus. La date de 1973 n'apparaît qu'en relation avec celle de 1959 qui avait été le plus grand choc de l'histoire du Rwanda de l'avant 1994. Autrement cette date revient dans les œuvres littéraires pour rappeler les faits qui ont accompagné les troubles politiques : « En 1973, j'étais au petit séminaire quand éclatèrent des purges antitutsi, les premières auxquelles j'assistais. [...] Les Tutsi furent tous expulsés de l'école ce jour-là et passés à tabac. Les Hutu leur crachèrent dessus. En restant dans la classe, j'eus l'impression de les trahir. »⁴³⁹

Après 1973, vient une période d'accalmie sur le plan historique, accalmie proportionnelle au silence que les ouvrages littéraires d'après 1994 adoptent à son sujet.

⁴³⁸ *Le chapelet ou la machette, op.cit.*, p.13.

⁴³⁹ *Le feu sous la soutane, op.cit.*, p. 35.

Les rares faits mentionnés concernent la politique des quotas qui a été établie dans la sélection des élèves⁴⁴⁰ et des fonctionnaires.

« Catherine supplia en vain car le directeur de l'établissement scolaire recevait la liste des élèves du Ministère de l'éducation. À cette époque, la politique des quotas déterminait le nombre d'élèves par ethnie dans chaque classe. »⁴⁴¹ C'est le seul ouvrage en kinyarwanda qui parle de cette période.

« Diront-ils que nous devons lever la main à l'école primaire pour départager les Bahutu et les Batutsi et que nous avons honte d'être Batutsi ? »⁴⁴² se demande Mort4. C'est surtout les méfaits de l'Église catholique et son soutien au régime en place qui sont dénoncés : « Parleront-ils de l'influence de l'IDC l'Internationale démocrate chrétienne ? diront-ils que Juvénal Habyarimana était membre du renouveau charismatique et haut responsable de l'Opus Dei ? »⁴⁴³

Cette période réapparaît particulièrement avec le début de la guerre du FPR, 01 octobre 1990, une période transitoire (1990 – avril 1994) que ce soit dans l'histoire ou dans la littérature.

La littérature d'après 1994 restitue les traces de ce que cette période a représenté aux yeux des Rwandais. Les personnages des miliciens la maudissent, les personnages des rebelles et d'exilés la célèbre. Cette période constitue aussi un point d'achoppement. Les uns la concevaient comme une guerre de libération, les autres comme une guerre d'asservissement, ou encore comme une guerre suicidaire. On peut dire qu'à ce sujet la guerre s'est poursuivie à coup de plumes.

Dans le poème « Il lui manquait quelque chose » écrit en l'honneur du combattant qui a lancé cette guerre contre la tyrannie on lit :

⁴⁴⁰ Les témoignages d'Esther Mujawayo, Yolande Mukagasana et Vénuste Kayimahe reprennent le déroulement de cette discrimination dans les écoles. Kayimahe n'a jamais pu terminer ses études secondaires à cause de cette politique des quotas.

⁴⁴¹ « GATARINA aratakamba ariko biba iby'ubusa kuko abanyeshuli Umuyobozi w'ikigo yabahabwaga na Minisiteri y'Amashuri. icyo gihe ngo iringaniza ryateganyaga buri bwoko bugira abanyeshuri ntarengwa mu ishuri. » *Iyizire wowe nakunze*, p. 7.

⁴⁴² *Rwanda 94, op.cit.*, p. 69.

⁴⁴³ *Idem*, p. 69.

« Alors les patriotes traversèrent la frontière
 Et rentrèrent en chantant au pays de leurs aïeux
 Le tyran fut aux abois quand il apprit la nouvelle
 Et immédiatement le Rwanda changea de face.

Les Rwandais n'oublieront jamais
 Ce brave guérillero qui le 1er octobre 1990
 Cassa un mythe et donna de l'espoir
 À ceux qu'on avait relégués aux oubliettes de l'histoire. »⁴⁴⁴

Cette même guerre est parfois conçue comme à l'origine de massacres ethniques qui ont précédé le génocide.

« Depuis quatre ans jusqu'à ce jour là, des foyers de criminalités s'attisaient partout dans le pays. Dans les bars, sur les routes, dans les taxis, dans les marchés et ailleurs, ça se voyait. Ce climat insalubre provenait de la guerre que traversait le pays, provoquée par ceux qui ne voulaient pas partager sur le même plat alors qu'ils sont tous fils du même homme. »⁴⁴⁵

Sous le sous-titre RTL⁴⁴⁶, *Rwanda 94* disserte et décrit l'évolution des machines du génocide et qualifie *a posteriori* de génocide les massacres des Tutsi qui ont eu lieu en répression de la guerre entre 1990 et 1994⁴⁴⁷. Dans cette scène les morts continuent leur questionnement sur la politique de Habyarimana:

⁴⁴⁴ *Poèmes pour mon peuple, op.cit.*, p. 22.

⁴⁴⁵ « Kuva mu myaka ine yari ishize kugeza ubwo, mu gihugu cyose wabonaga hagenda hacumba urugomo. Mi tubari, mu mihanda, mu matagisi, mu masoko n'ahandi byarabonekaga. Uwo mwuka mubi wari uturutse ku ntambara yari mu gihugu itewe n'abadashaka gusangira ku mbehe imwe n'abandi kandi bose ari bene Mugabumwe. », *Giraso, op.cit.*, p. 5.

⁴⁴⁶ « RTL^M : Radio Télévision libre des Mille collines, station extrémiste créée en 1993, elle deviendra « la voix » du fanatisme et jouera un rôle très important dans la préparation et le suivi du génocide. Ses bailleurs de fonds étaient tous les membres de l'entourage direct du président Habyarimana », note de bas de page n° 12 ; *Rwanda 94, op.cit.*, p. 51.

⁴⁴⁷ *Rwanda 94* inscrit le génocide dans les limites temporelles de la Constitution rwandaise.

« Qu'ils n'oublient pas de dire que nous les Rwandais nous étions les plus anciens réfugiés d'Afrique. Qu'ils n'oublient pas de dire qu'à nos demandes répétées de retour au Rwanda la réponse d'Habyarimana a été à chaque fois *Non vous ne pouvez pas rentrer le pays est trop petit trop pauvre et trop peuplé.* »⁴⁴⁸

On constate que certains épisodes de l'histoire du Rwanda n'inspirent pas trop les écrivains, ces derniers préférant le sujet qui attire tout le monde. Enfin, hormis ceux qui fustigent la mauvaise politique de cette époque, il serait malvenu et contre-productif d'en parler positivement.

Le génocide : terminus ou arrêt obligatoire.

Le génocide est décrit comme une fin. Surtout le début du génocide, décrit indistinctement de la même façon, que ce soit par les écrivains ayant directement vécu l'événement que ceux qui l'ont vécu de loin. Cet épisode ne manque pas, tant dans les ouvrages fictionnels, que dans les ouvrages factuels (les témoignages ou poèmes commémoratifs). Pour la conception que la littérature restitue de cet événement (cf. *supra*) les représentations et substituts du mot « génocide ». Les ouvrages littéraires font de longues descriptions de la violence ayant caractérisés le génocide. La violence verbale a servi comme une justification des exactions, elle faisait partie d'un rituel de massacres et était indissociable souvent de la violence physique. Les moqueries discriminatoires et les incriminations à l'encontre des victimes avant leurs mises à mort feront objet d'une étude plus détaillée dans la partie relative à l'identité et l'altérité. La violence physique est narrée avec réserve dans les ouvrages littéraires en kinyarwanda, elle est plus explicite dans les ouvrages en français particulièrement dans *Le chapelet ou la machette* et dans *Le feu sous la soutane*.

La description des scènes de violence dans les ouvrages en kinyarwanda se limite à une allusion évasive due à la réserve peut-être aussi à une certaine ligne « éditoriale ». Les ouvrages fictifs, roman et théâtre n'osent pas décrire cette violence, par contre les poèmes commémoratifs qui tiennent lieu de témoignages et les témoignages mêmes brisent parfois le tabou.

⁴⁴⁸ *Rwanda 94, op.cit.*, p. 59.

En comparant les extraits tirés de ces deux types d'ouvrages (en kinyarwanda et en français) au plus fort de la description des scènes de violence, la différence est énorme.

« Ndegeya ne la reconnut point à cause de la saleté, il dit alors à ceux qui le désiraient parmi sa troupe de l'éloigner pour la violer au préalable. Après le viol, ils devaient l'avertir pour qu'il aille lui infliger la punition qu'elle méritait. S'il avait su que ce fut la mère de la domestique qui avait élevé ses enfants dans la droiture et la bravoure, il n'aurait peut-être pas agit de la sorte. Il l'acheva donc lui-même à l'aide de son épée après lui avoir tranché le sein gauche. »⁴⁴⁹

Dans cet extrait, le plus explicite, l'usage des temps du passé rend la narration amorphe. On a l'impression d'une volonté d'imprécision chez le narrateur, et une sorte d'anti-voyeurisme. La conjugaison aux temps du passé et le silence sur certains épisodes « euphémise » la brutalité des scènes. Il ne s'agit pas d'un manque d'imagination, c'est plutôt une question de pudeur extrême et des contraintes linguistiques.

Les ouvrages en français sont plus explicite pour plusieurs raisons : en premier lieu, la littérature d'horreur existe déjà dans le champ littéraire français (ce qui n'est pas le cas littérature rwandaise) et ainsi l'écrivain francophone possède des repères et du matériau *ad hoc* ; ensuite ces ouvrages sont destinés à un lectorat habitué à ce genre ou tout au moins connaissant son existence. Enfin, la mesure et la pudeur cèdent la place à l'information brute. Le lectorat ayant suivi les scènes de violences dans les journaux télévisés ne sera pas choqué autant que le serait un rescapé ou n'importe quel autre rwandais. Un lexique brut associé à une description détaillée engendre des images fortes.

Deux récits illustrent ce propos : le premier décrit le début du génocide à la campagne, le second raconte le génocide en plein milieu, constatez que la description de l'horreur va crescendo :

⁴⁴⁹ « Kubera guhindana kandi na Ndegeya ntiyari yamenye uwo ari we, ategeka abambari be ko ababishaka babanza bamujyana bakamufata ku ngufu. Ababwira kandi ko nibarangiza bamubwira akaza akamukanira urumukwiye. Ubanza ahari iyo aza kumenya ko ari nyina w'uwamurerye abana be bagakurana ubupfura n'ubutwari atari gukora ibyo. Ni we ubwe rero waje kumusonga amwitereye inkota amaze no kuca ibere ry'ibumoso. », *Iyizire wowe nakunze, op.cit.*, p. 29.

« Partout où il regardait, il rencontrait des regards hostiles et méprisants. Seul Célestin semblait lui sourire. On pouvait voir qu'il planifiait quelque chose de bien grave. Stanislas eut une vague sensation d'un malheur imminent. Célestin ne lui donna pas le temps de réaliser. Profitant de cet emportement de la foule, il prit la machette de son voisin et lui frappa un coup sur le cou. Il en donna un autre très fort et la tête fut séparée du corps. Il mourut sans pousser un cri. »⁴⁵⁰

« Lorsqu'il fut sûr que tout le monde était sorti de l'abri et qu'ils avaient la situation sous contrôle, Célestin sortit un objet de sa poche et donna un coup de sifflet. Aussitôt la tuerie commença. Les pauvres n'avaient même pas une machette. Et même s'ils en disposaient, qu'auraient-ils pu faire? Ils étaient encerclés, affaiblis physiquement et affectés par l'effet de la surprise. Ils furent vite exterminés et leurs corps étendus par terre. On voyait les yeux crevés, des mères éventrées, des hommes castrés...Le tueur s'était offert toutes sortes de plaisirs en faisant sa sale besogne.»⁴⁵¹

Quant aux scènes relatives au viol, les ouvrages en kinyarwanda les esquivent puisque le sexe est un sujet tabou. Le contraste est immense avec les ouvrages en français, signe de l'acculturation des écrivains. L'extrait suivant décrit en entier une scène de viol. Célestin, chef de miliciens, veut violer et tuer une vieille femme, Rosalie, protégée de sa mère qui la cache chez eux. Célestin s'exécute malgré l'interdiction de sa mère et les menaces de suicide de cette dernière. Les scènes sont décrites dans les moindres détails, bousculant la réserve rwandaise quand il s'agit de parler de sexualité.

« Il la renversa brutalement sur le lit, enleva tous ses vêtements et commença à la violer malgré les cris désespérés qu'elle poussait. Tel un animal sur sa proie, il s'acharna sur elle. Fatiguée de crier, clouée sous cette masse de chair, Rosalie cessa d'émettre un son. Il pensa qu'elle avait changé d'avis et qu'elle éprouvait un plaisir. Il se senti flatté dans son amour propre et accentua d'intensité. Le lit fut secoué. Ce fut alors lui qui poussa des cris, des gémissements. Il se mit même à se parler à lui-même, à rire, à siffloter. Quand il eut soulagé son appétit bestial, il la quitta et alla se rhabiller. Lorsqu'il la regarda, il lut du mépris dans son regard. [...]. À ces mots, célestin s'enflamma de colère et lui asséna un coup

⁴⁵⁰ *Le chapelet ou la machette, op.cit.*, p. 35.

⁴⁵¹ *Idem*, p. 42.

de machette sur le cou. Elle tomba par terres les yeux hagards. Célestin sortit aussitôt et fit face à une scène traumatisante ! Sa mère s'était mis la corde au cou et son corps suspendait inerte à l'entrée de la maison. N'ayant pas voulu voir la main de son fils s'abattre sur sa protégée, elle avait résolu de se suicider. »⁴⁵²

On rencontre une scène similaire dans *Le feu sous la soutane*, où Stanislas, le curé de Sainte Famille couche avec les femmes qu'il a sélectionnées parmi les réfugiés de son église pour les installer au presbytère :

« À nouveau, je l'attire à moi. Cette fois, Speciose ne résiste pas, s'étend sur le lit où je lui fais l'amour. Enfin, c'est une façon de dire : je me contente de pénétrer son corps passif, sans réaction. Quelque part au fond de moi, je sens que je lui fais subir un moment pénible mais je veux l'ignorer. Dans le cœur de mon cœur, je sais qu'elle me déteste. Au moins, j'aimerais qu'elle ne me méprise pas ni qu'elle soit dégoûtée par mon corps qui soudain me paraît repoussant. Elle ne se débat pas mais ne répond pas non plus à aucun de mes gestes, inerte ; la tête tournée loin de mon regard. Aussi peu réactive que lorsque je lui parle, elle refuse de répondre. Quand c'est fini, elle se précipite dans la salle de bains et s'enferme. Je crois l'entendre sangloter sous la douche. »⁴⁵³

Dans ces deux récits, le statut du narrateur constitue une nuance majeure : dans le premier, le narrateur extradiégétique pose un regard objectif sur l'action qu'il qualifie négativement : « brutalement, violer, cris désespérés, acharnement, fatigue, masse de corps » font antithèse avec la presque normalité du second extrait où le narrateur homodiégétique décrit posément : pas de résistance, pas de brutalité apparente, il parle de « faire l'amour », « pénétrer le corps passif, sans réaction ». L'action la plus sordide se passe dans l'imagination des personnages, ainsi a-t-on une sorte de mise en abîme du viol ou un viol sur deux degrés. Si l'action est décrite d'une façon la plus banale qui soit, l'autoanalyse du narrateur signifie qu'il est en train de violer une femme. L'intertextualité thématique réside dans cette sorte de résignation chez les femmes violées et dans leur silence face à la toute puissance de leurs agresseurs.

⁴⁵² *Idem*, p. 47- 48.

⁴⁵³ *Le feu sous la soutane, op.cit.*, p. 41.

Du côté du théâtre, les scènes de viol et de violence sont rapportées par un témoin à Butera, dont la fiancée est morte. La précision et la convocation des personnages réels comme ce Simon Bikindi⁴⁵⁴ et sa chanson partisane ajoutent un crédit à la vraisemblance et au macabre de la scène:

« Après ton évanouissement sous son coup de crosse, Semasaka a emmené de force, Jeanne. Il a appelé la même nuit dix miliciens de la CDR. Il l'a violée sous leurs applaudissements. Et puis les dix miliciens l'ont également violée à tour de rôle. Ensuite ils l'ont attachée à un poteau. Ils lui ont arraché les yeux, coupé les oreilles et les seins. Et puis ils l'ont arrosée d'essence et l'ont brûlée vive. Comble du sadisme ! Ils ont dansé autour de cette torche vivante ou plutôt de cette torche mourante au rythme de « Twasezereye Ingoma ya Cyami » (Nous avons dit adieu au régime monarchique) de Bikindi Simon. C'est ton collègue Semasaka Isidore qui leur a suggéré cette danse macabre. »⁴⁵⁵

Dans la poésie de commémoration, un seul poème parle du viol, les autres scènes de ce genre sont surtout véhiculées par les témoignages :

« NDABAZA ABARI BARI BEZA / où sont les jeunes femmes qui étaient belles
 BENSHI ZAMENEYE IKIBANGA / ils (les miliciens) ont divulgué le secret de plusieurs
 AMAJANA AGASAGA N'INTARUMIKWA /par centaines, des jeunes intraitables
 YAKURANWAGA AKORA UBUFINDO /se succédaient en faisant cette magie
 WABIFINDURA IBYO BINTU ?! /pourras-tu expliquer ces choses ?! »⁴⁵⁶

Le poète utilise une tournure du kinyarwanda pour parler du viol au deuxième vers : « *zameneye ikibanga* » vient de « *kumena ibanga* » = divulguer un secret et signifie littéralement femmes "pour lesquelles ils ont divulgués le grand secret". En kinyarwanda cette métaphore fait référence aux rapports sexuels. Le sexe est comparé à un secret qu'il faut garder, surtout la virginité. Les mots « *amajana* », nombre collectif « par centaines » et « *ubufindo* » (magie, mystère) montrent qu'il s'agit d'un viol

⁴⁵⁴ Milicien du MRND compositeur traditionnel des chants partisans et extrémistes.

⁴⁵⁵ Butera bwa Bugabo, *op.cit.*, p. 27.

⁴⁵⁶ Rutemikirere *siyo gitera* (L'avion n'est pas la cause), (inédit voir Annexes).

collectif et que c'est un phénomène paranormal comme la magie commis par « *intarumikwa* » (les intraitables), qualificatif élogieux donné par Juvénal Habyarimana, de son vivant, à ses miliciens à l'occasion d'un meeting de son parti. Le dernier vers est un questionnement existentiel du poète, abasourdi devant l'étrangeté du génocide.

Les deux types d'ouvrages parviennent, sans s'adresser de la même façon à leurs lectorats respectifs (francophones, bilingues ou locuteurs du kinyarwanda) à restituer l'indicible malgré le caractère indescriptible souvent donné au génocide en exploitant divers procédés stylistiques car, comme le rappelle Bourdieu : « Faire subir à l'intérêt expressif la transformation nécessaire pour le faire accéder à l'ordre de ce qui est dicible dans un champ déterminé, l'arracher à l'indicible et à l'innommable, ce n'est pas seulement mettre un mot pour un autre, un mot acceptable pour un mot censuré. Cette forme élémentaire de l'euphémisation en cache une autre, beaucoup plus subtile, celle qui consiste à utiliser la propriété essentielle du langage, le primat des relations sur les éléments, de la forme sur la substance, selon l'opposition saussurienne, pour occulter les éléments refoulés en les insérant dans un réseau de relations qui en modifie la *valeur* sans en modifier la « substance. »⁴⁵⁷

L'après-génocide : quels nouveaux horizons ?

Si les ouvrages littéraires de l'après génocide font une référence riche à l'histoire du génocide et à l'histoire du Rwanda, parfois en y mêlant des personnages réels et fictifs, en retraçant la chronologie, on est encore loin du roman historique traditionnel. En effet, la proximité des faits et l'utilisation des personnages encore vivants et la référence à des situations (les procès par exemple) encore en cours jouent en défaveur de cette idée. Ainsi pourrait-on plutôt les qualifier de littérature « documentaire » car l'écriture y est proche de l'écriture journalistique. Les analyses neutres caractéristiques des études historiques sont absentes, et on le conçoit bien puisque les thèmes débattus sont encore vifs.

Certains ouvrages, comme *Rwanda 94*, qui ont une orientation militante affichée, utilisent une grande panoplie de documentations et de médias dans la mise en

⁴⁵⁷ Bourdieu, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Éditions Fayard, Collection Points. Série Essais, 2001, p. 350.

scène du spectacle. Cette hybridation est certes très bonne pour la captation du spectateur. Tous les ouvrages écrits en français font de même concernant la fusion des faits et personnages réels et fictifs. Quant aux ouvrages édités en kinyarwanda, comme j'ai eu l'occasion de le dire, ils préfèrent insister sur d'autres thèmes, autrement plus préoccupants sur place au Rwanda : la mémoire du génocide, la justice, l'unité et la réconciliation, l'identité et l'altérité, les voies et moyens de sortir du spectre du génocide. Somme toute, tous les ouvrages, dès qu'il s'agit d'écrire l'après génocide – car ce dernier constitue une rupture, un autre départ – cherchent de nouvelles pistes à explorer, pistes qui concordent avec celles de la vie sociale même.

Nora Kazi-Tani avance que : « [...] l'Histoire montre que l'on peut terrasser les dictatures chaque fois qu'elles deviennent insupportables, pour mettre en place d'autres...commencements. Ce n'est pas étonnant qu'au mythe de la Chute dans le présent historique opposé à celui de l'Âge d'or des origines, se substitue dans les œuvres de fiction le mythe de la Métamorphose avec son isotopie spécifique qui justifie la récurrence des lexèmes comme « renaissance », « renouvellement », « réconciliation », « aube », tous liés au symbolisme ascensionnel du soleil levant. »⁴⁵⁸

Ces lexèmes qui se posent comme thèmes majeurs de toute littérature post-traumatique feront l'objet des analyses dans la suite. Ils seront regroupés sous de grands thèmes fédérateurs : politique et justice d'abord, ayant une ramification sociopolitique sur l'unité et la réconciliation ; culture et religion qui comprendra les questions de l'identité/altérité et de la morale et croyances religieuses.

Politique et justice

Sous ce thème l'analyse vise à observer comment la littérature traite ce sujet précis dans les ouvrages du corpus et dans la logique de la méthode sociocritique. Entre-t-elle en conflit avec le discours dominant ou s'y conforme-t-elle totalement ? Quel regard critique porte-t-elle sur le système politique en place ? Quel genre de littérature cette interaction entre droit, politique et littérature engendre-t-elle ?

⁴⁵⁸ KAZI-TANI Nora-Alexandra, « Pour un nouveau discours africain », pp. 33-66 in Samba Diop (sous la direction de), *Fictions africaines et postcolonialisme*, Paris-Torino-Budapest, L'Harmattan, 2002, p. 57

Ce qui flagrant à la lecture des ouvrages littéraires rwandais après 1994, c'est la relative facilité avec laquelle ceux écrits en français extériorisent leur opinion acquise ou opposé au système en place et/ou à ses aspects, et le jeu de cache cache qui continue dans ceux écrits en kinyarwanda. Pour ces derniers il y a une conformation, une fidélité à la demande car ils apparaissent dans le cadre des concours littéraires financés non par des mécènes neutres, mais par des institutions idéologiquement orientées.

La justice, dans le contexte de l'immédiat postgénocide et jusqu'à nos jours, constitue une préoccupation majeure de la société rwandaise. Des projets d'écriture et des concours littéraires ont été organisés sur ce thème. Le projet d'Ibarwa CLPDH⁴⁵⁹ est, en ce sens, celui qui amène à poser la question du rapport entre la littérature et le droit. Comment marche ce couple. Le droit inspire-t-il la littérature et vice versa ? Éric Freedman affirme que « La littérature est l'espace et le lieu où s'insère et s'intègre le droit, ou plutôt la narration du droit, ou plus exactement encore la narration d'un certain droit : droits de la cité, droits de laïcité et de religion, de pouvoir et de contrats, contrats de propriété, de mariage (les tragédies grecques, Shakespeare, le théâtre classique, les romans de Dostoïevski, Kafka, Camus...). Des textes littéraires qui touchent le droit, qui sont touchés par le droit, mais qui ne sont pas créateurs du droit, quoique... »⁴⁶⁰ L'inverse est aussi vrai, car le droit utilise les figures de styles et les codes sont des textes analysables, bien que clôturés. L'étude de l'interaction entre ces deux domaines existe et, selon François Ost, « il s'agit, entre droit et littérature, de multiplier les jeux de miroir, en vue de dégager, au plus profond de leurs discours, quelque chose de leurs puissances respectives. »⁴⁶¹

Quant à la politique, elle constitue un thème privilégié de la littérature, surtout de la littérature africaine postcoloniale. En plus elle est liée, en tant que thème, à d'autres thèmes comme la justice, l'incarcération, la dictature et l'exil. Tout écrivain se positionne nécessairement par rapport au pouvoir politique, quand la littérature affiche

⁴⁵⁹ Création Littéraire pour la Promotion des Droits de l'Homme, cf. IBARWA, première partie.

⁴⁶⁰ Introduction à la revue Europe n° 876, « Droit et Littérature », avril 2002 sur <http://www.europe-revue.info/2002/droitintro.htm> consulté le 11/09/2007.

⁴⁶¹ <http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3328,36-295009,0.html> consulté le 11/09/2007.

une position d'adhésion à la politique et à l'idéologie, les écrivains sont des « littérateurs de pouvoir. »⁴⁶²

Au Rwanda, la littérature forme la moindre force parmi les champs des pouvoirs réels ou symboliques, elle dépend d'autres champs plus puissants, notamment le champ politique, le champ judiciaire, le champ social dont elle est soumise économiquement⁴⁶³. Du coup, la littérature s'engage dans le même combat qu'eux et leur sert d'aide de camp. Elle accompagne chaque campagne sociopolitique, au gré des concours et d'offres de consultance. Car les hommes de lettres rwandais sont des consultants dramaturges, consultants romanciers et consultants poètes⁴⁶⁴. Il va de soi qu'ils écrivent, dans ce contexte précis, ce que les bailleurs désirent faire paraître. Il existe cependant des cas où la littérature s'oppose à l'idéologie hégémonique, exprime une certaine révolte. C'est surtout l'apanage des écrivains indépendants et de ceux qui écrivent à partir d'autres lieux.

Les plus grands thèmes qui ont animés la société rwandaise durant les 10 années couvertes par notre étude sont : l'unité et la réconciliation ainsi que la mise place de l'appareil judiciaire et les tribunaux Gacaca. Ces thèmes adoptent diverses configurations qui vont être explorées.

Unité et réconciliation

Au lendemain du génocide, le FPR a mis en place un gouvernement d'unité nationale et a prôné la réconciliation du peuple rwandais. Il a même institué une commission nationale de l'unité et la réconciliation. Le discours politique était marqué essentiellement par ces deux idéologies. Ces dernières occupent une position hégémonique pour ou contre lesquelles les écrivains devaient se ranger.

La politique d'unité et réconciliation prônée par le gouvernement après 1994 n'a pas rencontré un accueil intégral. L'acceptation de cette idéologie rencontre des conditions

⁴⁶² Terme utilisé par Bourdieu par opposition aux « proscrits », concernant le champ littéraire français du 19^{ème} siècle. *Les règles de l'art. Genèse, structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992, p. 81.

⁴⁶³ J'ai déjà débattu la question du rapport de forces entre différents champs dans la première partie de cette étude.

⁴⁶⁴ C'est une profession que l'on trouve sur les cartes de service et de visite.

notamment une forte demande de la justice. Le discours des rescapés à travers les poèmes commémoratifs et celui des certains ouvrages de fiction illustrent cette première tendance.

« NGAHO RERO NIMUYITERE /ainsi donc faites-le

N'INDI NTAMBWE IHawe ISANGO /ce pas de plus vers la coutume

Y'UBUMWE BWACU N'UBWIYUNGE /de notre unité et de la réconciliation

BUMWE ARIKO ARIRIMBA « NTAMUKUNZI »/celle que chante « Ntamukunzi⁴⁶⁵ »

WO MU RUHENGERI RW'UMURERA. /de Ruhengeri-lez-Murera

ARIKO RERO NIBA NSHAVUYE /cependant si j'ai le chagrin

NKOMEZA NSHENGURWA N'AGAHINDA /et que la tristesse m'agace

NKABA NKIRENGANA MUBIREBA /que je reste victime au su de tous

NTAGIRA HIRYA NDETSE NO HINO /sans position stable ni situation

NTAMUKUNZI SINZAMWUMVA ! /je n'entendrai pas Ntamukunzi

UBUTABERA NJYE MBONA BURAZA/ la justice doit être de mise

MBERE YA BYOSE NKA YA NKINGI /avant tout comme le pilier d'une maison

YITWA « MWIKOREZI » MU RWANDA ; / nommé « le transporteur » au Rwanda »⁴⁶⁶

Le poète exprime le sentiment d'un rescapé vivant dans la misère, pour lequel le discours politique et les chansons de propagande sur l'unité et la réconciliation ne serviraient à rien s'il n'est pas matériellement soutenu et si justice ne lui est pas rendue. Unité et réconciliation ne sont pas possible sans l'accompagnement d'une justice équitable. Ce poète qui se réclame écrivain engagé de la commémoration du génocide répète cette thématique dans chacun de ses poèmes, une répétition synonyme d'insistance sur la prévention du génocide :

⁴⁶⁵ Chanteur traditionnel popularisé par ses chansons très animées sur l'unité et la réconciliation qui lui ont valu un travail permanent à la commission nationale d'unité et réconciliation.

⁴⁶⁶ *Ndose Imana igaruye abacu* (inédit voir Annexes).

« NI UGUTANAGIRA RIMWE IPFUNDO / il s'agit de renforcer ensemble le nœud
 RY'UBUMWE BWACU N'UBWIYUNGE / de notre unité et réconciliation
 BUZISASIRA UBWO BUTABERA ; / qui auront pour fondement la justice
 NK'ABITSAMUYE RIMWE TWESE / ainsi comme un seul homme
 RWA RUNANA TUKARUHUZA / nous pourrons garder les liens

RWO KURIRWANYA KO RISUBIRA ; /pour lutter contre la répétition
 RYA RITSINDWA NTSINDA ITEKA / de ce malheur que j'ai peur d'évoquer
 NDABARA IRIMBURA RY'UBWOKO ! /je parle de l'éradication d'une ethnie
 KURIKUMIRA NIBIBE INTEG0 / l'empêcher doit être un objectif
 YANJYE NAWWE N'UNDI WESE / pour moi et toi et quiconque. »⁴⁶⁷

Pour mieux capter l'attention de l'auditoire, le poète utilise une prétention « de ce malheur que j'ai peur d'évoquer, je parle de l'éradication d'une ethnie » avant de souscrire à l'idéologie du pouvoir politique à ce sujet, le « plus jamais ça » contenu dans les deux derniers vers.

Les autres ouvrages exploitent ce thème sous différents angles : certains effectuent une chasse à l'intrus qui serait responsable de la rupture entre les ethnies, d'autres trouvent l'idéologie de l'unité et réconciliation trop idéal pour ne pas être qu'un rêve.

Le Mort² retrace un panorama de l'idéologie qui a mené au génocide : « Ce monstre qui nous a tués a été conçu dans le ventre colonial. Mais il est né chez nous, au Rwanda. Il a grandi, il a été nourri, élevé sur nos collines, dans nos foyers, par des Rwandais. Nos premiers gouvernants, ceux qui, au nom de la démocratie, ont aboli la monarchie, ce sont eux qui ont distillé la haine chez les uns et la honte chez les autres. »⁴⁶⁸ Le génocide serait-il alors le simple résultat d'un mélange de sentiment : la frustration et l'antipathie ?

⁴⁶⁷ *Rutemikirere siyo gitara*, (inédit voir Annexes).

⁴⁶⁸ *Rwanda 94, op.cit.*, p. 103.

Plusieurs questions sont posées par rapport aux responsabilités partagées dans le génocide. Si le colonisateur est mis en exergue, les écrivains rwandais sont conscients qu'il n'a obligé personne à tuer – sinon serait justifié l'hypothèse coloniale du nègre bon enfant, naïf – et que la lutte contre le génocide passe par une vraie prise de conscience et par une totale compréhension de l'origine du mal. La littérature pose des questions à la politique, car elle trouve cette dernière encline à l'action et aux discours creux.

Célestin, le « génocideur », rentre dans son village après une année d'exil et de galère au Zaïre. Il est appréhendé par les autorités locales qui exigent des rescapés venus voir leur bourreau « de laisser la justice prendre son cours. »⁴⁶⁹ Les rescapés, qui représentent dans presque tous les ouvrages, les personnages de la remise en question de la politique d'une réconciliation qui serait automatique :

« [...] n'avaient d'ailleurs pas voulu verser le sang. Tout ce qu'ils réclamaient c'était la vérité. Ils voulaient tout simplement savoir pourquoi on avait tué les leurs. Jusqu'à présent personne n'avait daigné leur dire la vérité. C'était devenu une énigme pour eux, une question sans réponse. Curieusement, personne ne voulait même pas en parler, personne n'osait répondre à cette question précise ; c'était devenu un sujet gênant pour certains. Il fallait plutôt décrier le colon, lui qui était responsable de tous les maux rwandais. Il fallait plutôt œuvrer pour l'unité et la réconciliation. Mais cela répondait-il à la question essentielle : Pourquoi est-ce qu'on avait tué les leurs? Et si cela se reproduisait encore? Quelle garantie avait-on si l'on n'arrivait pas vraiment à déceler les vraies causes de ce génocide? »⁴⁷⁰

Il faut rappeler que l'auteur du roman *Le chapelet ou la machette* écrit à partir de l'Afrique du Sud, où il a dû assister aux séances de la commission « Vérité et réconciliation » qui visaient à solder les problèmes des massacres et des violences qui ont marqués l'Apartheid. Il s'en inspire pour poser la même question, il suggère une solution similaire. Que les tortionnaires passent aux aveux, alors seulement l'on pourra songer à la réconciliation.

⁴⁶⁹ *Le chapelet ou la machette*, op.cit., p. 84.

⁴⁷⁰ *Idem*, pp. 84- 85.

« Lorsqu'ils avaient vu Célestin, ils avaient pensé qu'il devait connaître cette vérité que personne ne voulait révéler. N'est-ce pas lui qui avait dirigé les opérations de ratissage à Gasenyi? On devait lui exiger d'expliquer pourquoi il l'avait fait. Il fallait cette fois-ci dire la vérité et non se dérober derrière Sieur Diable, Madame Fatalité, Reine Malédiction...Il devait savoir que les tutsis de Gasenyi étaient innocents. Il fallait trouver une autre explication pour ses actes. »⁴⁷¹

La recherche de la vérité, c'est la mission essentielle des tribunaux Gacaca, une justice traditionnelle que l'on définit comme une justice médiatrice et nécessaire pour atteindre la réconciliation. Les poèmes de Kanyamupira sont, à ce sujet, plus riches en matière de controverse politique, surtout d'inquiétude :

« KUBURIRIMBA SICYO KIBANZA/ chanter la réconciliation n'est pas l'essentiel

MBERE YA BWOSE NI UKUBWUMVA/ il faut d'abord la comprendre

KANDI NTA RURABO RUTOHA /en plus une fleur ne peut reverdir

RUDASUKIRIWE NGO RUHAGE /sans arrosage suffisant

MAZE RUKWEREKE INYINYA YARWO ! /pour qu'elle te montre ses pétales

NIBA TWEMEYE UBUTABERA /si nous acceptons que la justice

KO ARIBWO BWA MBERE Y'IBINDI /constitue le premier élément

CYO NIMUTANGE RUGARI NDEBA /alors faites preuve de volonté

MUHE « GACACA » URUBUGA IBANZE /laissez passer le « Gacaca » en premier

IZATABARUKE MVUZE IMPUNDU ! /quand il finira je crierai de joie !

NAYO IRASHAKA URUHARI RWAVE /Il réclame aussi ta participation

NIBA WEMERA IBYABAYE /si tu acceptes ce qui s'est passé

KANDI ICYONZI WARABIBONYE /ce qui est sûr tu as tout vu

N'UBWO BENSHE NGO BARIMAYE /même si nombreux prétendent être idiots

⁴⁷¹ *Idem*, p. 85.

JYE NZI KO WANGA UMUGAYO CYANE. / Je sais que tu es incorruptible »⁴⁷²

La participation aux séances du Gacaca est un devoir civique voire une obligation pour tout Rwandais majeur. Le poète rappelle au passage les prétextes que les gens invoquent pour ne pas participer au Gacaca. Les jurés des Gacaca sont dénommés « Inyangamugayo » (personnes moralement intègres) d'où l'idée de l'incorruptibilité. Dans un autre poème, ce même poète ne renie pas l'unité et la réconciliation, au contraire il les définit et leur fixe un objectif. L'unité c'est faire « équipe » avec les autres dans un but positif : contrer le génocide.

« NDETSE N'ISHYANGA TUBIBATOZE ; / apprenons-le aussi aux pays étrangers

NUBWO BYABA GUTSINDIRA / dussions-nous les y forcer

JYE IYO KIBERINKA NDAYIREBA ! / moi je contemple ce beau coucher de soleil

NABABONYE BAKOMA YOMBI / Je les ai vu tapant des mains

BENSHI BAZA NO KUVUNYISHA / plusieurs venant demander audience

NO KU GATUZA BAHAKOMANGA ! /en se frappant la poitrine

UBWO BIHEREYE KU NTEKO / comme cela commence par le parlement

NO MU BAGARAGU NAHO BIZAZA / ça atteindra aussi les serviteurs

MAZE DUKUNDE TUBE UMUBUMBE / enfin nous pourrons former une équipe

W'ABIBUMBIYE GUKUMIRA / de ceux qui se sont réunis pour arrêter

UWARIROTA ITSEMBABWOKO ! /quiconque concevrait un génocide

DORE AHO NSHINGIRA ICYIZERE / voilà où j'ai mis mon espoir

CY'EJO HAZA HEYA UMWEZI / pour un lendemain de pleine lune

KUKO NITWUBAKA UBUTABERA / car si nous construisons la justice

YA GACACA IKABONA INTURO / si ce Gacaca reçoit un siège [...]

⁴⁷² *Ndose Imana igaruye abacu*, (inédit voir Annexes).

BURACYA TWESE TUBYINA INTSINZI ! /demain nous danserons tous la victoire
 EJO NDAREBA IJURU RIKUNZE / j'aperçois un ciel favorable pour demain
 ZA MPONOKE ZIMWENYURA ! les rescapés en train de sourire. [...]»⁴⁷³

Déclamé en 2004, à l'occasion de la dixième commémoration du génocide, ce poème fait allusion par « étranger » « venant demander audience en se frappant la poitrine » ; au *mea culpa* que la délégation belge avait présenté au peuple rwandais en 2000 ; pour son inertie dans l'empêchement du génocide et fustige les autres responsables étrangers qui refusent de se repentir qu'il faudra « forcer ». Le poète qui s'exprime à la place des « rescapés » (dernier vers) insiste encore sur la justice.

Le débat sur l'amnistie générale et l'abolition de la peine de mort au Rwanda a commencé depuis un certain temps, comme le prouve l'inquiétude exprimée par le même poète lors de la commémoration de 1999, année de composition d'un autre poème. Pour le poète ce débat est précoce, il faut d'abord penser à la justice car le crime dont il s'agit n'est pas un fait divers. L'inquiétude est exprimée par la réserve et l'ironie contenues au début de la strophe 2. C'est comme si le poète ne croyait pas en ce qu'il avance, en d'autres termes, sa crainte est que le Gacaca ne soit pas à la hauteur du crime qu'il va juger :

« DORE MBAZE IGIKURU KURUTA BYOSE ; / qu'est-ce qui est plus important
 NK'ABO BAHEMU BADUHEMUKIYE, / ces ingrats qui nous ont éliminés
 BADUHIGISHA YEWE N'URUHINDU, / nous recherchant à la loupe
 DUHEBE TWESE KO NTA GIHANO, / allons-nous les laisser sans condamnation,
 [...]»
 OYA NAKO SHENGE HARI GACACA / non ! j'oubliais qu'il existe le Gacaca
 NIYO IZACA URUBANZA RW'IBYACITSE / lui qui jugera les procès de la catastrophe
 IGACA IGICUMURO CYO GUCA AMAJOSI ; / il abolira le crime de décapitation
 NGO IBIJYA GUCIKA BICA AMARENGA, / car les catastrophes montrent des signes

⁴⁷³ *Rutemikirere siyo gitera*, (inédit voir Annexes).

BIGASHINGA ICUMU BIGACA IBINTU !/ qui s'implantent et provoquent le désordre ! »⁴⁷⁴

Le Gacaca ne suffit pas à résoudre les soucis des rescapés, il n'est pas une solution magique et la réconciliation n'est pas possible dans la misère. Le même poète milite pour le dédommagement et la réhabilitation physique et psychologique (il parle de résurrection) des rescapés et d'autres victimes du génocide. Ils sont désignés à la troisième personne du pluriel :

« BISWE ABANDE MURI URU Rwanda ? / que deviennent-ils dans ce Rwanda ?
 SE NITUTEMERA AKO GAHINDA/ si nous n'acceptons pas cette souffrance
 TUKABAHINDIRA K'URUHANDE / si nous les écartons à côté
 TUKABATOTEZA IBI BUKWARE / si nous les harcelons comme des bêtes de proies
 TURABA TWUBAKA UBWIYUNGE ?!! / serons-nous en train de construire la réconciliation ?!!

NITUDASHAKA UKO TUBATUZA / si nous ne leur cherchons pas un logement
 NGO BIBE INTANGO Y'INDISHYI NUMVA / qui serait le début du dédommagement
 MAZE N'ABAGOMYE BAGACYAHWA/ et si les fautifs ne sont pas punis
 BUMVA ICYAHA KIRIMO ICYIRU / conscients que le crime exige une réparation
 TWARIRIMBA UBWO BUTABERA ?/ pouvons-nous chanter cette justice ?

HARI « GACACA » TWUMVA YAJE / on parle actuellement du « Gacaca »
 NIZA NANJYE NTARAZUKA / s'il arrive avant que je ne ressuscite
 NANJYE NGO MVUGE IBYO NUMVISE, / pour que je raconte ce que j'ai entendu
 N'UNDI AZAVUGE IBYO YABONYE, / et que l'autre parle de ce qu'il a vu
 SE AHO BIZOROHA KUYITUZA ?!! / sera-t-il facile de l'instaurer ?!! »⁴⁷⁵

⁴⁷⁴ *Ndahanuza ku iyampanze*, (inédit voir Annexes).

⁴⁷⁵ *Mpfuye kabiri mwa Gasabo*, (inédit, voir Annexes).

De la troisième personne du pluriel « ils » - les rescapés pour lesquels le poème réclame justice et dédommagement – l'on passe au « je », qui désigne à la fois le collectif, mais aussi l'engagement personnel du poète.

Une autre position militante est celle des écrivains ayant participé aux concours d'écriture d'Ibarwa suivant la ligne éditoriale de cette association, dirigée au moment des publications par un militant des droits de l'homme. Ces ouvrages opposent à la poésie sentimentale et lyrique une fiction didactique. Le souci n'est pas de défendre une cause mais des idées et parfois de dénoncer les dysfonctionnements du système judiciaire.

Sous couvert du pseudonyme K. Hussein, le directeur d'Ibarwa publie en 2001 la pièce théâtrale *Gisa ne Feza* où l'on observe les premières velléités militantes sur l'abolition⁴⁷⁶ de la peine de mort.

La femme d'un présumé « génocideur » apprend que la procureure (fiancée de son fils, donc future belle-fille) a requis la peine de mort pour son mari. Elle trouve cette situation normale : « A-t-elle requis la peine de mort contre Gisagara, père de Gisa lors de son procès quand il était en prison? Pourquoi ne l'aurait-elle pas requise, la peine de mort n'est-elle pas prévue par la législation de notre pays, même si pour moi, si possible on devrait l'abolir comme c'est le cas dans les pays développés d'Europe et en Afrique du Sud. »⁴⁷⁷

Les ouvrages issus de ce concours compilent les principes du droit et à ce point remplissent leur fonction de sensibilisation vis-à-vis du lectorat constitué de jeunes.

Outre cette posture engagée, les ouvrages littéraires rwandais se perdent dans diverses considérations. On y trouve une description de la situation politico-judiciaire de l'époque de la publication: « [...] nous encourageons actuellement une politique d'unité et de réconciliation nationales. Les divisions ne mènent à rien. Elles ne font que servir les intérêts égoïstes de faux politiciens. Nous prêchons partout le message de la paix. Que ce soit à la radio, dans les journaux, dans les réunions de différents niveaux, nous

⁴⁷⁶ En guise de rappel, le Rwanda a promulgué l'abolition de la peine de mort le 25 juillet 2007.

⁴⁷⁷ « Harya ngo yasabiraga se Gisagara urwo gupfa mu rubanza rwe igihe yari afunze? None se atarumusabira, igihano cyo kwicwa ntigiteganywa n'amategeko y'igihugu cyacu, n'ubwo bishobotse kuri njye bakivanaho nk'uko numva bimeze mu bihugu byateye imbere by'i Burayi n'Afurika y'epfo! », *Gisa na Feza*, *op.cit.*, p.43.

mettons l'accent sur les principes de la démocratie et du respect des droits de l'homme »⁴⁷⁸, rapporte un maire de commune.

Un personnage fort du succès qu'il a obtenu en plaidant la cause d'un présumé génocidaire déclare « [...] par contre je vais créer une association visant à sensibiliser les Rwandais à la réconciliation, la démocratie, la paix, et les droits de l'homme ASRPDH en sigle. »⁴⁷⁹ La réponse de son client (l'ex-prisonnier) est sans appel et correspond à une critique visant la liberté d'expression, d'association, d'entreprise : « Moi, je n'en serai pas membre. Je ne pourrais plus m'engager après la sortie de l'endroit d'où tu m'as tiré. [...] Le souci est qu'ils prêtent l'image de la politique à tout même quand le but n'est pas de gouverner. »⁴⁸⁰

La littérature dénonce aussi une justice qui s'applique différemment au Rwanda et en dehors du Rwanda : « - Ce qui me révolte c'est que nous risquons de payer seuls alors que les grands planificateurs de ce génocide voyagent librement en Europe et aux États-Unis. Oui, si nous confessons notre implication dans le génocide, nous allons endosser toute la responsabilité. [...] De toutes les façons, je ne vois aucun intérêt à avouer mes crimes. Cela ne va que profiter au FPR et à son régime »⁴⁸¹ s'insurge un prisonnier en s'adressant à son codétenu.

Celui-ci, prêt à passer aux aveux, rétorque : « Je ne pense pas. Le génocide étant un crime contre l'humanité, partout où tu sois, on peut t'arrêter et te traduire devant la justice. Souviens-toi qu'il y a le Tribunal Pénal International pour le Rwanda à Arusha en Tanzanie. Ils seront un jour appréhendés et auront à répondre de leurs actes. »⁴⁸²

Dans *Celui qui sut vaincre*, la même observation est faite : « La règle de la justice demande de traiter les mêmes de la même manière. La justice doit s'appliquer à tous de la même façon. Si ce n'est pas le cas, elle est à deux vitesses et devient injuste.

⁴⁷⁸ *Le chapelet ou la machette, op.cit.*, p. 88.

⁴⁷⁹ « Oya, ahubwo ngiye gushyiraho Ishyirahamwe ryo gucengeza mu banyarwanda ubwiyunge, demukarasi, amahoro n'uburenganzira bw'ikiremwa muntu ASRPDH mu magambo ahinnye. », *Giraso, op.cit.*, p. 26.

⁴⁸⁰ « Njyewe sinzayibera umuyoboke. Sinabona mvuye aho wamvanye ngo ngire ibyo njyamo.[...] Nanga ko babiha isura ya politiki kandi utagamije gutegeka. », *Giraso, op.cit.*, p. 26.

⁴⁸¹ *Le chapelet ou la machette, op.cit.*, p. 91.

⁴⁸² *Idem*, p. 91.

La reconstruction et la réconciliation du pays passent par là. C'est-à-dire par une justice équitable, par la loi pour tous. »⁴⁸³

Enfin, le scepticisme dans un système judiciaire efficace et neutre est exprimé par une résignation : « De ma part je ne condamne personne, car que j'observe ce qui s'est passé dans ce pays, je me dis que seul Dieu rendra une justice équitable. »⁴⁸⁴

On peut conclure en avançant que la littérature rwandaise restitue une image conforme de la justice et de la politique, deux sujets sur lesquels elle effectue une critique certes modérée mais un questionnement suffisant.

Culture et société

Identité et altérité.

Traiter la problématique de l'identité/altérité au Rwanda amène à évoquer des problèmes que le concept d'« ethnie » et ses usages ont provoqué dans ce pays depuis le contact avec les sciences humaines modernes ; ethnologie, anthropologie, sociologie, histoire, au début du 20^{ème} siècle. L'ethnie est définie comme un « groupement humain caractérisé principalement par une même culture, une même langue »⁴⁸⁵ ou encore « Ensemble humain constitué par une communauté de langue, de culture, de structures sociales et économiques »⁴⁸⁶ d'autres définitions ajoutent encore une communauté de religion et des croyances. Somme toute, quelles que soient les définitions, une ethnie peut être comprise par son homogénéité et par les différences opposables à d'autres groupes humains de même degré. À la fin du 19^{ème} siècle et pendant une bonne partie du 20^{ème} siècle, la définition de l'« ethnie » comprenait également la ressemblance des traits somatiques et biologiques. La définition comportant les différences biologiques a été la plus retenue et exploitée par les idéologues et intellectuels rwandais dans la conquête du pouvoir avant et après l'indépendance. Certains chercheurs préfèrent

⁴⁸³ *Celui qui sut vaincre, op.cit.*, p. 41.

⁴⁸⁴ « Jyewe icyakora ntawe ndenganya, kuko nkurikije ibyabaye muri iki gihugu, Imana yonyine ni yo yonyine izaca urubanza rutabera. », *Ni urugamba nk'urundi, op.cit.*, p.10.

⁴⁸⁵ *Dictionnaire Hachette*, 2005.

⁴⁸⁶ <http://dictionnaire.tv5.org/dictionnaires.asp?Action=1¶m=ethnie&che=1> consulté le 13/09/2007.

d'autres mots pour signifier « ethnies »⁴⁸⁷. La littérature s'empare aussi du débat sur les « ethnies » rwandaises des points de vue diachronique et synchronique.

Les ouvrages littéraires rappellent le système colonial de détermination de l'ethnie sur base d'un cheptel de dix vaches ou moins, et les dates de l'instauration d'une carte d'identité ethnique dans l'histoire du Rwanda. Se pose toujours la question de savoir comment les Rwandais se reconnaissaient quand ils étaient encore tous des « sans-papiers », avant leur entrée dans la modernité. Il existait plusieurs étapes dans l'identification d'un rwandais : dès sa naissance tout rwandais appartenait à une famille, une lignée et un clan⁴⁸⁸. Au Rwanda les ethnologues ont recensé au moins 18 clans⁴⁸⁹ auxquels s'identifiaient les Rwandais et qui cohabitaient suivant un code culturel, une pratique qui a disparu avec la christianisation. À l'adolescence était recruté dans l'armée royale, ainsi s'identifiait-il par son bataillon. Le Rwanda étant une société patrilinéaire, les femmes avaient l'identité de leurs parents et ensuite de leurs maris. Toute la population rwandaise appartenait à l'ethnie « munyarwanda ». Les mots hutu, tutsi, twa et les réalités auxquelles ils faisaient référence ont changé au cours de l'histoire du Rwanda et au gré des intérêts en jeu :

« Autrement dit, les traits et les critères que recensent les ethnologues ou les sociologues objectivistes, dès qu'ils sont perçus et appréciés comme ils le sont dans la pratique, fonctionnent comme des signes, des emblèmes ou des stigmates, et aussi comme des pouvoirs. Parce qu'il en est ainsi, et qu'il n'est pas de sujet social qui puisse l'ignorer pratiquement, les propriétés (objectivement) symboliques, s'agirait-il des plus négatives, peuvent être utilisées

⁴⁸⁷ Par exemple Claudine Vidal parle de « catégories sociales » : « J'écris bien « catégories sociales », et non « ethnies » au sens où ce dernier terme désigne une identification reposant sur une conscience communautaire (définition minimale) : dans le passé précolonial, la distinction Hutu/Tutsi ne comportait ni contenu d'antagonisme, ni signification d'appartenance à une communauté (d'autres critères définissaient les communautés, tels que les clans, les lignages, les armées.) ; « Rwanda 1994, L'imaginaire traditionnel perverti par le génocide » in *L'Homme*, n° 163, 2002, pp. 205-216 consulté sur <<http://lhomme.revues.org/docannexe12441.html>> le 26/09/2007.

⁴⁸⁸ « Groupe d'individus tous issus d'un ancêtre commun, souvent mythique », *Dictionnaire Hachette*, 2005.

⁴⁸⁹ d'Hertefeldt, Marcel, *Les clans du Rwanda ancien. Éléments d'ethnosociologie et d'ethnohistoire*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale, 1971 (et Butare : Institut national de Recherche scientifique (Publication n°7).

stratégiquement en fonction des intérêts matériels mais aussi symboliques de leur porteur. »⁴⁹⁰

L'ethnie au Rwanda ainsi qu'ailleurs est une question de représentation, une notion sans définition fixe.

Avant la colonisation hutu, tutsi, twa faisaient référence aux richesses et à un prestige symbolique et ne se définissaient pas par les traits biologiques. Une personne ou une famille pouvaient devenir tutsi en s'enrichissant, ou passer de tutsi à hutu en tombant en disgrâce près du roi et en perdant ses biens. C'était comparable au système d'ennoblissement dans toutes les sociétés monarchiques. Au début du 20^{ème} siècle les mots hutu, tutsi et twa ont été désignés comme des « ethnies » distinctes. Cette distinction a joué en faveur des Tutsi jusqu'à la Révolution sociale (1959) et de 1959 à 1994, en faveur des Hutu. Ainsi selon les époques et les pouvoirs, le contenu du concept a été fluctuant : il a désigné une sorte de classe sociale au début, puis les gens ayant moins ou plus de dix vaches, puis les gens ayant intériorisé les différences somatiques et les utilisant comme critères de différenciation au service des intérêts, enfin, l'ethnie rwandaise est en voie de stabilisation.

Les personnes pouvaient en tout temps changer d'ethnie ou créer des alliances avec l'autre ethnie, il n'y a pas eu de ségrégation, au moins au sein de la population de base. N'empêche que des inégalités ont existé après l'imposition de cette vision d'ethnie. Les colons belges ont soutenu la monarchie et ceux qu'ils avaient identifiés comme « tutsis » et les a maintenu au pouvoir au détriment du reste de la population, jusqu'au changement d'alliance de 1959, encore orchestré par les mêmes colons en faveur de ceux qu'ils avaient identifiés comme « hutus ».

L'ethnie telle qu'utilisée dans le Rwanda indépendant avait changé de substance originelle et Claudine Vidal remarque à juste titre que l'« élaboration historique de l'ethnicité ne s'est pas réalisée d'un coup, elle a, elle aussi, une histoire qui commença dès les premières années de la colonisation, si bien que des acteurs sociaux très divers se relayèrent et contribuèrent à projeter dans le passé des figures ethniques qui n'existaient que dans le présent. De telles rétrospectives d'abord pratiquées par les

⁴⁹⁰ Bourdieu, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Éditions du Seuil, « Essais Points », 2001, p. 282.

Européens, furent reprises par les Rwandais, enseignées, relatées, intériorisées, jusqu'à constituer un corps de croyances partagées par une minorité instruite... »⁴⁹¹.

Après le génocide, dans le souci d'éradiquer la ségrégation ethnique, de lutter contre ce que la politique rwandaise appelle le « divisionnisme », une loi, qui n'existait pas avant, a été promulguée, et cette loi mentionne les différences concernées :

«Vu que la pratique du sectarisme et la discrimination parmi les citoyens n'ont jamais été punies mais qu'au contraire elles ont été entretenues jusqu'au moment où leurs auteurs ont planifié et exécuté le génocide et les massacres qui ont ravagé le Pays en 1994 ;

Vu que la différence de nature, de traits physiques, des opinions entre les hommes ne doit pas servir de négation des uns et des autres mais elle doit conduire plutôt à leur complémentarité ; [...]

Article premier

Au sens de la présente loi :

1° La discrimination consiste en toute expression orale, écrite, tout acte fondé sur l'ethnie, origine, nationalité, couleur de la peau, les traits physiques, sexe, langue, la religion, ou les opinions destinées à priver une ou plusieurs personnes de leurs droits prévus dans les lois en vigueur au Rwanda et dans les Conventions Internationales auxquelles le Rwanda est partie ;

2° La pratique du sectarisme consiste en toute expression orale, écrite ou tout acte de division, pouvant générer des conflits au sein de la population, où susciter des querelles fondées sur la discrimination telle que prévue dans le présent article 1° ;

3° Priver une personne de ses droits consiste en la privation de ses prérogatives lui reconnues par les lois en vigueur au Rwanda et les Conventions Internationales auxquelles le Rwanda est partie, sur base de la discrimination ou division. »⁴⁹²

La constitution rwandaise datant de 2003 révisée en 2005 mentionne, en son article 11 :

« Tous les Rwandais naissent et demeurent libres et égaux en droits et en devoirs.

Toute discrimination fondée notamment sur la race, l'ethnie, le clan, la tribu, la couleur de la peau, le sexe, la région, l'origine sociale, la religion ou croyance, l'opinion, la

⁴⁹¹ *Sociologie des passions, Côte d'Ivoire, Rwanda*, Karthala, 1991, p. 21.

⁴⁹² Loi n°47/2001 du 18/12/2001, portant répression des crimes de discrimination et pratique du sectarisme. <http://www.grandslacs.net/doc/4039.pdf> consulté le 12/09/2007.

fortune, la différence de cultures, de langue, la situation sociale, la déficience physique ou mentale ou sur toute autre forme de discrimination est prohibée et punie par la loi. »⁴⁹³

Ces lois furent promulguées pour générer ou gérer l'altérité et la tolérance.

Depuis la fin du génocide, il était même interdit de prononcer même les mots kinyarwanda désignant les catégories sociales, des néologismes furent créés dans différents milieux pour les désigner, mais aussi d'autres identifiants communautaires d'après 1994 : selon les origines des rapatriés, selon la langue qu'ils utilisaient, selon les camps de réfugiés où ils avaient vécu.

Bref, d'un système triadique (hutu-tutsi-twa) ayant mené au génocide, le Rwanda est passé à un système implicitement multicommunautaire. Les nouvelles dénominations communautaires ne sont pas reprises dans la littérature, ni d'ailleurs les anciennes, mais elles avaient été utilisées par les ouvrages de Fest' Africa 2000⁴⁹⁴, les auteurs non-rwandais ayant eu une plus grande liberté d'écrire sur les mutations sociales en cours.

La littérature exploite toutes ces astuces pour contourner les mots bannis sans l'être vraiment, cependant les personnages sont décrits de telle sorte que le lecteur averti ne puisse s'y tromper. C'est avec raison que Claudine Vidal parle d'une intériorisation, et celle-ci concerne les auteurs, les écrivains. Ceux-ci, même *a posteriori*, même pour déconstruire le système ethnique et prôner les valeurs de l'acceptation ou de la cohabitation, utilisent d'autres critères de différenciation faisant référence à l'ethnie. Les lois interdisant toute « expression orale » n'ont pas trop résolu le problème, car pour guérir un mal ne faut-il pas pouvoir en parler ?

⁴⁹³

<http://www.minijust.gov.rw/Doc/Itegeko%20Nshinga%20rya%20Repubulika%20y%27u%20Rwanda%20nk%27uko%20ryahujwe.doc> consulté le 12/09/2007.

⁴⁹⁴ Nous avons étudié cette question dans un article « Construction d'une mémoire : Fest' Africa 2000 et le génocide de 1994 au Rwanda » dans *Études Rwandaises*, n° 7, Série Lettres et Sciences Humaines ; *Littérature et société*, Butare, Éditions de l'Université Nationale du Rwanda, septembre 2004. Ainsi dans le roman-témoignage *La phalène des collines* de Koulsy Lamko trouve-t-on ces surnoms communautaires: « Le monde m'appartient si je veux : les collines et leur rocaïlle, les plaines et leurs champs de thé ; les ruisseaux et leurs tilapias, les bois et leurs gorilles...n'en déplaise aux *sopékias* de Kigali, aux *doubaï* de Goma, au *GP* de Bujumbura et autres bidassons de Kampala. » (*La phalène*, p. 55).

Comment la littérature en parle-t-elle alors ? On décèle deux tendances, comme depuis le début des analyses : d'une part les ouvrages écrits en kinyarwanda dans lesquels les mots n'apparaissent pas et où l'on décrit les massacres d'une ethnie par une autre ethnie, les deux sans noms ou avec des allusions ; d'autre part les ouvrages édités à l'étranger et écrits en français qui prennent plus de largesse.

L'illustration la plus facile en ce sens est la description des rôles qui constitue en soi un résumé narratif quant on ouvre une pièce de théâtre.

Les héros de la pièce *Gisa na Feza (Gisa et Feza)*, éponymes, sont décrits de la façon suivante (les indices identitaires seront mis *en italique*) :

« **Feza** : Belle jeune fille ayant fait des études, elle est avocate. Elle a eu la malchance, *ses parents et frères ont été massacrés* par les personnes de la famille de Gisa, le jeune homme qui est son ami depuis l'enfance. Cet amour, contesté par ceux avec lesquelles elle a des liens familiaux, causera des problèmes difficiles.

Gisa : Jeune homme qui a fait des études, il aime Feza. Ses parents ne soutiennent pas du tout cet amour, de sorte qu'ils feront tout leur possible pour qu'ils ne se marient pas. Cependant ils perdent leur temps.

Gisagara : père de Gisa. Il *a été emprisonné, soupçonné d'avoir participé au massacre* de la famille de Feza. De sa prison, il ne veut pas voir Feza devenir sa belle-fille. Pourtant de telles idées n'aboutiront à rien »⁴⁹⁵

Connaissant l'histoire, le lecteur est amené, par un jeu d'indices donnés à bon escient, à se figurer les ethnies des personnages : on connaît l'ethnie dont les membres ont été victimes des tueries et l'ethnie dont certains membres ont commis le génocide. C'est à peine si l'on n'y voit pas les traits physiques ayant été utilisés pour différencier les ethnies.

⁴⁹⁵ « Feza : Umukobwa mwiza wize, ni Avoka. Yagize ibyago ababyeyi n'abavandimwe be bicwa na bene wabo wa Gisa, umusore bikundaniraga kuva bakiri bato. Urwo rukundo rudashyigikiwe n'abo bafitanye amasano, ruzakurura ibibazo bitoroshye. Gisa : Umusore wize, ukunda Feza. Ababyeyi be ntibishimiye na gato urwo rukundo, ku buryo bazakora uko bashoboye ngo abo bana be kuzabana. Ariko bararushywa n'ubusa. Gisagara : Ni se wa Gisa. Yarafunzwe azira gukekwa ubwicanyi bwahitanye abo mu muryango wa Feza. Aho afunguwe, ntashaka kubona Feza yitwa umukazana we. Ariko ibitekerezo nk'ibyoye, ntacyo bizatanga. », *Gisa na Feza, op.cit.*, p. 4.

Dans une autre pièce de théâtre l'allusion à ces traits est plus explicite :

« **Gwiza** : étudiante de l'UNR à Butare. *Très belle fille, calme, de grande taille et de petites côtes (minces)*. Bref elle *trop belle*. Elle aime un jeune du nom d'Alphonse de sorte qu'elle accepterait de mourir pour lui.

Arufonsi : Jeune homme assez grand, il vient de terminer ses études à l'UNR Butare, il travaille au ministère depuis un an. C'est un bel homme, désiré par plusieurs filles, mais il a choisi Gwiza. Ils s'aiment beaucoup, sauf que *les ethnies viennent s'en mêler*.

Vitari : Cousin d'Alphonse, fils de son oncle paternel, gynécologue à l'hôpital de Kigali. *À cause de sa physionomie les gens se trompent au sujet de son ethnie*, ils pensent qu'il est de leur ethnie. Même si c'est faux, les gens ont confiance en lui. »⁴⁹⁶

Il aurait été plus facile de marquer : Gwiza, jeune fille d'ethnie tutsi ; Alphonse : jeune homme d'ethnie hutu et Viyateri : jeune homme à ethnie ambiguë.

Les traits physiques sont systématiquement utilisés, surtout ceux qui ont le plus servi pendant le génocide pour déterminer les personnes à tuer ou à épargner. L'on sait que la taille (petite vs grande) a été utilisée, les traits du visage (forme du nez), mais aussi, le décompte des vertèbres (les côtes).

Outre cette distinction corporelle, les ethnies avaient été différenciées par leurs fonctions distinctes. On trouve dans une autre pièce la dichotomie éleveur (tutsi) et cultivateur (hutu) comme parade des mots, une allusion sans originalité à l'historiographie :

« Rulinda : c'est un homme éleveur. Il possède plusieurs vaches.

⁴⁹⁶ Gwiza : Umunyeshuli muri kaminuza y'u Rwanda i Butare. Ni umukobwa mwiza cyane, witonda, muremure w'urubavu ruto. Mbese ni mwiza bisesuye. Akunda umusore witwa Arufonsi byo kuba yamuzira. Arufonsi : Umusore uhamye na we urangije muri Kaminuza i Butare, ubu akaba amaze umwaka umwe akora muri minisiteri. Ni umusore mwiza ukundwa n'abakobwa benshi, ariko yahisemo Gwiza gusa. Bakundana uruzira imbereka, uretse ko byajemo kidobya y'amoko.

Vitari : Mukuru wa Arufonsi kwa sewabo, akaba na muganga w'ababyeyi mu bitaro byo mu mujyi wa Kigali. Kubera isura ye bamwe bakunze kumwibeshyaho ku bwoko bwe, bagakeka ko ari mwene wabo. Nyamara si ko biri, ariko bituma bamwizera », *N'urugamba nk'urundi, op.cit.*, p. 4.

Rwagatore : Un homme cultivateur de sorte qu'il a encore des grainiers. »⁴⁹⁷

D'autres indices ethniques plus flous concernent l'histoire des exils des personnages : la référence à un camp précis de réfugiés ou la durée de l'exil informent sur l'ethnie, sans la nommer.

Ainsi dans la pièce *Yarimo gishegesha*, « **Nyiramana** : c'est la mère de Mukarukundo, la seule enfant qui lui reste car le génocide a emporté les autres. Elle ne veut pas marier sa fille à Mutiganda, elle désire la donner à Gatera. [...] **Bavugirije** : oncle maternel de Mukarukundo, nouvellement rapatrié il venait de passer près de 39 ans hors de sa mère patrie. [...] **Musemakweli** : oncle paternel de Mukarukundo, lui aussi est fraîchement rapatrié dans son pays après 35 ans d'exil. »⁴⁹⁸ Pour une pièce écrite en 1998, les années mentionnées font références aux années 1959 à 1963, marquées par l'exil des Tutsis et des Hutus monarchistes ou nationalistes qui fuyaient les massacres.

Les indices ethniques se multiplient au fil du texte et selon que les personnages fictifs qui s'expriment sont extrémistes ou « modérés », ou encore suivant la situation que l'auteur veut restituer. Les miliciens ont un langage, les rescapés ont leur langage, les rapatriés aussi le leur, les jeunes s'opposent aux vieux, le conflit de génération passe également par le conflit linguistique et idéologique. Les anciens représentent l'imperméabilité ; les jeunes, la métamorphose.

Le thème dominant cette partie est celui du « métissage » entre les Hutu et les Tutsi par le truchement des textes dont l'intrigue est un mariage interethnique. Ce métissage symbolise la tolérance, et par ce thème les écrivains proposent un modèle de société où le métissage serait la règle matrimoniale à privilégier pour résoudre les problèmes identitaires rwandais.

⁴⁹⁷ Rulinda : Ni umugabo w'umworozi. Afite inka nyinshi. Rwagatore : Umugabo w'umuhinzi ku buryo akigira ibigega by'imyaka. », *Abahuza bo mu Kabyeyi, op.cit.*, p. 1.

⁴⁹⁸ *Yarimo gishegesha, op.cit.*, p. 2.

INZIGO : ennemi juré, meilleur ennemi, ennemi intime

Le mariage interethnique existe au Rwanda depuis la nuit des temps, la seule liaison impossible était celle entre deux familles opposées par un conflit qui a causé des morts et donc qui doivent être vengés. La vendetta, la famille visée par la vendetta, tous les membres de cette famille, tous ces concepts entrent dans un seul mot en kinyarwanda : **inzigo**⁴⁹⁹. Dans l'ancienne tradition rwandaise on disait « *Umwami yacyiye inzigo* (le roi a annulé la vendetta), car il appartenait à son seul pouvoir d'annuler un cycle de vengeance entre deux familles rivales. Alors seulement, ces familles pouvaient renouer des alliances. La réconciliation avait lieu dans une cérémonie nommée « *Ikarabo* »⁵⁰⁰ (lavement des mains après vendetta qui consistait à donner un cadeau de réconciliation, par exemple une jeune femme en mariage, « *umugeni w'ikarabo* » (la fiancée de réconciliation).

On a rencontré précédemment le proverbe « *inzigo imaze iminsi ihorerwa umutumba w'insina* » (une vendetta de longue date s'effectue sur un tronc de bananier). Une vendetta pouvait aussi vieillir, quand les générations ultérieures ne s'en souciaient pas, il y avait prescription. Tout ce qui précède prouve que la « haine interethnique » n'est pas atavique ou multiséculaire comme certains idéologues l'ont enseigné.

Le mot « **inzigo** » est utilisé dans tous les romans et pièces de théâtre qui ont pour thématique le mariage interethnique. Il désigne la famille en face, le jeune homme ou la jeune femme de cette famille ; hutu ou tutsi selon le cas, rescapé(e) du génocide ou issu d'une famille des présumés génocidaires. Cette thématique est surexploitée dans la littérature postgénocide écrite en kinyarwanda. Voici un rappel d'ouvrages qui portent sur ce thème :

Les chaînes de la haine, Amani Athar, 1995, (théâtre)

Yarimo gishegesha, Rukundo Charles-Lwanga, 1998, (théâtre)

Abahuza bo mu Kabyeyi, Mukeshimana Faïna, 2004, (théâtre)

⁴⁹⁹ « Inzigo : sujet à vendetta, ennemi mortel, non initié », Pierre Schumacher, *op.cit.*, p. 359.

⁵⁰⁰ « Ikarabo (pl. amakarabo) : lavement des mains, cadeau de réconciliation », P. Schumacher, *op.cit.*, p. 235.

Iyizire wowe nakunze, Shyirambere Valens, 2003, (roman)

Giraso, Itangirubuntu, 2002, (roman)

Ni urugamba nk'urundi, Mukahigiro Perpétue, 2003, (théâtre)

Inkovu y'urukundo, Safari Frédéric, 2003, (BD)

Gisa na Feza, K. Hussein, 2001, (théâtre)

Agasaro, Umulisa, 2001, (roman).

L'intrigue suit une structure analogue dans tous ces ouvrages. **L'avant-génocide** : amitié enfantine (rencontre à l'école pour certains), bon voisinage des familles ; **le génocide** : éloignement idéologique et spatial des familles, séparation par la mort, la participation aux massacres, fuite, exil ; **l'après-génocide** : réhabilitation des rescapés, rapatriement des réfugiés, emprisonnement de certains, amour adulte (entre les jeunes, sans rancune), opposition des sages et membres de la famille aux fiançailles du fils ou de la fille, actions nuisibles contre le futur gendre ou la future belle-fille (ou belle-sœur), intervention de la justice ou mariage sans accord des familles, conversion des sages, regrets et début d'une nouvelle relation. Cette succession des épisodes rappelle les fonctions que Vladimir Propp⁵⁰¹ a identifiées dans le conte, en effet les ouvrages littéraires en question peuvent se lire comme des variantes d'un même programme narratif. Les personnages sont presque figés dans leurs rôles, ils répètent leurs comportements, ce sont de « actants » jouant les mêmes « rôles » au sens greimassien. L'objet de la quête est le mariage, les opposants sont certains membres des deux familles représentant une certaine autorité (c'est en effet sur l'axe du pouvoir). Dans cette opposition, le mot le plus utilisé est « *inzigo* » :

La mère de Gisa, jeune homme d'une famille « hutu » rappelle à la mémoire de son fils que sa fiancée est issue d'une famille « *inzigo* » :

« [...] moi Nyinawumuntu, je ne soutiens pas le mariage de notre fils Gisa et de Feza, fille des Forongo alors qu'il sait que c'est un ennemi juré. [...] Mon fils, la famille Forongo a été massacrée par tes oncles paternels, les blessures intérieures sont encore entières, le ressentiment est encore intacte entre nos deux familles. En plus tu sais très bien que cette fille avait fait incarcérer ton père

⁵⁰¹ *Morphologie du conte*, Paris, Seuil, 1970, 254 p.

même en sachant que ces exactions avaient eu lieu pendant sa mission de service à Dar es Salam! »⁵⁰²

Quant à la fiancée, rescapée ayant survécu seule, c'est sa cousine qui la sermonne :

« [...] la nouvelle s'est confirmée, il paraît que tu vas épouser un homme de chez les ennemis jurés, Gisa fils de Gisagara et de Nyinawumuntu. [...] Tu te débrouilleras! Personne ne viendra à votre mariage. [...] C'est insolent Feza, oublies-tu si vite ce que les membres de la famille Gisagara t'ont infligé en exterminant votre famille, et maintenant tu restes seule comme un arbre sans branches. »⁵⁰³

Dans la pièce de théâtre *Ni urugamba nk'urundi*, une mère rescapée du génocide s'en prend à sa fille qui aime un homme « *inzigo* ». Elle veut empêcher ce mariage au nom de la mémoire de ses morts :

« [...] que t'arrive-t-il espèce d'ensorcelée! T'arrive-t-il de te souvenir que vous étiez huit enfants et que maintenant il ne reste plus que toi et ton frère Pacifique, lui-même handicapé? Te souviens-tu de ce qui t'a rendu orpheline et moi veuve? [...] comment la vie continuerait-elle alors que le cœur est plein de blessures, idiote! [...] en plus je ne discute pas avec toi. De toute évidence, je ne veux plus te voir traîner avec cet animal, alors que ceux de ta physionomie et ton ethnie sont nombreux. »⁵⁰⁴

⁵⁰² « Nyinawumuntu: [...] Njewe rwose Nyinawumuntu, sinshyigikiye na gato ko umwana wacu Gisa arongora Feza wa Forongo kandi azi ko ari inzigo. [...] Mwana wanjye kwa Forongo bishwe na ba so wanyu, ubu ibikomere by'umutima biracyari byose, inzika ni yose hagati y'imiryango yacu. Kandi uzi ko n'uwu mukobwa yari yarafungishije so Gisagara kandi yaramenye ko ayo mahano yari yarabaye ari mu butumwa bw'akazi i Daresalamu! », *Gisa na Feza, op.cit.*, p. 10.

⁵⁰³ « [...] erega inkuru yabaye kimomo ko ugiye kurongorwa n'inzigo, Gisa wa Gisagara na Nyiramuntu. [...] uzabage wifashe sha! Ubwo bukwe bwanyu ntitwabutaha. [...] Rwose koko Feza ugira isoni nke, n'aka kanya, wiyibagije ibyo bene wabo wa Gisa bagukoreye batsembaho umuryango wawe, none ubu ukaba usigaye uhagaze nk'agati katagira ishami? », *Gisa na Feza, op.cit.*, p. 15.

⁵⁰⁴ « [...] Ariko wa kirogorogo we wabaye ute koko! Aho ujya wibuka ko nababyaye muri 8 ukaba usigaranye na musaza wawe Pasifique na we bagize igisenzegezi! Ujya wibuka icyakugize impfubyi, kikampfakaza? [...] Bugakomeza bute imitima yuzuye ibikomere wa kigoryi we! [...] Reka tubyihorere simburana nawe. Ibyo ari byo byose, sinzongere kubona ukurarana na kiriya gikoko, abo musangiye isano n'isura ntibabuze. », *Ni urugamba nk'urundi, op.cit.*, p. 20.

Les menaces de cette mère poussent jusqu'au morbide extrême : « [...] si ce que tu me racontes est vrai, au lieu de te voir enfanter avec un ennemi juré je me suiciderai. [...] au lieu de t'escorter pour te marier à un ennemi juré, qu'ils t'emmènent au cimetière. [...] au lieu de garder un petit enfant d'un ennemi juré, je préfère mourir sans descendance. »⁵⁰⁵

La même femme estime que celui qui ne connaît pas le sens et le référent du mot « *inzigo* » est ignorant ou naïf : « Tu es, toi aussi, imprudent comme tous jeunes actuels, tu ignores l'ennemi juré? L'ennemi juré comment dire. Ça veut dire ceux qui nous ont massacrés avec la volonté de nous exterminer puisque nous ne partageons pas la même ethnie qu'eux. »⁵⁰⁶

Dans le roman *Iyizire wowe nakunze*, comme dans plusieurs autres ouvrages de l'après génocide, l'autorité paternelle et le rôle de ce dernier dans les cérémonies nuptiales sont souvent assumés par un oncle rescapé ou ancien réfugié rapatrié, un substitut social : « Il [l'oncle de Rose] savait que Rose était une amie intime de Rukundo. Il était aussi au courant de leurs fiançailles. Lui, ainsi que les rescapés de la famille de Rose ne s'imaginaient pas comment leur enfant pourrait épouser une personne provenant d'une famille ennemie. »⁵⁰⁷

La mère, l'oncle, le père, constituent souvent, sur un schéma actantiel virtuel, des auxiliaires négatifs ou opposants à l'action, alors que parmi les adjuvants on compte les frères, les cousins, les sœurs. C'est ici que ressort le paradigme du conflit de génération. Les jeunes n'envisagent « *inzigo* » que pour le dénigrer en tant que facteur culturel nocif et appeler à la cohabitation pacifique.

Feza donne une leçon à ses interlocuteurs : « Je te remercie d'être venu avec ta copine Ingrid me rappeler notre culture que je ne dois pas enfreindre en allant servir

⁵⁰⁵ « [...] niba ibyo umbwiye ari byo, aho kubona ubyaranye n'inzigo nziyahura. [...] aho kuguherekeza bajya kugushyingira inzigo bazajye kugushyingura mu irimbi. [...] aho kurerera inzigo nzagende mfe niseguye inzira. », *Ni urugamba nk'urundi, op.cit.*, pp. 23, 24, 26 *passim*.

⁵⁰⁶ « Ese nawe uri umupfu nk'ab'ubu bamwe, ntuzi inzigo? Inzigo nyine. Ni ukuvuga abaduhekuye bakatwica bashaka kuturimbura ngo kuko tudahuje ubwoko », *Ni urugamba nk'urundi, op.cit.*, p. 32.

⁵⁰⁷ « Yari yaramenye ko Roza ari inshuti ikomeye ya Rukundo. Yari anazi neza ko kuva cyera bafitanye umugambi wo kuzabana. We ndetse n'abandi bantu bari barokotse mu muryango wa Roza ntibumvaga ukuntu umwana wabo ashobora kuzarushinga n'umuntu wo mu muryango bari bafitanye inzigo. », *Iyizire wowe nakunze, op.cit.*, p. 38.

d'oreiller à un ennemi juré. C'est important, je vais y réfléchir. [...] Cependant vous devez savoir que le conflit entre nos familles ne se résoudra jamais par les rancunes interminables. Je crois qu'il existe une autre voie possible, si nous voulons vivre dans la paix et en vue que les choses qui se sont passées ne se répètent pas! [...] Être caractérisé par la tolérance partout, avec tout le monde sans discrimination.»⁵⁰⁸ La métaphore « servir d'oreiller à quelqu'un » veut dire « être la femme de ... », c'est une métaphore machiste issue de la culture rwandaise où dans la relation homme-femme, cette dernière tient un rôle passif⁵⁰⁹.

La même leçon est véhiculée par le narrateur de *Iyizire wowe nakunze*, prêtant les paroles à la jeune femme à laquelle on interdit d'épouser quelqu'un de l'autre ethnie : « Rose leur expliquait que leurs démarches étaient inutiles car, en l'état où se trouvait le pays, les haines de ce genre devaient disparaître pour que les habitants actuels aient la paix et que les générations futures parviennent à vivre dans un pays paisible ainsi pourront-ils se développer et développer le pays. »⁵¹⁰

Dans ces fictions, ces enseignements atteignent souvent leur but. Les pièces de théâtre et les romans de mariage interethnique se terminent tous sur un « *happy end* » comme celui des contes merveilleux. Les narrateurs décrivent alors la réconciliation des parents avec leurs enfants, les cérémonies et la fête de mariage comme la renaissance

⁵⁰⁸ « Feza: Wakoze kandi kuzana na mugenzi wawe Ingrid muje kunyibutsa umuco wacu ntagomba gucaho ngo ndasegura inzigo. Ibyo koko birakomeye, ngomba kubitekerezaho cyane. [...] Cyakora icyo mugomba kumenya, ni uko ikibazo imiryango yacu yahuye nacyo, kitazakemurwa no guhembera inzika zidashira. Ahubwo njye mbona hari indi nzira twanyuramo, niba dushaka kwiberaho mu mahoro n'ibyabaye ntibizasubira. [...] kurangwa n'ubworoherane aho ariho hose, no mu bantu abo ari bo bose nta kuvangura! » *Gisa na Feza, op.cit.*, p. 19.

⁵⁰⁹ Pour plus d'explications sur le rapport entre le Kinyarwanda et la femme : Alexandre Kimenyi « Why is it that Women in Rwanda cannot marry? » <www.kimenyi.com/language-women.php> : "In Kinyarwanda, there are a lot of verbs especially the ones which refer to sex or marriage which don't allow females as candidates to subjecthood because women are not seen as agents or partners but rather as patients. In this same language, there are also words that married women cannot utter (taboo language). This linguistic restriction and lack of freedom are also seen in other aspects of the culture of this patriarchal society" consulté le 28/09/2007.

⁵¹⁰ « Roza ariko yahoraga abumvisha ko ibyo byose bakora ntaho bishobora kubageza kuko aho igihugu kigeze inzangano nk'izo zagombye gucika kugira ngo abariho ubu bagire amahoro kandi n'abazaza na bo bazabashe kubaho mu gihugu kizima bityo babashe kwiteza imbere ubwabo n'igihugu muri rusange. », *Iyizire wowe nakunze, op.cit.*, p. 38.

des relations entre les ethnies après la rupture sociale provoquée par le génocide. Ces épisodes sont les seuls extraits des textes où l'évasion qui caractérise la fiction prend le dessus sur une littérature qui colle trop aux événements.

Le roman *Giraso* s'achève ainsi : « C'était un mariage jamais vu dans cette région rurale. Quelques amis blancs de Giraso étaient présents, ils étaient là pour montrer que l'unité et la réconciliation étaient possibles au Rwanda. [...] Cette cérémonie inimaginable dans cette région fut pour la population un début et un bon exemple de cohabitation pacifique en tant que Rwandais »⁵¹¹.

Butera bwa Bugabo met en scène un mariage mixte d'un genre nouveau, un mariage entre le héros Bugabo et une femme blanche belge. Une certaine idéalisation est palpable dans la dernière scène où le père s'adresse à son fils, encore nourrisson :

« Butera Bwa Bugabo, je te le répète, tu es un pont entre le pays de ton père et le pays de ta mère. Ne l'oublie jamais. Quand tu auras des enfants, tu leur diras de dire à leurs enfants et ceux-ci à leurs enfants ainsi de suite qu'en 1994 au pays de tes pères, un régime raciste a perpétré le génocide des Tutsi et massacré les Hutu qui n'avaient pas adhéré à l'idéologie de la haine et qu'au cours de cette apocalypse, plus d'un million de vies humaines furent anéanties. Tu leur diras aussi que c'est au cours de ce drame inouï que furent horriblement massacrés les parents de ton père, tes tantes, tes oncles pour le seul et simple fait qu'ils étaient tutsi. »⁵¹²

La mission de relais de la mémoire donnée à ce fils transite par l'héritage du génocide (devoir de mémoire) et constitue une façon de rappeler les faits historiques.

Le thème récurrent de ces *happy end* est, on s'en doute, la réconciliation⁵¹³, le pardon. C'est la partie du texte qui condense l'essentiel du message politique, c'est comme un point de convergence de toutes les pensées opposées.

⁵¹¹ « Bwari ubukwe bw'akataraboneka mu karere nka kariya ko mu cyaro. Hari hajemo n'abazungu b'inshuti za Giraso, baje kubereka ko ubumwe n'ubwiyunge bishoboka mu Rwanda. [...] Ibyo birori by'akataraboneka muri ako karere byabereye abatwaga baho intango n'urugero rwiza rwo gutangira kubana neza nk'abanyarwanda. », *Giraso, op.cit.*, p. 35.

⁵¹² *Butera bwa Bugabo, op.cit.*, p. 58.

⁵¹³ Ce genre de fin est attendu par l'auditoire pour les feuilletons radiodiffusés. Voici le commentaire qu'en fait un Rwandais : « Selon Albert Nzamukwerekwa, directeur de programmes et coordinateur

Les opposants au mariage se convertissent, demandent pardon et donnent à leur tour une leçon. « Maudit soit celui qui a semé en nous les haines ethniques. Dès aujourd'hui je prends la décision d'aider les autres qui se sont engagés sur le front de la lutte contre les discriminations de tous ordres. Je n'arrêterai pas non plus d'en parler aux autres. Je suis certain que nous gagnerons très prochainement »⁵¹⁴ dit Pacifique, frère de Gwiza un des opposants à son mariage.

Dans la pièce de théâtre *Abahuza bo mu Kabyeyi*, les parents des jeunes époux jadis très opposés se rencontrent chez leurs enfants pour demander pardon et reconnaissent au passage la responsabilité de la population sénile dans les conflits : « Pardonne-moi aussi ! Que les jeunes de ce pays combattent les mœurs des seniors qui entretiennent les haines, par contre qu'ils deviennent leurs conciliateurs. [...] »⁵¹⁵

Comme dans le conte, cette partie conclusive contient la morale du récit.

Parmi les ouvrages écrits en français, une seule pièce de théâtre traite le thème du mariage interethnique. *Les chaînes de la haine*, d'Amani Athar, écrit et joué au Rwanda, ne diffère des ouvrages en kinyarwanda que par le public intellectuel et universitaire visé, sinon l'action suit le même mouvement que les autres ouvrages. La particularité de cette pièce est que c'est un héros tutsi, rescapé qui veut épouser une

communautaire de La Benevolencia, une organisation non-gouvernementale (ONG) internationale qui produit un feuilleton intitulé Musekeweya – « coucher de soleil » en kinyarwanda – en raison des problèmes passés, il est important pour les habitants de se sentir rwandais. « Nous avons imaginé un scénario construit autour de deux villages qui représentent les différents groupes ethniques. On ne le dit pas spécifiquement dans le feuilleton, mais au vu du scénario, tout le monde peut le deviner », a-t-il rapporté, en ajoutant : « L'une des intrigues principales porte sur une histoire d'amour entre une fille et un garçon issus de deux familles originaires de villages différents. Les gens adorent cette histoire. Nous pensons que quand ces deux-là se marieront, ce sera un mariage national. Nous recevons chaque semaine des milliers de lettres des fans du feuilleton », tiré de l'article : Rwanda : les victimes du génocide prêtes à pardonner, pas à oublier du 20 septembre 2007 accessible sur <http://www.reliefweb.int/rw/RWB.NSF/db900SID/YSAR-778SKT?OpenDocument> consulté le 21/09/2007.

⁵¹⁴ « Uwatubibyemo inzangano z'amoko aragaterwa aragateterwa. Guhera ubu mfashe umugambi wo gufatanya n'abandi kurwana urugamba rwo kurwanya ivangura iryo ariryo ryose. Kandi sinzahwema kurukangurira n'abandi. Sinshidikanya ko tuzatutsinda kandi bitari kera. », *Ni urugamba nk'urundi*, *op.cit.*, p. 46.

⁵¹⁵ « Nanjye mbabarira pe ! N'abato kandi bo muri iki gihugu nobaharanire kurwanya imico ya bamwe mu bakuze ikurura inzangano, ahubwo bababere abahuza. [...] », *Abahuza bo mu Kabyeyi*, *op.cit.*, p. 55.

jeune femme hutu dont le père est l'assassin de sa famille. L'ensemble de ces ouvrages peut se comprendre comme un éloge du métissage. Mais ce métissage concerne seulement la période de l'après génocide et ne tient pas compte des générations antérieures nées de telles unions.

Identité floue

Ainsi les personnages métis (issus d'un mariage interethnique) sont rares dans cette littérature. Même ceux qui existent vivent mal leur hybridité ou sont considérés comme des dégradés. Pour éviter cette image qui leur est apposée, ils se comportent avec un excès de zèle durant le génocide. Ce complexe de l'identité floue le motive à commettre le meilleur ou le pire.

Dans *Le feu sous la soutane*, l'abbé Stanislas, dont la mère est tutsi, souffre de ce complexe innommable, il médite beaucoup sur ce sujet qui l'a marqué dès son jeune âge, quand il apprit qu'il était Hutu et qu'il pouvait rester en classe pendant que les autorités politiques chassaient les Tutsi. Son statut ethnique non tranché lui vaut des moqueries à l'école où l'on le surnomme le « tutsi-hutu »⁵¹⁶, souvenir qui le traumatise et qui marque toute sa vie, surtout qu'il n'a jamais connu son père : « Je pense à mon père que je ne connais pas. Ma mère ne m'a jamais parlé de lui. Pourquoi? Par honte? C'est à cause de lui que je suis hutu. Il l'était forcément parce que ma carte d'identité porte cette mention à la rubrique "ethnie". Chez nous, c'est l'ethnie du père qui compte »⁵¹⁷ et que l' « ethnicité » dans sa famille : « Avant la guerre, nous n'en parlions jamais. C'était un sujet tabou entre nous, une question que maman taisait, comme l'identité de mon père. Quel secret recèle son silence? A-t-elle honte de m'avoir conçu avec un Hutu...si c'en était un? »⁵¹⁸

Dans sa quête identitaire, car face aux Hutus, aux « vrais », on le désigne comme « traître [qui] le tient de sa mère » tutsi⁵¹⁹, l'abbé Stanislas se sent obligé de se comparer d'abord à d'autres :

⁵¹⁶ *Le feu sou la soutane, op.cit.*, p. 46.

⁵¹⁷ *Idem*, p. 27.

⁵¹⁸ *Idem*, p. 35.

⁵¹⁹ *Idem*, p. 57.

« Paradoxalement, j'envie aussi parfois Damascène. Il a la chance d'être bien affirmé, solidement ancré dans son identité. Lui n'a pas à subir mes tâtonnements, mes hésitations, mes doutes, ceux que j'éprouve depuis l'enfance, depuis cette révélation du séminaire. Damascène est sûr de ce qu'il est, il sait à quel groupe il appartient. C'est un bon Rwandais qui obéit aux autorités et accepte d'accomplir les basses besognes du régime. Il ne se pose pas de questions. Un homme sans états d'âme, capable de taillader une personne sans broncher. »⁵²⁰

Il vit très mal son statut de « métis » dans une situation de tension, d'entre-deux où les extrêmes font la loi et où il est rejeté par les deux côtés, mi-victime, mi-bourreau, il met en doute son identité :

« Quant à moi, que suis-je vraiment ou plutôt, qui suis-je vraiment? Un Hutu? Un Tutsi? Ou les deux? Il n'y a pas moyen de savoir. Mon père était peut-être l'un ou l'autre. La seule chose dont je sois certain est que le sentiment de cruauté m'est étranger. Au contraire, j'éprouve même spontanément de la compassion pour tout être malheureux, sans défense ; une capacité de souffrir avec autrui qui, en partie, a conduit ma vocation. »⁵²¹

On remarque chez ce personnage un complexe d'infériorité vis-à-vis de la femme « tutsi » qu'il désire. Après avoir été violée par le prêtre, Speciose, l'une de ses protégées, s'enferme dans les toilettes, alors Stanislas pense à cette situation : « Je l'imagine se nettoyant minutieusement, pour se laver de la honte, se purifier de moi. [...] Ses yeux rouges et cernés témoignent des larmes abondantes qu'elle a dû verser. Mais pourquoi? Parce que j'ai couché avec elle et que je suis prêtre? Ou bien parce que je suis hutu? »⁵²²

Les réflexions que mène Stanislas sont des syndromes de son complexe d'infériorité⁵²³ et font référence à un stéréotype sur les phantasmes relatifs aux femmes tutsi : « Sans doute s'estime-t-elle trop belle pour moi, trop distinguée pour un Hutu. Sa

⁵²⁰ *Idem*, p. 61.

⁵²¹ *Idem*, p. 61.

⁵²² *Idem*, p. 42.

⁵²³ Complexe attribué par la littérature coloniale à l'ethnie hutu.

réaction me perturbe tant que j'en viens presque à lui demander pourquoi elle a accepté de venir chez moi et si elle me trouve si indigne d'elle. »⁵²⁴

Ces stéréotypes sont expliqués par rapport aux qualificatifs que l'on allouait à la femme tutsie qui serait une « femme fatale »⁵²⁵ à éviter : « J'utilise l'espoir de me faire aimer par la jeune femme pour flatter mon amour-propre. Sans doute incarne-t-elle, encore une fois, la femme tutsi inaccessible, cette créature, gracile, langoureuse, à l'élégante démarche de vache royale. Celle que désirent tous les hommes. »⁵²⁶

Ces phantasmes ont été exacerbés par la publication des **Dix commandements de Bahutu**. Ces derniers, destinés à prohiber toute relation avec la femme tutsi, ont produits un effet inverse : les femmes tutsi sont devenues une cible sexuelle pendant la guerre et le génocide ainsi leur viol constituait une sorte d'assouvissement de phantasmes et leur mise à mort une vengeance.

« Stanislas, ose-t-il ironiser. Nous savons que tu caches des femmes tutsi chez toi. On dit même que tu en héberges plus d'une. Alors, tu peux garder tes leçons pour toi... Laisse-nous goûter nous aussi aux charmes de ces Inyenzi. »⁵²⁷

On retrouve la même idée exprimée par chef milicien Célestin avant de violer sa victime, comme pour motiver son exaction, il explique : « Pas si vite, chère Rosalie. Pas avant d'avoir exploré ton sexe. Il paraît que les femmes tutsi en ont d'assez spécial. Jusqu'à présent je m'étais abstenu de ce plaisir mais comme tu es la toute dernière, allons-y, tentons l'expérience. »⁵²⁸

⁵²⁴ *Idem*, p. 43.

⁵²⁵ Les Dix Commandements du Hutu publiés par le Journal extrémiste *Kangura* n° 6, du 6 décembre 1990 priorisent cette question de la femme tutsi et louent la supériorité des femmes hutus. Voici les trois premiers commandements : « 1. Tout Muhutu doit savoir que Umututsikazi [une femme tutsi] où qu'elle soit travaille à la solde de son ethnie tutsi. Par conséquent est traître tout Muhutu qui épouse une Umututsikazi, qui fait d'une Umututsikazi sa concubine, qui fait d'une Umututsikazi sa secrétaire ou sa protégée. 2. Tout Muhutu doit savoir que nos filles Bahutukazi sont plus dignes et plus conscientes dans leur rôle de femme, d'épouse et de mère de famille. Ne sont-elles pas jolies, bonnes secrétaires et plus honnêtes ! 3. Bahutukazi, soyez vigilants et ramenez vos maris, vos frères et vos sœurs à la raison. » <http://perso.orange.fr/jacques.morel67/a/e15.htm> consulté le 16/09/2007.

⁵²⁶ *Le feu sous la soutane, op.cit.*, p. 52.

⁵²⁷ *Idem*, p. 65.

⁵²⁸ *Le chapelet ou la machette, op.cit.*, p. 47.

Le personnage du « métis », hybride entre le Hutu et le Tutsi, reste tout de même rare dans la littérature écrite en kinyarwanda parce qu'il n'existe pas de mot approprié pour désigner les enfants issus du mariage « interethnique ». Les mots ont été forgés en mots valises pour la simple raison que, officiellement, le nouveau-né prenait l'ethnie de son père. On peut dire qu'après le génocide, la revendication identitaire s'est accrue et que certaines personnes en ont profité pour rompre avec les images que véhiculaient les ethnies rwandaises. Le mot « hutsi »⁵²⁹ a vu le jour, pour désigner les enfants nés d'un père hutu et d'une mère tutsi. Bref les ethnies rwandaises se sont enrichies d'une catégorie préexistante mais nouvellement mise au devant de la scène sociale. Comme toute identification présuppose une différenciation, celle de cette ethnie, qui n'est pas l'œuvre des « hutsi » eux-mêmes, mais de ceux qui les perçoivent comme tels, illustre l'obsession identitaire des Rwandais, après 1994.

Au Rwanda, les publications universitaires et politiques, conformément à la loi interdisant toute forme de ségrégation (voir *supra*) ont posé les bases d'une théorie sur la construction d'une identité nationale, sans catégories sociales, basée sur la citoyenneté et la « Rwandité »⁵³⁰.

Les ouvrages littéraires, tout en appuyant cet effort de réconciliation, ne manquent pas de rappeler les différentes tournures verbales que les Rwandais utilisaient pour écarter les autres, appellations qui ont changé au cours du temps.

⁵²⁹ Ce mot est toujours utilisé entre guillemet parce que c'est un néologisme.

⁵³⁰ « La refondation de l'identité nationale inclusive et réconciliatrice - la *rwandité*- est un excellent vecteur de la citoyenneté effective. », Shyaka Anastase, *Le conflit rwandais : Origines, Développement et Stratégies de sortie* (Étude commandée par La Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation) disponible sur internet <http://www.grandslacs.net/doc/3834.pdf> consulté le 19/07/2007. Cette étude est une refonte d'un ouvrage collectif auquel a participé l'auteur, Rutembesa F., Semujanga J., Shyaka A. (éditeurs), *Rwanda. Identité et citoyenneté*, Butare, Éd. de l'UNR, 2003 qui a proposé ce concept de « rwandité ». Comme « ivoirité », « congolité » etc., ces concepts à la mode faisant référence à la nationalité, plus encore à un certain nationalisme ne sont jamais bien définis et accompagnent souvent les conflits identitaires.

Nomination de l'autre dans la littérature

L'exécution du génocide a été préparée, depuis longtemps avant 1994, par une négation de l'humanité de l'autre. La gestion de l'altérité au Rwanda en tant que qualité humaine a toujours été conditionnée par une vision politico-ethniste. Malgré l'existence de trois « catégories sociales »⁵³¹, le conflit de l'identité au Rwanda se limite à l'opposition Hutu-Tutsi. L'autre est Hutu ou Tutsi, le Twa est ignoré, les « mélanges » n'existent pas légitimement. La perception de ce conflit change selon qu'on se place dans un camp ou dans l'autre, et les chercheurs neutres sont rares ou n'existent pas au sujet du Rwanda.

Les mauvaises dénominations que les Rwandais se sont mutuellement donnés sont tributaires de l'éducation coloniale et ont évolué parallèlement aux conflits. La langue rwandaise, comme toutes les langues d'ailleurs, possède une branche paralittéraire dédiée aux injures. Ce patrimoine culturel a servi dans la guerre de mots entre les catégories rwandaises.

Le processus le plus employé est celui de la « bestialisation » de l'autre. Les figures des animaux utilisées dans le but de dévaloriser, de péjorer l'autre sont fréquents dans la littérature d'après 1994. Les ouvrages font parfois référence à un état antérieur des faits (langage des miliciens pendant le génocide), parfois aussi à une situation actuelle latente mais réel. Je ne traiterai pas ici de métaphores-clichés utilisés fréquemment dans le domaine affectif⁵³². En revanche, l'onomastique des personnages est très révélatrice de la crise identitaire qui sévit au Rwanda. Qui peut mieux qualifier

⁵³¹ J'emprunte ce terme à Claudine Vidal qui le préfère à « ethnie » : « Rwanda 1994, l'imaginaire traditionnel perverti par le génocide » in *L'Homme*, n° 163, 2002, pp. 205-216 *passim*.

⁵³² “Generally, the majority of cow metaphors have good connotation. Some of the endearment expressions complementing a woman's beauty are related to cows as the following ones illustrate: máaso y'iinyána 'eyes of calf'; kaárire k'iinyána 'sleeping grass for calves; ruhoóngore rw'iinyána 'calf room'

Except in few examples such inká 'cow' meaning 'stupid person' and icúkiro 'pile of dung' meaning 'fat and ugly person', introduced by Europeans during the colonial period to put down the Rwandan culture.” Alexandre Kimenyi, « Cow Metaphors », consulté sur internet <http://www.kimenyi.com/cow-metaphor.php> le 25/09/2007.

quelqu'un que son nom⁵³³, Alexandre Kimenyi⁵³⁴ explique les diverses origines du nom kinyarwanda. Les créateurs littéraires rwandais nomment leurs personnages selon les rôles qu'ils leur attribuent, selon les thèmes de l'ouvrage et selon un schéma symbolique traditionnel.

Dans *Butera bwa Bugabo*, l'onomastique prend l'ampleur de la généalogie. Le titre se présente dès le départ de cette manière car on le traduit « Butera fils de Bugabo ». La transmission de la mémoire ancienne et de la mémoire du génocide passe par cette volonté de doter les nouveau-nés de noms de la lignée disparue :

« Il s'appellera *Butera Bwa Bugabo Bwa Rusekampunzi Rwa Kayumba Ka Kayigamba*. [...] Et le prénom: *Kanakuze Ka Kabera Ka Murangira Wa Rutinywa Rwa Rutaganda*. [...] C'est simple, c'est une façon d'immortaliser mes aïeux qui sont morts. C'est aussi pour rappeler à mon fils qui grandira sûrement loin du pays de ses aïeux ses origines rwandaises afin qu'il les assume avec fierté. Rusekampunzi, c'est son grand-père et Kayumba, son arrière-grand-père et Kayigamba, son arrière-arrière-grand-père. Kanakuze est le père de Jeanne, Kabera, son grand-père, Murangira, son arrière-grand-père, Rutinywa, son arrière-arrière-grand-père, Rutaganda, son arrière-arrière-arrière-grand-père. »⁵³⁵

⁵³³ Un proverbe kinyarwanda dit « Izina niryo muntu », le nom c'est la personne, un autre proverbe « So ntakwanga akwita nabi », ton père sans te haïr peut tout de même de doter d'un mauvais nom, l'origine de ce proverbe remonte à une époque où le nom servait d'antidote à la mort. Voir dernière phrase de note suivante.

⁵³⁴ « Before colonialism, Rwandans had only one name. First names, last names or family names didn't exist. All Rwandan names also have meanings. They are either descriptive, prescriptive or used as a laconic statement of the namer's philosophy. Kinyarwanda has also names called amazina y'amagenurano, names given for specific purposes. The names reveal the existential experiences of the namer. Has the namer been victim of high infant mortality, did he have bad neighbors, was the mother a good or bad wife, has he had serious problems in life? All this can be revealed in the child's name. Because of high infant mortality, children were given bad names hoping to dupe death, because a bad name would indicate that the child is undesirable. » Titre de l'article: « Clans, Totems and Taboos in Rwanda » : <http://www.kimenyi.com/clans.php> consulté le 25/09/2007.

⁵³⁵ *Butera bwa Bugabo, op.cit.*, pp. 54, 55, 56. Butera fils Bugabo fils de Rusekampunzi fils de Kayumba fils de Kayigamba. Et Kanakuze fils de Kabera fils de Murangira fils de Rutinywa fils de Rutaganda.

Certains prénoms de personnages sont en kinyarwanda adaptés du français : « Vitari (pour Vital), Vanesa (Vanessa), Pasifike (pour Pacifique) »⁵³⁶, « Gatarina (Catherine), Roza (Rose), Reya (Léa) »⁵³⁷ ; « Herena (Hélène), Korode (Claude), Korodina (Claudine) »⁵³⁸ auquel cas le choix n'est pas sémantiquement motivé.

Les noms en kinyarwanda portent des significations extratextuelles (ce sont des noms qui existent dans la société) mais également intra-textuelles (le sens du nom dépend des éléments textuels identifiables).

« Ntirenganya »⁵³⁹, personnage principal du roman éponyme, signifie « Dieu ne punit pas injustement ». Ce nom proverbial est attribué aux enfants nés à une époque où les parents sont impliqués ou traversent des épreuves où ils sont des victimes. Le mot comporte les sèmes de « anti-injustice », « réhabilitation » « innocence ». Le roman qu'il contient rapporte l'emprisonnement, le procès et la libération d'un père de famille accusé à tort, trahis par son meilleur ami.

« Agasaro »⁵⁴⁰ est un nom féminin, de préférence de jeune fille et signifie « perle ». Il symbolise la beauté. Le roman éponyme est une histoire d'amour, de procès et de mariage interethnique.

Dans la pièce théâtrale *Gisa na Feza* (Gisa et Feza) : « Feza » est un emprunt du swahili « *fedha* » et signifie « argent », métal précieux et symbolise la richesse, alors que Gisa est un patronyme masculin. On y retrouve aussi un personnage nommé : « Muterahajuru » qui signifie « celui qui crée le désordre, celui qui jette les affaires en l'air, le fauteur de troubles », il joue le rôle actantiel de l'anti-héros, de celui qui veut épouser la fiancée d'un autre homme pour préserver la pureté de son « ethnie ».

Dans la pièce théâtrale *Umurashi w'ikinyoma*, une vieille fille joue le rôle de la méchante, la mégère. Elle s'appelle « Uzamushaka » (littéralement « qui voudra d'elle »), c'est une femme mûre qui calomnie et fait emprisonner un innocent pour le

⁵³⁶ *Ni urugamba nk'urundi, op.cit.*

⁵³⁷ *Iyizire wowe nakunze, op.cit.*

⁵³⁸ *Ntirenganya*. On remarque la substitution de la consonne française « L » par le « R » en kinyarwanda. Cela est dû au fait qu'en kinyarwanda, il existe une seule consonne « R » moitié-roulé, alvéolo-palatale qui remplace le R et L dans les mots d'emprunts.

⁵³⁹ *Ntirenganya, op.cit.*

⁵⁴⁰ *Agasaro, op.cit.*

simple fait que personne (y compris sa victime) ne veut l'épouser. Ce nom est souvent donné aux prématurés ou aux enfants nées dans des circonstances difficiles.

Dans *Butera bwa Bugabo*, les noms sont répartis en deux camps ; celui des extrémistes hutu, milicien : « SEMASAKA Isidore : *professeur de biologie, collègue de BUGABO, Impuzamugambi* ; SEBIGORI Sylvestre : *délinquant, Interahamwe* ; SENKWARE Juvénal : *délinquant, impuzamugambi*; RUBAMBA Célestin : *officier des ex-FAR.* »⁵⁴¹

Semasaka (de « *se-* » préfixe masculin, et « *-masaka* » sorgho), Sebigori (même préfixe + « *bigori* » maïs) sont des noms qui font implicitement référence au métier d'agriculteur (anthropologiquement attribué aux Hutus), par conséquent, il n'est pas étonnant qu'ils jouent les rôles de miliciens respectivement *Interahamwe* et *Impuzamugambi*, miliciens des partis extrémistes du Hutu-Power. Senkware (même préfixe + « *nkware* » perdrix) renvoie à la chasse donc au Twa lui-même allié des miliciens. Rubamba (du verbe « *kubamba* » : crucifier) est un nom guerrier, son personnage est un militaire.

Le deuxième groupe de noms dans cette pièce est constitué de : Bugabo, le personnage principal, rescapé dont le nom signifie « courage », « bravoure », de Banziziki, rescapé traumatisé drogué dont le nom signifie textuellement « pourquoi me persécutent-ils » ; Migabo : rescapé aussi, dont le nom signifie « exploit » « actions éclatantes » ; Mukeshimana : une femme rescapée, dont le nom qui se traduit « je l'ai eu grâce à Dieu » est souvent attribué aux enfants qui naissent après une longue période d'infertilité.

On pourrait rallonger la liste indéfiniment en prenant en considération tous les ouvrages du corpus. Ce qui est certain c'est que les noms de personnages racontent à eux-mêmes des histoires, et un lecteur rwandais peut prévoir d'avance l'intrigue d'une œuvre, ou bien avec une série de noms, il peut créer une histoire similaire ou opposée selon le cas. Les noms kinyarwanda sont des programmes narratifs en soi pour qui peut lire derrière les lettres, ils sont comparables aux masques de la *Commedia dell'arte* parce qu'ils définissent les rôles des personnages.

⁵⁴¹ *Butera bwa Bugabo ou le fils du survivant, op.cit.*, p. 3.

De la bestialisation de l'autre

La culture rwandaise reprouve l'animalité mais les animaux les plus reprouvés sont les animaux sauvages. La société traditionnelle rwandaise vouait une sorte d'adoration à la vache, le seul animal qui avait une place prépondérante dans la cohésion sociale. La poésie pastorale rwandaise célèbre la beauté, la grâce et l'utilité de la vache. Celle-ci a pu préserver ses prérogatives dans les cérémonies et dans l'inconscient collectif. La dot du mariage est constitué d'une vache (ou plusieurs vaches) en milieu rural, en milieu urbain, elle est payée en argent même si durant les cérémonies on parle de vache. Tous les autres animaux ont leurs images, jamais aussi appréciatives. À titre d'exemple, traditionnellement le chien « imbwa » symbolise la lâcheté, le manque de courage mais aussi la paresse qui se dit « ububwa » (essence du chien sur le modèle homme > humanité).

Le lexique rwandais recourt suffisamment aux animaux pour qualifier les hommes, pour les classer, les distinguer et les caractériser. Sur ce sujet Bourgat affirme :

« Dans la tradition occidentale, le concept d'animalité remplit, de par sa structure et son contenu, une fonction importante dans la définition de l'humain lui-même. En effet, le concept d'animalité ne vise pas tant à caractériser l'essence des êtres vivants sensibles autres que l'homme qu'à construire le contre-modèle de ce dernier, son négatif ontologique. Aussi l'animalité est-elle définie en creux, par un ensemble de manques : manque de raison (Descartes), manque de liberté (Kant), pour ne citer que les principaux aspects de la démarcation. »⁵⁴²

Même s'il analyse une partie du globe, ce point de vue épouse aussi la conception de l'animal par l'homme au Rwanda, et par voie de conséquence, le rapport du Rwandais à l'animal, et du Rwandais à son concitoyen qu'il qualifie ou traite comme un « animal ». La symbolique rwandaise des animaux est riche sur ce point, le langage courant ou savant fait fréquemment usage des métaphores animalières.

Dans les ouvrages littéraires analysés, la référence aux animaux apparaît dans le cadre de déshumanisation, de la négation des qualités humaines de l'autre : qu'il

⁵⁴² <http://bibliodroitsanimaux.site.voila.fr/burgatanimalite.htm> consulté le 05/08/2007

s'agisse des miliciens qui parlent de leurs victimes durant le génocide ou des victimes qui analyse le comportement des miliciens, ou encore qu'il s'agisse entre les personnages de différentes ethnies dans la période postgénocide.

Le langage radicalisé a créé, parfois depuis la révolution sociale de 1959, des comparaisons qui sont restées intactes jusqu'au génocide de 1994.

INYENZI : cancrelat, utilisé pour qualifier les combattants tutsis qui ont envahi le Rwanda dans les années de l'indépendance (1960-1967), a été étendu aux Tutsis. Cette « insectisation » atteignait un pic chaque fois que le Rwanda était déstabilisé et que des massacres contre les Tutsis avaient lieu. Elle servait à humilier la victime, à motiver les tueurs et à leur donner bonne conscience.

Dans *Butera bwa Bugabo*, le milicien Semasaka veut prouver à son supérieur qu'il a assimilé l'idéologie discriminatoire : « On ne peut jamais se fier aux propos des **Inyenzi**. Ils sont rusés comme des **serpents**. Que dis-je, ce sont des **serpents**. Il faut avoir perdu la raison comme ces Hutu qui se disent modérés pour croire aux discours des Inyenzi. Autrement un Hutu digne de ce nom se doit d'être méfiant à l'égard des Inyenzi-Inkotanyi. N'est-ce pas vrai, capitaine ? »⁵⁴³ Dans cette pièce théâtrale qui met en scène le génocide, les Tutsis sont traités des serpents et de cancrelats, deux injures qu'on retrouve dans les discours ethnistes depuis l'époque de l'indépendance.

Bugabo, rescapé exilé en Belgique avant la fin de la guerre demande à son ami qui vient du Rwanda si la description faite par les « Médias du génocide » des belligérants du FPR correspond à la réalité : « Et les Inkotanyi ? Je veux dire les soldats du F.P.R., ont-ils des pieds fourchus, des cornes à la tête et des queues comme les décrivait Habimana Kantano de la RTLM ? »⁵⁴⁴ Cet ami qui l'a sauvé lui explique que : « Le régime génocidaire les décrivait de cette manière-là pour les rendre odieux auprès de la population civile à majorité ignorante. Tu connais le mécanisme des idéologies racistes : déshumaniser pour pouvoir exterminer en bonne conscience ! »⁵⁴⁵

Le même auteur, dans le spectacle *Essuie tes larmes et tiens-toi debout*, par le biais du poète Bamara, dépeint le génocide :

« Mais le regard sévère et troublant de l'Histoire

⁵⁴³ *Butera bwa Bugabo ou le fils du survivant, op.cit.*, pp. 16-17.

⁵⁴⁴ *Idem*, p. 29. Habimana Cantano est un personnage réel, il était journaliste de la RTLM.

⁵⁴⁵ *Idem*, p. 29.

M'exhorte à garder vive la mémoire
 De ces brebis immolées sur l'autel de Satan
 Par des bouchers sadiques sous les yeux des titans
 De ces colombes dévorées par de cruels rapaces
 Sous le regard des dieux au cœur de carapace
 De ces zèbres qui furent conduits à la torture
 Pour le simple fait qu'ils portaient des zébrures.
 De tous ces êtres en un mot qui sans avoir fait aucun mal
 Furent pourtant livrés aux chiens et aux chacals. »⁵⁴⁶

L'opposition manichéenne entre les animaux et leurs symboles établit nettement les bons et les mauvais : « brebis, colombes, zèbres » qui sont des métaphores bibliques ou populaires de la docilité, la paix ; « l'autel de Satan » symbolise le mal absolu ; « sous les yeux des titans » évoque les grandes puissances de la communauté internationale dont il condamne l'inaction, « les cruels rapaces » sont les miliciens ; « sous le regard des dieux » c'est-à-dire devant les icônes sacrés dans les églises. « Les chiens et les chacals » désignent, dans cette strophe, les animaux sauvages qui se nourrissaient de chair humaine.

Durant le génocide, tous les Tutsi ont été assimilés aux complices du FPR, un amalgame caractéristique des relations interethniques au Rwanda. Après le génocide, la tendance a été aussi de généraliser et de dire que tous les Hutu sont des assassins.

La littérature a aussi exploité cet aspect sociopolitique lié aux conséquences du génocide.

Célestin, chef des miliciens, tient une réunion de pseudo-sécurité dans son secteur, son adresse à la population « hutue » est une négation d'un lien social typiquement africain, le voisinage :

« Le malheur qui vient d'endeuiller notre pays ne fait que confirmer malheureusement ce que nous avons toujours dit. Ces **Inyenzi** qui prétendent se battre pour rentrer dans leur pays ne visent autre chose que la conquête du pouvoir. [...] Le pays nous appelle au secours, apprêtons-nous à accomplir

⁵⁴⁶ *Essuie tes larmes et tiens-toi debout, op.cit.*, p. 6.

dignement notre devoir de citoyen. [...]. Je veux que dans l'entre-temps vous surveilliez tous les mouvements des **Inyenzi** qui sont dans votre voisinage. Ce sont eux les plus dangereux car ils sont des complices du FPR. »⁵⁴⁷

Dans cet extrait le mot « Inyenzi » désigne les combattants du FPR dans un premier temps, ensuite tous les Tutsi.

Emporté par la colère, le même milicien semble soutenir que tous les Tutsi ont contribué à la chute de l'avion présidentiel :

« Si réellement ils tenaient à rentrer pacifiquement au Rwanda, ils n'avaient qu'à déposer les armes, ces espèces de **cancrelats**. [...]. Au contraire, leurs frères et sœurs nous le payeront cher. [...]. Sans leur aide, les **Inyenzi** n'auraient pas pu abattre l'avion du président. Qui leur a-t-il informé sur l'endroit idéal où ils devaient placer leur machine maléfique? Sur l'heure d'arrivée? Sur la compagnie du Président? Qui, si ce ne sont ces fils de **chien**? »⁵⁴⁸

« Fils de chien » est une injure populaire au Rwanda, il se dit « *Inyana y'imbwa* » (littéralement : veau de chien), cette association d'animaux symboliquement très opposés ajoute à l'expressivité. En français on traduirait proprement plutôt par « fils de pute ».

Les rumeurs qui servaient à l'intoxication de la population à propos du FPR pendant les années de guerre qui ont précédées le génocide sont aussi rappelées par l'intermédiaire du milicien Célestin: « Ce sont tous des **serpents**! Il ne faut jamais leur faire confiance. Qui nous dit qu'elle n'est pas en mission? »⁵⁴⁹ dit-il parlant de la vieille femme qu'il va violer et assassiner ; « Qui veut être dévoré par ces **cancrelats**? Il paraît qu'ils ont de *longues queues, des oreilles démesurées*, ... Aux dires de ceux qui les ont vus, ils mangent même la chair humaine. »⁵⁵⁰ Enfin, quand les ex-Far commencent à perdre la guerre les miliciens s'alarment : « - Qui sait si ce n'est pas un repli stratégique comme dit le RTLM ? - Je l'espère bien, sinon tous nos efforts auraient été inutiles et les hutus paieraient cher cet échec. Ce ne sont tout de même pas ces *bandits malingres* et par-dessus tout *séropositifs* qui remporteront la victoire. [...] - Au fait ces **cancrelats**

⁵⁴⁷ *Le chapelet ou la machette, op.cit.*, pp. 19-20.

⁵⁴⁸ *Idem*, p. 25.

⁵⁴⁹ *Idem*, p. 44.

⁵⁵⁰ *Idem*, p. 153.

n'ont jamais mangé à leur faim. Paresseux qu'ils sont, tout ce qu'ils veulent c'est trouver quelqu'un pour travailler pour eux. »⁵⁵¹

Tous les préjugés inventés par les médias (journaux et radios) extrémistes se retrouvent confinés ensemble. En bref, au premier comme au second degré, « l'enfer c'est l'autre » peut bien résumer le rapport à l'altérité au moment du génocide. Tous les mots en italique ou en gras ont effectivement servi pour caractériser les rebelles du FPR et les Tutsis.

Cependant quand le vent tourne et que la guerre est perdue, le milicien s'inquiète de l'héritage qu'il va léguer à la descendance : « Nous semblons même oublier que le génocide a terni l'image de tous les hutus. On nous voit partout comme des monstres tueurs. Il serait triste que nos enfants portent à jamais cette honteuse responsabilité. C'est pourquoi nous devrions profiter de l'occasion qui nous est offerte pour réparer. Nous qui avons perpétré le génocide devons dire la vérité et demander pardon au pays et aux survivants. »⁵⁵²

Dans *Le feu sous la soutane*, le prêtre essaie d'éloigner les miliciens de son église : « - [...] N'avez-vous aucun respect pour les lieux de culte? - Ne t'inquiète pas, *Padiri*, me répond-il. Il n'y a que des *inyenzi* là-dedans. - Mais c'est mon église! - Ce sont tous des traîtres. Des complices du FPR. Et ils te méprisent comme nous tous parce que tu es hutu. »⁵⁵³

Les mots utilisés pour nommer les membres de l'autre groupe humain constituent les indices d'une cohabitation difficile.

Dans la tranche de temps se rapportant à l'après génocide, on remarque dans la littérature un changement de langage. Le souvenir du génocide et de la guerre entraîne une méfiance réciproque, surtout dans la nominalisation. La société rwandaise fictionnelle est habitée par des gens en proie aux souvenirs douloureux et ceux qui subissent les conséquences du génocide : pauvreté, solitude, affaire à la justice (procès, prison, ...), traumatismes divers (physiques et psychiques).

⁵⁵¹ *Idem*, p. 58.

⁵⁵² *Le chapelet ou la machette*, *op.cit.*, p. 95.

⁵⁵³ *Le feu sous la soutane*, *op.cit.*, p. 22.

Tous ces éléments servent alors comme nouveaux identifiants des rescapés, des suspectés, des prisonniers, des victimes de génocide. Le système relationnel du langage s'en trouve affecté.

Dans les ouvrages qui abordent le thème du mariage interethnique, les familles des fiancées se haïssent et en parlent ouvertement.

La jeune Gwiza réprimande sa mère qui assimile son fiancé à une bête : « [...] Comment la guerre peut-elle finir tant qu'il y aura de gens à cœur dur comme le tien, maman! Quand ils nous appellent **serpents** vous vous fâchez, **animal** est-il plus aimable que **serpent!** »⁵⁵⁴ Le serpent désignait le « Tutsi » pendant le génocide. Cette même mère qui veut faire avorter sa fille d'un enfant de l'autre ethnie dit au médecin : « Pourrais-tu, toi, accepter d'élever ensemble **brebis** et **loup**, docteur? Fais-la avorter, elle aura d'autres enfants quand elle aura le mari que nous souhaitons. »⁵⁵⁵

On remarque une sorte d'amalgame concernant la responsabilité et la participation au génocide. Dans ces fictions, les personnages qui s'opposent aux mariages invoquent le génocide, comme crime ethnique, crime commis par une ethnie sur une autre ethnie pour empêcher une relation restreinte à deux personnes, à deux familles, alors qu'un bon nombre de personnes de l'ethnie représentée comme « génocidaire » n'ont pas participé au génocide, bien au contraire. Le critère de sélection du (de la) futur(e) beau-fils (belle-fille) ne tient alors qu'à quelques traits physiques, les mêmes qui ont servi dans l'élimination des uns, vont servir dans l'inacceptation réciproque après le génocide.

Dans le texte du corpus, les mêmes techniques servent à désigner l'autre ethnie.

Une mère nie la probabilité de voir sa fille épouser un hutu (sans prononcer ce mot) : « une personne normale veut épouser quelqu'un qui ressemble comme cela (d'aussi laid)? Qu'elle se détrompe! [...] Je ferai mon possible pour qu'elle n'épouse pas ce miséreux. [...] J'en parlais sans l'avoir vu! Quelle taille, quel nez! [...] refuser quelqu'un

⁵⁵⁴ « [...] Urumva intambara yarangira ite mu gihe hakiri abafite bene iyo mitima mama! Kuki batwita inzoka mukarakara, igikoko ni cyo cyaba gushimishije cyangwa gikunzwe kurusha inzoka! » *Ni urugamba nk'urundi, op.cit.*, p. 21.

⁵⁵⁵ « [...] Wowe wakwifuzza kororana impyisi n'intama Muga? Kuramo, kuramo, azaba abyara abandi umunsi yabonye umugabo twifuzza. », *Idem*, p. 33.

de noble pour une personne comme celui-là! »⁵⁵⁶ Parmi les traits physiques qui réapparaissent dans les ouvrages de fiction (autant que dans les témoignages), la taille et le « nez » ont beaucoup servi dans la différenciation des Rwandais. Les mensurations anthropomorphiques effectuées au début du 20^{ème} siècle ont été bien assimilées par les Rwandais malgré le risque d'erreurs dû au brassage qui existe depuis toujours.

Stanislas tente d'analyser la complexité de cette distinction basée sur l'apparence en l'appliquant à soi :

« Bien sûr, comme tout le monde, j'étais capable de distinguer les traits d'un Tutsi de ceux d'un Hutu, de les différencier par leur taille ou par la forme de leur nez, en fin de compte, comment déterminer ce qui les dissociait réellement? Et moins encore comprendre ce qui faisait de moi l'un ou l'autre. Mon nez plat n'était pas celui d'un Tutsi ni ma grande taille celle d'un Hutu, mais ma mère l'était quand même, tutsi. »⁵⁵⁷

Ainsi l'ignorance de soi, la non-compréhension de soi chez les personnages métis (comme Stanislas) ne peut qu'accentuer la volonté de scission sociale chez les extrémistes de tout bord et celle d'union chez les autres. Ce n'est pas un hasard si les ouvrages dont l'intrigue est le mariage interethnique visent un lectorat jeune, (considéré comme moins corrompu) car la littérature rwandaise moderne espère jouer un rôle dans les changements comportementaux et sociaux. Tous ces ouvrages se concluent souvent par les repentances des personnages extrémistes et la réconciliation de toutes les parties jadis en opposition.

Morale et Croyance religieuse.

Nous avons précédemment dit que la littérature rwandaise moderne a conservé un fort aspect didactique en d'autres termes qu'elle est pleine de préceptes moraux. La

⁵⁵⁶ « Umuntu muzima arashaka kurongorwa n'umuntu usa kuriya? Arabeshya ariko! [...] Nzakora aho bwabaga ntazarongorwa n'uriya mutindi.[...] Najyaga muvuga ntaranamubona! Mbega indeshyo, mbega amazuru! [...] Urabona ngo aranga gufata imfura ngo arashaka umuntu umeze kuriya! », *Yarimo gishegesha, op.cit.*, p. 14.

⁵⁵⁷ *Le feu sous la soutane, op.cit.*, p. 36.

concentration en « morale »⁵⁵⁸ provient des événements auxquels les auteurs font référence. La différence entre la littérature faite au Rwanda et la littérature publiée à l'étranger s'accroît quand il s'agit des questions de morale et de religion ou de religiosité. Les ouvrages en kinyarwanda invoquent la culture et la religion et se structurent de façon à aboutir souvent au pardon et à la réconciliation, tandis que les ouvrages en d'autres langues sont plus vindicatifs, anticléricaux, et proposent une critique de l'institution religieuse. La dissemblance des « habitus » et du lectorat visé sont encore à la base de cet écart.

Les valeurs de l'unité et réconciliation sont discutées, contredites (voir *supra*) mais aussi confortées, enseignées, répétées. La morale rwandaise est très subordonnée à la morale chrétienne, Dieu apparaît partout, la séparation entre les Églises et l'État n'existe pas dans l'inconscient collectif. On remarque par contre une certaine concurrence de ces deux types d'autorités, canalisant le jugement des valeurs. Les ouvrages écrits en kinyarwanda se comportent comme des auxiliaires de l'autorité étatique par leur sensibilisation sur sa politique, tandis que l'autorité cléricale est contestée voire négativement caractérisée par quelques ouvrages en français, notamment *Le chapelet ou la machette*, *Le feu sous la soutane* et *Rwanda 94*.

Les scènes de réconciliation des pièces de théâtre de l'édition Ibarwa, conçues pour être lues et représentées dans les écoles secondaires, interviennent, comme j'ai eu l'occasion de le dire dans la dernière scène. La leçon à tirer de l'histoire est donnée, les préceptes sont énoncés, les conseils sont prodigués, les résolutions sont prises.

À la fin de *Gisa na Feza*, la jeune femme parvient à convaincre ses détracteurs du bien fondé de son geste (épouser l'homme qu'elle aime sans considérer son ethnie), l'argument puise sa puissance dans la morale chrétienne : « [...] Nous, humains créés à l'image de Dieu, aurions dû nous accrocher à développer ce qui nous rassemble, au lieu de nourrir ce qui nous divise, qui la plupart de temps est fait des conflits passés enfouis dans les cœurs des rancuniers prêts à déterrer les vengeances au lieu de contempler la nouvelle vie faite de pardon, de tolérance, de convivialité et d'amour sans

⁵⁵⁸ Terme ayant plusieurs acceptions : « Ensemble des règles d'action et des valeurs qui fonctionnent comme norme dans une société, Théorie des fins des actions de l'homme, Précepte, conclusion pratique que l'on veut tirer d'une histoire », *Le petit Larousse*, 2005. La morale sous toutes ces acceptions est représentée dans les ouvrages du corpus.

frontières. »⁵⁵⁹ La version originale en kinyarwanda est faite d'une série d'allitérations accumulatives impossibles à rendre en français, ce qui rehausse le ton majestueux et sentencieux du propos. Le lecteur passe du langage trivial du théâtre, à la langue des préceptes. Nene, la plus virulente des opposants antérieurs fait écho au message de Feza, pour montrer son adhésion : « Bien sûr, nous devons vivre libres dans notre vie quotidienne, vivre avec celui que notre cœur a choisi sans l'opposition de qui ce soit! Nous devons promouvoir la tolérance et ne devons brutaliser personne sous prétexte que nous n'avons pas de lien familial, le même visage, les mêmes opinions et toutes les autres futilités; nous devrions vivre en paix. »⁵⁶⁰

Dans *Yarimo gishegesha*, Musemakweli (nom à traduire : « qui dit toujours la vérité »), oncle paternel de l'héroïne prodigue une leçon d'éducation civique à sa belle-sœur qui refusait de marier sa fille à un jeune homme d'une autre ethnie :

« Est-il possible que les personnes de votre âge manipulent une enfant en lui conseillant de ne pas épouser untel puisqu'il est de telle ethnie ou de telle région? [...]. À la naissance chacun trouve d'autres personnes sur terre, les gens ne peuvent-ils pas vivre ensemble et cohabiter, a-t-on besoin d'une école pour ça! Pourquoi les gens nuisent aux autres? Le fait que tel a une peau claire et tel autre une peau noire pourrait-il être à l'origine de conflit? Quand comprendrons-nous qu'aucun être humain n'est supérieur à un autre? Devant Dieu et devant la loi nous sommes égaux, pourquoi nous entretuons-nous? »⁵⁶¹

⁵⁵⁹ « Feza : [...] twebwe rero abantu baremwe mu ishusho y'Imana twari dukwiye guharanira guteza imbere buri gihe ibiduhuzza, aho kwita ku bidutanya, ahanini usanga ari impitagihe ziyanditse mu mitima ya bene inzika, bahora bazikura inzigo, aho kurangamira ubuzima bushya, burangwamo imbabazi, ubworoherane, ubusabane n'urukundo rutagira imipaka! », *Gisa na Feza, op.cit.*, p. 49.

⁵⁶⁰ « Nene: Oya tugomba kwishyira tukizana mu buzima bwacu bwa buri muni, tukibanira n'uwo umutima wacu werekezaho ntawe utubangamiye! Tukimakaza ubworoherane ntawe duhohoteye ngo kuko tudasangiye isano, isura, impumeko n'andi mafuti ; maze tukiberaho mu mahoro. », *Idem*, p. 50.

⁵⁶¹ « Musemakweli: Ese koko hari aho abantu bageze mu kigero nk'iki boshya umwana ngo yirongorwa na naka kuko ari bwoko runaka kuko avuka aha ngaha? [...] Ko buri wese yavutse agasanga abandi ku isi, abantu batuje bakabana bagasabana ko bitigwa. Abantu bahora iki abandi? Kuba umwe ari inzobe undi ari igikara ni byo bigiye kuba intandaro yo gukocagurana? Tuzumva ryari ko nta kiremwa muntu gisumba ikindi? Uretse imbere y'Imana ko n'imbere y'amategeko tureshya turamaranira iki? », *Yarimo gishegesha, op.cit.*, p. 27.

Comme pour la pièce précédente, la femme exprime ses regrets en signe d'acquiescement et de changement de comportement (objectif principal de la pièce de théâtre), un *mea culpa* tardif qui sert de catharsis au lecteur :

« [...] si j'avais suivi les bons conseils et accepté d'être tolérante avec les autres je ne serais pas en train de regretter à ce point. Si j'avais dépassé les prétextes qui ont divisés les Rwandais et les avais considérés comme égaux, je ne serais pas aussi inquiète. Si je n'avais pas négligé que HUTU, TUTSI, TWA, forment une unité, je ne me serais pas compromise à l'égard des inconnus. Enfin si je m'étais souvenue que la méchanceté ne découle pas de l'ethnie, je ne serais pas en attente d'une fin ridicule. »⁵⁶²

Cette pièce de théâtre (*Iyizire wowe nakunze*) contient les mots Hutu-Tutsi-Twa parce qu'elle a été primée par la Commission nationale pour l'unité et la réconciliation, et véhicule donc un discours presque officiel.

Le héros du roman *Agasaro*, injustement incarcéré, se console et se souvient de son passe-temps dans la prison : « Quant à moi, je leur enseignais à prier et à se repentir pour ceux qui auraient commis des actes contre la créature humaine créée à l'image de Dieu comme eux. Nous priions beaucoup pour notre pays, pour que Dieu l'éclaire, que la population le reconstruise à nouveau, sur base de la charité, de la tolérance et de la vraie justice. »⁵⁶³

Alphonse, dans *Ni urugamba nk'urundi*, déplore les injustices commises contre certaines personnes qui sont arbitrairement emprisonnées et conclut en optant pour une position neutre confortable : « De ma part je ne condamne personne, car quand j'observe ce qui s'est passé dans ce pays, je me dis que seul Dieu rendra une justice équitable. »⁵⁶⁴

⁵⁶²« Nyiramana: [...] Iyo nza kumva inama nagirwaga nkemera korohera abandi simba nicuza bigeze aha. Iyo nza kurenga amatiku yateranyije abanyarwanda nkabafata kimwe bose, simba mpangayitse aka kageni. Iyo ntirengagiza ko HUTU, TUTSI, TWA, ari umwe, simba nariteranyije na rubanda ndetse n'abo ntazi. Iyo kandi nza kwibuka ko ubugome atari ubwoko simba mfuye urwo baseka. », *Idem*, p. 27.

⁵⁶³ « Nanjye nabatozaga gusenga no kwicuza ibyaha ku baba koko bazi kandi bumva barahohoteye ikiremwamuntu cyaremwe mu ishusho ry'Imana nka bo. Twakundaga gusabira igihugu cyacu, ngo Imana ikimurikire, abaturage bacyubake bundi bushya, bishingiye ku rukundo, ku bworoherane no ku butabera nyakuri. », *Agasaro, op.cit.*, p. 26.

⁵⁶⁴ « Jyewe icyakora ntawe ndenganya, kuko nkurikije ibyabaye muri iki gihugu, Imana yonyine ni yo yonyine izaca urubanza rutabera. », *Ni urugamba nk'urundi, op.cit.*, p. 10.

Les ouvrages en kinyarwanda ne manquent pas de s'interroger sur l' « efficacité » de Dieu ou de l'idée « Dieu », ne fût-ce que succinctement. Dans le désespoir, les personnages considèrent que Dieu est mort :

- « - Isugi, apporte-moi un peu d'acide demain matin pour que je me suicide au lieu de mourir abaissé.
- C'est un péché tu ne peux pas atteindre le paradis. [...]
- Avant de mourir ma mère m'a dit que notre Dieu était mort, je me suis moqué d'elle.
- Non, Dieu n'est pas mort, c'est la folie meurtrière qui a pris le Rwanda. »⁵⁶⁵

Sinon comment justifier la mort d'un si grand nombre de personne ? La force du mal est alors condamnée, cette « folie meurtrière » trouve une explication dans une interrogation mettant en cause un Dieu amnésique : « Pourquoi Dieu a-t-il oublié le Rwanda. Pourquoi nos cœurs ont-ils été envahis par Satan? Quelle démocratie!!! »⁵⁶⁶ La démocratie est synonyme de chaos, de gâchis.

Dans les ouvrages en français, le ton devient plus ironique, plus pamphlétaire surtout à l'égard de l'Église catholique.

Le prêtre belge qui officie dans une paroisse prononce la condamnation des Tutsis au cours d'une prédication :

« Acceptez courageusement la punition que vous méritez. Dieu lui-même a décrété votre mort, et moi je ne suis que son simple représentant, je n'y peux rien changer. Souvenez-vous de la mort d'Ananias et Saphira; ils ont menti à leurs frères, ont joué un double jeu et la colère de Dieu s'est abattue sur eux. De même vous, vous avez trahi votre patrie. Vous avez osé lever la main contre le Président Juvénal. Vous avez affaire à Dieu lui-même. Ignorez-vous qu'il avait été désigné par Dieu? Au fait, tout le pouvoir vient de Dieu, et il protège ceux

⁵⁶⁵ « - Isugi wanzaniye ka acide mu gitondo nkiyahura, aho gupfa ngondotse.

- icyo ni icyaha waba ukoze kuko no mu ijuru ntiwazagerayo. [...]

- Mama ajya gupfa yarambwiye ngo Imana yacu yapfuye ndamuseka.

- Oya, si Imana yapfuye, ahubwo ni ibisazi byo kwica byateye mu Rwanda. » *Giraso*, p. 10.

⁵⁶⁶ « Kuki Imana yibagiwe u Rwanda? Kuki imitima yacu yahanzweho na Satani? Mbega demukarasi!!! », *idem*, p. 23.

qui l'exercent. Vous avez commis un sacrilège. Aucune indulgence n'est possible. »⁵⁶⁷

Outre les mauvaises interprétations de l'écriture, le choix du personnage même, un curé belge qui les prononce, est une attaque directe de l'institution et de l'autorité de l'Église vue comme l'oppression coloniale.

La morale chrétienne est mise à mal par son exploitation par les personnages plutôt « immoraux ». Une comparaison ininterrompue entre l'ex-président Habyarimana et Jésus occupe les pages 22 et 23 :

« Chers enfants, cette mort est comme celle de notre Seigneur Jésus Christ. Il avait guéri des malades, nourri des affamés, ressuscité des morts mais il a été crucifié par cette même foule qui l'avait vu accomplir de miracles. Quelle ingratitude! Quelle bassesse! »⁵⁶⁸

Cette comparaison fait un parallèle implicite entre deux histoires, celle du peuple juif et celle des Tutsi, des génocides qu'ils ont subi pour avoir prétendument tué un prophète ou un dieu (la théorie du juif déicide) : « Il a gouverné en héros, il meurt en héros. Combien de fois n'a-t-il pas essayé de rassembler tous les Rwandais ? Combien d'appels pacifiques avait-il lancés à ceux-là qui attaquaient le pays ? Qui oubliera ses gestes de clémence et de magnitude envers ceux qui ne cessaient de le diffamer partout ? Hélas, oubliant tout cela, ils ont décidé de lui ôter la vie. Juste comme Jésus. Et moi je dis : malheur à ces Inkotanyi qui ont osé commettre ce forfait. Ils le payeront cher. Leurs complices aussi. »⁵⁶⁹

La condescendance avec laquelle le prêtre s'adresse aux fidèles qu'ils considèrent, selon la tradition catholique, comme des « enfants » fait contraste avec la sentence qu'il prononce à la première personne, un « je » qui se pose comme le substitut tout-puissant de Dieu. Il ne constate pas, il ne prédit pas ce qui pourrait arriver, il condamne et ordonne. La prédication du prêtre est directive, il incite indirectement une partie de son assemblée à tuer, en invoquant un argument de poids : « Comme Jésus a été trahi par l'un de ses disciples, il se pourrait aussi que votre voisin cherche à vous

⁵⁶⁷ *Le chapelet et la machette, op.cit.*, pp. 37-38.

⁵⁶⁸ *Le chapelet ou la machette, op.cit.*, p. 22.

⁵⁶⁹ *Idem*, p. 23.

éliminer. Méfiez-vous surtout de ceux qui ont des combattants dans les rangs du FPR. Peut-être ils vous sourient aujourd'hui pour vous liquider demain. »⁵⁷⁰

Il faut comprendre que ce roman (comme d'autres ouvrages) accuse l'Église d'incitation au génocide et donc de participation, une réalité niée pas le clergé, au nom des principes et non des faits : « Certains dignitaires du Vatican ne prennent pas pour coupables les prélats rwandais emprisonnés. “ C'est un mensonge ! Un prêtre ne peut pas tuer ou faire tuer. Cela est impensable ”, disent-ils. »⁵⁷¹

Cette attitude de défense est ensuite expliquée et contredite, la polémique s'installe :

« En fait, le Vatican craint que l'Église catholique ne perde son crédit auprès des Rwandais. [...] Je ne comprends pas, moi, son inquiétude. S'il y a des prêtres rwandais génocidaires, cela ne veut pas dire que toute l'Église catholique du Rwanda est génocidaire. D'ailleurs, le Pape Jean-Paul II a recommandé aux fils et aux filles de l'Église catholique qui ont participé au génocide d'avoir le courage de supporter les conséquences de leurs forfaits. »⁵⁷²

Cette pièce de théâtre exprime un point de vue sociologique sur les changements éventuels qui auraient pu intervenir dans l'Église à cause de sa position face au génocide. Même si « Certains fonctionnaires du Saint-Siège accusent l'État rwandais d'être anticlérical. », les églises ne sont pas fermées, au contraire, « Elles sont pleines tous les dimanches. Exactement comme avant le génocide. »⁵⁷³

Cette atmosphère de suspicion et de concurrence entre les pouvoirs aboutit à la mise en doute de l'existence de Dieu. Le milicien Célestin désillusionné quant à l'issue de la guerre s'en remet à son « gourou » pour demander des explications. Son questionnement est teinté d'une naïveté digne d'un jeune enfant. La victoire du FPR l'intrigue, elle est selon lui contre la volonté de Dieu :

« Père Dominique, nous avons perdu la guerre, les tutsis l'ont gagnée. Quand j'y pense, je me dis que nous avons sous-estimé leurs forces. Je me demande aussi s'il fallait tuer ces tutsis. Honnêtement, à quoi est-ce que ça a servi. [...] Pensez-

⁵⁷⁰ *Idem*, p. 23.

⁵⁷¹ *Butera bwa Bugabo, op.cit.*, p. 32.

⁵⁷² *Idem*, p. 32.

⁵⁷³ *Idem*, p. 32.

vous, père, que nous pouvons continuer à tuer et l'emporter la guerre? Et pourquoi le Seigneur et la Vierge Marie que nous avons tout le temps invoqués nous ont délaissés? Vont-ils nous soutenir cette fois-ci? Et si le FPR prie aussi et implore le même Dieu que nous, de quel côté va-t-il se ranger? On nous dit qu'il est juste. Avant, j'étais sûr qu'il avait un penchant pour notre armée car toute l'église était derrière nous. La Vierge Marie l'avait elle aussi confirmé à l'une des filles dans ses apparitions à Kibeho. Et pourtant, nous avons perdu. »⁵⁷⁴

Dans cet extrait d'une lettre qu'il envoie d'un camp des réfugiés au Zaïre, le milicien semble adopter une position raisonnable. Il évoque une apparition de la Vierge Marie à Kibeho au cours de laquelle elle aurait promis la victoire aux miliciens. Ce village du Sud du Rwanda est l'équivalent de Lourdes en France et de Fatima au Portugal, et d'autres lieux de pèlerinage reconnus de l'Église catholique. La référence ironique à tous ces symboles de l'Église tend à prouver combien les idéologies et les croyances peuvent être perverties et utilisées à des fins partisanses. Il s'agit d'une preuve de participation passive du clergé dans le génocide. Je ne reviendrai pas ici aux dénonciations de *Rwanda 94* qui cite les noms des prélats catholiques qui ont encadré la Révolution de 1959.

Le roman *Celui qui sut vaincre*, diamétralement différent de tous les ouvrages qui précèdent, questionne aussi la religion sur l'essence de Dieu par le biais d'un aumônier de prison. Ngenda, héros du roman, ex-ministre au Rwanda formule une révolte intérieure :

« Et pourquoi Dieu permet-il que ses enfants souffrent? Considérez des millions d'innocents qui meurent dans notre région depuis plus d'une décennie! Pourquoi toutes ces peines? Sommes-nous nés pour souffrir? » ; le canoniste répond : « Dieu n'admet jamais le mal. Telle est l'explication de l'Église. Mais voyons les choses autrement. Votre peuple a toujours été tenu sous la domination des forts, il a toujours subi les conséquences des dérives des mauvais pouvoirs. Sache que la souffrance est une étape pour arriver à la liberté. Aussi, Dieu veut-il se montrer aux hommes. »⁵⁷⁵

⁵⁷⁴ *Le chapelet ou la machette, op.cit.*, p. 71.

⁵⁷⁵ *Celui qui sut vaincre, op.cit.*, p. 83.

Le personnage du prêtre aumônier, belge, qui se présente comme un maître face au prisonnier rwandais (disciple) est une répétition inconsciente du schéma de la colonisation. Les idées, les idéaux et les idéologies rwandais reviennent puiser à la même source coloniale. Cet aumônier ne peut être rwandais, et quand le prêtre est rwandais (*Le feu sous la soutane*), il est dépeint comme criminel.

On peut dire que les aspects de la religion les plus discutés dans la littérature rwandaise d'après le génocide sont le doute sur l'existence de Dieu, la participation des hommes de l'église dans le génocide, la foi aveugle des Rwandais en l'autorité cléricale. D'un autre côté les valeurs morales comme le pardon sont mises en exergue dans le contexte de la politique d'unité et réconciliation.

Les ouvrages fictionnels, dans leur grande majorité, exploitent aussi le thème de la mémoire du génocide. Ils le font de façons diverses ; certains convoquant les souvenirs atroces dans un but pédagogique, d'autres montrant l'inquiétude de léguer le génocide comme héritage aux générations futures.

Conclusion partielle II

Cette partie a tenté en trois temps d'analyser le génocide et ses divers aspects. Le premier chapitre s'est inscrit dans l'analyse du discours social par rapport au génocide. Il existe une façon de parler du génocide, un lexique qui a évolué avec le temps, avec la compréhension de l'événement et avec l'évolution de la législation tant nationale qu'internationale. On a vu que l'écriture littéraire est subordonnée à ces changements.

Le deuxième chapitre s'est concentré sur la manière dont les ouvrages sont mis par écrit dans la période considérée démontrant en quelque sorte que la littérature rwandaise moderne puise dans les universaux du langage, use des figures de styles non seulement du canon occidental mais encore du répertoire oral traditionnel.

Le troisième chapitre effectue une analyse thématique sociocritique focalisant sur l'Histoire du Rwanda dans la littérature et son traitement on ne peut plus difficile à cause des bouleversements successifs. Les thèmes les plus en vue dans la société rwandaise postgénocide sont passés en revue. Cette analyse montre la nouvelle perception des Rwandais vis-à-vis de leur identité, de la morale, de la religiosité, et des grands thèmes politiques que sont l'unité et la réconciliation. Se souvenir, se remémorer, quand la mémoire n'est pas instrumentalisée voire exploitée dans les conflits (une mémoire négative), elle se confond avec l'histoire omniprésente et sert de fondation à tous les thèmes étudiés. La littérature fictionnelle faite exclusivement pour la mémoire du génocide est plutôt rare, de surcroît, c'est dans la partie la moins fictionnelle que l'on retrouve une forte prégnance du mémoriel. Ainsi certains ouvrages en français se proclament volontiers mémoriels : *Rwanda 94* spécialement avec pour sous-titre *Une tentative de réparation symbolique envers les morts, à l'usage des vivants* ; un ouvrage tiré d'un spectacle hétéromorphe qui débute par le témoignage de Yolande Mukagasana, et contient entre autres des chansons, un documentaire audiovisuel et une conférence, autant d'éléments qui le rapproche plutôt de la littérature factuelle. *Le chapelet ou la machette*, quant à lui, porte le sous-titre *Sur les traces du génocide rwandais*. Même s'il est très majoritairement fictionnel et dirigé contre l'Église, ce roman insiste aussi sur la réparation nécessaire pour l'évitement d'une mémoire souillée par une faute qu'on a tendance à collectiviser.

Le thème de la mémoire est encore plus vigoureusement exprimé dans la poésie (surtout celle de la commémoration) et dans les témoignages factuels. L'analyse détaillée de ces deux genres fera objet de la troisième partie.

Troisième partie : littérature et mémoire du génocide

Introduction :

Politique de la mémoire et occupation du champ testimonial.

Dans la deuxième partie, au sujet du génocide, deux textes légaux rwandais, fondateurs de la commémoration du génocide ont été cités :

La constitution rwandaise de 2003 pose les principes de la suppression de l'ethnie/ethnisme et de toute ségrégation, elle prévoit une Commission nationale de lutte contre le génocide en son article 179 dont l'alinéa 4 fixe un objectif primordial « concevoir et coordonner toutes les activités en vue de perpétuer la mémoire du génocide de 1994 ». Cette commission a officiellement débuté ses activités en avril 2008 à l'occasion de la 14^{ème} commémoration du génocide. Bien qu'elle se soit mise en place avec un certain retard, ses actions passaient par d'autres organismes étatiques notamment la Commission nationale pour l'unité et la réconciliation, mais aussi par des associations des rescapés fédérées dans le collectif IBUKA. Cette association s'investit, avec l'aide financier et logistique de l'État, dans la sauvegarde des sites du génocide devenus « sites de la mémoire »⁵⁷⁶. Elle procure aussi aux rescapés des aides diverses en vue de les conserver le plus longtemps possible en bonne santé en leur qualité de témoin du génocide.

Le second texte animé de la même volonté est celui instituant le *Gacaca*, considéré comme une justice de réconciliation et une justice pour la mémoire. Toutes les séances de Gacaca ont lieu une ou deux fois par semaine et débutent toujours par une minute de silence en mémoire des victimes du génocide. Cette minute est un cadre hebdomadaire de mémoire, obligatoire jusqu'à la fin des procès préalablement prévue

⁵⁷⁶ Les sites du génocide sont les endroits où les personnes ont été massacrées en masse durant le génocide : collines, églises, écoles, places publiques, etc. Les sites de la mémoire sont certains de ces sites aménagés après 1994 pour servir de « mnémothèques » (Louis-Vincent Thomas, *Rites des morts pour la paix des vivants*. Paris, Fayard, 1996) auxquels il faut joindre des sites d'inhumation construits sur des lieux sans nécessaire passé génocidaire particulier.

avec l'année 2007⁵⁷⁷. Le fait même de juger les présumés génocidaires devant un public est une autre manière de convoquer la mémoire des morts.

La mémoire du génocide passe également par les commémorations officielles qui se tiennent durant la semaine de Deuil national du 07 avril au 13 avril de chaque année⁵⁷⁸. Cette semaine est marquée par diverses manifestations : marches du souvenir, visites des cimetières et sites du génocide, prières et discours variés. Toutes les cérémonies sont théâtralisées et suivent un code plus ou moins stable. Les gens habitants un même secteur (municipalité) se retrouvent sur une place publique : gare routière, place du marché, place de l'hôpital, ronds points, bureau du secteur et se mettent en marche. Tout au long du parcours de la marche du souvenir, un maître de cérémonies rappelle l'histoire et les noms des victimes. La marche s'arrête à chaque endroit où ont été exécutés des victimes, leurs noms sont énumérés, on rappelle les fonctions qu'ils occupaient dans la société, on rappelle les conditions de leur mort (armes ou autres moyens utilisés), on rappelle en condamnant et maudissant les noms de leurs assassins avérés (en prison) ou présumés (en exil ou non encore jugés). La marche s'achève au cimetière, parfois lieu de croisement de plusieurs colonnes de marche parties de plusieurs secteurs. En tête de cortège, juste après les porteurs de banderoles, comme pour les manifestations habituelles, se trouvent les leaders politiques et militaires locaux et les visiteurs, les rescapés et les autres personnes suivent. Cette marche se passe en silence, elle est accompagnée d'une musique de circonstances (chansons de deuil et de commémoration) jusqu'au cimetière ou sur le site. En kinyarwanda le lexique a dorénavant intégré les expressions « *igisigo cyo kwibuka* » (poème mémoriel) et « *indirimbo yo kwibuka* » (chanson mémorielle). Les intervenants qui intéressent particulièrement cette étude sont les poètes et les chanteurs de circonstance qui déclament un poème ou chantent une chanson mémorielle et le témoin qui raconte les conditions de sa survie.

⁵⁷⁷ La première phase du Gacaca est terminée. Elle visait à juger les suspects de troisième et quatrième catégorie accusés de dénonciation, de pillage, de refus d'assistance. À partir de 2008, la mission primordiale a été changée et le Gacaca va continuer à juger les suspects de la deuxième catégorie : les exécutants du génocide.

⁵⁷⁸ Il faut noter que les inhumations des corps retrouvés des victimes se poursuivent jusqu'en juillet de chaque année.

Pour les associations des rescapés le deuil peut durer plus longtemps. Ainsi IBUKA effectue chaque année un deuil de 100 jours pendant lesquels plusieurs activités sont programmées telle que l'inhumation des corps des victimes découverts, la visite des sites du génocide, les actions en faveur des rescapés du génocide. Le 20 juillet 2008, la cérémonie de clôture des 100 jours de deuil a été marquée par la remise d'un certificat d'héroïsme à 8 personnes ayant sauvé des Tutsi pendant le génocide. On pourrait les comparer aux « Justes parmi les nations ».

Le témoin du jour est, souvent, le porte-parole de toute la communauté, son récit personnel se présente comme une anamnèse et a valeur d'exemple. Toute la semaine du deuil, des conférences sont organisées sur différents thèmes : sécurité, politique, économie, histoire, occasionnellement des documentaires audio-visuels sur le génocide sont projetés. Le deuil se déroule dans la soirée, dans des endroits publics, autour d'un grand feu. L'animation est faite par les associations des rescapés qui programment les témoignages oraux, les chansons et les séances des plaintes collectives où les rescapés présents rappellent en pleurant les noms des membres de leurs familles « génocidés ». Le schéma et l'ordre des éléments des cérémonies sont interchangeable, cependant il existe des éléments permanents parmi lesquels les témoignages oraux et les poèmes (ou chansons) de deuil.

La mémoire du génocide emprunte ainsi les techniques de la littérature et l'expression orale écrite, c'est-à-dire la mise par écrit de ce que l'on va transmettre oralement. Tous les poètes (la grande majorité) écrivent leur texte, rares sont ceux qui les mémorisent, il s'agit d'une déclamation-lecture publique. Quelques textes de ce type collectés en 2004 seront analysés.

La mémoire du génocide, hors du Rwanda, passe par les mêmes organisations (IBUKA est une association internationale) ; mais elle transite par les témoignages écrits et publiés. La publication est un privilège non accessible au Rwanda. Les témoignages qui ont été publiés l'ont été par le canal d'écrivains⁵⁷⁹ étrangers à

⁵⁷⁹ Jean Hatzfeld est le plus connu actuellement avec sa trilogie sur le génocide dans la région du Bugesera (Sud de Kigali) : *Dans le nu de la vie. Récits des marais rwandais*, Paris, Seuil, 2000 (réédité en 2005) ; *Une saison de machettes*. Paris, Seuil, 2003 (réédité en 2005) et *La stratégie des antilopes*, Paris, Seuil, 2007. Leur parution dans la collection "Fiction et Cie" les inscrit dans le champ de la littérature ou dans un genre hybride généralement plus prisé par le lectorat occidental auquel ces ouvrages sont destinés.

l'événement qui s'emparent de leurs histoires et les orientent suivant leur propre goût. Le témoignage devient une pépite recherchée au fin fond de l'arrière pays pour l'exposer dans les grandes librairies des métropoles. Néanmoins, sans ce travail de collecte, ces témoignages n'auraient peut-être jamais été mis à jour. Pour ce genre de collecte se pose la question de la fidélité du « témoinaire » aux mots et aux sentiments du « témoinneur », ou encore à la mémoire du génocide que ce dernier veut transmettre. Car, en ce qui concerne la collecte au Rwanda, les témoignages sont collectés en kinyarwanda, traduits en français (ou dans d'autres langues) par un Rwandais, enfin, retravaillés par l'écrivain (quand il est différent) en vue de leur publication. La barrière linguistique se pose aussi bien pour les témoignages écrits *manu proprio* que ceux coécrits de quelque façon que ce soit. L'authenticité des témoignages est ainsi plus du côté de ceux écrits pas les Rwandais eux-mêmes. Cette restriction est motivée par un constat amplement discuté précédemment : la masse d'ouvrages sur le Rwanda d'après 1994 exige des critères stricts, subjectifs et parfois arbitraires de sélection. Discutant de la méthodologie d'approche des témoignages, Waintrater corrobore notre réflexion : « Tout document, pour atteindre à ce statut [d'objet de recherche], doit passer par une phase d'interprétation, un découpage qui mettra certains aspects en lumière et choisira d'en laisser d'autres de côté, selon la sensibilité privée du chercheur, elle-même fruit de la sensibilité de l'époque et du groupe, composition en abyme où chacun se renvoie à l'infini le reflet des attentes de l'autre. »⁵⁸⁰

Rappelons que les témoignages rwandais sont majoritairement des récits autobiographiques et qu'ainsi ils émanent d'écrivains très divers. Ils se présentent tous (ou presque) comme des ouvrages mémoriaux. Les auteurs écrivent pour plusieurs raisons : information du grand public, thérapie personnelle, mise en accusation, exposé d'une idéologie politique ; le point commun à tous étant qu'ils affirment écrire par « devoir de mémoire ».

La notion de « devoir de mémoire » a eu son écho au Rwanda à la suite du passage du Festival panafricain "Fest' Africa" en 1998. Des écrivains africains ont alors séjourné au Rwanda accomplissant des visites, des observations, une sorte d'atelier littéraire. En 2000, la plupart d'entre eux y retournèrent, accompagnés de critiques

⁵⁸⁰ Waintrater, Régine, *Sortir du génocide. Témoignage pour réapprendre à vivre*, Paris, Payot, 2003, p. 29.

littéraires et de membres de différentes institutions. Une exposition des ouvrages parus fut organisée ainsi que des conférences.

Ce fut un bon stimulant pour les Rwandais qui désiraient et qui pouvaient s'exprimer, non pas qu'ils aient les moyens de s'opposer aux précédentes publications – en effet les ouvrages de fiction et les récits allographes risquaient d'être majoritaires et de s'imposer comme référence – mais qu'ils apportaient, en écrivant leurs propres récits, un témoignage émanant d'un témoin oculaire. Les « récits de vie » ne sont pas dictés aux auteurs car ils décrivent des situations personnellement vécues par eux-mêmes ou par leurs proches, situations sélectionnées par les auteurs mêmes. Néanmoins, le contexte d'énonciation du témoin est déterminant pour le choix du corpus et pour l'orientation des analyses.

Du corpus

Numériquement parlant, on peut constater que le volume des ouvrages testimoniaux est nettement plus important par rapport aux ouvrages de fiction, si nous considérons les ouvrages pouvant entrer dans notre corpus c'est-à-dire ceux écrits par des Rwandais entre 1994 et 2004⁵⁸¹. Pris individuellement ou dans l'ensemble, les témoignages sont plus volumineux. C'est la raison pour laquelle, dans le cadre de cette étude, qu'un choix s'impose. Les ouvrages que nous avons choisis d'analyser sont : *N'ait pas peur de savoir* et *La mort ne veut pas de moi* de Yolande Mukagasana ; *France-Rwanda : les coulisses du génocide* de Vénuste Kayimahe ; *SurVivantes* d'Esther Mujawayo ; *Nous existons encore* d'Annick Kayitesi ; *Comme la langue entre les dents* de Marie Aimable Umurerwa ; *Un autre Rwanda possible. Combat posthume* de Boniface Ngulinzira par Florida Mukeshimana-Ngulinzira et *Ma pierre parle* d'Eugénie Musayidire.

Tous ces ouvrages ont en commun d'avoir été publiés en Occident. Leur sélection est faite à partir des critères suivants : l'autobiographique y prime sur la politique et l'idéologique, l'écriture et/ou la signature de l'ouvrage sont assumées par un(e) rescapé(e) du génocide des Tutsi rwandais ou un parent direct des victimes et

⁵⁸¹ Cf. Première Partie, Les Auteurs des témoignages

enfin ils portent singulièrement sur le génocide des Tutsi Rwandais perpétré d'avril à juillet 1994.

Ces critères excluent ainsi quelques ouvrages cités dans la première partie de ce travail tels que : Kabagema, Édouard, *Carnage d'une nation. Génocide et Massacres au Rwanda en 1994*⁵⁸², qui se présente comme un ouvrage comprenant une analyse négationniste du génocide et des règlements de compte contre le nouveau régime ; Karege, Anicet, *Les médias du Rwanda toujours au service du pouvoir*⁵⁸³, essai qui analyse la culture rwandaise de la soumission au pouvoir, vu de point de vue des médias par un ancien journaliste avec application sur la période du génocide.

Il faut ajouter à cette liste d'ouvrages exclus ceux portant sur l'exil des réfugiés rwandais au Zaïre (actuel République Démocratique du Congo) : Mpayimana, Philippe, *Réfugiés rwandais entre marteau et enclume. Récit du calvaire au Zaïre (1996-1997)*⁵⁸⁴ ; Niwese, Maurice, *Le peuple rwandais un pied dans la tombe. Récit d'un réfugié étudiant*⁵⁸⁵ ; Rugumaho, Benoît, *Hécatombe des réfugiés rwandais dans l'ex-Zaïre. Témoignage d'un survivant*⁵⁸⁶ ; Umutesi, Marie Béatrice, *Fuir ou mourir au Zaïre : le vécu d'une réfugiée rwandaise*⁵⁸⁷. Ces ouvrages n'ont pas comme thème principal le génocide des Tutsi du Rwanda mais le propre vécu de leurs auteurs, ce qui les exclut.

On remarque une propension masculine ou d'auteurs masculins à la politisation du témoignage. Au lieu de l'autobiographie simple, l'idéologique prime et ce dernier vise à culpabiliser, condamner, se défendre, à plaider une cause ou exposer des idéaux politiques. Toutefois les femmes, auteurs de témoignages, se livrent parfois au même genre d'analyses. Ce phénomène avait déjà été observé par Anne Roche et Marie Claude Taranger dans un contexte qui n'est pas celui d'un génocide. Pour ces chercheuses ; malgré le fait que les récits de vie montrent les signes du partage traditionnel des fonctions entre les hommes et les femmes, elles ont aussi observé une tendance contraire :

⁵⁸² Paris, l'Harmattan, 2002, 250 p.

⁵⁸³ Paris, l'Harmattan, 2004, 140 p.

⁵⁸⁴ Paris, L'Harmattan, 2004, 154 p.

⁵⁸⁵ Paris, L'Harmattan, 2001, 212 p.

⁵⁸⁶ Paris, l'Harmattan, 2004, 146 p.

⁵⁸⁷ Paris, L'Harmattan, 2000, 312 p.

« Mais il y a aussi les situations quotidiennes et les très nombreux cas où femmes et hommes se retrouvent sur le même terrain et où les récits se rejoignent. [...] Plus important encore : les femmes ne sont pas enfermées dans l' « univers féminin ». Les récits montrent que même celles qui vivent dans un monde spécifique, les mères au foyer par exemple, ne limitent pas à ce monde leurs intérêts et leurs savoirs. Au contraire leurs propos accordent souvent une grande place à ce qui fait traditionnellement partie de l'univers masculin, les événements politiques, les mouvements sociaux par exemple. [...] Leur récit n'y perd pas de sa spécificité, mais la spécificité vient alors non plus du matériau mais du point de vue, de ce que les événements sont appréhendés à partir de l'univers des femmes. »⁵⁸⁸

Cette affirmation est défendable aussi à propos de témoignages des Rwandais. Les hommes (Vénuste Kayimahe, Maurice Niwese, Léonard Nduwayo, Édouard Kabagema) évoquent plus la politique que les femmes (Yolande Mukagasana dans son premier ouvrage, Esther Mujawayo, Marie-Aimable Umurerwa, Annick Kayitesi) qui préfèrent raconter, point par point, leur vie, avec une référence délicate à la politique. L'histoire devient comme une courroie de transmission qui réconcilie les deux genres (*gender*), les références historiques principales sont les mêmes, la différence résidant dans la façon de les interpréter.

Concernant les mémoires d'anciens hommes politiques ou d'opposants au régime, nous en avons recensés deux en première partie, ouvrages de Kajeguhakwa Valens⁵⁸⁹ et de Karemano Charles⁵⁹⁰. Ces deux ex-parlementaires de l'immédiat après génocide ont un parcours similaire. Après être tombés en disgrâce et partis en exil, ils écrivent une version de leur propre histoire qui les place dans une position magnifiante et exposent par la même occasion leurs nouveaux idéaux ou ceux de leurs nouveaux partis politiques.

⁵⁸⁸ Roche Anne et Taranger Marie Claude, *Celles qui n'ont pas écrit. Récits de femmes dans la région marseillaise 1914-1945*, Édisud, 1995, pp. 181-182.

⁵⁸⁹ *Rwanda. De la terre de paix à la terre de sang et après ?*, Paris, éditions Remi Perrin, 2001, 359 p.

⁵⁹⁰ *Au-delà des barrières. Dans les méandres du drame rwandais*, Paris, L'Harmattan, 2003, 152 p.

Quant aux ouvrages publiés au Rwanda, il existe les témoignages allographes publiés en kinyarwanda par les éditions Bakame et Ibarwa (cf. Première partie, Chapitre 4.4) et la compilation des témoignages publiée par le prêtre Karangwa, Hildebrand, *Le génocide au centre du Rwanda. Quelques témoignages des rescapés de Kabgayi (le 2 juin 1994)*, Kabgayi, s.e., s.d., 126 p., dans laquelle l'auteur raconte aussi son propre récit. Ces récits appartiennent au même type que ceux de Jean Hatzfeld.

Revue de la critique

Des travaux ont déjà été effectués sur le témoignage rwandais par des chercheurs et des groupes de chercheurs en littérature qui s'intéressent au génocide rwandais du point de vue littéraire. Nous pouvons citer à titre d'exemple Véronique Bonnet⁵⁹¹, Catherine Coquio⁵⁹², Pierre Halen⁵⁹³, Alain Ricard⁵⁹⁴, Josias Semujanga⁵⁹⁵; qui ont déjà organisé des conférences et des colloques et publié des ouvrages et des articles en ce

⁵⁹¹ *Conflicts de mémoire*, Paris, Karthala, 2005 (sous la direction de) ; « La Shoah et le génocide des Rwandais tutsis : deux constructions obliques des mémoires enfantines » in *Conflicts de mémoire* ; « La prise d'écriture de Rwandaises rescapées du génocide » in *Notre Librairie*, n° 157 : *Littérature et développement*, janvier-mars 2005 ; Véronique Bonnet et Émilie Sevrain, « Témoignages de rescapées rwandaises : modalités et intentions » in Halen, Pierre et Walter, Jacques, *Les langages de la mémoire. Littérature, médias et génocide au Rwanda*, 2007 ; des directions de master et des participations aux jurys de thèse sur ce sujet.

⁵⁹² Coquio, Catherine, *Rwanda. Le Réel et les récits*, Éditions Belin, 2004 ; Coquio Catherine et Kalisky Aurélia, *Rwanda 2004, témoignages et littérature*, Lendemains: revue trimestrielle, n°112, mars 2004 ; Coquio Catherine, *L'Histoire trouée*, (textes réunis), éditions L'Atalante, 2004. Membre de l'association AIRCRIGE qu'elle préside et qui organise des colloques sur divers conflits dont plusieurs sur le Rwanda.

⁵⁹³ *Les langages de la mémoire. Littérature, médias et génocide au Rwanda*, Textes réunis par Pierre Halen et Jacques Walter. Ouvrage édité par le Centre Écritures, Université Paul Verlaine-Metz. Littératures des mondes contemporains, série Afriques n° 1, 2007, 366 pages. (Cette publication est issue du colloque portant le même intitulé qui s'est déroulé du 6 au 8 novembre 2003).

⁵⁹⁴ Notamment il a organisé des conférences dans les institutions d'enseignement supérieures rwandaises. Le 04 juin 2005, il a traité du thème : « Le rôle de la littérature dans la réconciliation nationale » à l'Institut Pédagogique de Kigali (Kigali Institute of Education-KIE).

⁵⁹⁵ *Présence francophone*, n° 69 « Le témoignage d'un génocide ou les chatolements d'un discours indicible », 2007 (coordination du numéro).

sens, auxquelles il faut ajouter les chercheurs d'autres domaines (politologie, sociologie, anthropologie, histoire,...). Concernant le témoignage en général, Régine Waintrater⁵⁹⁶ effectue une analyse du témoignage sur le génocide en général et parle de la Shoah et du Rwanda en particulier. Outre les considérations exégétiques sur le témoignage, elle l'étudie dans son rapport à l'histoire et à la littérature sur un soubassement psychanalytique. Notre démarche exclura ce dernier domaine extérieur à notre étude.

Les études littéraires se focalisant uniquement sur le témoignage sont rares, ce dernier constitue un matériel tellement subjectif qu'on ne maîtrise pas toujours la méthodologie avec laquelle l'aborder. L'approche est chaque fois différente quand on passe du domaine de littérature à celui du droit, de l'histoire, de la psychologie, de la psychanalyse, de l'humanitaire : « notons d'ailleurs que la révolution méthodologique initiée par le témoignage ne concerne pas seulement l'histoire : l'avènement du témoignage comme document à instruire pose de nombreuses questions aux politologues, aux sociologues, mais aussi aux littéraires et aux psychistes de tout bord »⁵⁹⁷ souligne Régine Waintrater.

René Dulong donne cette observation à propos des réactions possibles face à un témoignage : « Une fois reçu, le témoignage est utilisable de mille façons, qu'on peut regrouper selon trois orientations typiques : le répéter, donner un jugement sur ce qu'il raconte, le critiquer. Ces trois emplois ne sont nullement innocents quant à la relation établie avec le contenu factuel rapporté. »⁵⁹⁸

Cela vient étayer notre raisonnement sur le caractère composite du témoignage écrit, raison pour laquelle nous le posons comme un métagenre littéraire. Notre objectif n'est pas de critiquer les témoignages c'est-à-dire de mener une réflexion sur le vrai et le faux de ces derniers même si leur essence même est le mélange des faits réels et des histoires créées surtout quand ils émanent des journalistes surtout : « Ces œuvres ambivalentes n'ont en général d'autre intérêt que de mobiliser, éventuellement jusqu'à l'irritation, la tension que provoque en nous la transgression de la frontière entre les

⁵⁹⁶ Waintrater, Régine, *Sortir du génocide. Témoigner pour réapprendre à vivre*, Paris, Payot, 2003, 274p.

⁵⁹⁷ Waintrater, Régine, *op.cit.*, p. 28.

⁵⁹⁸ Dulong, Renaud, *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, EHESS, 1998, p. 92.

deux genres, frontière dont la rigidité se révèle ainsi comme une sorte de transcendantal de notre réception des histoires. »⁵⁹⁹

Les auteurs des témoignages rwandais ont tous vécus en grande partie les situations qu'ils rapportent. Ainsi le mode conditionnel et le discours indirect viennent à la rescousse des hypothèses sur les événements et les circonstances auxquels ils n'ont pas assisté ou au sujet desquelles ils n'ont pu rassembler suffisamment d'informations fiables. Cependant, pour donner du volume à leurs récits, ils écrivent parfois les récits de la famille lointaine, d'amis, de collègues en complément à leur propre histoire. Cette façon de colmater les histoires est surtout l'apanage des gens des médias :

« En l'absence de précisions sur un événement ou sur l'évolution d'une situation, et en se basant sur des indices et des vraisemblances, les journalistes avancent fréquemment des propositions au conditionnel.

Ce mode verbal permet de dégager la responsabilité de l'informateur, qui peut se retrancher derrière une source anonyme, se faire écho d'une rumeur, mais également lancer une conjecture née de son imagination. »⁶⁰⁰

⁵⁹⁹ Dulong Renaud, « Rumeurs et témoignages », in Prochasson, Chr. et Ramsussen A., *Vrai et Faux de la Grande Guerre*, Paris, La découverte, « L'espace de l'Histoire », 2004, p. 330.

⁶⁰⁰ *Idem*, p. 334.

Chap. 1 : Témoignage, métagenre littéraire

Le témoignage écrit rwandais est un genre qui rassemble dans son essence toutes les ressources de la générique littéraire et extra-littéraire : le récit est parfois romanesque dans le sous genre de l'horreur, du picaresque, de la science-fiction, auquel il faut ajouter les ressources de la chrono-histoire, de la psychologie, de l'anthropologie coloniale ou de l'essai politique. Certes, la pratique du mélange des genres est courante en littérature, cependant, dans le témoignage, la limite entre les genres et entre le réel et le fictif s'érode encore plus. En effet, la lecture des récits testimoniaux ne permet pas d'établir nettement cette différence. On note toutefois une prédominance de l'autobiographie mais encore de la biographie pour les récits allographes. Régine Waintrater constate qu' « en raison de la place particulière qu'il occupe entre le privé et le public, le témoignage est cet objet ambigu. Parce qu'il conjugue le regard du sujet sur sa vie et le récit de l'événement qui l'a constitué témoin, le témoignage est à la fois confession, plaidoyer, document et réflexion sur le passé. »⁶⁰¹

Les maisons d'édition ne savent pas non plus dans quelles collections précises classer ces ouvrages. Le Seuil place les ouvrages de Jean Hatzfeld dans la collection « Fiction et compagnie » et cela illustre le malaise. À l'Harmattan, les ouvrages des Rwandais sont indistinctement mis dans la collection « Mémoires africaines »⁶⁰² et dans « Études africaines »⁶⁰³ qu'ils soient des témoignages ou non. Le témoignage *SurVivantes* est classé dans la collection « l'aube document ». Le malaise se pose dès la départ quant il faut classer ces témoignages dans un genre : *La mort ne veut pas de moi* est qualifié de « document » par Fixot, tandis que les autres éditeurs ne se prononcent pas.

⁶⁰¹ Waintrater, Régine, « Le pacte testimonial », in Chiantarello, J.-F., *Témoignage et trauma. Implications psychanalytiques*, Paris, Dunod, coll. « Inconscient et culture », 2004, p. 65.

⁶⁰² Notamment *Comme la langue entre les dents* de Marie-Aimable Umurerwa et *Un autre Rwanda possible* de Boniface Ngulinzira par Floride Mukeshimana-Ngilinzira.

⁶⁰³ Y sont placés les mémoires de Charles Karemano, *Au-delà des barrières*, op.cit ; qui traite à la fois de politique mais aussi des épreuves traversées par l'auteur pendant et après le génocide.

En passant des paratextes au texte, on remarque que le témoignage rwandais emprunte les techniques scripturales de tous les genres littéraires. Ce fait est usuel puisque l'écriture est un acte individuel imitant d'autres actes individuels antérieurs auxquels l'écrivain se doit de rendre hommage par cette imitation mais par rapport auxquels il devrait se distancier pour faire œuvre d'originalité : « [...] toute narration se définit par son caractère social. [...] D'une certaine façon, un récit est toujours tout aussi caractéristique des singularités propres à l'auteur que du milieu social qui environne celui-ci. La narration répond à des exigences personnelles autant que sociales. Toute narration permet à son auteur de s'affirmer et de stabiliser sa propre identité. »⁶⁰⁴ A fortiori les récits de vie et les témoignages servent entre autres chose à réhabiliter une identité bafouée ou encore de thérapie post-traumatique, ce que Régine Waintrater nomme « retrouver le fil de sa vie »⁶⁰⁵.

Quant aux rapports du témoignage aux autres sciences humaines, Régine Waintrater constate que « témoignage et histoire entretiennent des rapports compliqués voire conflictuels. Ces rapports peuvent se résumer à une défiance réciproque, les historiens contestant souvent la vérité des témoignages, et les témoins refusant de voir leurs propos repris dans un discours scientifique, dont ils se sentent exclus, jusqu'à la dépossession. »⁶⁰⁶ Cette remarque perd de sa pertinence dans le contexte rwandais car l'histoire de ce pays existe mais le génocide en a ébranlé les repères et les archives. Les historiens rwandais ou étrangers travaillant sur l'histoire du Rwanda sont amenés à utiliser les témoignages comme source incontournable des données. Dans ce cas le témoignage acquiert une densité scientifique importante, d'ailleurs, les écrits des témoins, leurs activités, leurs interventions orales (discours), tendent à les ranger parmi des spécialistes. Ils sont invités dans des colloques en qualité de témoin, mais leur statut dans ces contextes purement scientifiques en devient ambigu. Jouent-ils dans ce cas le rôle qu'aurait joué une toile de fond ? Ou d'une projection cinématographique préalable aux débats ? Pour le cas du Rwanda et surtout des « écrivains » rwandais, nous avons fait remarqué que le genre « témoignage » occupe le plus gros volume des publications.

⁶⁰⁴ Léonard V. Smith, « Le récit du témoin. Formes et pratiques d'écriture dans les témoignages sur la Grande Guerre », Prochasson, Ch. et Ramsussen, A., *op.cit.*, p. 289.

⁶⁰⁵ Waintrater, Régine, *Sortir du génocide*, *op.cit.*, p. 29sq.

⁶⁰⁶ Waintrater, Régine, *Sortir du génocide. Témoigner pour réapprendre à vivre*, Paris, Payot, 2003, p. 27.

Et même beaucoup plus que les ouvrages d'histoire édités. Les témoignages racontent ainsi les histoires des individus, des familles et aussi une histoire du génocide dans des endroits précis, à ce titre, ils contribuent aussi à l'écriture de l'Histoire. On ne peut citer ici tous les ouvrages publiés sur le Rwanda, considérés comme des documents d'histoire mais dont la base est le témoignage : les rapports de divers organismes de droits de la personne, les actes de colloques et les documentaires audio-visuels.

Il est difficile, étant donné le statut non tranché du témoignage écrit, d'adopter une méthode d'analyse précise ou un angle d'approche littéraire unique. En revanche, le critère autobiographique ayant guidé le choix de notre corpus, nous pensons pouvoir appliquer les méthodes d'analyses de l'autobiographie. En outre, autobiographie et le témoignage font partie des récits factuels ou réels. À ce titre, ils pourraient être traités de la même manière. Comment ? Damien Zanone préconise que tous les récits peuvent être abordé par les mêmes outils d'analyse : « En tant qu'elle est un récit, l'autobiographie se trouve susceptible des mêmes analyses narratologiques que le roman. »⁶⁰⁷

Autant dire que toutes les méthodologies d'analyse littéraire (et non pas seulement narratologique) peuvent s'appliquer à n'importe quel texte qui présente, intégralement ou en partie des caractéristiques d'un texte littéraire. Pour notre part, nous ne privilégions aucune méthode particulière. Notre logique, depuis le début, est d'appliquer une approche syncrétique qui rassemble l'analyse structurale, la thématique, la sociocritique et l'analyse du discours. En fait, selon Daniel Bertaux, la méthode d'analyse thématique est la plus facile à appliquer aux récits de vie : « la plus simple [technique] consiste à repérer dans chaque récit de vie les passages concernant tel ou tel thème, dans le but de comparer ensuite les contenus de ces passages d'un récit à l'autre »⁶⁰⁸. Il n'empêche que d'autres techniques d'analyse (analyse structurale, analyse sociale, psychique et psychanalytique) ont déjà été exploitées suivant le champ d'investigation des chercheurs.

⁶⁰⁷ Zanone, Damien, *L'autobiographie*, Paris, Ellipses/édition marketing, 1996, p. 10.

⁶⁰⁸ Bertaux, Daniel, *Les récits de vie*, Paris, Nathan, coll. « 128 », p. 91.

Taxinomie, structure et style des témoignages

L'écriture des récits autobiographiques sur le génocide pose les questions de la structure à leur donner et du style à utiliser pour narrer ou décrire les différentes mésaventures connues par les auteurs sans choquer leur propre psyché et sans dénaturer les événements. Concernant le témoignage oral, Pollak et s'interrogent :

« Comment décrire avec pudeur et dignité des actes qui ont avili la personne ? La prise de parole correspond souvent, alors, au désir de surmonter une crise d'identité en nommant ou en décrivant les actes mêmes qui en furent la cause. Mais à ces rares cas de tentatives de libération par la parole, qui dépendent en outre des possibilités objectives de la rendre publique, s'oppose le silence du plus grand nombre. »⁶⁰⁹

On affirmerait la même chose à propos de l'usage des publications écrites car la question de l'identité est un universel des écritures de soi. Si le nombre des témoignages sur le génocide de 1994 est considérable en comparaison avec la fiction faite sur ce sujet au Rwanda, on ne peut s'empêcher de constater que les témoignages qui ne seront jamais publiés restent les plus nombreux. On a déjà évoqué les raisons matérielles, cependant il n'y a pas que celles-là. Le silence dont parle Pollak et Heinich se pose parfois comme une autre stratégie de survie et de ce que ces chercheurs nomment la « gestion de l'indicible » et de la mémoire :

« Un passé qui reste muet est peut-être moins le produit de l'oubli que d'une gestion de la mémoire selon les possibilités de communication à tel ou tel moment de la vie. Cette gestion de la mémoire ne régit pas seulement ce qui est dit dans différents contextes et à différents moments de la vie. Le choix des amitiés et du degré d'intimité accordé à telle ou telle personne en font partie autant. Nous tendons d'agir sur les contextes dans lesquels nous nous

⁶⁰⁹ Pollak, Michael et Heinich, Nathalie, « Le témoignage », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, n° 62-63, 1986, pp 3-29. ; p. 4.

exprimons comme nous modifions ce que nous disons en fonction de la variation de ces contextes. »⁶¹⁰

Il convient de rappeler que sur place au Rwanda, quelques survivants et des témoins se font encore assassiner parce qu'ils sont des témoins gênants dans les tribunaux Gacaca.

À propos des formes des témoignages possibles, il faut dire que le classement thématique est le plus pertinent ; outre le fait qu'ils peuvent se comporter comme tous les autres genres de l'écriture de soi tels que les mémoires des hommes politiques.

Le témoignage appartient au genre général des « histoires de vie »⁶¹¹ ou des « récits de vie »⁶¹². Ces derniers peuvent se classer en quatre catégories selon Gaston Pineau et Jean-Louis Le Grand :

« Les rayons de librairie offrent un éventail biographique et autobiographique qui recouvre diverses modalités comprenant :

la vedette qui, avec ou sans l'aide d'un « nègre », produit un livre destiné à un grand tirage ;

la biographie de grands hommes d'État ou d'intellectuels ;

la biographie historique des personnages illustres des siècles passés ;

le témoignage autobiographique de gens « simples » : mineurs, femmes en milieu rural, serrurier, curés qui font part de leur existence, témoignage travaillé parfois par un « metteur en écriture »⁶¹³

Cette classification générale est aussi adaptée pour le cas des témoignages que nous avons lu sur le Rwanda, à l'exception de la première catégorie, celle de la star qui publie son autobiographie. Car pour le cas du Rwanda, c'est la publication de

⁶¹⁰ Pollak, Michael, *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié, 2000, p. 55.

⁶¹¹ Pineau, Gaston et Le Grand, Jean-Louis, *Les histoires de vie*, Paris, PUF, « Que sais-je », 1993, p. 10.

⁶¹² Bertaux, Daniel, *Les récits de vie*, Paris, Nathan université, 2001, 128 p.

⁶¹³ Pineau, Gaston et Le Grand, Jean-Louis, *op.cit.*, p. 10.

l'autobiographie qui rend l'auteur populaire. L'écriture précède la notoriété, ou mieux l'écriture produit la notoriété.

Cependant le paratexte des témoignages sur le génocide de 1994 montre une diversification due aux expériences douloureuses de chaque témoin écrivant (ou faisant écrire) et une homogénéisation ou une standardisation du témoignage résultant de la lecture des témoignages antérieurs entraînant ainsi une sorte d'intertextualité.

Un seul témoignage de notre corpus se présente comme une biographie posthume d'un intellectuel et homme d'État⁶¹⁴. Quant à l'écriture à deux (nègres, metteurs en écriture, « témoins »), la plupart de ces ouvrages y font recours.

Enfin l'image des « gens simples » des auteurs, dans le contexte de la France, ne correspond pas exactement à la vision rwandaise de la « simplicité ». Le fait même de franchir les frontières du Rwanda place quelqu'un dans une autre catégorie sociale transitoire : entre les gens "simples" et les autres. Or, tous ceux qui ont publié les témoignages les ont publiés en Europe, ou ont déjà foulé le sol européen. Cela est un luxe que ne peuvent s'offrir les « gens simples », critère auquel il faut ajouter l'origine sociale des écrivains (qu'ils prennent soin de décrire eux-mêmes dans les ouvrages) et le fait primordial qu'ils savent écrire (vs analphabète). Ce qui les motivait à recourir aux services d'une tierce personne est parfois mentionné.

Yolande avec une fausse modestie avertit le lecteur : « Je suis une femme rwandaise. Je n'ai pas appris à déposer mes écrits dans les livres. Je ne vis pas dans l'écrit. Je vis dans la parole. Mais j'ai rencontré un écrivain. Lui, racontera mon histoire »⁶¹⁵. Elle partage avec Marie-Aimable Umurerwa le même « aide d'écriture » et ami commun : Patrick May.

Esther Mujawayo engage un dialogue avec Souâd Belhaddad qui signe les Prologues⁶¹⁶ résumant l'ouvrage et surtout la méthodologie et le style utilisées pour écrire. « Voici comment nous avons procédé : le livre est divisé en trois parties. [...]. Cette séquence [la première partie] s'est faite à partir d'entretiens retravaillés mais

⁶¹⁴ Ngulinzira, Boniface par Mukeshimana – Ngulinzira, Florida, *Un autre Rwanda possible. Combat posthume*, Paris, L'Harmattan, 2001, 108 p.

⁶¹⁵ *La mort ne veut pas de moi*, Paris, Fixot, 1997, p. 13.

⁶¹⁶ Mujawayo Esther et Belhaddad, Souâd, *Survivantes, Rwanda, dix ans après*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2004, pp. 9-12.

auxquels, volontairement, j'ai laissé le ton oral, non pas par effet de style mais afin de traduire au plus près les tremblements, les hésitations, les nœuds et la sidération de cette parole. [...]»⁶¹⁷

La co-auteure anticipe les analyses des chercheurs et les observations des lecteurs en général en soumettant non seulement un croquis du livre mais également elle parle du style dont elle justifie quelques aspects :

« Au cours de nos entretiens et surtout au cours de l'écriture de cet ouvrage, je me suis justement servi de ce mode répétitif comme d'une méthode : lui seul m'a permis d'effleurer l'inouï qu'a traversé chaque rescapé, et l'obsession folle que porte cette interrogation qui restera toujours sans écho : comment cela a-t-il été possible ? [...] Enfin, tout au long de ce livre, le lecteur observera régulièrement un fréquent glissement du temps de l'imparfait à celui du présent, bousculant toute convention des concordances de temps [...] Presque chaque fois que la période du génocide est évoquée, Esther passe inconsciemment de l'imparfait en début de phrase puis, sous la force du souvenir et surtout celle du traumatisme, au présent. »⁶¹⁸

Tout autre commentaire stylistique de la part des lecteurs et critiques se présente dès lors comme un complément à cette autocritique. C'est cette dernière que Jean Hatfeld omet de construire et de mentionner dans la rédaction de ses ouvrages, principal grief de la critique à leur égard. Car faut-il rappeler que les interlocuteurs de Hatfeld parlent en grande partie le kinyarwanda, alors qu'Esther Mujawayo dialogue avec Souâd Belhaddad en français, ce qui épargne un travail d'interprétation et de traduction.

Kayimahe entreprend plusieurs séances de relecture et de correction en compagnie de Robert Genoud, séances visibles dans le documentaire qu'ils ont coréalisé. Ceci explique le retard de 2 ans que son ouvrage a pris sur ceux des autres compagnons de Fest'Africa 2000. Il était, en effet, plus facile d'écrire des histoires imaginaires sur fond des événements réels – chose faite par les romanciers comme Boubacar Boris Diop, Tierno Monenembo, etc. – que d'écrire les réalités sans les dénaturer. Comme les auteurs précédemment cité Kayimahe se dédouane par avance sur

⁶¹⁷ *Idem*, p. 10.

⁶¹⁸ *Idem*, pp.11-12.

plusieurs points en parlant de son écriture. Il souscrit à une caution à la fois scripturale et morale :

« Ce récit à caractère autobiographique retrace mon cheminement à travers l'histoire contemporaine souvent tourmentée de mon pays, dont l'horreur suprême a été le dernier génocide. Ce n'est qu'une tranche d'histoire, fixée en plusieurs tableaux, avec des anecdotes le plus souvent tristes, avec des faits et des dires, des agir et des non-agir méconnus mais réels, racontée sans tact peut-être, mais aussi influencée par le désir strict de rapporter l'information dans son contexte et sa vérité. Il se pourrait que ce désir de restituer de la manière la plus fidèle possible les événements ait nui à la forme du récit et déplaise également à certaines personnes citées ou proches de celles-ci. Je ne peux que demander à l'avance pardon pour les insuffisances et les maladresses qui seront certainement relevées : mon désir n'est pas de nuire, ni à qui que ce soit ni surtout à la vérité. »⁶¹⁹

Enfin, Annick avec sa metteuse en écriture, exigence de l'éditeur Michel Lafon⁶²⁰ pour lequel le texte doit être lisible et édulcoré afin d'être accessible au grand public assoiffé d'histoires de vie actuelles et tragiques. On peut lire, sans plus de précision, à la page de titre « Avec la collaboration d'Albertine Gentou »⁶²¹ en italique

⁶¹⁹ Kayimaje, Vénuste, *op.cit.*, pp. 8-9.

⁶²⁰ Ce dernier publie essentiellement les autobiographies de vedettes, stars et *people* : Faudel, André Manoukian, Soha Arafat, Geneviève de Fontenay, etc. Il publie aussi les textes de ceux qui sont en passe de devenir notoires. On peut lire sous l'onglet « Qui sommes-nous » du site internet de cet éditeur : « Une des plus importantes maisons d'édition françaises en littérature générale et Beaux livres. [...] Des livres *pour tous*, diffusés aussi bien dans les librairies (premier et second niveau) que via la grande distribution. - Une production largement relayée par les médias : vaste campagne d'affichage et de radio ; premier éditeur à utiliser des spots publicitaires TV comme moyen de promotion du livre. Un éditeur " grand public " - Des témoignages, biographies et documents à la pointe de l'actualité.[...] Bref, des livres dans l'air du temps, édifiants ou critiques, passionnants en tout cas, qui intéressent un large panel de lecteurs, et qui privilégient l'information fiable autant que la qualité. », <http://www.michel-lafon.fr/quisommesnous.php> consulté le 03/06/2008.

⁶²¹ Selon Claude Combet, cette mention sert à masquer un « *ghostwriter* » ou « nègre », « un auteur qui écrit le livre à la place de l'homme politique ou du grand sportif qui le signera. », *Le livre aujourd'hui. Les défis de l'édition*, Toulouse, Milan, « Les essentiels Milan », 2007, p.16.

en caractères de moindre taille que ceux du nom de l'auteur. La part de cette collaboratrice n'est pas spécifiée dans cet ouvrage. La ligne éditoriale et le marketing de l'éditeur suffisent pour qu'on comprenne que le format du livre, l'illustration de couverture, la taille du texte, forment un tout fluide tant sur le plan visuel que celui de la lecture facile.

L'étude de la structure des témoignages sur le génocide de 1994 est importante dans le sens où, comme affirmé plus haut, ces derniers empruntent toutes les formes de la généricité littéraire classique. Les témoignages sur le génocide des Tutsi rwandais étant autobiographiques, le narrateur est principalement un rescapé ayant survécu, il est le protagoniste principal de son récit, tandis que les victimes mortes sont des personnages souvent héroïsés à côté des miliciens qui sont des anti-héros – au sens littéraire et littéral. Quant au narrateur rescapé, il est un héros malgré lui par le fait de survivre, et surtout par son acte d'écriture malgré le fait que presque tous ces narrateurs regrettent souvent certaines petites lâchetés et expriment des remords.

On peut ainsi commencer par dégager une titrologie particulière à ce champ testimonial. La comparaison des titres d'ouvrages nous montre une propension pour les titres choc ou des titres incitatifs pour les premiers témoignages.

Les illustrations de couvertures représentent des personnages angoissés, que ce soit des images réelles (photos) ou des peintures. Le trait commun à toutes ces images, c'est un visage pâle aux traits renfrognés.

Ainsi *N'aie pas peur de savoir* est illustré par la photo d'une jeune enfant pleurant, portant un bébé dans le dos. On peut qualifier cette photo de pathétique car une enfant portant un bébé reflète une absence des personnes adultes responsables et évoque ainsi leur disparition. Cependant il s'agit d'un effet de marketing de cette version poche différente de la couverture plus neutre de *La mort ne veut pas de moi* (Fixot) et plus classique.

France-Rwanda... de Kayimahe est couvert de ce dernier tenant un micro, les rides du front accentuées. On y lit un air de conférencier concentré et soucieux de se faire entendre.

Ma pierre parle expose la photo de la mère de l'auteur, une pipe dans la bouche, dans une attitude de réflexion. Associé à la photo aux nuances semi sépia et semi noir-blanc, le titre n'évoque rien de particulier si l'on ne tournait pas les pages ou si le nom

de l'auteur n'était pas rwandais. *Comme la langue entre les dents* montre l'avant d'une pirogue en bois sur « la Ruzizi, frontière entre le Rwanda et la République démocratique du Congo »⁶²². Le manque de sérénité et l'évocation du voyage dominant donc ces illustrations. L'avant d'une pirogue, vu de l'intérieur de celle-ci, symbolise un départ, un exil.

La seule image qui tranche avec le contenu du livre est la photographie d'Annick Kayitesi sur la couverture de son livre. Elle est habillée en couleurs sombres (couleur du deuil, certes) mais elle prend une attitude de mannequin, une pose en plan américain. Nous pouvons une fois de plus rattacher cela à une exigence éditoriale très « *people* ». La mise en scène de cette photographie contraste avec le drame qui y est raconté. Cependant à bien des égards, cette photographie et le visage mi-souriant sont-ils peut-être des illustrations du titre *Nous existons encore* ; un titre collectivisant, une sorte de défi lancé contre les « assassins » de sa famille. C'est, en définitive, le préfacier qui commente mieux l'aura qui se dégage de l'ouvrage et de ce contraste « Ce livre est un hymne à la joie. Pourtant Annick affronte le pire, une expérience qui ne passe jamais, un souvenir perpétuel, un oubli impossible, celui du génocide. »⁶²³

Les titres *La mort ne veut pas de moi* et *N'aie pas peur de savoir* diffèrent par le fait que le premier est centré sur l'auteur, c'est une exposition tandis que le second est une injonction, une obligation prescriptive, une incitation à ne pas ignorer, dirigée vers autrui. Des sentiments de l'auteure dans le premier opus, le deuxième est un challenge, un défi lancé contre les sentiments du lecteur, un lecteur ciblé d'avance : le lectorat français. C'est en même temps une accusation de complicité de silence.

« Chers amis français, Votre pays est le pays des droits de l'homme. Ce livre vous déplaît peut-être, parce qu'il pointe du doigt un dysfonctionnement de votre démocratie à éclipses [...] Français, la France ne veut pas savoir. Mon premier livre sur le génocide rwandais, traduit en plusieurs langues, diffusé dans le monde entier, elle l'a boudé. Vos médias ne s'en sont fait que parcimonieusement écho. Parce que la France a peur de découvrir qu'elle est coupable de complicité dans le génocide rwandais. Je cherche seulement à vous informer. [...] Français, amis français, soyez sûrs de mon amitié, mais soyez

⁶²² Umurerwa, M-A., *op.cit.*, p. 2.

⁶²³ André Glucksmann, Préface à Kayitesi, Annick, *op.cit.*, p. 9

aussi convaincu de ma soif de vérité [...] Lisez et jugez. Et que Dieu nous départage si nous ne trouvons pas le moyen de renouer le dialogue. »⁶²⁴

Pour en revenir à la forme des témoignages rwandais et spécifiquement ceux de notre corpus, la disparité générique n'est pas grande mais elle mérite d'être soulignée. Les ouvrages sont principalement « prosaïques » pour reprendre un lexique archaïsant, cependant on y trouve des textes poétiques pour certains, des extraits d'essais politiques ou historiques pour d'autres, ou encore de l'épistolaire.

La mort ne veut pas de moi, premier témoignage en français, se présente comme un récit didactique au début par la présentation de deux cartes : le Rwanda et la ville de Kigali. Sur cette dernière l'auteure (héros de son récit) place une légende des lieux dans lesquelles elle s'est cachée durant le génocide. Au milieu de l'ouvrage, l'on trouve les photographies des victimes (les enfants, le frère et le mari de l'auteure), des ruines, de la fosse commune et une photo de l'auteure au début de son exil en Belgique. En annexe de l'ouvrage, figure une « brève chronologie du Rwanda ». Cette soif de précision montre que le témoignage primitif se fraie un chemin. Ces photos ne sont pas reprises deux ans plus tard dans *N'aie pas peur de savoir*, la réédition augmentée chez Robert Laffont. Il y a passage de l'émotionnel à l'intellectuel et au politique d'une version à l'autre, le témoin se mue en scientifique tout au moins en analyste.

Hormis l'ouvrage de Vénuste Kayimahe, tous les autres témoignages écrits sont discrets sur l'exposition d'images. Cet auteur a longtemps travaillé dans l'audiovisuel, c'est sans doute la raison pour laquelle il insère des photos dans son livre. Il faut souligner aussi que les auteurs ultérieurs des témoignages arrivent dans un champ qui prend corps et savent pertinemment qu'ils pourraient être sollicités pour un témoignage oral ou audiovisuel. En effet, Vénuste Kayimahe⁶²⁵, Yolande Mukagasana⁶²⁶, Annick

⁶²⁴ *N'aie pas peur de savoir*, *op.cit.*, pp. 10-11 (Avertissement au lecteur).

⁶²⁵ *Rwanda, récit d'un survivant*, Robert Genoud et Vénuste Kayimahe. Les images en début d'ouvrage de Kayimahe sont extraites du documentaire même.

⁶²⁶ Elle est la plus connue des auteurs des témoignages de par son militantisme : témoin-clé dans le procès de 3 rwandais aux Assises de Belgique, témoin-clé dans les enquêtes parlementaires de Belgique et de France, témoin au TPIR à Arusha, fondatrice de Nyamirambo Point d'appui, une association caritative qui s'occupe des orphelins du génocide, dans le quartier de Nyamirambo (Kigali) qu'elle a habité, etc. Elle intervient aussi dans plusieurs documentaires sur la commémoration du génocide et la justice, à titre

Kayitesi⁶²⁷, Esther Mujawayo⁶²⁸ et Eugénie Musayidire⁶²⁹ ont soit fait l'objet d'un documentaire, soit participé en tant que témoins dans des documentaires réalisés sur le Rwanda. Il y a dès lors une nette différenciation entre le récit – qui n'est plus nécessairement accompagné par les photos – et l'image visuelle qu'on réserve à un autre genre de support. Les témoins sollicités par les documentalistes sont ceux dont les ouvrages ont remporté un certain succès et une médiatisation radio ou télévisuelle.

Ma pierre parle est une reprise en partie du texte dit par l'auteur – Eugénie Musayidire – au cours du tournage de *L'assassin de ma mère*, des réflexions personnelles et des commentaires critiques de l'actualité. Cet ouvrage est rédigé sous forme poétique tant par la typographie (les phrases sont en vers) que par le contenu. La pierre dont il est question est un fragment des ruines de la maison familiale auquel l'auteur s'attache comme témoin de la disparition des siens⁶³⁰.

Comme la langue entre les dents. Fratricide et piège identitaire au Rwanda se subdivise en deux grandes parties agencées suivant un ordre chronologique descendant : « Étrangère dans ma patrie » raconte l'épisode du génocide des Tutsi, ethnies à laquelle

d'exemple citons : *Rwanda, à travers nous l'humanité* de Marie-France Collard, 2005, un film constitué en partie par la représentation au Rwanda du spectacle de Groupov, *Rwanda 94*, lors de la dixième commémoration du génocide, en 2004.

⁶²⁷ *Tuez-les tous. Rwanda, histoire d'un génocide sans importance*, Warner Vision France, 2005, de Raphaël Glucksmann, David Hazan et Pierre Mezerette.

⁶²⁸ Plusieurs passages sur des plateaux télévisés : « Thé ou Café » sur FR2, invité de Patrick Poivre d'Arvor le 26 mars 2006 dans l'émission « Vol de nuit », avec Rurangwa Révérien, auteur de *Génocidé*, Presses de la renaissance, 2006 [http://www.dailymotion.com/video/x4i6xu_esther-mujawayo-la-fleur-de-stephan_politics visionné le 06 juin 2008]. Des conférences [Conférence inaugurale pour le lancement de l'Encyclopédie électronique des violences de masse. Le 3 avril 2008 à Sciences Po, avec Richard Descoings, Christophe Jaffrelot, Simone Veil, Esther Mujawayo, Jacques Semelin (http://www.dailymotion.com/video/x503z4_esther-mujawayo-wwwmassviolenceorg_news visionné le 06 juin 2008).], etc. Internet regorge de divers extraits vidéos de et sur Esther Mujawayo et les autres témoins.

⁶²⁹ *L'assassin de ma mère. Justice au Rwanda* de Martin Buchholz ; Coproduction: SWR/ARTE, Diffusion sur ARTE: 04/10/2002 (Titre original en allemand : *Der Mörder meiner Mutter*).

⁶³⁰ Plus tard Esther Mujawayo entreprend la même démarche avec *La fleur de Stéphanie* (Paris, Flammarion, 2006, 250p) coécrit avec Souâd Belhaddad, où le titre fait référence à une fleur plantée par sa sœur Stéphanie durant leur jeunesse à côté de leur maison familiale, seule preuve subsistant de l'existence passée de cette sœur massacrée avec sa famille durant le génocide.

appartient l'auteure, « Zaïre mwoto » en deuxième partie est un récit de l'exil dans les camps des réfugiés au Congo (RDC) actuel.

Le titre qui est la traduction d'un aphorisme kinyarwanda⁶³¹ équivalent à « entre l'enclume et le marteau » pose dès le début le problème de la situation matrimoniale et identitaire de l'auteure, d'origine tutsie mariée à un homme d'origine hutu. Elle l'explique sans réserve :

« Mais dans mon cœur, je sais que ma vie est en train de basculer. Je sais que le Rwanda n'est plus mon pays et que les Rwandais ne sont plus mon peuple. Mon peuple, le voici. Mon mari hutu, mes quatre enfants hutu, mes nièces, une belle-sœur, une cousine lointaine, la cuisinière hutu et le veilleur hutu. Et moi, Tutsi, je suis au milieu d'eux comme la langue entre les dents. C'est la première fois de ma vie que je comprends la force de ce proverbe selon lequel on est au milieu de ses ennemis comme la langue entre les dents. Sauf que mes ennemis sont mes proches, ils ne sont ennemis que parce que la politique en a décidé ainsi. »⁶³²

Ayant collaboré avec Patrick May (de même que Yolande Mukagasana) ; ils adoptent la même méthodologie quant à la localisation géographique. Une carte retrace au début les pérégrinations de l'auteur. La préface de Patrick May est un plaidoyer pour la fin des ethnies rwandaises pour une « ethnie rwandaise »⁶³³ composée de trois groupes sociaux. Les annexes du même co-auteur, dans ce troisième ouvrage auquel il travaille, sont plus étoffées et sa prise de position illustre son rôle de cofondateur de l'association Prévention Ethnismes. Il retrace une histoire du Rwanda de 1990 en quinze pages où il réserve un point important au rôle de la France dans ce qui s'est passé au Rwanda. Le document historique empiète ainsi sur le témoignage individuel. Cette façon de procéder est rare dans le domaine de la fiction et du genre romanesque, quoique⁶³⁴ !

Nous existons encore et *SurVivantes* sont deux titres synonymiques par rapport à l'événement qu'ils mettent en exergue. La référence au présent, à l'actualité post-génocidaire comme une affirmation de « ceux qui sont encore en vie », rend ces deux

⁶³¹ « Hagati y'amenyo nk'ururimi ».

⁶³² *Comme la langue entre les dents*, *op.cit.*, p. 53.

⁶³³ *Comme la langue entre les dents*, *op.cit.*, p. 12.

⁶³⁴ La deuxième partie de ce travail a fait remarquer que l'histoire est un thème récurrent dans tous les genres plus conventionnels et dits fictifs : roman, poésie, théâtre, etc.

ouvrages plus « empathiques ». Ces derniers paraissent, tous deux, dix ans après le génocide, une commémoration et un chiffre symboliquement forts pour une réaffirmation de la vie qui reprend le dessus.

En effet, même sur le plan scriptural, dix ans après le génocide, le témoignage est à peu près défini, d'ailleurs ceux qui vont suivre adopteront les mêmes démarches ou presque.

Le récit-témoignage rwandais emprunte différentes formes littéraires. Il est en majorité prosaïque : Yolande Mukagasana, Annick Kayitesi, Vénuste Kayimahe, Marie-Aimable Umurerwa ; poétique : Eugénie Musayidire ; récit issu d'entretien : Esther Mujawayo et Souâd Belhaddad avec une élision des questions et un presque effacement de la témoinsaire.

Du point de vue du contenu, le récit est hétéroclite et orienté selon l'histoire personnelle du témoin, selon les destinataires du récit et les objectifs poursuivis. L'objectif commun des témoins étant la transmission de la mémoire principalement et de l'histoire à certains égards, les témoignages empruntent les plusieurs formes littéraires. Ainsi, la pratique du mélange des genres est observable dans certains témoignages de notre corpus.

Par exemple, l'idée d'un témoignage totalement poétique serait saugrenue. Le témoignage de Musayidire Eugénie contient des pages d'écriture linéaire et prosaïque : le chapitre intitulé « Bienheureux Hahirwa... » pp. 87-93 au milieu de l'ouvrage est un commentaire biblique. Il faut y joindre les parties classiques du texte d'un ouvrage (avant-propos, introduction, épilogue et annexe pour le cas de cet ouvrage).

Yolande Mukagasana insère le genre « auto-épistolaire » dans son témoignage. Des voix internes la culpabilisant l'incitent à écrire des lettres de réprimande à elle-même. La typographie change en italique pour marquer ce passage du récit dirigé vers les autres au récit intérieur, à la méditation de l'auteure : « *Yolande, tu n'aimes pas tes enfants. Tu ne sais pas te souvenir d'eux. [...] Comment oses-tu leur survivre ?* »⁶³⁵ Yolande écrit beaucoup de lettres directement adressées à sa conscience. Nous y reviendrons dans l'étude du thème de la culpabilisation. Outre les lettres, il existe dans ce même ouvrage de la poésie, des extraits entiers en vers, composés par l'auteur. Ainsi

⁶³⁵ *N'aie pas peur de savoir, op.cit.*, p. 197. Voir aussi p. 296.

les vers anaphoriques suivants, qui sont symptomatiques de la poésie rwandaise en kinyarwanda :

« J'ai besoin de vivre.

J'ai besoin de retrouvailles avec mon for intérieur.

J'ai besoin de silence.

J'ai besoin de solitude.

J'ai besoin de m'écouter, de m'entendre, de me comprendre.

J'ai besoin de mes souvenirs les plus durs, les plus amers. Et des autres aussi. [...] »⁶³⁶

Outre l'épistolaire et le poétique, Yolande fait encore recours au conte ou à la parabole, et la ressemblance avec les paraboles bibliques n'est pas gratuite :

*« Un père avait de nombreux enfants. Ses serviteurs lui apprirent que les aînés projetaient d'assassiner leur cadet. Le père ne voulut pas croire ces dires et ferma les yeux. [...] Les enfants passèrent à l'acte. Alors les domestiques interrogèrent le père. « Pourquoi ne nous avez-vous pas crus ? [...] – C'est vrai. Je vais juger les coupables. Je vais construire une prison. Sur cette promesse, le père fit construire une prison. Mais il ne jugea personne, car il n'en avait pas le courage. Il chassa ses serviteurs et s'endormit. Et il dort encore. »*⁶³⁷

Quiconque a lu l'*Ancien Testament* se souviendra de l'épisode de la vente de Joseph en Égypte par ses frères⁶³⁸, les fils de Jacob ou quelque autre parabole⁶³⁹ des Évangiles de Jésus.

Kayimahe reprend, au long de son ouvrage, toute la correspondance qu'il a eu avec ses ex-employeurs de la Coopération française. L'épistolaire administratif accompagne son argumentation sur les ennuis que lui ont causés ses ex-employeurs, les lettres reprises servent de preuves à charge⁶⁴⁰ dans un procès virtuel que l'on détecte dès le titre : *France-Rwanda : Les coulisses du génocide*. Ce titre construit

⁶³⁶ *Idem*, p. 137sq. Des extraits poétiques se retrouvent aussi aux pages : 146, 151, 188, etc.

⁶³⁷ *Idem*, pp. 307-308.

⁶³⁸ Genèse, 37.

⁶³⁹ Parabole du vigneron : Marc 12, 1-12.

⁶⁴⁰ *France-Rwanda...*, *op.cit.*, pp. 284-289.

une opposition calquée sur le modèle sportif. C'est comme un match de football annoncé dont le journaliste va chercher les enjeux dans les vestiaires. Cette comparaison rappelle l'alternance des chapitres sur les événements ayant touchés sa famille et ses proches et des chapitres dénonçant l'inertie de la Coopération et de l'État français dans le dossier du génocide observable dans l'ouvrage.

Quant à la correspondance privée⁶⁴¹ reprise, elle est un hommage aux correspondants français qui l'on soutenu.

Florida Mukeshimana-Ngulinzira qui écrit, de mémoire, les Mémoires de son mari défunt, laisse parfois libre chapitre à leur enfant pour s'exprimer. Ainsi leur fille cadette Marie-Yolanda Ujeneza Ngulinzira insère trois courts poèmes dans l'ouvrage de sa mère. Le premier poème intitulé « À vous qui menez ce combat de vie » est une sorte de dédicace ou d'avertissement aux lecteurs qu'elle exhorte, en vers libres, à contrôler leurs diverses émotions :

« [...] Que ce livre soit un message d'espoir

À vous qui souffrez

Quel que soit le degré de votre souffrance.

Ne découvrez pas la haine

Mais cette soif de vivre

Et de mourir en paix. [...] »⁶⁴²

Les deux autres poèmes de la même enfant « Hommage aux victimes de la tragédie rwandaise » (p. 71) et « Pourquoi » (p. 81) seront analysés, plus loin, dans le deuxième chapitre portant sur la poésie et la chanson de commémoration.

On peut, en outre, orienter la classification des témoignages selon leur prédominance thématique. Ainsi on aurait beaucoup plus de témoignages racontant une histoire personnelle ou familiale : déroulement des événements durant le génocide (tous les témoignages ont ce point en commun).

⁶⁴¹ *Idem*, p. 317 sq.

⁶⁴² *Un autre Rwanda possible, op.cit.*, p. 19.

Les témoignages diffèrent aussi du point de vue des destinataires déclarés ou supposés : Yolande écrit pour tous les Français. Nous avons précédemment parlé de cet incipit comminatoire qui change du premier ouvrage au second de Yolande.

Kayimahe s'adresse aux politiciens français (les deux ont en commun d'écrire en quelque sorte contre la politique étrangère de la France au Rwanda). Annick Kayitesi destine son ouvrage à un lectorat général tandis que Musayidire semble publier son cheminement psychothérapeutique.

Selon les objectifs : réhabilitation d'un mort; écrire à la place d'un disparu, témoigner à la place de quelqu'un. Florida Mukeshimana-Ngulinzira écrit à la place de son mari, politicien assassiné pendant le génocide, afin de réhabiliter son honneur, son « combat » fut-il « posthume » comme le sous-titre de son ouvrage l'indique.

En effet, le témoin-écrivain doit répondre aux mêmes obligations que l'écrivain ordinaire s'inspirant du réel, surtout d'une catastrophe. Ces deux genres d'écrivains ont vécu les événements, l'un directement en tant qu'acteur passif (victime), l'autre en tant que spectateur ou téléspectateur, ou encore par lecture des journaux interposée. Dans les deux cas, pour reproduire les événements, les deux écrivains sont liés par un contrat éthique implicite face aux lecteurs :

« [...] il lui [l'écrivain qui s'inspire du génocide] faut [...] recréer le difforme sans en altérer l'authenticité, c'est-à-dire sans le maîtriser. De plus la collectivité étant concernée il sait que les lecteurs avertis se refuseront à dissocier l'esthétique de l'éthique, et considérer la valeur esthétique de l'œuvre comme une éthique en soi. Ils ne lui accorderont pas le droit, la liberté dont il jouit d'ordinaire, et ceci au nom du "réel qui devient la référence essentielle, l'ouvrage étant censé rapporter ce qui s'est réellement passé". »⁶⁴³

Cela dit, le lecteur, même averti, ne peut que s'incliner face à l'ouvrage d'un témoin survivant quant à la véracité des faits particuliers sauf dans le cas où ils auraient vécus les mêmes événements, au même endroit et au même moment. Il est obligé de lui accorder un crédit en tant que témoin direct de ce qu'il raconte, de ce qu'il a vécu. Sinon la mise en doute du témoignage signifierait aussi la mise en doute des événements vécus par le témoin, par conséquent la négation d'une partie de l'événement et la négation de l'histoire du témoin. Par contre, dès que le témoin sort de son

⁶⁴³ Wardi, Charlotte, *Le génocide dans la fiction romanesque*, Paris, PUF, 1986, pp. 40-41.

expérience personnelle pour raconter une expérience collective, il devient en quelque sorte l'historien de la collectivité, auquel cas son récit et ses analyses peuvent croiser ceux d'autres victimes, par conséquent une comparaison des versions des faits est envisageable.

Il est difficile d'écrire du Rwanda, il est plus difficile d'écrire un témoignage à partir du Rwanda, d'où l'existence des recueils comme celui d'Hildebrand, d'Ibarwa et de Bakame (surtout faits auprès des jeunes et destinés à un lectorat jeune) plutôt que des œuvres individuelles. Les témoins sont confrontés à des contraintes juridiques où la prise de parole est régulée et les contraintes matérielles aussi. Ceux qui ont réussi à produire des écritures de soi ont dû le faire d'un contexte extérieur où le circuit du livre est complet et surtout là où se trouve un lectorat demandeur.

Malgré cet éloignement du pays et du contexte décrit, la peur de la compromission et la recherche de la sécurité personnelle imposent aux auteurs l'usage de l'anonymat. Cette pratique est courante pour les ouvrages de fiction basés sur les faits réels. Dans le contexte du témoignage – et d'autres genres connexes : autobiographie, mémoire – on s'attendrait plutôt à ce que les noms des personnages et des personnalités soient révélés.

Outre la sécurité, le motif principal de l'anonymat invoqué pour le cas du Rwanda est le fait que certaines affaires juridiques auxquelles les ouvrages font références soient encore en cours de jugement.

Yolande Mukagasana est celle qui prend la précaution d'avertir le lecteur en note de bas de page que certains noms ont été modifiés : « à part les noms de mes proches, tous les noms de personnes ayant joué un rôle dans les événements relatés ont été changés. »⁶⁴⁴ Malgré cette précaution, l'auteure évoque, dans son deuxième ouvrage, les pressions exercées contre elle et les ennuis que lui a attirés le premier livre : « Ceux qui essaient de m'intimider se trompent de cible. [...] Ce ne sont pas des mots anonymes dans ma boîte aux lettres qui m'arrêteront, ni les savants conseils des politiciens et des intellectuels. Je n'ai plus peur des pressions qui s'exercent autour de moi pour me faire taire. Je ne crains même plus la mort. J'ai seulement peur de me

⁶⁴⁴ *La mort ne veut pas de moi, op.cit.*, p. 16.

taire. »⁶⁴⁵ Il est évident que tous les autres témoins-écrivains savent à quoi s'en tenir quand ils s'engagent à écrire.

En effet, les autres écrivains du corpus ne mentionnent nulle part l'anonymat des personnes, par conséquent leurs ouvrages empruntent d'autres stratégies de circonspection littéraire et les figures de style du non-dit, de l'à-peu-près, de la suggestion tels que la métaphore, l'euphémisme, la prétérition, bref, toutes les figures dont nous avons affirmé la prédominance dans la fiction rwandaise et dans l'habitus des Rwandais au long de la seconde partie.

Un autre trait important du style dans les témoignages c'est l'alternance entre les premières personnes : le « je » du témoin et le « nous », d'abord pour faire référence à soi-même puis pour parler de sa communauté (famille, classe sociale, « ethnie »), enfin pour parler en faveur de sa communauté ou à la place de celle-ci. Dans tous les témoignages, il arrive que le collectif prime sur l'individuel en matière d'écriture, ce qui peut s'expliquer par les différentes motivations qui poussent les témoins à prendre la plume. Dans leur « pacte testimonial »⁶⁴⁶, ils mentionnent tous des raisons individuelles mais aussi des raisons collectives.

⁶⁴⁵ *N'aie pas peur de savoir, op.cit.*, p. 9.

⁶⁴⁶ *Cf. infra* : Rapport à l'écriture.

Champ testimonial, réseau et alliance des témoins

Les témoins ayant publiés leurs témoignages deviennent médiatiques comme tous les autres écrivains, avec un bonus, le fait qu'ils racontent leurs propres expériences, leur vécu passé. Ceux qui écrivent leur mésaventure sur un même événement se lisent entre eux les uns les autres sans nul doute, ainsi se citent-ils (il existe un réseau intertextuel) et se croisent souvent dans les rencontres littéraires, culturelles et autres. Soit ils se connaissaient avant le génocide, soit leurs témoignages, les associations des rescapés et autres associations ou manifestations culturelles les amènent à se rencontrer.

Yolande Mukagasana et Marie-Aimable Umurerwa en collaboration avec Patrick May ; Yolande Mukagasana et Annick Kayitesi dans « Survie »⁶⁴⁷ et dans le Collectif de Parties Civiles pour le Rwanda (CPCR)⁶⁴⁸, à AIRCRIGE⁶⁴⁹, Yolande Mukagasana et Esther Mujawayo à AVEGA⁶⁵⁰, Vénuste Kayimahe et Yolande Mukagasana à Fest' Africa.

Le champ testimonial rwandais se structure alors comme un ensemble des « trajectoires construites » ou encore des « biographies construites »⁶⁵¹. L'étude de ce

⁶⁴⁷ Association française qui se comporte comme un observatoire des relations franco-africaines surtout qui milite entre autre « contre l'impunité et les risques de banalisation du génocide », www.survie.org/ - Une-association-militante- consulté le 04/08/2008.

⁶⁴⁸ Collectif créé en France en 2001 pour poursuivre certains dossiers des présumés génocidaires en les médiatisant et en fournissant des témoignages. Cette association se porte partie civile pour les dossiers sans plaignants. (<http://www.collectifpartiescivilesrwanda.fr/>)

⁶⁴⁹ Association présidée par Catherine Coquio, « Née en 1997, l'Association internationale de recherche sur les crimes contre l'humanité et les génocides (AIRCRIGE) est une association de chercheurs interdisciplinaires ouverte au-delà de l'Université. Son objectif est de mettre en relation des individus, des groupes et des savoirs héritiers d'événements différents, pour créer l'espace d'échange qui manque entre la recherche, le témoignage et la critique politique, afin de transformer notre rapport sinistrement polémique, culturel ou amnésique à ces événements, en un travail de pensée attentif aux réalités présentes et prochaines. » <http://aircrigeweb.free.fr/> consulté le 04/08/2008

⁶⁵⁰ Association des Veuves du Génocide-Agahozo.

⁶⁵¹ Bourdieu, P. « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 89, septembre 1991, pp. 3-47, p. 39.

champ exige une perspective comparative de différentes trajectoires des témoins autant pendant le génocide, la façon dont les événements qu'ils narrent se recoupent, mais aussi la comparaison de différentes positions qu'ils occupent dans ce champ en leur qualité d'« autotémoin » ou d'« allotémoin ». Il faudrait ainsi considérer chaque récit dans sa singularité et le reclasser dans l'ensemble des récits car, ainsi que Bourdieu l'affirme : « [...] la *trajectoire sociale* qu'elle [la biographie] vise à restituer se définit comme *la série des positions* successivement occupées par un même agent ou un même groupe [...] dans des espaces successifs. »⁶⁵²

Le même auteur ajoute que les faits biographiques suivent les normes générales du champ littéraire car « c'est par rapport aux états correspondants du champ que se déterminent à chaque moment *le sens* et la valeur sociale des événements biographiques, entendus comme des *placements* et des *déplacements* dans cet espace, ou, plus précisément, dans les états successifs de la structure de la distribution des différentes espèces de capital qui sont en jeu dans le champ, capital économique et capital spécifique de consécration. »⁶⁵³

Dulong enrichit ce point de vue, partant de la notion d'« intrigue » thématifiée par Bourdieu (*Temps et récit*, t.I), il écrit : « Le flux du temps engloutit la majeure partie du vécu, la mémoire individuelle et collective n'en sauve que les traits saillants et susceptibles de narration, à commencer par ceux qui le configurent comme épisodes dignes de remémoration. L'entrelacs des actions cède place au récit, seul moyen de conserver dans les mots une part de la réalité passée au moment où commence l'interprétation. »⁶⁵⁴

Le premier témoignage écrit sur le génocide a conféré à son auteure (Yolande Mukagasana, 1997) le prestige d'être nommée « pionnière » et une consécration qui va avec : des invitations dans les colloques, les manifestations, les conférences, les enquêtes voire les tribunaux. Sa position prépondérante dans le champ testimonial rwandais de la diaspora l'a encouragée dans la production d'autres témoignages : la réédition de *La mort ne veut pas de moi* chez Robert Laffont sous le titre complet : *N'aie pas peur de savoir. Rwanda : un million de morts. Une rescapée tutsi raconte*, la sortie

⁶⁵² *Ibidem*.

⁶⁵³ *Ibidem*.

⁶⁵⁴ Dulong, Renaud, *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, EHESS, 1998, p. 213.

de l'édition en « poche » d'une version augmentée du même ouvrage en 2000 ; la publication d'un autre ouvrage dans la foulée, *Les blessures du silence*. Sa position conditionne aussi non seulement toute prise de parole ultérieure sur le sujet, mais encore toute publication de témoignage autobiographique ou « allobiographique » portant sur le génocide. En effet, dans le contexte du témoignage oral (et par extension écrit), il existe ce que Dulong nomme « le toujours-premier récit » face auquel et par rapport auquel les témoins ultérieurs sont obligés de se positionner :

« La spécification des positions respectives du témoin direct par rapport à tous ceux qui parleront ensuite de l'événement détermine sa place dans le dispositif de fabrication de l'histoire. Une dénivellation irrémédiable sépare la première narration de tout discours ultérieur, maintient infiniment éloignés l'acteur, la victime, le témoin, de leurs successeurs, distingue entre ceux qui ont participé à l'épisode et ceux qui toujours devront sa connaissance aux mots ou aux documents. »⁶⁵⁵

Les auteurs des témoignages reçoivent, comme les autres écrivains, des prix littéraires ou des prix spéciaux. Yolande raconte dans *N'aie pas peur de savoir*, le succès de son ouvrage précédent, succès qu'elle utilise comme argument contre la politique française sur le dossier du génocide : « Français, la France ne veut pas savoir. Mon premier livre sur le génocide rwandais, traduit en plusieurs langues, diffusé dans le monde entier, elle l'a boudé. »⁶⁵⁶

Au prestige apporté par les traductions, elle ajoute la réception d'un prix : « C'est tout à coup une nouvelle inattendue que je reçois. La fondation Alexander Langer nous décerne à moi et à Emmanuelle, son prix annuel pour notre solidarité et notre courage pendant le génocide. [...] C'est le livre *La mort ne veut pas de moi* qui a ému les membres de la fondation Langer. Le même livre qui est passé inaperçu en France. Il faut le reconnaître : la mort ne veut pas de moi, tout comme la France ne veut pas voir la vérité. »⁶⁵⁷ La motivation de la fondation Alexander Langer embrasse plusieurs points, y compris la mémoire du génocide. Cette fondation explique sa démarche :

⁶⁵⁵ *Idem*, p. 212.

⁶⁵⁶ *N'aie pas peur de savoir*, *op.cit.*, p. 9.

⁶⁵⁷ *Idem*, p. 312.

« La Tutsi Yolande Mukagasana et la Hutu Jacqueline Mukansonera ne se connaissent presque pas et, pourtant, Jacqueline s'engage, au péril de sa vie, à sauver Yolande de la mort certaine. [...] Nous voulons faire connaître cette histoire que Yolande nous raconte dans son livre/témoignage "La mort ne veut pas de moi" (éd. Fixot 1997), car elle est la démonstration que, même dans les situations les plus difficiles et effrayantes, les responsabilités et les initiatives individuelles peuvent jouer un rôle remarquable et qu'il est possible de poursuivre des valeurs telles que la tolérance et la capacité des êtres humains à vivre ensemble.

En particulier, nous avons voulu honorer Yolande Mukagasana, non seulement en tant que victime d'un génocide dans lequel elle a perdu toute sa famille, mais aussi pour son courage et sa volonté de survivre afin de témoigner de son expérience, afin que des événements si atroces ne soient pas oubliés, ne se répètent plus jamais et que les responsables de ces crimes soient punis.

Nous avons voulu honorer également Jacqueline Mukansonera, non seulement pour son audace, son aplomb et sa cohérence, des atouts qui lui ont permis de sauver Yolande, mais aussi pour la discrétion et la modestie avec lesquelles elle a repris son travail dans les associations chrétiennes au Rwanda de l'après-génocide.

De surcroît, nous voulons, à travers le prix décerné à ces deux femmes, **rappeler le génocide de 1994 au Rwanda pour qu'il ne soit pas classé et oublié, dans notre mémoire européenne**, comme un parmi les nombreux événements dramatiques qui se produisent dans des régions considérées comme éloignées, à la périphérie de notre planète. »⁶⁵⁸

Annick Kayitesi a reçu le PRIX COURCHEVEL DE LA FEMME INTERNATIONALE grâce à son ouvrage et à son histoire. La notion de résilience revient souvent dans les exposés de motifs des organisateurs des prix :

« À 25 ans seulement, Annick Kayitesi a une longue vie derrière elle. Une vie brisée, car Annick est une rescapée. Elle a échappé de peu au génocide Tutsi qui a ensanglanté le Rwanda en 1994. Elle y a perdu les siens mais elle a survécu à

⁶⁵⁸ <http://www.alexanderlanger.org/cms/index.php?r=91&k=110&id=1071> consulté le 02 juin 2008. C'est nous qui mettons en gras.

l'enfer avec un devoir en tête : témoigner et ne pas laisser les bourreaux continuer leur massacre en passant sous silence les horreurs de la guerre. C'est donc un devoir de mémoire qui a poussé Annick à retracer sa vie dans un livre poignant " *Nous existons encore* ". Résiliente, Annick a repris le dessus sur la vie. Depuis son arrivée en France, elle suit un brillant parcours universitaire, a rédigé un mémoire sur les enfants tueurs, anime des conférences dans les lycées et les collèges. »⁶⁵⁹

Ce prix qui fait partie d'un ensemble de prix fédérés sous le nom « Femmes en or » récompense les professionnels de diverses catégories : spectacle, communication, entreprise, recherche et mode.

Les prix ont la particularité d'en attirer d'autres suivant la place que l'on occupe dans un champ donné. Ainsi, au Rwanda, pour presque les mêmes motifs de bravoure et de résilience, Annick Kayitesi a reçu le prix **Imbuto Young Rwandan Woman Achiever Award**, un prix remis pour la première fois à sept jeunes femmes par la Première dame du Rwanda en 2007. Annick Kayitesi est décrite de la façon suivante :

“Annick Kayitesi: Head of Socio-economic Development Unit, Imbuto Foundation, Kigali.

Annick Kayitesi is a remarkable young person of tremendous conviction. She has managed to overcome her horrendous experience as a survivor of the 1994 genocide to firmly and confidently reclaim her right to live. She holds a Masters degree in Political Science from the Sorbonne University in France. She is the author of "Nous existons encore" – an exceptional testimony which has been translated into five languages. In 2004 she received the “Femme en or” prize in France for her book. She also participated in the production of “Kill them all” documentary. This young woman is a fighter who defends the causes she believes in with an innate sense of duty and responsibility. She is mature beyond her years and an example for her generation at the humanitarian as well as intellectual level.”⁶⁶⁰

⁶⁵⁹http://www.joyce.fr/luxe/femmesor/femmesor1__cat=2&txtl=2&page=4&Annick_Kayitesi.html, site web consulté le 02 juin 2008.

⁶⁶⁰ <http://cyrwa07.imbutofoundation.org/spip.php?article21> consulté le 27 mai 2008 (Annick Kayitesi : Chef de la section Développement socio-économique, Imbuto Foundation, Kigali. Annick Kayitesi est

On aura remarqué que le site internet insiste sur le statut de rescapée, l'ouvrage publié, les prix précédents, le cursus universitaire et les qualités personnelles. On note aussi que cet ouvrage a été traduit en plusieurs langues. Quand elle était encore en France, Annick Kayitesi crée une association "Études sans frontières" pour aider les orphelins rwandais à aller à l'école, ainsi que les étudiants tchétchènes.⁶⁶¹

Esther Mujawayo et Souâd Belhaddad ont aussi reçu en 2004, le prix Ahmadou Kourouma⁶⁶² dès son lancement. Elles ont été invitées au salon du livre de Paris, édition 2006 sous le thème de la Francophonie.

Cette revue des prix octroyés aux témoins, par ailleurs incomplète, montre bien que le témoignage écrit et édité a aussi une place dans la compétition aux capitaux aussi bien symbolique qu'économique dans le champ littéraire et dans les autres champs complémentaires.

Concernant la légitimation du témoignage par son auteur, la référence aux études faites est une pratique courante. La concurrence s'organise principalement autour de ce point. Les présentations d'auteurs en quatrième de couverture en disent long sur les

une jeune femme remarquable dotée d'une conviction énorme. Elle est parvenue à surmonter son expérience affreuse en tant que survivante du génocide de 1994 afin de reprendre fermement et avec confiance son droit de vivre. Elle détient une maîtrise en sciences politiques de l'université de la Sorbonne en France. Elle est l'auteur de " Nous existons encore » ; - un témoignage exceptionnel qui a été traduit dans cinq langues. En 2004 elle a reçu un prix de « Femmes en or » en France pour son livre. Elle également a participé à la production du documentaire « Tuez-les tous ». Cette jeune femme est une combattante qui défend les causes auxquelles elle croit avec un sens inné du devoir et de la responsabilité. Elle est mûre au-delà de ses années et un exemple pour sa génération du point de vue humanitaire aussi bien qu'intellectuel. »

⁶⁶¹ Le site web de l'association est www.etudessansfrontieres.org.

⁶⁶² « Le Salon africain, qui a lieu dans le cadre du Salon international du livre et de la presse de Genève, a décidé de lancer en 2004 un Prix littéraire qui porte le nom du grand romancier décédé le 11 décembre 2003 à Lyon. Ce Prix est décerné chaque année. Il récompense un ouvrage, essai ou fiction, consacré à l'Afrique noire, et dont l'esprit d'indépendance, de lucidité et de clairvoyance s'inscrit dans le droit fil de l'héritage légué par Ahmadou Kourouma. Patronné par la DDC (Direction du développement et de la coopération, Suisse), le Prix Ahmadou Kourouma est né de l'initiative conjointe de Jacques Chevrier, professeur émérite à la Sorbonne, de Jean-Louis Gouraud, ancien directeur de Jeune Afrique et de Pierre-Marcel Favre, président du Salon international du livre et de la presse de Genève. » <http://www.prix-litteraires.net/prix/357,prix-ahmadou-kourouma.html> consulté le 02 juin 2008.

carrières nationales et/ou internationales de ces derniers concernant les études et les occupations au moment de la publication des ouvrages.

On y trouve des descriptions résumés biographiques sans surenchères : « Florida Mukeshimana-Ngulinzira est née en 1951. Étudiante en Belgique, elle y rencontre Boniface Ngulinzira qu'elle épouse en 1974. Après l'assassinat de son mari, elle se réfugie en Belgique avec leurs quatre enfants. Depuis 1996, elle anime un centre d'insertion socioprofessionnelle à Bruxelles. »⁶⁶³ On sait que les africains viennent principalement en Occident pour les études supérieures. Ce fut le cas pour Florida. Son texte gagne ainsi un crédit provenant de son statut d'universitaire.

Les études sont aussi mises en exergue pour les ex-politiciens en exil : « Charles Karemano est diplômé en sociologie et en management de l'Université catholique de Louvain (Belgique). Il quitte le Rwanda le 3 mars 1995. Il est aujourd'hui installé en Belgique. »⁶⁶⁴

Cette mise en valeur de la connaissance, des diplômes et autres mérites est l'une des stratégies d'occupation du champ, mais encore une stratégie de légitimation des propos et de gain de l'accord des lecteurs.

Selon Bourdieu : « Le titre professionnel ou scolaire est une sorte de règle juridique de perception sociale, un être perçu garanti comme un droit. C'est un capital symbolique institutionnalisé, légal (et non seulement légitime). »⁶⁶⁵

En effet, tous les auteurs de témoignages insistent, pour la plupart, dans les pages de leurs ouvrages, sur leur formation scolaire ou universitaire. Ils exhibent ainsi leurs « marques distinctives » (emblème ou stigmaté)⁶⁶⁶; pour justifier leur action (écrire), leur niveau d'écriture (maîtrise de la langue ou écriture assistée), leur objectif (lutte pour la reconnaissance) et leur position – plus ou moins idéologique ou celle de porte-parole de ceux qui ne peuvent écrire pour plusieurs raisons : ceux qui sont morts, victimes du génocide ou des massacres, et des non alphabétisés, l'ignorance étant une

⁶⁶³ Ngulinzira, Boniface par Mukeshimana – Ngulinzira, Florida, *Un autre Rwanda possible. Combat posthume*, Paris, L'Harmattan, 2001, quatrième de couverture.

⁶⁶⁴ *Au-delà des barrières. Dans les méandres du drame rwandais*, Paris, l'Harmattan, 2003, quatrième de couverture.

⁶⁶⁵ Bourdieu, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Éditions Fayard, Collection Points. Série Essais, 2001, pp. 309-310.

⁶⁶⁶ *Idem*, p. 310.

mort symbolique. À l'autre pôle il existe ceux qui écrivent malgré leur niveau d'études moins élevé, situation héritée de la mauvaise gouvernance et des discriminations à l'école qu'ils décrivent dans leurs ouvrages. Le fait d'écrire malgré un niveau moins élevé est aussi un atout important dans l'occupation du champ testimonial. L'éviction de l'école de Kayimahe en 1972 est vécue comme un traumatisme psychologique qui le poursuit et oriente sa carrière vers la professionnalisation.

D'autres auteurs ont écrit leurs ouvrages comme des essais et se font préfacier par des personnalités de leur choix, de leur mouvance, qui partagent les mêmes idéaux ou affinités intellectuelles. Les préfaces prennent des formes variées. Le statut du préfacier peut évoluer en même temps que celui des auteurs.

À titre d'exemple, Patrick May qui a collaboré à l'écriture de deux premiers ouvrages de Yolande Mukagasana⁶⁶⁷ s'y contente de jouer le rôle de metteur en écriture et d'auteur des annexes (Brève chronologie du Rwanda et Chronologie franco-rwandaise) ; tandis que, quand il coécrit *Comme la langue entre les dents* de Marie-Aimable Umurerwa, il en devient en même temps le préfacier et l'auteur des annexes. Ces derniers prennent un volume respectable (pp. 187-205) et un air d'essai d'histoire et de journalisme. Ces annexes comportent plusieurs sous-titres : « Antécédents de la guerre de 1990 (p. 189), La question ethnique (p. 191) où sont repris les "Dix commandements des Bahutu" comme repris précédemment dans *N'aie pas peur de savoir*, Le rôle de la France (p. 195), Histoire démographique, la politique des paysannats (p. 197), Le régime Habyarimana (p. 199), La guerre de 1990, Les accords d'Arusha et la préparation du génocide (p. 201), Déroulement de la guerre de 1994 et ses conséquences (p. 203). Patrick May y effectue une analyse de l'histoire du Rwanda dont la ligne directrice embrasse celle de ses idéaux de militant des droits de l'homme et de cofondateur de l'Association « Prévention ethnismes ».

Annick Kayitesi a choisi comme préfacier André Glucksmann, philosophe militant des droits de l'homme. Cependant, sur cette préface flottent des airs de famille par le style et le fond. Le ton familier la traverse de bout en bout « Ce livre est un hymne à la joie »⁶⁶⁸ débute-t-il sa préface, et l'achève encore sur un ton familier : « Un jour, le petit prince rencontre Annick Kayitesi : « Dessine-moi un génocide, lui

⁶⁶⁷ Mukagasana, Yolande, *La mort ne veut pas de moi*, Paris, Fixot, 1997, 268 p et *N'aie pas peur de savoir*, Paris, Robert Laffont, " J'ai lu ", 1999, 349 p.

⁶⁶⁸ *Nous existons encore*, op.cit., p. 9, préface d'André Glucksmann.

demande-t-il, ma planète est trop petite, nous ne connaissons pas cela. » après avoir longuement réfléchi et sucé son crayon, elle dessina une très jolie fleur, encore inconnue chez nous, à son image »⁶⁶⁹ L'allusion à Antoine de Saint-Exupéry et spécialement au *Petit Prince* exprime une volonté d'atténuation d'un récit qui n'est en rien léger car il traite du génocide. La comparaison du génocide et de la « jolie fleur » n'en sont pas moins significatifs à ce propos, faute de définition, aucun croquis unique du génocide ne pouvant être esquissé.

La préface au livre *Ma pierre parle* d'Eugénie Musayidire est faite par son psychologue, le Dr G. Röbbeling, lequel utilise une formule aux antipodes de celle d'André Glucksmann. « Ceci n'est pas un livre de réconciliation. C'est un livre de deuil, de désespoir, de colère, un livre d'accusation et de protestation. »⁶⁷⁰ Ce psychologue définit très bien le livre d'Eugénie, mais cette définition, qui constitue comme une charte mémorielle, peut être étendue à tous les témoignages de notre corpus. Cela rappelle le « Je ne suis pas un comédienne » de Yolande Mukagasana dans le spectacle *Rwanda 94* du Groupov, son « Je n'ai pas appris à déposer mes idées dans des livres » dans *La mort ne veut pas de moi*.

Enfin, les témoins font des références aux témoins précédents. Que ce soit par la forme que prend leur récit c'est-à-dire une imitation de la structure, imitation parfois inconsciente, une imitation du style – Yolande et Marie-Aimable partagent le même scripteur Patrick May –, ou que ce soit la citation ou l'allusion explicite aux autres témoignages.

Ce partage de scripteur engendre chez Yolande Mukagasana et Marie Aimable Umurerwa des ouvrages dont les paratextes se ressemblent. Mieux, le premier témoin inspire le titre au second. Yolande note que pendant le génocide les relations interhumaines n'existent plus au Rwanda en rappelant une chanson populaire rwandaise, elle-même reprenant un aphorisme ancien : « *J'ai aimé ma mère et je l'ai perdue. J'ai cherché mes frères et sœurs et ne les ai pas trouvés. Je me suis approchée des voisins, mais ils n'ont pas voulu de moi. Je suis au milieu de mes ennemis comme la langue se glisse entre les dents.* »⁶⁷¹ Ce dernier vers a été utilisé par Marie Aimable

⁶⁶⁹ *Idem*, p. 14.

⁶⁷⁰ *Ma pierre parle, op.cit.*, p. 13.

⁶⁷¹ *N'aie pas peur de savoir, op.cit.*, p. 57. L'italique est de l'auteur.

Umurerwa comme titre de son ouvrage, *Comme la langue entre les dents*, moyennant quelque élision de mots superflus.

Les allusions aux témoins antérieurs sont de plusieurs ordres, c'est parfois un sentiment partagé par les rescapés comme chez Esther Mujawayo regrettant en quelque sorte de n'être pas morte avec Innocent, son mari : « Ce fut trop, Innocent. Le vide est immense. Un trou béant s'est ouvert. J'ai cru qu'il allait nous avaler tous. J'ai espéré que pas un seul de nous ne survive à cela. Mais non, ça n'a pas marché. La mort n'a pas voulu ne nous, comme l'a écrit Yolande⁶⁷². Nous avons été – oui – condamnés à vivre. »⁶⁷³ Ce sentiment est proche de la culpabilisation et se retrouve chez plusieurs survivants de grandes catastrophes humaines et naturelles.

Les citations des témoignages antérieurs se lisent parfois comme des hommages sur le modèle des ouvrages scientifiques. Ainsi, Annick Kayitesi reprend, dans le chapitre intitulé « Aux sources de l'âme rwandaise »⁶⁷⁴, toutes les hypothèses historiographiques et anthropologiques à l'origine des dissensions entre les « ethnies » rwandaises. Ce chapitre est une sorte de rédaction scolaire ou académique car elle y cite plusieurs ouvrages. L'ouvrage *N'aie pas peur de savoir* de Yolande y est convoqué trois fois (pp. 31, 33, 36), tandis qu'elle cite aussi librement *Aucun témoin ne doit survivre* (p. 30) de Human Rights Watch ; *Rwanda, Généalogie d'un génocide* (p. 32) de Dominique Franche et *J'ai serré la main du diable* (p. 35) de Roméo Dallaire. La citation de ces ouvrages est une preuve que les témoins, avant d'écrire, se renseignent sur ce qui s'est écrit dans le champ au sein duquel ils désirent s'inscrire.

Le choix des ouvrages cités est un signe de ralliement aux analyses des auteurs précédents, mais encore que l'on prend ces ouvrages comme ses modèles sur certains points. C'est dans ce sens que l'idée avancée antérieurement sur la suprématie des premiers occupants d'un champ symbolique, au moins jusqu'à la venue d'un produit différent sur le marché, devient plausible. Yolande Mukagasana est une pionnière que l'on cite, par rapport à laquelle d'autres se sont aussi positionnés.

⁶⁷² « Yolande Mukagasana, *La mort ne veut pas de moi*, Fixot, 1997. » La référence et note de bas de page se trouvent dans l'ouvrage d'Esther.

⁶⁷³ *SurVivantes*, *op.cit.*, p. 34.

⁶⁷⁴ *Nous existons encore*, *op.cit.*, pp. 29-37.

Ainsi les témoignages se comportent comme plusieurs textes appartenant à un seul réseau qui pourrait porter le titre absurde de « génocide » que tous les témoins accouchent sur papiers de leur propre manière et selon leurs différentes expériences tout en respectant un canevas mis sur pieds par les premiers ouvrages édités. Les témoignages constituent une chaîne, une série. Les derniers venus prennent les premiers comme modèles dont ils se rapprochent ou se distancient.

Un réseau de témoignages.

Le témoignage sur le génocide est différent du récit d'horreur (roman noir, traversé de morbidité de part en part. Cette dernière à une part importante mais elle fait irruption, le cas échéant, après une longue narration à thématique variée. Qu'écrivait-on alors dans un témoignage ?

« [...] ce dont on retarde le récit, c'est souvent ce qui est difficile à dire, ce sont les deuils, les peines, les hontes. Inversement, ce par quoi on commence ou sur quoi on revient, c'est ce qu'on veut privilégier, ce qu'on a plaisir à se rappeler, l'âge d'or d'une jeunesse sans soucis, le début d'un mariage heureux. Derrière ce qui semblait désordre du temps se dessinent donc mouvement de la mémoire et principes de construction du passé. »⁶⁷⁵

Ce point de vue est à la fois vrai et faux pour le cas des récits sur le génocide perpétré au Rwanda. Ce sont des récits de vie, tous les aspects et événements s'y retrouvent selon des dosages variés selon la sensibilité de l'auteur et les objectifs poursuivis.

L'affirmation de Yolande Mukagasana amène à nuancer ce point de vue : « Une infirmière, dans l'esprit des blessés, c'est quelqu'un à qui parler. Je reçois les confidences de tout le monde. Mais il n'y a qu'une seule histoire. Celle d'une machette qui tombe sur un être humain. C'est la seule histoire que l'on a à raconter en ce lendemain de génocide. Avec d'innombrables variantes, rien que des détails qui diffèrent, mais toujours la même machette qui dépèce un corps humain. »⁶⁷⁶ La

⁶⁷⁵ Roche, Anne et Taranger, Marie Claude, *op.cit.*, pp. 22-23.

⁶⁷⁶ *N'aie pas peu de savoir, op.cit.*, p. 205.

comparaison avec l'hypothèse de Vladimir Propp à propos de la morphologie des contes russes n'est pas fausse ; tant il existe une thématique commune dans les témoignages sur le Rwanda qu'il peut arriver de les confondre. Les récits du génocide équivaldraient alors aux récits de la machette – même si d'autres moyens de mise à mort ont été utilisés – cela faisant écho à l'ouvrage de Jean Hatzfeld intitulé *Une saison de machette*⁶⁷⁷, une compilation de petits témoignages des génocidaires repentis rencontrés en prison.

Nicole Lapierre avait remarqué cette complémentarité entre l'individuel et le collectif du point de vue identitaire et thématique en analysant les récits de vie des Juifs de Ploek :

« Les récits de vie sont des produits hybrides, mélange complexe d'éléments multiples. Dans l'entrelacs des propos, le choix des rappels, la succession et le rythme des narrations, passé et présent interfèrent, expériences individuelles et destins collectifs se croisent, situations historico-sociales et représentations culturo-symboliques s'interpénètrent et s'entre-interprètent. L'organisation toujours réagencée de la mémoire face au bruit et au désordre du divers événementiel manifeste à la fois la singularité irréductible de chacun et l'identité socioculturelle composite de tous. C'est une vision à plusieurs foyers : en elle, s'incarnent diverses mémoires sociales. »⁶⁷⁸

Certains auteurs annoncent le contenu de leurs ouvrages, autant dire la thématique et la motivation de leur écriture. Ces éléments sont souvent mentionnés dans les avant-propos.

Kayimahe écrit : « Aujourd'hui, dans cet ouvrage, je parle de moi, des miens, de ceux qui m'étaient proches, de mes amis, de mon milieu social et professionnel. C'est extrêmement restreint, bien que cela condense en réalité une bonne partie de l'histoire du génocide. C'est une contribution très modeste au devoir de mémoire »⁶⁷⁹

Cette autocritique passe sous silence une partie non négligeable du l'ouvrage consistant en des analyses politiques tous azimuts, y compris celles qui portent sur le génocide. Car l'histoire du génocide est une chose (description), l'analyse de l'histoire

⁶⁷⁷ Paris, Seuil, 2003.

⁶⁷⁸ Lapierre, Nicole, *Le silence de la mémoire*, Paris, Le livre de poche, 2001, p. 314.

⁶⁷⁹ *France-Rwanda...*, *op.cit.*, p. 9.

du génocide en est un autre (position subjective, objective ou idéologique). Nous avons précédemment parlé de la tentation des témoins à faire de l'essai, ou à faire œuvre scientifique. Pour d'autres, le témoignage pourrait servir de tremplin et les mettre au devant de la scène.

Pour Florida Mukeshimana-Ngulinzira, le témoignage sert de réhabilitation, un peu à l'image de l'affaire Dreyfus. Elle souhaite « dédramatiser » une victime au statut ambigu, et elle tient sa promesse : « Je parlerai de mon époux, Boniface Ngulinzira, qui s'est battu pour la paix, mais à qui on en a voulu parce qu'il avait osé s'exprimer et se comporter librement. Par son histoire, je veux révéler une face cachée de l'horreur rwandaise [...]. Je tracerai donc le parcours d'un homme que j'ai connu, que j'ai suivi pas à pas, un homme dont j'ai gardé les paroles en mémoire et dont mon cœur veut garder l'idéal. »⁶⁸⁰ En effet son témoignage est une revue posthume des idéaux de son mari.

Histoire et société

Ce thème général en contient plusieurs autres. Ici sont concernées les considérations purement historiques et sociales du Rwanda telles que décrites dans les témoignages c'est-à-dire les discours que tiennent les témoins sur ces deux éléments et les conceptions qui s'en dégagent.

Une société en éclat

« Le clan des veuves »⁶⁸¹ est un chapitre qui dépeint une société éclatée où apparaissent des nouveaux groupes notamment un groupe exclusivement féminin. Esther raconte une ambiance plutôt bon enfant qui règne dans le local de l'Association des Veuves du Génocide – Agahozo (AVEGA en sigle), local dans lequel les étrangers entrent sur la pointe de pieds mais, écrit-elle : « ils [ces visiteurs] nous surprennent, parfois, prises dans des fous rires, se tapant les mains pour se féliciter d'une bonne plaisanterie. Ils n'en reviennent, pas, ils sont déroutés. Des veuves du génocide rigolent,

⁶⁸⁰ *Un autre Rwanda possible, op.cit.*, p. 11.

⁶⁸¹ *SurVivantes, op.cit.*, p. 228sq.

à peine quatre ans après ? »⁶⁸² Ces dernières pratiquent l'autodérision à longueur de journée, et « cette dérision est nécessaire parce qu'on a reçu beaucoup de méchancetés. Une veuve au Rwanda ça ne porte pas bonheur. »⁶⁸³ Cette ironie constitue une catharsis car, les plaisanteries des veuves comme Chantal, Pauline et Rose que reprend Esther sont comparables à différentes scènes d'un drame grec, mis par écrit à défaut de scène de représentation.

Les veuves sont, elles-mêmes, conscientes de leur situation qui dérange, elles acceptent les différentes perceptions et comparaisons que l'on fait d'elles : « pour qualifier notre veuvage, on nous surnomme les “occasions de Dubaï ou d'Europe”, en comparaison avec les voitures d'occasion qu'on trouvait sur le marché. On s'est méfié de nous, aussi, parce que des épouses craignaient qu'on leur dérobe leurs maris. »⁶⁸⁴

Le sentiment de leur marginalité est le résultat de ce que Régine Waintrater nomme la « rupture du pacte social » qui surgit dès le début des massacres et qui perdure longtemps après la fin des hostilités dans toutes les grandes catastrophes : « Tous les témoignages soulignent le sentiment d'abandon de la part du monde, qui a définitivement miné leur confiance dans un environnement suffisamment bon : tous ont éprouvé, à un moment de leur calvaire, le sentiment d'être seuls au monde, privés à jamais du recours à l'autre, leur semblable. »⁶⁸⁵

Durant le génocide Yolande et un petit groupe de gens parviennent dans la partie sécurisée par le FPR. Cette auteure s'étonne de la façon dont la misère peut rompre quelques barrières sociales : « Au camp de Kabuga, il n'y a plus ni Tutsi, ni Hutu, il n'y a plus ni paysans ni intellectuels, il n'y a plus ni pauvres ni riches. Il n'y a qu'un peuple abandonné qui cherche dans le ciel le miroir de sa tristesse. »⁶⁸⁶

Dans cet exil salvateur, elle s'étonne du calme qui existe, loin des corps en décomposition, elle en rit d'ailleurs, une dérision que l'on a vu aussi dans *SurVivantes* : « Enfin un endroit où il n'y a pas de cadavre. J'appelle. « Il n'y a personne ? » je me ravise aussitôt ; qu'est-ce que je peux être bête ! Les cadavres, ça ne parle pas. Ça dort à poings fermés. Faire de l'humour sur les cadavres, c'est comme un besoin viscéral. Me

⁶⁸² *SurVivantes, op.cit.*, p. 228.

⁶⁸³ *SurVivantes, op.cit.*, p. 229.

⁶⁸⁴ *SurVivantes, op.cit.*, p. 229.

⁶⁸⁵ Waintrater, Régine, *Sortir du génocide, op.cit.*, p. 190.

⁶⁸⁶ *N'aie pas peur de savoir, op.cit.*, p. 145.

moquer d'eux. Non pas me moquer. Plutôt banaliser l'idée que mes propres enfants sont à présent des cadavres. »⁶⁸⁷

Le Rwanda est encore décrit comme une société zombie, ce qui n'a rien d'étonnant car Yolande Mukagasana parle d'une situation vécue pendant le génocide : « Nous restons à Kabuga une quinzaine de jours. À parler du génocide, des morts, des absents. Mystère de mon pays, où tout le monde connaît tout le monde. Tragique mystère qui fait qu'aujourd'hui tout le monde connaît des morts et des assassins. À force de parler des morts, nous avons l'impression qu'il n'y a plus de vivants au Rwanda. »⁶⁸⁸

Selon Régine Waintrater, la dégradation du lien social est un trait commun aux témoignages sur la Shoah, le Rwanda sur la Shoah, le Rwanda, le Cambodge et dans l'ex-Yougoslavie :

« Le sentiment de solitude radicale que les victimes expriment dans leur témoignage découle de la destruction irrémédiable du pacte social qui garantissait leur existence, certitude fondatrice que plus rien ne pourra vraiment restaurer. Les récits fourmillent d'exemples de ces figures de l'abandon : le voisin qui ferme la porte à la personne traquée, celui qui la dénonce, sans parler de celui qui, de ses propres mains, tue ceux avec qui il a cohabité pendant des années [...] »⁶⁸⁹

Yolande Mukagasana est recherchée par Deo pour être tuée, un voisin de longue date dont la femme, courageuse, ne dénonce pas sa cachette. Annick Kayitesi témoigne dans le procès des collègues de sa mère qu'elle soupçonne d'avoir livrée cette dernière aux miliciens.

Le témoignage qui aborde de la façon la plus virulente la question du voisin-assassin est *Ma pierre parle* d'Eugénie Musayidire. Cette dernière regrette toutes les bonnes relations qui existaient entre sa famille et celle de Nsanganira, l'assassin de sa mère et de sa famille : « Ils ont partagé le sel et le sucre avec lui, avec lui, ils ont bu la bière de banane, ensemble ils ont amené chez le médecin un enfant malade. Ma mère a enseigné la vannerie à sa femme, préparé sa fille au mariage, gardé leurs deux filles

⁶⁸⁷ *N'aie pas peur de savoir, op.cit.*, p. 145.

⁶⁸⁸ *N'aie pas peur de savoir, op.cit.*, pp. 145-146.

⁶⁸⁹ Waintrater, Régine, *op.cit.*, p. 190.

quand elles étaient encore petites. Elles ont bu le lait de nos vaches. Ma mère connaissait et aimait son assassin et sa famille, ils étaient tous ses enfants. Ils ne l'appelaient pas Suzanne mais Mukecuru (grand-mère). Mukecuru n'est plus. Nsanganira l'a assassiné. »⁶⁹⁰ Cet extrait passe en revue toutes les actions et certains aspects du bon voisinage et de la solidarité ayant marqué l'avant génocide, valeurs altérées après ce dernier.

La question de l'histoire transite aussi par une description nostalgique du passé précolonial par opposition au Rwanda colonial et indépendant où la situation se dégrade. Tous les auteurs de témoignages reviennent sur cette description chronologique, souvent en insérant l'histoire de leur propre famille, et rarement en traitant l'histoire pour l'histoire. Ce dernier cas est illustré par Yolande Mukagasana. Pour distinguer le texte de sa propre histoire de celui de l'histoire du Rwanda, elle utilise les italiques. Elle réalise une sorte de microhistoire du Rwanda :

*« Mon beau pays où coulaient, disait-on, le lait et le miel et où coule aujourd'hui le sang. Mon beau pays où le roi s'appelait le Mwami et aimait son peuple. Lorsqu'il montait sur le trône, il cessait d'appartenir à quelque classe sociale que ce soit. [...] Alors, le président Habyarimana invente la solution finale. Pour intimider les Tutsi de l'extérieur, il imagine le génocide. Il le prépare consciencieusement, avec les armes que lui donne la France. »*⁶⁹¹

Yolande insiste sur l'évolution des relations entre les Hutu et les Tutsi suivant les changements des pouvoirs, jusqu'au génocide de 1994 au sujet duquel elle dénonce les coresponsabilités.

Les relations entre l'histoire du Rwanda et l'histoire familiale ou individuelle émaillent aussi les autres récits. Ces relations montrent souvent les persécutions que les familles tutsi ont subi à chaque changement de régime depuis les années 1959, année de la fin de la monarchie.

« 1959. Ruhengeri. J'ai presque quatre ans. Des camions arrivent, des soldats nous forcent à y monter. [...] Mes parents sont tristes, je ne comprends pas pourquoi. [...] Oui, nous sommes déplacés par ordre du gouvernement, nous devons aller vivre dans les brousses du Bugesera, une région insalubre, dans le

⁶⁹⁰ *Ma pierre parle, op.cit.*, pp. 32-33.

⁶⁹¹ *N'aie pas peur de savoir, op.cit.*, pp. 131-132. On a pris le début et la fin d'un long extrait.

sud du pays. Pourquoi ? Parce que nous sommes des Tutsi. La toute récente république installe son pouvoir sur fond d'ethnisme, avec la bénédiction de la Belgique. »⁶⁹²

Marie-Aimable Umurerwa est, dans ce cas, un témoin oculaire, même plus, un témoin ayant vécu la situation en tant que victime, et dont l'authenticité du témoignage est inébranlable.

Yolande Mukagasana garde de cette époque une trace corporelle : « Je pense à cette cicatrice que j'ai sur la cuisse, témoignage des premiers pogroms contre les Tutsi, en 1959. »⁶⁹³

Cela n'empêche pas les autres témoins d'insérer cette étape douloureuse de la communauté tutsi du Rwanda dans leurs témoignages. Ils effectuent ainsi des analyses ou des commentaires sur l'histoire d'un groupe social dont ils sont issus et pour lequel ils se posent comme porte-paroles.

Le génocide a déconstruit les habitus culturels rwandais de même qu'il a perturbé les rôles traditionnellement attribués selon le genre aux hommes, aux femmes et aux enfants. La culture rwandaise traditionnelle machiste voulait que « pleurer » fût un attribut du genre féminin. Les témoignages sur le génocide montrent que la barrière qui existait entre les genres tombe. Les sentiments de peur, de tristesse et la douleur engendrés par le génocide poussent la résistance virile à ses limites. Ainsi trouve-t-on des descriptions des « mâles » qui pleurent dans presque tous les témoignages du corpus.

En apprenant la mort du président Habyarimana, le mari de Yolande désespère et se met à pleurer. Le récit change légèrement du premier ouvrage au second :

« Mais ce 6 avril 1994, tout bascule soudain. Je surgis comme une trombe dans la salle à manger, Joseph pleure. Yolande, Yolande, pardonne-moi. Habyarimana vient d'être assassiné. »⁶⁹⁴

⁶⁹² *Comme la langue entre les dents, op.cit.*, pp. 38-39.

⁶⁹³ *N'aie pas peur de savoir, op.cit.*, p. 127.

⁶⁹⁴ *N'aie pas peu de savoir, op.cit.*, p. 16 ; version réécrite de *La mort ne veut pas de moi* : « Comme une trombe, je surgis dans la salle à manger. “ Joseph, que fais-tu là ? Que se passe-t-il ? ” Mon mari est accroupi par terre, le dos contre le mur, la tête entre les mains. [...] Je fléchis un genou devant lui, comme le ferait la servante d'un roi. Lentement il lève la tête et me regarde. Il pleure. » p. 23.

Marie Aimable Umurerwa affirme la même chose à propos de son mari : « Bosco disparaît tout aussitôt, pour revenir au bout d'un quart d'heure, prétextant qu'il est allé prendre une douche. Mais moi je sais ce qu'il est allé faire dans la salle de bain. Il est allé pleurer en secret. »⁶⁹⁵ On remarque seulement que « pleurer » n'étant pas un signe de virilité, les hommes s'efforcent d'être les plus discrets possibles et cachent tant qu'ils peuvent leur douleur. Vénuste Kayimahe décrit ainsi la prise de connaissance de la mort de sa fille :

« “Les sauvages, ils m’ont tué mon enfant !” [...] Je me sens aussitôt au bord de la folie. Je cherche un rien à quoi m'accrocher, mais je sombre immédiatement. Et brusquement, j'éclate en sanglots, les sanglots d'un homme blessé dans sa chair et dans son âme. Je me lève alors en bousculant chaises, pupitres, camarades et je sors en courant de la classe. J'ai envie de pleurer, de hurler ma douleur et ma révolte, mais aussi de me cacher. Je cours dans tous les sens, me cognant contre les murs. Les larmes piquent mes yeux et m'aveuglent. Enfin, je réussis à m'introduire dans la salle de bains. »⁶⁹⁶

Kayimahe résume ainsi tous les sentiments des rescapé(e)s et de la société insensible à leur douleur et à leurs récits. Outre le fait culturel, dissimuler ses sentiments est caractéristique de la société rwandaise postgénocide où la méfiance envers tous s'était installée.

Histoire politique

Tous les témoignages effectuent des analyses de la politique et de l'histoire du Rwanda avec diverses intensités. Le plus politisé est *France-Rwanda : Les coulisses du génocide* de Kayimahe Vénuste, tandis que l'ouvrage qui traite de la politique rwandaise sans trop y mêler les histoires familiales est *Un autre Rwanda possible. Combat posthume* de Florida Mukeshimana-Ngulinzira.

Dans le premier ouvrage, outre le titre qui le montre, le contenu détaille les relations amicales, les accords de coopération bilatérale et les complicités politiques entre les autorités du Rwanda et de la France dans la période d'avant 1994 suivant le

⁶⁹⁵ *Comme la langue entre les dents, op.cit.*, p. 50.

⁶⁹⁶ *France-Rwanda..., op.cit.*, p. 22.

point de vue d'un agent de maintenance bien informé. La narration des événements dont l'auteur est victime est subordonnée à une compilation de détails sur l'histoire du génocide.

Kayimahe semble vouloir dévoiler des secrets déjà connus d'un lectorat spécialisé (politologue, historiens, militants des droits de l'homme, journalistes) à un public plus large par le biais de son témoignage. La France y est ouvertement accusée de « complicité de génocide »⁶⁹⁷ dans une sorte de long réquisitoire :

« Aujourd'hui encore, des années après le sacrifice des Tutsi, la responsabilité de la France, vivement contestée par ce pays, reste un sujet de discorde entre elle et le Rwanda. Cela n'empêche ! La France s'est bien rendue coupable plus que de négligence ou de simple neutralité, contrairement aux sous-entendus du rapport de la Mission parlementaire d'information.

En encourageant et en soutenant le président Habyarimana [...]

En abandonnant les Tutsi et les politiciens Hutu modérés aux mains de leurs bourreaux [...]

En intervenant trop tard avec l'opération Turquoise, uniquement dans le but d'offrir un sanctuaire aux responsables de l'hécatombe [...] »⁶⁹⁸

La rédaction de l'ouvrage a débuté lors la première visite de la délégation de Fest' Africa en 1998 au Rwanda, mais il parvient à publication seulement en 2002.

Ses analyses s'avèrent tout de même d'actualité parce qu'il observe une dégradation des relations entre la France et le Rwanda, quatre ans avant la rupture diplomatique survenue en 2006. Il note :

« Nonobstant cette conduite hautement condamnable, quand un haut responsable hexagonal se risque à parier sur la démonstration de l'innocence de la France, moi et tous ceux qui savent le degré d'implication de ce pays, osons parier sur la reconnaissance, dans un avenir indéterminé, de ses responsabilités, pour une sincère réconciliation des deux nations. Ce n'est pas inespéré, même s'il ne faut pas escompter des miracles. [...] Mais, tant que cette reconnaissance n'est pas clairement formulée, malgré toutes les acrobaties de la diplomatie et toutes les

⁶⁹⁷ *France-Rwanda...*, *op.cit.*, pp. 323-327.

⁶⁹⁸ *Idem*, p. 323.

raisons d'État du monde, nous n'oublions pas que, depuis le printemps rouge de 1994, un infranchissable cimetière sépare la France et le Rwanda du post-génocide. »⁶⁹⁹

Kayimahe n'est pas le seul témoin à écrire sur la mise en cause de la France dans le dossier du génocide. Yolande Mukagasana avait, longtemps avant, attaqué le système français et surtout le règne de François Mitterrand dans son deuxième ouvrage, *N'aie pas peur de savoir*. Elle écrit cet ouvrage après avoir témoigné devant les Commissions parlementaires pour l'information d'abord en Belgique puis en France. La commission belge admet quelques responsabilités de son pays⁷⁰⁰ tandis que le Rapport Quilès aboutit à une interprétation mitigée. Cela provoque une frustration lisible dans les deux ouvrages. On a vu précédemment que Yolande Mukagasana adresse spécialement cet ouvrage aux « Français » dont le gouvernement et les politiciens ne veulent pas voir la vérité en face.

Les autres témoignages sont moins friands du thème de la politique internationale et tablent sur les conséquences des changements politiques sur leur famille et les désillusions et déceptions qui les ont accompagnés.

En 1973, les Tutsi sont tués, persécutés et chassés de leurs fonctions et des écoles. La famille de Marie-Aimable Umurerwa a subi les violences de cette époque du coup d'État de Habyarimana :

« Trois mois plus tard, le gouvernement rappelait papa à ses fonctions d'instituteur. Oui, le Rwanda avait encore besoin d'enseignants et Habyarimana voulait donner à l'étranger l'image d'un pays en plein essor de libertés. C'était en 1973, dans les lointains faubourgs de la démocratie, à l'ombre des Nations Unies. [...] Mais le 7 avril 1994, mes yeux se dessillèrent. Je découvrirai que je ne vis pas dans les faubourgs de la démocratie. Et pour cause, je découvrirai que la démocratie n'a jamais existé. »⁷⁰¹

Pour mieux s'attarder sur l'évolution politique au Rwanda, l'auteure choisit de raconter à son père, décédé avant 1990, comment se sont déroulés les événements et

⁶⁹⁹ *France-Rwanda...*, *op.cit.*, p. 326.

⁷⁰⁰ Par le biais de son premier ministre Guy Verhofstadt, la Belgique a demandé pardon au peuple rwandais au cours de la commémoration du génocide le 7 avril 2000 pour toutes les responsabilités.

⁷⁰¹ *Comme la langue entre les dents*, *op.cit.*, p. 42.

combien de personnes de la famille sont mortes. Elle adresse une lettre de 10 pages à ce regretté père (pp. 109-118) pour expliquer les causes de son exil : « Je voulais seulement t'expliquer pourquoi j'ai quitté mon pays et abandonné ta tombe. Et pourquoi je suis si mélancolique »⁷⁰² Cette justification tient aussi lieu d'analyse et de conclusion trop pessimistes : « Papa, les Rwandais entraient petit à petit dans le monde sauvage, mais la vie continuait. L'année 1990 fut une année de haute politique et de nombreuses innovations méchantes. Je voudrais te faire ici un résumé de ce qui s'est passé jusqu'à la signature des accords d'Arusha, ces accords qui donnaient beaucoup d'espoir au peuple rwandais. [...] Laisse-moi seulement te dire ce que je sens : je sens que la politique est le venin de la vie sociale. Je peux te dire qu'aucun des nombreux partis politiques nés dans mon Rwanda depuis 1990 n'avait une éthique. Je peux te dire que tous cherchaient la division de mon peuple. »⁷⁰³

Question identitaire et discrimination

Contrairement à ce qui prévaut dans la fiction, les témoignages ne font aucun détour pour désigner les "ethnies" ou "groupes sociaux". Hutu, tutsi et twa ne sont pas des mots bannis ou interdits. Grâce à l'ouverture, au contexte, au lieu duquel les témoins écrivent et aux besoins de la clarté du témoignage, et au lectorat visé. Un récit réel ne devrait rien atténuer.

Le premier élément identificatoire que l'on rencontre en ouvrant un témoignage est l'appartenance ethnique des auteurs. Ils prennent soin de se présenter pour d'abord se placer dans un camp ou dans l'autre : celui des Hutu ou celui des Tutsi.

Yolande Mukagasana, dans son avertissement au lecteur, dit que son histoire est « celle d'une femme tutsi qui a traversé le génocide rwandais de 1994. »⁷⁰⁴ Marie Aimable Umurerwa explique que son récit se rapporte aux péripéties de son couple mixte durant ce même événement et après : « Je ne suis qu'une femme rwandaise entre des millions. [...] Moi, je suis tutsi, mais je n'ai pas un joli cou. »⁷⁰⁵

⁷⁰² *Comme la langue entre les dents, op.cit.*, p. 118.

⁷⁰³ *Idem*, p. 113.

⁷⁰⁴ *La mort ne veut pas de moi, op.cit.*, p. 13.

⁷⁰⁵ *Comme la langue entre les dents, op.cit.*, p. 19.

On sait que Kayimahe est tutsi par la dédicace qu'il fait : « à ma mère et à ma fille Aimée, à toutes les mères, à toutes les filles et tous les enfants emportés par le génocide tutsi, [...] »⁷⁰⁶, quant à Annick Kayitesi, elle est présentée par son préfacier « Annick, la ravissante Tutsie, [...] nous conte l'épouvante sans emphase, sans s'apitoyer ; [...]. Elle nous rapporte l'aventure d'une mère, en apparence toute simple, qui non seulement tient bon face aux bourreaux mais s'en sort. »⁷⁰⁷

Passé le cap des présentations, les témoignages abordent la question identitaire au Rwanda sous des angles divers : ses réalités et manifestations, ses paradoxes et contradictions. C'est un thème obligé du génocide de 1994 au Rwanda qui fut une extermination sur base identitaire « ethnique ». Le thème prend ainsi plusieurs figures déjà traitées dans la fiction sur le génocide.

Parfois les auteurs des témoignages décrivent des situations invraisemblables mais réelles de gens dont l'identité ethnique pose un dilemme existentiel durant le génocide. C'est le cas du bourgmestre Akayesu, premier condamné pour génocide par le Tribunal International pour le Rwanda d'Arusha, une connaissance de la famille d'Esther Mujawayo qu'elle décrit ainsi : « Il était Hutu mais très contesté par les Hutu car c'était un enfant naturel et, contrairement à la tradition, un enfant naturel hérite de l'ethnie de la mère et non pas celle du père. Celle-ci était Hutu, il a donc été Hutu mais tout le monde soupçonnait que son père, inconnu, était Tutsi. Tout simplement parce qu'en fait, ce père inconnu, de toute façon, connu ; tous savaient qu'il était Tutsi »⁷⁰⁸

Ce soupçon ethnique et identitaire est motivé, comme à l'accoutumée, pour le cas du Rwanda, par les traits physiques (physionomie et taille) comme l'écrit Esther Mujawayo : « Et puis cet Akayesu avait la stature et le stéréotype Tutsi – c'est-à-dire très grand, mince, nez effilé, proche du type éthiopien. »⁷⁰⁹

Tout en précisant que c'est une invention anthropologique et coloniale du début du 20^{ème}, elle rapporte ce qu'elle a intériorisé comme critères de distinction par le biais de l'école : « Dans les livres d'histoire, qu'on veut rectifier aujourd'hui, on nous expliquait que les Twa étaient les premiers habitants du Rwanda, chasseurs et potiers de

⁷⁰⁶ *France-Rwanda...*, *op.cit.*, p. 5.

⁷⁰⁷ *Nous existons encore*, *op.cit.*, p. 10.

⁷⁰⁸ *SurVivantes*, *op.cit.*, p. 66.

⁷⁰⁹ *Ibidem*.

race pygmoïde ; ensuite seraient venus les Hutu, agriculteurs du Cameroun et de l'Afrique de l'Ouest – généralement petits, forts, nez épaté ; les derniers habitants arrivés dans le pays auraient été les Tutsi, fins et élancés, originaires d'Abyssinie. Les usurpateurs. »⁷¹⁰

Boniface Ngulinzira est soupçonné d'être tutsi par la presse extrémiste hutu et vient de constater que ses fiches d'enregistrement et celles de sa famille ont disparu des bureaux communaux et du ministère de l'éducation, poussant l'absurdité le plus loin possible, il adresse, par écrit, une demande officielle d'ethnie :

*« Monsieur le Ministre, Depuis un certain temps, il y a une polémique autour de mon ethnie. Certains disent que je suis un Tutsi-inyenzi, complice du FPR, d'autres disent que j'ai changé d'ethnie pour me camoufler. [...] Comme vous êtes l'autorité compétente en la matière, je vous demande de bien vouloir me donner une nouvelle carte d'identité avec la mention d'une ethnie que vous jugerez me convenir »*⁷¹¹

Et quand il croise le ministre de l'intérieur dans un dîner, il l'interpelle : *« Savez-vous que je suis le seul Rwandais qui n'ait pas d'ethnie ? »*⁷¹² Cette demande d'ethnie rappelle des questions existentielles kafkaïennes. Le Rwanda dont rêve Ngulinzira est celui que l'on vit actuellement, un Rwanda sans ethnie marquée sur les pièces d'identité.

Yolande Mukagasana retranscrit une animation de la Radio Télévision Libre des Mille Collines qui précisait aux miliciens les traits à examiner pour distinguer ceux qu'ils nomment indifféremment « serpents » et « cancrelats », c'est-à-dire les Tutsi :

« Comment distinguer le cancrelat du Hutu ? Plusieurs moyens sont à votre disposition :

Le cancrelat a les incisives écartées.

Le cancrelat a le talon étroit.

Le cancrelat a huit paires de côtes.

La femme cancrelat a des vergetures sur les cuisses, près des fesses.

⁷¹⁰ *Ibidem.*

⁷¹¹ *Un autre Rwanda possible, op.cit.*, p. 38. L'italique est de l'auteur.

⁷¹² *Ibidem.*

Le cancrelat a le nez fin.

Le cancrelat a le cheveu moins crépu.

Le crâne du cancrelat est long derrière, et son front est incliné.

Le cancrelat est grand et il y a de la morgue dans son regard.

L'homme tutsi a une pomme d'Adam prononcée. »⁷¹³

Certains témoins ont usé de cette distinction basée sur la stature, la forme externe, les détails physiologiques comme moyen de survie, grâce à leur forme physique soit intermédiaire, soit trompeur ou encore grâce à leur progéniture métissée : « Moi, je suis tutsi, mais je n'ai pas un joli cou. Je suis plutôt rondelette. Les machettes ne s'intéresseront donc pas à moi. Et puis surtout, j'ai un mari hutu qui m'aime et me protégera. Quant à mes enfants, ils n'ont rien à craindre, puisque d'après le lignage traditionnel, ils sont hutu. »⁷¹⁴

Outre les traits physiques, ce témoin souligne l'importance des relations sociales et matrimoniales comme facteurs de survie durant le génocide. Il ne suffit pas d'avoir un physique trompeur, il faut aussi avoir vécu en bons termes avec l'autre ethnie : « Mais je m'obstine. Je ne crois pas qu'on osera s'en prendre à moi sous le prétexte que je suis une Tutsi. Après tout, n'ai-je pas montré ma solidarité avec les Hutu en épousant un Hutu et en acceptant que mes enfants soient hutu ? Sauf que ce n'est pas par solidarité, mais par amour. »⁷¹⁵

Tous les témoins rappellent qu'au Rwanda l'ethnie était marquée sur la carte d'identité sous la forme « biffer la mention inutile » ce qui fut utile pour identifier certaines victimes ayant atteint l'âge de la majorité. Ceci rappelle certains passeports et titres de voyages actuels qui surexploitent la biométrie.

Durant le génocide, la falsification et la fraude des identités était possible cependant incertaine :

⁷¹³ *La mort ne veut pas de moi, op.cit.*, p. 43.

⁷¹⁴ *Comme la langue entre les dents, op.cit.*, p.19.

⁷¹⁵ *Comme la langue entre les dents, op.cit.*, p. 37.

« "Non, il n'a pas moyen d'effacer le trait sur les ethnies Hutu et Twa. Sinon, il aurait suffi d'effacer le trait sur "Hutu" et d'en rajouter un sur la mention "Tutsi". Mais on n'y arrivera pas. Il faut se débarrasser de cette carte.

- Mais si on me la demande ?

- Tu donneras ton passeport, ton ethnie n'y est pas mentionnée. »

Mais le gardien nous interrompt. "Parfois, ils tuent si vous n'avez pas votre carte d'identité. Ils savent trop bien que les gens qui prétendent n'avoir pas de carte d'identité sont des Tutsi. Ils sont très intelligents. " »⁷¹⁶

Kalisa, le frère aîné de Yolande Mukagasana, s'est aussi débarrassé de sa carte d'identité pendant le génocide. Il en est sorti indemne mais il regrette avoir épousé une femme hutu : « Je n'aurais jamais dû épouser Zéphanie. Sa famille ne m'a jamais accepté, parce que je suis tutsi. Et le génocide a eu raison de notre amour. »⁷¹⁷ Le génocide détruit tout, même ce mariage qui date de 1967 donc de la Première République. L'histoire de Kalisa est une insertion dans l'histoire de Yolande, une histoire qui vient démontrer qu'aucune famille élargie, au Rwanda, ne peut se prévaloir d'être mono-ethnique. Dès qu'on franchit le seuil de sa maison, on croise nécessairement un cousin ou un neveu de l'autre ethnie.

La mixité est source de danger bilatéral selon Marie-Aimable Umurerwa. Suivant qu'elle se trouvait d'un côté ou de l'autre du front durant la guerre et le génocide, la peur du danger de mort persiste. Elle l'explique : « Paradoxe des couples mixtes ! Parce que je suis tutsi, mon mari et mes enfants hutu sont à présent en danger de mort pour m'avoir conduite là où je suis en précaire sécurité, dans ce stade immense et glacial. Et si nous sortons du stade, c'est ma vie qui est en danger. »⁷¹⁸ Cette vision est critiquable car des documentaires montrent des personnalités connues ou caractérisées comme hutu dans la zone occupée par le FPR durant le génocide de 1994, et ces derniers ont survécu aux massacres contre les Hutu dits « modérés » grâce au FPR.

⁷¹⁶ *Comme la langue entre les dents, op.cit.*, p. 48.

⁷¹⁷ *N'aie pas peur de savoir, op.cit.*, p. 207.

⁷¹⁸ *Comme la langue entre les dents, op.cit.*, p. 54.

Pour Vénuste Kayimahe, les conditions discriminatoires internes au Rwanda d'avant 1994 avaient été intériorisées, y compris, et surtout par les victimes elles-mêmes, presque soumises :

« Miser sur les Tutsi de l'intérieur en vue de susciter chez eux un esprit de révolte quant à leur sort relevait d'une folle gageure. Abrutie par des décennies de brimades, d'humiliations et de terreur, l'ethnie tutsi, culpabilisée et complexée, était dans son ensemble résignée. Ses membres acceptaient leur condition de sous-hommes, de citoyens de seconde zone. C'est tout juste s'ils ne s'estimaient pas heureux qu'on les laissât vivre ! »⁷¹⁹

Outre les « ethnies », les régions du Rwanda ont constitué depuis 1959 des facteurs graves de discrimination. Durant le génocide, le Hutu du Sud du Rwanda en dehors de sa région d'origine courait un danger aussi important qu'un Tutsi. Le Sud a été longtemps considéré comme le siège de la monarchie et donc du pouvoir tutsi, puis région d'origine des dignitaires de la Première République. En plus, selon une opinion généralisée, dans le sud du Rwanda, il y a eu une mixité due aux mariages interethniques, de fait les gens du Nord considéraient les gens du Sud comme des Tutsi ou des complices du FPR. L'origine régionale a causé un nombre important des victimes pendant le génocide.

Yolande Mukagasana est déplacée d'une cachette à une autre par une jeep militaire conduite par un lieutenant des FAR, armée de Habyarimana. À l'une des nombreuses barrières où ils s'arrêtent un milicien interroge le lieutenant : « ‘‘Papiers ! – Lieutenant de l'armée ! Tutsi ? – Pas de serpent parmi nous. [...] – Où es-tu né ? – À Butare. – Tu es un homme du sud ? – Non ! Mes parents sont de Gisenyi.’’ Gisenyi ! Nom magique. Patrie du président Habyarimana. Dites « Gisenyi » et vous serez sauvés. »⁷²⁰ Le clivage régional a causé plusieurs dégâts, et selon un recensement national des victimes du génocide, les préfectures de Butare, Gikongoro et Kibuye comptent un plus grand nombre de victimes.

En fin de compte, Marie-Aimable Umurerwa soumet une conception de l'histoire subjective. Selon elle, l'histoire du Rwanda serait une sorte de cycle de

⁷¹⁹ *France-Rwanda...*, *op.cit.*, p. 44.

⁷²⁰ *La mort ne veut pas de moi*, *op.cit.*, p. 149.

violences et de renversements de pouvoir sur base ethnique, une sorte de chaîne de vendetta et de ressentiment sans fin où il faut choisir un camp précis :

« Oui, adieu mon beau pays, toi qui me fais frémir de haine à l'endroit des Inkotanyi, ces Tutsi qui me font vivre ce que le Rwanda leur a fait vivre pendant trente ans : l'exil et l'abandon. Je sais, je devrais reconnaître les injustices de l'histoire, mais en cet instant, il n'y a qu'une seule injustice dans toute l'histoire, c'est que je suis chassée de mon pays. Oui, adieu mon triste pays, rempli de Hutu et de Tutsi. J'étais tutsi. J'ai épousé un Hutu, j'ai donné mon sein aux Hutu, je les ai portés sur le dos et ils ne m'ont pas griffée. Oui, je vais avec eux. Et maintenant, je vais errer de par le monde, Inkotanyi aux yeux des miens, Hutu aux yeux des Inkotanyi, coupable, toujours et partout coupable d'être ce que je suis et de ne pas être ce que je ne suis pas. »⁷²¹

Famille

Les auteurs-rescapés-témoins dépeignent une vie familiale idyllique avant le génocide, infernale pendant le génocide et renaissante après le génocide. Cette structure ternaire se retrouve presque chez tous les auteurs du corpus. S'il n'est parfois pas aisé de relater ses déboires et malheurs, ce n'est pas le cas pour ces témoins. En revanche, l'hypothèse du blocage et de l'expression minimale concernant les réalités négatives se vérifie ici à propos de la famille qui est présentée sous son plus beau jour. Toutes les valeurs familiales traditionnelles : affection, solidarité, complicité sont ceux qui sont les plus mises en exergue. Les massacres des membres de la famille sont décrits comme la fin d'une époque qui ne saurait revenir.

Dans son chapitre 3 intitulé « Les années bonheur » Annick Kayitesi parle de l'histoire de sa famille, de sa propre naissance, des relations dans la famille. C'est encore un trait presque commun de dire qu'avant le génocide les familles vivaient dans une harmonie presque parfaite. Elle débute cette saga familiale par : « Ma famille vivait à Rwamagana, au sud-est du Rwanda, une petite commune perdue du reste de la civilisation. Avoir de l'eau et de la lumière à la maison représentait un signe extérieur

⁷²¹ *Comme la langue entre les dents, op.cit.*, p. 90.

de richesse. À l'époque, seuls le curé, le maire et le médecin, monsieur mon papa, avaient de l'électricité. »⁷²²

Tous les auteurs décrivent des familles idéales, bien équipées, modernes. Ce fait anodin peut pourtant expliquer, selon la notion d'« habitus »⁷²³ chère à Bourdieu, le fait qu'ils aient pu prendre la plume pour écrire. Issus d'une famille épanouie où l'expression est libre, ces auteurs sont à l'aise pour prendre la parole et dicter leur témoignage ou les coucher sur papier.

C'est Esther Mujawayo, sociologue de formation, qui sait caractériser ces familles. Elle décrit sa famille d'origine et son foyer personnel :

« Une famille idéale, certes occidentalisée, mais élargie à l'africaine. Malgré certaines habitudes importées d'Europe, on tient beaucoup à notre culture rwandaise et à ses valeurs de solidarité. On veut donner leur chance à tous nos frères, sœurs et cousins de faire leurs études en les logeant chez nous. [...] Avec mes parents, j'avais vraiment eu l'image d'un couple heureux, durant toute ma vie avec eux. Et avec Innocent, j'ai vécu la même chose, on était un couple heureux. [...] en tout cas, je pense que c'est de là que me vient ce côté positif de la vie. Le lait que tu as bu enfant, ça te désaltère pour toute la vie. »⁷²⁴

Certains les généralisent ces valeurs de solidarité à tout le continent africain, perpétuant ainsi certains clichés : « S'entraider, Cécile et moi, nous le faisons depuis des années. En Afrique, c'est tout naturel. C'est un devoir mais ce n'est pas vécu comme un devoir. Les enfants africains sont les enfants du monde entier, ils ne sont pas la propriété jalouée des parents. »⁷²⁵

⁷²² *Nous existons encore, op.cit.*, p. 39.

⁷²³ « Dans la relation entre le sens vécu et le sens objectif, l'habitus est le système de dispositions durables et transposables dont sont dotés les agents sociaux : c'est donc la façon dont l'extériorité s'intériorise, c'est-à-dire la manière dont les structures sociales s'inscrivent dans les esprits et dans les corps des personnes. »

Encyclopédie Microsoft ® Encarta ® 2005. © 1993-2004 Microsoft Corporation.

⁷²⁴ *Survivantes, op.cit.*, p. 149.

⁷²⁵ *Comme la langue entre les dents, op.cit.*, p. 31-32.

Les amours

L'amour est présent dans tous les témoignages. Yolande Mukagasana a brisé un sujet souvent tabou au Rwanda - le couple et son intimité -, dès lors tous les autres auteurs de témoignages l'ont imitée de diverses manières: rapports physiques, choix du partenaire, considérations diverses sur l'amour.

La pionnière du témoignage traite, sans tabou, des relations physiques avec son mari :

« Mon mari me faisait parfois des facéties de ce genre, lorsqu'il a envie de faire l'amour. Il lui était arrivé, plusieurs fois, lorsque je travaillais tard au dispensaire, de feindre un besoin urgent de me voir. À mon retour, il avait dressé la table à ma seule intention. Les enfants étaient couchés. Joseph s'asseyait à côté de moi, disait que devais prendre des forces, me portait les cuillers de ragoût à la bouche. [...] Nous faisons l'amour toute la nuit. Le matin, il avait un visage d'adolescent. Il me lançait un petit « Muganga du cœur autant que du corps » et partait presque en dansant au ministère des Transports. Est-ce que j'aime Joseph ? Je n'en sais rien. Je n'étais pas amoureuse lorsqu'il m'a demandée en mariage. Je le suis devenue. C'est tout ce que je sais. »⁷²⁶

Marie-Aimable Umurerwa revient sur les conditions de choix d'un mari tels qu'inculquées par son père et par sa tante Bibiana à laquelle l'auteure s'adresse :

« C'est peut-être mue par cette même bravade de papa que, ta bienveillance aidant, j'ai épousé un homme qui n'était pas de ce qu'on appelait « mon ethnique », un hutu, sous le seul prétexte que je l'aimais et qu'il m'aimait. Cela s'est fait comme la soupe qui mijote longtemps avant d'être agréable au palais. Oui, une Tutsi épousait une Hutu. Ce n'est pas la première fois dans ma famille, paraît-il. Mais quand une Tutsi épouse un Hutu, c'est toujours la première fois pour les âmes malintentionnées. »⁷²⁷

⁷²⁶ *La mort ne veut pas de moi, op.cit.*, pp. 18-19.

⁷²⁷ *Comme langue entre les dents, op.cit.*, p. 26.

Marie-Aimable Umurerwa fait de ses idées personnelles une règle générale à propos des principes et de la définition de l'amour, avec une comparaison gastronomique déjà utilisée ailleurs :

« L'amour africain, c'est comme la soupe. Plus il mijote, meilleur il est. Nous, africains, sommes pétris par la magie, notre enveloppe corporelle peut prendre lorsque nous le voulons des significations mystiques. Pour l'amour, nous n'avons pas besoin des fantasmes ni de lingerie fine. Nous n'avons besoin que de nous offrir dans un geste mi-charnel mi-religieux, mi-bestial mi-mystique, quelque chose entre le rut et la dernière Cène où le Christ propose à ses disciples de manger son corps. Nous n'avons besoin que de quelques ingrédients, deux peaux noires qui s'entrechoquent et deux âmes cristallines qui s'enchevêtrent. Ou est-ce le contraire ? »⁷²⁸

Cette considération, dans un témoignage sur le génocide constitue un exemple de ces petits écarts qui parsèment le texte et qui tendrait à corroborer la thèse selon laquelle il existe toujours un peu de « fiction » ou encore de « fictionnalisation » même dans les ouvrages factuels.

Esther Mujawayo quant à elle, aurait voulu que le grand amour qu'elle a vécu avec son mari la protégéât du génocide, hélas ! :

« On a tenu notre serment, avec Innocent : on s'est follement aimés, on s'est mariés et on a eu nos trois si belles filles et, à cause du Journal d'Anne Frank, où on retrouvait les mêmes injustices et discriminations que nous vivions nous-mêmes, on a prénommé notre aînée Anna. On s'est follement aimés, et on a cru avoir vaincu la malédiction qui pesait sur nos têtes de Tutsi au Rwanda. Mais on était tout simplement naïfs. »⁷²⁹

Pour Kayimahe, l'amour est une affaire de classe sociale, et, dans le Rwanda de sa jeunesse, cette dernière est différente selon que l'on a fréquenté l'école ou non. La scolarité détermine tout le futur d'un jeune rwandais et conditionne ses relations. Ayant été chassé de l'école lors des troubles de 1973, Kayimahe n'a pu y retourner. Il dépeint les retombées de la non-scolarisation sur sa famille et sur ses relations amoureuses :

⁷²⁸ *Comme la langue entre les dents, op.cit.*, p. 29.

⁷²⁹ *Survivantes, op.cit.*, p. 128.

« Mon frère et mes sœurs, qui n'avaient pas pu entreprendre des études secondaires, resteraient pour toujours des parias, des misérables paysans démunis. Et je n'épouserai pas la fille que j'aimais et qui commençait à marquer ses distances à la suite de mon échec. Elle avait été réintégrée dans son école et ni elle et ni sa famille instruite ne pouvaient envisager un mariage avec un raté, fut-il le plus sincère des soupirants. »⁷³⁰

La scolarité est une matière récurrente dans les témoignages car l'école a été instrumentalisée comme lieu de discrimination. Pour la génération qui a connu la Première et la Deuxième Républiques, tels Kayimahe Vénuste, Mukagasana Yolande, Mujawayo Esther, Umurerwa Marie-Aimable, terminer l'école était un parcours de combattant. Kayimahe a même payé une amende parce qu'il avait fui momentanément le pays en 1973 en attendant que les troubles se calment, amende malgré laquelle il n'a jamais pu retourner à l'école.

Deuil et mémoire du génocide

C'est le thème principal des témoignages. En effet tous les auteurs affirment écrire pour rendre hommage à leurs morts et aux victimes du génocide. Yolande Mukagasana dédicace *N'aie pas peur de savoir* « à tous les rescapés de tous les génocides »⁷³¹. La démarche choisie pour faire le deuil et invoquer la mémoire des morts est presque uniforme. Elle consiste à dresser une liste des noms des personnes de la famille élargie qui sont mortes.

Marie-Aimable Umurerwa adresse une longue lettre – tout le chapitre 10 – à son papa, surnommé « Giti », décédé avant 1990 pour lui décrire le début de la guerre, l'avènement du multipartisme, le génocide aussi. Elle y fait le deuil des personnes dont elle reprend les noms sous forme de liste commentée : les noms, la relation familiale, le lieu de mort, la façon de mourir. Le destinataire de cette liste est son père mort bien avant. Le témoin se remémore toutes les victimes et leur rend hommage en mentionnant leurs noms, acte qui constitue aussi une thérapie⁷³². Cette prosopopée qui personnifie

⁷³⁰ *France-Rwanda...*, *op.cit.*, p. 44.

⁷³¹ *N'aie pas peur de savoir*, *op.cit.*, p. 4.

⁷³² « Je crois que cette lettre m'a un peu soulagée. Je me sens déchargée de cette insupportable démangeaison qu'est devenue ma vie quotidienne. », *Comme la langue entre les dents*, *op.cit.*, p. 119.

son père défunt vise à montrer que l'auteure lui accorde une certaine autorité morale et spirituelle, et le considère, pour l'occasion, comme son psychothérapeute.

Elle interpelle son père : « Tes fils Romain et Robert ont été fusillés le 7 avril dans la matinée. Nous savons où ils sont enterrés avec beaucoup d'autres. Éric a été tué à la machette le 9 au matin, Charles blessé le 11 et achevé le 12. [...] Claude, Innocent et Valentine ont trouvé la mort. Comment et par qui ils ont été tués, nous ne le savons pas. »⁷³³

Marie-Aimable qualifie cette mort de ses frères et sœurs proches d'odieuse avant d'étendre la liste aux relations lointaines et aux amis :

« Giti, tes enfants sont morts comme toi, ma mère aussi est morte, mais je n'accepte pas la manière dont ils ont été assassinés. Ils sont morts comme des chiens enragés qu'on abat froidement. Ils sont morts comme s'ils avaient été des assassins eux-mêmes. Je le regrette et le regretterai à jamais. Ils sont tous morts. Morts, la tante de Nyarubuye, son mari et tous ses enfants. Morts les tantes de Nyamata, leurs enfants et petits-enfants. Morts les oncles, les cousins, les enfants de mon cousin Narcisse, sa femme, toute la grande famille de Nyamata. Morte aussi Mbabazi, elle qui avait vécu chez moi chaque fois que Bosco partait à l'étranger. Mortes ses sœurs Jeanne et Géraldine et sa maman Hélène. Morts, Kavara et ses frères et sœurs, tous brûlés dans l'église de Nyamata. Morts, tes amis tutsi. De toute la grande famille, il n'y a plus personne. Du côté de maman, tous sont sous terre. C'est inacceptable, papa. »⁷³⁴

Esther Mujawayo introduit la liste des victimes du génocide de sa famille proche et élargie par une révolte. Elle pastiche le « J'accuse » d'Émile Zola dans l'affaire Dreyfus, affaire qui constitue en France comme pour l'intelligentsia internationale, un grand enjeu de mémoire.

« J'accuse tous les Rutuku – du nom du tueur de ma colline – qui avec leurs machettes, ont versé du sang innocent.

⁷³³ *Comme la langue entre les dents, op.cit.*, p. 113 et p. 115.

⁷³⁴ *Comme la langue entre les dents, op.cit.*, pp. 117-118.

J'accuse tous ces intellectuels Hutu qui ont utilisé leur intelligence pour planifier, préparer l'extermination des Tutsi, « l'Itsembabwoko : le génocide »

J'accuse tous les biens pensants, chrétiens en tête et pas des moindres – pape, messeigneurs, prêtres et pasteurs, nonnes – pour leur silence assourdissant.

[...] »⁷³⁵

Esther poursuit en interpellant indirectement un lecteur virtuel qui aurait été au Rwanda pendant le génocide « *J'accuse vous tous qui avez fermés les yeux [...] vous tous qui avez dénoncé les cachettes des pauvres hères [...] »*⁷³⁶ Elle termine par une accusation de la communauté internationale sans la nommer explicitement : « *J'accuse ceux qui nous ont abandonnés. Obligeant les nôtres à nous abandonner ; malgré eux, dans la vie »*⁷³⁷

Ce texte poétique avec anaphore du « j'accuse », œuvre d'Esther Mujawayo, est suivi d'une série de listes des victimes du génocide classées par famille restreinte dont l'auteure mentionne le nom du chef et le lien de parenté qui l'unissait à elle, puis le nombre et les noms des membres de cette famille, victimes du génocide⁷³⁸ :

« Du côté de mon père : 85 personnes. J'ajouterais les 45 amis et voisins tués en même temps que lui et jetés dans la même fosse commune. – Mfizi, mon père, – Monika, ma mère, [...]. Du côté de ma tente paternelle, Madalina : 4 personnes [...]. Du côté de ma mère : 48 personnes [...] Dans la famille de mon mari : 86 personnes. – Innocent Seminega, mon mari, – Karera, son père, – Cesaria, sa mère [...]. Liste des personnes tuées avec mon mari au lycée Notre-Dame de Cîteaux la nuit du 30 avril 1994 [...] »⁷³⁹

L'établissement d'une telle liste vise non seulement à réhabiliter ou laisser les traces du nom de la victime, mais elle mobilise en même temps les ressources de la mémoire. C'est un travail de réminiscence par devoir de mémoire.

⁷³⁵ *SurVivantes, op.cit.*, p. 273. L'italique est de l'auteure.

⁷³⁶ *Ibidem.*

⁷³⁷ *Ibidem.*

⁷³⁸ Une remarque précède les noms : « Il s'agit des ascendants et descendants directs. À titre comparatif, dans une famille européenne, ces membres porteraient le même nom de famille ». *SurVivantes, op.cit.*, p. 273.

⁷³⁹ Ces listes s'étendent sur quatre pages : 273 – 277.

Eugénie Musayidire, dont l'ouvrage est rédigé en vers, établit aussi une litanie des victimes du génocide. Il ne s'agit pas d'une liste neutre comme chez Esther car Eugénie insère des commentaires lyriques entre les évocations des noms :

« Kolotilida et ses cinq enfants ne sont plus.

Konsolata n'est plus

Yohwani n'est plus

Felisita n'est plus

Yozefa n'est plus.

Mes amis d'école

Ont tous disparus

Seuls vivent les assassins

Et la vie ne leur est pas une souffrance »⁷⁴⁰ et encore quelques pages plus loin :

« Ngarambe David

Son fils et mon frère,

Ne vit plus.

En contrebas de notre maison

Vivait la sœur de ma mère,

Ma tante Gatarina,

Gatarina n'est plus. [...]

Tout comme Oncle Diyonizi,

Sa femme et leurs six enfants,

Eux aussi ont disparus.

Tereza Abandibakobwa

⁷⁴⁰ *Ma pierre parle, op.cit.*, pp. 15-16.

Karolina, Mama Rubangura,
 Atanaziya, ma filleule,
 Benedigito, Domitila, sa femme,
 Et leurs enfants,
 Tous disparus.

Atanazi Gatanazi
 Sa femme Koleta sont vivants,
 Ils m'ont transmis leurs saluts.
 Atanazi qui voulait s'enfuir avec ma mère,
 Mais elle refusa,
 Elle ne voulait pas fuir. »⁷⁴¹

Cette constitution des listes est un exercice mémoriel douloureux parce qu'il est chaque fois accompagné d'un grand regret et d'un grand chagrin. Yolande Mukagasana, qui écrit surtout pour ses enfants et son mari morts, et des membres proches de sa famille, établit une comparaison burlesque de cette action :

« Comme dans ces jeux de société où l'on doit trouver le maximum de noms de ville pour un pays donné, je cherche de proches morts dans le génocide, nouveau jeu de société, si l'on veut, à l'intention des rescapés. Christian. Sandrine. Nadine. Joseph. Hilde. Consolata. Nepo. Et tant d'autres. J'espère de ce témoignage qu'il me restituera ma dignité perdue. Ma dignité de femme, de mère, et d'infirmière »⁷⁴²

Cependant elle ne manque pas d'invoquer les noms de ses voisins :

« Où êtes-vous enfants de Cyivugiza, beaux enfants de Cyivugiza, au regard sans méfiance et au sourire si tendre. [...] Où êtes-vous, jolies filles de Cyivugiza ? Est-il vrai que vous avez été violées puis assassinées ? Et arriverai-

⁷⁴¹ *Ma pierre parle, op.cit.*, pp. 21-22.

⁷⁴² *La mort ne veut pas de moi, op.cit.*, p. 258.

je jamais à remplir le devoir de mémoire que je vous dois au nom de ma survie ? Où êtes-vous, Josine, Mimi, Égide, Kibaya, Alice, Macali, Camarade, Cyucyuli, Didy, Joëlle, Tata, Enatha, Tigana, Albertine, Kilitoni, Albert ? Et vous les neuf enfants de Félix, et vous les quatre d'Étienne, et vous les trois miens, où êtes-vous ? »⁷⁴³

La reprise des noms est une constante des témoignages mais aussi une marque de la poésie de commémoration qui comporte des pans entiers de témoignage sur le déroulement du génocide dans les endroits où les cérémonies de commémoration ont lieu (voir *infra*).

Le deuil et les rites de passages dont sont privés les rescapés constituent un autre leitmotiv des témoignages. La recherche des corps des disparus pour des funérailles plus humaines est une priorité des auteurs.

Yolande a fait construire une stèle au dessus de la fosse commune qui contient les corps de ses enfants, mais elle ignore où se trouve le corps de son mari. Elle rend visite aux tombes profanées de ses parents morts de maladie avant le génocide. En repartant elle proclame qu'elle est investi d'une mission :

« Je sais que je n'aurai plus la jamais la force de découvrir vos sépultures profanées. Je sais que le plus grand mal que l'on puisse faire à un être humain, c'est de lui dénier le droit de se souvenir. Je sais que je me battrais toute ma vie pour perpétuer le souvenir du vent de folie qui a traversé mon pays. »⁷⁴⁴

Annick Kayitesi sortant du procès des présumés assassins de sa mère leur adresse tout de même : « Si quelqu'un avait des renseignements sur les endroits où pourraient se trouver les corps des miens, je serai contente qu'on me les transmette. »⁷⁴⁵

Cependant les survivants ou les membres de famille des disparus, à bout de courage, dans cette quête, se créent parfois des substituts.

Ainsi Eugénie Musayidire, vivant en Allemagne, organise une cérémonie de deuil pour sa mère et son frère, mais sa démarche va plus loin, car elle se fabrique un rite semi-traditionnel rwandais (*guterekera*)⁷⁴⁶ et semi-moderne occidental. :

⁷⁴³ *N'aie pas peur de savoir, op.cit.*, pp. 217-218.

⁷⁴⁴ *N'aie pas peur de savoir, op.cit.*, p. 235.

⁷⁴⁵ *Nous existons encore, op.cit.*, p. 217.

« Nous avons fait graver une pierre aux noms de Suzanne Mukangamije *1918†1994 et Ngarambe David *1963†1994. Nous l'avons posée au milieu des fleurs et des plantes dans la salle de séjour. Ainsi je peux vivre avec mes bien-aimés. Je dépose là du lait la boisson d'imfura afin qu'elle n'ait pas soif. Je danse pour elle, afin qu'elle ne soit pas triste. Je lui mets sa musique préférée afin qu'elle ne s'ennuie pas. Au lever du matin, Je lui dis bonjour (waramutse) – et le soir bonne nuit (urare aharyana). C'est ainsi que je vis depuis 1994. »⁷⁴⁷

Les rites de passage sont rendus difficile par plusieurs facteurs dont le plus important reste la peur de la justice par ceux qui détiennent les informations sur les endroits où les survivants peuvent retrouver les corps de leurs.

Ainsi un certain Thomas affirme à Esther que toute la famille de sa sœur Stéphanie est bien morte : « Esther, arrête de chercher, ils sont tous morts, ta sœur et ses enfants, je les ai vus dans le trou, je les ai reconnus à leurs habits. »⁷⁴⁸ Cependant, une année plus tard quand Esther pense offrir une sépulture décente à sa sœur, le même Thomas affirme ignorer où ils sont enterrés. Il existe un silence étrange autour des morts, mais aussi un refus d'écouter.

Les rescapés auraient aimés raconter leur histoire pour se décharger et passer le cap pour reconquérir une vie presque normale :

« Ma vie avant le génocide, c'est un peu comme *une vie antérieure*. Il n'y avait plus dans ma tête que le génocide. J'oubliais tout sauf le génocide. Mes souvenirs étaient en morceaux, que je ne parvenais pas à rassembler. Lorsque j'ai pu raconter ce cauchemar, la vie d'avant est revenue. Et maintenant, j'ai tout le temps besoin de parler du génocide. Je n'ai pas pleuré pendant les six premiers mois. Puis j'ai constaté qu'il m'arrivait de pleurer pendant mon sommeil. Maintenant j'arrive à pleurer normalement, comme tout le monde. Mais je ne suis pas encore tout le monde. À présent, il y a *la vie d'après le*

⁷⁴⁶ Rite qui consiste à invoquer les esprits des ancêtres et des morts sur un autel réservé sur lequel le chef du foyer offrait des offrandes en demandant la protection contre les maladies et autres maux. Équivalent du culte des pénates de l'antiquité romaine.

⁷⁴⁷ *Ma pierre parle, op.cit.*, pp. 101-102.

⁷⁴⁸ *SurVivantes, op.cit.*, p. 84.

génocide. Les gens me prennent comme quelqu'un de spécial qu'il faudrait ménager. Et moi j'ai peur de les gêner avec mes histoires. »⁷⁴⁹

Chez Esther Mujawayo, cette peur de ne pas être écouté existe aussi. Ainsi se replie-t-elle dans l'association des veuves du génocide comme lieu de dialogue, de prise de parole admise. Évoquer la mémoire du génocide trouve justement ce cadre comme un lieu privilégié de parole libérée mais restreinte aux gens de même condition : « Au début d'Avega, on se rencontrait pour parler du génocide. Parler, parler, parler, parler, que de ça, que de ça, que de ça. Se raconter comment chacune avait survécu, qui y était passé, qui on avait perdu. Mais on n'en parlait qu'entre nous. Avec les autres – au travail, dans le voisinage, en famille – on se taisait. Les autres n'en avaient rien à faire ou bien ça les terrifiait, le temps d'écouter nos histoires. Nous, c'est à chaque instant que ça nous terrifiait. »⁷⁵⁰

Elle ajoute que le deuil est difficile à faire pour les rescapés et les veuves en particulier puisqu'ils ignorent les conditions de mort des leurs : « On ne peut pas faire notre deuil non plus puisqu'on ne sait pas quels ont été les derniers moments de nos familles. Que s'est-il passé ? Comment a-t-il été tué ? A-t-il beaucoup souffert ? On glane sans cesse des bribes d'informations pour reconstituer la fin, pour savoir. Mais pourquoi savoir ? Parfois, on souffre encore plus du fait de savoir. Mais on souffre autant du fait de ne pas savoir... De toute façon, le dilemme est vite réglé : les voisins se taisent et, avec le temps, presque tout le monde te conseille ne rien savoir. »⁷⁵¹

Le deuil et la commémoration deviennent ainsi une affaire individuelle, et la gestion de la mémoire tout comme le rituel varient selon la personne :

« Je voudrais tout simplement leur dire que ceux qu'ils ont voulu faire disparaître sont toujours vivants dans les cœurs des rescapés. Je ferai chaque année un mémorial le jour anniversaire, une date que je choisirai au hasard faute de connaître la date de la mort de chacun des miens. Aidée et soutenue par de nouveaux amis, je dirai à tous les miens que je reste unie à eux et que je ne les oublie pas. »⁷⁵²

⁷⁴⁹ *La mort ne veut pas de moi, op.cit.*, pp. 258-259.

⁷⁵⁰ *SurVivantes, op.cit.*, p. 77.

⁷⁵¹ *SurVivantes, op.cit.*, p. 76.

⁷⁵² *Comme la langue entre les dents, op.cit.*, p. 157.

Auto-culpabilisation

Après toutes les grandes catastrophes humaines impliquant une mort en masse, les survivants ont tendance à se sentir coupable de n'avoir pu rien faire. La culpabilité de l'inaction est la plus répandue dans les témoignages de notre corpus. Ce sentiment et plusieurs autres font partie de ce que les psychanalystes ont appelés « syndrome du survivant » par le passé. Régine Waintrater signale que : « les symptômes recensés sont les suivants : culpabilité et dépression, anxiété chronique, exprimée notamment dans des cauchemars violents ; tendance à l'isolement et au retrait ; symptômes psychosomatiques ; troubles cognitifs et affectifs ; problèmes d'agressivité. »⁷⁵³ Seule la culpabilité peut facilement s'exprimer par écrit, et c'est d'elle qu'il s'agit quand Yolande surprend son mari en train de pleurer, par anticipation à ce qui pourrait arriver à leur famille : « Ne me regarde pas ainsi, Yolande, je sais que je suis coupable. [...] si j'avais accepté, comme tu me le demandais, d'envoyer les enfants hors du pays... [...] Je le savais! J'ai tué mes enfants! C'est de ma faute. Mes enfants sont presque morts. Blâme sur moi »⁷⁵⁴

Les remords qui rongent les auteurs de témoignages s'expriment par de nombreux sentiments liés à la mélancolie engendrée par le génocide. En pensant à la mort des siens, il arrive que Marie-aimable Umurerwa tombe en syncope. Elle explique ce qui lui arrive : « Jour après jour, le scénario se répète, mais avec moins de vigueur et quand j'arrive à exprimer des pensées un peu cohérentes, je me mets à hurler toute seule ? "Je vais les venger". Cela me donne des forces. [...] Mon contrat stipule que je regrette de n'avoir rien fait pour sauver les miens. Je veux leur faire comprendre que malgré ma lâcheté, je ne les oublierai pas et je sais que leur pardon m'aidera à effacer la honte que j'éprouve d'avoir survécu. »⁷⁵⁵

À la libération (la prise de Kigali par la FPR), Yolande se retrouve seule et des questions fusent dans sa tête, questions sans réponses, mais questions suivies par un regret mortel et pleines de chagrin :

⁷⁵³ Waintrater, Régine, *Sortir du génocide, op.cit.*, p. 81.

⁷⁵⁴ *La mort ne veut pas de moi, op.cit.*, p. 24.

⁷⁵⁵ *Comme la langue entre les dents, op.cit.*, p. 156.

« Est-il vrai que cette guerre a eu lieu ? Est-il vrai que ce génocide a eu lieu ? Est-il vrai que j'ai été traquée dans la brousse, que je me suis cachée onze jours sous un évier, que le colonel Rucibigango voulait me violer, que j'ai dû le masturber pour échapper à son désir ? Je ne sais plus si j'ai vécu tout cela ou si j'ai fait un rêve. Mais où sont mes enfants ? Oui, j'ai dû vivre tout cela, puisque mes enfants ne sont pas avec moi. Mes enfants, mes pauvres enfants, pardonnez-moi d'avoir échappé aux massacres. »⁷⁵⁶

Les plus grands remords que Yolande exprime sont provoqués par la mort de ses enfants, les répétitions de ce passage sont obsessionnelles :

« Mes enfants sont morts. J'ai accepté trop de silences. Je suis coupable, ne fût-ce que parce que j'ai survécu. Je n'ai pas ce privilège des morts de n'avoir plus de comptes à rendre. Je suis une femme vivante. Je me sens responsable de tout ce qui m'est arrivé. Qui pourra jamais me laver de la honte d'avoir survécu au génocide ? »⁷⁵⁷

La conscience de Yolande Mukagasana lui intente un procès où elle se juge coupable d'emblée : « Une voix intérieure m'accompagne partout et me murmure toujours la même phrase. "Yolande, tu n'as pas le droit de vivre." Que je n'aie pas le droit de vivre, c'est devenu une évidence. L'obsession me suit partout, à la maison, à l'hôpital, dans les rues de Kigali, au marché. J'ai honte de n'être pas même blessée du génocide, de n'avoir pas été violée, de ne pas avoir au moins un bras coupé. »⁷⁵⁸

Eugénie Musayidire qui a vécu le génocide par médias interposés (elle vivait en Allemagne) ne manque pas de s'interroger sur sa responsabilité dans la mort de ses parents. Elle regrette de n'avoir rien fait pour l'empêcher sa mère de retourner au Rwanda et d'être resté assise au lieu de voler à son secours. Mais était-il possible durant le génocide ? C'est aussi un symptôme du syndrome du survivant : « Suis-je lâche ? Oui, sinon j'y serais allée ! J'aurais aussi dû chercher Nsanganira, au lieu de rester durant trois mois, sous la surveillance de psychologues à la clinique »⁷⁵⁹ et encore « Elle allait [ma mère] au culte et à la fête de la paroisse. La dernière fois à l'Ascension 1993 dans le

⁷⁵⁶ *N'aie pas peur de savoir, op.cit.*, p. 201. L'italique est de l'auteur.

⁷⁵⁷ *N'aie pas peur de savoir, op.cit.*, p. 215.

⁷⁵⁸ *N'aie pas peur de savoir, op.cit.*, pp. 223-224.

⁷⁵⁹ *Ma pierre parle, op.cit.*, p. 65.

parc Saint Augustin. Le culte fut suivi d'une fête. Ce fut la dernière fête à laquelle elle participa. Elle était ici. J'aurais dû la retenir. »⁷⁶⁰

La veuve de Boniface Ngulinzira raconte le déroulement de l'arrestation de son mari par la garde présidentielle. Il est emmené et ne reviendra plus, elle apprend par la Radio génocidaire RTLTM qu'il a été assassiné. Le syndrome du survivant ne l'a pas ménagée, elle en est conscience car elle l'écrit :

« Les remords et la culpabilité ne m'épargnent pas non plus. Parfois je suis envahie par une telle culpabilité que je suis terrorisée. Je me sens coupable d'être encore en vie alors que Boniface, les 3000 condamnés de Kicukiro et d'autres encore ont perdu la vie. Pourquoi n'ai-je rien fait pour sauver Boniface quand les militaires sont venus le chercher. [...] Pourrais-je jamais avoir son corps pour l'enterrer dignement ? Pourquoi ne lui ai-je rien dit au moment où il s'est levé pour partir avec les militaires ? L'ai-je rendu heureux durant nos vingt ans de vie commune ? Je deviens malade tellement je me pose de questions, assaillie par des remords. »⁷⁶¹

Le regret de cette dernière ne porte pas seulement sur son inaction, elle s'indigne et se remet en question jusque dans la façon dont ils ont vécu ensemble, du vivant de son époux. Elle regrette surtout de n'avoir pas pu enterrer son mari, dernier acte d'amour qui la soulagerait et qui fut longtemps cause de son anxiété et objet de ses cauchemars. La libération lui vient d'une apparition onirique : « Une nuit, Boniface est revenu dans mes rêves et il m'a rassurée : *"Tu ne dois plus t'en faire. Mon corps a trouvé le repos. Regarde, je porte la chemise que je portais le dernier jour à l'ETO. Vis en paix"*. »⁷⁶²

⁷⁶⁰ *Idem*, p. 67.

⁷⁶¹ *Un autre Rwanda possible, op.cit.*, p. 94.

⁷⁶² *Idem*, pp. 95-96.

Les justes

Selon le Comité français de Yad Vachem les critères de sélection d'un « juste parmi les nations » sont essentiellement :

« Avoir apporté une aide dans des situations où les juifs étaient impuissants et menacés de mort ou de déportation vers les camps de concentration.

Avoir été conscient du fait qu'en apportant cette aide, le sauveteur risquait sa vie, sa sécurité et sa liberté personnelle (les nazis considéraient l'assistance aux juifs comme un délit majeur).

N'avoir recherché aucune récompense ou compensation matérielle en contrepartie de l'aide apportée. »⁷⁶³

Ces critères ont déjà été utilisés au Rwanda pour récompenser quelques personnes ayant sauvé des Tutsi durant les massacres génocidaires. Dans son rapport *Hommage au courage*⁷⁶⁴, l'organisation des droits de l'homme African Rights a publié une liste de dix-neuf Rwandais auxquels elle attribue les qualités de « héros » qui ont sauvé des Tutsis ou qui ont refusé de les abandonner au point de mourir avec eux. Cette liste comporte les personnes de différentes classes sociales : un directeur d'orphelinat, des prêtres, un agriculteur, une guérisseuse et même des expatriés européens.

Car pendant le génocide des Tutsi de 1994, les voisins pouvaient jouer un rôle déterminant pour la survie de quelqu'un mais ils représentaient aussi le plus grand danger parce que certains ont participé peu ou prou au meurtre des Tutsi. Soit par dénonciation, soit par refus d'hébergement, soit encore par participation active et usage d'arme. Même si l'opinion commune assimile une grande partie des Hutu aux assassins, certains d'entre eux ont mené des actions de résistance en vue de sauver les Tutsi. Ils ne sont pas les seuls, certains militaires étrangers ont aussi tenté l'impossible quand cela pouvait sauver une vie. Ces personnages se retrouvent dans presque tous les témoignages écrits : chez Yolande Mukagasana elle s'appelle Emmanuelle ; chez Marie-Aimable Umurerwa il s'agit de plusieurs personnes dont un jeune homme

⁷⁶³ http://www.yadvashem-france.org/qui_est_juste/ consulté le 05/08/2008

⁷⁶⁴ Kigali, 2004 consultable sur http://survie67.free.fr/Rwanda/African_Rights_Hommage_Courage.htm.

inconnu ; chez Vénuste Kayimahe c'est un contingent belge chargé de l'évacuation des diplomates Belges et d'autres étrangers ; chez Esther Mujawayo ce sont les rebelles du FPR. Les actions de sauvetage vont de la narration simple aux aventures à la limite du vraisemblable.

Yolande est presque rattrapée par un groupe de miliciens quand elle pénètre chez un voisin lui-même milicien. Ce dernier l'expulse, mais par chance, une femme s'apitoie sur son sort et décide de la cacher. Yolande parle de cette femme « juste » sur un ton volontairement moqueur pour montrer le contraste qu'il peut exister entre le physique et le cœur de quelqu'un et par opposition à ce milicien tout puissant mais couard :

« Qui donc est cette petite femme boulotte qui me propose de me cacher pour me remercier de l'avoir soignée jadis ? "Emmanuelle. Mon nom est Emmanuelle. Viens." Est-ce que cette fille est folle ? Je ne la connais pas. En tout cas, je ne me souviens pas d'elle, ni au dispensaire ni ailleurs. Et pourtant elle veut m'aider. C'est presque drôle de voir ce petit être rondet, qui traîne le pied, prendre une initiative. Me cacher ? Ai-je la possibilité de refuser ? »⁷⁶⁵

Cette plaisanterie rappelle et imite un peu l'interrogation oratoire et ironique de Montesquieu sur l'esclavage des noirs dans *Esprit des lois* : « On ne peut se mettre dans l'esprit que Dieu, qui est un être très sage, ait mis une âme, surtout bonne, dans un corps tout noir. »⁷⁶⁶

Un brave militaire belge, un sergent, décide d'évacuer le groupe de Tutsi dont Kayimahe et sa famille font partie, malgré l'opposition de l'ambassadeur. Un Juste de plus ou un héros : « Un militaire qui s'opposait à un diplomate pour sauver une douzaine de vies humaines, en ces temps qui couraient, ça ne courait justement pas les rues. En tout cas, il avait gagné sa noble bataille et nous, nous venions d'avoir gain de cause, de décrocher le gros lot : notre passeport pour la survie. Allah soit loué ! Et que sa miséricorde et ses bienfaits retombent à profusion sur le soldat à l'âme généreuse. »⁷⁶⁷

⁷⁶⁵ *N'aie pas peur de savoir, op.cit.*, p. 59.

⁷⁶⁶ <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k751973> consulté le 25/07/2008.

⁷⁶⁷ *France-Rwanda...*, *op.cit.*, p. 222.

Dans leur pérégrination au Rwanda, fuyant les massacres à Kigali, le couple Bosco et Marie-Aimable s'installent à Gitarama. Un inconnu les accueille chez lui :

« Le jeune homme demande nos pièces d'identité. Bosco lui présente mon passeport. Notre hôte toussote. Disparaît. Bosco devient gris. Il veut que nous partions tout de suite, car il pense que ce jeune homme va nous livrer aux Interahamwe [...]. Il [le jeune homme] nous explique qu'il est trop dangereux pour les Tutsi de circuler. Il vaut mieux que je reste cachée chez lui. En disant "Tutsi", il m'a décroché à nouveau ce petit sourire presque narquois mais si bon. Je le ressens jusqu'au fond du cœur, il me redonne de l'espoir. Oui, il y a quand même quelques anges parmi ces diables qui habitent le Rwanda. [...] "Seigneur, fais que le monde ressemble à ce jeune homme, à ce petit Samaritain qui risque sa vie pour nous. " »⁷⁶⁸

Les mystères du génocide des Tutsi au Rwanda en 1994 veulent qu'il y ait eu des miliciens qui sauvent des personnes en massacrent d'autres. Méritent-ils de figurer parmi les Justes ? Peut-être parmi les "Injustes", une catégorie à définir ! On retrouve ce cas dans l'ouvrage de Marie-Aimable Umurerwa :

« Je raconte à André ma pénible condition. Je passe la nuit chez lui. Le lendemain, il me présente un immense Interahamwe bardé d'armes. J'ai des sueurs froides, je crois qu'André me trahit. Mais non, cet homme va m'aider à passer les barrières. [...] L'Interahamwe me conduit jusqu'au stade. Il sait bien que je suis tutsi, mais il arrive dans ce petit Rwanda que l'amitié soit plus forte que la haine. Par miracle, peut-être. »⁷⁶⁹

Des cas opposés ont existé aussi c'est-à-dire des Tutsis qui se sont fait passer pour des Hutus pour sauver leur propre vie et qui ont participé ainsi au génocide⁷⁷⁰.

Eugénie Musayidire évoque aussi la mémoire et la bravoure de gens qui se sont démenés pour en sauver d'autres, au prix de leur vie : « Quelques Hutus ont été tués, parce qu'ils avaient sauvé la vie de leurs amis Tutsis. Paul, âgée de 24 ans [...] a réussi

⁷⁶⁸ *Comme la langue entre les dents, op.cit.*, p. 71-72

⁷⁶⁹ *Comme la langue entre les dents, op.cit.*, p. 66.

⁷⁷⁰ Dans *Les blessures du silence*, Arles, Actes Sud, 2002 ; Yolande Mukagasana reprend le témoignage d'un homme tutsi qui a tué sur ordre des miliciens pour prouver qu'il n'était pas tutsi.

à fuir [...] son voisin, Hutu, a risqué sa vie pour lui. Je suis sûre qu'il est au ciel. C'est à peine si l'on parle de ces personnes qui ont été si courageuses. »⁷⁷¹

Justice, vengeance ou pardon

La majorité des témoins-auteurs déclarent non seulement écrire pour rendre justice aux victimes du génocide par leurs ouvrages, mais encore pour réclamer la justice. Ils s'engagent ainsi dans des associations de partie civile et vont témoigner devant les cours, tribunaux et divers parlements qui mènent des enquêtes sur le génocide. Yolande Mukagasana a témoigné devant les parlements belge et français, elle a aussi témoigné aux Assises de Bruxelles dans le procès de quatre rwandais dont un intellectuel, un directeur d'usine et deux religieuses de Butare⁷⁷², elle se rend à Arusha et dans les Gacaca de son quartier de Kigali et de son village natal à Save. Pareil engagement existe aussi chez Annick Kayitesi, Vénuste Kayimahe.

Yolande Mukagasana exprime ses sentiments avant son exil en Belgique : « J'ai la rage dans le cœur. J'ai soif de justice. Tous ces morts qui remplissaient les rues de Kigali, tous ces corps ! Non, une justice est nécessaire. Comment sera-t-elle possible ? Je m'en moque, elle doit se faire. Les juristes sont là pour la faire. Moi je n'ai pas appris. Qu'ils se démerdent pour trouver la façon. Et puis, je n'ai pas envie de réfléchir à tout cela. »⁷⁷³

Certains auteurs-témoins refusent cette implication et préfèrent orienter leur action dans une autre direction. La justice ou le pardon, cela semble contradictoire dans l'esprit d'Esther Mujawayo :

« Quelquefois je me dis : « D'accord, je vais leur pardonner ». Mais c'est purement égoïste. C'est pour avoir la paix. [...] Car au fond, au fond, je ne peux pas pardonner, je veux que les exterminateurs de ma famille soient punis, bien punis. [...] C'est drôle, moi, je n'investis pas du tout la justice, par exemple. [...]

⁷⁷¹ *Ma pierre parle, op.cit.*, pp. 51-52-53.

⁷⁷² May, Patrick, *Quatre rwandais aux assises belges. La compétence universelle mise à l'épreuve*, Paris, l'Harmattan, 2001.

⁷⁷³ *N'aie pas peur de savoir, op.cit.*, p. 283.

J'avais une position précise : « Moi, je vais me battre pour la survie des rescapés, mais la justice, je m'y engage le moins possible. " »⁷⁷⁴

Elle analyse les difficiles modalités de déposition difficile que rencontrent les rescapés en supposant un procès où elle serait elle-même : « On me demande : " qu'est ce que tu as vu ? " Je n'ai rien vu. Je n'étais pas là physiquement quand on a assassiné mon mari, mes parents, ma sœur, son mari, mes neveux, mes nièces, ma grand-tante, mes cousines, mes cousins. Alors comment témoigner ? Mais tous ont bel et bien été tués, non ? ».⁷⁷⁵

Eugénie Musayidire, dont le père fut assassiné en 1959 et la mère en 1994 est catégorique sur la question du pardon : « Je connais à présent la fureur et la haine, je pleure en moi et je devrais pardonner ? Comment puis-je pardonner ? NON ! Les meurtriers sont les ennemis de l'homme, ils devraient disparaître de notre planète »⁷⁷⁶
Absente du Rwanda pendant le génocide, elle condamne ouvertement les génocidaires et son verdict est prononcé :

« Les meurtriers

Ils devraient rester jour et nuit dans l'obscurité.

Ils ne devraient avoir

Aucune lumière dans leur vie,

Aucune lumière dans leur âme. »⁷⁷⁷

Cet auteur a rencontré l'assassin repentant de sa mère et de son frère dans le documentaire « *L'assassin de ma mère* » et sa position est toute tranchée, le pardon n'exclut pas les sanctions.

⁷⁷⁴ *SurVivantes, op.cit.*, p. 71.

⁷⁷⁵ *SurVivantes, op.cit.*, p. 84.

⁷⁷⁶ *Ma pierre parle, op.cit.*, p. 43.

⁷⁷⁷ *Ma pierre parle, op.cit.*, p. 27.

Rapport à l'écriture

Le désir d'écriture est exprimé, dans les témoignages sur le génocide, comme datant de la période du génocide ou comme une conséquence du génocide. Certains témoins se sont mis à l'écriture parce qu'ils venaient de subir des pertes humaines incalculables ainsi ont-ils été poussés par le souci de conserver la mémoire des victimes, leurs reliques matériellement introuvables, dans une sépulture symbolique mais plus durable. L'historienne Annette Wieviorka a constaté que les journaux intimes étaient, dans le contexte de la Shoah, amenés à devenir des livres :

« Le témoignage se mue parfois en littérature. Un vrai livre est supposé mieux assurer la transmission. Mais surtout, dans un paysage où la mort est omniprésente, chemine l'idée que l'œuvre, elle, est immortelle, qu'elle seule peut assurer le souvenir, c'est-à-dire l'éternité. C'est dire la confiance mise dans l'écrit et, en dernière analyse, l'irréductible humanité des victimes. »⁷⁷⁸

Le projet d'écrire surgit à des moments divers selon les témoins-écrivains.

Yolande Mukagasana, même si elle débute son ouvrage en mettant en cause ses capacités à écrire, affirme avoir tenu un journal des massacres sur un emballage de cigarettes pendant le génocide :

« Je trouve un paquet de cigarettes vide dans la poche de mon jeans. Je le déplie soigneusement. Je note : 6 avril : Assassinat du président du R. 13 avril : Joseph est mitraillé à la barrière. 14 avril : Joseph est achevé. Mes enfants sont torturés. 15 avril : mes enfants disparaissent. 16 avril : Hilde est assassinée. Ma vocation d'écrivain s'interrompt provisoirement là. Mais je sais qu'un jour j'écrirai quelque chose. Si j'échappe à la mort. »⁷⁷⁹

Le projet d'écriture se concrétise lors d'un séjour de débriefing en Belgique chez son amie Lise qui l'encourage. Yolande Mukagasana avoue cependant que ses écrits sont monotones et mélancoliques : « Moi j'écris. Car j'ai commencé à écrire. C'est la seule chose que je peux faire. Je passe mes journées à écrire. Lise m'achète un cahier

⁷⁷⁸ Wieviorka, Annette, *L'ère du témoin*, Paris, Hachette, p. 42.

⁷⁷⁹ *N'aie pas peur de savoir, op.cit.*, p. 66.

quadrillé. « Je t'assure, Yolande, il faut que tu écrives ton histoire. » Mais je ne sais pas écrire. Je sais seulement hurler ma douleur. Et ma rage. De page en page. »⁷⁸⁰ Le manuscrit établi, Yolande sollicite la relecture d'une journaliste qui hésite longtemps avant d'accepter car il redoute les conséquences fâcheuses qui se traduiront par des menaces de mort.

Marie-Aimable Umurerwa aurait voulu se venger, cependant elle se juge incapable d'utiliser les armes à feu et les grands discours. Elle se propose l'alternative d'écriture :

« "Je ne me tairai pas tant que ces assassins n'auront pas compris et avoué leur faute. Tôt ou tard ils vont plaider coupables et c'est mon seul espoir pour venger les morts innocents." Je retombe dans la réalité. Comment parler moi qui ne suis pas orateur ? Comment entrer dans le maquis, moi qui tremble à la vue d'une arme à feu ? Eh bien ! J'écrirai. Je vais dire au monde entier que ces méchants m'ont coupé les racines [...] »⁷⁸¹

Quant à la limite à s'imposer dans ce qu'il faut écrire et comment l'écrire, Vénuste Kayimahe juge qu'il n'y pas pire que le génocide et que sa mise à l'écrit ne devrait être subordonnée ni à la bienséance, ni aux tabous et à la réserve :

« Certaines choses en particulier pourront choquer une catégorie de personnes, car elles leur donneront le sentiment de naviguer à la limite de la violation du devoir de réserve et du secret professionnel. Mais avais-je le choix ? Je ne crois pas. Face à un génocide, obligation de réserve et secret professionnel n'ont aucune raison d'être. Leur respect équivaldrait à de la complicité et de la trahison, car céder au compromis en matière de génocide, c'est tomber dans la compromission. Voilà pourquoi j'ai pris des risques. »⁷⁸²

Florida Mukeshimana-Ngulinzira a une double motivation. Elle écrit d'abord à la place de son mari qui avait un projet d'écriture sur les Accords de Paix d'Arusha, même si elle émet des réserves quant au résultat final : « Je ne prétends pas ici réaliser le livre qu'il [son mari] aurait écrit, je vais simplement raconter les choses telles que je

⁷⁸⁰ *Idem*, p. 288.

⁷⁸¹ *Comme la langue entre les dents, op.cit.*, p. 157.

⁷⁸² *France-Rwanda...*, *op.cit.*, p. 9.

les ai vécues et ressenties »⁷⁸³. Elle écrit ensuite pour soulager une pulsion interne personnelle et une envie d'écrire :

« Cette tragédie a été si imprimée en moi qu'une force irréprouvable me pousse à écrire. Je voudrais dire comment j'ai vu et vécu ces événements en tant que veuve de Boniface Ngulinzira qui fut ministre des Affaires étrangères et l'un des principaux Accords d'Arusha. J'éprouve le besoin de contribuer à la reconstruction de cette mosaïque pour que le monde sache et face en sorte qu'un tel drame ne se reproduise plus nulle part. »⁷⁸⁴

En général, tous ceux qui ont écrit ont espoir que leur récit pourrait servir à contrer le génocide. Le « plus jamais ça » est un leitmotiv fréquent.

Kayimahe exprime son vœu de dépasser la dénomination de l'homme d'un seul livre et espère continuer à écrire sur le génocide tout en encourageant d'autres personnes à faire de même :

« Je souhaite que ce ne soit pour moi qu'un commencement, en dépit de toutes les hésitations des premiers pas. Demain, Si Dieu le veut, je hasarderai un deuxième pas, un peu plus loin que l'enclos, que le cocon familial, résidentiel et professionnel. Espérons aussi que d'autres Rwandais, témoins de l'histoire de leur pays, de leur histoire, imiteront en mieux, mon exemple et celui d'un petit nombre de pionniers et révéleront d'autres témoignages, les fixeront dans les écrits pour les contemporains ainsi que pour les générations à venir, pour que le monde n'oublie pas le génocide des Tutsi et ses horreurs, pour éviter que nul ne se mette à rêver de pouvoir recommencer... »⁷⁸⁵

Très peu de témoins ont pu en écrire plus d'un livre. Parmi les témoins du corpus, seules Yolande Mukagasana (trois ouvrages) et Esther Mujawayo (deux ouvrages) ont publié plusieurs ouvrages et sont passées, à ce titre, du statut de témoin à celui d'écrivain. Cette mutation a toujours été observée chez certains témoins de grandes catastrophes. À propos de la Shoah, Catherine Coquio constate, paraphrasant Michel Borwicz, que certains témoins étaient « devenus écrivains pour le reste de leur

⁷⁸³ *Un autre Rwanda possible, op.cit.*, p. 12.

⁷⁸⁴ *Un autre Rwanda possible, op.cit.*, p. 11.

⁷⁸⁵ *France-Rwanda..., op.cit.*, p. 9.

vie, comme ce fut le cas de Primo Levi. [...] Il s'agit donc là non d'un usage momentané et instrumental de la littérature, commandé par l'objectif final de transmettre, mais d'une évolution propre à l'acte de témoigner, liée à sa fonction vitale, testamentaire et funéraire. »⁷⁸⁶

La Fleur de Stéphanie, deuxième ouvrage d'Esther Mujawayo, est un hommage particulier à Stéphanie, la sœur de l'auteure. On y trouve une suite logique de son engagement. Yolande Mukagasana respecte aussi ses engagements d'implication active dans la justice en publiant des témoignages collectés auprès de tierces personnes dans *Les blessures du silence*⁷⁸⁷, compilation qui comprend les témoignages des rescapés de tous ordres (professeurs d'université, étudiants, paysans) mais aussi ceux des prisonniers accusés de participation au génocide. C'est souvent fort du succès et de la réception des premiers ouvrages que les témoins passent ou pas au second. Yolande Mukagasana et Esther Mujawayo bénéficient de la facilité de contact – elles sont établies respectivement en Belgique et en Allemagne – qui plus est, elles ont des collaborateurs assidus, des journalistes. Le vœu de Kayimahe est trop généreux pour quelqu'un qui habite le Rwanda, pays sans industrie du livre bien établie, par ailleurs sans lectorat suffisant.

Il reste cependant que la « peur de ne pas être cru » subsiste chez les auteurs. Esther Mujawayo l'évoque à plusieurs reprises son premier témoignage et s'en prémunit en cherchant « continuellement à être le plus concret possible, à donner le maximum des détails concrets, inébranlables »⁷⁸⁸, attitude qu'elle adopte aussi quand elle donne des conférences

Le rapport du témoin à l'écriture est complexe. Il y en a pour qui n'existe aucun ombre de doute quand à l'engagement pour la mémoire du génocide par l'écriture, optimisme ou insouciance, et ceux qui prennent des précautions afin que leur ouvrage ne soit pas vain.

⁷⁸⁶ Coquio, Catherine, *Rwanda : le réel et les récits*, Paris, Belin, pp. 99-100.

⁷⁸⁷ Arles, Actes Sud, 2002.

⁷⁸⁸ *SurVivantes*, op.cit, p. 94.

Chap. 2 : Genres spécifiques de la commémoration.

Poésie et chanson de commémoration

La poésie de commémoration est une adaptation de la poésie de circonstance préexistante au Rwanda. C'est le contexte et la thématique qui font essentiellement la différence. La particularité de la poésie de commémoration réside dans le fait qu'elle parle exclusivement du génocide et de ses conséquences : sociales, juridiques, politiques, et surtout qu'elle a pour socle la mémoire, le souvenir.

Les poèmes et les chansons de commémoration se structurent d'une manière particulière et nouvelle ; ils s'adaptent aux circonstances qui les inspirent et dans lesquels ils servent. Leurs structures tendent à s'uniformiser depuis la première cérémonie en la mémoire du génocide. Leur thématique principale est la commémoration. Cette dernière se manifeste par la litanie des noms des morts, une sorte de martyrologe civile des victimes du génocide. Ce caractère appartient essentiellement aux poèmes chantés et à la chanson de commémoration.

Cette poésie est produite et consommée essentiellement durant la période qui s'étend d'avril à juillet et particulièrement durant la semaine de deuil national c'est-à-dire du 7 avril au 17 avril de chaque année. C'est durant cette période que les poètes déclament ces poèmes de vive voix durant les cérémonies ou encore que les musiciens chantent les complaintes. La radio diffuse aussi en boucle, durant cette semaine, des enregistrements de ces poèmes de commémoration, de même, la presse écrite officielle publie certains textes. On analysera brièvement ce genre de poésie du point de vue structurel et thématique. Les analyses s'appliqueront à trois types de textes : les poèmes de commémoration : un texte de Kanyamupira Abd-El-Aziz présenté en première partie comme un poète engagé, deux poèmes d'avril publiés dans la presse (IMVAHO NSHYA⁷⁸⁹ et INGABO⁷⁹⁰ et une chanson de commémoration intitulé « Genda Mibilizi »⁷⁹¹

⁷⁸⁹ Hebdomadaire officiel IMVAHO, n° 1545 du 19-25/04/2004 : Umulisa Aimée Josiane [FARG /KIBUNGO], « Ntibizongere ukundi ndabingize / Plus jamais ça je vous en prie », accessible sur internet à l'URL : <http://www.orinfor.gov.rw/DOCS/imvaho1545.htm>.

Poésie dans le témoignage

Il existe une poésie différente, qui apparaît tout au long des témoignages édités sur le génocide. Cette dernière est une poésie libre mais à bien des égards lyrique puisqu'elle exprime aussi le sentiment profond des auteurs. Elle est riche en questionnement existentiel sur l'essence de l'humain et de l'humanité. Elle exprime aussi le dégoût de vivre après la perte d'un être cher, une anamnèse d'un passé dont on n'aurait jamais voulu se séparer.

Yolande Mukagasana regrette ses enfants assassinés qu'elle considère comme ses « trésors » et « bourgeons » dans l'extrait suivant :

« Mon corps avait des trésors, mon cœur bourgeonnait

Même lorsqu'il faisait glacial dans ma vie, j'étais parfumé de bonheur.

Pourquoi ? Pourquoi ? Pourquoi ?

*Pourquoi tout cela s'est arrêté ? »*⁷⁹²

Cette question essentielle « pourquoi » constitue l'un des titres des poèmes de Marie-Yolanda Ujeneza Ngulinzira, qui évoque la mémoire de son père Boniface Ngulinzira dans les mémoires posthumes publiés par son épouse, mémoires que l'on pourrait nommer "d'outre-tombe". Ce poème exprime une révolte impuissante face à l'injustice qui emporta cet ex-ministre rwandais. Sa fille commence sur un mode impersonnel : « *Pourquoi mourir comme si tu n'avais personne à aimer ? Pourquoi mourir comme si tu n'avais personne pour t'aimer ?* »⁷⁹³ avant d'enchaîner en s'adressant directement à son père défunt : « *Qu'a-t-on fait de toi ? Qu'a-t-on fait de nous ? Tu n'as jamais fais de mal à personne* »⁷⁹⁴ et achève ce court poème (23 vers) par un regret et une interrogation :

⁷⁹⁰ Mensuel de l'armée, INGABO, n° 109, avril 2004 : Caporal SIBOMANA André [Gabi School of Infantry], « Urwibutso / Mémorial », p. 38.

⁷⁹¹ Cf. Annexes.

⁷⁹² *N'aie pas peur de savoir, op.cit.*, p. 147 ; en italique dans le livre.

⁷⁹³ *Un autre Rwanda possible, op.cit.*, p. 81.

⁷⁹⁴ *Ibidem.*

« Papa ! J'aurais préféré que tu me voies grandir.

*Pourquoi ? Pourquoi ? Pourquoi ? »*⁷⁹⁵

Comme chez Yolande Mukagasana le « pourquoi » renvoie à une situation qui aurait dû être normale et démontre ainsi l'incompréhension de ce qui est arrivé, l'absurdité même du génocide. C'est tout le paradoxe de la mémoire qui sélectionne et classe les choses à se remémorer. Dans le cas présent, on rappelle les vertus des personnes mortes. Presque tous les témoignages posent la question du « pourquoi », qui apparaît chaque fois dans des textes poétiques.

Témoignage dans la poésie

L'idéalisation des personnes mortes est itérative dans la poésie de commémoration. Dans la poésie qui leur est dédiée, les victimes du génocide sont présentées sous leurs beaux jours, comme des hommes parfaits.

NDAVUGA ABO TWATANYE TUTABIKWIYE/ J'évoque ceux dont nous fûmes
injustement séparés

BARYA IBITURO BITINDIKIYE/ ceux que les fosses communes couvrent

IBYONDO BYUMA BIGATEBERA/ quand la boue sèche et s'écroule

TUTI EJO NONE BAZADUTERA/ on se dit qu'ils pourraient nous attaquer

ARIKO BAMBE NI ABATORWA/ mais ce sont des **élus**

RWEMA BATAMBIRA NI UMUTAMBYI !/ le Dieu qu'ils adorent est un bon
sacrificateur⁷⁹⁶

La séparation dont il est question dans l'extrait fait référence à la mort, de même que le « départ » qu'explique Esther Mujawayo « Tu es parti trop tôt. Innocent. Parti est cet euphémisme que nous utilisons pour ne pas dire mort. Mais tu es bel et bien mort. Ce samedi 30 avril 1994. »⁷⁹⁷ Quant au statut actuel des victimes, il est religieux et lié à

⁷⁹⁵ *Ibidem.*

⁷⁹⁶ Umulisa Aimée Josiane « Ntibizongere ukundi ndabinginze / Plus jamais ça je vous en prie ». Texte intégrale voir Annexes.

⁷⁹⁷ *SurVivantes, op.cit.*, p. 34.

la fois aux croyances traditionnelles rwandaises reniées – « on se dit qu'ils pourraient nous attaquer » au cas où ils seraient devenus « *abazimu* » (les revenants, les zombies) après une mort injuste, mais ils sont devenus « *abatorwa*/ les élus » – et aux croyances chrétiennes qui ont enseigné la clémence, le pardon et un Dieu bon.

Eugénie Musayidire pratique aussi un discours religieux, elle place aux côtés d'un « cher Ami et Père là-haut » ses parents, frères, oncles, tantes, tous morts, un Dieu dont elle s'interroge préalablement son efficacité et ses intérêts :

« Je me demande encore aujourd'hui
 Quel sens a la mort ? Ce que le bon Dieu en retire ?
 Que veut-il nous montrer par là ? Si cela vient vraiment de lui.
 Je me demande
 Pourquoi une séparation si douloureuse
 Entre les personnes qui s'aiment ?
 Pourquoi ? »⁷⁹⁸

Abdel-Aziz Kanyamupira commence ses textes poétiques en posant les finalités profondes de sa prise de parole en tant que "poète-commémorateur"⁷⁹⁹ :

MUREKE NTARAMANE N'INTWARI / Permettez-moi de veiller avec les héros
 NTABWO ZANTANYE MU NTUMVA / ils ne m'ont pas laissé parmi les sourds
 NTAYE INTERO NATABARA !/ si je laisse le refrain je peux mourir !
 NDAVUGA INTWARI JYE TWABANYE / je parle des braves avec qui j'ai vécu
 KERA CYANE HANO MU RWUNGE / longtemps avant dans ce groupe scolaire⁸⁰⁰

⁷⁹⁸ *Ma pierre parle, op.cit.*, p. 103.

⁷⁹⁹ C'est comme tel qu'on peut le définir, dans un entretien informel, car il affirme n'écrire que sur le génocide et pour la commémoration.

⁸⁰⁰ « Intimba yatimbuye no mu rwunge : Le chagrin a aussi frappé le groupe scolaire » voir annexes.

Les victimes dont il est question dans cet extrait ont été massacrées dans le Groupe scolaire de Gahini, dans l'est du Rwanda, une école construite et gérée par l'Église protestante et que le poète a fréquentée. Il en parle comme des « héros », des « braves » et leur donne plusieurs autres qualificatifs mélioratifs tandis qu'il péjore leurs assassins, eux-mêmes parfois cités dans le texte. La péjoration et la « mélioration » deviennent ainsi une voie de justice symbolique et surtout de souvenir. Le poète commence par la liste des enseignants, les pasteurs et agents qui, tous, sont qualifiés d'irréprochables modèles :

SIMBI RYANJYE WARI UTUJE / Ma belle Simbi, comme tu étais calme [...]

USABYE ISANGE RY'ABAGUSANGA / fierté de l'accueil de tes hôtes [...]

UGISENGASIWE NA CYAFUBIRE / tu étais encore protégée par Cyafubire [...]

HAJABAKIGA UBWO BARAMUJORA / Ils cherchèrent un prétexte à Hajabakiga [...]

UBURERE BWIZA WAJYAGA UTANGA / la bonne éducation que tu transmettais [...]

BWANAJYANYE NA WA MUNSI / s'est terminée avec le jour même [...]

IGIHE IBIKWERERE N'AMAJIGIJA / où les hommes mûrs et les femmes procréatrices

BIHABWA IJAMBO BYOGA URUGINA / prirent la parole et se douchèrent du flot de sang

BUGATERWA INKINGI UBUIJI I RWANDA / l'ignorance fut installée au Rwanda

REKA NSIGE OLABA UWO MUSHUMBA / j'évoque aussi Olaba, ce pasteur [...]

NTIYARI N'UWINO GA UWO MUSHUMBA / il n'était pas d'ici ce pasteur

YARI UMUKONGO AKAVA I MURENGE / il était congolais originaire du Mulenge

NTINAYABAGA GITO YARI ATUJE / il était généreux et tranquille

N'IBYO AHASHINZE UKABIMUSHIMA / et ses entreprises étaient louables

YARANASHISHOZAGA NKAMUKUNDA / il était sage et je l'admirais

KABAGEMA RUGEMAHAKOMEYE / Kabagema, le perceur-des-situations-difficiles, [...]

GENDA NTWARI NTABAJYANA ! / Pars en paix héros, les gens ne meurent pas ensemble. [...] ⁸⁰¹

Quand il évoque la mémoire de ses ex-collègues de classe et de ses propres frères morts au même endroit, l'on sent que les mots exprimant la proximité deviennent encore plus nombreux, ce qui fait que les louanges et les détails en deviennent plus longs et les regrets aussi :

RWANGA CHARLES RUTABIKANGWA / Lwanga Charles, l'audacieux
 WARI INTWARI IZIRA IGIHUNGA / le brave qui n'avait jamais peur [...]
 GUTEKEREZA KWAVE KWIZA / tes raisonnements cohérents
 INAMA ZAWA ZIZIRA NDANZE / tes conseils sans réticence [...]
 JYE NZIKO UTAGIYE BUGWARI / moi je sais que tu n'es pas parti de façon lâche
 N'UNAGERAYO UZAGORORERWA / à ton arrivée là, tu seras couronné [...]
 ESE NKA WUBUHOBO BURIYA / et concernant Wubuhoro
 KO YANACISHAGA MAKE CYANE / qui était très discret dans sa vie
 N'INSEKO YE NZIZA IZIRA GUHEMBA / avec son beau sourire pas forcé
 MWAMUHOYE IKI NKA BURIYA / pourquoi l'avez-vous donc tué [...]
 RWIRAHIRA, KAGIMBURA / Rwirahira, Kagimbura
 BOMBI BARI BAKURU BANJYE / les deux étaient mes grands-frères
 BAKANKUNDA BAMPANURA / ils m'aimaient et quand ils me conseillaient
 NKASHIRA IMPIMPO NTI DORE IMPANO / la peur me quittait au profit de la grâce
 [...] ⁸⁰²

Outre la recension des noms des victimes, le poète rappelle, dans une sorte d'anamnèse, l'héritage qu'il a reçu de ces derniers et le rôle qu'ils ont joué et continuent

⁸⁰¹ « Intimba yatimbuye no mu rwunge : Le chagrin a aussi frappé le groupe scolaire », inédit, voir annexes.

⁸⁰² « Intimba yatimbuye no mu rwunge / Le chagrin a aussi frappé le groupe scolaire » voir annexes.

à jouer dans sa vie. Cette manière habillée d'écrire est différente du catalogue des noms figurant dans les chansons de commémoration. En effet, il s'agit s'une anamnèse car le poète y rappelle l'héritage spirituel qu'il a reçu des victimes de leur vivant. Par exemple, dans ce poème, Abdel-Aziz Kanyamupira se souvient de ce que lui a légué le dénommé Charles Lwanga :

UBUHORO IWAVE NIYO MPANURO / la paix dans l'âme fut ton enseignement
 WASIZE UMPAYE NGO NGIRE IMPAMBA / que tu m'as laissé comme viatique
 SINZABA IMPOMBO JYE NTA MPAMVU / je ne risque pas de devenir une patate⁸⁰³

Les poèmes de commémorations retracent souvent l'histoire du génocide et l'histoire du Rwanda. Ainsi référence est faite par exemple au *mea culpa* belge ainsi qu'aux procès des génocidaires qui se sont tenus en Europe et aux associations traitant du dossier du génocide en Occident.

BATEGWA MASO TWATANYE / Compagnons dont nous sommes séparés
 UBU ISI YOSE IRABARIRIMBA. / Le monde entier vous chante actuellement
 IGIHE MWAGOMBAGA GUSHEMERWA / Quand on devait voler à votre secours
 BENE MADAMU BASHUMITSE AMATO / Les fils de madame ont levé l'ancre
 ARIKO UBU BASHENGEREYE / Mais maintenant ils méditent
 BASHIMITSE NGO MUTIBAGIRANA / Avec zèle pour que vous ne tombiez dans l'oubli⁸⁰⁴

« Les fils de madame » du kinyarwanda « *bene madamu* » est un cliché qui désigne les blancs en général. Ils sont accusés par ce poème d'avoir abandonné les Tutsi aux mains des bourreaux, mais dix après le génocide, ils changent d'attitude et militent pour la mémoire et la justice.

⁸⁰³ *Ibidem*. "Devenir une patate" est une expression figée signifiant "être lâche "ou "manquer du courage".

⁸⁰⁴ Umulisa, Aimée Josiane, « Ntibizongere ukundi ndabingize / Plus jamais ça je vous en prie » voir annexes.

La poésie de commémoration est une poésie réaliste ou mieux socio-historique. Elle est militante quand elle dénonce les exactions de divers participants au génocide, elle est politique quand elle reprend le programme gouvernemental en matière de justice, de mémoire et d'aide aux rescapés. Cette poésie est parfois vindicative. Elle pose des conditions pour une bonne transmission de la mémoire et une bonne exécution des programmes du gouvernement.

On remarque parfois une structure différente dans la poésie de commémoration, une structure moins habillée. Les listes des personnes mortes reviennent sans détails parce que le poète – engagé comme un griot – est parfois amené à écrire à propos d'un site et des personnes qu'il n'a pas connu personnellement. Ainsi, parmi les textes d'un même poète, on peut distinguer, par le biais de la présence ou non du « je », « moi », ces deux genres d'implication personnelle dans les faits. Les poèmes relatifs à son lieu de supplices et de survie deviennent plus denses, alors que les compositions sur d'autres sites se limitent aux indications nécessaires.

Dans ce dernier cas, les noms sont souvent suivis de la profession ou du statut de la personne citée, et parfois des dates des massacres.

Quand elle évoque les morts de sa famille, Eugénie Musayidire adresse la liste à Dieu, qu'elle nomme Père, et elle commence son histoire par les massacres d'avant l'indépendance, en ces termes :

« Ainsi mon cher Ami et Père, là-haut :

Mon père est près de Toi,

tué en 1959.

Ma grand-mère est près de Toi,

morte en exil au Zaïre.

Mon oncle Jean est près de Toi,

mort en exil.

Ma mère est près de Toi,

assassinée en 1994.

Mon frère est près de Toi

assassiné en 1994.

Mes oncles sont près de Toi,
assassinés en 1994. [...] »⁸⁰⁵

Chanson de deuil, chanson archive

Dans la chanson, l'illustration qu'on peut donner et qui s'est imposée à l'auteur/compositeur/chanteur Munyanshoza Dieudonné et à ses imitateurs, comme modèle de la chanson de commémoration est *Genda Mibilizi*⁸⁰⁶. Le texte suit un rythme binaire sur une mélodie régulière et répétitive. Cela crée une monotonie qui instaure l'ambiance du deuil. Le musicien n'a pas d'acrobaties à faire, la machine orchestre tout. Il s'ensuit que l'attention de l'auditoire (quand il y a un public) ou celle de l'auditeur (quand c'est la radio) est concentrée sur les paroles du chanteur. Le même musicien a chanté plusieurs sites dont *Nyanza ya Butare* (Nyanza de Butare), ancienne capitale royale du Rwanda. Cette chanson est facile à mémoriser grâce aux mélodies en boucles cycliques.

Dans tous ses textes, il existe une alternance entre un refrain chanté, des noms chantés, des noms récités, des paroles chantées puis le refrain repris en boucle à la fin. Cette succession est particulière à cette chanson, cependant dans toutes les chansons de commémoration on trouve obligatoirement les listes des noms chantés ou récités, on trouve également des paroles récitées. Parfois, les poèmes récités sont accompagnés par une musique instrumentale pathétique. La thématique des paroles récitées ou chantées peut comporter les noms des endroits de mise à mort, les manières dont sont mortes les personnes citées dans la partie chantée. Les chansons, de même que les poèmes et les témoignages, constituent des chapitres d'une encyclopédie virtuelle du génocide, ouvrages dont les informations se recoupent souvent.

Mibilizi est un village situé au sud-ouest du Rwanda, il comporte une paroisse catholique, des écoles, un hôpital et un petit centre de négoce. Durant le génocide, les Tutsi se sont réfugiés dans l'église et y sont morts en compagnie d'un prêtre cité comme héros dans la chanson mais aussi dans le rapport d'African Rights, *Hommage au*

⁸⁰⁵ *Ma pierre parle, op.cit.*, pp. 103-104.

⁸⁰⁶ Voir annexe.

courage. Le chanteur retrace ainsi l'histoire du génocide dans cette contrée reculée. Le début de la chanson, comme pour les poèmes analysés précédemment, est centré sur les sentiments de l'auteur, bref, la fonction expressive du langage y est prépondérante :

« ITEKA MPORA NIBAZA ICYO MWAZIZE / Je me demande toujours la raison de votre mort

KANDI NKANIBAZA ICYO NA BARIYA BUNGUTSE / ensuite je me demande l'intérêt de ceux-là

IYE WEWE !! KIKANYOBERA / Oh là là ! Je ne trouve pas de dénouement. »⁸⁰⁷

Le refrain véhicule un regret de l'avant-génocide, une période idyllique selon ce chanteur, un monde merveilleux que l'inexplicable génocide – une constante – a ébranlé au point de ne laisser qu'un désert :

« GENDA MIBILIZI UKUNTU WARI NZIZA / Comme tu étais belle Mibilizi
WARUTUWE NABEZA WARUTATSWE N'IBYIZA / tes habitants étaient bons, ta nature belle

NONE UBU WASIGARANYE IMFUBUYI N'AMATONGO / maintenant il ne reste de toi qu'orphelins et ruines. »⁸⁰⁸

Une quarantaine de noms de victimes du génocide est suivie chaque fois d'une note expliquant qu'ils sont innombrables car la chanson mentionne seulement les chefs de famille :

« [...] KAMASHABI NA GATWA / Kamashabi et Gatwa

MIHIGO NA GASAMAGERA / Mihigo et Gasamagera

GASANA NA MODESTE / Gasana et Modeste

ABO BOSE N'IMIRYANGO YABO HASIGAYE NGERERE / Tous ceux-ci et leurs familles, presque personne n'a survécu. »⁸⁰⁹

⁸⁰⁷ Munyanshoza, Dieudonné, *Genda Mibilizi*, chanson sur cassette audio stéréo, 6'05, © Buchana. Voir annexes. « Ceux-là » réfèrent à ceux qui ont commis le génocide.

⁸⁰⁸ *Ibidem*.

⁸⁰⁹ *Ibidem*.

Comme dans les textes poétiques, la chanson commémorative rend hommage et justice aux victimes. Elle cherche à consoler les survivants en disant que ceux qui sont morts («partis» dans l'extrait) d'une manière sordide vont obligatoirement au ciel car ils ont vécu leur enfer sur terre, ainsi ils appartiennent désormais, sans distinction, à une classe supérieure des « nobles » :

« MFURA MWIGENDEYE TUKIBAKENEYE/ Nobles, vous êtes partis, nous avons encore besoin de vous

NDAHAMYA KO AHO MWAGIYE / j'atteste que là où vous êtes allés

UBU HARASUSURUTSE / il y a de la chaleur

NAHO TWEBWE MWASIZE TWARASUHEREWE/ alors que vous nous avez laissés tremblants de froid. »⁸¹⁰

Le thème du «devoir de mémoire», omniprésent dans les témoignages et la poésie commémorative se retrouve aussi dans la chanson mémorielle. Ceci est explicitement mentionné dans celle qui fait l'objet de cette analyse :

« BA BAPFAKAZI NA ZA MPFUBYI / ces veufs (et veuves) et ces orphelins

IMIRYANGO YANYU N'INSHUTI ZANYU / vos familles et vos amis

NTIDUTEZE NA RIMWE KUZABIBAGIRWA / nous ne vous oublierons jamais

OYA, NTITWABIBAGIRWA / Non jamais, nous ne pouvons vous oublier. »⁸¹¹

L'injonction de souvenir prend la forme d'un engagement public, un serment déjà rencontré dans d'autres genres.

L'apogée de la poésie commémorative, comme d'ailleurs de tous les écrits en rapport avec le génocide a eu lieu en 2004, à l'occasion de la dixième commémoration du génocide. Toutes les associations de rescapés et celles des droits de la personne organisent des concours de création littéraire. Le concours qui a eu le plus d'écho à cette époque est celui de « Never Again international – Rwanda chapter ». De tous les textes reçus des organisateurs de ce concours, le poème en français intitulé « Jeunesse

⁸¹⁰ *Ibidem.*

⁸¹¹ *Ibidem.*

responsable pour un avenir agréable » de Cyimana Cytatire Jean-Paul⁸¹², composé en juillet 2004, premier prix de la poésie toutes langues confondues.

C'est une succession de quatrains concis (49 quatrains d'une longueur variant entre 4 à 8 syllabes), dont la rime est variée et pauvre. Le thème du concours⁸¹³ impose au poète une certaine chronologisation dans sa composition. Une idée peut s'étendre à plusieurs strophes, ainsi les grands faits du génocide sont-ils décrits. On passe d'une micropoésie cellulaire, familiale et lyrique des jours de commémoration à une poésie tout public. Il était prévu que les poèmes issus de ce concours fassent objet de publication, mais le recueil entier n'a pas encore été publié.

Le poème « Jeunesse responsable pour un avenir agréable » est un texte descriptif et pédagogique qui s'adresse aux jeunes. La partie descriptive retrace, en accusant les colonisateurs et les dignitaires de la Première et de la Seconde Républiques, l'histoire des supplices qu'ont subis les Tutsi du Rwanda depuis 1959 jusqu'au génocide de 1994 :

« L'arrivée des étrangers/ A tout bouleversé et dérangé/ A tout mélangé et changé/ A tout mis en danger

Nos valeurs renversées/ Notre culture bouleversée/ Notre histoire falsifiée/ Notre être sacrifié

Ils n'ont pas dédaigné/ Dans leur sale besoin/ De diviser pour régner/ Et ils nous ont gagnés [...] Les deux Républiques/ Sans souci du civique/ Divisèrent les citoyens/ Par les mêmes moyens. »⁸¹⁴

Les stéréotypes utilisés par ces régimes pour écarter et exterminer les Tutsi sont repris, tels que vulgarisés dans les livres et enseignements d'histoire :

« Que le "tutsi" est malin/ Un rusé, un vilain/ Méchant persécuteur/ Astucieux séducteur

⁸¹² Cf. Annexes.

⁸¹³ « Partant de l'histoire du Rwanda, que peut-on faire pour que le génocide ne se répète pas », cf. Concours d'écriture en Première partie.

⁸¹⁴ « Jeunesse responsable pour un avenir agréable », inédit, voir annexes. Chaque ligne représente une strophe, les vers commencent par une majuscule.

Ainsi diabolisé/ Aussi symbolisé/ Par un serpent venimeux/ Un cancrelat
dangereux

Un ennemi à exterminer/ Un indésirable à éliminer/ N'attendait que l'heure/ Du
grand malheur. »⁸¹⁵

En guise de recommandation, puisque le thème proposé par le concours est une
sorte de forum d'opinions, tous les participants accordent leurs propositions aux idéaux
de la politique gouvernementale sur l'unité et la réconciliation comme solution aux
problèmes rwandais de cohabitation et comme moyen de lutte contre le génocide. Ceci
prouve au moins que la politique civique est bien assimilée :

« Jeunes Rwandais, [...]

Donnons notre parole/ D'accomplir notre rôle/ Dans la reconstruction/ La vraie
réconciliation

Sur nos lèvres la vérité/ Toute vérité est docilité/ Pour retisser l'unité/ Renouer la
solidarité

Justice aux persécutés/ À l'innocent la liberté/ Reconstruire la concorde/
Déraciner la discorde. »⁸¹⁶

Enfin, le devoir de mémoire est toujours invoqué, mais dans ce poème il faut se
remémorer d'abord le passé et ses désenchantements :

« Pour certains le passé/ Est bel et bien dépassé/ Mais un peuple qui oublie son
passé/ Risque de vivre des détresses »⁸¹⁷ ensuite il faut honorer la mémoire des ceux qui
sont morts et reprendre le slogan :

« Garder mémoire/ De tous nos déboires/ De toutes les victimes /De tous les
crimes.

Jeunes, unissons-nous [...]

Main dans la main/ Pensons à demain/ Contre la tentation/ De toute
extermination

⁸¹⁵ *Idem.*

⁸¹⁶ *Idem.*

⁸¹⁷ *Idem.*

Jeunes, tous ensemble. [...]

En haut notre flambeau/ Vers une Rwanda nouveau/ Qui se décide « PLUS JAMAIS LE GENOCIDE »⁸¹⁸.

On remarque que la poésie de commémoration change de structure quand elle est issue d'un concours. Cette dernière n'est déclamée que devant un jury et un public participant au concours. En cela, elle diffère de celle faite pas les rescapés pour honorer la mémoire des morts en mentionnant leurs noms et les sites de leur mise à mort et déclamée au cours même des cérémonies de commémoration du génocide. La charge sentimentale est moins grande dans la poésie des concours.

Les cérémonies se déroulent dans les sites du génocide qui constituent à leur tour, pour les mieux structurés et plus équipés, des centres de la mémoire et des archives sur le génocide. Nous évoquerons maintenant les sites de mémoire et les écrits qu'ils contiennent.

Mémoire des sites : Épitaphes et écrits dans les livres d'or⁸¹⁹.

Il faut comprendre par mémoire des sites cette vocation que les sites (ceux du génocide en l'occurrence) ont de rappeler les événements et d'honorer la mémoire des victimes. Dans le Rwanda d'après 1994, ces sites peuvent être d'anciennes fosses communes, des églises-brasiers, des collines-fronts, des écoles-arènes ou des marais-refuges. L'on voudra bien excuser ces mots composés forgés de toutes pièces : on trouvera ce qui les motive tout au long des analyses des lieux de mémoire. Les sites

⁸¹⁸ *Idem.*

⁸¹⁹ Ce chapitre reprend en partie une communication « *Mémoire des sites, sites de mémoire au Rwanda : textes et textures* » au Colloque international : « **Littérature et génocide au Rwanda Les langages de la mémoire** » tenu à l'Université de Metz, Centre Michel Baude (6, 7, 8 novembre 2003), ce qui explique les décalages observables entre la situation de cette époque et l'état actuel. En cinq ans, plusieurs paramètres ont changé lesquels faute de temps et de moyens n'ont pu tous être vérifiés : des nouveaux sites mémoriaux ont été inaugurés, les sites existants ont été finalisés surtout pour la dixième commémoration, de nouvelles personnalités mondiales les ont visités et ont signé dans les « livres de la mémoire ». Le présent chapitre se réfère à la situation d'avant septembre 2003 et insère les nouveautés qu'on peut rencontrer dans la presse écrite ou télévisuelle.

décrits ne sont pas des paysages naturels, « touristiques » au sens euphorique du terme, ce sont des lieux de supplice et de martyre.

Pour réaliser cette contribution, un travail de terrain, qui consistait en visites de plusieurs sites mémoriels du génocide, a été effectué. L'entreprise de visiter tous les sites relatifs au génocide du Rwanda de 1994 aurait requis d'importants moyens, vu qu'il n'y a pas un seul district qui n'en compte pas au moins un, certains pouvant contenir plusieurs lieux où les gens se sont réfugiés ou ont été concentrés avant d'être anéantis. Dans le cadre de cette recherche, une vingtaine de sites ont été parcourus. Selon un entretien avec un employé de la Direction « Mémorial du Génocide » du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture (Mijespoc)⁸²⁰, les sites ont été classés en : site national⁸²¹, sites de district et sites de secteur avant la dixième commémoration en avril 2004. La localisation du site et le nombre de victimes mortes ou enterrées en un lieu reste le critère objectif principal pour qualifier un site.

Le choix de sites à visiter n'a pas été facile ; l'hypothèse était que les sites les plus accessibles étaient aussi les plus visités. Le terrain comprenait quelques grands sites dans cinq ex-provinces du pays : Kigali-ville, Butare, Kibuye, Gikongoro et Gisenyi, en privilégiant les plus accessibles.

Beaucoup de travaux sur les sites de mémoire ont déjà été produits, dont le principal ouvrage reste *Les Lieux de mémoire*⁸²² sous la direction de Pierre Nora. Cet ouvrage en plusieurs volumes analyse ces lieux en France, pays de longue tradition mémorielle. Cette étude, inspirée de la méthode de cet ouvrage, analyse les similitudes et les différences existant entre le Rwanda et la France du point de vue de cette culture. L'article d'Antoine Prost⁸²³ qui propose une intéressante grille d'analyse des monuments aux morts de la Première Guerre mondiale a été d'une grande utilité. Ces derniers « constituent un ensemble complexe de signes »⁸²⁴ qu'il faudrait lire en tenant

⁸²⁰ L'entretien date de l'été 2003. Le ministère a été scindé en deux depuis 2008, cette direction est actuellement sous l'égide du Ministère de la culture.

⁸²¹ Le site mémoriel national se situe dans la ville de Kigali, à Gisozi, un endroit neutre c'est-à-dire un lieu qui n'a pas de passé violent particulier par rapport au génocide.

⁸²² Nora, Pierre, dir., *Les Lieux de mémoires*, I. Paris, Gallimard, 1997, 1647 p.

⁸²³ Prost, Antoine, « Les monuments aux morts : culte républicain ? culte civique ? culte patriotique ? » in Nora, P, dir., *Les Lieux de mémoires*, I, *op. cit.*, p. 199-223.

⁸²⁴ Prost, A., « Les monuments aux morts.. », *art. cit.*, p. 204.

compte de ladite complexité. Il suggère donc trois éléments pertinents à examiner à propos de ce type de monument : leur localisation, leur structure et les écrits⁸²⁵ qu'ils portent. Notre propos suit son modèle et essaie de dégager l'histoire du génocide que les sites mémoriels retranscrivent car « il est accordé aux lieux de mémoire une efficacité remarquable, celle d'engendrer "une autre histoire". Ils tirent leur pouvoir de leur appartenance aux deux règnes de la mémoire et de l'histoire »⁸²⁶.

Localisation des sites

Selon Antoine Prost, les monuments aux morts sont construits suivant une logique basée sur la visibilité. Ils sont placés dans les endroits les plus fréquentés tels que la cour de l'école, la place de la mairie, devant l'église, dans le cimetière ou aux abords des carrefours les plus fréquentés : « Les monuments aux morts tirent d'abord leur signification de leur localisation dans un espace qui n'est pas neutre »⁸²⁷. Pour le cas du Rwanda, force est de signaler que, les monuments étant rares, on parlera plutôt de l'emplacement des sites mémoriels. On les trouve principalement :

Sur les grands axes routiers (à côté des routes)

Les sites sont toujours construits au bord des principales voies routières du pays, d'abord parce qu'il s'agit de l'endroit le plus accessible économiquement (par les transports pour l'inhumation et pour les commémorations) ; ensuite, parce que c'est l'endroit idéal pour montrer à tous les passants que toutes les régions ont été frappées. Ce genre d'inhumations rappelle ce qu'Annette Wiewiorka et Serge Barcellini, nomme « passant, souviens-toi ! »⁸²⁸ dans une étude qui se situe dans la lignée de celle dirigée par Pierre Nora.

⁸²⁵ Au sujet de la Shoah, Adrien Le Bihan, *Auschwitz Graffiti*, Paris, Librio, 2000, 126 p, examine de façon critique la légitimité de l'écriture dans les livres du souvenir et montre les absurdités engendrées par cet exercice malaisé.

⁸²⁶ Ricœur, Paul, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris, Seuil, 2000, p. 528.

⁸²⁷ Prost, A., « Les monuments aux morts... », *art. cit.*, p. 204.

⁸²⁸ Barcellini, Serge et Wiewiorka, Annette, « *Passant, souviens-toi !* » *Les lieux du souvenir de la Seconde Guerre mondiale en France*. Paris, Plon, 1995, 522 p.

On en trouve dans toutes les grandes agglomérations en bordure des routes, mais aussi dans des endroits isolés choisis à cet effet. Tout le long de la route Kigali-Butare, on les trouve, à titre d'exemple, à Rusatira, Ruhango, Kabgayi, Gitarama, Kamonyi et en plusieurs autres endroits. Un tel emplacement aux abords d'un axe routier aurait pour fonction secondaire, outre la mémoire des morts, de convoquer la vigilance des vivants. Cependant, les voyageurs aperçoivent à peine une forme indistincte à cause de la vitesse des véhicules. Mon informateur du Mijespoc préconisait une éventuelle création de ralentisseurs de vitesse sur les routes pour permettre ainsi aux sites d'être vus, auquel cas les mémoriaux seraient les lieux d'une « mémoire obligée » et institutionnalisée⁸²⁹.

Dans un cimetière

Dans l'ancien cimetière de Gisenyi, endroit qui avait été dénommée pendant le génocide la « Commune rouge »⁸³⁰ par les miliciens, une parcelle clôturée est réservée aux victimes du génocide. Ce cimetière public est fermé pour cause de saturation, seule la partie réservée aux victimes du génocide est en construction. On peut y voir trois stèles, de même forme, d'une hauteur ne dépassant pas un mètre, à l'intérieur d'une sorte d'enclos de quelques mètres carrés. Ces constructions sont l'œuvre de la Ligue pour la défense des Droits des Rescapés du génocide (L.I.D.R.). Sur la façade d'une stèle, on lit : « *Twibuke abacu bazize itsembabwoko ryo muli mata 1994 "tubazirikane" L.I.D.R.* » (Souvenons-nous des nôtres, victimes du génocide d'avril 1994 "ne les oublions pas" L.I.D.R.)⁸³¹. Cette ligue est membre d'IBUKA. La signature montre bien que les associations de rescapés mènent des actions indépendantes. À côté de deux autres stèles sans inscription, en voie achèvement, il y a une fosse commune simple, recouverte de béton, autour de laquelle poussent des fleurs. Cette façon d'inhumer, avec des dalles de béton au-dessus d'une fosse commune, est la plus répandue au Rwanda.

À côté des églises

⁸²⁹ On ne saurait vérifier si cette proposition a été discutée par les associations et les instances politiques habilitées ou si c'est simplement une idée généreuse de l'informateur car, depuis 2003, il n'y a pas eu des installations de ce genre sur les grands axes routiers.

⁸³⁰ Les miliciens emmenaient leurs victimes en leur disant qu'ils allaient les remettre à l'autorité communale en tant que complices du FPR, en réalité ils parlaient d'une fosse « commune » et « rouge » désigne le sang, la mort. Ce jeu de mots sinistre a été expliqué par un ex-milicien dans un procès Gacaca.

⁸³¹ Les traductions du kinyarwanda en français (entre parenthèses) sont miennes et suivront chaque fois le texte original.

Paroisse de Kibuye. À côté de l'église, un petit monument indique la direction du mémorial en trois langues :

« Urwibutso rw'inzirakarengane zigera ku 11400 zazize itsembabwoko n'itsembatsemba 17.MATA.1994

Mémorial de 11400 victimes du génocide, 17 avril 1994.

Memorial of 11400 victims of the genocide 17th of April 1994. »

Le mémorial proprement dit est construit dans la cours de l'église et contient les restes des victimes mortes dans l'église même. Il comporte deux fosses communes en béton, séparées par une allée, le tout dans un enclos de treillage, avec un jardin fleuri et, au centre, l'icône de Jésus sur la croix. Les inscriptions sur la façade de la maisonnette où sont exposés des ossements convoquent le message biblique et prennent la forme d'un « mea culpa » :

« Twibuke ko aya mahano yo kwica ari uguhaba no kwihemukira ; twabuze ubuvandimwe : tugaye ubwo bugome, amaraso amenetse, ntayorwa, dusabe ntibigasubire na rimwe. » (Rappelons-nous que ces forfaits de tueries constituent un égarement et un méfait contre nous-mêmes ; nous avons manqué de fraternité : dénigrons cette méchanceté, le sang versé est irrécupérable, prions pour que ça ne se répète plus jamais.)

Le « plus jamais ça » devient, dans le domaine ecclésial, non pas une devise à suivre, mais un objet de prière et un don qui ne peut provenir que du ciel.

Plusieurs autres paroisses ont servi de lieux de carnages au Rwanda puisque les victimes espéraient trouver refuge dans ces endroits jadis sacrés. Ce ne fut pas le cas. Un site internet consacré à cette question dénombre 26 paroisses et institutions religieuses sur 62 sites d'extermination⁸³². Ce nombre est inférieur au nombre réel. Les paroisses notoires à ce jour sont Nyarubuye, Ntarama, Nyamata, Sainte Famille et Nyange, et tant d'autres.

À côté des stades

⁸³²<http://fondation.ntarama.free.fr/Francais/Sites.htm> consulté le 20 juin 2003 et le 03/08/2008.

Stade Gatwaro de Kibuye. — Un petit terrain mal entretenu contenant beaucoup de fosses communes sans construction, avec seulement des fleurs. À l'entrée de ce cimetière, on peut lire ces inscriptions en trois langues :

*"IRIMBI : Aha hashyinguwe abantu barenga 10.000 bazize itsembabwoko muri mata 1994. Perezida wa repuburika yifataniye n'abanyakibuye kubashyigura mucyubahiro kuwa 26.4.1995. Nibaruhukire mu mahoro."*⁸³³

On remarque, ici plus qu'ailleurs, un souci d'historicisation, la formulation visant, au moins la précision dans la datation. Ces murs peuvent servir aussi comme documents historiques⁸³⁴, tous les agents et circonstances étant mentionnés.

Stade national Amahoro. — Le cimetière des héros nationaux contient les restes de quelques personnalités élevées au rang de héros nationaux par une commission *ad hoc* : Fred Rwigema, Agathe Uwilingiyimana⁸³⁵, le soldat inconnu... Un jour férié est dédié à la mémoire de ces héros, le 1^{er} octobre, avec un cérémonial spécial : dépôt des gerbes de fleurs par les autorités en présence des membres de familles des héros, oraisons, puis à la radio et à la télévision des chants patriotiques servent d'intermèdes aux émissions dédiées à l'héroïsme et au patriotisme. Pour visiter ce lieu hautement symbolique, il faut une recommandation du Ministre de la culture. Il s'agit dans ce cas d'une mémoire doublement sélective car n'est vénéré comme héros que celui que la commission admet comme tel ; en outre, dès qu'une personne acquiert ce statut posthume, elle est protégée du regard et de la profanation. Le rituel mémoriel des vivants dépend ainsi de la notoriété ou non des morts et de la politique gouvernementale en matière de

⁸³³ "Cimetière. Ci-gît plus de 10.000 victimes du génocide d'avril 1994. Inhumation officielle le 26.4.1995 par Son Excellence Bizimungu Pasteur, président de la république rwandaise.

Cemetery, more than 10.000 people were inhumated here, official ceremony was presided over by H.E Pasteur Bizimungu, president of the Republic of Rwanda April 26th, 1995."

⁸³⁴ Il faut toutefois noter que les dates mentionnées sur les façades des sites varient : date des massacres, date d'inhumation, parfois les deux. Ceci mérite aussi un débat en vue de l'harmonisation et l'évitement de confusions chronologiques.

⁸³⁵ Seules Agathe Uwilingiyimana et la sœur Félicité Niyitegeka ont été victimes du génocide parce que l'une était dans l'opposition politique, l'autre a refusé d'abandonner ses protégés jusque dans la fosse commune. Les autres « héros » sont morts dans d'autres circonstances et à des époques différents : le roi Rudahigwa en 1959, Monsieur Michel Rwagasana en 1963, le Général Fred Rwigema en 1990. Les derniers à entrer dans ce "panthéon" sont des jeunes élèves de l'école secondaire de Nyange, victimes des attaques des interahamwe « infiltrés » en 1997.

commémoration, notamment depuis l'institution, en 1994, de la semaine du deuil national.

Nature des monuments

Le deuxième paramètre est celui de « la nature du monument », considéré en lui-même, avec ou sans statue(s). Le Rwanda, pour des raisons culturelles et économiques, n'a pas investi dans la construction de monuments ou de statues ; les plus répandues demeurent celles de l'iconographie catholique (la Vierge Marie et les Saints) que l'on retrouve devant ou à l'intérieur de plusieurs églises.

Le Rwanda ne célèbre pas la mémoire des héros historiques ou contemporains par le statuaire comme on le rencontre en Occident ou dans les pays voisins tel que la République Démocratique du Congo. Ce fait est dû d'une part à une histoire instable, tanguant depuis la colonisation et la modernisation, d'autre part au coût des édifices et à la peur de célébrer et d'élever les figures historiques au rang des dieux en érigeant des statues à leur gloire. Jusqu'à ce jour, il n'existe aucune statue d'homme politique, pas un monument en l'honneur de quelqu'un, seulement quelques noms de rues. Les changements politiques mais aussi la gestion culturelle du *post-mortem* font qu'on n'y attache pas beaucoup d'importance.

Le Rwanda, pays en reconstruction, ne peut accorder la priorité aux édifices ostentatoires et onéreux sans rentabilité immédiate.

Seul le mémorial national de Gisozi à Kigali constitue un complexe architectural avec une maison d'exposition des ossements, un centre de documentation en élaboration, une cantine et d'immenses caveaux communs, un mur portant les noms des victimes, etc. Ce que l'on pourrait nommer à la suite de Louis-Vincent Thomas une « mnémothèque »⁸³⁶.

Les présentoirs d'ossements se trouvent dans plusieurs sites où ils ont parfois la forme de catacombes (caves) à deux issues. L'iconographie est encore absente, même l'exposition des photographies ne dure que le temps de la commémoration officielle (en

⁸³⁶Thomas (L.-V.), *Rites des morts pour la paix des vivants*. Paris, Fayard, 1985, p. 291 sq.

avril de chaque année)⁸³⁷. Il n'existe pas de forme figée officielle ou de plans standardisés pour l'élaboration des sites. Selon la Direction du « Mémorial du Génocide », la structure des sites dépendrait des ressources financières provinciales ou communales, et du devis et du plan soumis par les architectes. La politique gouvernementale reste tout de même la source de toutes les décisions. En fait foi le souhait du Conseil des Ministres du 31 juillet 2003 de faire inscrire le Site du génocide de Nyamata au Patrimoine mondial à l'UNESCO.

Dans tous les endroits parcourus, les espaces réservés aux victimes du génocide se distinguent du reste. On y rencontre tour à tour des tombes individuelles, des caveaux familiaux et des fosses communes, ces dernières étant les plus nombreuses. L'absence de monuments aux morts au Rwanda soulève la question du respect des lieux de mémoire. Les cas de profanation sont rares ou inconscients. Le berger qui mène paître son troupeau dans un cimetière de Ngoma n'a pas souvent l'éducation nécessaire pour pouvoir distinguer un pâturage d'un champ réservé aux morts. C'est le cas des habitants de Kibuye qui ont tracé un raccourci au milieu du cimetière du génocide pour accéder au Stade Gatwaro sans devoir payer, ou des jeunes enfants de ce même endroit qui disaient que les tombes contenaient des « fantômes », des « djinns », des « esprits »⁸³⁸. Mémoire lacunaire chez ces jeunes enfants nés pendant ou après le génocide qu'ils ne connaissent que par le biais des parents, des voisins ou des médias, mémoire obtuse pour le berger, plutôt indifférent qu'ignorant. Les lieux hautement symboliques sont protégés par une garde permanente.

Les inscriptions

Les inscriptions récurrentes dans les sites sont principalement les dates, les signes ou symboles, les noms et enfin des textes plus élaborés qui vont être analysés.

Antoine Prost signale dans son étude qu'« une troisième série d'indications est fournie par les inscriptions que comporte tout monument. Il y a peu à tirer des listes de noms [...] l'inscription frontale et les commentaires qui l'accompagnent parfois livrent au contraire un message explicite, ou facile à déchiffrer, du laconique [...] aux

⁸³⁷ La situation actuelle a évolué, ainsi les photos sont en permanence exposées dans le site mémorial de l'Université Nationale du Rwanda et à Gisozi.

⁸³⁸ Propos recueillis dans un entretien réalisé sur place en 2003.

épigraphes héroïques [...] sans compter toutes les sentences vibrantes, attristées ou moralisatrices »⁸³⁹.

La date inscrite sur les frontons des stèles désigne soit celle des massacres (tueries), soit celle des cérémonies d'inhumation quand il s'agit des victimes d'endroits différents ou de plusieurs épisodes. Quand il y a hésitation sur la date précise, « avril 1994 » remplace tout, parfois même les mois postérieurs puisque le langage courant parle du « génocide d'avril 94 ».

Les noms figurent seulement sur les tombes individuelles ou familiales, ou encore sur les tombes où reposent un nombre précis de corps identifiés et qui, souvent, ont été construites par des associations ou des groupes restreints. Dans la paroisse de Birambo, par exemple, les noms des religieux génocidés figurent sur une tombe commune à côté de l'Église ; ou encore, à côté du Jardin de la mémoire⁸⁴⁰, on ne trouve ainsi de noms que sur la tombe des membres de Kanyarwanda, une association en faveur des Droits de l'homme. Les noms sont aussi inscrits sur les gerbes des fleurs, sur les couronnes apportées par les familles ou sur les croix individuelles accompagnant les cercueils. Les motifs et les dessins sont inexistantes, comme tout ce qui entre dans le domaine de l'imagerie.

Les signes ou symboles religieux sont fréquemment utilisés : la croix pour les chrétiens (sur les cercueils, au-dessus des fosses, à proximité des églises), ou des couronnes⁸⁴¹ de cyprès, mais on note parfois une absence délibérée de tout signe. L'icône du Christ en croix plantée au milieu du mémorial à la paroisse de Kibuye ne surprend personne à partir du moment où l'on sait que les victimes sont tombées dans l'église même. Néanmoins, il importe de respecter les principes d'un État laïc. Le 21 octobre 1995 à l'Université Nationale du Rwanda, lors de l'inhumation des universitaires (étudiants, enseignants et fonctionnaires morts à l'UNR), les représentants des différentes confessions religieuses devaient d'abord prononcer une oraison (suivant

⁸³⁹ Prost, A., « Les monuments aux morts.. », *art. cit.*, p. 204.

⁸⁴⁰ Kicukiro, Ville de Kigali sur la route Kigali-Nyamata.

⁸⁴¹ « Signe d'origine solaire, la couronne est depuis l'Antiquité la marque du pouvoir, de l'honneur et de la victoire. Son symbolisme exprime aussi une promesse de vie éternelle » — Charneau, R. et Stéphani, A., *Les Ailes et le sablier. Le jardin-musée du Père-Lachaise*. Paris, Éditions du Cercle d'Art, 1997, p. 96.

un schéma devenu classique, avant les témoignages des rescapés et les discours des autorités politiques). Le représentant des Musulmans, avant de prier, exigea qu'on ôtât les signes religieux des cercueils qui contenaient les ossements : il ne fallait pas, selon lui, assimiler les victimes musulmanes et les autres, chrétiens ou non croyants. Ce fut le premier choc mémoriel. Depuis, le mémorial de l'UNR ne porte aucun signe religieux, c'est d'ailleurs un des rares sites à ne pas en porter.

Les textes

Plusieurs types de matériaux servent de support d'écriture dans les sites mémoriaux du génocide. Les banderoles, grands tissus souvent bleus foncés ou violets, portent des inscriptions à la peinture blanche ; elles restent sur les sites pendant toute la période des commémorations et comportent divers messages. Les façades des stèles sont peintes en blanc et portent des inscriptions noires. Les gerbes et couronnes de fleurs portent souvent les messages intimes.

Le plus grand support reste cependant le « livre d'or » ou « visitor's book »⁸⁴². Murambi en était à son quatrième livre en août 2003, et totalisait un peu plus de 5000 visiteurs ayant accepté d'inscrire un commentaire. Inauguré en 2000, Gisozi est un site encore récent, qu'on visite sur réservation.

Toutes les langues sont permises pour rédiger les messages dans les livres d'or. Les langues que l'on y trouve fréquemment sont le kinyarwanda, l'anglais et le français, mais on y rencontre aussi des langues beaucoup plus rares au Rwanda : japonais, arabe, finnois, danois, suédois, norvégien, espagnol, portugais, néerlandais,...

Le contenu des textes est très variable. La communication est *personnelle* sur les couronnes et les gerbes de fleurs, et reflète un contexte familial ou familier, intimiste où la distance sociale est réduite à son minimum. Il s'agit souvent d'un « je » survivant qui s'adresse à un « tu » ou un « vous » dont il regrette la mort injuste et précoce. Quelques exemples vont nous fixer sur la thématique développée par ces épitaphes éphémères.

⁸⁴² À Murambi, ce genre de registre s'appelle « Livre d'or » et à Kigali « Visitor's book ».

Cimetière du génocide de NGOMA-Butare (2003)

Quelques mots rencontrés sur les gerbes de fleurs :

Wambereye imfura, ntiwigeze uhemuka, turi kumwe iteka (Tu as été franc avec moi, tu n'as jamais failli, je serai toujours avec toi), message d'un mari à sa femme ou l'inverse étant donné qu'il n'y pas de signature.

Ntwari itigeze ihinyuka, ruhukira mu mahoro y'Imana, turi kumwe iteka (Héros qui n'a jamais commis de forfait, repose dans la paix de Dieu, nous sommes ensemble à jamais).

Emille dukunda, ruhukira mu gituzo cy'uhoraho, ntituzakwibagirwa na rimwe (Émile bien-aimé, repose dans la poitrine de l'Éternel, nous ne t'oublierons jamais).

Tuzagera ikirenge mu cyawe, uruhukire mu mahoro (Nous suivrons tes pas – ton exemple – repose en paix).

Mfura mutadutengushye, muruhukire mu mahoro kandi turi kumwe iteka (Nobles qui ne nous aviez jamais désobéi, reposez en paix, nous serons toujours avec vous).

Imana ibakire mu mahoro (Que Dieu vous accueille dans sa paix).

Mwagiye tukibakeneye (Vous êtes partis alors que nous avons encore besoin de vous).

Intungane ntipfa iraruhuka (Le juste ne meurt pas, il se repose).

Mémorial du génocide de l'UNR

Aucun signe religieux, pas encore d'inscriptions permanentes, en attendant la liste des noms des victimes, qui figurera sur les murs.

*On ne t'oubliera jamais. Famille K. C.*⁸⁴³ (en français sur le ruban de la gerbe des fleurs).

Ingabire Céline : Ntuzibagirana mu bawe twese (Ingabire Céline : Tu ne pourras jamais être oublié par nous les tiens).

⁸⁴³ Par souci d'anonymat, nous indiquons seulement les initiales des noms dans le cas où ces derniers désignent ceux qui ont rédigé ou signé les textes.

Tu me manques, Willy ; Je pense à toi, Justin (en français).

Musabire abasigaye amahoro n'ubumwe (Priez pour la paix et l'unité de ceux qui sont restés).

Ntiduteze na rimwe kuzabibagirwa » (Nous ne vous oublierons jamais).

Ntituzakwibagirwa, Famille M. P. (Nous ne t'oublierons jamais, Famille M.P.).

Dans ces messages personnalisés, la mémoire revient le plus souvent par le biais des verbes comme « penser à », « se souvenir de », « ne pas oublier ». Les qualités du défunt sont mises en évidence, ainsi trouve-t-on des héros, des justes, des nobles (dans le sens de la magnanimité), et ce sont les seuls endroits où les noms de morts apparaissent au vocatif.

Le message *politique* de certains écrits, qu'on retrouve fréquemment sur les banderoles ou les portiques à l'entrée des sites, reprend le discours sur l'unité et la réconciliation et change chaque année suivant le thème choisi.

À Murambi, à l'entrée du site, on peut lire : « *Twibuke itsembabwoko n'itsembatsemba dushyigikira ibikorwa bijyanye n'ubumwe n'ubwiyunge* » (Souvenons-nous du génocide et des massacres en soutenant les actions relatives à l'unité et à la réconciliation).

À l'UNR : « *Ubumwe n'ubwiyunge birasaba ko buri munyarwanda yumva ko itsembabwoko n'itsembatsemba rimureba* » (L'unité et la réconciliation exigent que tout Rwandais se sente concerné par le génocide et les massacres).

Les commentaires du livre d'or

Certains préfèrent le nommer « livre de condoléances ». Ces livres contiennent une masse très importante de points de vue sur le drame de 1994, de la révolte du survivant à l'ahurissement de l'étranger, en passant par les émotions diverses, toutes dans le sens de l'empathie.

Les hommes politiques ne se privent pas de continuer à dorer leur image par une phraséologie grandiloquente⁸⁴⁴. Voici ce qu'écrit Jacob G. Zuma, ex-vice-président de l'Afrique du Sud et actuel président de l'ANC⁸⁴⁵ :

*“It is hard and difficult to understand and believe what happened in this country. May all these who were killed rest in peace. It is also unbelievable that international community, a civilised community and a community that believes in the human rights could be part of this! In a way it shows how the developed world regards Africa and Africans in particular. No one would believe that at this age of human development such a thing could happen to our people. It is true that we have to look after our own self!”*⁸⁴⁶

Ce discours manifeste une assurance et une éloquence qui manquent à Koffi Annan (Secrétaire général de l'ONU) qui hésite et trébuche à la première lettre qu'il efface avant de noter furtivement : « *What tragedy. It must never be repeated.* » (Quelle tragédie. Plus jamais ça). Cette différence d'intention dans la consignation de messages est encore plus manifeste quand on compte les personnes qui mentionnent leur nom et se gardent de tout commentaire⁸⁴⁷. Jacob Zuma prend son temps pour faire la leçon à la communauté internationale parce qu'il ne se sent pas impliqué, alors que Koffi Annan, représentant de cette communauté qui a failli à ses obligations, manque de mots et reprend un « plus jamais ça » insignifiant.

Les Rwandais parlent souvent de justice : « *Ubutabera buzarenganure izi nzira karengane* » (Que justice soit rendue à ces victimes innocentes) ; parfois ils expriment

⁸⁴⁴ Adrien Le Bihan nomme « graffiti » les inscriptions des visiteurs (il cible surtout celles des personnalités politiques) dans le livre des souvenirs d'Auschwitz. Ces écrits sont « [...] aussi imprévus ou conventionnels que des graffiti sur des murailles », *Auschwitz Graffiti*, p.16 ; caractéristiques parfaitement observables dans des sites rwandais du génocide où les écrits changent au gré des fluctuations politiques et sociales ponctuelles.

⁸⁴⁵ African National Congress, Parti au pouvoir en Afrique du Sud.

⁸⁴⁶ C'est dur et difficile de comprendre ce qui s'est passé dans ce pays. Puissent toutes ces victimes reposer en paix. Ce qui est aussi incroyable est que la communauté internationale, une communauté civilisée et croyant dans les droits de l'homme, ait pris part à ceci ! Cela prouve que les pays développés considèrent l'Afrique et les Africains d'une façon particulière. Personne n'aurait cru qu'à ce stade du développement humain une telle chose puisse arriver à notre peuple. Il est vrai que nous devons prendre soin de nous-mêmes ! (Notre traduction).

⁸⁴⁷ C'est le cas des évêques catholiques du Rwanda.

un sentiment de révolte face au mal extrême : « *Je suis moi-même survivant de ce génocide, mais je ne comprends toujours pas comment les hommes sont allés jusqu'à être plus méchants que la méchanceté* », ou encore la déception et le pessimisme. Un religieux rwandais écrit : « *Des hommes ne peuvent pas avoir fait ça ! et dieu où était-il s'il existe ? Les travaux en cours sont d'une médiocrité assommante. L'État devrait faire plus d'efforts proportionnels à la tragédie.* » Le minuscule sur « dieu » de la part d'un religieux, exprime un désenchantement total.

Les visiteurs étrangers cherchent souvent à établir un lien entre les génocides, par compassion ou par comparaison rapide : « *We as Jews living in Israel we understand the suffer of the Rwandan people and support you* »⁸⁴⁸ ; ou encore « *Inimaginable la Shoah a continué* » et le « plus jamais ça » en plusieurs langues.

L'avenir préoccupe également plusieurs visiteurs qui expriment leur inquiétude et pensent que l'événement devrait servir de leçon pour le futur : « *Le plus terrible est que l'on sait que ça recommencera encore quelque part dans le monde. Comment sécher la haine dans le cœur des hommes* » ; « *This is very choking and horrific. It is hoped that lessons will be learnt from this* »⁸⁴⁹. D'autres font la transition entre mémoire et histoire : « *L'histoire se répète sans cesse car la mémoire ne se transmet pas* ». Et quand l'émotion submerge la pensée certains préfèrent noter « *le cœur est brisé* » ou « *Ô Frères humains qui avant nous viviez... pardon* », reprise du premier vers de la *Ballade des pendus* de François Villon (16^{ème} siècle de la littérature française). La plupart des commentaires font référence à Dieu, à la foi, à la religion et à l'espérance de la résurrection. Ce sont des prières adressées parfois aux morts, parfois à Dieu. En somme, les mots qui reviennent souvent appartiennent tous aux champs lexicaux de la mémoire, de la justice, de la religion ou de la politique.

Pour finir, il importe de souligner que les lieux de mémoire au Rwanda constituent un champ anthropologique matériellement ou intellectuellement nouveau. Les écrits sur les sites et dans les livres d'or présentent, quant à eux, un témoignage certain sur le déroulement du génocide et sur les mentalités des survivants et des visiteurs. Les ouvrages traitant ce sujet précis n'existent pas encore en grand nombre ; en effet, ils ne peuvent précéder l'implantation complète du phénomène mémoriel et les

⁸⁴⁸ Nous, Juifs vivant en Israël, comprenons la souffrance eu peuple rwandais et nous vous soutenons. (Notre traduction).

⁸⁴⁹ Ceci est très choquant et terrifiant. Espérons que ça va servir de leçon. (Notre traduction).

études exhaustives et objectives sur l'histoire du génocide de 1994. Ce ballonnement entre histoire et mémoire, ou mieux le passage de l'une à l'autre sans encombre trouve un intermédiaire dans les lieux de mémoire, comme le montre Paul Ricœur :

« Ce pouvoir de mettre en interaction des deux facteurs, au point d'aboutir à leur “surdétermination réciproque”, repose sur la structure complexe des lieux de mémoire qui cumulent les trois sens du mot : matériel, symbolique et fonctionnel. Le premier ancre les lieux de mémoire dans des réalités qu'on dirait toutes données et maniables – le second est œuvre d'imagination, il assure la cristallisation des souvenirs et leur transmission – le troisième ramène au rituel, que pourtant l'histoire tend à destituer, comme on voit avec les événements fondateurs ou les événements spectacles, et avec les lieux refuges et autres sanctuaires »⁸⁵⁰.

⁸⁵⁰ Ricœur, P., *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, op. cit., p. 528.

Conclusion générale

Ce travail de recherche est articulé en trois parties traitant chacune un aspect de la littérature rwandaise d'après le génocide, des rapports génériques entre cette littérature et le génocide.

La première partie est une sociologie du champ littéraire rwandais en général avec une focalisation sur la période cible 1994-2004. Cette sorte d'anthologie sélective, sans extraits choisis des auteurs, est précédée par une interrogation sur l'existence ou non du champ littéraire rwandais et sur sa position par rapports aux autres champs. Nous avons constaté que le champ littéraire rwandais existait mais qu'il était subordonné aux champs politique et économique. Ce champ a la particularité d'exister dans des conditions matérielles de production difficiles car il n'existe pas au Rwanda un circuit du livre complet. La production des ouvrages dépend en grande partie des associations d'écrivains ou d'obédience culturelle, notamment des concours d'écriture qui abondent et semblent étouffer la créativité libre. Cela engendre une littérature de commande, homogène.

Nous avons constaté que tous les genres littéraires et paralittéraires étaient représentés dans la mise par écrit, fictionnelle ou factuelle de cet événement qui a ébranlé par ailleurs les règles de l'art. Ce passage en revue des publications rwandaises a révélé une littérature riche mais oubliée. En effet, les études sur cette littérature sont encore très rares. Le gros des ouvrages trouvés au Rwanda est encore sous la forme des manuscrits et tapuscrits car le coût de l'imprimerie est hors de portée des écrivains qui sont condamnés à avoir recours à l'autoédition. Les maisons d'éditions appartiennent aux institutions étatiques ou religieuses.

La dépendance du champ littéraire par rapport aux autres champs pose une question cruciale : celle de l'engagement des écrivains. Ces derniers participent à plusieurs concours même pour des thèmes qui n'embrassent pas leurs opinions personnelles.

La partie anthologique a démontré que, nonobstant les défaillances citées précédemment, tous les genres littéraires étaient représentés concernant la période cible

et que la disparité se manifestait plutôt à propos de l'usage des langues. Le Rwanda est un pays multilingue : le kinyarwanda, le français et l'anglais, langues officielles existent à côté des langues héritées des immigrations dans les pays voisins. Ces trois langues sont utilisées dans l'écriture suivant surtout le lectorat visé. Au Rwanda la majorité des ouvrages est en kinyarwanda, tandis que les Rwandais qui publient à l'étranger et notamment en France et en Europe écrivent en français. Cette division n'est pas catégorique car certains auteurs écrivent en français à partir du Rwanda. La suprématie du kinyarwanda au Rwanda n'empêche pas que les règles de l'art suivies sont celles de l'Occident. Tous les genres littéraires et paralittéraires sont représentés : roman, théâtre, poésie, nouvelle, témoignage et même bande dessinée.

La deuxième partie portant sur la fiction et le génocide débute par une reprise de la thèse sur l'impossibilité de parler et d'écrire sur le Rwanda, après 1994, sans parler du génocide. Cet événement destructeur-fondateur a occasionné une rupture dans tous les domaines de telle sorte qu'il existe, en politique, en économie, en société et même en littérature, un avant et un après génocide. Ce mot est passé en kinyarwanda sous la graphie « jenoside », un lexique officialisé par la Constitution rwandaise de 2003. Les occurrences et les substituts lexicaux de « génocide » sont mis en exergue, et selon l'auteur, l'ouvrage et la langue, les acceptions varient, le génocide est décliné sous toutes les formes de désignation de la violence extrême et de la destruction massive.

S'ensuit une analyse stylistique des ouvrages de fiction traitant du génocide, une analyse qui a démontré que cette littérature utilisait tous les registres littéraires avec une prédominance du lyrique et du pathétique. Nous avons constaté qu'aucun registre n'exclut les autres également présents tels que le réaliste, le didactique, l'épique, le polémique. Quant aux figures de style, elles sont construites autour de la métaphore car elle constitue la plaque tournante que ce soit de la comparaison, de la personnification et même de l'omniprésente anaphore dans les textes poétiques. Ensuite, un autre aspect stylistique important discuté dans cette étude est la présence des caractéristiques de l'oralité dans les ouvrages écrits, un classique de la critique des littératures africaines fortement imprégnées de la tradition orale. Enfin l'analyse intertextuelle et thématique montre une littérature qui se cherche et se construit. Les auteurs rwandais citent, imitent ou font simplement allusion aux grandes figures de la littérature occidentale et mondiale. La société, l'histoire, la politique du Rwanda, la justice, l'unité et réconciliation, la culture, l'identité et altérité, ont constitué le gros de l'étude socio-

thématique, une étude qui s'est poursuivie aussi en troisième partie concernant les ouvrages factuels à savoir les témoignages.

En effet, il existe un parallélisme thématique entre ces deux genres d'ouvrages à tel point qu'on peut, sans se tromper, avancer que les fictions écrites par les Rwandais, en kinyarwanda et en français, se comportent comme des témoignages à peine masqués par leur réalisme et leur rapprochement à l'Histoire ; et que les témoignages vrais empruntent les règles et les techniques de la littérature au point qu'on recourt aux méthodes littéraires pour les analyser.

La troisième partie est une étude des rapports entre la littérature et la mémoire du génocide. Elle traite succinctement du champ testimonial sur le génocide, de la politique de la mémoire, de la thématique des témoignages et autres genres dédiés à la commémoration du génocide. En effet, les témoignages écrits sont inséparables du contexte qui les a inspirés : le génocide. C'est d'ailleurs, pour le cas du Rwanda, une nouveauté générique apparue après cette tragédie. Les témoignages se sont avérés être des objets littéraires difficilement abordables. Dès lors, la méthode thématique comparative a servi à la compréhension des objectifs des témoins, de leurs rapports à l'écriture ainsi que d'autres thèmes communs à ces ouvrages : l'histoire, la politique, la question identitaire et la discrimination, la famille, les amours, le deuil et la mémoire du génocide, etc. Nous avons constaté que les auteurs de témoignages constituaient un réseau d'alliances et d'associations et que la lecture des ouvrages antérieurs des uns jouait un rôle dans les écrits postérieurs des autres. Cette intertextualité a constitué un guide d'analyse au long de cette partie. Ainsi avons-nous constaté non seulement des citations de témoignages plus anciens ; mais aussi leur imitation du point de vue structurel et thématique.

La poésie et la chanson de commémoration ont fait l'objet d'une étude particulière aussi en tant que genres spécifiques à cette cérémonie. Les sites mémoriels forment, quant à eux, un autre support de textes sur le génocide, des textes différents destinés à l'usage rituel dans ces sites mais contenant une information supplémentaire et entrant dans les écrits sur le génocide.

Les études littéraires ciblant particulièrement la littérature rwandaise ne sont pas nombreuses, moins encore celles focalisant sur le génocide et les textes de tous genres qu'il occasionne. Notre recherche s'est imposé des limites temporelles (1994-2004), des

limites du champ d'étude (littérature rwandaise produite par les écrivains rwandais) et des limites thématiques (les ouvrages traitant du génocide). Malgré cette restriction, nous avons remarqué que certains aspects ne pouvaient être abordés dans ce travail sans courir le risque d'empiéter sur d'autres domaines de la connaissance. Autant qu'il était possible, nous sommes resté dans la littérature alors que nous traitions une matière pouvant être analysée aussi bien par les politologues, les juristes, les historiens, les sociologues, les psychologues, entre autres ; domaines pour lesquels le chercheur en littérature est non initié.

Outre les études dans ces différents domaines, le sujet n'est pas épuisé. Nous avons délibérément choisi une partie du corpus par rapport aux ouvrages recensés en première partie et cependant, notre étude s'inscrit dans des perspectives générales. Des études spécifiques sont envisageables. Pour chaque aspect abordé peut correspondre un article de revue suffisant, travail que nous espérons poursuivre dans notre carrière de chercheur.

Bibliographie

Corpus

Romans

- Hagabimana, Ferdinand, *Ntirenganya*, Kigali, Éditions Ibarwa, 2004, 44 p. (“Dieu n’est pas injuste”)
- Itangirubuntu, Jean-Pierre, *Giraso*, Kigali, Éditions Ibarwa, 2002, 36 p. (“Aie ton père”)
- Karangwa, Camille, *Le chapelet ou la machette*, Pretoria, Éditions du jour, 2003, 122 p.
- Karenzi, Flora, *Ishavu ry’abato*, sl., se., sd., 88 p. (“L’amertume des jeunes”)
- Niwese, Maurice, *Celui qui sut vaincre*, Paris, l’Harmattan, 2003, 114 p.
- Rukundo, Charles Lwanga, *Arimo gishigisha*, Butare, s.d. (inédit), (“Le lait agitée”)
- Sehene, Benjamin, *Le feu sous la soutane*, Paris, L’esprit frappeur, 2005, 148 p.
- Shyirambere, Valens, *Iyizire wowe nakunze*, Kigali, Éditions IBARWA, 2003, 43 p. (“Viens, toi que j’ai aimée”)
- Umulisa, *Agasaro*, Kigali, Éditions IBARWA, 2001, 43 p. (“Perle”)

Théâtres

- Amani, Athar, *Les chaînes de la haine*, 1995 (inédit).
- Groupov, *Rwanda 94*, Paris, Éditions Théâtrales, 2002, 174 p.
- K. Hussein, *Gisa na Feza*, Kigali, Éditions Ibarwa, 2001, 50 p. (“Gisa et Feza”)
- Mukahigiro, Perpétue, *Ni urugamba nk’urundi*, Kigali, Éditions Ibarwa, 2003, 46 p. (“Tous les fronts se valent”)
- Mukeshimana, Faïna, *Abahuza bo mu Kabyeyi*, Kigali, Éditions Ibarwa, 2004, 55 p. (“Les réconciliateurs du Kabyeyi”)
- Rurangwa, Jean Marie V., *Butera bwa Bugabo ou le Fils d’un Survivant*, Bruxelles, 1999 (inédit).

Rurangwa, Jean Marie V., *Essuie tes larmes et tiens-toi debout*, Kigali, 2004 (inédit).

Twizeyimana, Albert Baudouin, *Umurashi w'ikinyoma*, Kigali, Éditions IBARWA, 2002, 70 p. (“Le tueur du mensonge ou le chasseur du mensonge”)

Poèmes

Cyimana, Cyitatre Jean-Paul, *Jeunesse responsable pour un avenir agréable*, Byimana, 2004, 196 vers (poème en français, premier prix national du concours Never Again).(inédit)

Habiyakare, Tito, *Lettres rwandaises*, Louvain-la-Neuve, Actuel, 150 p.

Muvunyi, Apollinaire (Lieutenant), *Harabaye ntihakabe*, idem, p. 41, 84 vers, (“Plus jamais”) in *Ingabo*, numéro 109, avril 2004.

Mwiseneza, Kanyamupira Abd-El-Aziz

- *Mfuye kabiri mwa Gasabo*, Butare, 2002, 240 vers, (“Je meurs doublement au pays de Gasabo”).
- *Ndose Imana igaruye abacu ! (Intimba mu ntiti z'i Gasabo)*, Butare, 2001, 200 vers [“Je fais un rêve des nôtres revenant” (“Le chagrin chez les érudits de Gasabo”)].
- *Rutemikirere siyo gitera*, Butare, 2004, 200 vers, (“L’avion n’était pas la cause”).
- *Intimba yatimbuye no mu rwunge, Gahini*, 1998, 198 vers, (“Le chagrin a frappé même dans l’école”).

Rurangwa, Jean Marie V., *Poèmes pour mon peuple*, Kigali, 2005, 71 p. (inédit)

Umulisa, Aimée Josiane, *Ntibizongere ukundi ndabinginze*, Kibungo, 79 vers, (“Plus jamais ça, je vous en conjure”) in *Imvaho Nshya*, numéro 1545 du 15-25/04/2004

Bande dessinée

Bigirabagabo Jean Marie Vianney, *Akabando k'iminsi*, Kigali, Éditions Ibarwa, 2004, 30 p. (“La canne de vieux jours”)

Nouvelle

Ntarindwa Diogène, « Le silence...en parole » in Collectif, *Dernières nouvelles de la Françafrique*, La Roque d'Anthéron/ Ouagadougou, Vents d'ailleurs/Sankofa et Gurli, 2003, pp. 179-205.

Témoignages

Kayimahe, Vénuste, *France – Rwanda : Les coulisses d'un génocide. Témoignage d'un rescapé*, Paris, Dagorno, 2002, 361 p.

Kayitesi, Annick, *Nous existons encore*, Neuilly-sur-Seine, éditions Michel Lafon, 2004, 248 p.

Mujawayo Esther et Belhaddad, Souâd, *Survivantes, Rwanda, dix ans après*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2004, 300 p.

Mukagasana, Yolande, *La mort ne veut pas de moi*, Paris, Fixot, 1997, 268 p.

Mukagasana, Yolande, *N'aie pas peur de savoir*, Paris, Robert Laffont, "J'ai lu", 1999, 349 p.

Musayidire, Eugénie, *Ma pierre qui parle*, Villeurbanne, Golias, 2004, 120 p.

Ngulinzira, Boniface par Mukeshimana – Ngulinzira, Florida, *Un autre Rwanda possible. Combat posthume*, Paris, L'Harmattan, 2001, 108 p. (Préface de Jean-Pierre Roobrouck. Postface de Thierry Arnold).

Umurerwa, Marie Aimable, en collaboration avec Patrick MAY, *Comme la langue entre les dents. Fratricide et piège identitaire au Rwanda*, Paris, L'Harmattan, 2000, 208 p.

Rwanda et littérature rwandaise

Bonnet, Véronique (sous la direction de), *Conflits de mémoire*, Paris, Karthala, Coll. "Hommes et sociétés", 365 p.

Chrétien, Jean-Pierre (en collaboration avec J.-F. Dupaquier, M. Kabanda et J. Ngarambe), *Le défi de l'ethnisme. Rwanda et Burundi 1990-1997*, Paris, Karthala, 1997, 400 p.

- Collectif, *Dernières nouvelles de la Françafrique*, La Roque d'Anthéron/Ouagadougou, Vents d'ailleurs/Sankofa et Gurli, 2003, 224 p.
- Coquio Catherine, *L'Histoire trouée, négation et génocide*, (textes réunis), éditions L'Atalante, 2004, 608 p.
- Coquio, Catherine et Kalisky, Aurélia, *Rwanda 2004, témoignages et littérature*, Lendemain: revue trimestrielle, n°112, mars 2004, 115 p.
- Coquio, Catherine, *Rwanda. Le réel et les récits*, Paris, Belin, 2004, 218 p.
- Coupez, André et Kamanzi, Thomas, *Littérature de cour au Rwanda*, Oxford, Clarendon Press, 1970, 237 p.
- Coupez, André et Kamanzi, Thomas, *Récits historiques au Rwanda*, Tervuren, M.R.A.C., 1962, 328 p.
- D'Hertefeldt, Marcel, *Les clans du Rwanda ancien. Éléments d'ethnosociologie et d'ethnohistoire*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale, 1971 (et Butare : Institut national de Recherche scientifique (Publication n°7).
- Des Forges, Alison, *Aucun témoin ne doit survivre : le génocide du Rwanda*, Human Right Watch - Fédération internationale des Ligues de Droits de l'Homme, Karthala, 1999, 936 p.
- Foucault, Jean, *Rwandonnée. Poésies des grands lacs et des milles et une collines*, Paris, l'Harmattan, 2002, 159 p.
- Halen, Pierre et Walter, Jacques, (Textes réunis par), *Les langages de la mémoire. Littérature, médias et génocide au Rwanda*, Centre Écritures, Université Paul Verlaine-Metz. Littératures des mondes contemporains, série Afriques n° 1, 2007, 366 pages.
- Hatzfeld, Jean, *Dans le nu de la vie. Récits des marais rwandais*, Paris, Seuil, 2000, 238 p.
- Hatzfeld, Jean, *Une saison de machettes*. Paris, Seuil, 2003, 312 p.
- Houdeau, Serge, *Panorama de la littérature rwandaise : Bilan – bibliographie, Choix de textes en français*, Butare, 1979, 209 p.
- Ilboudo, Monique, *Murekatete*, Bamako/Lille, Le figuier/Fest'Africa éd., 2000, 75 p.
- Kagame, Alexis, *Introduction aux grands genres lyriques de l'ancien Rwanda*, Butare, Éditions universitaires du Rwanda, 1969, 331 p.

- Kagame, Alexis, *La poésie dynastique au Rwanda*, Bruxelles, mémoire de l'Institut Royal Colonial Belge, 1951, 240 p.
- Lacger, L. de, *Rwanda*, Kabgayi, 1959, 729 p.
- Lamko, Koulsy, *La phalène des collines*, Butare, Éditions Kuljaama, 2000, 157 p.
- May, Patrick, *Quatre rwandais aux assises belges. La compétence universelle mise à l'épreuve*, Paris, l'Harmattan, 2001, 130 p.
- Mfizi, Christophe et alii, *Les lignes de faites du Rwanda indépendant*, Kigali, Office rwandais d'information, 1983, 175 p.
- Monenembo, Tierno, *L'Aîné des orphelins*, Paris, Éditions du Seuil, 2000, 156 p.
- Munyarugerero, François Xavier, *La littérature rwandaise : bilan, problèmes et perspectives*, Ruhengeri, UNR, 1982, 244 p. (Mémoire de Licence).
- Nduwayezu, Augustin, *Imburagihana : urubanza rwa Sebahutu na Sebatutsi*, Kigali, Éditions Barama, 1991, 220 p.
- Nsengimana, Joseph, *La poésie moderne de langue rwandaise : continuité et rupture*, Université des Limoges, 1987-1988, 461 p. (Thèse de doctorat).
- Rugamba, Cyprien, *La Poésie face à l'histoire*, Butare, I.N.R.S., 1987, 390 p.
- Rurangwa, Jean Marie, *Au sortir de l'enfer*, Paris, L'Harmattan, « Écrire l'Afrique », 2007, 198 p.
- Rutazibwa, Privat, *Espérance pour mon peuple et pour le monde*, Kigali, Éditions centrales, 1995, 181 p.
- Rutembesa Faustin, Semujanga Josias, Shyaka Anastase (éditeurs), *Rwanda. Identité et citoyenneté*, Butare, Éd. de l'UNR, 2003, 241 p.
- Smith, Pierre, *Le Récit populaire au Rwanda*, Paris, Armand Colin, 1975, 431 p.
- Vansina, Jan, *Le Rwanda ancien, le royaume Nyiginya*, Paris, Karthala, 2001, 294 p.
- Vidal, Claudine, *Sociologie des passions, Côte d'Ivoire, Rwanda*, Karthala, 1991, 180 p.

Littérature et postcolonialisme

Bessière Jean et Moura Jean Marc (textes réunis et présentés par), *Littératures postcoloniales et francophonie*, Paris, Champion, 2001, 202 p.

Bessière Jean et Moura Jean Marc, *Littératures postcoloniales et représentations de l'ailleurs : Afrique, Caraïbes, Canada*, Paris, Champion, 1999, 196 p.

Combet, Claude, *Le livre aujourd'hui. Les défis de l'édition*, Toulouse, Milan, « Les essentiels Milan », 2007, 64 p.

Moura, Jean Marc, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, Paris, PUF, 1999, 174 p.

Moura, Jean Marc, *L'image du tiers monde dans le roman français*, Paris, PUF, 1992, 317 p.

Moura, Jean Marc, *Lire l'exotisme*, Paris, Dunod, 1992, 238 p.

Samba Diop (sous la direction de), *Fictions africaines et postcolonialisme*, Paris Torino Budapest, L'Harmattan, 2002, 326 p.

Punter David, *Postcolonial imaginings: fictions of a new world order*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 2000, 238 p.

Altérité, anthropologie, ethnologie et littérature

Ben, *L'ethnisme de A à Z : pour un nouvel ordre mondial*, Nice, Z'édicions, 1991, 160 p.

Déchaux, Jean- Hugues, *Le souvenir des morts. Essais sur le lien de filiation*, Paris, PUF, 1997, 335 p.

Khatibi, Abdelkebir, *Figures de l'étranger dans la littérature française*, Paris, Denoël, 1987, 214 p.

Samba Diop, *Discours nationaliste et identité ethnique à travers le roman sénégalais*, Ivry-sur-Seine/Yaoundé, Silex/Nouvelles du Sud, 1999, 140 p.

Thomas Louis- Vincent, *Rites de mort. Pour la paix des vivants*, Paris, Fayard, 1985, 249 p.

Thomas Louis- Vincent, *Anthropologie de la mort*, Paris, Payot, 1980, 538 p.

Champ littéraire, genres, méthodologie.

Adam, Jean-Michel et Revaz, Françoise, *L'analyse du récit*, Paris, Seuil, « Mémo – Lettres », 1996, 96 p.

Adert, Laurent et Eigenmann, Éric (textes réunis et présentés par), *L'histoire dans la littérature*, Genève, Droz, 2000, 249 p.

Barbérès, Pierre, *L'écriture du réel*, Paris, Éditions Sociales, 1973, 304 p.

Bergez, Daniel (sous la direction de), *Méthodes critiques pour l'analyse littéraire*, Paris, Nathan, coll. « Lettres Sup. », 2002, 217 p.

Bessière, Jean (éd.), *Littérature et théorie. Intentionnalité, décontextualisation, communication*, Paris, Honoré Champion, 1998, 215 p.

Bessière, Jean, *Quel statut pour la littérature ?*, Paris, PUF, 2001, 259 p.

Beth, Axelle et Marpeau, Elsa, *Les figures de style*, Paris, Librio, 2006 [1^{ère} éd. 2005], 95 p.

Bouillaguet, Annick, *L'écriture imitative : pastiche, parodie, collage*, Paris, Nathan Université, « fac. littérature », 1996, 185 p.

Bourdieu, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Éditions Fayard, Collection Points. Série Essais, 2001, 426 p.

Bourdieu, Pierre, *Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Éditions du Seuil, 1998, 567 p.

Casanova, Pascale, *La République mondiale des Lettres*, Paris, Seuil, 1999, 492 p.

Citti, P et Détrie, M (études réunies et présentées par), *Le champ littéraire*, Paris, J. Vrin, 1992, 161 p.

- Claudon, Francis et Haddad-Wotling, Karen, *Précis de littérature comparée. Théories et méthodes de l'approche comparatiste*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2004, 128 p. [Éditions Nathan, Paris, 1992, 1^{ère} édition].
- Collomb, Michel (éd), *Figures de l'hétérogène*, Montpellier, Université Paul Valéry, 1998, 351 p.
- Combe, Dominique, *Les genres littéraires*, Paris, Hachette, 1992, 175 p.
- Cros, Edmond, *D'un sujet à l'autre : sociocritique et psychanalyse*, Montpellier, Édition du CERS – Université Paul Valéry, 1995, 140 p.
- Delcroix, Maurice et Hallyn, Fernand (sous la direction de), *Introduction aux études littéraires, méthodes du texte*, Paris, Duculot, 1995 (1^{ère} édition, 6^{ème} tirage), 391 p.
- Deleuze, Gilles et Guattari, Félix, *Kafka, pour une littérature mineure*, Paris, éditions de Minuit, 1989, 159 p.
- Denis, Benoît, *Littérature et engagement. De Pascal à Sartre*, Paris, Seuil, « Points-Essais », 2000, 319 p.
- Duchet, Claude et Vachon, Stéphane (dir.), *La recherche littéraire. Objets et méthodes*, Montréal/Saint-Denis, XYZ/ PUV, 1998, 597 p. [1993, 1^{ère} édition].
- Etkind, Efim, *Un art en crise, Essai de poétique de la traduction poétique*, Lausanne, L'Âge d'homme, 1982, 298 p.
- Fraisse, Luc (éd), *Pour une esthétique mineure*, Paris, H. Champion, Genève, diff. Stalkine, 2000, 266 p.
- Genette Gérard, *Fiction et diction*, Paris, Seuil, « Poétique », 1991, 153 p.
- Genette, Gérard et Todorov, Tzvetan (sous la direction de), *Théorie des genres*, Paris, Éditions du Seuil, "Points", 1986, 209 p.
- Genette, Gérard, *Introduction à l'architexte*, Paris, Éditions du Seuil, 1979, 89 p.
- Genette, Gérard, *Seuils*, Paris, Seuil, coll. Points. Essais, 2002, 426 p. [1^{ère} éd., Seuil, coll. « Poétique » 1987].
- Goimard, Jacques, *Critique des genres*, Paris, Pocket, 2004, 750 p.
- Joubert, Jean-Louis, *Genres et formes de la poésie*, Paris, Armand Colin, 2003, 256 p.

- Kovač, Nikola, *Le roman politique, Fictions du totalitarisme*, Paris, Éditions Michalon, 2002, 230 p.
- Lane, Philippe, *La périphérie du texte*, Paris, Nathan université, coll. « fac. linguistique », 1992, 160 p.
- Maingueneau, Dominique, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Dunod, 1993 [Bordas, 1986, 1^{ère} édition], 203 p.
- Maingueneau, Dominique, *Le contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod, 1993, 196 p.
- Mortier, Daniel (études recueillies et présentées par), *Les grands genres littéraires*, Paris, Honoré Champion, 2001, 225 p.
- Neefs, Jacques et Ropars, Marie-Claire (éds.) *La politique du texte. Enjeux sociocritiques*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1992, 277 p.
- Propp, V et Mélétsinski Evguéni, *Morphologie du conte*, Paris, Seuil, 1970, 254 p.
- Sartre, Jean-Paul, *Qu'est-ce que la littérature*, Paris, Gallimard, « folio-essais », 1997, 309 p. [1947, 1^{ère} édition]
- Suleiman Susan Rubin, *Le roman à thèse ou l'autorité fictive*, Paris, Puf, « écriture », 1983, 314 p.
- Ubersfeld, Anne, *Lire le théâtre I*, Paris, Belin Sup, coll. Lettres, 1996, 236 p, [Paris, Éditions sociales, 1977, 1^{ère} éd.].
- Wolf, Nelly, *Le Roman de la démocratie*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, coll. « culture et société », 2003, 259 p.
- Zima, V. Pierre, *Pour une sociologie du texte littéraire*, Paris, l'Harmattan, coll. « Logiques Sociales », 2000, 372 p. [Union Générale d'Éditions, 1978, 1^{ère} édition].

Écriture de soi, témoignage et génocide

- Barcellini, Serge et Wiewiorka, Annette, *“Passant, souviens-toi !” Les lieux du souvenir de la Seconde Guerre mondiale en France*. Paris, Plon, 1995, 522 p.
- Bertaux, Daniel, *Les récits de vie*, Paris, Nathan université, 2001, 128 p.

- Bourdieu, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Éditions du Seuil, « Essais Points », 2001, 426 p.
- Chiantarello, J.-F. et al., *Témoignage et trauma. Implications psychanalytiques*, Paris, Dunod, coll. « Inconscient et culture », 2004, 175 p.
- Chiantaretto, Jean-François et Robin, Régine (sous la direction de), *Témoignage et écriture de l'histoire*, Décade de Cerisy 21-31 juillet 2001, Paris, L'Harmattan, coll. « Questions contemporaines », 2003, 480 p.
- Chiantarello, Jean-François et al., *Témoignage et trauma. Implications psychanalytiques*, Paris, Dunod, coll. « Inconscient et culture », 2004, 175 p.
- Coquio, Catherine (sous la direction de), *L'Histoire trouée, négation et témoignage*, Paris, L'Atalante, Coll. « Comme un accordéon », 2004, 608 p.
- Dobbels, Daniel et Moncond'huy, Dominique (textes réunis et présentés par), *Les camps et la littérature. Une littérature du XX^{ème} siècle*, Poitiers, La licorne UFR Langues Littératures Poitiers, 2000, 265 p.
- Dulong, Renaud, *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, EHESS, 1998, 237 p.
- Grierson, Karla, *Discours d'Auschwitz. Littéralité, représentation, symbolisation*, Paris, Honoré Champion, 2003, 526 p.
- Lapierre, Nicole, *Le silence de la mémoire*, Paris, Le livre de poche, 2001, 350 p.
- Le Bihan, Adrien, *Auschwitz Graffiti*, Paris, Librio, 2000, 126 p.
- Lejeune, Philippe, *L'autobiographie en France*, Paris, Armand Colin, Coll. « Cursus », 1998, 192 p. [Armand Colin, 1971, 272 p. 1^{ère} édition].
- Lejeune, Philippe, *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1998, 381 p. [Seuil, 1975, 1^{ère} édition].
- Lejeune, Philippe, *Moi aussi*, Paris, Seuil, 1986, 346 p.
- Le Bihan, Adrien, *Auschwitz graffiti*, Paris, Librio, 2000, 126 p.
- Million-Lajoinie, Marie-Madeleine, *Reconstruire son identité par le récit de vie*, Paris, L'Harmattan, 1999, 158 p.
- Nora, Pierre (dir.), *Les Lieux de mémoires*, I. Paris, Gallimard, 1997, 1647 p.

- Robin, Régine, *Le roman mémoriel*, Montréal, Les éditions du Préambule, 1989, 200 p.
- Roche, Anne et Taranger, Marie Claude, *Celles qui n'ont pas écrit. Récits de femmes dans la région marseillaise 1914-1945*, Édisud, 1995, 238 p.
- Pineau, Gaston et Le Grand, Jean-Louis, *Les histoires de vie*, Paris, PUF, « Que sais-je », 1993, 126 p.
- Poirier, J ; Clapier - Valladon, S et Raybaut, P, *Les récits de vie, théorie et pratique*, Paris, PUF, « le sociologue », 1983, 238 p.
- Pollak, Michael, *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié, 2000, 342 p.
- Prochasson Christophe et Ramsussen Anne, *Vrai et Faux de la Grande Guerre*, Paris, La découverte, « L'espace de l'Histoire », 2004, 360 p.
- Thomas, Louis-Vincent, *Rites des morts pour la paix des vivants*. Paris, Fayard, 1996, 294 p.
- Wardi, Charlotte, *Le génocide dans la fiction romanesque*, Paris, PUF, 1986, 179 p.
- Waintrater, Régine, *Sortir du génocide. Témoigner pour réapprendre à vivre*, Paris, Payot, 2003, 274 p.
- Wieviorka (Annette), *L'ère du témoin*, Paris, Hachette Littératures, 1998, 189 p.
- Zanone, Damien, *L'autobiographie*, Paris, Ellipses/édition marketing, 1996, 120 p.

Traduction

- Association européenne des linguistes et des professeurs de langues, *La traduction littéraire scientifique et technique*, Paris, La Tilv, 1991, 157 p.
- Demauelli, Jean et Demauelli, Claude, *La traduction. Mode d'emploi : glossaire analytique*, Paris Milan Barcelone, Masson, 1995, 190 p.
- Golaszewski, Mireille et Porée, Marc, *Méthodologie de l'analyse et de la traduction littéraires : de la lettre à l'esprit*, Paris, Ellipses, 1998, 222 p.
- Ladmiral, Jean-René, *Traduire : théorèmes pour la traduction*, Paris, Payot, 1979, 276 p.

Lavault, Élisabeth, *Fonctions de traduction en didactique des langues*, Paris, Didier Érudition, Coll. "Traductologie", 1985, 115 p.

Mounin, Georges, *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, éditions Gallimard, 1963, 296 p.

Oseki-Dépré, Inès, *Théories et pratiques de la traduction littéraires*, Paris, Armand Colin, 1999, 283 p.

Ricœur Paul, *Sur la traduction*, Paris, Bayard, 2003, 68 p.

Anthologies sur la littérature africaine

Chevrier, Jacques, *Anthologie africaine d'expression française. Vol. I : Le roman et la nouvelle*, Paris, Hatier, 1981, 159 p.

Dia, Hamidou, *Poètes d'Afrique et des Antilles d'expression française : de la naissance à nos jours. Anthologie*, Paris, La Table Ronde, 2002, 535 p.

Jahn, Janheinz ; Schild, Ulla ; Nordmann, Almut ; *Who's who in African Literature, Biographies, Works, Commentaries*, Tübingen (Federal Republic of Germany), Horst Erdmann Verlag, 1972, 407 p.

Joubert, Jean-Louis (dir.), *Littératures francophones d'Afrique centrale*, Paris, Nathan. ACCT, 1995, 255 p.

Kadima-Nzujii, Mukala, *La littérature zaïroise de langue française*, Paris, Karthala - ACCT, 1984, 242 p.

Kom, Ambroise (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires de langue française en Afrique au Sud du Sahara, Vol.1 : Des origines à 1978*, Paris, L'Harmattan, 2001, 669 p.

Idem , *Vol.2 : De 1979 à 1989*, Paris, L'Harmattan, 2001, 629 p.

Kesteloot, Lilyan, *Anthologie négro-africaine, panorama critique des prosateurs, poètes et dramaturges noirs du XXe siècle*, Verviers, Marabout Universités, n° 129, 1976 (1^è éd. en 1967), 430 p.

- Langston, Hughes et Reygnault, Christiane, *Anthologie africaine et malgache*, Paris, Seghers (coll. Melior), 1962, 307 p.
- Mahamadou, Moussa et Rayalhouna, Issoufou, *Anthologie de la littérature écrite nigérienne d'expression française*, Saint Maur, édition Sépia, 1996, 242 p.
- Mateso, E. Locha, *Anthologie de la poésie d'Afrique noire française*, Paris, Hatier, 1987, 191 p.
- Ngandu Nkashama, Pius, *Les années littéraires en Afrique (1912-1987)*, Paris, L'Harmattan, 1993, 445 p.
- Ngandu Nkashama, Pius, *Les années littéraires en Afrique (1987-1992)*, Paris, L'Harmattan, 1994, 125 p.
- Ricard, Alain, *Littératures d'Afrique noire : des langues aux livres*, Paris, CNRS éd. Karthala, 1995, 304 p.
- RFI, Centre de documentation africaine, *Bibliographie des auteurs africains de langue française*, 4^{ème} édition, Paris, Fernand Nathan, Coll. « Littérature africaine », 1979, 245 p. (Établie par Thérèse Baratte – Eno Belinga, Jacqueline Chavreau – Rabut, Mukala Kadima – Nzuji)
- Senghor, Léopold Sédar, *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*, Paris, Quadrige/Puf, 2001, [Puf, 1948, 1^{ère} édition], 227 p.

Articles et Revues

- Africultures*, N° 62, janvier-mars 2005, « Métissages : un alibi culturel » dossier coordonné par Ayoko Mensah.
- Bonnet, Véronique, « La prise d'écriture de Rwandaises rescapées du génocide » in *Notre Librairie*, n° 157 : *Littérature et développement*, janvier-mars 2005, pp. 71-76.
- Bonnet, Véronique, « Témoignages de rescapées rwandaises : modalités et intentions » in Halen, P., *Les langages de la mémoire. Littérature, médias et génocide au Rwanda*, 2007
- Bourdieu, Pierre, « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 89, septembre 1991, pp. 3-47.

Dulong Renaud, « Rumeurs et témoignages », in Prochasson, Chr. et Ramsussen A., *Vrai et Faux de la Grande Guerre*, Paris, La découverte, « L'espace de l'Histoire », 2004, pp 327-349

Études rwandaises, N° 7, *Série Lettres et sciences humaines*, « Littérature et société », Butare, éditions de l'Université Nationale du Rwanda, septembre 2003, 185 p.

GERLA, *Linguistique et Sémiologie des Langues au Rwanda II*, n° 4, octobre 1982.

Halen, P et Ricard, A (dir.), *Études Littéraires Africaines*, n° 14, « La littérature des Grands Lacs », 2002, 93 p.

Les Temps modernes, N° 642, février-mars 2007.

Pollak, Michael et Heinich, Nathalie, « Le témoignage » in *Actes de la Recherche en sciences sociales*, n° 62-63, 1986, pp 3-29.

Prost, Antoine, « Les monuments aux morts : culte républicain ? culte civique ? culte patriotique ? », in Nora, P., dir., *Les Lieux de mémoires*, I, *op. cit.*, p. 199-223.

Ricard, Alain, « Échos du silence : remarques sur la littérature des Grands Lacs... », ELA, n° 14, « *La littérature des Grands Lacs* », 2002, pp. 4-9.

Semujanga, Josias, « Les méandres du récit du génocide dans l'Aîné des orphelins » in *Études littéraires (théories, analyses, débats) : Afrique en guerre*, Vol. 35, N° 1, Hiver 2003, pp. 101-115.

Vidal, Claudine, « Rwanda 1994, l'imaginaire traditionnel perverti par le génocide » in *L'Homme*, n° 163, 2002, pp. 205-216.

Waintrater, Régine, « Le pacte testimonial », in Chiantarello, J.-F., *Témoignage et trauma. Implications psychanalytiques*, Paris, Dunod, coll. « Inconscient et culture », 2004, pp 65-97.

Dictionnaires

Ducrot, O et Schaeffer, J.-M., *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, éditions du Seuil, 1999, 817 p.

Hendrik van Gorp et alii, *Dictionnaires des termes littéraires*, Paris, Honoré Champion, « Champions classiques », 2005, 533 p.

Schumacher, Pierre, *Dictionnaire Phonétique Français-Runyarwanda, Runyarwanda-Français*, Kabgayi, 1956, 364 p.

Le petit Larousse, 2005.

Dictionnaire Hachette, 2005.

Sites Internet

<http://dictionnaire.tv5.org/dictionnaires.asp?Action=1¶m=ethnie&che=1>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Apocalypse>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/hécatombe>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Holocauste>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Morale>

http://fr.wikipedia.org/wiki/Tonalité_littéraire

http://gallica.bnf.fr/Zola/Parainter/ParaInter_Corres1.htm

<http://sociocritique.mcgill.ca/Pdf/Angenot2.pdf>

<http://www.ac-grenoble.fr/webcurie/pedagogie/lettres/francais/methode/registres.htm>

<http://www.ambarwanda.be/pages/fhistoire.htm>

<http://www.cafe.edu/genres/n-romrea.html>

<http://www.europe-revue.info/2002/droitintro.htm>

<http://www.fabula.org/atelier.php?action=browse&id=Registres&imprimer=1>

<http://www.gov.rw/>

<http://www.grandslacs.net/doc/3834.pdf>

<http://www.grandslacs.net/doc/4039.pdf>

<http://www.holocauste.online.fr/glossaire.htm>

<http://www.kimenyi.com/clans.php>

<http://www.kimenyi.com/cow-metaphor.php>

<http://www.kimenyi.com/index.php>

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3328,36-295009,0.html>

<http://www.lettres.org/lexique/>

<http://www.minijust.gov.rw/Doc/Itegeko%20Nshinga%20rya%20Repubulika%20y%27u%20Rwanda%20nk%27uko%20ryahujwe.doc>

<http://www.reliefweb.int/rw/RWB.NSF/db900SID/YSAR-778SKT?OpenDocument>

http://www.reveenjoie-poesie.com/Figures_de_style/FiguresDeStyle.php?page=5

<http://www.site-magister.com/registres.htm>

<http://www.un.org/french/docs/sc/1994/94s925.htm>

<http://www.un.org/french/docs/sc/1994/94s955.htm>

<http://www.un.org/french/docs/sc/1995/95s1011.htm>

<http://www.un.org/french/docs/sc/1995/95s1029.htm>

<http://www.un.org/french/documents/sc/res/1994/94s912.html>

<http://www.un.org/french/documents/sc/res/1994/94s918.html>

<http://www.voltairenet.org/article3109.html>

Annexes

Poèmes de commémoration

1) *NTIBIZONGERE UKUNDI NDABINGINZE / Plus jamais ça je vous en prie*⁸⁵¹

I. BAVUKAMBERE KWA GIHANGA/ Premiers-nés de chez Gihanga

BAKURU NAMWE BATO TUREBA/ vous grands et petits que nous voyons

REKA TWUNAMIRE UYU MUNSI/ Inclignons-nous en ce jour

WADUSHEGESHE, USHISHIKAYE/ qui nous attriste avec virulence

UKADUSHENGURA AMAJYA N'AMAZA/ qui nous désoriente complètement

II. MATA KARINDWI ICYENDA N'INE/ Avril sept quatre-vingt quatorze

MATA KARINDWI BIBIRI N'INE / avril sept deux mille quatre

IBYABAYE NTIBIZONGERE I RWANDA/ l'événement qui s'est passé au Rwanda

BYO GATETERWA AHO TUTAREBA/ puisse-t-on les jeter loin de nos regards

IMINSI NK'IYI NI IMITINDI / les jours malheureux tels les jours actuels

III. NDAVUGA ABATASHYE BATABIKWIYE/ j'évoque ceux qui sont rentrés injustement

IMINSI MYIZA TWABANYE/ les bons moments que nous avons passés ensemble

KERA U RWANDA RUKIRI RWIZA/ quand le Rwanda était encore bien

RUTEMBA AMATA N'UBUKI / miel et lait y coulant à flot

URUHONGORE ARI URUHORORO / les pâturages y étant vertes et calmes

⁸⁵¹ <http://www.orinfor.gov.rw/DOCS/imvaho1545.htm>, *Imvaho*, n° 1545 du 19-25/04/2004. La traduction est de nous.

IV. NDAVUGA ABO TWATANYE TUTABIKWIYE/ J'évoque ceux dont nous fûmes injustement séparés

BARYA IBITURO BITINDIKIYE/ ceux que les fosses communes couvrent

IBYONDO BYUMA BIGATEBERA/ quand la boue sèche et s'écroule

TUTI EJO NONE BAZADUTERA/ on se dit qu'ils pourraient nous attaquer

ARIKO BAMBE NI ABATORWA/ mais ce sont des élus

RWEMA BATAMBIRA NI UMUTAMBYI !/ le Dieu qu'ils adorent est un bon sacrificateur

V. NDAVUGA NTA MPONGANO N'IBISONGO/ J'évoque les massues et les bois pointus

BYABASOGOTANYE IBAKWE RYINSHI !/ qui les ont assassinés avec fureurs

BAKABA NONE BARATASHYE/ ils sont actuellement rentrés

BAJABYE IJABIRO KWA JAMBO/ ils se reposent au ciel chez Dieu

BAKOMA YOMBI NGO TUDASANDARA/ marchandant pour que nous n'explosions

UBWO AGAHINDA KADUSHOTSE ! / maintenant que la tristesse nous dépasse

VI. BATORWA MBERE TWATANYE / premiers élus dont nous sommes séparés

UBU MUTUREBA TWARAZUTSE/ nous autres, nous sommes des ressuscités

TURAHIHIBIKANA TUGASABANA/ nous essayons de vivre ensemble

UBUMWE N'UBWIYUNGE BWARATOSHYE !/ L'unité et la réconciliation ont fleuri!

AGACACA UBU GATERA GACACA/ La pelouse emplit actuellement le tribunal Gacaca

VII. UCA URW'ABAVANDIMWE ARARARAMA/ qui juge les frères doit être tolérant

IBYO MUBIZI IMVANO!/ Vous le savez depuis l'origine

ABABASONZE BARATASHYE/ vos assassins sont rentrés

AHO BABICIYE NIHO BACUMBYE/ ils habitent où ils vous ont massacrés

INSIMBURAGIFUNGO ZIZACURURA/ les travaux d'intérêts généraux complèteront

AB'IMITIMA ITURIKA INTIMBA./ ceux dont les cœurs flambent de tristesse

VIII. CYASA CYUSAGA KU ISONGA!/ Cyasa qui terminait toujours premier!

AJYA AMBWIRA KO ATARI ABANZE !/ me dit qu'il ne vous haïssait pas

NAZA IYO MWITEKA INO AKABASANGA / quand il viendra vers vous

YACA BUGUFI MUGACA INKONI IZAMBA / s'il s'humilie pardonnerez-vous

URETSE KO AHARI YABASONGA / sauf qu'il pourrait encore vous assassiner

NGO MURUSHEHO GUHERAHEZWA./ pour que vous mourriez encore plus

TWAGIRAYEZU WAMWIBAGIWE / As-tu oublié Twagirayezu

IX. MUKIZA WAHIHIBIKANYE NGO MUTAZUKA / Mukiza qui s'acharnait pour vous achever

YAGAHANZE WAGAHANANTUYE / qu'il le crée et que tu le descendes

YIBAGIWE KO ARIYO IKAMENA ! / a oublié que c'est Dieu qui juge

NTIBIZONGERE UKUNDI NDABINGINZE./ plus jamais cela je vous prie

BATEGWA MASO TWATANYE / Compagnons dont nous sommes séparés

UBU ISI YOSE IRABARIRIMBA. / La terre entière vous chante actuellement

X. IGIHE MWAGOMBAGA GUSHEMERWA / quand on devait voler à votre secours

BENE MADAMU BASHUMITSE AMATO / les fils de madame ont levé l'ancre

ARIKO UBU BASHENGEREYE / mais maintenant ils méditent

BASHIMITSE NGO MUTIBAGIRANA / avec zèle pour que vous ne tombiez dans l'oubli

RWARABASHOTSE BASHUNGEREYE / ils ont assisté à votre mise à mort

KANYARWANDA ASHIRITSE UBWOBA / Le fils du Rwanda n'a plus peur

XI. ATEZE UBUTABERA KUTIBAGIRWA / Il demande à la justice de ne pas oublier

KOKO ARIMO GISHIGISHA NTAVURA !/ le lait agité ne peut cailler, c'est vrai

INCUNGU ZANYU ZIRAKERENSWA / vos dédommagements sont sabotés

ZIZASANGA ABATARI BENSHI! / ils ne trouveront trop peu de personnes

CYA CYOREZO KIRAHUMBA. / la pandémie [Sida] fait rage

XII. ABAMENEWE IBANGA KU KARUBANDA / celles qui ont été violées en plein jour

DUTEZE AMAJYAMBERE AMASO / attendons beaucoup du progrès

IMITI ITUGEREHO SIDA ITARIGAMBA./ que les remèdes nous arrivent avant que le Sida ne nous extermine

BENE MUNTU MWATABAYE / Chers humains si vous secourriez

ABANYAKIBUNGO BASHIMYE ! / les gens de Kibungo serions reconnaissants

XIII. DUSHIKAME TWESE DUHAMYE IPFUNDO / renforçons-nous pour un nœud plus fort

DUHASHYE GENOCIDE MU ISI YACU / luttons contre le génocide dans ce monde

TWE TURI ABAGABO MU RUKIKO / Nous qui sommes témoins dans des jugements au tribunal

KOKO IBYO YADUKOREYE NI IBITINDI / ce que il nous a fait est très vilain

ITSEMBABWOKO, TSEMBATSEMBA/ le génocide et les massacres

ABANYARWANDA BASHIZE AMANGA / les Rwandais n'ont plus de pudeur

XIV. URAGAHERAHEZWA I RWANDA/ puisses-tu être banni à jamais du Rwanda

REKA DUTERE UBUREZI IMANA / Invoquons Dieu

I RWAHANDE HATAHE U RWANDA / Qu'à Rwahande vienne un Rwanda

RUZIRA UMUGAYO MU JISHO RY'UNDI / irréprochable aux yeux de l'autre

KIBUNGO IBUMBE UMUCO NYARWANDA/ que Kibungo entretienne la culture
rwandaise

IBYABAYE NTIBIZONGERE UKUNDI./ pour que ce que ça ne se passe plus jamais.

Umulisa Aimée Josiane

FARG /KIBUNGO

2) MPFUYE KABIRI MWA GASABO : je meurs doublement chez Gasabo.

MUNDEKE MVUGE IRI RYA NONE/ laissez-moi parlez aujourd'hui

RYENZE KUNAMUKA NDAREBA/ de la lance qui vient d'être levée

RYUNAMUKA RICUZE INKUMBI / après avoirs fait des ravages

INKONA INKONGORO ZIRAHAGA/ corbeaux et vautours étaient repus

INKOVU ZICIYE INKANGU I Rwanda ! / les cicatrices faisant des cassures au
Rwanda !

NDAVUGA NKUMVA NDIMO MVUGISHWA / je parle mais je crois que je délire

SIMVUGISHWA N'UMUVUMERO/ je ne délire pas à cause d'une malédiction

IMVUNE INDI K'UMUTIMA NIYO IMVOMA/ c'est la fracture de mon cœur qui
m'épuise

IBY'IMIVUMERO BYO SI IBYANJYE/ les malédictions ne sont pas mon affaire

IMIVU YATEMBYE NIYO IMVUGISHA !/ Les torrents qui ont coulé me poussent à
parler

UBUSE YEMWE MBIKEMUYE NTE ? /comment vais-je résoudre ces tracas

KO MBIKEMANGA NKAGIRA INKEKE/ car j'en ai peur et je suis craintif

INKINGI Z'UMUTIMA ZIGAKENGA /les piliers de mon cœur s'ébranlent

ICYEZI CYOSE KO KIBAREBA/ l'auditoire compte sur vous [sic]

MWABIKEMUYE YEMWE NKEZA ?! /résolvez-les vous que je sers

MUREKE NKIRIRE IZATABAYE / je vais parler pour ceux qui sont mort

ZADUTAYE TUBUZE INTAHO / nous délaissant sans campement

TUBURA HIRYA TUBURA HINO/ perdant le nord et même le sud

TUBURA U Rwanda TWITWA ABARWO / perdant le Rwanda notre pays

NIKO KUTWITA « INYANGARWANDA » !/ils nous nommèrent « ennemis du Rwanda » !

JYE NDABYIBUKA NKATANYANJWA / quand je m'en souviens, j'hallucine

NTI ESE URU Rwanda RWA GIHANGA / je me dis ce Rwanda de Gihanga

KO RWAHANZWE MWE MURI MASO / qui fut créé au su de tous

NK'URYA MUZIMU MUNYWAMARASO / cet esprit mauvais et vampire

WAJE UTEYE UTURUKA HEHE ? / a attaqué venant de quel endroit ?

UJYA NO GUSAGA URWA GASABO ?! / il allait débordait le pays de Gasabo ?!

NKAMWE MWIZE MUKAMINUZA / vous qui avaient étudié beaucoup

IZO NGERI NYINSHI Z'IBYIGISHWA / plusieurs matières de l'enseignement

HARIMO YEWE N'IBYA MUNTU / parmi lesquelles les sciences humaines

MURANSIGURIRE IMVO N'IMVANO,/ expliquez-moi les origines et les raisons

KO KURYA UMUNTU NAWA UBYITWA/ puisque toi aussi tu es un être humain

BY'UWO MUZIMU RWOGANKABA ? / de ce démon nageur des sangs

NKOMEZE MBABAZE NTITI Z'U Rwanda / je vous demande savants du Rwanda

SIMBAZA ARIKO IZI ZA NONE/ je n'interroge pas ceux d'aujourd'hui

NDABAZA IZAMURITSE IRYE MINSI ; / je questionne ceux qui ont exposé ces jours-là ;

HARYA KO MWIZE MUKAMINUZA / comme vous avez beaucoup étudiés
 MWATURANGIYE KAMINUZA/ indiquez-nous cette université
 MBONA IDASANZWE KU ISI HOSE/ unique en son genre sur toute la terre
 N'IBIKORESHO MFASHA-NYIGISHO / et les matériels didactiques
 BY'INGERI NYINSHI MWESE MUZI !/ de tous genres que vous connaissez tous !

BIRIMO INYUNDO N'IMPIRI NYINSHI/ dont les marteaux et les massues
 MWANAPANZEMO N'IMIPANGA /auxquels vous ajoutiez les machettes
 NGO IZUNGANIRA IBYO BISONGA / pour seconder ces meneurs principaux
 ESE IHERERA HE NDASIGUZA ? / où est-elle localisée, je demande
 RERO « NDABIHAKANYE » BIREZE ?! / plutôt « je nie tout » est à la mode ?!

MUNYEMERERE MBAZE N'IKINDI / permettez-moi une autre question
 NKA BAMWE BATUBONEYE IZIBA / au sujet de nos anciens
 MU KUMENYEKANISHA MUNGU / dans la prédication de Dieu
 NI IKI MWADUHSHE TUTAZI / que nous avez-vous caché que nous ignorons
 MWAHISHUYE KIRYA KIRINGO ? / que vous avez révélé à cette époque-là

MWATUBWIYE BYINSHI CYANE / vous nous avez raconté beaucoup d'histoires
 HARIMO N'ICUMI BYA MOSE/ dont les Dix de Moïse
 CYANE CYANE ICYA GATANU / surtout le cinquième commandement
 CYABUZANYAGA KOGA URUGINA / interdisant de se nager dans du sang
 SI NO KURWOGA RWARANYOWE !/ pas seulement nager, le sang fut même bu !

MWATUBWIRA INDI NTUMWA YAJE/ quel est cet autre prophète venu
 KIKAZIRURWA ICYAZIRAGA / pour abolir les interdits
 YABA YA NKABA SE Y'UMWAMI / C'est peut-être le sang du roi
 YAVUGIWE N'ARYA MASARO MENSHI/ sur lequel des chapelets furent récités
 MAZE IGAHINDUKA IY'UMUTUTSI / pour devenir celui du Tutsi

WABA ARI UMUBIRI WE KANDI / et même si c'était son corps

WAVUGIWE URWO RUNIGI RW'AGAHINDA/ sur lequel fut récités les mystères
douloureux

UKABA UW'UMUHUTU WANZE KWICA / pour devenir celui du Hutu qui refusa de
tuer

IYO NTUMWA YANYU JYE NIKO NYITA / voilà comment je considère votre
prophète

YAJE KUMANURIRA I Rwanda ? / venu causer des malheurs au Rwanda ?

HAVE NTACIKA RUKENDERO/ je ne veux pas finir en queue de poisson

NTAVAHU NTANGA NTABIRAMUTSE/ je ne voudrais pas mourir prématurément

MUREKE NIBUKE MFITE AKANYA/ laissez-moi me souvenir j'en ai l'occasion

NAWE UKUNDE WIBUKIREHO/ profites-en pour te souvenir

EJO UDATUNGURWA NGO NI JYEWE. / que demain tu ne rencontre de mauvaise
surprise

MUREKE NSANGE RUREMABINTU/ laissez-moi me tourner vers le Créateur

MAZE AZE AMBURANE NKINAHAGAZE / qu'il vienne me juger encore vivant

AMBWIRE IMVANO YA RYA NYONGWA/ qu'il m'explique les causes des
meurtres

RIZIRA IMPAMVU JYE NIKO NDEBA/ injustifiés, c'est mon opinion

NAWE WABA UBIBONA UKUNDI ! / peut-être que tu le perçoit autrement !

MANA WUMVA URWA GASABO / Dieu qui écoute le pays de Gasabo

KANDI UKUNDA IBIREMWA BYAWE / en plus qui aime tes créatures

WANSIGURIYE IMVO N'IMVANO / si tu m'expliquais les origines et les causes

Y'IYI NGARUKAMWAKA I Rwanda / de cet anniversaire au Rwanda

NDEBA IKUNZE IKABA UMUHANGO ?! / qui maintenant devient une cérémonie ?!

NI UMUHANGO NDAVUGA CYANE / cérémonie je le dirais tout haut

ITAWUBAYE SIMBA NDI AHA / sinon je ne serai pas ici
 SIMBA KANDI MFASHE IPILIMI / je ne prendrai pas non plus ma plume
 NGO NGAYE KANDI NTABIGOMBYE / pour déprécier à contrecœur
 NAKAGOMBYE KUBA NK'ABANDI ! /car je devrais être comme les autres !

NDABONA UMWAKA UBAYE « NYANDWI »/ c'est maintenant la septième année
 NAHO WE NYAKAMWE YIRYA WESE / tandis que le solitaire grince ses dents
 KARIKUMUTIMA WE AVUNA SAMBWE / et l'introverti ne sachant quoi faire
 BIZENGARAME AMPA URW'AMENYO / le dormeur fortuné se moque de moi
 NTABOMVURA WE AVUNJISHA ! / le sans-souci fait changer l'argent !

SINZI NIBA MVUKA I Rwanda / j'ignore si je suis natif du Rwanda
 CYANGWA NIBA NTUYE I Rwanda / où si je réside au Rwanda
 KUKO AMATEKA UKO ABIMBWIRA / puisque tel que l'histoire me dit
 NGO MBERE TWAVUGAGA DUHUJE / avant nous parlions notre langage
 SENDIMI EBYIRI ATARATURA ! / avant que double langage ne s'installe !

N'UNDI URAHA UBU YARAPFUYE / quelqu'un ici a été meurtri (est mort)
 UMUNSI ABONYE NYINA UMUBYARA / en voyant sa propre mère
 ATERWA AMACUMU MU NDA IBYARA être empalée une lance dans l'utérus
 NGO AHA ADASAMA N'UNDI MUNSI / pour qu'elle ne conçoive plus
 MAZE AKABYARA NA BWA BWOKO ! / et ne puisse enfanter cette race-là !

YARANAPFUYE MUSHIKI WAVE/ elle est morte aussi ta sœur
 MU GIHE ABONYE SE WAMUBYAYE / le jour où elle vit son propre père
 BAMUZIRITSE AMAGURU YOMBI / les deux pieds liés
 ICYITWA IZURU BARIBAJE / le nez taillé
 NAHO UBUGABO BWO BUSOGOSE !!!/ tandis que le sexe était tranché

BA RUDOMORO ABO NABABWIYE / ces brigands dont je vous ai parlé
 BAMUTEGETSE KWICUKURIRA/ l'ont obligé à creuser sa propre tombe
 NGO AGIRE BWANGU KANDI BARORA / de faire vite pendant qu'ils y sont
 MAZE BAHAMBE IYO NZOKA MUNTU/ pour qu'ils enterrent ce serpent humain
 HATO ITANAZA NO KUBACIKA !! / afin qu'il ne vienne à fuir !!

NTARASOZA URWO RUPFU KANDI / avant de finir à propos de cette mort
 NARAMUBONYE CYARUKWETO / je l'ai vu Cyarukweto
 NYIRABITABI AMUTUMYE IWACU / envoyé chez nous par Nyirabitabi
 NGO AZANE GASARO WARI UCYONKA / pour amener Gasaro encore nourrisson
 ISEKURU YAJE BAGIRE BWANGU ; / urgemment puisque le mortier est prêt ;

NGO KANDI NAZANA IBYO GUTINDA / et si jamais il tarde un peu
 WE ARIGIRAYO AKIZE UMWANDA/ elle irait seule débarrasser cette saleté
 AHWANYE UBWONKO N'ISIMA MUZI / en frappant le cerveau contre le ciment
 NIBA KANDI ICYO KIMUTSINZE /et s'il échoue à ce test
 RUVUZANDURU NTAMURAZE ! que Ruvuzanduru ne couche plus avec elle

RWERIMPUGA UWO NABABWIYE / ce « couleur tachetée » dont j'ai parlé
 W'INKOMOKO YO MU BIRUNDO / originaire de Birundo
 INSHURO YASENYE URWA GASABO / le nombre de fois qu'il détruisit le Rwanda
 ZIRIMO UKWINSHI UBANZA UZIZI / de plusieurs façon, tu les connais peut-être
 N'UTAZIZI ARAMBE HAFI ! que celui qui les ignore s'approche !

HABA UBWO NUBAMA NTAKA CYANE / parfois je m'incline fort et je pleure
 NSABA RUHANGA RUGIRA ITEKA / implorant le Créateur Éternel
 NGO ANDAGE AKANYA NK'IDAKIKA / qu'il me donne un instant, une minute
 NGISHE INAMA UMUTIMA-NAMA / pour examiner ma conscience
 MAZE ANSIGURIRE IKOSA NYARYO /et qu'il m'explique la vraie faute

SEBIHONDURA YAKOZE AVUKA ! / qu'a commise Sebihondura
 DORE NA MBITO WAMWIGANYE / et même Mbito qui l'a imité
 YASHYIZWE BWA MBERE K'URUTONDE / fut placé en tête de liste
 AZIRA KO YEMEYE KUBA UMUNTU/ puisqu'il voulait être un humain
 NGO N'IBIKUNDANYE BIRAJYANA / il est vrai que ceux qui s'aiment meurent ensemble

BYARAJYANYE NARABIBONYE / ils sont partis ensemble je l'ai remarqué
 MAZE UMUSHUMBA W'I MUKARANGE / comme le pasteur de Mukarange
 AZIRA KO YANZE KUBA IKIRURA !! / victime de son refus d'être loup
 HARI N'ABANDI BAKE MURI ABO / il existe très peu parmi ceux-là
 BANAYEMERAGA INKOMOKO ; / qui croyaient l'origine ethnique

NGO ARIKO BANZE KUBA « IBYO NTAZI » / ils refusé d'être « ce que j'ignore »
 NI « IBYO NTAZI » JYE NIKO MBITA c'est des « ce que j'ignore » comme je les nomme
 NTIMUKABITIRIRE IBISIMBA / ne leur prêter pas le nom d'animaux
 KUKO IBISIMBA ATARI ABANTU/ les animaux ne sont pas des hommes
 NTIBIBE KANDI « BANGAMWABO » / ils ne sont as non plus « je hais les miens »

KANDI GA BURYA HARI GAHUNDA / en plus il y a un programme
 YANABIHAYE RUREMABYOSE / que le créateur leur a donné
 BITAJYA KANDI BIRENGERA / qu'ils ne débordent jamais
 N'IYO BYENZE KURENGERA / e même quand ils veulent le dépasser
 SEBITABI WE ABA ARI MASO ! / Sebitabi, quant à lui, veille !

MUNYEMERERE NYOBOZE RWOSE / laissez-moi m'enquérir vraiment
 AHANTU HABA HARI UMUNTU / de l'endroit où il y aurait un homme
 MUZI KANDI W'UMUNYARWANDA / que vous connaissez en tant que Rwandais

MAZE AZE MWEREKE URUPFU RUNDI / qu'il vienne que je lui montre
WABIHONDWA APFUYE KANDI ! / de quelle sort est mort l'assomé

UMUNSI NGIYE I BUGIRAMANA / quand je fus chez Dieu
NARAMUBWIYE NYIR'ISI Y'INO / J'ai dit au propriétaire de la terre
NTI UBU NDASUMBIRIJWE MUGENZI / que j'avais eu ma réponse
N'UBWO UNDEBA NKIGIMBUKA/ aussi jeune que je te semble
MBAYE RWOSE SE W'UMURYANGO ! / je suis devenu père de famille

NTI NGAHO MBURANA WOVE MUNTU / je dis : juge-moi toi l'homme
NAJE RWOSE ARI WOVE NDEBA / je suis venu entièrement pour toi
NDUZI UTUYE UKABA UNATUJE / tu as un logement et tu es tranquille
RUREMA YABA ANGOBOTSE WENDA / peut-être Dieu me dépannera
provisoirement

AKAMPA ICYANZU CYAMPA ICYAMBU !/me donnant une voie détournée pour
pont !

MU GIHE MBAYE NTARANITSA / je n'avais pas fini ma déposition
NUMVA N'UNDI URIHO UVUNYISHA/ j'entendis un autre demandant audience
ATI NJE NSANGA UMUVUNYI W'AHA / je viens voir l'ombudsman d'ici, dit-il
N'UBWO UREBA NTERA ISEKURU / même si j suis boiteux, tu le vois
NAMUSHAKAGA NGO ANSIGURE / je le cherchais pour qu'il m'explique

AMBWIRE KANDI UMUMARO WANJYE/ qu'il me dise à quoi je sers
KANDI ANDANGIRE N'IGIHUGU / qu'il m'indique aussi un pays
NTAHO MPUNGIRA URABIREBA/ je ne sais comment m'exiler
NABUZE RWOSE N'UWANDAZA ;/ personne ne veut même dormir chez moi
MU GIHE ABAYE ATARACUTSA ; / il n'avait pas fini de parler

MBONA IBIBONDO BIBIRI BIJE / quand je vis deux nourrissons se présenter

BIFASHE UMUNTU AMABOKO YOMBI / tenant quelqu'un entre leur bras
 NDEBA RWOSE ASA N'URENGA / il me semblait moribond
 KANDI NDUZI AKIRI MUTOYA / alors qu'il est jeune d'apparence
 NKEKA AVUYE I NDERA MU Rwanda ! / Je crois qu'il vient de Ndera au Rwanda

NGO AKOME YOMBI BYO KUVUNYISHA / il battis les mains pour s'annoncer
 N'UBWO AMASO NTAYO ATUNZE /même s'il n'a plus les yeux
 ATERURA AGIRA ATI NDI UMUTUTSI / il commença disant : je suis un tutsi
 NGO ARIKO RWOSE GIRA IKIGONGWE/ cependant aie pitié de moi
 RWOSE NTABWO NZASUBIRA !!/ Je le jure je ne le serais plus !!

BYA BIBONDO BIVUZE IBY'IWE / quand les nourrissons racontèrent son histoire
 N'UBWO NUMVAGA UNDI UKOMANGA / même si quelqu'un d'autre frappai à la porte
 BYENZE KUVUGA KU BY'IHAHAMUKA ! / ils ont failli parler de traumatisme !
 MAZE ABA ARINJIYE MUTO CYANE / quand rentra un autre plus jeune
 KANDI ACIYE BUGUFI CYANE ;/ mais aussi de petite taille

MAZE ATI DAWWE NJE NGANA WEHO / père je me confie à toi, dit-il
 NABUZE ISHURI KANDI NSHOBOYE / j'ai manqué l'école alors que j'étais capable
 UWITWA « HEDI » YATUBWIYE / le nommé « head » nous a dit
 NGO TUMURINDE ICYO CYUGAZI / de lui épargné ces désagréments
 NTARWO AREBA URWO RWITWAZO ! / il n'admet pas ce prétexte !

NGO IKINDI KANDI SI WE WABISHE ! / il ajouta qu'il ne les avait pas tués
 WA MUTWARE « KARUNDURA » / ce chef « le plus haut placé »
 ATUMIZA UWITWA UMUNYABANGA / convoqua le secrétaire
 NDEBA YIRABUYE MU MASO / puis il devint noir du visage
 JYE NKAMUKEKA KO ATWUMVISE ! / je crus qu'il nous entendait enfin !

YARAHAGURUTSE YIJE CYANE / il se releva très en colère

YUKA INABI UMWE W'AMABANGA / fulmina à l'adresse du secrétaire

NGO AKAZI ASHINZWE KITWA AKAHE ? / en quoi consistait son travail ?

AJYA KUMUTEZA INDUSHYI Z'I Rwanda / pour qu'il lui envoie les misérables rwandais

NI NDE MWANA WE MURI BOSE ? / y avait-il son enfant parmi tous ceux-là ?

NGO MBARE ZERO NTAKIBAREBA / je compte jusqu'à zéro qu'ils soient partis

NIBAGISANGE IKIGEGA CYABO / qu'ils aillent à leur fonds

BAJYE MURI AVEGA SE N'AHANDI / qu'ils aillent voir Avega ou ailleurs

NIBA KANDI BATABAREBA / et si eux aussi ne les voient pas

BAKABATERERA IRYA NO HINO / s'ils les envoient promener

SIWE MUBYEYI W'ABANYACYARO / il n'était pas le père des ruraux

BABUZE HIRYA NDETSE NO HINO/ qui n'ont ni à gauche ni à droite

NGO BACITSE AMACUMU DATA / prétextant qu'ils sont rescapés

NKAHO NIGEZE MBIBABWIRA / comme si je leur avait annoncé

NGO BAYACIKE NZABAHEMBA !! /une récompense s'ils échappaient à la mort

NGAHO MBWIRA SE MUNYARWANDA / dis-moi maintenant Rwandais

NK'ABO BOSE BABUZE HOSE / tous ces gens n'ayant où aller

BARIMO INCIKE N'IZO MFUBYI / parmi lesquels orphelins et seul au monde

SI ABAPFAKAZI BO NI BENSHI / quant aux veufs (veuves) ils sont nombreux

NAHO KAJORITE ZO NI INYANJA ! /les mutilés eux sont océan !

BISWE ABANDE MURI URU Rwanda ? / que deviennent-ils dans ce Rwanda ?

SE NITUTEMERA AKO GAHINDA/ si nous n'acceptons pas cette souffrance

TUKABAHINDIRA K'URUHANDE / si nous les mettons de côté

TUKABATOTEZA IBI BUKWARE / si nous les harcelons comme des bêtes de proies

TURABA TWUBAKA UBWIYUNGE ?!! / serons nous en train de construire la réconciliation ?!!

NITUDASHAKA UKO TUBATUZA / si nous ne leur cherchons pas un logement

NGO BIBE INTANGO Y'INDISHYI NUMVA / qui serait le début du dédommagement

MAZE N'ABAGOMYE BAGACYAHWA/ et si les fautifs ne sont pas punis

BUMVA ICYAHA KIRIMO ICYIRU / conscients que le crime exige une pénitence

TWARIRIMBA UBWO BUTABERA ?/ pouvons-nous chanter cette justice ?

HARI « GACACA » TWUMVA YAJE / on parle actuellement du « gacaca »

NIZA NANJYE NTARAZUKA / s'il arrive avant que je ne ressuscite

NANJYE NGO MVUGE IBYO NUMVISE,/ pour que je raconte ce que j'ai entendu

N'UNDI AZAVUGE IBYO YABONYE, / et que l'autre parle de ce qu'il a vu

SE AHO BIZOROHA KUYITUZA ?!! / sera-t-il facile de l'instaurer ?!!

CYO NITUWEREKANE UMUSANZU / venez, montrons notre soutien

MBERE TUBYEMERE IBYABAYE / commençons par accepter ce qui est arrivé

KO BATSEMBWE ABANA BARWO / qu'ils furent exterminés les enfants du Rwanda

NO GUPFA KABIRI TUBYIMIRE / que nous empêchions de mourir deux fois

NGIYO INTANGO YO KUBA I Rwanda / c'est le fondement de pouvoir vivre au Rwanda

INGOMABIHUMBI MWA GASABO !!!! / mille tambours (règles) chez Gasabo !!!!

(UMWANDITSI) Umuhanzi

Kanyamupira Mwiseneza Abd-El-Aziz

UNR-Butare 12/04/2002

KIGALI-AVEGA 03/07/2002

MUKARANGE 16/04/2002

Traduit à Paris, 17/01/2005.

3) INTIMBA YATIMBUYE NO MU RWUNGE : *Le chagrin a aussi frappé le groupe scolaire*

MUNDEKE MVUGE IRI RYA NONE / laissez-moi parler aujourd'hui

RYARUNAMUTSE NIKO MBIREBA / la lance est levée à ce que je vois

RYUNAMUKA RICUZE INKUMBI / elle fut levée après un ravage

INKONA N'INKONGORO BICA IBIKOMBE / les corbeaux et vautours parcouraient les vallées

INKOVU UBU NONE ZIRACA INKANGU ! / les cicatrices subsistant coupent en falaises

NDAVUGA NKUMVA NDIHO MVUGISHWA / je parle mais je crois que je délire

SIMVUGISHWA N'UMUVUMERO / je ne délire pas à cause d'une malédiction

IMVUNE INDI KU MUTIMA IRAMVOMA / la fracture de mon cœur m'épuise

AH'IMIVUMERO HO SI AHANJYE / les malédictions ne sont pas mon affaire

IMIVU YATEMBYEMO IMIBOROGO ! / les torrents ont entraîné des gémissements

UBU SE YEMWE MBIKEMUYE NTE / comment vais-je résoudre ces tracas

KO MBIKEMANGA NKAGIRA INKEKE / car j'en ai peur et je suis craintif

UMUTIMA INKINGI ZIGAKUMIRANA / les piliers de mon cœur s'entrechoquent

MWABIKEMUYE YEMWE NKEZA / résolvez-les vous que je sers

ICYEZI CYOSE KO KIBAREBA ?!/ car l'auditoire compte sur vous [sic]

IBYO GUTABAZA REKA MBITANGE / j'arrête maintenant les appels au secours

NTAVAHU NTANGA NTABIRAMUTSE / car je risque de mourir sans le prévoir

MUREKE NTARAMANE N'INTWARI / permettez-moi de veiller avec les héros
 NTABWO ZANTANYE MU NTUMVA / ils ne m'ont pas laissé parmi les sourds
 NTAYE INTERO NATABARA !/ si je laisse le refrain je peux mourir !

NDAVUGA INTWARI JYE TWABANYE / je parle des braves avec qui j'ai vécu
 KERA CYANE HANO MU RWUNGE / longtemps avant dans ce groupe scolaire
 URU IMIZI YARWO IBONWA MU RUZI / celui-ci dont les racines sont dans le lac
 MURAHARUZI NTIMUNGORE / vous voyez bien ne me contrariez pas
 NI IYI GAHINI INTEYE AGAHINDA / que c'est ce Gahini qui me chagrine

NDAVUGA IBYIZA JYE NAHABONYE / je parlerai du bien que j'y ai vu
 NIMVUGA N'IBIBI IBYO SI UMUZIRO / si je parle des maux ce n'est pas exclu
 BYAJE KUBUNDIKIRA IBYO BYIZA / ceux-ci ont submergé tous les biens
 UKO TURUTUYE TUGASUHERERWA / nous tremblions tous qui y vivions
 AHO GUSUSURUKA DUSA N'ISIMBI ! / Malgré chaleur nous étions comme neige

SIMBI RYANJYE WARI UTUJE / ma belle Simbi, comme tu étais calme
 USOBETSE ISURA ISA NA MUSENGO / ton visage couleur brun et blanc
 USABYE ISANGE RY'ABAGUSANGA / fierté de l'accueil de tes hôtes
 WANGA UMUSUSU URI MUSEKE WEYA / refusant la froideur, soleil levant
 UGISENGASIWE NA CYAFUBIRE /tu étais encore protégé par Cyafubire

NAGUTWAYE URI IBIPANDE / je t'ai ramenée en mille morceaux
 BAGUPANGIYE ABO BAPAGANI / ils t'avaient au programme ces païens
 UBU BARAPANDA UBUCYA N'UBWIRA / maintenant ils montent jour et nuit
 NANJYE IPERU NARAPATANYE / et moi je ne manque jamais à l'appel

NGO ABO BAPARE BAZIGURA IPASI ! / [...]

HAJABAKIGA UBWO BARAMUJORA / Ils cherchèrent un prétexte à Hajabakiga

IJURU RIRIJIMA MBURA IJAMBO / il fit nuit je perdis la parole

NDEBYE IJABIRO NDAJUJUBA / me tournant vers le ciel j'eu peur

IJURU RIBYARA IJURI NDAZUNGA / le ciel produisit des ténèbres vertigineuses

BATI N'UMUZUNGU YABUZE IJAMBO ! / Même le blanc n'avait droit au chapitre

UBURERE BWIZA WAJYAGA UTANGA / la bonne éducation que tu transmettais

BWANAJYANYE NA WA MUNSI / s'est terminée avec le jour même

IGIHE IBIKWERERE N'AMAJIGIJA / où les hommes mûrs et les femmes procréatrices

BIHABWA IJAMBO BYOGA URUGINA / prirent la parole et se douchèrent de flot de sang

BUGATERWA INKINGI UBUIJI I Rwanda / l'ignorance fut soutenue au Rwanda

UBU AGAHANGA GAFITE JAMBO / maintenant le crâne obtient la parole

JYE NDATAKAMBA UBUCYA N'UBWIRA / mais je crie matins et soirs

NGO BYA BITERA⁸⁵² BIBURE INTAMBWE / pour que les causes n'évoluent pas

N'UBWO ATARIKO KUBONA IKIRAMO / même si cela ne permet d'avoir un repas

NAZE NA RURANGWA ABONE IKIRARO / que Rurangwa vienne et trouve un logis

REKA NSIGE OLABA UWO MUSHUMBA / j'évoque aussi Olaba, ce pasteur

BAMUSHOREYE BASHUNGERA / qu'ils ont conduit avec une foule de badauds

NTAZE KURENGANURWA MU BANDI / il ne fut même pas différencié des autres

⁸⁵² I – n – tera – hamwe : i – bi – tera ?

NTIYARI N'UWINO GA UWO MUSHUMBA / il n'était pas d'ici (étranger) ce pasteur

YARI UMUKONGO AKAVA I MURENGE / il était congolais originaire du Mulenge

NTINAYABAGA GITO YARI ATUJE / il était généreux et tranquille

YARANASHISHOZAGA NKAMUKUNDA / il était sage et je l'admirais

N'IBYO AHASHINZE UKABIMUSHIMA / et ses entreprises étaient louables

BAMUSHOREYE AMANYWA Y'IHANGU / ils l'ont conduit en plein jour

CYO NIBASHUMBE BARASHIMWE / qu'ils deviennent pasteur donc, comme récompense

JYE NZAKURAMBIKA MU GITUZA / moi je t'étendrai dans ma poitrine

CYANJYE CYOSE UHORE UHARETSE / entièrement tu y resteras toujours

NZAHORE MPINYURA ABO BATSEMBYI / je défierai toujours ces exterminateurs

BOGATSINDWA N'IYAGUHANZE / qu'ils périssent par la main de ton créateur

JYE ICYO GITSINDO NDACYIZEYE ! / moi j'espère en cette victoire !

KABAGEMA RUGEMAHAKOMEYE / Kabagema, le perceur-des-situations-difficiles,

IMPUNGENGE UMAZE KUGENDA / les frayeurs après ton départ

ZARAGEMUWE BIZIRA IKIGERO / furent ravitaillées sans mesure

UBA URAGIYE TUKIGUKENEYE / tu partis alors que nous avons besoin de toi

GENDA NTWARI NTABAJYANA ! / Pars en paix héros, les gens ne meurent pas tous ensemble

REKA MBE NCUMBITSE ABO BASHUMBA / laisse-moi interrompre le sujet des pasteurs

MVUGE N'INTAMA ZATABAYE / que je parle des brebis qui sont mortes
 ZIKANTERA GUTESHAGUZWA / ce qui me provoqua des hallucinations
 NKABA NTABAZA NKITABARA / ainsi je crie au secours et me secoure moi-même
 NAHO IBITARO BYO BITUTUMBA !/ pendant que les hôpitaux ne désemplissent

RWANGA CHARLES RUTABIKANGWA / Lwanga Charles, l'audacieux
 WARI INTWARI IZIRA IGIHUNGA / le brave qui n'avait jamais peur
 WARADUTOZAGA AHO MU RWUNGE / tu nous entraînais au sein de cette école
 IMIZI UBU NONE NI IMIHONGE / maintenant les racines ont fanées
 IBY'AKO KAYIRA MUBAZE IMPESHYI. / De ce sentier, demandez à la saison sèche.

GUTEKEREZA KWAVE KWIZA / tes raisonnements cohérents
 INAMA ZAWA ZIZIRA NDANZE / tes conseils sans réticence
 AMAFUTI IWAVE KIKABA IKIZIRA / les erreurs pour toi étaient taboues
 NIBA MBESHYA MUBAZE KIZIMA / si je mens, demandez à Dieu
 WE WAKUZINZE ICYO CYIZERE. / Qui t'a accordé autant de crédit.

JYE NZIKO UTAGIYE BUGWARI / moi je sais que tu n'es pas parti de façon lâche
 N'UNAGERAYO UZAGORORERWA / à ton arrivée là, tu seras couronné
 HAGOWE AHUBWO BA BAGOME / malheur plutôt à ces méchants
 BAGAMBURUJE IYAGUHANZE / qui ont contredit ton Créateur
 BAGIRA NGO RUBATI ZIHE MUGANZA ! / Pour que les Rubati tuent Muganza ![sic]

ESE NKA WUBUHORO BURIYA / et concernant Wubuhoro
 KO YANACISHAGA MAKE CYANE / qui était très discret dans sa vie

N'INSEKO YE NZIZA IZIRA GUHEMBA / avec son beau sourire pas forcé

MWAMUHOYE IKI NKA BURIYA / pourquoi l'avez-vous donc tué

HARYA NGO DATA MWARAMWISE ?! / il paraît que vous l'avez baptisé

NKA RYA BATIZA BABADUKANYE / dans ce baptême à la mode alors

RYATEGUWE N'INSHUTI YA RUKARA / préparé par l'ami de Rukara

RIKAMISHA AMAZI UBWO RIGATURA / qui aspergeait de l'eau indéfiniment

RIGATEMAGURA BIGATINDA /et découpait assez longtemps

KO RIBATUNZE UBU BARATUJE ? / ils en vivent mais sont-ils tranquilles ?

UBUHORO IWAVE NIYO MPANURO / la paix dans l'âme fut ton enseignement

WASIZE UMPAYE NGO NGIRE IMPAMBA / que tu m'as laissé comme viatique

SINZABA IMPOMBO JYE NTA MPAMVU / je ne risque pas de devenir une patate

NIBIBA NGOMBWA NZUMVA IMPOHO / si nécessaire j'écouterai

ARIKO IYO MPAMPO IBONE IMPANURO ! mais que ce drame trouve interprétation

RWIRAHIRA, KAGIMBURA / Rwirahira, Kagimbura

BOMBI BARI BAKURU BANJYE / les deux étaient mes grands-frères

BAKANKUNDA BAMPANURA / ils m'aimaient et quand ils me conseillaient

NKASHIRA IMPIMPO NTI DORE IMPANO / la peur me quittait au profit de la grâce

IRAYIMPUNZE IYANAMPANZE ! / que je recevais de mon Créateur !

UBU NDAVUGISHWA N'IMIBOROGO / maintenant je parle à cause des gémissements

Y' AHO IWANYU AHO MUVUKA / de votre village natif

YARANAVUGIRIJE IBURA KIVURA / ces cris se sont évanouis dans le vide

RUHUNDA YO URAYIVUGA BAGAHUNGA /quand on parle de Ruhunda les gens fuient

NAHO I RUKARA BO BAKAGAKUMBYA. / quant à Rukara les gens se mettent à piailler

REKA MBABWIRE JYE NTABABESHYE / je vais vous dire sans mentir

NDABONA TWITANA BAMWANA / nous nous accusons mutuellement

UTARAZINDUTSE NGO NI INDEMBE / des qui j'étais en voyage, et qui j'étais malade

RUHIGIZANGWA UWO NTA SHWESHWE / Ruhigizangwa parti sans trace

Y'IRYO NYONGWA RIZIRA IMPAMVU !/ de cette exécution sans raison

ABANDI HAFI NIMUMPURURE / que mes poches viennent à mon secours

UMUYAGA WAJE KUTWAKIRA / même le vent vient nous aider

WO NTACYO UHAKANA WARABIBONYE / lui n'a pas nié, il a tout vu

TUZABAZIRIKANA UKO BIKWIYE / nous nous souviendrons d'eux comme il faut

N'IYADUHANZE IDUHORA HAFI. /et notre créateur reste toujours à notre côté

MAZIMPAKA NAWA DISI ARAGENDA / Mazimpaka s'en alla aussi

YARI YARAFASHE IRYA GISONGA / il avait pris pour surnom Gisonga

AHA MPIBUKIRA UMUNEZERO / ce lieu me rappelle Umunezero

WAJYAGA AMBWIRA DUFITE ITUZE / qui me disait en intimité

ATI NTUNAVUGA TUJYE DUTARUKA ; / que ma circonspection en valait le détour

ATI IKI KIRERE CY'URU RWUNGE / le ciel de ce groupe scolaire

KO MBONA CYIJIMYE UWABIREBA / me paraît ténébreux, en observant

UBONA GISONGA ATAZASONGWA / ne vois-tu pas que Gisonga sera abattu

KO AVUGIRA HANZE ARI NK'INDURU / car il a un franc-parler comme un bruit
BITARI N'IBYO DORE UKO ARESHYA ! / sans cela, regarde sa taille !

NARAMUSUBIJE NTI JYA UBA INTWARI / je lui ai répondu d'être courageuse
BIBAYE NGOMBWA WANATANGA / on peut mourir s'il le faut

AHO GUHAKISHWA IRYO WAKAVUZE / au lieu d'être asservi pour n'avoir rien
dit

NIKO KUNYIKIRIZA ATI NDABITOYE / elle me répondit qu'elle avait compris
KUYA UBU NANJYE NDAPFA GITWARI. / désormais je préfère mourir
héroïquement

INZIRA NTIBWIRA UMUGENZI / la route n'avertit nullement le voyageur

IYO NZA KUMENYA KO AZAGENDA / si j'avais su qu'elle partirait

UMUNEZERO WABURAGA INENGE / Umunezero l'immaculée

MBA NARAMUBWIYE IJAMBO MBITSE / je lui aurais dit le mot que je garde

RIKINSHENGESHA UBUCYA N'UBWIRA. / et qui me taraude matins et soirs

RIZWI NANJYE N'IYAMPANZE / Seul moi et mon créateur le connaissons

NDETSE NA BAYINGANA NTARIZI / même Bayingana l'ignore

ARIWE MPERUKA MBERE GATOYA / lui que j'ai vu en dernier

KABARONDO YOSE ITARAMURONDA / avant que tout Kabarondo ne le
purchasse

NGO IMUTSINDE IMBERA YALITALI⁸⁵³ ! / jusqu'à le tuer devant un autel !

UMUNSI NIBUKA CYANE NI UMWE / je me souviens plus d'un jour

TURI MU BURYAMO MU CYUMBA KANE / où nous étions dans le dortoir 4

⁸⁵³ a-litali : autel, *i.e.* dans une église.

BAYINGANA AHAMBWIRIRA IJAMBO / Bayingana m'y a dit une parole
 NZAJYA NZIRIKANA NKIRI MU BUZIMA / dont je me souviendrai toute ma vie
 ATI URANGE AMAFUTI UKO ANGANA KOSE / repousse les forfaits de toute taille

WANGE AKARENGANE UKO KARESHYA / bannit toute sorte d'injustice
 NIBIBA NA NGOMBWA UZANATAMBWE ! / si nécessaire que l'on t'immole
 IZINA NIRYO MUNTU NARABIBONYE. / le nom c'est l'homme, je l'ai remarqué.

Gahini, le 14/05/1998

Traduit par Augustin Rudacogora, Paris, 03/01/2005

**4) NDOSE IMANA IGARUYE ABACU (INTIMBA MU NTITI Z'I GASABO) : Je rêve
 Dieu ressuscitant les nôtres (Chagrin chez les intellectuels de Gasabo)**

NDABATABAZA MWE ABANKEJE / J'en réfère à vous, auditoire
 MUMBE HAFI MUMPE ICYEZI / Restez avec moi et prêtez l'oreille
 NANJYE NKEZE NTA MAKENGA/ pour que je courtise sans soupçon
 ABARUKEREYE KU ISONGA / ceux qui ont courtoisé en premier
 NDABARA ZA NTITI Z'I GASABO /je parle des intellectuels de Gasabo

MFITE AGAHINDA KANKOMANGA / j'ai une tristesse qui me taraude
 INTIMBA IRANTERURA NK'INKENKE / le chagrin me soulève comme une frayeur
 INTEGE NI NKEYA MBAYE INKEBU /je perds mes forces mon cou se tord
 NTIMUNKEKE KUBAHA INKINGI / ne me tenez pas rigueur de vous prêter
 assistance

SINKIRATWA MU MATABARO ! /je suis plus loué dans les expéditions

DORE NYAMUNSI NGO IRANZONGA / voyez comme la mort me déconcerte

UBWIRAKABIRI BUKABA ISANGO/ l'éclipse solaire devient coutume
 YA MAHANGA AKABA AMASENGA /les pays étrangers mutent en cavernes
 BA BAHANGA BAKABA INYENGA /et les intellectuels en précipices
 BA BAGENGA BA MUGENGA ! /ces inventeurs au service du grand codificateur !

GENDA Rwanda WABUZE INGENZI Rwanda, / tu as perdu les meilleurs, va !
 Rwanda

HABURA BENSHEI TUBURA BYINSHI /plusieurs personnes et biens sont disparus
 TUBURA INTWARANE N'INTWARI /nous avons manqué les troupeaux et les héros
 NIBWO SAKINDI IBYAYE IKINDI /ainsi les jours se suivirent sans se ressembler
 UMWERA USENGA ISANGO I Rwanda !/ la crasse s'installa comme coutume au
 Rwanda !

NDAVUGA NKUMVA NDIHO MVUGISHWA /je parle mais je crois que je délire
 SIMVUGISHWA N'UMUVUMERO /je ne délire pas à cause d'une malédiction
 IMVUNE INDI KU MUTIMA NIYO IMVUNA /la fracture de mon cœur est lourde
 IBY'IMIVUMERO BYO SI IBYANJYE / les malédictiones ne sont pas mon affaire
 IMIVU YATEMBYE NIYO IMVUGISHA?! /Les torrents qui ont coulé me poussent à
 parler

UBUSE YEMWE MBIKEMUYE NTE /comment vais-je résoudre ces tracas
 KO MBIKEMANGA NKAGIRA INKEKE /car j'en ai peur et je suis craintif
 INKINGI Z'UMUTIMA ZIGAKENGA/ les piliers de mon cœur s'ébranlent
 MWABIKEMUYE YEMWE NKEZA/résolvez-les vous mes patrons
 ICYEZI CYIZE KO KIBABERA ?! / le discours érudit vous convient ?![sic]

HAVE NTACIKA RIKENDERERO / je ne veux pas finir en queue de poisson

MUREKE NIBUKE ZA NTWARI / laissez-moi me souvenir de ces héros
 JYE NIKO MBITA ICYO SI ICYAHA /tel est le nom que je leurs donne
 MURANAKIZI ICYO BAHOWE /puisque vous savez la cause de leur mort
 NTA GUHORWA MUNGU KUNDI !/ ils ne sont pas martyrs de Dieu !

MBASABYE AKANYA MUNYAKIRE /accordez-moi un temps, aidez-moi
 MWEBWE MUZWIHO KUBA ABANTU /vous, connus pour votre humanisme
 MUZE TWIBUKE ABAGIYE venez, / souvenons-nous de ceux qui sont partis
 HATO N'UMUNSI TWABASANZE /afin que le jour où nous les rejoindrons
 TWE KUZITWA BA GATATI /ils nous traitent comme des traîtres

BAMWE BATATIRA N'IGIHANGO ! /ceux-là qui outrepassent l'alliance
 ARIKO RERO DORE INDI NGINGO/ cependant voici une autre question
 KWIBUKA BURYA SI UMUHANGO /se souvenir n'est pas une cérémonie
 NK'UKO NUMVA BAMWE BABYITA /comme certains se plaisent à dire
 SI NO GUSONGA ABUJE INTIMBA /ce n'est pas non plus achever ceux qui son plein
 de chagrin

BABURA UMUNSI UMWE BAGATEMBA ; /qui mourraient de manquer ce seul jour
 SI UGUHABURA « BANGAMWABO » /ce n'est pas intimider les « ennemis des
 leurs »

KUKO TUTABA DUSANA U Rwanda /car nous ne serions pas en train de réparer le
 Rwanda

SI UGUTONEKA URWA GIHANGA /il ne faut pas endolorir le pays de Gihanga
 RWUJE INKOVU IMIHANDA YOSE ; /plein de cicatrices de tout côté ;

NI UKUZIRIKANA ZA NGENZI /il s'agit de commémorer les héros

TUKAZITORERAHO UMUGENDO /d'imiter leur pas de marche
 NI UKURWANYA URYA « RUSOFERO »/ il s'agit de combattre ce « Lucifer »
 WAKOZE U Rwanda MUNDA IBYARA /qui a touché dans l'utérus du Rwanda
 NTASUBIRE KWIMA UKUNDI ; /qu'il ne règne plus autrement

NI UKUZITAHU ZIRYA MPFUBYI /c'est prendre soins des ces orphelins
 ZIBUZE HIRYA NDETSE NO HINO /qui ne savent sur quel pied danser
 ZARAVUTSE NKAMWE MWESE /pourtant nés comme vous tous
 NI UKUBITAHU BISHAMAJE /c'est prendre soin sans rechigner
 BARYA BAPFAKAZI BIGUNZE /de ces veuves solitaires

NA ZIRYA NCIKE ZITAKIRYAMA /et des ces personnes restées seul au monde
 HARI N'UWUNDI WABUZE INGINGO /il y en a qui n'a plus ses membres
 N'UNDI UJYA UBONA AGENDA YEMYE /et un autre que tu vois marcher debout
 WOVE UGAKEKA KO ARI MURYERYE /tu crois alors qu'il se porte bien
 BURYA IYO BWIJE ABURA AMAHWEMO /alors que la nuit il ne se repose pas

BURYA AMATEKA NAGUSHINJA /si l'histoire te fait un procès
 NTUKOROSE IBIPFA UBIREBA /ne couvre pas ce qui se meurt sous tes yeux
 NGO AHA YEWE « NTIBINDEBA »/ prétendant que « cela n'est pas mon problème »
 NGO UBWO URASONGWA WA « BIHONDWA » /ou que tu es menacé « fils
 d'assommé »

NAWE NTA BUTURO UBONYE ! /tu n'auras pas de demeure non plus !

NGAHO JYEWE MBONYE AKANYA /puisque moi je trouve une occasion
 MUREKE NIBUKANE « IPILIMI »/ permettez-moi de me souvenir avec « un plume »

ABASOGOSWE BAZIRA UBWOKO /ceux qui ont été assassiné pour leur ethnie

BAKABAHAMBA BAMWE BAREBA ; /dont certain enterrés vivants

HARI N'ABANZE KUBA IBIGWARI /d'autres ont tenté une résistance

NABO BASHORWA MU MISARANE /ils furent jetés dans des fosses des toilettes

JYEWE NIBUKA N'ABABYEYI /je me souviens aussi des femmes

BABITEWE BYA BISONGO /qui ont été transpercées par des bois pointus

MUNDA IBYARA KANDI BARORA / vives, dans le vagin

NGO BARARIMBURA « INZOKA MUNTU » /disant qu'ils tuaient le « serpent homme »

BARASHINYAGURIWE BIRENZE /elles ont été souillées incroyablement

NENZE KUVUGA IZO NGERI ZOSE /si je ressassais toutes les catégories

MWARIRARA MUKARIKESHA /vous passeriez une nuit entière ici

ARIKO KANDI HANO I RUHANDE /cependant ici à Ruhande

NA NYAKINAMA YO MU MURERA /et à Nyakinama lez Murera

IBYAHU NI INSHOBERABUVIVI ! /ces qui s'y est passé est un mystère aux petits-enfants

URUMURI N'UMUCYO BYANJYE NAWA / la lumière et la clarté de toi et moi

BYARI BYUJE HANO I RUHANDE /qui régnaient ici à Ruhande

YA « NYAMUNSI » ITARANSANGA /avant que le destin ne me rattrape

NI INDASUMBWA IBYO MURABIZI /sont inégalables vous savez bien

N'UBWO NDEBA ARI KWA KUNDI /même si les choses n'ont pas changé

BAMWE BAGENDA ABANDI BAZA /certains partent d'autres arrivent

NTIMUGAKEKE KO ARIMWE NTANGO ; / ne croyez pas que vous êtes les premiers

BENSHI BATUBONEYE IZUBA /plusieurs de ceux qui nous ont précédés

YA « NYAMUNSI » NIYO IZI IBYABO ! /le « destin » seul connaît ce qu'ils deviennent

WA MUKUMBI WA ZA NTAMA /le troupeau de ces brebis

NA BA BUNGERI NTARUMANZA /et leurs pasteurs bienveillants

NA BAMWE BINIKIZAGA « INYANGE » /et ceux qui trayaient les vaches

HARIMO YEWE N'ABASUKURA /et ceux qui faisaient la propreté

BAMWE BARWANYA « MACINYAMYAMBI » /ceux-là qui combattaient le choléra

BOSE NTAWABONEWE IZUBA /personne n'a été épargné

MUREKE MPERE BIMWE « RUHANDE » / laissez-moi commencer par un côté

MAZE MBABIBUTSE BAKE CYANE /pour vous rappeler certains d'entre eux

DORE KO NENZE KUVUGA BOSE /puisque si je les énumérai tous

IMINSI YAHITA INDI IGATAHA ! / des jours passeraient après d'autres

REKA MBAHERE KU BIGISHA /je commencerai par les enseignants

NI NABO NTANGO Y'UMUCYO I Rwanda /c'est eux la base de la culture au Rwanda

GASIGA SHENGE ARIWE ATHANASE /Gasiga dont le prénom est Athanase

UMUGORONOME MWESE MUZI /l'agronome que vous connaissez tous

DISI BAMUKOMYE BUHUZU ! /malheur, ils l'ont écorché vif

TWAGIRAMUTARA PANGARASE / Twagiramutara Pancrace

YANZE GUSIGA RUMIYA AREBA /n'a pas voulu abandonner Rumiya

NGO N'IBIKUNDANYE BIRAJYANA ; /on dit : qui s'aiment bien partent ensemble
 WA MUNYAMATEGEKO WACU /ainsi notre juriste
 SEBIHURANDA BARAMUJYANA /Sebihuranda fut emporté

KAYISIRE NA MUKAMA NABO NI UKO /de même que Kayisire et Mukama
 HEHE NO KUMENYA UKO TUBAYE ! /Ils ne peuvent savoir ce que nous
 devenons !

MUSABIMANA, MANIRAHU /Musabimana, Maniraho
 BOMBI BABAGA MU « BUGENGE » /Les deux étaient en « Physique »
 MAZE AKACYUSA IKIVI GATWAZA ; /mais le meilleur était Gatwaza

NAHO KARENZI AKAMUBA HAFI /Karenzi lui était proche
 MUJYE MUMWIBUKA NA KARISA /souvenez-vous aussi de Kalisa
 WA MUNYAMUBARE « RUDASUMBWA » ; /le mathématicien « insurpassable »
 NTONI NSHUNGUYINKA ARAGENDA/Antoine Nshunguyinka s'en est allé
 NONE « FARUMASI » NI INTIMBA ! /et maintenant la « pharmacie » est un chagrin

MU MASAYANSI BITA « APURIKE » / dans les sciences dites « appliquées »
 NINDE UTAZIMO KAYITANI / qui ne connaît pas Kayitani (Gaétan)
 NIYONIZEYE NSHUTI YA « RUREMA » ?!/ Niyonizeye, ami du créateur ?!
 NGABO ABAREZI HANO I RUHANDE / voilà les éducateurs de Ruhande
 BADUTWAYE TUKIBAKUNZE ! / qu'on nous arracha alors que nous les aimions
 encore !

ABARERERAGA MU RW'UMURERA / ceux qui enseignaient dans le Murera
 MUZI CYANE NKA NYAKINAMA / plus connu sous le nom de Nyakinama
 YA « NYAMUNSI » NTIYAHATANZWE ; / le destin n'y était pas absent

KUKO YATWAYE RWAGASANA / car il emporta Rwangasana
 NTINASIGAZE RWASUBUTARE / sans préserver Rwasubutare

NKURIKIYIMFURA NEPOMUSENI / Nkurikiyimfura Népomuscène
 NA HABİYAKARE FARANSISI / et Habiyakare Francis

KAMURASE ARIWE MARITINI/ Kamurase prénommé Martin
 BOSE BARERAGA GITWARI / tous enseignaient de façon noble

BAKABA « NTAMAKEMWA MU BANDI » !/ ils étaient « sans défaut parmi les
 autres » !

PIERRE NTEREYE ARASOGOTWA / Pierre Ntereye fut poignardé
 NAWÉ KAYITARE YICWA URUBOZO ; / quand Kayitare mourrai ridiculisé
 NGABO ABAREZI BADUTWAYE / voilà les éducateurs qu'ils nous ont pris
 BAKABAJYANA NTAWACUMUYE / ils les ont emporté sans faute
 NTA N'IMPAMVU NGO TUYIBWIRWE !/ et sans raison qu'on nous la dise !

NTWARI MWASIZE URUGERERO / Braves ayant laissé la ligne de front
 NIMURUHUKE MUSHIRE IMPUMPU/ reposez-vous et n'haitez plus
 NANJYE NIBA NGIHUMEKA / moi encore vivant
 NZATAKAMBA RUGIRA ANYUMVE / je crierai le créateur m'entendra
 AZABATAMIRIZE AMAKAMBA / il vous parera des auréoles

KUKO IBYO MWAKOZE BIYAKWIYE !/ en effet vos actions les méritent
 CYO NIMUTUZE MUTUREZE / calmez-vous donc et détendez-vous
 DORE N'INTAMA MWARAGIRIAGA / car voici les brebis que vous gardiez
 ZIRABAKIKIJE Z'URUHURI ; / vous entourent en très grand nombre

NGIZI INTWARI MBONA ZIKWIYE / en voici les plus dignes vaillants

ZATABARANYE N'ABATWARE / morts avec leurs leaders

ZO KARATWA KW'ITABARO ! /digne de louange dans l'expédition

NGIZO ZIRIMO SEBIHEMBO /parmi eux je cite Sebihembo

HAKABA MUREBWAYIRE LOUISE/ Il y a aussi Murebwayire Louise

NAHO GASASIRA ARIWE EGIDE/ tandis que Gasasira Égide

YANZE GUSIGANA NA YASENTA ; / Ne voulait abandonner Hyacinthe

« BAKE » YA MBERE AGORONOME / Premier Baccalauréat agronomie

BABASHOMBYE ARI INTABARIKA/ ils les ont trucidé en grand nombre

GUSA JYE IKINDI NDUZI NEZA /ce qui est certain pour moi

N'AYINKAMIYE YARI MURI ABO ! /ce qu'Ayinkamiye était parmi eux !

GATWAZA, GOMBANIRO, SAFARI / Gatwaza, Gombaniro, Safari

NGABOYAMAHINA N'UWIZEYE /Ngaboyamahina et Uwizeye

NGIRINSHUTI CHARLES NA SAKINDI /Ngirinshuti Charles et Sakindi

NKOMEZAMIHIGO NA KAYIBANDA/ Nkomezamihigo et Kayibanda

BARANGIYE NTA N'ISHWESHWE !/ Ils ont fini sans traces

GATWAZA EMILE, NSHIMIYIMANA /Gatwaza Émile, Nshimiyimana

KAYUMBA CHARLES NA GATARAYIHA /Kayumba Charles et Gatarayiha

NDETSE NA CYUBAHIRO SIGIFIRIDI ; /mais aussi Cyubahiro Siegfried

IBUKA YOWAKIMU NA GERARI /Souviens-toi de Joachim et Gérard

RENE NA VINCENT ZA « NYENYERI » /René et Vincent, dits « les étoiles=stars »

ABARI KUZICA Z'INTABERA /ceux qui devraient juger impartialement

BARAGIYE UBURO BUHUYE ; /sont morts nombreux comme les grains d'éleusine

MBAYIHA PAUL, MUKANSANGA /Mbayiha Paul, Mukansanga

NTABANA PETERO NA MUDANDI /Ntabana Pierre et Mudandi

CYIZA BITAGA CLEMENCE /Cyiza la prénommée Clémence

RWAMAYOMBO NA MWIZERWA /Rwamayombo et Mwizerwa

RUHARA PAUL NDETSE N'UWERA /Ruhara Paul et Uwera

BOSE BABACUZE BUFUNI ! /Tous ont été martelés comme de petites houes !

SEMUHUNGU NA NKURUNZIZA /Semuhungu et Nkurunziza

RUDAHUNGA AMINA NA SERAMUKA ; / Rudahunga Amina et Seramuka

UMUHIRE AIMABLE NA BIRAHO /Umuhire Aimable et Biraho

BUKEYE MWIBUTSWA NA KABOYI ; /Bukeye m'est rappelé par Kaboyi

N'ABANDI BENSHI NTARONDOYE /en plus de plusieurs autres que je ne nomme pas

BOSE BIGAGA UBUTABERA /tous étudiaient en Droit

NDORA BUBAYE IKIBAZO I Rwanda ! /alors que la justice est un problème au Rwanda !

NTIHABOSE NA KAYITABA /Ntihabose et Kayitaba

MWANIWABO GADEBERTE /Mwaniwabo Gilberte

NSHIMIYEYEZU, BIGIRIMANA /Nshimiyeyezu, Bigirimana

NDAGIJIMANA NA MUTABAZI /Ndagijimana et Mutabazi

BOSE BIGAGA IBY'UBUGANGA ! /Tous étudiaient en Médecine

BUCYANA WACU NA RUTAGENGWA /Notre Bucyana et Rutagengwa

RWABIKUMBA NA GASUHUKE/ Rwabikumba et Gasuhuke
 NDETSE NA Rwanda NA RUHAMIRIZA /Mais aussi Rwanda et Ruhamiliza
 N'ANDI MAJANA NTARONDOYE / et plusieurs centaines que je ne cite pas
 BOSE BAZIZE IRYA « SHITANI »/ Tous furent victime de ce « Satan »

I NYAKINAMA NTIHATANZWE /À Nyakinama ce fut pareil
 KUKO BUSHAYIJA NA NAASONI / Car Bushayija et Naason
 NA KABARISA NA KAMPUNDU, / et Kabarasi et Kampundu
 KAGENZA, KAYUMU NA KAYIZERE/ Kagenza, Kayumu et Kayizere
 BABASHOMBYE NTA NTEGUZA ! /Ont été tué sans ultimatum !

HAVE MBASUBIKIRE AHANGAHA /Permettez-moi d'interrompre par ici
 N'EJO NI INDI NGARUKAMWAKA /demain c'est aussi un jour cyclique
 NIBA MWEMEYE KUNYUMVA /si vous acceptez de m'écouter
 RUREMA AKAMPA KURAMA I Rwanda /et si Dieu m'offre de durer au Rwanda
 NZABASANGA NGUMYE MBASENGE !/ je reviendrai continuer à vous prier !

NGAHO RERO NIMUYITERE /ainsi donc faites-le
 N'INDI NTAMBWE IHawe ISANGO /ce pas de plus vers la coutume
 Y'UBUMWE BWACU N'UBWIYUNGE /de notre unité et de la réconciliation
 BUMWE ARIKO ARIRIMBA « NTAMUKUNZI » /celle que chante « Ntamukunzi »
 WO MU RUHENGERRI RW'UMURERA. /De Ruhengeri lez Murera

ARIKO RERO NIBA NSHAVUYE /cependant si j'ai le chagrin
 NKOMEZA NSHENGURWA N'AGAHINDA /et que la tristesse m'agace
 NKABA NKIRENGANA MUBIREBA /que je reste victime sous vos yeux

NTAGIRA HIRYA NDETSE NO HINO /sans position stable ni situation

NTAMUKUNZI SINZAMWUMVA ! /je n'entendrai pas Ntamukunzi

UBUTABERA JYE MBONA BURAZA/ la justice doit en outre venir

MBERE YA BYOSE NKA YA N KINGI /avant tout comme le pilier d'une maison

YITWA « MWIKOREZI » MU Rwanda ; / nommé « le transporteur » au Rwanda

UKURI KANDI MBONA GUKWIYE /en plus la vérité est obligatoire à mon sens

KUKO RUTEMERA URWIKEKWE ! / puisqu'elle n'admet pas le moindre soupçon

NIBA UCYEMERA CYA CYAHA /si tu avoues ce péché

UKAZA UNSANGA UNSABA IKIGONGWE/et que tu viens vers moi demander pardon

WICA ICYIRU UMUCO UDUTOZA /en t'imposant pénitence comme la culture l'exige

NZABA NKWIMA ICYIKI RWOSE /pourquoi ne te le donnerai-je pas

KO ARIYO NTANGO Y'UBWIYUNGE ?!/ car c'est la base de la réconciliation ?!

KUBURIRIMBA SICYO KIBANZA/ chanter la réconciliation n'est pas l'essentiel

MBERE YA BWOSE NI UKUBWUMVA/ il faut d'abord la comprendre

KANDI NTA RURABO RUTOHA /en plus une fleur ne peut fleurir

RUDASUKIRIWE NGO RUHAGE /sans arrosage suffisant

MAZE RUKWEREKE INYINYA YARWO ! /pour qu'elle te montre ses pétales

NIBA TWEMEYE UBUTABERA /si nous acceptons que la justice

KO ARIBWO BWA MBERE Y'IBINDI /constitue le premier élément

CYO NIMUTANGE RUGARI NDEBA /alors faites preuve de volonté

MUHE « GACACA » URUBUGA IBANZE /laissez passer le « Gacaca » en premier

IZATABARUKE MVUZE IMPUNDU ! /quand il finira le crierai de joie !

NAYO IRASHAKA URUHARI RWAWWE /Il te réclame aussi ta participation

NIBA WEMERA IBYABAYE /si tu acceptes ce qui s'est passé

KANDI ICYONZI WARABIBONYE /ce qui est sûr tu as tout vu

N'UBWO BENSHI NGO BARIMAYE /même si nombreux prétendent être idiots

JYE NZI KO WANGA UMUGAYO CYANE. / Je sais que tu es incorruptible

HAVE NYASUBIKE SINSHOJE /j'interromps ici mais je ne conclus pas

NSENGA NSEGUZA UWANYUMVA /je prie et m'excusant à qui m'entend

NTERA AKAMU N'UNDI WESE /en annonçant aussi à quiconque

WUMVA KWIBUKA ARI INGENZI/ croit que se souvenir est important

TUZHURE NA WA MUNSI ! /qu'on se retrouve encore ce jour-là !

BUTARE KUWE 10/10/01

KANYAMUPIRA MWISENEZA

ABD-EL-AZIZ.

Traduit par Rudacogora Augustin, Paris, 02/01/05

5) RUTEMIKIRERE SIYO GITERA / L'avion n'est pas la cause

MUMPE UMWANYA MUREKE MBANZE / donnez-moi du temps laissez-moi commencer

MBANZE NATURE IRYAMBWIWE / je dirais d'abord ce qui m'a été dit

NANUMVISE N'AMATWI YOMBI ; / que j'ai entendu de mes deux oreilles

MUMPE ICYEZI NDIBARE KANDI / prêtez-moi l'oreille je raconterai la nuit

NARARIRAYE NDANARIGENDA ! / car je l'ai veillée et j'ai marché !

IRYO NABONYE MWA GIHANGA, /ce que j'ai vu chez Gihanga

NI UMUSOZO W'IRYABANJE / c'est la finale d'épisodes antérieurs

RYATEGUWE KU MUTSAMA ; préparée avec du miel

BISHYA BISHYIRA BISHYITO AREBA tout brûlait, Incendie contemplait

YANGA YUKO AKOMWA BUHUZU ! il ne voulait être contredit !

SIMBITSINDA BIZIRA INTSINZI, /que je dise clairement cette anti-victoire

MBARE ABATUTSI URWO BATSEMBWE, /que je raconte l'extermination des Tutsi

MBIVE IMUZINGO NGANYIRE YUMVA / depuis l'origine que je parle à l'écouter

MURAGE IKIRARI CYABAJYANYE / que je lui lègue la direction de ceux qui sont partis

NTA GICUMURO CYAKA ICYIRU ! /sans péché grave exigeant pénitence

HARI N'ABANZE KUBA IBIGWARI / il y a aussi ceux qui ont refusé d'être lâche

NABO BATSEMBWA NTA NTEGUZA / ils furent aussi exterminés sans ultimatum

KUKO UMUSANZU BAWUTANZE / ils ont donné leur cotisation

WO KUDATATIRA ICYO GIHANGO / du fait de ne pas trahir l'alliance

CYO KUYISHOZA IMWE Y'UBWIKO ! / concernant le début d'une guerre fratricide

ICUMI RIRANZE UBU RIRAKWIYE / maintenant cela fait dix ans

ISHYANO RIGUYE MWA GASABO ; / que le malheur a frappé chez Gasabo

BAMWE BATAZI IBYA GAKONDO / ceux qui ne comprennent rien à la tradition

BARORA HAFI NTIBARUHUKE / ne voyant que très proche sans répit

NGO URWITWAZO NI IRYA NDEGE ?! / disent que le mobile c'est cet avion

YA RUTEMIKIRERE NTINDI / ce navigateur des airs de malheur
 NGO Y'UMUBYEYI-GITO GUSUMBYA / du parent plus qu'ingrat
 NTIMUKAYITIRIRE GITERA, / ne le posez pas comme origine
 KUKO YAYIKIRIJE IYATEWE / puisqu'il a servi de refrain
 YO KUBUTSEMBA UBURA BW' Rwanda ! / afin d'extirper les entrailles du
 Rwanda !

KUVA MIRONGO ITANU ISAGA, / depuis les années cinquante
 ICYENDA KIZA KIKUSIRA, / cinquante neuf devint la sommité
 NI NDE UTIBUKA IBYABAYE / qui ne souviens de ce qui se passa
 BIKABA INTANGO Y'ITI NTIMBA / ce qui devint le début de ce chagrin
 HARI INDEGE YAKOMWE HASI ? / un avion avait-il été descendu ?

NKOMEJE HINO MU BWIGENGE /continuons plus près dans l'indépendance
 NI NDE UTIBUKA MU MASHURI / qui ne se souviens dans les écoles
 ZA ASITIRIDA IRYAHAGUYE / à Astrida (Butare) le malheur qui frappa
 NO KU NYUNDO BAKABITOWA, /et même à Nyundo ils furent entraînés
 MISIYONERI ABIRIMO CYANE ?! /le missionnaire a fortement participé ?!

NI NDE UTIBUKA IRYAGUYE / qui ne se souviens du malheur qui tomba
 NO KU GIKONGORO HAKAGONDWA, / à Gikongoro ce fut la soumission
 UMUTARA UTERWA BOSHYE ISHYANGA / le Mutara fut attaqué comme un pays
 étranger

NAHO BUGESERA BAKAYISENYA / quant à Bugesera, il fut détruit
 INKABA IGATEMBA KURUSHA INKANGU ?! /le sang a coulé plus que les
 éboulements.

UBWO NGEZE MIRONGO INANI /j'en arrive aux années quatre-vingt
 NTA N'IGUGU ITEWE ITOPITO / même sans pierre lancée à un ramier
 NGO AHA WENDA IYO KU GISENYI / pour que, là à Gisenyi,
 ZA KIBIRIRA RUBE URUBANZA / à Kibilira, cela devienne un procès
 RUZATSINDA ABAGOGWE BAHU ?! /qui s'emparera des Bagogwe y habitant ?!

NTIMUKABESHYERE YA NDEGE /ne prétextez pas l'avion
 KUKO NA ZA MIRONGO CYENDA / puisque dans les années quatre-vingt-dix
 INAMA ZACURWAGA ZIRAZWI, / les machinations qui se tramaient étaient connues
 INTWARO ZAGURWAGA URUHURI, /les armes achetées en masse
 INTONDE ZAKORWAGA UBUTITSA ; /les listes qui étaient souvent établies

UHAKANA KO RYATEGUWE /celui qui nie qu'elle a été préparée
 NDABARA IRIMBURWA RY'ABATUTSI /je parle de l'extermination des Tutsi
 YAHAKANA SE ZIRYA MITINGI / peut-il nier tous ces meetings
 ZAYOBORAGA IYA NYABARONGO / qui orientaient vers le Nyabarongo
 NIL ISUBIZA ZA ABISINIYA ?! / le Nil pour retourner en Abyssinie ?!

INTERAHAMWE-NJYAMUGAMBI, /les Interahamwe- conspirateurs
 ZIREMWA BWANGU ZIKANATOZWA, /aussitôt créés et entraînés
 N'ABAFARANSA BAZIRI HAFI /même les Français leur étaient proches
 ZA BIGOGWE IYO GABIRO HOSE /à Bigogwe comme à Gabiro
 MASOKUBONA NTIYARI MASO ?! /la personne lucide n'a-t-elle pas tout vu

UMUNSI W'IMPERUKA UTANGWA /quand l'apocalypse fut proclamée
 NTIBYABONEKAGA IBIMENYETSO /les signes n'étaient-ils pas prévisibles
 BYO KUBASHOMBA DONDI DONDI /ils étaient tués par compte-goutte
 NK'UKORA MU ZE UKO ABYIFUZA ?! /comme un fermier dans son bétail à son gré
 MBARIRA INDEGE ZAHAGUYE ?! /comptabilisez-moi les avions qui avaient
 chutés ?!

URWITWAZO RERO NGURU /le voici alors le bon prétexte
 MATA AHO IHINDUKIYE MATAGE, /quand avril devint une séparation
 IJORO RIGUYE IJURI RIGWIJE /à la tombée de la nuit, à l'apparition des étoiles
 NGO IRAHANUTSE IYUMUBYEYI /l'avion du père de la nation est tombé
 CYONO TERA HAMWE TABARA ?! /venez, Interahamwe, à la rescousse

NYAKUGOSORA ATI AHO BAHUNGU / le tamiseur dit alors jeunes gens
 NI IBYO NSHAKA NIMUBTSEMBE, / c'est mon souhait, exterminatez-les
 IBYAHISHUWE NIBABITSINDE, / qu'ils vainquent alors l'apocalypse
 NIBADATSIMBUKA NJYE NDATSIMBA, / s'ils ne partent pas j'insisterai
 NDASHIRWA ARI UKO BASHIZE HASI ?!/ je serai satisfait quand il n'y aura plus
 un seul ?!

BARAGOSORA U BWANACYAMBWE, ils tamisèrent le Bwancyambwe
 BWA BUGESERA BARABUSESA / le Bugesera fut mis sens dessus dessous
 BWANAMUKARI IKANDWA BWANGU, / le Bwanamukari fut vite compressé
 BWA BUGANZA BARABUGANZA / le Buganza fut vaincu
 GISAKA YOSE BARAYISENYA ?! / tout le Gisaka fut détruit

BENDA NYARUGURU BARAGUSHA / ils mirent par terre le Nyaruguru

NDUGA IRARUNDURWA KU NDURU ; /le Nduga fut renversé sous les clameurs
 BARABAFOMOZA MU BUFUNDU / ils firent avorter dans le Bufundu
 BWA BUFUMBIRA BUBA IFUMBA ; / le Bufumbira devint un grand feu
 RUKIGA ISAGA URUGINA YOSE !! / le Rukiga déborda dans toutes les directions

NGAHO MANA IGABA GASABO, /ô Dieu qui gouverne le Gasabo
 MBWIRA YUBILE NK'IYINGIYI / dis-moi un jubilé de ce genre
 ICUMI RIFUNZE ICUMU RIHOZE / dix ans après la silence de la lance
 IMIHORO IHORERANA N'INYUNDO ; / les machettes et les bruits des marteaux
 WAMPA IMVANO Y'ICYO KIZA ?! / explique-moi l'origine de cette épidémie

WAMPA ISHINGIRO RY'AMASASU / dis-moi le bien des cartouches
 NA GERENADE MVAMAHANGA / et des grenades importées
 WA BIHONDWA ASABA IKIGONGWE / quand l'assommé demande pardon
 NGO AHA YEWE NIBYO BIHUTA / puisque ces armes sont plus rapides
 NIBIMUHURIZEHO ADASAMBA ?! / demandant qu'elles se rassemblent sur lui pour
 ne pas souffrir

WAMPA IKIRARI CYA ZIRYA MPIRI / dis-moi la destination de ces gourdins
 KIRIMO N'IMPAMO IHAMYA IMPAMVU / contenant la vérité qui touche la cause
 YA ZIRYA MPINJA NSEKERAMWANZI / des nourrissons souriant-à-l'ennemi
 YA MISEKUZO YABUZE I Rwanda / les pilons disparus du Rwanda
 IBIBAMBASI BIKABA IYANGA ?! / les murs devenant trop petits

SE RIRYA FOMOZWA RY'IMVUTSI / le fait défoncer les grossesses presque à terme
 NA RIRYA SONGORWA RY'IBISONGO /et le fait d'aiguiser des bois pointus

BYASOKAGUWE IRYA NYABABYEYI / qui ont été enfoncés dans l'utérus
 MBERE Y'ISHORWA MU MISARANE / avant d'être jeté dans les fosses des toilettes
 BYARAHOZE MU RWA GASABO ?! /ces faits ont-ils jamais existé au Rwanda de
 Gasabo ?!

NDABAZA ABARI BARI BEZA / je réclame les jeunes femmes qui étaient belles
 BENSHI ZAMENEYE IKIBANGA / ils (les miliciens) ont divulgué (viol)le secret de
 plusieurs
 AMAJANA AGASAGA N'INTARUMIKWA /des centaines de jeunes intraitables
 YAKURANWAGA AKORA UBUFINDO /se succédaient en faisant cette magie
 WABIFINDURA IBYO BINTU ?! /pourras-tu expliquer ces choses ?!

BA BAKAMBWE BYA BICUMBI / ces vieillards et ces habitations
 BASOGOSWE IMYANYA IBYARA / amputés de leur organes sexuels
 BAZICIWE INGINGO NYINSHI / dont plusieurs autres membres furent coupés
 BATABWA MU BISIMU BARI MASO / ils furent jetés vivants dans les fosses
 HARYA UBWO NZABIBAZE PILOTE ?! / me faudra-t-il en demander la cause au
 pilote ?!

BARYA BABYEYI NA ZIRYA NCUKE / ces femmes et leurs jeunes enfants
 BOZE IBIYAGA BACAGA INZUZI / qui surnageaient les lacs et passaient sur les
 fleuves
 INTOSHO N'AMAHIRI BY'URUHURI / les grosses pierres et gourdins par milliers
 BIKABAYOBORA INZIRA YA NIL / les dirigeant sur la route du Nil
 NA VIGITORIYA IKABAJYANA /et la lac Victoria les emportait

WAMPA UKURI GUKWIYE KWABYO ?! /peux-tu me dire la vérité à ce sujet ?!

ABADUTANZE KUMENYA MUNGU / ceux qui ont connu Dieu avant nous

IBITEYITEYI BITARUHUKA / ... sans repos

AMASARO ATENDERA MU BITUZA / les perles pendant sur leur poitrines

NTIBANAREBE YA MATURO / ne regardent plus les offrandes

NGO YAPFUYE IMANA-NTUTSI !! / ils disent qu'il est mort le Dieu-Tutsi

NKA ZA NZAMBARIRO Z'ABERA / comme les sacristies des pères blancs

INKABA Y'AMARASO IJYA KUHATEMBA / quand des laves de sang allaient y couler

IMPINJA NYINSHI ZIGONGERA / les nourrissons pleurant en nombre

ZONKA AMARIRA AMARASO ATEMBA / en tétant leurs larmes, le sang dégoulinant

MWAMPA INTSINZI Y'ISHYANO NKIRYO ?! /donnez-moi le préservatif contre un tel malheur

HAVE NTACIKA RIKENDERO / je ne veux pas finir en queue de poisson

NTAVAHU NTANGA NTABIRAMUTSE / je ne voudrais pas mourir prématurément

BISHWE RWINSHI NJYE RUNDENZE / Ils ont subi plusieurs morts qui me dépassent

TUJYE TUBUNAMIRA BIKWIYE / nous devons les commémorer comme il faut

NABYO TUBYANGE SE TURUSENYE !! /si nous refusons nous détruirons le Rwanda

NI ABO KUNAMIRWA MUGENZI / ils méritent ces cérémonies de mémoire

YARI AMABOKO Y'URU Rwanda /ils étaient les bras du Rwanda

RW'IZI MPFUBYI NA ZIRYA NCIKE /de ces orphelins et de ces solitaires

BARYA BAPFAKAZI BARUSABYE / de ces veuves qui l'ont demandé (la mort ?)

NI ABO GUSIGASIRWA UMUGONGO / méritent d'être soutenu dans le dos
 KUBURA BENSHI AKAGENI NK'AKA / si tu perds plusieurs personnes de cette
 façon
 NTUNABUNAMIRA BIKWIYE / et ne pas pouvoir se les « remémorer » comme il
 faut
 NGO UMENYE YUKO WABUZE BYINSHI / pour que tu saches l'ampleur de tes
 pertes
 NTUBA WUBAKA NDAKUBWIYE / tu ne construis pas je te jure

NO KUBA I Rwanda NTUBIKWIYE ! / tu ne mérites pas de vivre au Rwanda
 TUJYE TUZIBUKA ZIRYA NGENZI / souvenons-nous de ces téméraires
 KANDI TWIBUKA KO GASABO / et souvenons nous que Gasabo
 YAKOZWE MU NDA BIMWE BIRENZE / a subi une perte importante
 NDETSE BITERWE NK'ISENGESHO / que ça se répète comme une prière

NAHO ATARI IBYO TUZIME TWESE !! /sinon disparaissions donc tous !!
 KWIBUKA BURYA SI UMUHANGO / se souvenir n'est pas une simple cérémonie
 NI NAYO NTANGO Y'UBUMWE BWACU / c'est le début de notre unité
 N'UBWO TWAKOMERETSE BWOSE / même si nous avons été blessés
 JYE UMUTI WIZO NKO VU NDAWUZI / je connais le remède à ces cicatrices

NI UGUTANAGIRA RIMWE IPFUNDO / il s'agit de renforcer ensemble le nœud
 RY'UBUMWE BWACU N'UBWIYUNGE / de notre unité et réconciliation
 BUZISASIRA UBWO BUTABERA ; / qui auront pour fondement la justice
 NK'ABITSAMUYE RIMWE TWESE / comme un seul homme
 RWA RUNANA TUKARUHUZA / nous pourrons garder les liens

RWO KURIRWANYA KO RISUBIRA ; /pour lutter contre la répétition
 RYA RITSINDWA NTSINDA ITEKA / de ce malheur que j'ai peur d'évoquer
 NDABARA IRIMBURA RY'UBWOKO ! /je parle de l'éradication d'une ethnie
 KURIKUMIRA NIBIBE INTEG0 / l'empêcher doit être un objectif
 YANJYE NAWÉ N'UNDI WESE / pour moi et toi et de quiconque

NDETSE N'ISHYANGA TUBIBATOZE ; / apprenons-le aussi au pays étranger
 NUBWO BYABA GUTSINDIRA / dussions-nous forcer
 JYE IYO KIBERINKA NDAYIREBA ! / moi je contemple ce beau coucher de soleil
 NABABONYE BAKOMA YOMBI / Je les ai vu tapant des mains
 BENSHI BAZA NO KUVUNYISHA / plusieurs venant demander audience

NO KU GATUZA BAHAKOMANGA ! /en se frappant la poitrine
 UBWO BIHEREYE KU NTEKO / comme cela commence par le parlement
 NO MU BAGARAGU NAHO BIZAZA / ça atteindra aussi les serviteurs
 MAZE DUKUNDE TUBE UMUBUMBE / enfin nous pourrons former équipe
 W'ABIBUMBIYE GUKUMIRA / de ceux qui se sont réunis pour arrêter

UWARIROTA ITSEMBABWOKO ! /quiconque concevrait un génocide
 DORE AHO NSHINGIRA ICYIZERE / voilà où j'ai mis mon espoir
 CY'EJO HAZA HEYA UMWEZI / pour un lendemain de pleine lune
 KUKO NITWUBAKA UBUTABERA / car si nous construisons la justice
 YA GACACA IKABONA INTURO / que le Gacaca reçoit un siège

MBERE YA BYOSE NKA YA NKINGI / avant tout comme ce pilier

BITA MWIKOREZI MU Rwanda /nommé le transporteur au Rwanda

BURACYA TWESE TUBYINA INTSINZI ! /demain nous danserons tous la victoire

EJO NDAREBA IJURU RIKUNZE / je rêve demain un ciel favorable

ZA MPONOKE ZIMWENYURA ! les rescapés en train de sourire

MBONYE Rwanda YOSE YOSE /je vois le Rwanda entier

YAHAGURUTSE NDETSE N'IYONKA / les retours des réfugiés jusqu'aux
nourrissons

IJAMBO IMPFUBYI RIREMBERA / le mot « orphelin » en train de disparaître

IBIMUGA BYOSE MBONA BIGENDA / tous les handicapés en train de marcher

NTA MUPFAKAZI USEMBERA ! / sans veuves en train de courir sans domicile fixe

NDABONA INDEMBE ZARI NYINSHI / je vois tous les malades graves

Z'INGERI NYINSHI TWESE TUZI /de tous genres que nous connaissons

ZISINDAGIRANA N'ABARWAZA /marcher à côté des gardes-malades

NDABONA HOSE UMUSEKE UZEYA / je vois que partout le soleil se lèvera

NGOMABIHUMBI MWA GIHANGA !! / mille règnes chez Gihanga

Wahimbwe na Mwiseneza Abd-el-Aziz

Kaminuza y'u Rwanda

Umunyeshuli mw'ishami rya Politiki

01/04/04

Traduit par Rudacogora Augustin, Paris, 02/01/2005

6) « *Jeunesse responsable pour un avenir agréable* »

CYIMANA CYITATIRE Jean-Paul : Byimana ; juillet 2004.

Dieu de nos pères
 Être que j'adore
 Écoute je t'implore
 Que tu m'inspires

Une belle voix de sagesse
 Pleine de tendresse
 Pour que je l'adresse
 À toute la jeunesse

Certains jeunes
 Aux manières vilaines
 Sont capables
 Des actes ignobles

Participant au génocide
 L'extrême homicide
 Ont profondément meurtri
 Notre belle patri

Un regard rétrospectif
 S'avère plus qu'un impératif
 Pour relever les motifs
 Les enjeux y relatifs

Pour certains le passé
 Est bel et bien dépassé
 Mais un peuple qui oublie son passé
 Risque de vivre des détresses.

Depuis des années et des années
 Les jeunes étaient dominés
 D'un sentiment d'unité
 Voilà la pure vérité

Ils se sentaient frères
 Descendants d'un même père
 Au cœur la même gloire

Ensemble protégeaient leur terre

JEUNESSE RESPONSABLE
POUR UN AVENIR AGREABLE.

Dieu de nos pères
Etre que j'adore
Ecoute je t'implore
Que tu m'inspire

Une belle voix de sagesse
Plaine de tendresse
Pour que je t'adresse
A toute la jeunesse.

Certains jeunes
Aux manières vilaines
Sont coupables
Des actes ignobles.

Participant au génocide
L'extrême homicide
Ont profondément meurtri
Notre belle patrie.

Un regard rétrospectif
S'élève plus qu'un impératif
Pour relever les motifs.
Les enjeux y relatifs.

Pour certains le passé
Est bel et bien dépassé
Mais un peuple qui oublie son passé
Risque de revivre ses détresses.

L'arrivée des étrangers
 A tout bouleversé et dérangé
 A tout mélangé et changé
 A tout mis en danger

Nos valeurs renversées
 Notre culture bouleversée
 Notre histoire falsifiée
 Notre être sacrifié

Ils n'ont pas dédaigné
 Dans leur sale besoin
 De diviser pour régner
 Et ils nous ont gagnés

Avec leur ethnisme
 De par leur extrémisme
 La haine a pris racine
 Dans une âme moins fine

Les deux Républiques
 Sans souci du civique
 Divisèrent les citoyens
 Par les mêmes moyens

À côté toute convergence
 Avant tout les divergences
 Voilà leurs préférences
 Leur souhait par excellence

Depuis les années cinquante-neuf
 Plus rien de neuf
 La situation s'empirait
 La haine s'accumulait.

Quelle division
 Quelle vision !
 Au banc de l'école
 La même formule !

Aux jeunes du primaire
 Comme aux universitaires
 On lançait cet enseignement
 Aux arguments sans fondement :

Que le « tutsi » est malin
 Un rusé, un vilain
 Méchant persécuteur
 Astucieux séducteur

Attendant le moment propice
 Pour déchaîner sa malice
 Réduire à l'esclavage
 Ses frères de voyage

Ainsi diabolisé
 Aussi symbolisé
 Par un serpent venimeux
 Un cancrelat dangereux

Un ennemi à exterminer
 Un indésirable à éliminer
 N'attendait que l'heure
 Du grand malheur

La guerre d'octobre
 L'avion couvert d'opprobre
 Brûlé dans l'ombre
 Tombé en désordre

Servirent de prétexte
 De finaliser le texte
 Vu le contexte
 De tous les tests

Aussi se fit le génocide
 Cet ignoble homicide
 Minutieusement préparé
 Très rapidement opéré

Les jeunes entraînés
 Pour exterminer

Infligèrent les atrocités
 Dans toute impunité.

En un clin d'œil
 Tout le pays en deuil
 Jamais de pareil
 Sous notre soleil !

Une vieille sage
 Sous le poids de l'âge
 Déshabillée par un gamin
 Torturée par cet assassin

Des mamans violées
 Les biens cambriolés
 Les cadavres au sol croulés
 Les mourants par terre roulés.

Un tout petit bébé
 Du sang de sa mère imbibé
 Au lieu de le consoler
 On se mit à le mutiler !

Un coup de machette
 Un coup de cordelette
 Une baïonnette
 Jet dans les toilettes !

Toute force en œuvre
 Pour chasser les pauvres.
 Les chiens dans les buissons
 Les jeunes avec les bâtons

Toute sorte de cartouche
 De petites haches
 Les pierres blessantes
 Les épées tranchantes

Les massues clouées
 Les lances trouées
 Quelle méchanceté
 Quelles atrocités !

Merci au Seigneur
 Aux jeunes de Cœur
 Leur aide pour s'échapper
 À maints rescapés

Aux jeunes patriotiques
 Freinant le tragique
 Un coup de chapeau
 Un cadeau, un troupeau

Mais les conséquences
 Sans nulle coïncidence
 Les veuves sans enfants
 Démunies, souffrant

Orphelins de vie amère
 Plus de père ni de mère
 Oh ! Poignard perçant son cœur
 Plus de frère, plus de sœur.

Traumatisés de toute sorte
 Infrastructures détruites
 Prisonniers nombreux
 Sentiments haineux

La population divisée
 L'unité brisée
 Les plaies saignantes
 La situation alarmante !

Jeunes Rwandais,
 Il nous est demandé
 D'embrasser cette devise :
 « Sortir de la crise ».

Donnons notre parole
 D'accomplir notre rôle
 Dans la reconstruction
 La vraie réconciliation

Devoir de donation

À l'orphelin le pain qu'il pleure

À la veuve une demeure

À tous la consolation

Sur nos lèvres la vérité

Toute vérité est docilité

Pour retisser l'unité

Renouer la solidarité

Justice aux persécutés

À l'innocent la liberté

Reconstruire la concorde

Déraciner la discorde

Garder mémoire

De tous nos déboires

De toutes les victimes

De tous les crimes.

Jeunes, unissons-nous

Ne faisons pas les loups

Pour notre patrie

Profondément meurtrie.

Main dans la main

Pensons à demain

Contre la tentation

De toute extermination

Jeunes, tous ensemble

Comme on se ressemble

Contre le divisionnisme

Tout extrémisme

En haut notre flambeau

Vers une Rwanda nouveau

Qui se décide

« PLUS JAMAIS LE GENOCIDE ».

7) **Caporal SIBOMANA André : « URWIBUTSO » / *Mémorial***⁸⁵⁴

Dieu de Ryangombe, fils de Babinga, fils de Binego,
 Fils de Kajumba et même de Nyabingi
 Il parait que les Rwandais vous implorait
 Quand la famine ravageait, et la pluie tombait ?
 Cependant durant ce mois
 Nommé mois du lait plutôt mois de sang
 Où étiez-vous partis ?

Permettez que je vous implore plutôt
 Que je vous demande l'antidote
 De ces cataclysmes puisqu'ils sont advenus
 Sous vos regards à tous, quand le Rwanda
 Était chambardé, les pleurs le replissant,
 Le sang fut versé dans tout le pays

Laissez-moi pleurer la famille Muhire
 Laissez-moi pleurer la famille Kayonga
 Laissez-moi pleurer la famille Kagesera
 Je ne parle là que du lieu dit Bitaba
 Sur la rive

Laissez-moi aussi évoquer Munyinya car
 Il se trouve en hauteur, Batunda et Bakoma
 Je ne peux vous oublier ainsi que Mutimasi
 Car ce qu'ils t'ont fait ne peut
 Être raconté que par celui qui a vu d'en haut

⁸⁵⁴ Paru dans **INGABO**, n° 109, avril 2004, p. 38. Voir page suivante.

URUBUGA RW'ABASOMYI

URWIBUTSO

Mana ya Ryangombe rya Babinga rya Binega bya Kajumba ndetse na Nyabingi, Harya ngo abanyarwanda Barabambazaga amapfa Yateye imvura ikagwa? Ariko se muri uku kwezi Kwa Mata nako kw'amaraso Mwari mwagiye hehe?

Reka mbaganyire nako Mbabaze intsinzi y'aya Mahano kuko byabaye Byose mubireba, u Rwanda Rusubiranamo, imiborogo Iracura, amaraso amenywa Mu gihugu hose.

Reka nganye nganyire kwa Muhire Reka nganye nganyire kwa Kayonga Reka nganye nganyire kwa Kagesera Nta handi mvuga ndavuga Bitaba ku ikuko.

Reka mvuge na Munyinya kuko iri ahirengeye, Batunda na Bakoma sinabasiga ndetse na Mutimasi kuko ibyo wakorewe byabara uwari ahirengeye. Kandi sinakwibagirwa nawe Nyarushishi kuko wari uhutse Ibikomere byinshi ari ibyo Umutima n'iby'umubiri, Abo wahetse natwe ntituzza kwibagirwa tuzakomeza tukwibuke.

Reka ntangire nyage Mana Umfasha kwibuka abanyije N'ubwo utamfashije ngo babeho Ariko nizere ko bari iruhande Rwawe hahandi wasezeranyije Abahire bawe, Nizere ko umusaza Matakamba muri kumwe Niba wari ahirengeye warebye Urupfu abiwe bapfuye, ndavuga Umukecuru Venantiyi ndavuga Marigarita ndetse na Prence wanze

Ko mu musiga mu muriro utazima Remi nawe ati mu ntware zawe Nyagasani sinaburamo.

Anyenzi mubyeyi w'ubwuzu buri Gihe nkwiwukira ku rugwiro rw'a bagusangaga n'abo wareraga burya ngo iyo umubyeyi akunda abana ntabarera, bakwigabije batarakuremye uti sinagenda ngenyine kandi narabyaye shema ry'abasore ati ntunsige Bebe nawe ati isi imeze nabi Mama ntuyinsigeho.

Niyonzima na Mukaniyonzima Mwiza nimwigendere kuko ntawari Gusiga undi bagabije ataribo Mana yabaremye, ubu abo bagome Baracyarushye naho mwe ubu Mwararuhutse, muntahirize Karangwa Felix cyane, muntahirize kandi Mama muto Vigitoriya, Modeste, Daniel na Afrodisi muti kuri uyu muni Turacyabazirikana.

Laurenciya we iruhuka ridashira hamwe n'abawe muri kumwe Jean Claude Roger na N.Buranga Turabatashya cyane kandi tutizeye ko tuzabonana Kaneza, N.Kigwene na Bizuru mubahire nabo turabibuka, iruhuko ridashira.

Reka nterere amaso kuri Munyinya Ndabona nta mugabo numwe uhasigaye Ndabona n'umusozi wambaye Ubusa. Ahari kwa Kamana ntiwahamenya Uko bahataramiraga bamukikije niko ababisha baho barundanyirije baratwika. Mana yanjye abakoze ibyo ubabarire kuko iyo baza kumenya ibyo bakora nabo ntibari kuzemera gupfa bafata umukecuru Suzana bamukikiza abe maze barakongeza bata icyo kibatsi cy'amaraso Berekimasi ntibamurebera izuba

bamukurikiza Karisa na J. Pierre nabo ati reka twijyanire dore ibiri ku isi ntibyoshye.

Rwego rw'abasore Fabian na Rwabikabu rwakaburaga abatindi nimwigendere kuko isi itabahiriye kuko abagome babatesheje ubusore bwanyu ubu nabo bariho bataraho kubera amaraso yanyu.

Ahuuuuuu Mana yanjye reka nduhuke maze nkwisabire ikintu kimwe gusa garura ya mbehe abanyarwanda bose bicaragaho basangira. Garura ya ntango bashingagamo imiheha bose bakijuta maze basinda umunezero babyina amahoro meza.

Dukize umwanzi watumye abanyarwanda Bamarana maze intwari yacu ibe kuvugisha Ukuri ubutabera buganze Gacaca tuyishyigikire, Dukenyere ubutabera uwakoze icyaha agihanirwe Urengana arenganurwe maze twitwere Ubumwe n'ubwiyunge amahoro n'amajyambere bisagambe.

Wowe wagize Imana ugenda Wenyine, menya ko hariho ibimuga Imfubyi n'abapfakazi ndetse n'abarwaye Indwara zidakira basigiwe n'ayo mahano Bafashishe icyo ufite kuko ntawe uba uko ari abishaka. Nyagasani reka nongere nkuragize izo nzirakarengane zose uzicaze iruhande rwawe maze uzihe uruhuko ridashira. Kuri uyu muni turacyabazirikana.

*CPL SIBOMANA André
Gabi School of INFANTRY*

Et je ne peux t'oublier toi Nyarushishi
 Les nombreuses blessures tant au cœur qu'au corps
 Nous que tu as portés
 Nous ne t'oublierons pas
 Nous nous souviendrons toujours de toi

Permetts-moi oh Dieu ! de parler
 Pour que tu m'aides à me souvenir des miens
 Même si tu ne m'as pas aidé pour qu'ils survivent
 J'espère qu'ils se trouvent à côté
 De toi, à la place que tu as promise
 Aux bienheureux, j'espère que le vieux
 Matakamba est avec toi
 Si tu étais en hauteur tu as vu
 De quelle mort les siens sont morts, je parle
 De la vieille Vénantie, je parle de
 Marguerite, de Prince qui a refusé
 Que vous l'abandonniez dans l'enfer
 Rémy aussi se dit « parmi tes héros
 Oh Seigneur ! je ne veux manquer »

Agnès, mère pleine de bontés
 Chaque fois je me souviens de ta générosité envers
 Ceux qui venaient à toi et tes filleuls
 On dit que « quand un parent aime beaucoup
 Les enfants, elle ne peut les voir grandir », ils t'ont tuée
 Sans t'avoir créée, tu dis « je ne partirais pas
 Seule alors que j'ai eu des enfants, Shema
 Fierté des jeunes dit « ne me laisse pas »
 Bébé aussi constatant que le monde était méchant dit
 « Mère, ne m'abandonne pas dans ce monde »

Niyonzima et Mukaniyonzima
 Mwiza, partez car personne ne pouvez
 Abandonner les autres, ils vous ont envahis

N'étant pas Dieu vote créateur, maintenant ces méchants
 Sont tout le temps fatigués alors que vous
 Avez eu votre repos, mes salutations à Karangwa
 Félix, mes salutations aussi à ma tante maternelle
 Victoire, Modeste, Daniel et
 Aphrodice, dites-leur que en jusqu'en ce jour
 Nous nous souvenons de vous

Chère Laurence, repos éternel
 Ainsi qu'au tiens qui sont avec toi
 Jean Claude Roger et Nyiraburanga
 Nous vous saluons beaucoup mais sans espoirs
 Que nous nous reverrons ; Kaneza, Nyirakigwene
 Et Bizuru, nous les comptons parmi les bienheureux
 Repos éternel.

Permettez-moi de jeter un œil vers Munyinya
 Aucun homme n'y est resté
 La colline elle-même est nue
 On ne peut plus reconnaître l'enclos de Kamana
 La façon dont les gens y passaient des veillées autour de lui
 De la même façon les ennemis les ont rassemblés et incendiés
 Dieu, ceux qui ont fait cela
 Pardonnez-leur car s'ils avaient su
 Ce qu'ils faisaient, ils n'auraient pas aussi accepté de mourir
 Ils ont pris la vieille Suzanne, l'ont entouré des siens
 Ils incendièrent et jetèrent cette flamme de sang
 Ils n'épargnèrent pas Berchmans
 Ils le firent suivre par Kalisa et Jean Pierre se dit
 Attendez qu'on y aille ensemble, la terre est insupportable

Rwego le jeune homme, Fabian et Rwabikabu
 Qui secouraient les plus démunis, partez donc
 Car le monde vous en voulait et que les méchants
 Vous ont privés de votre jeunesse maintenant

Eux-mêmes vivent à cause de votre sang

Ahuuuu ! (essoufflement) Mon Dieu laisse-moi souffler
Pour te demander une seule chose
Ramène l'assiette autour de laquelle tous les Rwandais
S'asseyaient pour partager. Ramène la cruche
Dans laquelle ils enfonçaient tous les pailles et se rassasiaient
Et ivres de bonheur ils dansaient la paix.
Éloigne de nous l'ennemi qui a poussé les Rwandais
À s'entretuer, afin que notre arme devienne
De dire la vérité, que la justice domine, que nous
Supportions le Gacaca
Que nous ceignons la justice et que nous portions
L'unité et la réconciliation en tunique
Que la paix et le progrès fleurissent

Toi le chanceux resté seul
Sache qu'il existe des handicapés
Des orphelins, des veuves et des malades
Les maladies incurables héritées de ces méfaits
Aidez-les avec tes moyens car personne ne choisit
Sa mauvaise fortune.
Dieu laisse-moi encore te confier toutes ces victimes
Placez-les à tes côtés et donnez-leur un repos éternel.
En ce jour nous nous souvenons encore d'eux.

Chanson de commémoration

MUNYANSHOZA Dieudonné, Genda Mibilizi,(Va t'en Mibilizi).

Chanson sur cassette audio stéréo, 6'05, © Buchana. Re transcrite et traduite à Paris, ce 16 février 2005.

Intro :

Iteka mpora nibaza icyo mwazize / Je me demande toujours la raison de votre mort

Kandi nkanibaza icyo na bariya bungutse / ensuite je me demande l'intérêt de ceux-là

Iye wewe !! Kikanyobera / Oh là là !! Je ne trouve pas de dénouement

Refrain :

Genda Mibilizi ukuntu wari nziza / Comme tu étais belle Mibilizi

Warutuwe nabeza warutatswe n'ibyiza / tes habitants étaient bons, ta nature belle

None ubu wasigaranye imfubyi n'amatongo / maintenant il ne reste de toi qu'orphelins et ruines.

Noms chantés :

Padiri Boneza na Kanyabusozo / Le prêtre Boneza et Kanyabusoro

Yewewe na Nsengiyumva / mais aussi Nsengiyumva

Rwamukwaya na Kayumba / Rwamukwaya et Kayumba

Kayibanda na Nsabimana / ----- et -----⁸⁵⁵

Noms récités :

Murwanashyaka na Gashuti

⁸⁵⁵ Pour les noms récités ou chantés, il faut seulement traduire la conjonction « na » = « et », les noms propres commencent par une majuscule. Cette remarque vaut pour toute la chanson.

Mukerere na Sinayobye

Kayiro na Marcellin

Nsabimana na Kamanzi

Nkundabatware na Kajanja

Kayitare na Gahigi

Nzitabakuze na Kayiranga

Rwaburindi na Kageme

Abo bose n'imiryango yabo hasigaye ngerere / Tous ceux-ci et leurs familles, il n'en reste presque personne

Paroles chantées :

Imivu yatembye imigezi igukikije / Les flots (de sang) ont coulé alors que des rivières t'entourent

Nka Nyagataka, Katawuvuga ndetse na Jambwe / comme Nyagataka, Katawuvuga et Jambwe

Naho Nangumurimbo na Mbogo na Cyamudongo / Quant à Nangumurimbo et Mbogo et Cyamudongo

Inkongoro zarashishe / les charognards se sont engraisés

[Refrain]

Noms chantés :

Bucamubyuma na Kanyeperu

Baragahorana na Nzeyimana

Mwalimu Gakwaya na Hitimana

Gasore na Nzeyimana

Noms récités :

Nzanywayimana na Ndabona

Tabaro na Ndayambaje

Mugemangango na Gasarasi

Mukankusi na Kayora

Kamashabi na Gatwa

Mihigo na Gasamagera

Gasana na Modeste

Abo bose n'imiryango yabo hasigaye ngerere / Tous ceux-ci et leurs familles, il n'en reste presque personne

Paroles chantées :

Mfura mwigendeye tukibakeneye / Nobles, vous êtes partis, nous avons encore besoin de vous

Ndahamya ko aho mwagiye / j'atteste que là où vous êtes allés

Ubu harasusurutse / il y a de la chaleur

Naho twebwe mwasize twarasuherewe / alors que vous nous avez laissé tremblant de froid

[Refrain]

Noms chantés :

Mwalimu Ntagungira na Mpozenzi (cf. note)

Nyirikazima na Nzeyimana

Munyangeyo na Mubirigi

Muzuka na Ndayishimiye

Fureri Ngamije na Ntivunwa

Rucyaha na Nyirandegé

Mwalimu Kayonga na Kambanda

Na Choko na Niyonzima

Noms récités

Nigirente na Habarurema

Karekezi na Gatera

Mbasha na Ruzindana

Ruzibiza na Sezari

Harindimana na Sezirahiga

Nzeyimana na Sembeba

Nzamwita na Nkeza

Gakwavu na Mushampenze

Abo bose n'imiryango yabo tubifuriye iruhuko ridashira / Tous ceux-ci et leurs familles,
nous leur souhaitons un repos éternel

Paroles chantées :

Ba bapfakazi na za mpfubyi / ces veufs (et veuves) et ces orphelins

Imiryango yanyu n'inshuti zanyu / vos familles et vos amis

Ntiduteze na rimwe kuzabibagirwa / nous ne vous oublierons jamais

Oya, ntitwabibagirwa / Non jamais, nous ne pouvons vous oublier

Twese ababakundaga turabasabira / tous qui vous aimions, nous prions pour vous

Tubifuriza iruhuko ridashira / nous vous souhaitons le repos éternel

Murihorane iteka, / que vous l'ayez perpétuellement

Twizeye ko tuzabonana / Nous espérons vous revoir

[Refrain]

Yo hoo, wasigaranye impfubyi n'amatongo (4x)

Table des matières

Introduction générale	1
Problématique	4
Revue de la littérature	19
Présentation du corpus	25
Approches théoriques et méthodologiques	31
Première partie : Sociologie du champ littéraire rwandais	47
Introduction : existence d'un champ littéraire autonome (ante et postgénocide)	47
Chapitre 1 : Conditions matérielles et circonstances de production	58
Les manuscrits (ou tapuscrits)	58
Les ouvrages édités	62
Les éditions subventionnées	65
Chapitre 2 : Associations, concours et engagement littéraires	70
Les Associations d'«écrivains»	72
Les concours d'écriture	75
La question de l'engagement littéraire	86
Chapitre 3 : Préférences génériques et choix linguistique	91
Chapitre 4 : Petite anthologie de la littérature rwandaise de 1994 à 2004	102
Romanciers	102
Dramaturges	109
Poètes	120
Auteurs de témoignages	127
Bande dessinateurs	138
Nouvellistes	140
Deuxième partie : Fiction et génocide	142
Introduction : écrire en dehors du génocide ?	142
Chap. 1 : Le «Génocide», occurrences et représentations	153
Chap. 2 : Stylistique de la littérature sur le génocide	172
Chap. 3 : Histoire et Société rwandaise dans la littérature	213

Troisième partie : littérature et mémoire du génocide	286
Introduction :	286
Politique de la mémoire et occupation du champ testimonial.	286
Du corpus	290
Revue de la critique	293
Chap. 1 : Témoignage, métagenre littéraire.....	296
Taxinomie, structure et style des témoignages	299
Champ testimonial, réseau et alliance des témoins.....	315
Un réseau de témoignages.	325
Chap. 2 : Genres spécifiques de la commémoration.....	365
Poésie et chanson de commémoration	365
Mémoire des sites : Épitaphes et écrits dans les livres d'or.....	378
Conclusion générale.....	393
Bibliographie	397
Annexes	413
Poèmes de commémoration	413
Chanson de commémoration	471
Table des matières	475